



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

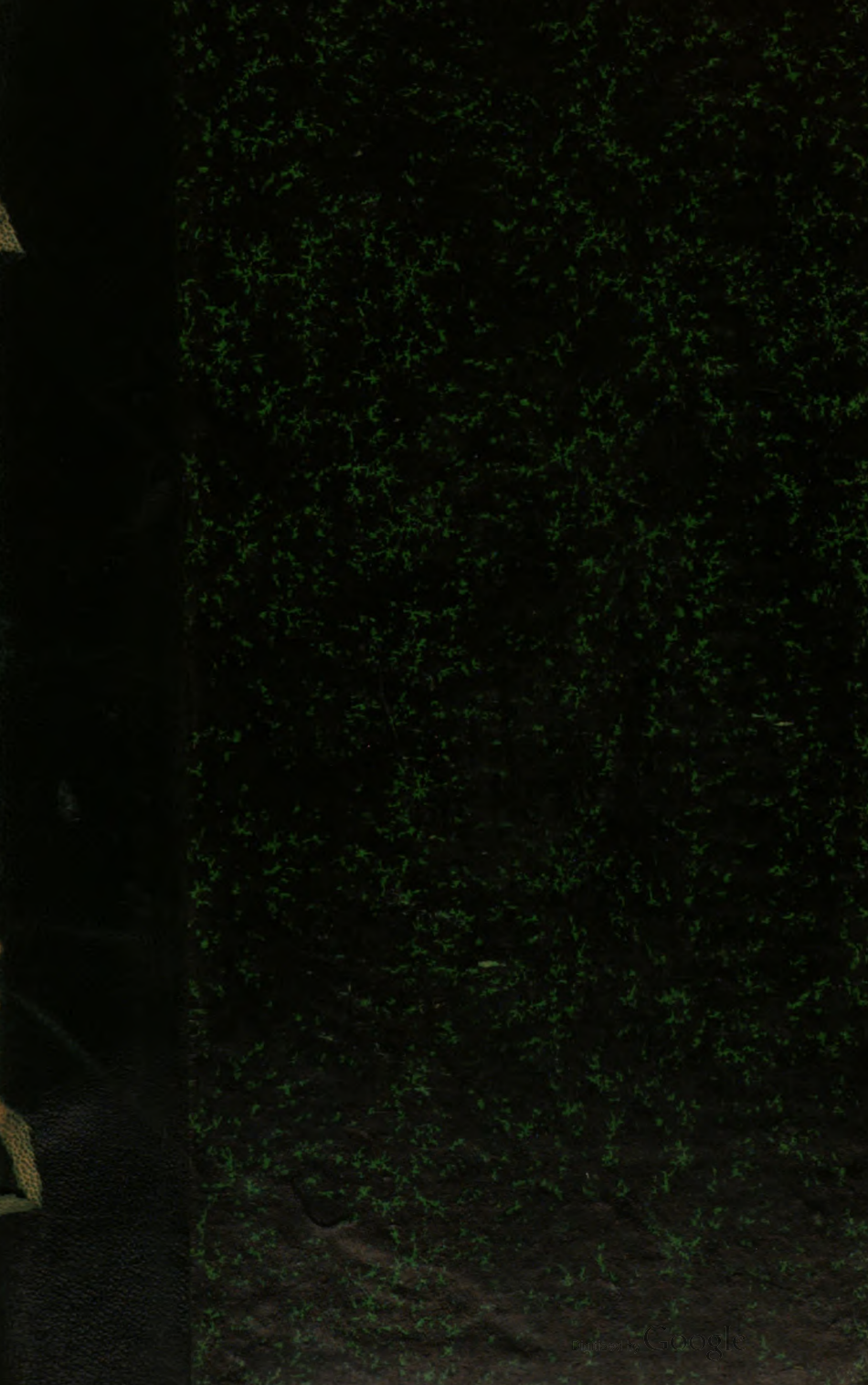
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Fr
42.23



*From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC*

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Harv. Coll. Lib. 42.23

42.23.10.1912



BULLETINS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES
DE PICARDIE.

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

Tome XVII. — 1889-90-91.



PARIS.

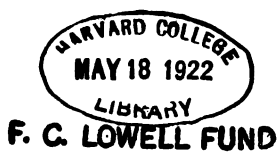
Librairie de ALPHONSE PICARD, 82, rue Bonaparte

AMIENS,

Imprimerie YVERT et TELLIER, 64, Rue des Trois-Cailloux et Galerie du Commerce, 10.

—
1892

Fr 42.23



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

ANNÉE 1889. — 1^{er} TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 8 janvier

Présidence de MM. LELEU et DURAND.

Sont présents : MM. Antoine, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, de Louvencourt, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Vion, membres titulaires résidants.

MM. de Boutray et Milvoy, membres non résidants.

MM. Janvier, Oudin et de Roquemont se font excuser.

— Le ministère de l'Instruction publique expédie des ouvrages qui proviennent d'Autriche et d'Italie.

— M. Labande adhère aux statuts de la Société.

— M. Kerschaw, bibliothécaire de Lambeth-Palace (Angleterre), remercie la Société qui l'a élu membre non résidant.

— La Société des Sciences de Göttingue remercie des ouvrages qui lui ont été envoyés.

— M. Delaherche adresse à la Société sa démission de membre titulaire non résidant. L'assemblée accède au désir exprimé par M. Delaherche, mais en considération des nombreux services rendus à la Société par ce collègue dévoué, le titre de membre honoraire lui est décerné par acclamation.

— M. l'abbé Martinval demande l'autorisation de publier son histoire de Boulogne-la-Grasse, couronnée en 1886 par la Société — Cette autorisation est accordée.

— M. Féragu se charge d'exécuter le portrait de M. V. Cauvel de Beauvillé.

— M. Lefebvre-Marchand adresse une communication relative à un Christ byzantin en bronze doré, qui a été découvert à Chaulnes en 1888. Le corps du Christ est ceint d'une longue draperie en forme de jupe qui descend jusqu'aux pieds. Sa tête porte une couronne à l'antique.

Un petit ornement circulaire aussi en bronze doré et décoré de la figure d'un lion ciselée à jour a été trouvé en même temps que le Christ. Il paraît représenter l'un des animaux évangéliques et devait décorer l'une des extrémités de la croix.

— M. Duhamel présente un calendrier de bois employé par les paysans norwégiens ; cet objet est offert au Musée par M. Plichon, du Havre. Une notice manuscrite décrit et explique le calendrier que le donateur croit dater du xvi^e siècle.

— L'ordre du jour appelle l'installation des membres du bureau qui fonctionnera en 1889.

Avant de quitter le fauteuil de la présidence M. Leleu, président sortant, prononce les paroles suivantes :

MESSIEURS,

Il arrive souvent que les honneurs ne vont pas sans ennuis, et que la fortune nous vend, quelquefois trop cher, ce qu'on croit qu'elle nous donne. — Vous n'avez pas voulu qu'il en soit ainsi de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant, il y a un an, à la présidence de votre Société.

En quittant aujourd'hui ce fauteuil, le premier sentiment que j'éprouve est un sentiment de gratitude que je tiens tout d'abord à vous exprimer.

Je vous remercie de la cordiale et constante bienveillance qui m'a épargné, autant qu'il dépendait de vous, tout ce qu'il pouvait y avoir de difficile, de pénible ou de délicat dans mes fonctions, pour ne m'en laisser que le côté agréable.

Je me rappellerai toujours avec une satisfaction bien vive et non sans une profonde reconnaissance pour vous tous, ces séances si calmes à la fois et si remplies, où l'aménité et la bonne entente régnaient dans toutes les discussions et donnaient un charme de plus à l'intérêt, déjà si grand d'ailleurs, de vos lectures, de vos observations et de vos travaux.

La Société des Antiquaires, pendant l'année qui vient de s'écouler, a poursuivi et continué réguliè-

rement sa tâche laborieuse. Les communications et les notices, intéressantes, instructives, savantes, n'ont pas manqué.

D'importantes publications ont été faites ou terminées.

Je ne puis pas ne pas citer ici le grand ouvrage du vénérable Doyen du Chapitre, M. l'abbé Hénochque, l'histoire de l'Abbaye de St-Riquier, définitivement livrée au commencement de l'année 1888, ouvrage monumental et si considérable par ses richesses, par le nombre et la valeur de ses documents, qui suffit à honorer une vie de savant, et qui honore également la Société, heureuse et fière d'avoir pu l'imprimer dans ses mémoires.

Tout récemment et pour clore dignement cette année, l'auteur de la remarquable histoire de Bray, M. Josse, notre zélé et laborieux collègue, vient de publier l'histoire d'une autre localité, avec cette conscience et cette sûreté d'érudition qui le distinguent.

D'autres ouvrages se préparent, dont notre Société aura lieu de s'applaudir encore, je n'en doute pas.

Les traditions de travail qui sont ici en honneur nous répondent de l'avenir. Je l'envisage, je vous l'avouerai, en optimiste très convaincu. Tous les membres, les jeunes surtout, à qui appartiennent les longs espoirs et les vastes pensées, sauront faire leur devoir, comme l'ont fait leurs prédécesseurs. Ils sauront maintenir, à son niveau très élevé, la réputation de la Société des Antiquaires.

Permettez-moi maintenant, Messieurs, d'exprimer mes remerciements aux membres du Bureau qui m'ont si puissamment aidé de leur active et précieuse collaboration.

M. Duhamel-Decéjean, que vous avez nommé, il y a huit mois, au poste de Secrétaire perpétuel, laissé vacant par la mort de notre cher et regretté collègue M. Garnier, s'est montré tout à fait digne de son prédécesseur. Son exactitude, son intelligence et son dévouement auxquels nous sommes heureux de rendre un complet hommage, n'ont rien laissé à désirer.

Par les soins donnés à notre Bibliothèque qu'il a fallu réorganiser et réinstaller dans ses rayons, par la tâche qu'il s'est imposée de venir presque tous les jours de la semaine se mettre à la disposition de ses collègues, par son obligeance inépuisable et par sa consciencieuse et infatigable activité, il s'est acquis tous les droits à notre reconnaissance la plus entière. Et je me crois l'interprète de vous tous en lui adressant aujourd'hui ce témoignage qui est aussi sincère que pleinement justifié.

Je n'oublierai pas M. Duvette, notre excellent trésorier, dont nous avons apprécié depuis longtemps les services et l'irréprochable gestion ;

Ni M. le Vice-Président que j'ai plus d'une fois consulté, certain de trouver dans son zèle et son savoir les renseignements que je cherchais ;

Ni M. R. de Guyencourt, Secrétaire annuel, dont les procès-verbaux sont aussi remarquables par l'excellence de la forme que par l'exactitude absolue du fond.

Il me reste, Messieurs, à rendre hommage aux membres du nouveau Bureau que vous avez élus, avant de les inviter à prendre leurs nouveaux sièges.

M. Durand sera un digne Président. Ancien élève de l'école des Chartes, initié méthodiquement à toutes les connaissances archéologiques et connaissant tous les détails qui concernent la Picardie, grâce à une étude assidue non seulement des archives, mais de tous les documents historiques et autres qu'il a examinés avec soin, abordant avec autant de zèle que de compétence toutes les questions d'art, d'histoire, d'archéologie et les élucidant avec netteté, il vous a déjà communiqué, depuis qu'il appartient à la Société, de nombreuses et très intéressantes notices.

Rien de plus juste que vous ayez songé à récompenser par l'honneur de la présidence son active et féconde collaboration.

De même vous avez voulu reconnaître le zèle et les nombreux travaux de M. Pinsard, ainsi que sa science archéologique fortifiée par une expérience de longues années, en l'élevant à la Vice-Présidence. Votre choix ne pouvait être meilleur.

Quant à M. R. de Guyencourt, vous avez, je le crois, songé avant tout aux intérêts de la Société en lui continuant encore cette année les fonctions de Secrétaire annuel. Vous vous êtes dit qu'il serait difficile d'avoir une reproduction de vos séances plus complète, plus fidèle, plus vivement et plus délicatement tracée que celles qu'il vous a présentées pendant toute l'année 1888.

Si cette opinion est la vôtre, je la partage pleinement et sans restriction.

Messieurs, il est d'usage de rappeler ici les pertes que la Société a éprouvées et de donner à nos chers morts un nouveau souvenir. L'année qui vient de finir a été exceptionnellement dure pour la Société. La mort de M. Garnier, au moment où nous allions célébrer son cinquantenaire, a été un deuil bien douloureux pour nous tous. Nous avons rendu à sa mémoire et à ses longs et éminents services le tribut de regrets et d'éloges qu'il avait si bien mérités à tant de titres. — Nous avons aussi à regretter la perte de M. d'Herbingleham, qui, pendant 30 ans, de 1853 à 1883, avait été membre résidant et qui se rattachait encore à la Société avec le titre de non résidant.

En finissant, j'exprimerai le vœu que l'année qui commence nous soit plus clémente, que mon successeur l'année prochaine n'ait à formuler aucun pénible souvenir et qu'il nous retrouve tous actifs et travaillant pour la science.

— Les membres du bureau nouvellement nommés ayant pris les places qui leur sont réservées, M. Durand, président, s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

C'est d'ordinaire au bout de longues années, après de signalés services, à la suite de remarquables travaux, qu'un membre de la Société est élevé par ses collègues à la dignité de président. Vous n'avez attendu rien de tout cela avec moi, en fai-

sant succéder à un vétéran de la science qui représentait si dignement votre compagnie, mon inexpérience de débutant. Vous avez simplement escompté ma bonne volonté. Elle est grande, sans doute. Si mon pays d'origine est loin d'ici, et vous pardonnerez à un Lorrain de penser toujours au sol qui l'a vu naître, la Picardie est devenue mon pays par état, je dirai plus, par alliance. Du jour où j'ai été chargé de la garde de ses archives, je me suis consacré tout entier à ses antiquités, et presque aussitôt vous m'avez accueilli parmi vous. Et c'est vous, Messieurs, qui avez guidé mes premiers pas dans cette étude si attrayante, c'est vous qui tous les jours, chacun dans votre spécialité, me prodiguez tous les éclaircissements dont je puis avoir besoin soit pour l'accomplissement de mes fonctions, soit pour mes travaux personnels, avec une bienveillance, une libéralité, dont je suis heureux de pouvoir ici vous remercier publiquement.

Je suis certain que, cette bienveillance, vous me la continuerez dans les fonctions que vous m'avez confiées, et que vous viendrez en aide à mon insuffisance en me rendant la tâche facile. J'en ai pour garant l'esprit d'union et de cordialité qui anime tous les membres de la Société, votre amour du travail, votre assiduité aux séances et enfin les collaborateurs que vous m'avez donnés.

En nommant M. Pinsard votre Vice-Président, vous avez voulu honorer le dévouement sans bornes à nos antiquités picardes. Je n'ai pas besoin de vous énumérer les éminents services qu'il a

rendus à la Société, les innombrables et remarquables dessins dont il l'a dotée, allant sans cesse de découvertes en découvertes, ne reculant pas devant les expéditions les plus difficiles, parfois les plus périlleuses. N'est-ce pas à lui que nous devons ce superbe album qui fera le plus grand honneur à notre Société ?

Je n'ai rien à ajouter à l'éloge que vous venez d'entendre de notre nouveau secrétaire perpétuel, sinon que je m'y associe pleinement, et que je suis heureux de trouver en lui véritablement l'âme de la Société et le zélé gardien de ses traditions.

Nos intérêts matériels ne peuvent pas être en de meilleures mains que dans celles de notre trésorier, dont vous connaissez depuis longtemps la fidélité et le dévouement.

Enfin je suis heureux de retrouver M. de Guyencourt dans les fonctions de Secrétaire annuel qu'il a remplies dans des circonstances difficiles avec un talent et un zèle au-dessus de tout éloge.

J'ai le ferme espoir que cette année sera très fructueuse pour la science aussi bien que pour la Société qui n'a pas d'autre but. Nos publications sont en bonne voie : une nouvelle disposition typographique va les rendre plus attrayantes.

C'est avec grande raison que nos devanciers ont créé dans leurs publications une série spéciale et particulièrement soignée pour les documents inédits, chose que possèdent bien peu de sociétés. Ils ont compris que c'est surtout par des publications de textes qu'une compagnie comme la nôtre peut

rendre de véritables services à la science historique. Et c'est principalement par là en effet que notre Société s'est acquis sa réputation dans le monde savant ; c'est par là aussi qu'elle la maintiendra. Depuis plus d'un an, je suis le témoin du travail ingrat auquel se livrent sans bruit et sans se rebuter deux de nos collègues pour préparer la publication du cartulaire du chapitre de la Cathédrale d'Amiens qui doit former le prochain volume de cette série ; mais pensons dès maintenant aux suivants, car la préparation est longue ; les textes à publier ne manquent pas, il n'y a que l'embarras du choix.

La perfection et le bon marché des moyens de reproduction récemment découverts nous ont permis d'entreprendre une nouvelle série parallèle à la première et qui est appelée à rendre autant de services à l'archéologie que l'autre en rend à l'histoire. Je souhaite ardemment que les ressources de la Société permettent de lui donner une grande extension.

Mais je ne veux pas entreprendre plus longtemps sur un temps précieux. Dans une Société comme la nôtre, les actes valent mieux que les paroles, et je finis en m'appliquant la devise d'une vieille cité lorraine : (1)

« Plus penser que dire »

Ces deux discours sont accueillis par des applaudissements.

(1) Bar-le-Duc, Lorraine est pris ici dans son sens large.

— Il est procédé à l'élection de M. le baron Édouard de Septenville présenté à la dernière séance.

M. le baron E. de Septenville ayant réuni la majorité des voix est proclamé membre titulaire non résidant.

— M. le trésorier rend compte de la gestion des finances de la Société pendant le cours de 1888. Il constate que les cotisations sont rentrées régulièrement et que la vente des publications a dépassé de beaucoup le total annuellement atteint jusqu'ici.

— Immédiatement M. le Président désigne MM. Darsy, Dubois et Poujol de Fréchencourt comme membres de la Commission chargée de réviser les comptes de 1888.

— Conformément au règlement, il est procédé à l'élection au scrutin secret des cinq membres de la Commission d'impression.— Sont élus MM. Crampon, Darsy, Duhamel, Roux et Soyez.

— La Commission des recherches est composée de MM. Durand, de Guyencourt, Janvier, Pinsard et Roux.

— M. Durand, président, désigne MM. Darsy, Janvier, Leleu, de Louvencourt et Poujol de Fréchencourt pour faire partie de la Commission de l'Annuaire.

— La Commission de l'Album, annexe de la Commission d'impression, se composera encore en 1889 de MM. Janvier, Pinsard et de Guyencourt.

— M. le Président rend compte de l'excursion

que MM. Pinsard, de Guyencourt et lui ont faite le 18 décembre dernier aux ruines de Dommartin (Pas-de-Calais).

Après s'être loué de l'accueil gracieux fait par M. Houzel, qui a bien voulu servir de guide aux délégués de la Société, M. le Président décrit l'ensemble des ruines et particulièrement celles de l'église. Passant à l'étude de plusieurs chapiteaux. M. le Président rappelle la beauté du galbe, la vivacité des arêtes des plus simples d'entre eux, la pureté irréprochable de leur forme, la finesse incomparable de leur exécution, finesse à laquelle se prêtait le calcaire très dur dans lequel ils ont été sculptés. Par une bizarrerie qui est loin de nuire à l'harmonie des lignes, l'artiste a replié vers le milieu de chaque face du chapiteau les volutes des feuillages très simples dont il est orné. D'autres de dimension plus grande présentent les mêmes qualités de style que les précédents, et en plus une richesse d'ornementation qui fait songer à certaines productions de l'art oriental. Cette ornementation est obtenue au moyen de feuillages qui forment de puissants rinceaux réunis à certains endroits par des ligatures très décoratives. Souvent les nervures des feuillages sont composées d'une série de petites perles ciselées comme par la main d'un orfèvre.

Toutes ces sculptures datent du milieu du XII^e siècle.

— M. de Guyencourt lit une étude de M. Pouy sur la correspondance de Peiresc, célèbre biblio-

phile et antiquaire du xvii^e siècle, dont le portrait a été gravé par l'abbévillois Mellan.

Des remerciements sont votés à M. Pouy pour son intéressante communication.

— M. Guerlin présente deux matrices de sceaux qui appartiennent à M. Morvillers, de Corbie. L'un concerne un couvent de Gand (Belgique); l'autre est d'origine inconnue.

Les volumes reçus depuis la dernière séance sont inscrits depuis le n° 19410 jusqu'au n° 19459

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance ordinaire du 22 janvier 1889.

Présidence de M. DURAND, président.

La Société se réunit à 4 heures.

Sont présents : MM. Antoine, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Hénocque, Janvier, Leleu, Oudin, Pinsard, Roux, Soyez et Vion.

— M. le Président dépose sur le bureau une notice sur le Plessier-Rozainvillers qui est offerte à la Société par son auteur, M. l'abbé Marchand.

M. le Président communique à l'Assemblée une lettre par laquelle M. le Secrétaire perpétuel déclare qu'il est contraint d'abandonner ses fonctions.

— M. Duhamel-Decéjean doit aller prochainement se fixer à Nesle où l'appellent des raisons de famille. Mais ce n'est pas sans regret qu'il aban-

donne un poste dont les lourdes charges ne manquaient pourtant point de charmes pour lui.

— M. le Président se fait l'interprète de chacun pour exprimer à M. Duhamel-Decéjean les regrets très sincères que sa détermination cause à tous ses collègues. M. Durand rappelle les nombreuses améliorations réalisées par M. Duhamel-Decéjean pour le plus grand bien de la Société pendant les quelques mois de son passage aux affaires, et propose, en signe de reconnaissance, de voter à M. le Secrétaire perpétuel les remerciements les plus chaleureux.

La Société les vote par acclamation.

Il est aussi décidé que le procès-verbal relatara cette manifestation de la reconnaissance de la Société toute entière. L'élection d'un nouveau Secrétaire perpétuel est renvoyée à la prochaine séance qui est fixée au premier mardi de février.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Séance ordinaire du 5 février 1889.

Présidence de M. DURAND, Président.

Sont présents : MM. Antoine, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux, Salmon et Soyez.

M. Oudin s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

— M. Duhamel-Decéjean, Secrétaire perpétuel annonce en ces termes la mort de M. Fernand Mallet, ancien membre de la Société :

« Avant de dépouiller la correspondance, vous me permettrez de signaler à la Société le décès d'un de ses plus anciens membres, M. Fernand Mallet, de qui l'inhumation a eu lieu hier.

Nous n'avons pas été officiellement informés, puisque M. Mallet ne faisait plus, depuis longues années, partie de notre Compagnie, mais en présence de sa mort, il a paru à plusieurs d'entre nous qu'il était de haute convenance d'en faire mention.

Si M. Mallet n'a pas été l'un des fondateurs de la Société des Antiquaires, il a été, dès le mois de mai 1836, le premier membre titulaire élu par les fondateurs.

Sur le registre du personnel, après les quinze noms que vous connaissez tous, son nom figure le seizième. Le choix qui a été fait de lui est assez significatif pour que nous n'ayons pas voulu laisser inaperçu son décès.

Mais il faut ajouter encore qu'il y a 3 ans, lors de notre Exposition, nous avons trouvé près de lui le meilleur accueil et la plus parfaite obligeance.

C'est pourquoi nous vous demandons de vouloir bien décider que mention sera faite au procès-verbal de la mort de M. Fernand Mallet.

Une Société s'honore elle-même en montrant qu'elle garde le souvenir de ceux qui lui ont été associés et qui lui ont rendu service. »

La proposition qui termine le discours de M. Duhamel est adoptée à l'unanimité ; il est aussi décidé qu'un extrait du procès-verbal relatant ce qui précède sera présenté à la famille de M. Fernand Mallet, comme témoignage des sentiments de vive condoléance qui animent tous les membres de la Société.

— M. le Baron de Septenville remercie la Société qui l'a admis au nombre de ses membres non résidents. Il offre plusieurs ouvrages qui sont déposés sur le bureau.

— Le Ministère de l'Instruction publique adresse une circulaire et des éclaircissements relatifs à une exposition rétrospective concernant la répression en France.

— M. Delaherche remercie dans les termes les plus bienveillants la Société qui vient de lui décerner le titre de membre honoraire, en échange de celui de membre correspondant.

— Mgr Vallet déclare qu'il va faire d'actives démarches pour obtenir la prompte exécution d'un buste en marbre de M. l'Abbé Corblet.

— L'Administration du Musée Guimet adresse plusieurs ouvrages.

— Le Ministère de l'Instruction publique expédie des volumes provenant de France et des Etats-Unis.

— M. le Préfet de la Somme offre à la Société un exemplaire du Tome II de l'Inventaire des Archives départementales.

— Le Ministère de l'Instruction publique convie

la Société à prendre part à l'exposition des œuvres publiées par les sociétés savantes de France depuis le premier janvier 1889.

— M. Pouy signale à l'attention des archéologues un monument funèbre peu connu qui est conservé dans l'église de Conty (Somme). Sa partie sculptée a longtemps été appliquée contre le sol, l'autre face servait au pavage de l'église. Le tombeau montre la représentation d'un personnage imberbe dont la partie inférieure du corps seulement est recouverte d'un drap. Sa tête repose sous une arcade trilobée ; rien jusqu'à présent n'a révélé à qui ce tombeau était destiné, l'on ne sait même avec certitude s'il offre l'image d'un ecclésiastique ou d'un laïque.

M. Pouy considère que ce morceau date du xvi^e siècle.

— M. Roux a photographié le tombeau de Conty et pense que le monument offre les caractères de la fin du xii^e siècle.

— M. Salmon offre à la Société plusieurs brochures dont il est l'auteur et parmi lesquelles se trouve une notice biographique sur Mgr Renouard évêque de Limoges et notre compatriote. — Des remerciements sont votés au donateur.

— M. Prarond, membre non résidant, vient de rééditer un poème latin de 1516 sur Jeanne d'Arc, par un auteur picard, dont le nom latin doit probablement se traduire Vallerand de Lavarenne. Il offre un exemplaire de cet ouvrage. — Des remerciements sont votés à M. Prarond.

— L'ordre du jour appelle l'élection de MM. Jean de Vienne et O. de Septenville présentés à la dernière séance comme membres titulaires non résidants. Les deux candidats ayant obtenu la majorité des voix sont proclamés membres titulaires non résidants de la Société.

— Il est procédé à l'élection au scrutin secret d'un Secrétaire perpétuel en remplacement de M. Duhamel-Decéjean.

M. Poujol de Fréchencourt ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés est désigné pour remplir le poste laissé vacant. Aussitôt la proclamation du scrutin qui le nomme Secrétaire perpétuel, M. Poujol de Fréchencourt remercie ses collègues de l'honneur qu'ils viennent de lui faire et promet de marcher avec dévouement sur les traces de ses prédécesseurs MM. Garnier et Duhamel-Decéjean.

Les paroles de M. le Secrétaire perpétuel sont accueillies par de nombreux applaudissements.

— M. Darsy lit ensuite le rapport de la Commission des finances.

La Société adhère pleinement à toutes les conclusions de M. le rapporteur et particulièrement, comme elle en témoigne par ses applaudissements, à la proposition de voter les remerciements qu'elle doit à M. le Trésorier.

La Société associe M. le Rapporteur aux remerciements qu'elle adresse à M. le Trésorier.

— M. Roux fait passer sous les yeux de la Société un spécimen des nouveaux caractères adop-

tés par la Société pour l'impression des mémoires.

— M. de Calonne donne lecture d'une étude sur les différents états que dut traverser la ville d'Amiens depuis son origine jusqu'au début des invasions barbares. Ce récit rapide s'appuie sur les dernières données fournies par l'archéologie et sur les révélations exhumées du sol amiénois.

— M. Duhamel-Decéjean lit un article extrait d'un ouvrage américain, qui fait connaître les différents procédés employés aux temps préhistoriques pour tailler les instruments de silex et obtenir ces fines dentelures qui, à notre époque encore, déconcertent parfois l'imagination.

— M. Poujol de Fréchencourt avise la Société de la démolition prochaine d'une cheminée qui se trouve dans l'ancien prieuré d'Hornoy. Elle est ornée des armes de France et du Dauphiné. — La Commission des recherches est chargée de s'occuper de cette cheminée.

— M. Guerlin signale la pierre tombale d'un membre de la famille de Bacq qui est conservée à l'Hôtel-de-Ville d'Amiens et qu'il serait désirable de voir transporter au musée.

Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits depuis le n° 19460 jusqu'au n° 19487.

La séance est levée à 8 h. 3/4.

Séance ordinaire du 12 mars 1889

Présidence de M. PINSARD, Vice-Président

Sont présents : MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois. Duhamel, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, de Louvencourt, Oudin, Pinsard, Pujol de Fréchencourt, Roux et Soyez, membres titulaires résidants.

MM. de Boutray, Caron, Milvoy, Ricouart, Rousseau et de Witasse, membres non résidants.

— M. Pujol de Fréchencourt, Secrétaire perpétuel, remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'investissant de ses nouvelles fonctions. Puis il passe au dépouillement de la correspondance.

— M. Georges Mallet remercie la Société de la démarche faite auprès de sa famille à l'occasion de la mort de M. Fernand Mallet, son père.

— M. Jean de Vienne remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

— Le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi de volumes provenant de Russie, de Belgique et du Musée Guimet.

— La famille fait part de la mort de M. Renier-Hubert-Ghislain Chalon, membre de l'académie royale de Belgique et de la Société des antiquaires de Picardie. La Société s'associe au deuil de la famille de M. Renier Chalon.

— M. le Maire de la ville d'Abbeville remercie la Société des ouvrages qu'elle a envoyés à la bibliothèque communale de cette ville.

— Mgr Vallet fait savoir que l'exécution du buste de M. l'abbé Corblet se poursuit rapidement.

— Le Ministère de l'Instruction publique adresse des questionnaires pour servir à l'étude des érosions marines sur les côtes de France et d'Algérie, des observations météorologiques faites avant 1870 et de l'habitat en France.

— La Société de Géographie annonce un congrès qu'elle organise pour le mois d'août.

— Le Ministère de l'Instruction publique prévient que les ouvrages publiés par les sociétés savantes depuis le 1^{er} janvier 1879 seront admis à l'exposition. C'est par erreur qu'une précédente circulaire désignait seulement ceux publiés depuis le 1^{er} janvier 1889.

Le même Ministère informe que le congrès des sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira le 11 juin prochain, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Il fait aussi annoncer, par l'intermédiaire de la Préfecture de la Somme, une exposition rétrospective concernant la répression en France, et prie la Société d'y participer.

— L'ordre du jour étant très chargé, plusieurs communications intéressantes sont ajournées à la prochaine séance.

— M. le Secrétaire-Perpétuel demande que des remerciements soient votés aux donateurs d'un certain nombre d'ouvrages déposés sur le bureau.

Cette proposition est adoptée par acclamation.

— L'ordre du jour appelle l'élection en qualité de membre titulaire non résidant, de M. l'Abbé J. Marle, présenté lors de la dernière séance.

M. l'Abbé Marle ayant réuni la majorité des voix est proclamé membre titulaire non résidant de la Société.

— M. Milvoy, membre non résidant, donne lecture d'une notice sur des croix tombales en fer forgé qu'il a observées dans plusieurs cimetières de la région. Celui d'Ailly-le-Haut-Clocher en conserve qui s'échelonnent entre la fin du xvi^e et le début du xviii^e siècle.

A Flesselles, une croix datant du règne de Louis XIV est un véritable chef-d'œuvre de ferronnerie.

Les socles de pierre qui supportent ces monuments funèbres sont parfois dignes d'attention; tel celui que l'on voit dans le cimetière de Guyencourt; telle encore la base ornée de sujets sculptés dans le style du xv^e siècle que l'on remarque à Fleury, et qui, du reste, a peut-être originairement servi de support à une cuve baptismale; tel surtout le pied de croix décoré de têtes de mort, qui existe dans le cimetière de St-Christ-Briost. Ce dernier monument date du xvi^e siècle. — M. Milvoy accompagne sa communication de dessins parfaitement exécutés qui représentent les objets décrits et qu'il offre à la Société.

— M. le Président remercie M. Milvoy et l'invite à poursuivre son travail sur les croix de cimetière avant que les documents ne disparaissent complètement.

— M. Ricouart, dans un travail plein d'intérêt, fait part de ses recherches sur les noms latins de

plusieurs localités situées entre l'Authie et la mer du Nord, où l'Abbaye de St-Riquier a jadis possédé des biens. Il combat, au moyen d'arguments fournis par l'histoire, la géographie, la philologie et les traditions hagiographiques, quelques unes des identifications proposées par M. l'Abbé Hénochque dans son histoire de l'Abbaye de St-Riquier. M. Ricouart promet de continuer ses intéressantes recherches et d'en communiquer le résultat à la Société.

— M. Duhamel communique une importante étude sur le concile de Nesle. En se basant sur les raisons les plus probantes, l'auteur affirme que cette illustre assemblée se réunit à Nesle-en-Vermandois, et combat les assertions contraires qui se sont produites. Il fait surtout ressortir au moyen de la concordance des dates et par des raisons géographiques, l'impossibilité de la tenue de ce concile en 1200 autre part qu'à Nesle-en-Vermandois.

Après avoir rappelé les événements tragiques qui suivirent le mariage célébré à Amiens, de Philippe Auguste avec Ingelburge de Danemarck, M. Duhamel retrace les démarches faites auprès du pape par le roi pour faire rompre son union, la résistance absolue du St-Siège, les représailles qui s'en suivirent, les effets de l'interdit que le pape finit par prononcer contre le royaume, la soumission de Philippe Auguste et la levée de l'interdit qui motiva la réunion du concile de Nesle.

M. Duhamel voit aussi dans la réunion du con-

cile de Soissons en 1201 où l'on traita, au point de vue juridique, de la validité du mariage de Philippe Auguste avec Ingelburge, un nouvel argument en faveur de l'opinion qui fait réunir le premier concile à Nesle, en 1200, car le comte de Soissons se trouvait précisément, à cette époque, être aussi le seigneur de Nesle-en-Vernandois. Il était connu d'Ingelburge qui dut, tout naturellement, désigner pour la réunion du concile, une ville où elle était sûre de trouver un protecteur en la personne du seigneur du lieu.

Le deuxième concile tint ses assises dans l'Abbaye de St-Léger-en-Nesle située à Soissons même et ainsi nommée parce qu'elle avait été fondée par un seigneur de Nesle comte de Soissons. — C'est le nom latinisé de cette Abbaye qui a été attribué à St-Léger-en-Iveline, ce qui a servi, par la confusion qui en est résultée, à faire contester le véritable concile de Nesle.

Après avoir retracé la situation qui fut faite à la reine après ces diverses assemblées, M. Duhamel termine sa lecture en souhaitant, pour affirmer ce qu'il vient d'exposer, l'intervention d'une preuve directe que rien ne saurait remplacer et qui mettrait à néant la nouveauté historique qui veut ravir à la Picardie le seul concile dont elle peut s'enorgueillir.

— M. l'Abbé De Cagny annonce que des fouilles viennent d'être exécutées au Hamel, près Corbie. Ces fouilles ont fait découvrir différents objets anciens et un souterrain voûté. — La Commission



VASE DU XIII^e SIÈCLE

AU MUSÉE D'AMIENS.

des recherches s'occupera de cette découverte.

Les volumes offerts depuis la dernière séance sont inscrits du n° 19488 au n° 19560.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

NOTICE

SUR UN VASE DU XIII^e SIÈCLE AU MUSÉE D'AMIENS,

PAR M. GEORGES DURAND.

Le Musée de Picardie, à Amiens, possède sous le n° 46 du catalogue actuel de sa collection d'antiquités un joli vase d'orfèvrerie du Moyen-Age et qui, à notre connaissance, n'a encore jamais été signalé. Nous en donnons ci-contre une reproduction. On ne sait ni d'où il vient, ni quand il est entré au Musée : il n'est pas encore mentionné dans le catalogue de 1845.

Malgré la difficulté de dater d'une façon certaine les objets d'orfèvrerie du Moyen-Age, on peut, je crois, sans crainte de trop se tromper, le rattacher à la seconde moitié du xiii^e siècle.

Plus recommandable par l'élégance de sa forme que par l'homogénéité de sa composition, ce vase qui mesure 0,286 mill. de hauteur, est en argent estampé et en cuivre ciselé, et se compose d'une coupe couverte, montée sur un pied dont elle est séparée par un nœud.

La coupe, parfaitement cylindrique, est formée de deux cercles en cuivre ciselé, décorés de feuillages ornementés d'un bon style, et découpés à jour. Ces deux cercles enchâssent un cylindre de cristal assez bas, et sont réunis par trois espèces de liens ou tenons également en cuivre. Une surface évasée, en argent estampé et ornée de pétales de lis analogues à celles qui se trouvent sur le calice de l'évêque Hervée à la cathédrale de Troyes (1), rattache la coupe au nœud.

Celui-ci, en forme de boule un peu écrasée, est en cuivre ciselé et doré, orné de huit petits médaillons circulaires dans lesquels on distingue un homme coiffé du chaperon et soufflant dans une petite trompe, un renard, un lièvre, chacun deux fois ; un capricorne, un lévrier, chacun une fois. En haut et en bas est rapportée une petite frise feuillue sortant d'une torsade.

Le pied, qui part immédiatement du nœud, est en argent estampé et également formé de pétales de lis et de palmettes d'un joli dessin. Il est circulaire et bordé par un orle en cuivre ciselé, décoré d'une suite de rosettes.

Le couvercle a l'aspect d'une espèce de cône renversé et très fortement évasé, en argent, dont les six lobes, en forme de palmettes, sont garnies d'une bordure en cuivre doré, à rosettes, formant épaisseur. Une petite feuille en cuivre ciselé garnit l'angle rentrant entre chaque lobe. Il se termine

(1) Didron. *Annales archéol.*, t. III, p. 207, pl.

par une boule en cuivre ciselé, et dont la décoration rappelle celle du nœud : une série de rosettes, encadrée par deux petites frises feuillues : cette boule est elle-même surmontée d'une pomme de pin également en cuivre ciselé, et garnie d'un anneau indiquant que ce vase était destiné à être suspendu. Le couvercle s'ouvre à charnières, et pouvait être rattaché à la coupe au moyen d'une goupille dont on voit encore les œils.

Comme on le voit, les éléments décoratifs sont des plus simples : c'est évidemment un objet d'orfèvrerie à un bon marché relatif, et pouvant être reproduit à plusieurs exemplaires. Malgré un hors d'échelle assez choquant entre les parties en argent et celles en cuivre, et qui tient sans doute à ce que l'orfèvre s'est servi de matrices toutes faites de divers styles et même de diverses époques (1), et qui pouvaient être utilisées pour toutes sortes d'objets, on peut dire qu'il l'a fait avec goût, et a su en former un tout satisfaisant et qui montre une fois de plus combien les artistes du Moyen-Age, à quelque branche de l'art qu'ils appartenissent, avaient, même dans des objets d'une importance secondaire, le sentiment du beau.

A quel usage ce vase a-t-il pu servir ? C'est évidemment un objet religieux, car on ne voit pas à

(1) Ainsi le dessin des deux petites galeries à jour qui encerrent le cylindre de cristal et celui des parties en argent, paraît remonter au commencement du XIII^e siècle, tandis que celui du nœud, de la boule supérieure et des bordures du pied et du couvercle, semble un peu plus récent.

quoi il aurait été employé dans la vie civile. Parmi les objets consacrés au culte, il ne peut guère rentrer, à mon avis, que dans la catégorie des ciboires ou dans celle des reliquaires.

Tout le monde connaît ces pyxides en forme de boîte cylindrique, surmontée d'un couvercle conique, à charnière, et dont la plupart de celles qui nous sont parvenues, et elles ne sont pas rares, sont en ivoire, et surtout en cuivre ciselé ou émaillé. Il y a un certain nombre de ces pyxides qui sont montées sur un pied ; le Musée du Louvre (1) en possède une de ce genre du ^{xiii}^e siècle en cuivre émaillé ; une autre de la même époque, mais en argent et montée d'une façon plus élégante se voit au Musée de Bruxelles (2). On pourrait encore en citer d'autres.

Il vient tout naturellement à l'esprit de voir dans le vase qui nous occupe un développement embelli de cette idée. Le beau ciboire (si c'en est un) de Saint-Omer, publié par M. Deschamps de Pas dans les *Annales Archéologiques* (3) appartiendrait à la même catégorie : il présente même avec le vase d'Amiens, sinon comme mode de décoration, du moins comme forme et comme disposition, une grande analogie. A l'un comme à l'autre, en particulier, les parties supérieure et inférieure de la

(1) Galerie d'Apollon.

(2) Didron. *Annales archéologiques*, t. xix, p. 165.

(3) T. xiv, p. 121. — Voy. aussi Barraud, *Notice archéol. et liturg. sur les ciboires* dans le *Bulletin monumental*, 3^e série, t. iv, 1858, p. 396 et 561, pl.

coupe cylindrique sont à jour, avec cette différence pourtant, qu'ici la zone intermédiaire est transparente, tandis qu'à Saint-Omer elle est en métal opaque.

Un autre détail qui pourrait faire de notre vase un ciboire, c'est l'anneau qui le surmonte. On sait en effet que, pendant tout le Moyen-Age, en France du moins, le vase destiné à conserver l'Eucharistie était suspendu au-dessus de l'autel. Il avait souvent la forme d'une colombe (1), mais cette forme n'était pas exclusive. Ce fait est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister davantage. Le vase de Saint-Omer est bien aujourd'hui terminé par une croix, mais, comme le fait remarquer M. Deschamps-de-Pas, cette croix est de réfection postérieure, et rien n'empêche qu'elle ait remplacé un anneau.

La particularité des deux petites galeries à jour qui eût exposé les Saintes Espèces à la poussière et à l'humidité a fait douter à M. Deschamps-de-Pas que le vase de Saint-Omer ait été un ciboire

(1) Le Musée d'Amiens possède précisément une de ces colombes. Elle est bien connue et a été souvent publiée ou décrite, notamment par l'abbé Corblet : *Mémoire sur un ciboire du Moyen-Age* dans le *Bulletin monumental*, t. x, 1844, p. 201, et dans la *Revue de l'Art chrétien*, t. II, p. 391 et VII p. 128 etc. Rappelons en passant que, de nos jours encore, à la cathédrale d'Amiens, on conserve le Saint-Sacrement dans une colombe suspendue au milieu d'une gloire au-dessus du maître-autel. Gloire et suspension ne sont, il est vrai, que du XVIII^e siècle, mais l'usage est beaucoup plus ancien. C'est peut-être aujourd'hui la seule église de France où il ait persisté.

destiné à conserver l'Eucharistie. Le nôtre a le même inconvénient ; il en a un autre : c'est l'aspérité produite dans l'intérieur de la coupe par la sertissure du cristal, et qui eût exposé les hosties à être brisées.

Il est probable, comme l'a supposé M. Deschamps-de-Pas, et après lui l'abbé Barraud, que, en admettant que ces vases aient été des ciboires, ils avaient dû renfermer une seconde boîte en cristal ou en métal précieux.

Un ciboire du xiv^e siècle publié par M. Gay dans son *Glossaire archéologique* verbo, CIBOIRE, et dont la forme se rapproche beaucoup de celle de nos ciboires actuels, contient en effet une petite boîte ou capsule à l'intérieur de sa coupe. Au Moyen-Age, on ne conservait que fort peu d'hosties consacrées, et pour le viatique seulement ; il ne fallait donc pas un grand réceptacle pour les contenir. Remarquons que, dans le ciboire de Gay, la capsule tient à la coupe même ; ici il n'y en a pas trace, elle aurait donc été mobile.

Les ciboires de cristal n'étaient d'ailleurs pas rares au Moyen-Age. L'inventaire du duc d'Anjou de 1360 parle d'une « boîte de cristal à mettre pain à chanter (1). » Peut-être ne s'agit-il ici que d'une simple boîte à hosties. En 1419, il est parlé d' « unum vincle cristalis in quo portatur Corpus

(1) De Laborde, *Inventaire du duc d'Anjou*, publié en tête du *Glossaire Français du M. A.* Paris, 1872, in-8°, n° 45.

Christi (1). » Ne serait-ce pas là plutôt un ostensor? Le n° 2060 de l'inventaire des ducs de Bourgogne ne laisse aucun doute: « Une cybole de cristal, garnye d'or, et à l'entour de cinq balais, cinq saphyrs et xxv perles, pesant vii m., ii o (2). » Citons enfin de l'année 1546 un ciboire « de cristal, garny d'argent doré, de perles et roses vermeilles (3). »

Telles sont les raisons qui pourraient permettre de faire de cet objet un ciboire. Comme on le voit, on peut y faire quelques difficultés. A-t-il pu être un reliquaire? C'est possible, bien que la forme soit un peu inusitée et que l'anneau de suspension serait alors difficile à expliquer. On pourrait pourtant trouver dans le vase qui nous occupe une certaine analogie par exemple avec le joli reliquaire de Saint-Junien provenant de l'abbaye de Grandmont et publié dans les *Annales archéologiques* de Didron (4).

On n'a pas oublié la savante dissertation au sujet du *scyphus* ou *coupe* à la suite de laquelle Mgr Barbier de Montault a démontré naguère d'une façon péremptoire que les vases d'Alpais au Musée du Louvre, de la Cathédrale de Sens et d'autres

(1) Invent. anno 1419 ex Tabul. Monast. Montisol. Ducange, verbo VINCLE.

(2) Texier, *Dictionnaire d'Orfèvrerie chrétienne*, verbo CHYBOILLE.

(3) Inventaire des Célestins d'Esclymont. De Laborde *Glossaire français* verbo CIBOIRE.

(4) T. X, p. 35, pl.

n'ont jamais été des ciboires, ainsi qu'on le croyait généralement (1). On ne saurait avoir dans ces sortes de matières trop de circonspection ; je préfère donc laisser indécise la question pour l'objet qui nous occupe, heureux seulement, si j'ai pu faire connaître une pièce d'orfèvrerie de la bonne époque du Moyen-Age, intéressante et inédite.

TRANSLATION

DES RELIQUES DE SAINT WANDRILLE

Par M. RICOUARD.

- Le savant Bollandiste (2) qui fait suivre de notes pleines d'intérêt chacun des chapitres consacrés à la translation et aux miracles de S. Wandrille, dit, à propos des noms de lieu qu'il rencontre dans le texte : « Obscura hujus modi loca indagare « pretium non est. Ce n'est pas la peine de se « mettre en chasse pour si peu. » Que ce genre d'étude sorte du cadre des *Acta sanctorum*, on le comprend, et l'opinion du commentateur est excusable. Mais, de nos jours, la science, quelle que soit la branche qu'elle embrasse des connaissances humaines, ne néglige plus les détails ; brouilles, si l'on veut, mais brouilles qui ont leur impor-

(1) *Bulletin monument.* T. XLVII, 1881, p. 153 et suiv.

(2) *Act. SS. Boll.* T. v. Jul. 22^a, page 286.

tance, puisqu'elles servent à guider le chasseur vers les cantons giboyeux.

De toutes les vies de Saints recueillies par les Bollandistes, il n'en est pas de plus curieuse, au point de vue de la topographie de nos contrées, que celle de S. Wandrille, surtout dans les chapitres qui racontent sa translation et ses miracles. Jamais reliques n'ont parcouru tant de pays divers en fuyant devant la fureur des Normands. Le pieux *feretrum* a visité la Picardie, et c'est pour déterminer les lieux où il a séjourné, ou ceux que son influence salutaire a favorisés, que j'ai entrepris de le suivre dans son itinéraire.

Sanctus Wandregisilus, cognomento Wando (1), S. Wandrille, abbé fondateur du monastère de Fontenelle, ordre de S. Benoît, mourut en 667 et fut enseveli dans l'église de S. Paul, l'une des 26 églises dépendant du monastère. Le corps fut une première fois levé en 704, la cinquième année du règne de l'abbé Baïnus, plus tard évêque de Thérouanne, et déposé dans l'église de S. Pierre, celle de S. Paul tombant en ruines (2).

Ici se place une première observation. Il résulte de la lecture attentive du texte que les 26 églises sont contenues, sinon dans l'enceinte de l'abbaye, du moins dans un cercle dont elle est le centre et dont le rayon s'arrête à une distance relativement

(1) Act. SS. Boll. T. V. Jul. 22^a, p. 266. Au lieu de *cognomento*, la Chronique de Fontenelle dit « *qui et Wando.* »

(2) Act. SS. Ibid. p. 281.

restreinte. On ne doit donc pas confondre ce S^t-Pierre avec le S^t-Pierre mentionné pendant le cours du voyage, à plus forte raison avec S^t-Pierre, l'une des églises d'Abbeville.

En 842 (1), les Normands, après avoir pillé et brûlé l'abbaye de Jumièges, se dirigèrent sur Fontenelle, le couvent le plus riche des bords de la Seine. Une première fois les moines traitèrent avec eux et payèrent six livres pesant d'argent de rançon. Prévoyant de nouvelles incursions, ils songèrent à se mettre à l'abri et quittèrent peu à peu le monastère en emportant ce qu'ils purent de leurs richesses. Il était temps. En 858, à peine les derniers gardiens cheminaient-ils vers les provinces du Nord avec les corps de S. Wandrille et de S. Ansbert, jadis leurs abbés, que les pirates s'abattirent sur l'abbaye et la détruisirent de fond en comble.

Il peut paraître étrange que les moines n'aient pas gagné les pays au-delà du Rhin où fut mis en sûreté le corps de Ste Berthe, ou bien encore les Alpes où le monastère de S. Gall avait ouvert ses portes aux réfugiés de Jumièges, car les Normands ne se bornaient plus à remonter le cours des grands fleuves, la Seine, la Loire, la Gironde ; ils se répandaient un peu partout et il n'était si petite rivière qui n'attirât leurs barques audacieuses. Saint-Omer, Quentovic, Amiens, Saint-Riquier

(1) Chronique de Fontenelle. Spicileg. d'Achery. T. II, p. 284.

(2) La chronique dit « vers 862. »

avaient été pillés et l'ennemi s'aventurait dans l'intérieur des terres (1).

Pourquoi donc s'engager dans un pays aussi exposé que les autres à la dévastation? C'est qu'avant tout il fallait vivre. Or le couvent de Fontenelle possédait dans le Ponthieu et le Boulonnais plusieurs métairies dont il tirait jadis de nombreux et abondants produits, comme on peut le voir, dans la Chronique, par l'énumération qu'en fait l'abbé Ansegise, en 833 (2). Les religieux, réduits aux dernières extrémités par la ruine complète de leur abbaye, trouvèrent tout naturellement abri et subsistance dans ces hameaux obscurs qui ne devaient point tenter l'avidité des hommes du Nord.

Le cortège arrive sur les bords de l'Authie et franchit la rivière sur un pont, en un lieu nommé *Mittispons* (3). Il y est accueilli par la population et par les moines de Fontenelle qui avaient abandonné les premiers le monastère et s'étaient réfugiés dans une propriété de S. Wandrille, appelée *Bladulfi villa*. C'est dans cette métairie qu'on dépose les reliques pour y séjourner. Elle appartenait à Fontenelle (4).

Déterminons d'abord à cette première étape

(1) Depping. Expéditions des Normands. Liv. II. Chap. IV, page 155.

(2) Spicil. de d'Achery. T. II, page 283.

(3) Act. SS. p. 283.

(4) Ad. ipsorum sanctorum prædium quod dicitur Bladulfi villa. Ibid. p. 283, col. 1.

dans le Ponthieu l'emplacement de *Mittispons* et de *Bladulfi villa*.

Mittispons est Nampont, village que l'Authie divise en deux parties, Nampont-Saint-Martin vers Ponthieu, qui est Somme, Nampont-Saint-Firmin en Ponthieu, qui est Pas-de-Calais. Il n'y avait pas d'autre endroit pour traverser la rivière, le gué d'Authie étant trop rapproché de l'estuaire pour qu'il ait été fréquenté par les voyageurs, et nul autre passage favorable n'existant à partir de Dourier. D'ailleurs, selon l'ingénieuse explication de Courtois (1), *Mittispons* et Nampont sont synonymes, et signifient pont du péage. Le mot *Nam*, du verbe flamand *namen*, percevoir, extorquer, s'appliquait comme le mot *maletôte* ou *mautolu*, à tout impôt odieux au peuple. Or *mite*, *miète*, *mied*, en basse latinité, *muta*, *tonlieu*, correspond à *nam*. Ces mots ont persisté dans le flamand moderne où *nampt* signifie argent comptant, et *miet*, salaire. Au Moyen-Age *namp* était le gage, l'intérêt, le prêt; et la ville de Caen possède encore la rue aux Namps qu'habitaient les prêteurs sur gage. De là viennent sans contredit nantir et nantissement.

Bladulfi villa est Bloville, hameau de Boisjean, demeuré bien d'église jusqu'à la Révolution. Il appartenait alors à l'abbaye de Saint-André-au-Bois qui en tirait un revenu évalué à 2,500 livres

(1) Mémoires des Antiquaires de la Morinie. T. XIII. 2^{me} partie, p. 28.

en 1750 et à 5,000 livres en 1783. Il ne reste pas de traces de la transmission de cette propriété d'une abbaye à une autre, des Bénédictins de Fontenelle aux Augustins de Saint-André ; et l'on est réduit à supposer que l'abbaye de Fontenelle ayant tardé près de cent ans à se relever de ses décombres, les rois de France disposèrent de ses biens en faveur des seigneurs qu'ils voulaient s'attacher ; et que ces propriétés revinrent dans la suite, sous forme de donations pieuses, à d'autres ordres ou établissements religieux. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est le récit légendaire du voyage de l'abbé Gérard, de Saint-Bertin, à la cour du duc de Normandie, en 946. Il y venait avec la ferme intention, suivant l'ordre du comte de Flandre, de proposer au duc la restitution des corps de S. Wandrille et de S. Ansbert et la reconstruction du monastère de Fontenelle. Au premier mot de l'abbé, les seigneurs qui entouraient le duc se seraient récriés, trouvant le projet attentatoire à leurs droits, car tous avaient des titres leur concédant un lambeau des dépouilles de l'abbaye. Gérard, si mal accueilli, se serait hâté de s'enfuir et de retourner à Gand avec les précieux ossements, sans avoir pu les réintégrer dans leur premier sépulcre (1).

Reprenons notre itinéraire. On abandonna (on

(1) *Gallia christiana*. T. XI. Col. 158 « Gerardus Broniensis et Gandavensis abbas qui restituendæ quoque Fontanellæ ductus animo in pagum Belvacensem, in villam quæ Reveriscort dicitur corpus sancti Vandregisili detulit. »

ne dit pas quel jour ni pour quel motif) le domaine de Bloville, et les corps saints furent transportés « ad ecclesiam sancti Petri, quæ erat vicina emporiæ Quentovico, et sub ditione eorumdem sanctorum ». St-Pierre, voisin de Quentovic, et propriété de Fontenelle, est donc bien une localité distincte de St-Pierre d'Abbeville. C'est le St-Pierre où S. Josse et ses disciples arrivèrent jadis après avoir franchi l'Authie et dont l'auteur de la vie de S. Josse parle en ces termes : « Veniunt ad flumen quoddam cui nomen est Alteia, in loco qui nuncupatur villa sancti Petri, sicque in pago Pontivo commorantes..... » Voilà que pour déterminer ce St-Pierre, nous sommes forcés de prendre Quentovic pour point de repère, car Quentovic existe encore. L'incursion normande de 843 n'a eu pour but et pour résultat que le pillage, puisque nous sommes en 858. Les pirates se sont retirés avec leur butin sans porter atteinte à la ville et après avoir fait payer rançon aux maisons et aux églises. Ils n'ont rien détruit (1). Or St-Pierre est voisin de Quentovic, port marchand. Si l'on admet qu'Etaples est sur l'emplacement de Quentovic, il est impossible de déterminer ce St-Pierre ; si au contraire nous nous rangeons à l'opinion généralement admise que Quentovic est sur la rive gauche de la Canche et dans le voisinage de St-Josse, nous apportons en faveur de cette opinion un argument nouveau, car St-Josse se divisait en deux parties,

(1) Depping. Expéditions des Normands. L. II. C. II, page 92.

l'abbaye fondée par Judocus, et le village, appartenant à Fontenelle, et dont l'église était et est encore sous l'invocation de S. Pierre. *Villa sancti Petri*, où s'arrêtèrent définitivement les moines bretons et plus tard provisoirement les religieux de S. Wandrille, est donc le St-Josse actuel, autrement dit Saint-Josse-sur-Mer.

Le séjour des saints n'y fut pas, cette première fois, de longue durée. S. Josse vit-il d'un œil jaloux l'affluence des pèlerins venant chercher la santé auprès de la chässe de S. Wandrille et craignit-il de se voir déserté pour des reliques étrangères ? En effet, la légende nous apprend que des malades, qui avaient en vain imploré l'intercession de S. Josse (1), obtinrent la guérison de leurs souffrances en quittant le sanctuaire de l'abbaye pour l'autel de S. Pierre. Quoi qu'il en soit, après cinq jours de repos, il fallut se remettre en route, et l'on se dirigea vers le Boulonnais, où l'on devait trouver d'autres possessions du monastère de Fontenelle.

On arriva « ad prædium Walbodeghem (2), » qui est Wabingham, ancien nom de la commune actuelle d'Outreau. Il en est le hameau central. Sa chapelle, dédiée à S. Quentin, martyr, reçut les corps saints et fut mise sous l'invocation de S. Wandrille ; elle était déjà connue sous ce nom en 1121. A côté de Wabingham était Turbodinghem, autre bien de Fontenelle, aujourd'hui Turbinghem,

(1) Act. SS. page 289. C. 43.

(2) Act. SS. p. 285. D. 18.

ancien hameau d'Outreau, faisant partie du territoire du Portel que l'on a détaché de cette commune.

Ce fut à Wabingham que vécurent pendant quelque temps les fugitifs. Survint-il une alerte dans ce lieu si voisin de la mer, d'où l'on pouvait apercevoir au loin les voiles des Normands ? Le cortège reprit le chemin du sud et revint en 866 à St-Pierre. Au bout de 20 ans, en 885, il gagna le monastère de St-Chéron, près de Chartres (Sancti Carauni in territorio Carnotensi) (1), puis se réfugia dans l'intérieur même de Chartres. Mais hélas ! aucun asile n'était à l'abri des Pirates. Chartres, déjà mise à rançon, était tout aussi en péril que les autres villes du centre de la France. Après trois mois seulement de séjour, la colonie regagna Wabingham, puis Boulogne (2), où les reliques reposèrent en paix jusqu'en 944.

Pendant qu'elles séjournaient dans les diverses étapes qui viennent d'être énumérées, les habitants des villages voisins accouraient autour de leurs chasses, et les malades ou infirmes, dans l'espoir d'une guérison surnaturelle, venaient, selon la coutume, passer la nuit dans l'église qui les abritait. Le récit des miracles dus à leur intercession se prolonge en une proluxe énumération, où les expressions *quidam homo*, *quædam mulier*, *quidam puer*, se succèdent avec une monotone ré-

(1) Act. SS. P. 289. col. 1, 44.

(2) Ibid. P. 293. A. 10.

pétition, mais heureusement pour nous s'accompagnent du nom du lieu d'origine. C'est ce nom qu'il suffira d'étudier, en laissant de côté les miracles qui ne diffèrent que par la nature de la maladie qu'ils guérissent. Déjà MM. Louandre, Longnon, l'abbé Haigneré, et les auteurs qui se sont occupés du Boulonnais et du Ponthieu, ont touché à cette question ; mais la science et la sagacité déployée par eux ne me semblent pas avoir obtenu des résultats satisfaisants. C'est ce qui m'autorise à proposer à mon tour une solution nouvelle à la difficulté toujours pendante ; et ce me sera un grand honneur, si je ne trouve pas mieux, d'avoir osé me mesurer avec de si savants contradicteurs.

Il faut faire observer tout d'abord que les écrivains des ix^e et x^e siècles qui ont écrit en latin, faute de langue faite, se sont trouvés aux prises avec des noms de lieu appartenant à l'idiome tudesque. Les suffixes *hove*, *hem*, *zeele*, n'étaient pas encore devenus *hamus*, *hova*, *sala*, en revêtant la forme latine, et le moine neustrien, n'en connaissant pas encore la nuance distinctive, les supprimait et les remplaçait par leurs synonymes plus ou moins exacts, *prædium*, *patrimonium*, *fundus*. Pour les autres mots d'origine saxonne ou flamande, il trouvait quelque correspondant latin, d'un sens analogue, et rappelant le plus possible le mot qu'on voulait lui faire traduire. *Hem*, *ingham*, *zeele*, etc., sont souvent pris l'un pour l'autre, et de plus ils sont quelques fois accom-

•

pagnés de *villa* ou de *prædium*, comme si celui qui les emploie ignorait qu'il commet un pléonasme. Souvent encore ils sont remplacés par *eium*, succédané de *iacum*, qui implique l'idée de domaine. Ces observations fournissent, comme on va le voir, la clef de certains noms restés inconnus, malgré toutes les recherches auxquelles ils ont donné lieu.

De prædio Flammis. — Si l'on met *zeele* à la suite de *Flammis* pour remplacer *prædium*, on a *Flamezeele*, *Flamerzeele*, aujourd'hui Framezelle, commune d'Audinghem. Ce lieu, nommé Flemis dans un acte de 1208, serait situé, d'après l'abbé Haighneré, entre Nesle et Neufchâtel (1). Mais la variante du nom dans la Vie des Saints de D'Achery et Mabillon, fournit, en même temps que *Heringerim*, la forme *Flamissila*. Cet *Heringerim* que l'abbé Haighneré attribue, sous réserves, à la Herenguerie, Leringry, Eringry, commune de Condette, est la villa Heringhem de la vie de S. Wandrille, c'est-à-dire, en remplaçant *Hem* par *Zeele*, *Haringzelle*, commune d'Audinghem, voisin de Framezelle.

A cette commune d'Audinghem je rattache encore un autre hameau — *de patrimonio Luceio* (2) — qui pour moi est Locquinghem.

On peut conclure de la réunion de ces trois noms de hameau que le village d'Audinghem avait une

(1) L'Abbé Haighneré. Dictionnaire topographique de la France, pages 155 et 174.

(2) Act. SS., page 204. 15.

métairie de Fontenelle, ou que les moines y avaient trouvé un abri pour quelques-uns d'entre eux, car les miracles sont d'autant plus fréquents et explicables que ceux qui en sont l'objet professent une foi vive dans les mérites du saint, foi entretenue par la prédication et la vénération locale.

De villa cui vocabulum est Lucus (1). — Le latin *lucus* traduit absolument le flamand *loo*, orthographié le Lot dans les cartes et le cadastre. C'est le Lot, commune de St-Josse, le *locus* donné au monastère de St-Josse par le duc Haymon.

Agrona. — Est l'*Aigrone* de 990, au diplôme du roi Hugues; l'*Ariona* de 1042, au diplôme du roi Henri pour St-Sauve de Montreuil (2); l'*Arona* de 1110, aux miracles de S. Angilbert; l'*Ayron* de l'auteur anonyme de la vie de S. Josse. C'est Airon-Notre-Dame.

Wachone Villare est, de l'avis de tous, Le Wast, canton de Desvres. — Que l'on me permette de m'étendre davantage sur trois noms introuvables jusqu'ici et que j'essaie de déterminer au moyen d'arguments dont je ne garantis pas absolument la valeur. Ce sont *Diglitis in pago Pontivo* (3), *Hrosam in pago Pontivo* (4), *Amaniacio in pago Tervanense* (5).

(1) A. SS. p. 288. 38.

(2) Gallia christiana.

(3) A. SS. p. 287. 30.

(4) A. SS. p. 286. 23.

(5) A. SS. p. 288. 41.

Diglitis, étant dans le Ponthieu, ne peut être devenu le *Diletas* qui figure dans la charte du roi Henri pour S. Sauve, Ce *Diletas* est Delettes qui faisait partie du pays de Thérouanne. Il faut chercher *Diglitis* dans le Ponthieu proprement dit entre la Canche et l'Authie, dans le voisinage de Bloville et de St-Josse, l'enfant sourd-muet ayant recouvré l'ouïe et la parole à St-Josse, dans l'église de St-Pierre. Je propose de le placer au hameau de l'Eguille, que sa situation sur une éminence a fait nommer en 1226 Mons de l'Aguille, en 1240, Mons de Laguille (1). C'est une pure hypothèse, basée sur ce fait, que le T ou le D, dans certains noms, ont disparu pour faire place à LL sans mouillure : *Egidius*, Gilles, et qu'en général les noms en *itis* et *idis* prennent une terminaison analogue : *Millidis*, Milles, *Berthildis*, Bertille. Peut-être l'Eguille n'est-il qu'un Mons *Aculei* comme les Aiguillons, si nombreux en France. Aussi le champ demeure-t-il libre à toute nouvelle interprétation de *Diglitis*.

Hrosam in pago Pontivo. — Le miraculé part de *Hrosam* au milieu de la nuit et arrive à Walbodeghem « hora vespertina diei. » Il a donc fourni une longue course de près de 18 heures ; cela suppose une localité du Ponthieu proche du cours de l'Authie et, peut-être au-delà. Si nous restons en deça de la rivière, le lieu peut être identifié à Groffliers. Ce nom, d'origine théotisque, se compose,

(1) Titres originaux de l'Abbaye de St-André-au-Bois.

d'après Courtois (1), du suffixe *fliers* qui vient de *vliet*, représentant l'idée de courant d'eau, et du radical *grau* signifiant tringne, echau. Or H de *Hrosam*, comme de tous les mots de même origine, devait se prononcer primitivement avec une intonation gutturale qui se rapproche du Ch, du K ou du C adouci, et qui tient le milieu entre le Ch et le G. *Hrosam* était donc *Grosam* ou *Crosam*. Avec le G, ce serait donc Groffliers, le ruisseau de l'échau et le lieudit Les Graveaux donnerait bien le sens du radical. Avec *Crosam*, on peut supposer avoir affaire au Crotoy, et la distance évaluée à 18 heures de route pourrait faire pencher la balance en faveur de cette localité.

Quant au troisième nom, *Amaniaco in pago Tervanense*, il veut qu'on le discute au plus près. Le texte porte : « Quidam homo, nomine Radui-
« nus, de pago Tarvannensi et villa vocabulo
« Amaniaco. »

M. Longnon, au cours de l'étude qu'il a publiée sur les *Pagi Bononensis et Tervanensis*, dans le but d'en déterminer les limites au moyen des noms de lieu (2), place *Amaniaco* à Mencas, canton de Fruges. Il est impossible de partager cette opinion qui heurte toutes les règles admises. Jamais la désinence *iacum* n'a donné une autre terminaison française, dans les régions du nord que celle de *y*

(1) Mémoires des Antiquaires de la Morinie. T. XIII, 2^e partie, page 27.

(2) Aug. Longnon. Études sur les Pagi de la Gaule, pp. 25 à 52.

où *ay*. De *Amaniaco* devait sortir Amagnay ou Amagny, qui n'existe pas dans le pays de Thérrouanne, même sous une forme défigurée. Mencas n'a pas d'autre origine que Makensac, qui a été le nom d'une seigneurie enclose dans l'enceinte d'Aire-sur-la-Lys.

Il faut donc que *Amaniaco* soit le produit d'une lecture fautive, comme il y en a tant dans Martène, D'Achery et Aubert le Mire. Je propose de lire *Amairiac* ou *Ameriac*, vu que M précédant R, même quand il en est séparé par une voyelle, appelle forcément le B, comme dans les mots usuels, *numerus*, nombre, *camera*, chambre, ou dans les noms de lieu *Lumeres*, *Lumbres*, *Sumerlis*, *Sombres*, etc.; *Amairiac* est devenu *Ambriac*, d'où le nom actuel du village d'Embry, canton de Fruges, qui est bien dans le pays de Thérrouanne.

Si Embry est l'*Amaniac* en question, il est impossible que le miracle relaté dans la chronique n'ait pas ému les habitants du village dont le miraculé était le compatriote. Des fidèles ont dû vouloir perpétuer le souvenir de l'intercession du saint par quelque marque apparente de leur reconnaissance, car il est de tous les âges et de toutes les religions d'élever, en pareille circonstance, une statue, une croix, un édifice qui reçoive les prières et les *ex-voto*. Or Embry a son hameau dit de St-Wandrille autour d'une chapelle dédiée au bienfaiteur.

A propos de cette chapelle et du culte de S. Wandrille répandu dans la contrée, et avant d'entreprendre le récit de la seconde translation de

944, il est bon de trancher deux questions incidentes, qui ont donné lieu à toute une série d'erreurs.

S. Wandrille a-t-il habité ou visité de son vivant la ville de Théroutanne et ses environs, et quels ont été ses rapports avec S. Omer, évêque des Morins ?

Son corps a-t-il été déposé pendant vingt ans dans l'abbaye de femmes de Blangy ?

Tout le pays sur la frontière du Boulonnais, St-Michel, Rimboval, Embry, jusqu'à Coupelle-Vieille, qui a aussi sa chapelle de St-Wandrille, professent pour ce saint une vénération particulière. On a expliqué ce fait en disant que le saint abbé avait séjourné à Embry et fondé un oratoire à Rimboval en 646 : qu'à cette époque ce village portait le nom de St-Wandrille et qu'il n'a pris celui de *Raimbaldi vallum* qu'au x^e siècle. L'auteur a confondu Raimboval et le hameau de St-Wandrille qui est sur Embry : il y a voisinage et non pas connexité entre les deux localités.

D'ailleurs l'auteur de cette assertion (1) n'indique pas les sources où il a puisé ces renseignements ; et quel fond peut-on faire sur eux ? Il fait de S. Wandrille un abbé de Port-au-Pec, qui meurt en 671. Port-au-Pec, *Portus Alpicensis*, près de St-Germain-en-Laye, n'a jamais été le siège d'une abbaye et n'a été donné au couvent de

(1) Dictionnaire Hist. et Arch. du Pas-de-Calais. Montreuil, p. 141 et 170.

Fontenelle, par Childebert II, que sous Baïnus, vers 704, 37 ans après la mort de S. Wandrille (1). Le saint est mort à Fontenelle même le xi des Calendes d'août 667 (21 juillet), et c'est à Fontenelle et à Rouen, jamais ailleurs, que le biographe nous le montre vivant et agissant.

Quand il vint à Rouen visiter Audoenus, ou S. Ouen, évêque de cette ville, il avait pris le froc à Montfaucon, séjourné au monastère d'Elisgangium ou de St-Ursicinus (St-Ursitz en Franche-Comté), puis, dix années durant, habité celui de St-Romain (2). Il n'était encore qu'un simple moine : mais comme, en cette qualité, il pouvait, dans l'espace d'un an, devenir sous-diacre, diacre et prêtre, il passa rapidement par tous les degrés du sacerdoce que lui imposa, malgré sa résistance, la volonté de S. Ouen. L'évêque le retint, autant qu'il le put, *in urbe* (ce qui évidemment veut dire dans la ville de Rouen), essayant de le détourner de son projet de se retirer à la campagne pour y fonder une abbaye.

Ce qui a pu faire croire au séjour de S. Wandrille dans le pays de Thérrouanne, ce sont les termes des *Acta sanctorum* affirmant qu'il a été ordonné prêtre par S. Omer, évêque de Thérrouanne. « S. Ouen lui fit gravir les degrés du « sacerdoce par les mains du seigneur Omer.....

(1) Mabillon. Act. SS. Ord. Bénéd. II. p. 604, notes.

(2) St-Romain-de-Roche (Jura). Act. SS. p. 257. 20.

(3) Act. SS. Sept. III. Vie de S. Omer.

« Ce fut S. Ouen qui lui conféra les ordres mineurs, le fit diacre et voulut que ce fût Omer qui lui donnât la prêtrise. » Peu de temps après, « sur l'ordre du bienheureux évêque Audoenus, il fut consacré prêtre par le vénérable Audomarus, évêque de la ville de Théroüanne. » S. Ouen est qualifié de *præsul*, S. Omer de *pontifex*, et la phrase suivante est celle-ci que je transcris littéralement : « *Quamobrem præfatus gloriosus præsul in urbe secum perpetim retinendum censuit.* » Il est clair que *præfatus gloriosus præsul* s'applique à S. Ouen et que *in urbe* signifie la ville de Rouen, et non la ville de Théroüanne, sinon l'on aurait répété *pontifex* au lieu de *præsul*. Admettons donc que S. Wandrille a été ordonné par S. Omer, bien que la vie de S. Ouen n'en dise rien, pas plus que la Chronique de Fontenelle ; admettons aussi que S. Ouen, ayant en ce moment S. Omer pour hôte, a voulu lui faire honneur en lui déléguant pour un jour ses pouvoirs, et reconnaissons qu'il n'y a pas eu nécessité pour S. Wandrille de faire le voyage de Théroüanne pour réclamer les bons offices de l'évêque des Morins. Il n'a donc pas séjourné à Embry et n'a pas fondé d'oratoire à Raimboval, dont les églises sont sous le vocable de S. Omer.

On a attribué à l'abbé ce qui a probablement été exécuté par ses moines, deux cents ans après, quand ils ont abandonné Fontenelle.

On ne peut accorder plus de créance à la légende qui fait séjourner vingt ans les saints de Fontenelle au monastère de Blangy. Elle contredit

avec trop d'assurance le récit de la translation composé par l'un des moines qui accompagnaient les reliques. Il peut se faire que tous les moines chassés de leur abbaye se soient dispersés ça et là, en quête de leur subsistance, et que les religieuses de Blangy en aient accueilli quelques-uns dans leur domaine, notamment à Coupelle-Vieille, qui en faisait partie. Cela expliquerait suffisamment la popularité du culte de S. Wandrille dans ce village et aux environs ; mais rien n'autorise à affirmer que les châsses ont été conservées dans le sanctuaire du couvent avant d'être mises en sûreté à Boulogne. En effet, il suffit de lire sans parti pris le texte de la vie de Ste Berthe (1) pour y voir que les moines furent reçus par l'abbesse Hersendis « cum omni caritatis humanitate. » Ce n'est point avec des sentiments de charité, de pitié, de commisération qu'on eût accueilli les saintes reliques ; et l'expression « contigit quosdam monachos de « suo fugere monasterio » s'applique exclusivement à quelques moines détachés du noyau principal, la communauté entière n'ayant pu trouver abri et subsistance dans le même lieu. D'ailleurs les deux saints n'apparaissent dans la légende qu'une seule fois, au moment où l'homme, devenu muet pour avoir battu sa mère un dimanche, voit en esprit Ste Berthe, donnant la main à S. Ansbert et à S. Wandrille, descendre avec eux de l'autel pour guérir le pêcheur repentant.

(1) Mabillon. T. III, 455, *Miracula et Translatio Sæ Berthæ ex Mss Blangiacensis monasterii.*

Cela éclairci reprenons notre voyage.

Les saints ont donc trouvé à Boulogne un refuge assuré grâce aux murailles de la ville, mais ce repos ne dura que jusqu'en 944. C'était l'époque où Arnould, dit le Pieux, comte de Flandres, accaparait, *per fas et nefas*, toutes les reliques des saints du Ponthieu et bien d'autres encore. C'est ainsi que, pour enrichir ses églises de Flandre et s'assurer les faveurs du ciel, il prit d'assaut la ville de St-Valery et passa les habitants au fil de l'épée afin d'enlever à l'abbaye le corps de son patron. Il dépouilla Centule de la châsse de S. Riquier, l'abbaye d'Auchy du corps de S. Sylvin, le Prieuré de Renty des restes de S. Bertulphe, etc. La chronique d'Iperius nous montre toutes ces chasses figurant à St-Omer dans une procession générale. Les saints de Fontenelle ne pouvaient échapper à l'avidité d'Arnoul. Aussi donna-t-il mission à Gérard, abbé de Brogues, celui qui pendant trois ans avait été abbé de St-Bertin et avait, avec une rigueur implacable, rappelé les moines au respect de la règle, d'aller quérir à Boulogne les dépouilles enviées. En présence d'un véritable corps d'armée composé de moines et de gens de guerre, l'évêque des Morins, Wicfried, dut se soumettre, bien à contre-cœur ; il n'en fut pas de même du peuple boulonnais. Voici, selon l'expression du chroniqueur, que l'on voit accourir les gros bourgeois pêle-mêle avec la foule innombrable du vulgaire. C'est une véritable émeute en tête de laquelle marche Etienne le Chefcier, Stephanus

Capicerins (1). Le bruit a couru dans la ville qu'on en veut à S. Wulmer, qu'on a l'intention de déposer Boulogne de son saint le plus vénéré. L'évêque lui-même, se sentant appuyé, élève la voix et crie au sacrilège. On dut, pour calmer l'agitation populaire et convaincre les incrédules, ouvrir le tombeau du saint qu'ils croyaient déjà disparu. L'abbé Gérard profita de la circonstance pour s'approprier deux des ossements, *occulto beneficio*. Enfin, comme on ne pouvait résister à l'ordre du maître, S. Wandrille et S. Ansbert, mis dans des caisses à dos de cheval, furent emportés en Flandre, en même temps qu'une incroyable quantité d'autres reliques, dont l'énumération, sorte de chant de triomphe des nouveaux possesseurs, remplit deux colonnes de l'in-folio des Acta sanctorum. Ce fut un véritable pillage, exécuté avec un impudent sang-froid.

Cependant, tant était grand le respect des choses saintes, le clergé boulonnais et le peuple accompagnèrent le cortège jusque « ad montem qui dicitur Wonesberg (2) ». On a supposé que ce lieu était sur l'emplacement actuel d'Audembert ; sans réfléchir que ce point est trop éloigné. Le fait que les prêtres et la foule suivirent les reliques à une certaine distance de la ville, en chantant les louanges du Seigneur, démontre que cette distance n'a pu être considérable. En sortant de Bou-

(1) A. SS. p. 296. 24.

(2) A. SS. pages 34, 35 et Seq.

logne dans la direction du Nord, on s'élève par des pentes rapides vers des hauteurs assez marquées pour mériter le nom de Berg, c'est-à-dire montagne. Or sur la route de Calais existe une de ces hauteurs d'où jaillissent de nombreuses sources. On ne peut hésiter à y placer Wonesberg, le nom ancien de source étant Wonen. Il a son analogue dans Bonesberg ou Buenenberg, à l'est de Boulogne, devenu par corruption Montlambert, et qui signifie le mont de Boulogne dont le nom tudesque est *Buena*. Wonesberg est donc situé sur le territoire de Boulogne.

Après moins d'une journée de marche, on arrive « ad villam quam dicunt Weretham quæ est sita juxta mare, » et où les voyageurs furent témoins d'une tempête. Ce n'est donc pas à Frethun, comme on l'a dit, village à l'intérieur des terres, ce ne peut être qu'un des hameaux situés sur la côte entre Wissant et Calais, tels que Waringthun ou Waringzeelle, dépendances d'Audinghem. On franchit ensuite « alveum Neunam », le *Newena* de la Chronique d'Andres, c'est-à-dire le Nieulet, cours d'eau dont on s'est servi pour le canal de Guines à Calais. De l'autre côté de la rivière se présente Arnoul, le glorieux marquis, l'esprit troublé, le visage contristé. Il a des remords. On vient de lui dire que la spoliation dont il s'est rendu coupable attirera quelque calamité sur lui et sur sa ville de Boulogne. Mais l'abbé Gérard, qui ne partage pas ses scrupules, combat les embûches de l'esprit malin et persuade au comte de ne pas

prêter l'oreille à de vains bruits répandus dans le peuple. On poursuit donc son chemin et la station suivante est « ad villam vocabulo Ogiam » où l'on reconnaît sans peine le village d'Oye. Enfin les saints de Fontenelle quittent le Calaisis et visitent successivement *Bergam* (Bergues), *Atrécias* (Aërtryck), *Bruzias* (Bruges), *Gandavum* (Gand), pour s'arrêter définitivement dans le monastère du Mont Blandin.

Mais, là encore, ceux qui avaient échappé à la fureur des Normands, ne trouvèrent pas le repos et la sécurité que leur avait mérités une telle odyssee. Les ossements de S. Wandrille et S. Ansbert furent profanés et jetés au vent par les hérétiques pendant les troubles religieux du xvi^e siècle. Il ne resta de ces reliques qu'un bras de S. Wandrille qui avait été restitué (par pitié, dit Depping (1) au monastère de Fontenelle.

En dehors de la question des noms de lieu, il y a plusieurs observations à relever dans les textes qui ont servi à cette étude, textes qui pour la première partie, sont du ix^e siècle. Et d'abord l'existence d'un *Pagus Sucvus* (2), distinct du *Mempiscus* et du *Tarvannensis*, qui s'étendait de Gravelines à Ostende, peut-être même à Anvers, débris authentique du *Littus saronicum*. Là se trouvait Loon, cité dans le cartulaire de S. Bertin. En second lieu, la preuve que dès cette époque la Canche

(1) Depping, Expéditions des Normands I. II. Ch. II. p. 155.

(2) A. SS. p. 285. 20.

séparait exactement le Ponthieu du Boulonnais. et que ce dernier territoire avait déjà les mêmes limites du côté du pays de Thérouanne.

On y voit en outre que le serf d'un seigneur ou d'une abbaye n'était pas toujours, selon l'expression habituellement employée, attaché à la glèbe, c'est-à-dire forcé de résider sur les domaines du maître. Cela résulte clairement de cette phrase :

« Quidam homo, nomine Vandalgarius et soror sua, nomine Gisleberta, de pago Pontivo et fundo Bladulfi villa, pertinens ad monasterium sancti Mauricii. » Voilà deux serfs, frère et sœur, qui habitent Blauville sur les terres de Fontenelle, et qui, au dire de certains historiens, n'auraient pas dû quitter le territoire de Verton qui était la propriété de l'abbaye de St-Maurice-en-Valais.

Enfin, dernière conséquence à tirer de la lecture des *Acta sanctorum*, c'est que les noms des hameaux sont aussi anciens que ceux des villages, et que ces noms durent encore et n'ont subi que peu de modifications depuis le ix^e siècle jusqu'à nos jours. J'y trouve la confirmation de l'opinion que j'ai toujours professée, que les villages celtes ou gaulois n'ont pas changé d'emplacement et que les générations successives y ont vécu sous les dominations Romaine, Neustrienne, Ostrasienne, en se transmettant, défigurés par le temps ou revêtus de la forme chrétienne, mais néanmoins tenaces et incrustés, les usages barbares et les traditions polythéistes.

Et voilà les raisons qui m'ont invité à protester

contre la sentence du Bollandiste « *Obscura hujus modi loca indagare pretium non est.* »

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 1^{er} TRIMESTRE DE 1889.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1^o Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur. Tomes I. II. III et IV. par M. A. de Beauchamp. — 2^o Bulletin des bibliothèques et des archives. 1888. n^o 2. — 3^o Journal des Savants. Décembre, 1888. Janvier et février 1889. — 4^o Itinéraires de Philippe-le-Hardi et de Jean-sans-Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419) recueillis et mis en ordre, par M. Ernest Petit. Paris, Imprimerie Nationale. 1888. — 5^o Remontrances du Parlement de Paris au XVIII^e siècle, publiées par M. Jules Flammarion. Tome I. Imprimerie nationale. 1888. — 6^o Revue historique, 14^e année, janvier-février, mars-avril, 1889. — 7^o Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques. 1888. N^o 2. — 8^o Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par MM. de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis. 4^e livraison. Imprimerie nationale. 1888. — 9^o Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes, par M. J. Roman. — 10^o Collection des anciens alchimistes Grecs, publiée par M. Berthelot. 3^e et 4^e livraisons. — 11^o Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny. Tome IV. Documents inédits sur l'histoire de France. Par MM. A. Bernard et A. Bruel. — 12^o Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1889, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. — 13^o Revue des Études Grecques. Tome I. n^o 4. octobre-décembre 1888.

II. Préfecture de la Somme.

1^o Procès-verbaux du Conseil-Général de la Somme. Année 1888. — 2^o Rapports présentés au Conseil-Général. Session de 1888. — 3^o Inventaire sommaire des archives départementales. Tome II. Archives civiles. Par M. Georges Durand, archiviste de la Somme.

III. Les Auteurs.

1^o Les plombs des draps de Béthune, par L. Dancoisne. Arras. Repessé-Crépel. 1888. — 2^o Monnaie mérovingienne de Douai, par le même auteur. — 3^o Valerandi Varanii de Gestis Joannæ virginis Francæ egregiæ bellatricis. Poème de 1516 remis en lumière, analysé et annoté par E. Prarond. Paris. A. Picard. 1889. Imprimé chez Delattre-Lenoël. — 4^o Trois poèmes de Valerand de la Varanne, publiés par E. Prarond. Paris. A. Picard 1889. — 5^o Comment la Russie et la Perse peuvent anéantir l'influence anglaise en Asie, par le baron de Septenville, Paris. 1863. — 6^o Le Portugal et l'unité Ibérique par le même auteur. Paris. Dentu. 1873. — 7^o Découvertes et conquêtes du Portugal, par le même auteur. Paris. Dentu. 1863. — 8^o Etude historique sur le marquis de Pombal, par le même auteur. Bruxelles. Weissenbruch. 1868. — 9^o Victoires et conquêtes de l'Espagne, par le même auteur. Paris. Sartorius. 1862. — 10^o Histoire héroïque et chevaleresque des Alphonse d'Espagne, par le même auteur, avec une préface par M. Gourdon de Genouillac Paris. Martin. 1879. — 11^o Fastes militaires et maritimes du Portugal, par le même auteur. Paris. Martin. 1879. — 12^o Monseigneur Renouard, évêque de Limoges, par M. Charles Salmon. Amiens. Rousseau-Leroy. 1888. — 13^o Le tombeau des saints martyrs Fuscien, Victorin et Gentien à Sains, par le même auteur. Amiens. Rousseau-Leroy. 1887. — 14^o Notice sur le Plessier-Rozainvillers, par M. l'abbé Marchand, curé d'Airaines Abbeville. Imprimerie du Cabinet Historique de la Picardie et de l'Artois. — 15^o Les Châtelains de Beauvais, par M. le V^{te} de Caix de Saint-Aymour. Beauvais. D. Pérc. 1888. — 16^o Les souterrains refuges de Naours. Par M. l'abbé Danicourt, curé de Naours. — 17^o La vie de Monseigneur Danicourt, évêque d'Antipheilles. Par le même auteur. Paris. Poussielgue. 1889. — 18^o Simples notes historiques et administratives sur la commune de Malpart. Par M. Léopold de Bracquemont. Montdidier. Allart. 1889. — 19^o Index alphabétique et topographique du commerce épistolaire de Galilée. Par Antonio Favaro. Florence. 1889. — 20^o Les Trudaine. Par Ernest Chauvillier. Arcis-sur-Aube. Léon Frémont. 1884. — 21^o Le chevalier de Sinceny et le commandeur de Chauny. Par M. le C^{te} de Galametz. Arras. P. M. Laroche. 1888.

IV. Sociétés françaises.

1^o Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer.

Octobre à décembre 1888. — 2° Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres. Nos 39 et 40. — 3° Journal de la Société d'agriculture de Compiègne. Décembre 1888, janvier et février 1889. — 4° Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie. Tome xxvii. — 5° Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. 18° livraison. — 6° Revue de l'histoire des religions, sous la direction de M. Jean Réville. Tome xviii. Nos 2 et 3. — 7° Bulletins et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Tome xviii. — 8° Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie. Octobre à décembre 1888. — 9° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. 4°, 5° et 6° livraisons. — 10° Bulletin historique et archéologique du Périgord. Tome xv. 6° livraison. Tome xvi. 1° livraison. — 11° Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure. Tome vii. 3° livraison. — 12° Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires. 3° série. Tome ii. — 13° Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletins et mémoires. Tome xvi. Bulletin n° 1. Février 1889. — 14° Bulletin de la Société Dunoise. N° 79. — 15° Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze. Tome x. 4° livraison. — 16° Revue Savoisienne. Publication de la Société florimontane. Janvier, février, mars, avril 1889. — 17° Bulletin du Comice d'Abbeville. Janvier, février et mars 1889. — 18° Mémoires de l'Académie de Dijon. 3° série. Tome x. — 19° Société linnéenne du Nord de la France. Tome ix. Nos 196, 197, 198 et 199. — 20° Bulletin-Journal de la Société centrale d'agriculture, horticulture et acclimatation des Alpes-Maritimes. N° 12. Décembre 1888. Nos 1, 2 et 3. 1889. — 21° Bulletin de la Société académique de Brest. 2° série. Tome xiii. — 22° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Tome xxiii. — 23° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Série in-8°. N° 2. 1888. — 24° Annuaire de la Société française de numismatique. 1888. — 25° Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire. Tome lxxviii. — 26° Société de statistique de Marseille. Tome xlii. 2° partie. — 27° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. Octobre à décembre 1888. — 28° Bulletin de la Société d'agriculture, du commerce et de l'industrie du Var. Novembre et décembre 1888. — 29° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. Novembre 1888. — 30° Société des Antiquaires de France. 5° série. Tome

viii. — 31° Bulletin de la Société des Antiquaires de France. 1887. — 32° Bulletin de l'Académie delphinale. 4° série. Tome i. — 33° Bulletin de la Société historique de Compiègne. Tome vii. — 34° Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. 1888. — 35° Société de géographie. Bulletins. 7° série. Tome ix, 3° et 4° trimestres, 1888. Comptes-rendus. Nos 15, 16 et 17, 1888. Nos 1, 2, 3, 4 et 5 1889. — 36° Revue historique et archéologique du Maine. Tome xxiv. Année 1888. 2° semestre. — 37° Bulletin de l'Académie du Var. Nouvelle série. Tome xiv. 2° fascicule. — 38° Annales de la Société académique de Nantes. Tome ix. 6° série. 2° semestre. — 39° Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche. vii° et viii° volumes. — 40° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 4° trimestre 1888. — 41° Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard. xix° volume. — 42° Mémoires de la Société archéologique de Tourraine. Série in-4°. Tome iii°. Mélanges d'art et d'archéologie par M. Léon Palustre. — 43° Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Tome xvi°. 1888.

V. Sociétés étrangères.

1° Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen. Jahrgang 1888. Hannover. — 2° Revue belge de numismatique. 45° année. 1° livraison. Bruxelles. 1889. — 3° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. Part ii. 1888. — 4° Atti della reale Accademia dei Lincei. Serie quarta. Volume iv. Fasci. 6, 7, 8, 9 et 10. 1888. — 5° Commission impériale d'archéologie de Saint-Petersbourg. Matériaux pour l'archéologie russe. Antiquités sibériennes. Tom i. Livraison 1°. Avec une carte, 6 planches chromo. et 22 gravures sur bois. 1888. — 6° Académie d'archéologie de Belgique. Bulletin. 4° série des annales. Tome xvi. — 7° Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. xliii. 4° série. Tome iii. — 8° Annales du Cercle archéologique d'Enghien. Tome iv. 1° livraison. — 9° Messenger des sciences historiques. Gand. Année 1888. 4° livraison. — 10° Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg. Tome xxxii. Nos 2, 3 et 4. — 11° Anzeiger des germanischen Nationalmuseums. ii. Band, 2. Heft. Jahrgang 1888. — 12° Mitteilungen aus dem germanischen Nationalmuseum. ii. Band, 2. Heft. Jahrgang 1888. — 13° Katalog der im germanischem Museum bef indlichen deutschen kupferstiche

des xv. Jahrhunderts. Nuremberg. — 14° Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles. Tome III. 4° livraison. — 15° Annales du Cercle archéologique du pays de Waas. Tome XII. 1^{re} livraison. Février 1889. — 16° Annales de la Société archéologique de Namur. Tome XVIII. 1^{re} livraison. 17° Société provinciale des arts et sciences d'Utrecht. Aanteekeningen van het verhandelde in de sectie-vergaderingen van het Provinciaal Utrechtsch Genootschap. Verslag van het verhandelde in de algemeene vergadering van het Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. 26 juin 1888.

VI. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, Semaine religieuse du diocèse d'Amiens, sous la direction de M. le chanoine Vitasse. Nos 915 à 927. — 2° Gazette médicale de Picardie, publiée par la Société médicale d'Amiens. Janvier, février, mars 1889.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

ANNÉE 1889. — 2^{me} TRIMESTRE.

Funérailles de M. Alexandre Hesse.

Le 9 avril 1889 à 10 heures du matin, les membres de la Société des Antiquaires de Picardie, convoqués par la famille, se réunirent en grand nombre pour assister aux obsèques de M. Alexandre Hesse, ancien conseiller général, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien président et membre titulaire résidant de la Société (1). De la maison du défunt située rue des Augustins, le cortège se dirigea vers la cathédrale où fut célébré un service solennel. Le deuil était conduit par les fils de M. Hesse, accompagnés de M. le chanoine Duval. M. Durand, président de la Société des Antiquaires de Picardie, M. Adalbert de Francqueville, conseiller général, M. le marquis de Pissy et M. Au-

(1) Décédé dans la nuit du 6 au 7 avril.

guste du Bos tenaient les coins du drap mortuaire. De nombreuses notabilités amiénoises suivaient le convoi funèbre, désireuses de rendre un dernier témoignage d'affection et de regret à l'homme de bien qui venait d'expirer. A la gare du Nord, où fut conduite la dépouille mortelle de M. Hesse, le président de la Société des Antiquaires, M. Durand, prononça les paroles suivantes :

MESSIEURS,

C'est avec la plus vive émotion que je viens, au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, dire un dernier adieu à notre regretté collègue, et exprimer à sa famille combien la Société tout entière s'associe à sa légitime affliction.

Né à Amiens le 6 décembre 1807, Alexandre Hesse fut dès 1828 nommé juge auditeur à Laon. En 1848, il était élu conseiller d'arrondissement pour le canton de Gamaches, et fit partie du Conseil général de la Somme de 1852 à 1871. En 1874, il reçut la décoration de la Légion d'honneur, digne récompense de ses travaux et de ses services.

L'attrait irrésistible qui poussait M. Hesse vers les études historiques, car il savait que rien n'est plus propre à nous guider dans le siècle présent que l'expérience du passé, l'attira bientôt dans notre Société, dont il fut élu membre titulaire résidant le 11 juillet 1865. Il ne cessa dès lors de s'intéresser à nos travaux et de prendre une part active à nos séances. Cinq ans plus tard, vous le

nommiez votre président pour 1870, fonctions que les circonstances de cette douloureuse époque lui firent garder deux ans sans réélection. Il ne contribua pas pour peu à l'heureuse issue des longues et pénibles négociations qui précédèrent la cession du Musée de Picardie à la ville d'Amiens.

C'est aussi en 1870 qu'il fit paraître un important ouvrage, plein d'érudition, sur l'*Administration provinciale et communale en France et en Europe de 1785 à 1870*.

Nommé président une seconde fois pour l'année 1874, il lut dans la séance publique de cette année un remarquable aperçu sur l'importance des études historiques.

Telle a été, en quelques mots, la carrière de notre collègue, qui nous laisse du moins l'exemple de longues et pourtant trop courtes années utilement employées. Par l'élévation de son caractère, un profond sentiment religieux, son habileté et son dévouement dans les affaires publiques, une solide érudition, les traditions d'honneur de sa famille, son abord bienveillant, M. Hesse commandait l'estime et le respect. C'était un homme de bien.

Le lendemain 10 avril, l'inhumation eut lieu à Maisnières, canton de Gamaches, dans la sépulture de famille. M. Poujol de Fréchencourt, au nom de la Société, adressa un dernier adieu à notre regretté collègue.

Séance ordinaire du 9 avril 1889.

Présidence de M. DURAND, président.

Sont présents : MM. Antoine, Crampon, Darsy, Duhamel, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Hénocque, Josse, Leleu, de Louvencourt, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux et Salmon, membres résidants, M. l'abbé Hareux et M. l'abbé Marle, membres non-résidants.

MM. l'abbé De Cagny et Pinsard se font excuser.

— M. le Maire de la ville d'Amiens adresse à la Société une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui demande à la municipalité des photographies des objets d'archéologie les plus remarquables que possède le musée de Picardie. Le conseil municipal n'ayant pas de fonds à ce affectés demande si la Société voudrait se charger de satisfaire au désir de M. le Ministre. La Société, pas plus que la ville d'Amiens, ne possède de fonds pour faire exécuter ces photographies. Néanmoins M. Durand président, aidé par M. Herbert, photographe, fera en sorte d'envoyer au ministre quelques épreuves tirées de sa collection particulière.

— Le Ministère de l'Instruction publique adresse des ouvrages provenant de Norwège, des Pays-Bas et du Musée Guimet.

— M. le Maire de la ville d'Amiens déclare qu'il n'y a pas lieu de déposer au Musée, comme la Société en avait fait la demande, la pierre tombale

du sieur de Bacq, ancien curé de St-Martin-au-Bourg. Elle n'offre aucun caractère artistique.

— Mgr Vallet, communique une lettre de M. le directeur des Beaux-Arts. Il fait savoir que le buste de M. l'abbé Corblet, destiné au musée de Picardie est terminé. Il figurera à l'exposition universelle et sera ensuite expédié à Amiens.

— Le V. P. Prieur de la Chartreuse de N. D. des Prés, par Montreuil-sur-Mer, demande, par lettre adressée à M. de Calonne, à figurer par son seul titre sur la liste des membres de la Société.

— M. Danzel d'Aumont envoie une note relative à la cheminée d'une maison d'Hornoy dite le Prieuré. Le bandeau transversal de cette cheminée est en chêne ; un écusson écartelé de France et de Dauphiné, surmonté d'une couronne ouverte ornée d'une fleur de lys et de deux dauphins, est sculpté assez profondément dans son milieu. Les mots « *'Ihesus Maria il fault morir* » se lisent à droite et à gauche de l'écusson.

La Société vote des remerciements à M. le C^{ie} de Galametz qui a offert un ouvrage à la bibliothèque.

— M. le Secrétaire-perpétuel lit une note de M. Hodent, agent-voyer à Villers-Bocage, relative à une monnaie d'or de Henri II, trouvée à Flesselles, au lieu dit la Fresnoye.

— M. Cappe communique à la Société d'intéressants détails sur la découverte, faite en 1886, de plusieurs sépultures mérovingiennes à Sibiville (Pas-de-Calais). Dans une seconde communication, M. Cappe décrit une petite clochette de sanctuaire

qui fait partie de sa collection. Cet objet est en bronze, il remonte au xv^e siècle et offre quelque analogie avec la cloche du beffroi d'Arras, dont s'est occupé le Congrès archéologique tenu en 1855 à Châlons-sur-Saône.

— M. Octave de Septenville remercie la Société de l'avoir élu membre non-résident. Il signale quelques antiquités trouvées à Blangy-Tronville.

— M. l'abbé Marchand, curé d'Airaines, et M. l'abbé Boucher, vicaire à St-Martin d'Amiens, présentés à la dernière séance comme membres titulaires non-résidents, sont élus en cette qualité.

— M. Joseph Antoine adresse une communication relative au Collège des quatre nations dont faisait partie la nation de Picardie. Il était situé à Paris, rue du Fouarre. Seules les caves remontent au xvii^e siècle.

— M. l'abbé Marle offre à la Société quelques-unes de ses publications.

— Après le dépouillement de la correspondance, M. le Président donne lecture de la lettre par laquelle la Société a été informée de la mort de M. Hesse, notre collègue, dont le service funèbre a eu lieu ce matin.

En signe de deuil, M. le Président propose de lever la séance. Cette proposition est acceptée. Il est décidé que le procès-verbal mentionnera cette manifestation des regrets que cause à la Société le décès de M. Hesse. M. Poujol de Fréchencourt s'offre pour représenter la Société à Maisnières, où aura lieu demain 10 avril l'inhumation de notre

regretté collègue. Cette proposition est accueillie favorablement.

M. Darsy fait observer que, suivant l'usage établi, les membres de la Société doivent aux obsèques d'un de leurs collègues se grouper immédiatement derrière la famille.

— La prochaine réunion est fixée au second mardi après Pâques et la séance est levée à 8 h. 1/2.

Séance supplémentaire du 30 avril 1889.

Présidence de M. DURAND, Président.

Sont présents : MM. Antoine, de Calonne, Crampon, De Cagny, Dubois, Duhamel, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Hénocque, Leleu, de Louvencourt, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez.

MM. Darsy, Duvette, Oudin et de Roquemont se font excuser.

— Le Ministère de l'Instruction publique indique les formalités qui devront être remplies par les membres de la Société qui désireraient participer au Congrès des Sociétés savantes. MM. Leleu et Crampon, se proposent d'assister à ce Congrès qui aura lieu à Paris au mois de juin.

— M. Picard, éditeur de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, adresse à la Société des Antiquaires, plusieurs feuilles d'une livraison de cette revue, qui manquait à notre collection. Il regrette

de ne pouvoir nous envoyer la livraison entière. Elle n'existe plus.

Des remerciements sont votés à M. Picard.

— M. l'abbé Boucher, élu membre non-résidant remercie la Société.

— Le Ministère de l'Instruction publique offre une carte d'entrée à l'Exposition universelle, pour le Président de notre Société. Il indique les formalités à remplir.

— M. l'abbé Marchand, curé d'Airaines, élu membre non-résidant, remercie la Société.

— M. Poujol de Fréchencourt signale un travail de M. Pouy, sur des peintres amiénois du xvi^e siècle, imprimé dans le bulletin archéologique du Comité des travaux historiques. Puis, il donne lecture d'un rapport sur les documents inédits dernièrement acquis par la Société avec les fonds provenant du legs de Beauvillé.

— M. de Calonne soulève quelques objections au sujet des affirmations contenues dans un travail étymologique par M. Ricouart, que la Société se propose de publier. Il cite entre autres le nom du village de Nampont dans lequel il croit retrouver le mot latin *nemus* ; M. de Guyencourt y voit au contraire une racine germanique *nam*, qui a donné plusieurs mots au français. Ces remarques seront renvoyées à M. Ricouart. A ce sujet un membre insiste sur la nécessité, pour la Société, de laisser aux auteurs dont on publie les travaux l'entière responsabilité de leurs affirmations.

— M. Poujol de Fréchencourt communique une

étude de M. Cappe au sujet du grès, situé sur la place de Pas-en-Artois, connu sous le nom de « Trône du roi des Guétifs. » Il devait servir originellement à délimiter différents pays. Par la suite, il devint le siège de la puissance du roi des Guétifs, sorte de magistrat burlesque, qui, avec ses sujets, connaissait des querelles de cabarets, faisait la police des mœurs, et savait ramener la bonne entente dans les ménages troublés en démolissant les toits des maisons. L'institution du roi des Guétifs fut supprimée à Pas en 1707. Des remerciements sont votés à M. Cappe.

— Le Secrétaire-Perpétuel annonce que plusieurs mémoires lui ont été adressés pour le concours.

— M. Pinsard offre à la Société plusieurs anciennes cartes de la Picardie.

— M. le Président lit une note de M. Omont sur quelques manuscrits provenant d'Amiens ou copiés par des Amiénois. Elle sera reproduite dans le bulletin.

— Sur le rapport de M. Guerlin, des félicitations sont votées à M. Billoré, architecte diocésain, pour l'initiative qu'il a prise de rétablir à sa place primitive dans la cathédrale d'Amiens la statue de Blasset représentant l'Assomption.

— M. Roux lit, pour M. Guerlin empêché, une description des cloîtres du cimetière Saint-Denis en 1768. Elle est accompagnée du calque d'un plan dressé à la même époque. M. Roux donne ensuite lecture d'un second travail de M. Guerlin : c'est

une nomenclature de dons offerts par les bienfaiteurs de l'église de Saint Firmin à la Pierre, avec les noms des donateurs.

— M. Poujol de Fréchencourt lit une seconde note de M. Pouy sur la dalle funéraire de l'église de Conty.

L'ordre du jour appelle le vote sur la candidature de M. Charles Souef, avocat, demeurant à Presle (Aisne), qui a été proposée à la dernière séance. M. Souef ayant réuni la majorité des voix est proclamé membre titulaire non résidant.

— M. Pinsard fait passer sous les yeux de ses collègues plusieurs photographies. Elles ont été prises à Vers, près Amiens ; quelques dessins y sont joints. Ils reproduisent : une vue de l'église ; un retable d'autel du xvi^e siècle ; des fonts baptismaux du xiii^e siècle ; une table en pierre de la même époque ; un écusson en bois sculpté aux armes de la famille Mouret ; la base d'une colonne ; plusieurs de ces dessins seront publiés par la Société. M. Pinsard rappelle le nom de l'ouvrier, Charles Lejeune, qui exécuta en 1734 et donna à l'ancienne église du faubourg Saint-Pierre à Amiens, une crèche en fer forgé que l'on voyait dernièrement encore dans l'église d'Hangest-sur-Somme. M. Durand considère comme spécial à la Picardie l'usage de suspendre des crèches dans les églises.

— Les ouvrages reçus depuis la séance du mois de mars sont inscrits du n^o 19562 au n^o 19635. La séance est levée à 9 h. 1/4.

Séance ordinaire du 14 mai 1889.

Présidence de M. DURAND, président.

Sont présents : MM. Antoine, de Calonne, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Hénocque, Josse, Lelu, de Louvencourt, Oudin, Pinsard, de Rocquemont, Roux, Soyez et Vion, membres résidants, MM. Caron et de Puisieux, membres non résidants.

M. Poujol de Fréchencourt se fait excuser.

— M. de Guyencourt, avant de dépouiller la correspondance, en remplacement de M. le Secrétaire-Perpétuel empêché, déclare qu'il a été invité par lui à demander les félicitations de la Société pour M. Durand, président, à l'occasion de la décoration académique qu'il vient de recevoir. La Société traduit par ses applaudissements le plaisir que lui cause la distinction si bien méritée, obtenue par son président. M. Durand remercie ses collègues de la manifestation sympathique dont il est l'objet.

— Le Musée national de Rio de Janeiro adresse un volume par la voie du ministère.

— M. Charles Souef, avocat, remercie la Société qui l'a nouvellement élu membre non résidant.

— La Société Française d'Archéologie adresse le programme du Congrès qu'elle tiendra à Evreux du 2 au 9 juillet prochain, elle invite la Société à y prendre part.

— M. Duhamel dépose sur le bureau un ouvrage

offert par MM. de Munck et de Loë, et une brochure dont il est lui-même l'auteur. Des remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. Georges Boudon, membre non résidant, présenté à la dernière séance comme membre titulaire résidant. Le vote a lieu au scrutin secret conformément au règlement.

— M. Boudon ayant obtenu la majorité des voix est proclamé membre titulaire résidant de la Société.

— M. Fernand du Grosriez, présenté dans la dernière séance, est élu membre non résidant.

— M. le baron de Calonne rappelle quelques épisodes de la ligue à Amiens. Il insiste particulièrement sur la formation et la grande autorité de la chambre des États de Picardie qui s'attribua un véritable pouvoir discrétionnaire et se substitua dans presque toute la province à l'autorité royale.

— M. Roux entretient la Société du siège d'Amiens par Charles le Téméraire en 1471. Le camp du duc de Bourgogne fut établi à proximité de l'abbaye de Saint-Acheul. Amiens ne fut pas complètement investi et le temps se passa en joutes peu meurtrières. Le résultat le plus évident de cette démonstration belliqueuse fut la ruine de l'abbaye.

Ces deux lectures sont accueillies par les applaudissements de l'assistance.

— M. le Président nomme les commissions chargées d'examiner trois mémoires adressés à la Société pour le concours de 1889. MM. Antoine,

Duhamel, Pinsard et Soyez sont désignés pour juger le travail intitulé : « *Étude sur l'Architecture monastique au XII^e siècle dans l'ancien diocèse d'Amiens.* » Il concourra pour le prix d'archéologie.

— A MM. Boudon, Guerlin, Leleu et de Louvencourt sont renvoyés deux mémoires destinés au concours d'histoire. Le premier est un : « *Essai historique sur la renaissance et sur la réforme religieuse en Picardie,* » Le second est intitulé : « *Les effets, dans une paroisse de campagne en Picardie, du décri des espèces monétaires et de la création des billets de banque. 1712-1725.* »

— Sur la demande de M. le Président la commission des recherches prendra ses mesures pour une excursion à faire au Hamel, près Corbie, et une autre à Berteaucourt-les-Dames où des sculptures données jadis à la Société doivent encore exister.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière séance sont inscrits du n° 19636 au n° 19646. La séance est levée à 9 heures.

Séance ordinaire du 11 juin 1889.

Présidence de M. DURAND, Président

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Durand, Guerlin, Leleu, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Salmon et Soyez, membres résidents, M. Marle, membre non-résident.

— M. F. du Grosriez remercie la Société qui l'a élu membre titulaire non-résidant, lors de sa dernière réunion.

— Le ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des Etats-Unis, de Belgique, de Russie et d'Autriche-Hongrie.

— M. Georges Boudon, élu membre titulaire résidant, remercie la Société.

— Mgr de Ragnau offre une étude sur l'exposition Vaticane. La Société remercie le donateur.

— Des invitations sont adressées à la Société par l'intermédiaire de M. Janvier, pour prendre part à la cinquième fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de Belgique. M. Janvier a l'intention de se rendre à ce congrès qui sera tenu à Middelbourg. La Société, le désigne officiellement pour la représenter.

— M. Lenel, professeur au Lycée, et membre de l'Académie d'Amiens, offre à la Société une étude sur les rapports entre Voltaire et Gresset.

M. Janvier a fait déposer sur le bureau un exemplaire de son histoire de la famille Clabault.

Le secrétaire perpétuel est chargé de remercier les donateurs.

— Sur l'initiative de M. le Président il est décidé que pour éviter les erreurs, les mal-entendus, et les réclamations qui peuvent s'en suivre — comme cela est arrivé dernièrement — le compte-rendu des séances ne sera plus communiqué aux journaux. Sur l'observation de M. Salmon, il est entendu que des communications individuelles

peuvent être faites à la presse, mais sous la signature et la responsabilité de leurs auteurs.

— M. Julien Hesse a écrit à M. le Président pour remercier la Société de la manifestation sympathique accomplie à l'occasion des funérailles de son père, M. Alexandre Hesse. Il annonce dans cette lettre que le regretté défunt a légué par testament à la Société, son médailler et une somme de mille francs.

Avis officiel de ce legs est donné à la Société par M. le Préfet de la Somme, qui demande un vote de notre Compagnie pour l'acceptation de cette libéralité.

La Société accepte avec reconnaissance le legs de M. Hesse : cette décision sera communiquée à M. le Préfet.

Sur l'initiative de M. Dubois il est décidé que des démarches seront faites auprès de la famille de M. Hesse pour obtenir d'elle le portrait de son bienfaiteur. M. le secrétaire perpétuel est chargé de formuler cette demande, et d'exprimer à M. Julien Hesse la reconnaissance de la Société. De plus il est décidé qu'un extrait du procès-verbal sera adressé à la famille.

— M. Roux annonce par lettre qu'il offre à la Société le manuscrit de l'Histoire de St-Acheul, qu'il vient de terminer. Il propose que ce travail soit imprimé et forme le prochain volume in-4°. Cette demande est renvoyée à la commission d'impression.

— M. le Président donne lecture de la lettre par

laquelle M. Duthoit fils informe la Société de la mort de M. Edmond Duthoit, architecte du gouvernement, et membre titulaire résidant de la Société des Antiquaires de Picardie. M. Duthoit est décédé aujourd'hui même 11 juin; ses obsèques seront célébrées le jeudi 13 juin à 10 h. 1/2 du matin.

En signe du deuil que cause à la Société la mort de M. Duthoit, M. le Président propose de lever la séance et d'en renvoyer la suite à quinzaine. Cette proposition est adoptée, la séance est levée à 8 h 1/2.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits depuis le n° 19,646 jusqu'au n° 19.660.

Obsèques de M. Duthoit.

Le jeudi 13 juin 1889 à 10 heures du matin, les membres de la Société des Antiquaires de Picardie, convoqués par lettre spéciale, se réunirent en grand nombre au Musée pour aller assister en corps aux funérailles de M. Edmond Duthoit, chevalier de la Légion d'honneur, architecte du Gouvernement pour les monuments de l'Algérie, membre titulaire résidant de la Société, mort le 11 juin. Après s'être rendue à la maison du défunt, rue Duminy, n° 14, la Société accompagne le corps jusqu'à l'église Saint-Martin. Les cordons du drap mortuaire sont tenus par MM. Antoine père, architecte, Durand, Président de la Société des Antiquaires de Picar-

die, E. Fleury, rédacteur en chef de l'Echo de la Somme, Ribollet et Milvoy, architectes, anciens élèves de M. Duthoit et Dufay, son contre-maitre. Le Ministère des Beaux-Arts est représenté par MM. Boeswilwald, inspecteur général des monuments historiques, Lisch, architecte de la cathédrale d'Amiens, E. Viollet-Leduc, chef de bureau des monuments historiques, Facchina, directeur de l'Ecole de mosaïque. Dans l'immense assistance on remarque MM. Daussey, premier président de la Cour d'appel, le chanoine Fréchon, vicaire-général, délégué par Mgr l'Evêque d'Amiens, Obry, président du Tribunal civil, le baron de l'Epine, conseiller général, Decaix-Matifas, adjoint, représentant M. le Maire d'Amiens, Riquier, architecte du département de la Somme, Hubault, président de la Société Industrielle d'Amiens, le peintre Grellet, Tribert, sénateur, Roze, sculpteur, élève de M. Duthoit, Samson, architecte, etc., etc.

Après le service funèbre célébré par M. l'abbé Godin, curé-doyen d'Albert, le cortège se dirige vers le cimetière de la Madeleine, où est conduite la dépouille mortelle de notre regretté collègue. Sur la tombe de M. Duthoit, un membre de notre Compagnie, M. Antoine, désigné pour remplacer M. le Président empêché par un deuil récent, prononce le discours suivant au nom de la Société des Antiquaires de Picardie et au nom des architectes d'Amiens :

Avant de voir se fermer la tombe où va reposer
notre collègue et ami Duthoit, je viens lui adresser

un dernier adieu au nom de la Société des Antiquaires de Picardie et au nom des architectes d'Amiens, ses confrères.

Edmond Duthoit, né à Amiens le 1^{er} mai 1837, a été dirigé dès sa plus tendre enfance par son père et son oncle, artistes de premier mérite, qui ont pu voir grandir et se développer en lui les goûts artistiques les plus sérieux.

Après avoir été élevé dans les maisons de Brugelette, de la Providence d'Amiens et de Saint-Clément de Metz, il entra à l'atelier de M. Viollet-Leduc, et devint l'un des meilleurs élèves de cet illustre professeur.

Dessinateur habile, il prit part à de nombreuses Expositions, où il obtint des succès très brillants.

Par suite de recommandations toutes spéciales de son professeur, il fut chargé de missions scientifiques et artistiques que je n'entreprendrai pas de décrire ici, mais parmi lesquelles je citerai en première ligne celles accomplies avec M. le marquis de Vogüé pour des explorations archéologiques en Syrie, en Palestine, et à l'île de Chypre (c'est aux découvertes faites par Edmond Duthoit qu'est due, en grande partie, la création du musée Chypriote), et en seconde ligne les missions scientifiques et gouvernementales en Asie Mineure, en Tunisie et en Algérie.

Dans le cours de ces diverses missions, notre confrère et collègue fit exécuter des travaux importants, tels que la construction d'une église à Beyrouth, la restauration de la grotte de la Nativité, à Bethléem.

Il fit de nombreux relevés de monuments parmi lesquels on remarquait, aux Salons de 1863 et 1864, la mosquée d'Omar, Saint-Siméon le stylite, et fut honoré de plusieurs médailles.

Nommé architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie, il fit exécuter la restauration des mosquées de Tlemcen.

Enfin, il fut chargé d'établir la classification générale des monuments de l'art musulman et de l'art romain.

Nommé officier de l'Ordre du Medjidié par le gouvernement Turc, après une inspection dont il avait été chargé concernant les ouvrages de défense des côtes de Turquie, notre confrère fut enfin promu chevalier de la Légion d'honneur en 1882.

C'est à partir de cette époque qu'il devint moins rare dans notre Ville, et nous nous en sommes tous félicités.

Edmond Duthoit fut admis comme membre titulaire résidant de la Société des Antiquaires de Picardie, le 11 juin 1872, sous la présidence de notre regretté collègue, M. Bazot. C'est M. l'abbé Corblet qui a été son parrain à la Société : ce patronage suffit pour démontrer que le futur membre était digne d'être admis sans conteste.

Si nous avons vivement regretté que les absences fréquentes et les importants travaux de notre collègue nous aient privés trop souvent de sa présence à nos séances, nous savions cependant que nous pouvions toujours compter sur ses lumières et son talent de dessinateur.

Ayant énuméré très succinctement le mérite de notre confrère au point de vue de ses travaux extérieurs, je crois devoir, avant de parler de lui en ce qui concerne la partie de sa vie, plus appréciable pour nous, comme architecte à Amiens, relater ici un fait qui peint en lui l'homme de cœur et de dévouement.

En décembre 1865, lors d'une mission qu'il accomplissait en Orient, M. de Maricourt, consul de France, fut atteint du choléra. Tous ses serviteurs l'avaient abandonné, redoutant les effets du fléau!

Edmond Duthoit, apprenant la maladie qui l'avait atteint, se rend près de lui, le soigne avec toute la sollicitude dont il était capable, et ne le quitte pas! — Malheureusement ces soins n'ont pas eu un résultat heureux, et M. de Maricourt finit par succomber à ses souffrances.

Edmond Duthoit l'ensevelit lui-même, sans aucune préoccupation du danger qu'il courait.

Cet acte fait honneur à notre confrère, et j'ai pensé, que tout en faisant connaître l'artiste, je devais aussi ne pas laisser ignorer l'acte de courage et d'énergie accompli par lui, et qui a donné lieu, de la part du gouvernement, à l'envoi d'une lettre de félicitations et de remerciements dont sa famille s'enorgueillit à juste titre.

Si maintenant j'essaie de retracer, aussi brièvement que possible, les travaux effectués en France par notre confrère, je citerai les châteaux de Roquetaillade, près Bordeaux; d'Abadie, à Hendaye; de la Bordelière, Rhône; du Perseau, départe-

ment du Cher ; de Puyraveau, dans les Deux-Sèvres ; de Sully, département de Saône-et-Loire ; de Cuts, Oise ; de Tiregaud, Dordogne ; de Tilloloy, Somme.

Les églises de Champdeniers, Deux-Sèvres ; de Bryas, de Souverain Moulin, Pas-de-Calais ; des travaux considérables à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer.

Les restaurations de la cathédrale de Senlis, et de l'église de Saint-Martin-au-Bois, Oise ; celles des églises de Namps-au-Val, de Berteaucourt-les-Dames, de Saint-Riquier, de Rue, Somme.

Edmond Duthoit fit aussi construire une grande quantité de tombeaux, dont plusieurs en l'honneur des soldats tués en 1870 dans le département de la Somme.

L'église d'Albert, élevée sous sa direction et sur ses plans, est considérée comme un chef-d'œuvre, et suffirait à elle seule pour établir la réputation d'un architecte dont le talent est reconnu et admiré par tous.

Notre-Dame de Brebières est un monument unique, résultat de recherches et d'études sérieuses, inspiré par les découvertes faites par Duthoit pendant ses nombreux et lointains voyages.

Dieu n'a pas voulu la lui laisser finir ! Mais nous avons la satisfaction de penser et de pouvoir dire que, grâce à un travail sérieux et intéressant, et à l'infatigable persévérance de M. le doyen d'Albert, cette église pourra être terminée d'après les dessins et détails laissés par lui.

Avant de terminer, permettez-moi, Messieurs Adrien, Louis et Edmond Duthoit, de vous dire combien vous oblige le nom que vous portez !

L'honorabilité, j'ose dire proverbiale, de votre grand-père, de votre oncle, de votre père, doit rester pour vous un guide que vous devez avoir toujours devant les yeux ; n'oubliez jamais qu'ils ont été entourés de l'estime de tous ceux qui les ont connus.

Je ne doute pas que les sentiments que vous avez puisés à une source aussi pure vous soient conservés par la Providence ; tous ceux qui m'entourent ici l'espèrent et le désirent ardemment. Vous ne faillirez pas à l'accomplissement de ce devoir !

Je vous adresse, mon cher et honoré collègue et confrère, au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, et au nom des architectes d'Amiens, un suprême adieu, mais avec la conviction bien sincère de nous retrouver un jour, entourés de tous ceux que nous avons aimés.

Séance supplémentaire du 25 juin 1889.

Présidence de M. DURAND, Président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, de Louvencourt, Oudin, Pujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux et Soyez, membres résidants, MM. l'abbé Marle et Milvoy, membres non-résidants.

— Le Ministère de l'Instruction publique adresse des ouvrages provenant des Etats-Unis. L'Académie impériale des sciences de Vienne (Autriche) envoie plusieurs volumes. La Société des Antiquaires de Zurich remercie des dons qui lui ont été faits et offre une publication.

— M. Julien Hesse accuse réception de l'extrait de la délibération prise par la Société dans sa séance du 11 juin. Il transmettra aux membres de sa famille le désir exprimé par la Société de posséder le portrait de M. Alexandre Hesse.

— M. l'abbé de Cagny informe la Société de la mort de M. l'abbé Villerelle, curé de la Boissière, membre non-résidant, décédé à Jérusalem.

— Un membre demande, si désormais on compte établir la coutume de toujours lever, en signe de deuil, la séance de la Société la plus proche du décès d'un membre résidant. Cette manifestation a eu lieu pour la première fois à l'occasion de la mort de M. Garnier, doit-on continuer dans cette voie? — M. le Président répond que depuis le décès de notre regretté Secrétaire perpétuel, on a levé les séances, en signe de deuil, parce que la mort de nos collègues avait eu lieu dans un délai très rapproché de notre réunion. Il ne convient pas évidemment d'ériger en règle absolue cette marque de sympathie, la Société reste toujours maîtresse d'en apprécier l'opportunité.

— M. l'abbé Roze offre une copie du Pouillé du diocèse d'Amiens de 1302. L'original appartient à M. Le Dieu. Ne conviendrait-il pas d'imprimer la

copie faite par M. l'abbé Roze, à la suite du Cartulaire du Chapitre d'Amiens? Cette proposition est renvoyée à la Commission d'impression.

— M. le Président fait la description d'un remarquable jubé en bois sculpté de la première moitié du xvi^e siècle qui se trouve dans l'église de Laucourt (Somme).

— M. l'abbé Crampon traduit d'un ouvrage allemand un compte-rendu élogieux de l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier par M. l'abbé Hénocque.

— M. de Guyencourt lit quelques recherches de M. Pouy sur des architectes amiénois du nom de Bullant ou Bulan qui vivaient au xvi^e siècle. Jean Bullant l^{er} construisit l'église de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens. Son talent lui valut par la suite la charge d'architecte du château d'Ecouen. Il collabora avec Philibert Delorme à la construction du palais des Tuileries. Ce fut, sans doute, un autre Jean Bullant, parent du précédent selon toute apparence, qui à la même époque faisait des travaux de simple maçonnerie au beffroi d'Amiens. Il portait le titre d'architecte de la ville et de la cathédrale. Il paraît évident qu'il exista en même temps deux architectes du nom de Jean Bullant. Le plus célèbre mourut à Ecouen en 1578. Il avait sans doute épousé en premières noces une amiénoise, nommée Févet ou Fevez. On peut le comparer aux plus grands architectes de la Renaissance. Il se livrait aussi à l'art de la sculpture. Sa physionomie devait être fort agréable, si l'on en juge

par le portrait gravé, d'après lui-même, par Baltard. Il avait un neveu qui s'occupait également d'architecture et s'appelait Charles Bullant.

L'autre architecte, du nom de Jean Bullant, n'arriva jamais à la célébrité.

Le lieu d'origine des Bullant n'est point connu ; pourtant il y a quelque probabilité pour que leur famille soit originaire de Lucheux. On y retrouve au quinzième siècle plusieurs personnes portant leur nom et exerçant une profession identique à la leur.

— Monsieur Dubois communique un acte du 25 juin 1592, passé entre l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens et Philippe et Robert De Lavaquerie, peintres verriers en la même ville, au sujet des réparations que les vitres de l'église abbatiale exigeaient.

Cette pièce fait connaître les onze verrières qui étaient dans le chœur de cette église. Elles représentaient Saint Jean, Saint Antoine, Saint Remy, Saint Jacques, Sainte Catherine, Saint Claude, Sainte Barbe, Saint François, Notre Seigneur apparaissant à la Madeleine, Sainte Marie-Madeleine, Saint Pierre, La Véronique, Sanson, Saint Michel, un homme armé tenant une épée, Jonas, Saint Martin, Saint Nicolas, un Abbé, la Résurrection, Saint Honoré, un marchand, un homme à genoux, la Sainte Vierge avec des Anges, Saint Jean prêchant dans le désert, la figure de l'abbé de Lagrenée avec ses armes, l'arbre de Jessé, etc..... Le tout accompagné d'armoiries, de fleurs-de-lis , et de riches ornements.

— Monsieur Guerlin continue ses recherches sur l'église amiénoise de Saint Firmin-à-la-Pierre. Il s'agit maintenant des charges qui grevaient le budget de cette paroisse au dix-septième siècle.

Tantôt il fallait faire des réparations au monument lui même ou au presbytère, tantôt un évêque qui honorait l'église de sa présence, ordonnait de redorer les vases sacrés et d'embellir les reliquaires. On devait aussi pourvoir à l'éclairage du Saint Lieu, restaurer le grand autel lorsqu'il était en mauvais état, acheter quelques objets, entre autres, le bâton d'argent, insigne du bedeau, qui coûta 100 sous, enfin soutenir des procès, et l'on ne disposait que de maigres revenus.

Les fidèles venaient bien en aide à la fabrique, mais, assez souvent leurs généreux efforts se trouvaient impuissants en raison de l'importance du chapitre des *dépenses imprévues* qui se glissait d'une façon trop régulière dans le budget paroissial.

Tantôt, c'était à propos de violentes tempêtes qui causaient au bâtiment des dégâts qu'il fallait bien réparer. En 1582, la couverture de l'église fut tellement endommagée qu'on fut obligé de faire une quête pour recueillir les fonds nécessaires à son rétablissement.

D'autres fois, c'étaient des emprunts ou taxes extraordinaires que l'Etat imposait à la fabrique en raison de circonstances difficiles et d'embarras financiers.

Les fondations pieuses étaient parfois plus onéreuses que profitables, et la location des banes n'était pas toujours possible, car beaucoup d'entre eux étaient la propriété des paroissiens.

En résumé, malgré un léger supplément de recettes provenant des inhumations et des offrandes des confréries, la situation financière était constamment des plus précaires et les ressources disponibles ne répondaient que bien juste aux besoins.

Aussi les fonctions de *Marguillier*, si honorables et, généralement si recherchées, constituaient-elles à St-Firmin-à-la-Pierre une lourde charge à laquelle nombre de paroissiens s'efforçaient trop souvent de se soustraire.

Plusieurs de ces dignes administrateurs, — par exemple M. Robert de Montmignon, en 1646, — ne trouvèrent d'autre moyen d'établir la balance entre le *doit* et l'*avoir* que de donner à l'église, de leurs deniers, l'argent qui faisait défaut. C'était effectivement le moyen le plus simple d'équilibrer le budget, mais tous n'avaient pas assez de fortune personnelle pour y recourir. Il fallait donc de la part des marguilliers des prodiges d'ordre et d'économie, et de la part des fidèles une charité à toute épreuve pour triompher de cette gêne persistante et entretenir d'une manière convenable la célébration des offices divins.

Enfin, vinrent des jours plus prospères ; dans le cours du xviii^e siècle, de généreux bienfaiteurs,

en tête desquels se place la famille Morgan, eurent pitié de la détresse de la paroisse.

Grâce à leur zèle charitable, l'Eglise St-Firmin-à-la pierre put être entièrement restaurée et dotée largement de tout ce qui était nécessaire à l'exercice du culte.

— Au commencement de la séance, Monsieur l'Abbé Crampon a lu la traduction d'un compte-rendu de l'Histoire de Saint-Riquier, paru dans une revue allemande.

A ce propos Monsieur de Roquemont proteste contre l'erreur historique qui fait d'Angilbert, le gendre de Charlemagne. Cette erreur se propage même à l'étranger, et il est temps de la combattre.

Monsieur l'abbé Crampon transmettra cette remarque à Monsieur le Chanoine Hénocque, le premier intéressé à voir la vérité se faire jour.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits du n° 19636 au n° 19690.

La séance est levée à 9 heures.



RAPPORT

**SUR LES MANUSCRITS ACQUIS PAR LA SOCIÉTÉ AU
MOYEN DES FONDS PROVENANT DU LÈGS DE M. DE
BEAUVILLÉ,**

Par M. POUJOL DE FRÉCHENCOURT, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Pour répondre au désir formulé dans le testament de M. de Beauvillé, notre généreux bienfaiteur, vous avez nommé une commission chargée de la recherche et de l'achat de documents inédits concernant notre province. Dans les premiers mois de cette année plusieurs ventes de manuscrits ont eu lieu à Paris. Après avoir pris connaissance des catalogues, la commission a demandé à M. Chossonnery, libraire à Paris, de se rendre acquéreur pour la Société de quelques-unes de ces pièces. Monsieur Durand, président, a bien voulu faire le voyage de Paris pour constater par lui-même l'importance et la valeur des manuscrits relatifs à la Picardie. La plupart d'entre eux ont été achetés. Je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de vous donner un aperçu sommaire des pièces qui viennent d'enrichir nos archives.

La première, par ordre de date, est ainsi décrite dans le catalogue de M. Charavay : « Picardie —
« Pièce originale sur velin ; 1329 — une page in-

« folio oblongue. Superbe pièce. Vente d'un fief
« par Ernoul des Hanons, seigneur de Mayen-
« court, à Colart Camberlent, citoyen d'Amiens. »
Dans cet acte fort intéressant comparaissent d'a-
bord Regnaus de Bencheviller, chevalier, bailli
d'Amiens ; Jacques de Saint-Fuscien et Jehan Pic-
quet citoyens d'Amiens. Les vendeurs sont Ernoul,
« dict Hanons (et non pas des Hanons), escuier » et
sire de Maiencourt en partie et damoiselle Ermen-
garde sa femme.

Ils cèdent à Colart Camberlent, citoyen d'A-
miens, moyennant 788 livres parisis et un tonnel
de vin, du prix et valeur de 20 livres parisis, un
fief situé ès-villes d'Argœuves et de Haidicourt. Ce
fief relevait de Guillaume, vicomte de Poix, sei-
gneur des Caines (1). Jehan de Maiencourt « dict
Mellin, escuier, » frère d'Ernoul, comparait égale-
ment dans cet acte, qui est de l'année 1329. Cette
pièce en fort bon état, très bien écrite, contient 54
lignes de trente mots, environ, chacune. Remar-
quons en passant, à propos du premier personnage
dont je vous ai parlé, que notre contrat de vente
est d'accord avec le père Daire. L'historien picard
cite en effet Renaud de Boucheviller comme bailli
d'Amiens en 1328 et 1329 (2). Le chanoine de la
Morlière indique au contraire l'année 1320 (3),

(1) Equennes. Village situé à 5 kilomètres de Poix.

(2) *Histoire de la Ville d'Amiens*, par le père Daire, Célestin,
Tome I, page 118.

(3) *Antiquités de la Ville d'Amiens*, par M. Adrian de Mor-
lière. Edition de 1624, page 331.

comme étant celle pendant laquelle Regnault de Beucheviller fut bailli.

La seconde pièce est intitulée : « Vermandois. « Pièce originale sur vélin : mars 1330. Incomplète des premières lignes. Important document « qui mesure 2 mètres 60 centimètres de longueur. « Information pour établir des droits seigneuriaux « sur le bailliage de Vermandois. » Ce manuscrit offre certainement un grand intérêt pour ceux de nos collègues qui s'occupent de l'histoire du Vermandois. Il contient beaucoup de noms de famille et de nombreux renseignements.

La 3^e pièce porte sur le catalogue la mention suivante : « Sur vélin. Lille 18 octobre 1386 — in- « 4^e oblong, est un avis des maréchaux pour le « paiement de la montre de Jean de Longueval, « enrôlé avec 14 écuyers, pour servir au passage « d'Angleterre sous le Comte de la Marche et le « duc de Berry ». Ce Jean de Longueval avait épousé, d'après la Morlière, demoiselle de Harden-thun, fille de Guillaume et d'Yolande d'Auxy. Il fut tué avec Alain, son frère, à la bataille d'Azincourt. Il laissa trois fils dont l'un fut l'auteur de la branche de Vaux. Les aînés de cette noble maison restèrent fidèles serviteurs du Roi de France, mais la branche de Vaux s'attacha à la fortune des ducs de Bourgogne (1). Le titre suivant nous en donne une preuve.

(1) La Morlière. *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons de Picardie*; pages 200 et suivantes.

C'est une pièce sur vélin : « datée d'Amiens 28
« mars 1470. Lettres patentes portant nomination
« de Jean de Longueval, seigneur de Vaux à la
« charge de chambellan de Charles-le-Téméraire,
« duc de Bourgogne. Mandement est fait au bâtard
« de Bourgogne, comte de la Roche et premier
« chambellan, de recevoir le serment accoutumé
« du nouveau titulaire. » Cette ordonnance fut
évidemment signée par Charles de Bourgogne
lorsqu'il vint établir son camp sur les hauteurs de
Saint-Acheul, et tenter sans succès d'assiéger
Amiens.

Le cinquième titre dont j'ai à vous entretenir est
le contrat de mariage de Messire Charles d'Athies
et de Jeanne de Soyécourt, passé le 2 janvier 1455
devant « Jehan Bértheault, Garde du scel royal de
la baillie de Vermandois, » établie à Péronne.

Dans cet acte, le futur époux Charles d'Athies,
seigneur d'Estrées, Andechy, etc., chevalier, est
assisté de Messire Guérard d'Athies, seigneur de
Moien court, aussi chevalier, son frère et de ma-
dame Jehanne de Soissons, femme dudit Guérard
d'Athies. Avec la future épouse Jehanne de Soi-
court, comparaissent son père et sa mère : « Mon-
seigneur Gilles de Soicourt, seigneur dudit Soi-
court et madame Péronne de Soissons sa femme,
ainsi que Loïs de Soicourt leur aîné fils. »

Voici maintenant un dossier contenant onze
pièces de 1522 à 1656. Plusieurs d'entre elles con-
cernent Antoine de Halluyn, seigneur de Piennes,
Meignelay et Buguenault, et Louise de Crèvecœur,

sa femme. — Un acte de vente à Louis de Brouilly, chevalier, par Jacques de Belloy, seigneur d'Amy, Raray, Belloy et Rolaincourt, gouverneur de Roye. — Une pièce de procédure du 11 juin 1550 entre le sieur de Herbelot, seigneur de Ferrières, conseiller du Roy, maître ordinaire de ses comptes, et Messire François d'Ailly, vidame d'Amiens. — Un relief féodal fait le 14 octobre 1522 en la ville d'Abbeville par noble et puissant seigneur Monseigneur Antoine d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur baron de Picquigny, fils aîné de défunt Monseigneur Charles d'Ailly, à cause du fief situé en la ville de la Broye relevant directement du Roi. — En cet acte comparaissent Nicole le Vasseur, écuyer, licencié ès-lois, seigneur de Sailly-le-Bray, Cannessière, etc., lieutenant général de Monseigneur le sénéchal gouverneur de Ponthieu; Jean de Grambus, écuyer; Jean Roussel et Jean de Bacouel, écuyer, élu en l'élection de Ponthieu et receveur ordinaire de la sénéchaussée et comté de Ponthieu.

Pour terminer, Messieurs, ce rapide exposé, permettez-moi de vous citer les noms contenus dans un acte du 4 juillet 1656. Cette nomenclature sera peut-être utile à ceux d'entre nous qui s'occupent de généalogies. Il s'agit de la vente d'un certain nombre de titres de rentes, trop minimes pour être partagées entre les nombreux héritiers du seigneur de Hurt et de Jacqueline de Louvencourt, sa femme. — Furent présents : Jacques du Bos, écuyer, seigneur de Taserville, conseiller du

roy et controleur général des finances en la généralité de Picardie ; Anthoine du Bos, écuyer, seigneur de Flers ; Honoré du Bos, écuyer, seigneur de Drancourt, conseiller du Roy et trésorier de France en ladite généralité, se portant forts pour leurs frères et sœurs et représentant Philippe du Bos, écuyer, seigneur de Drancourt, leur père — Anthoine du Bos, écuyer, seigneur de Hurt, conseiller du Roy, trésorier de France ; François du Bos, chanoine en l'église Notre-Dame d'Amiens ; demoiselle Hélène du Bos, fille âgée ; Louis du Bos, écuyer, seigneur de Belloy, fils et fille de deffunt Estienne du Bos, écuyer, seigneur de Hurt, conseiller du Roy au siège présidial d'Amiens ; Adrien Picquet, écuyer, seigneur de Dourier, conseiller du roy, lieutenant particulier au siège présidial d'Amiens ; noble et discret maître Charles Picquet, sieur du Quesnel, chanoine, archidiacre de Ponthieu ; François et Anthoine Picquet, écuyers ; Anthoine Castellet, écuyer, sieur de Théroutanne, conseiller du roy, et élu en l'élection d'Amiens et demoiselle Françoise Picquet, sa femme. — Lesdits sieurs et demoiselle Picquet représentant demoiselle Marie du Bos, leur mère. — Pierre de Calonne, écuyer, seigneur d'Avesne, et demoiselle Françoise du Bos, sa femme. François de Vendosme, écuyer, seigneur d'Abancourt, tuteur de Marie de Vendosme sa fille et de deffunte demoiselle Jacqueline Tillette ; Pierre du Mesnil, écuyer, seigneur de Brétencourt et demoiselle Louise Tillette, sa femme ; demoiselle Marie Tillette, fille âgée ; les

dites Tillette et de Vendosme représentant deffunte Louise du Bos, leur mère et grand'mère. Tous les dits sus-nommés seuls héritiers de deffunte demoiselle Jacqueline de Louvencourt et de feu Nicolas du Bos, vivant écuyer, seigneur de Hurt, conseiller du roi et trésorier de France.

Les rentes qu'il s'agit de vendre proviennent, en partie de Charles de Louvencourt, écuyer, seigneur de Brétencourt, ancien mayor d'Amiens, au profit duquel elles furent constituées par contrat des 30 juillet et 1^{er} octobre 1573 ; en partie de Nicolas du Bos, seigneur de Hurt. Ces dernières avaient été créées en 1558 en faveur de Marguerite Laloyer, veuve d'Etienne Randon. D'accord avec son nouvel époux Jean Bernard, elle les avait cédées par contrat du 13 janvier 1573 à André Pécou. Les héritiers de celui-ci en firent transport le 1^{er} octobre 1599 au seigneur de Hurt. Ces rentes furent vendues pour la somme de 14164 livres à Jean Picquet, écuyer, conseiller du roy, qui déclara command en faveur d'Adrien Picquet, écuyer, seigneur de Dourier, lieutenant particulier au bailliage d'Amiens, l'un des héritiers.

Telle est, messieurs, la description très sommaire des manuscrits qui ont été achetés pour le compte de la Société en février et mars 1889 pour la somme de deux cent cinquante-deux francs soixante-dix centimes.

NOTES

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENANT D'AMIENS OU COPIÉS PAR DES AMIÉNOIS.

Par M. OMONT, membre correspondant de la Société.

Le ms. 818 de la bibliothèque du feu baronnet anglais sir Thomas Phillipps, à Cheltenham, qui provient de la vente Chardin (Paris 1823, n° 882), contient différents opuscules : « Bernardus de Gordonio » (page 1); — « Tacuinus de sanitate » (p. 117); — « Epistola Vincentii Belvacensis ad Ludovicum regem de morte amici » (p. 213). C'est un volume in-folio, de 281 pages, écrit au xiv^e siècle. A la fin, on lit la note suivante :

« Iste liber est de monasterio fratrum Celestinatorum de Ambianis, donatus quondam per venerabiles viros, domini nostri Regis consiliarios, magistros Huguonem et Johannem de Allyaco, una cum plurimis aliis bonis, que prélibato monasterio ob salutem et remedium animarum suarum misericorditer erogaverunt. »

Un autre ms. de sir Thomas Phillipps (n° 10231), qui contient les « Vita, obitus et miracula... Petri Celestini confessoris, » porte à la fin la mention :

« Iste liber est monasterii Celestinatorum de

Ambianis. » C'est un petit in-4°, en parchemin, du commencement du xv^e siècle. (1)

A la Bibliothèque nationale de Madrid, on conserve, parmi les manuscrits provenant du chapitre de la cathédrale de Tolède, un livre d'heures (n^o 34, 41), à la fin duquel on lit l'ex-libris : « Ch'est à Colnet Lamquier, de le ville d'Amiens, demourant en la rue des Tripes. » (2)

Le libraire Jules Martin, de Paris, mettait récemment en vente (*Bulletin du Bouquiniste*, février 1889, n^o 309) un recueil de traités de piété, copiés en 1446 à Bâle, pendant le concile par un clerc amiénois, Pierre Roussel, *alias* Le Boucher, de Moreuil. Voici le détail de ce volume :

1^o Interprétation historique et mystique de la Bible. Commence : « *In principio*, id est in Filio, qui de se ipso aït : Ego principium... » — A la fin, de ce premier traité, on lit la souscription :

« Scriptus fuit hic liber per manum Petri Rouselli, alias Carnificis, de Morolio, clerici, Ambianensis diocesis, et completus die sabbati, V^{ta} mensis marcii, anni m. cccc. XLVI, in civitate Basiliensi, sedente ibidem sacrosancto concilio, in Spiritu sancto legitime congregato universalem Ecclesiam representante. »

2^o. « Incipit Ymago vite. Flecto genua mea ad

(1) Voy. les mss. provenant des Célestins d'Amiens cités par M. L. Delisle, *Cabinet des mss.*, II, 251 et III, 380.

(2) Voy. les *Sitzungsberichte* de l'Académie impériale de Vienne (Phil. hist. Classe), t. cxii, p. 724.

patrem domini nostri J. C. a quo omnis paternitas in celo et in terra... »

3° « Tractatus de arte bene moriendi. Cum de presentis exilii miseria... — Explicit tractatus de arte bene moriendi, utilis et valde necessarius omnibus tam viris, quam mulieribus, cujuscumque status. — P. Rousselli, de Morolio. »

4° Notes de comput, depuis 1448 jusqu'en 1520.

5° Extraits théologiques, prières ; signés de P. Roussel.

Deux autres mss. de la Bibliothèque nationale de Madrid, qui proviennent du chapitre de Tolède (n° 11, 1 et 2) et qui contiennent l'*Hexaméron* de S. Ambroise, copié sur la première édition de Bale (1492) présentent la souscription suivante :

« Hic liber tercius et ultimus libri nuncupati Exameron, seu opera beati Ambrosii, scribi fecit reverendus dominus Guichardus de Pavie, alias de Rovedis, doctor in decret, infirmarius insignis monasterii Attanatensis (1) Lugdunensis, priorque commendatarius prioratuum Montis Troterii et Bellegarde, Lugdunensis, diocesis, per me Henricum de Belloorto, scribam, oriundum natumque de civitate Ambianensi, nunc habitatorem Varambonis in Brescia, in quo loco predicti libri scripti et perfecti fuerunt sub anno salutifero domini millesimo quingentesimo secundo, et die ultima mensis octobris. Que tria volumina insimul Exameron

(1) Aisnay.

(2) Voy. les *Sitzungsberichte* de Vienne, *ibid.*, p. 697-698.

sic nuncupata, opus salutiferum a principio et per omnia apertissime declarant sacram Scripturam. Hoc ideo vos legentes precor, si placet, oretis Deum pro anima predicti reverendi domini, patris, matris, fratris, sororum et omnium parentum, amicorum et benefactorum suorum. *Pater noster. Ave Maria.* Explicit. Deo gracias. »

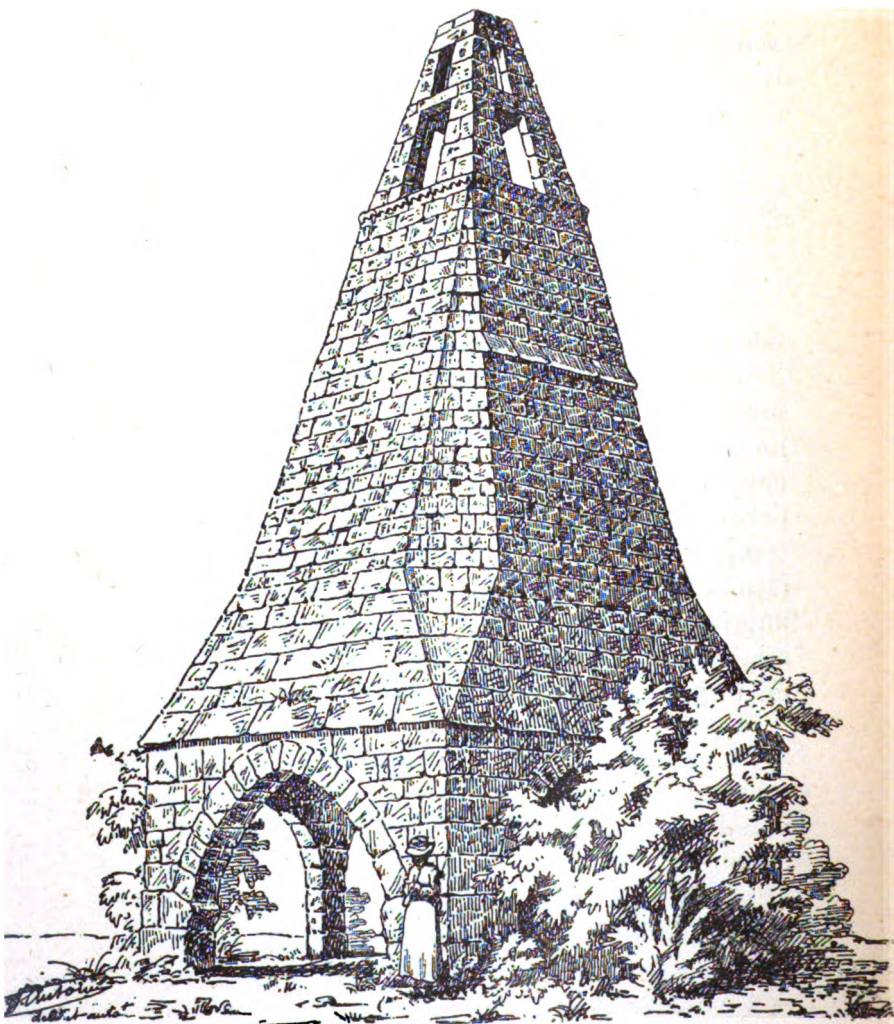
On conserve à la Bibliothèque nationale, parmi différents papiers provenant de feu M. Emmanuel Miller (1), une fiche autographe du *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatæ* de Du Cange. C'est un quart de feuille de papier pot, mesurant 162 millimètres sur 108, qui contient l'article *Μουζῶναι* ; en haut se trouvent les notes des compositeurs : « 4. Ooo. 951. 952. » et ailleurs la marque de la coupure de la colonne du texte imprimé : *μουζαί χους*. Cette fiche répond aux colonnes 950-951 avec la signature Ooo 2, du premier volume du Glossaire grec de Du Cange.

H. OMONT,

Membre correspondant,

Sous-Bibliothécaire au Département des manuscrits
de la Bibliothèque nationale.

(1) Ms. Nouv. acq. francs. 5057, fol. 14.



Lanterne des Morts de Comelle (Oise).

LANTERNE DES MORTS DE COMELLE.

Le Comité archéologique de Senlis a publié dans ses Mémoires en 1868 — pp. 21 à 48 — un travail de M. Gérin sur la Lanterne des Morts de Comelle.

Ce travail était accompagné d'un dessin peu fidèle, à petite échelle, donnant une idée fausse de ce curieux édifice ; c'est ce qui nous a décidé à présenter à la Société des Antiquaires de Picardie un nouveau dessin, dans lequel les proportions et l'appareil du monument ont été scrupuleusement observés.

Après un examen attentif des principales lanternes des morts en France, nous croyons pouvoir dire que le fanal de Comelle est seul connu de sa forme, seul aussi peut-être de son importance.

J. ANTOINE.

LES RUES D'AMIENS

Par M. DUBOIS (suite).

(Ici l'auteur devait placer une intéressante liste des Célestins indiquant la date de leurs professions depuis 1401, mais un travail analogue ayant été entrepris par un de ses confrères, il s'est entendu avec lui pour la publication prochaine de leur œuvre commune.)

Cloître Notre-Dame.

S'appelait rue Notre-Dame.

Dans cette rue se trouvait une cour que l'on nommait Cour du Puits de l'œuvre où résidaient des personnes dévotes et quelques employés de la cathédrale.

Rue St-Denis.

Grande rue St-Denis, puis en 1755 rue du Séminaire.

N° 5, *La Maison du Séminaire.*

Etablie sur l'emplacement des infirmeries de St-Martin-aux-Jumeaux.

Dans cette rue aussi se trouvaient quelques maisons claustrales.

N° 32, appartenait en 1552 à Jehan Houchard.

N°s 34 et 36, *Le Singe assis.*

Appartient en 1569 à Jehanne Lescuier veuve de feu Ricart qui la donne à l'église collégiale de St-Martin de Fouilloy.

Sur l'emplacement de cette propriété fut construit en 1634 l'hôtel des Trésoriers de France qui existe encore aujourd'hui comme propriété particulière.

N°s 38 et 40, *La Chapelle St-Valery.*

Désignée au coin de la ruelle Jean-Doublet en 1523.

N° 42 et 44, à Vasse Fouache en 1510.

N° 46, *La Maison de refuge de l'abbaye de Cercamps.*

N° 48, *Chapelle St-Didier.*

N° 50, *L'Ane Roye.*

N° 52, maison à l'abbaye de St-Acheul en 1461.

N° 54, et N°s 2 et 4 de la place St-Michel, *Les Miroirs.*

Aussi à l'abbaye de St-Acheul à la même époque.

Dans cette rue se trouvaient encore les enseignes suivantes : *Chiche Plache*, 1389 ; *La Pomme de Pin*, 1402 ; *La Prochession*

Regnard, 1412 ; La Bannière de Franche, 1461 ; Sanson le fort, 1525 ; L'Hôtel de Contay, 1537 ; Les Trois Mores et La Porte St-Denis, 1609.

Place St-Michel.

De l'église qui s'y trouvait.

N° 6, *Les Pourchelles.*

N° 8, *Le Vert Chevalier.*

A Robert Ricouart en 1552.

Lors de la vente du mobilier des églises en mars 1792 le buffet d'orgue de l'église St-Michel a été vendu 399 livres, le petit autel à gauche 300 livres, celui de droite 300 livres, celui contre la sacristie 400 livres, la chaire 700 livres.

Rue du Soleil.

Portait le nom de rue St-Michel, puis en 1596 rue St-Michel dite du Soleil.

On construit de neuf la porte St-Michel ; le 9 juillet 1464 il est décidé qu'elle sera faite ronde.

N° 2, *Les Mimottes.*

A Jean Langlet notaire en la cour spirituelle en 1550.

N° 4, *Le Plat d'estain.*

Rue Metz-l'Evêque.

Était désignée en 1402 le Four l'Evesque, 1550 la Mare l'Evesque ou rue de la Prison de l'Evêque, attendu qu'à l'extrémité de cette rue se trouvait la prison de l'évêque et le four banal à l'usage des vassaux de l'évêque.

Les enseignes étaient *Le Blanc Ours ; Les Corbeaux ; Les*

Croissants ; l'Esquier ou L'Eschiquier (Antoine de la Meth s^r de St-Martin achète cette maison en 1555 avec une autre rue des Augustins) *Les Griffons ; La Pelle ; La Rose ; St-Christophe ; St-Jacques*.

Et au N^o 22, *La Haubergeon*.

Achetée le 21 avril 1621 par M. Coulon curé de St-Martin, qui la vend à François Manessier, écuyer, s^r de la Motte, le 5 septembre 1647. Les héritiers de ce dernier la vendent 15 sols de denier à Dieu, 10 livres de vin du marché et 4,000 livres à Hélène Dubos et François Dubos, s^r d'Aricourt, curé d'Esserteaux, le 6 décembre 1683.

Rue du Puits Vert.

Rue des Trouvés au Mez l'Evêque 1398. 1505 rue du Puy devant les Augustins ; 1514-1523 rue du Puich ou du Puy ; 1432 ruelle du Haubergeon ; 1494 rue des frères Bourdinos autrement dicte du Puis.

On ajouta plus tard le mot Vert de la couleur donnée au puits.

Dans cette rue se trouvait l'entrée de l'hôtel de l'Intendance transporté plus tard rue des Rabuissons actuellement la Préfecture.

Impasse de la Crosse.

1502 rue de la Croche ; la Croche ; en 1755 rue de la Crosse.

Impasse de Rubempré.

1550 et 1755 rue de Rubempré.

Rue des Soufflets.

Dès 1600.

Rue St-Firmin-le-Confesseur.

En 1403 rue du Barbier ; 1472 rue St-Firmin-Confesse.

N° 1, *Le Vert Cellier*.

En 1488 aux ayant-cause de Mathieu Despréaux, boulanger ;
à Pierre Bulot en 1532.

N° 3, *Le Tambourineur*.

A Guillaume Leclerc en 1488 ; 1492 Mathieu Dupriez ; vendue
à Pasquier Accateblé en 1532.

N° 5, *Les Fleurs de Lys*.

A Jean Picquet, cloqueman, en 1488 ; en 1546 à Pasquier
Accateblé ; en 1569 à Martin Sacquebien, tassetier.

N° 7, *St-Jacques*.

En 1547 à Pasquier Accateblé.

N° 9, *Le Rabot couronné*.

A Catherine Lescellier en 1614.

N° 11, *La Fontaine St-Dominique*.

On disait *St-Domice* en 1546.

N° 13, *Le Presbytère St-Firmin-Confesse*

N°s 15 et 17, *Le Molinet*.

Vendu à Loys de Frametzelles en 1606.

N°s 19-21-23 et 40 de la rue des Gantiers, *La Verde Teste*

A Charles Devie, merchier, en 1538.

De l'autre côté.

L'EGLISE ST-FIRMIN-LE-CONFESSEUR.

Aussi décrite par les auteurs.

Cependant il est bon de dire que : le 27 avril 1644 chez Castelet,
notaire, Antoine Morderet, fondeur, paroisse St-Jacques, s'en-

gage à fondre une des cloches qui est cassée, dans le délai de 5 semaines et à la rendre bien et duement faite et parfaite, conditionnée et sonnante et accordante avec les autres cloches et carillon de la dite paroisse moyennant 110 livres tournois.

24 juillet 1652, ouverture des fonds de marbre donnée par Nicolas de Sachy et Jeanne Pecquet sa femme.

29 août 1668, la balustrade qui clôt ces fonds baptismaux, est posée par Jacques Ponceneux.

En suivant étaient les enseignes *L'Estrille* à Bernard Ninart, médecin, en 1450 ; *Le Verdriller* et *Le Mortier d'or*.

Et au coin sur la rue des Gantiers *La Goudale de Haut*.

Rue des Gantiers.

D'abord rue As Poules, rue des Poules et rue des Wantiers en 1416 ; en 1511 de la rue du Pont Piperesse à la rue du Hocquet rue des Goudales, et en 1566 cette partie de la rue avait deux appellations le côté droit rue de la Goudale du Bas et le côté gauche rue du Vert Quesne.

Nos 1 à 9, dépendance de la rue au Blé ou petite maison démolie.

N° 11, ruelle que l'on nommait *Ruelle Agathe*.

N° 13, *La Queue de Renard*.

Vendue en 1586 à Cuvillier.

N° 15, *Le Vert Galant*.

N° 17, *Le Serrurier*.

N° 19, *La Bouteille*.

N° 21, *Le Sot de Plaisance*.

N° 23, *Le Platelot*.

A Mathieu et Josse Piart en 1492.

N° 25, *Le Pain à chanter*.

Nos 27-29 et 31, *St-Adrien*.

Nos 33 et 35, *La Piperesse*

Ancienne demeure de Clabaut le pipeur.

N° 37, *Le Vert Quesne*.

A Jean Mouret, boulanger, en 1488.

N° 39, *L'Image Notre-Dame*.

Au même en 1491

N° 41, *La Vignette*.

Au même en 1488.

N° 43, *L'Huis de Fer*.

Au même à la même époque.

N°s 45-47, *St-Eustache*.

Encore au même.

Ces cinq maisons ont été hypothéquées le 19 novembre 1492.

N°s 49-51-53 et 55, *Le Moulin du Hocquet*.

De 6 à 30, la plupart, louages des maisons rue Basse Notre-Dame.

N° 32 et 34, *Le Fagot*.

Donné à Pierre Defecque en 1514.

N° 36, *Le Vert Buisson*.

Vendu en 1547 aux religieux de St-Honoré d'Abbeville, elle appartenait à Salomon Lebel.

N° 38, *La Vallée St-Firmin-Confesse*.

N° 42, *La Goudale de Haut*.

N°s 44-46 et 48, *La Goudale de Bas*.

Deux maisons de brasseurs.

Rue du Pont Piperesse.

Prend son nom de l'enseigne qui se trouvait au coin de cette rue aux n°s 33 et 35 de la rue des Gantiers ; en 1559 rue de la Piperesse.

Rue Flatters.

Du nom d'un commandant tué en mission.

S'appelait en 1386 rue des Fourbisseurs ou de la Fourbisserie du nom de l'industrie qui s'y exerçait ; en 1598 on commence à l'appeler rue Basse St-Martin.

N^{os} 1 et 3, *La Voulte St-Quentin*

Donnée à Martin Delattre en 1497 ; est à Pierre de Croquoison en 1533 ; à Nicolas son fils en 1559, lequel la donne en échange le 2 octobre 1563 à Jeanne Sacquespée veuve de François de Saisseval sieur des Marconnelles.

N^{os} 5-7 et 9, *Le Mont St-Quentin*.

A Jehan Letas dit Cordelier costurier en 1497 et en 1559 aux héritiers de Mathurin Floury.

N^o 11, *Les Quatre fils Aymont*.

N^{os} 13 et 15, *Le Carrel*.

Berceau de la famille du Caurel.

Elle appartient en 1571 à Firmin Picquet et Adrienne Héron sa femme qui l'ont acquise de François Leforestier sieur de Fressenneville.

N^o 17, *Le Temple*.

N^{os} 19 et 21, *La Rose Heaulmée*.

L'autre côté ayant été démoli et reconstruit je ne puis donner que la suite des enseignes en commençant par le N^o 2.

Les Rats.

Jehan Lequien avocat y demeurait en 1563 et en 1615 Antoine Pezé notaire.

Les Trois Cuignets.

Le Lyon d'or.

L'Image de la Vierge.

En 1561 aux héritiers de Hubert Prieur et en 1639 à François de Ponthieu.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 2^{me} TRIMESTRE DE 1889.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1^o Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. Rapport sur les observations astronomiques de province. 1888. — 2^o Comité des Travaux historiques. Bulletin archéologique. 1888. N^o 3. — 3^o Bulletin des bibliothèques et des archives. 1888. N^o 3. — 4^o Journal des Savants. Mars et avril 1889. — 5^o Revue des Etudes Grecques. Tome II. N^o 5. Janvier-mars 1889. — 6^o Revue historique. Mai-juin 1889.

II. La Ville d'Amiens.

Documents pour servir à l'histoire de la Révolution Française dans la ville d'Amiens. Tome I.

III. Les Auteurs.

1^o Frais et menues dépenses d'un maître de maison au XVIII^e siècle, par R. de Guyencourt. Br. in-8^o. Amiens. Douillet. 1889. — 2^o Compte-rendu des travaux de l'année, par M. Duhamel-Decéjean, secrétaire-perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie. Br. in-8^o. Amiens. Douillet. 1889. — 3^o Les Clabault. Famille municipale amiénoise, 1349-1539, par A. Janvier. Amiens. Douillet. 1889. — 4^o L'Exposition vaticane, par Mgr de Ragnau, prélat de S. S. Référendaire de la signature Papale. Valence. 1889. — 5^o Observations critiques à propos de la cathédrale de Nantes. Anonyme. — 6^o Voltaire et Gresset, par M. Lenel, professeur de rhétorique au lycée d'Amiens. — 7^o Album Caranda. Les nouvelles fouilles de Chassemy (Aisne). Fin de celles de la villa d'Ancy, 1888, par M. Frédéric Moreau, ancien conseiller général de l'Aisne.

IV. Sociétés françaises.

1^o Société académique de Chauny. Bulletin. Tome II. Année 1888. — 2^o Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome XXX^e. — 3^o Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie. 149^e liv. Janvier, février, mars 1889. — 4^o Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. 4^e série. Tome II. — 5^o L'Agro-nôme praticien de Compiègne. Tome X. N^{os} 3-4-5. — 6^o Société

industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux. 1888. Nos 2-3. — 7° Bulletin de la Société des études du Lot. Tome xiii. Fasc. 1-2-3-4. — 8° Société de géographie. Bulletin. Nos 6-7-8-9-10-11. 1889. — 9° Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille. Tome xli°. 3° partie. — 10° Mémoires de la Société archéologique de Lorraine. 3° série. xvi° vol. — 11° Bulletin de la Société archéologique de Touraine. Tome vii. 3° et 4° trim. — 12° Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Janvier-mars 1889. — 13° Société centrale d'agriculture, horticulture et acclimatation des Alpes-Maritimes. Bulletin-journal. 29° année. Nos 4-5-6. — 14° Bulletin de la Société Dunoise. N° 80. Avril 1889. — 15° Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. 89° liv. — 16° Bulletin de la Société d'agriculture, du commerce et de l'industrie du Var. Tome ix. Février, mars, avril, mai 1889. — 17° Bulletin du Comice d'Abbeville. 1889. Nos 4-5-6. — 18° Société archéologique de Bordeaux. Tome xi. 2° fasc. Tome xiii. 2° fasc. — 19° Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletin. N° 3. — 20° Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome xiii°. 3° partie. — 21° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Tome xi. 1° liv. — 22° Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. xlii° vol. 2° sem. — 23° Mémoires de l'Académie nationale de Caen. 1887-1888. — 24° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Tome xl. Nos 11-12 de 1888. Nos 1-2-3 de 1889. — 25° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. Tome xxvii°. N° 1. — 26° Académie d'Hippone. Fasc. trim. Réunion du 15 décembre 1888. — 27° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome xvi. 2° liv. — 28° Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques. ix° vol. 3° liv. — 29° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. 1° et 2° liv. Janvier-avril 1889. — 30° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. Janvier-mars 1889. — 31° Société archéologique du Limousin. Registres consulaires de la ville de Limoges. Tome iv. 3° registre. 1° partie 1662-1740. — 32° Société linnéenne du nord de la France. 18° année. Tome ix. N° 200. — 33° Bulletin de la Société d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. 1888-1889. 1° partie. — 34° Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Concours pomologique de

1888. — 35^e Société Belfortaine d'émulation. La terre du froid, par le docteur Muston. — 36^e Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers. 1887, 1^{er} et 2^e sem. 1888, 1^{er} et 2^e sem. — 37^e Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome ix. N^o 137. — 38^e Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouert. 4^e trim. 1888. — 39^e Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. 3^e série. Tome xxv. — 40^e Revue savoisienne. Publication de la Société florimontane. Annecy. Mai-juin 1889. — 41^e Annuaire de la Société philotechnique. Année 1888. Paris. — 42^e Bulletin de la Société archéologique du midi de la France. Série in-8^e. N^o 3. Du 27 novembre 1888 au 26 mars 1889. Toulouse.

V. Sociétés étrangères.

1^o Atti della reale Accademia dei Lyncei. Vol. iv. N^{os} 11-12. Vol. v. N^{os} 1-2-3-4-5. — 2^o Université royale de Norwège à Christiania. Antinoos par M. Dietrichson. Joannis agricolæ Islebiensis apoptegmata. Dr Ludovicus Daac. Symbolæ ad historiam ecclesiasticam. Dr L. Daac. Johan Lausemberg. Dr L. Daac. Udsigt over den Romerske satires forskjellige arter ocderes oprindelse. L. B. Stenersen. — 3^o Société royale des Antiquaires du nord à Copenhague. Catuls digtning belyst i forhold til den tidligere græske og latinske litteratur. Drachmann. Guderne hos Vergil. Bidrag til belysning af œneidens komposition. Drachmann. — 4^o Revue belge de numismatique. 1889. 45^e année. 2^e liv. — 5^o Wurtembergische vierteljahrshäfte für landesgeschichte. Stuttgart. Vol. xi. N^{os} 1-2-3-4. — 6^o Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai. Tome xxi. — 7^o Archives du musée national de Rio de Janeiro. Vol. vii. 1887. — 8^o Commission royale d'art et d'archéologie de Bruxelles. 24^e année. N^{os} 7-8-9-10-11-12. 25^e année. 26^e année. — 9^o Institut archéologique du Luxembourg. Arlon. Tome xx. — 10^o Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois. Tome xix. 2^e liv. Tome xxi. 1^{re} liv. Rapports 1874-1887. Tables des matières des xx volumes de la 1^{re} série. — 11^o Zeitschrift des Historischen vereins für Schwaben und Neuburg. Société de Souabe et Neubourg. Augsburg. 1888. — 12^o Fédération archéologique et historique de Belgique. Compte-rendu des séances de la 1^{re} section. 4^e session. Charleroi. 1888. Compte-rendu des travaux du congrès. La question Franque devant le congrès de Charleroi.

— 13° Section historique de l'Institut royal grand ducal de Luxembourg. Tome xl. 1889. — 14° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. — 15° Messenger des sciences historiques de Gand. 1889. 1^{re} liv. — 16° Société des sciences, arts et lettres du Hainaut. Mémoires et publications. v^e série. Tome i. Mons. 1889. — 17° Société impériale archéologique de St-Petersbourg. Mémoires et bulletins. 1886-1887-1888. — 18° Akademie der Wissenschaften. cxvi band. Jahrgang. 1888. Wien. Archiv für österreichische Geschichte. Wien. — 19° Société des Antiquaires de Zurich. Mittheilungen. xxii. 5. N° 53. — 20° Smithsonian Institution. The old new World. Hernenway southwestern archæological expedition. — 21° Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. 2° série. xiii^e vol. 2° liv. xiv^e vol. 1^{re} liv. Strasbourg. 1889.

VI. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, sous la direction de M. le chanoine Witasse. N°s 927 à 939. — 2° Gazette médicale de Picardie, publiée par la Société médicale d'Amiens. — 3° La Revue de l'art chrétien. 2° série. Tomes i-ii-iii-iv. Tome vii. 1889. 1^{re} et 2° liv.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

ANNÉE 1889. — 3^e TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 9 juillet 1889.

Présidence de M^r PINSARD, Vice-Président.

MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Rocquemont, Roux et Soyez, membres résidants, et M. Rousseau, membre non résidant, assistent à la séance.

— M. de Guyencourt lit le compte-rendu de l'excursion qu'il a faite à Laucourt, le 3 juillet dernier, avec MM. Pinsard et Duhamel. Il s'agissait d'examiner un jubé que désire vendre le Conseil de fabrique de cette paroisse. Ce jubé en bois, très remarquablement sculpté date du xvi^e siècle. Il est orné des statues de N. S. Jésus-Christ et des Apôtres. De nombreuses arabesques le décorent, ainsi que plusieurs figurines

représentant les arts libéraux, les vertus cardinales, les vertus théologiques etc. Le pinacle ogival qui le surmonte soutient un grand Christ en croix placé entre deux anges. Malheureusement ce beau jubé a été altéré par des additions maladroites et par un affreux badigeon. Toutes les sculptures ne sont pas également soignées, plusieurs ont été brisées. Quoiqu'il en soit la Société ferait bien de l'acquérir moyennant un prix déterminé, si la vente en est décidée par le Conseil de fabrique et le Conseil municipal. M. de Guyencourt continue son rapport en donnant une intéressante description de l'église de Laucourt. Ce monument du xvi^e siècle renferme de fort beaux vitraux. Sur l'un d'eux on remarque les armes de la famille de Rasse. Les fonts baptismaux, qui portent la date de 1567, ne sont point dépourvus d'intérêt. Une statue de Saint-Martin et une représentation de la Trinité, grande peinture sur bois qui décorait la voute lambrissée de l'église, au-dessus de l'autel, sont conservées dans la sacristie. — Dans le cimetière une petite chapelle également du xvi^e siècle présente des sculptures dans le goût de la Renaissance et abrite un *Ecce homo*.

M. de Guyencourt entretient ensuite la Société d'une autre excursion faite le 3 juillet par M. Pinsard, M. Roux et lui à Berteaucourt-les-Dames. Le but de cette visite était de reconnaître et de faire transporter au musée quelques fragments de sculpture donnés à la Société par le regretté

M. Duthoit. Ces objets, déposés au musée, sont des chapiteaux et des fragments du grand Christ qui orne le pignon de l'église de Berteaucourt. M. Froiture, propriétaire dans cette commune, a bien voulu joindre à cet envoi deux autres chapiteaux très remarquables.

Comme conclusion au premier de ces deux rapports la Société décide que le Secrétaire-Perpétuel écrira à M. le maire de Laucourt pour lui demander si réellement le Conseil municipal et le Conseil de fabrique sont décidés à vendre le jubé, et quel en serait le prix ?

— M. Duhamel appelle l'attention de la Société sur un des ouvrages les plus remarquables de notre bibliothèque, l'histoire de Clermont-Ferrand par M. Ambroise Tardieu. Il en donne un résumé détaillé.

— M. le Commandant Morel, chef d'escadron de cavalerie, attaché à l'Etat-Major du 2^e corps d'armée, dont la présentation avait eu lieu à la dernière séance, est élu membre titulaire non résidant.

— M. de Roquemont signale, dans un ouvrage intitulé : « Lansperge-le-Chartreux et la dévotion au Sacré-Cœur » par Dom Boutrais, la mention de l'autobiographie d'Anne Griffon, moniale chartreuse de Gosnay-en-Artois, née à Abbeville au xvi^e siècle. Il serait intéressant pour la Picardie de retrouver le manuscrit d'Anne Griffon.

Les volumes reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits du n^o 19680 au n^o 19728.

La séance est levée à 8 heures et demie.

Séance ordinaire du 13 août 1889.

Présidence de M. DURAND, Président.

MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Durand, Duvette, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, De Roquemont et Guerlin membres résidants, MM. L. Caron et l'abbé Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

— M. Kerschaw, bibliothécaire du Lambeth Palace, membre correspondant, offre à la Société un ouvrage intitulé : *Le Guide archéologique à Londres.*

— M. Sorel, président du Tribunal civil de Compiègne, fait don à la Société d'un ouvrage qui porte pour titre : « *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne et l'histoire des sièges de la même ville sous Charles VI et Charles VII.* » Des remerciements sont votés aux donateurs.

Selon l'usage suivi jusqu'à ce jour, une médaille d'argent, à l'effigie de du Cange, est offerte au Lycée d'Amiens pour l'élève qui aura mérité le prix d'histoire dans la classe la plus élevée. — M. le Proviseur informe notre compatriote que le lauréat de cette année est M. Raymond Douvry.

— Le Secrétaire-Perpétuel communique à la Société une lettre de M. le maire de Laucourt. Le Conseil municipal et le Conseil de fabrique ne veulent pas fixer de prix pour le jubé dont il a

été question à la dernière séance ; ils attendent les offres qui seront faites. Aucune résolution n'est prise, la Société, elle aussi, attendra.

— Le Ministre du Commerce et de l'Industrie annonce un congrès international des sciences ethnographiques.

— M. Pouy envoie une note sur un paléographe du nom de Jean Baptiste Larcher, que l'on croit être né à Amiens dans la première moitié du XVIII^e siècle, et dont les travaux manuscrits sont conservés à la bibliothèque de Tarbes.

— M. Hazard offre à la Société une pierre sculptée datant du XVI^e siècle et conservant encore des traces de dorure. Elle a été trouvée dans les fondations d'une maison en construction rue des Trois-Cailloux.

— M. Pinsard est autorisé par la Société à faire prendre quelques vues photographiques de l'église Saint-Remi dont on va commencer la démolition.

— M. le Président annonce que notre collègue M. Janvier vient d'obtenir de la Société française d'archéologie une flatteuse distinction méritée par ses travaux sur la Picardie — cette nouvelle est accueillie par d'unanimes applaudissements.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. Boudon comme membre titulaire résidant. — Le récipiendaire prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

C'est avec une bien vive émotion que je viens

vous remercier des votes favorables que vous avez émis, pour m'élever à la dignité de membre titulaire résidant.

Si j'ai le sentiment de mon insuffisance, je suis, du moins, rassuré par votre bienveillance persistante, puisque, dix-huit mois après avoir été admis comme membre non résidant, vous me donnez place parmi vous. C'est maintenant à moi, en écoutant vos judicieuses discussions, en profitant de vos savantes recherches, de me montrer digne de siéger ici, de mériter d'être votre collègue.

En dehors de la reconnaissance pour l'honneur que vous me faites de me mêler plus intimement à vos travaux, un trait d'union bien fort m'unit à vous, Messieurs : c'est l'amour de l'étude.

L'homme rencontre, dans l'exercice de cette noble passion, une satisfaction profonde et durable : il y trouve le repos et peut y atteindre une sorte de sérénité, en s'élevant au-dessus des agitations extérieures, car, au milieu de ses chers livres, de ces amis fidèles qui ne font jamais défaut quand il leur fait appel, il vit avec les idées qu'il a nourries, qu'il a faites siennes.

Si, comme vous, Messieurs, le chercheur porte ses efforts vers les études historiques, outre qu'il est heureux de se rendre compte, en voyant le jeu des lois et des institutions et en suivant le développement des faits, de la marche et des tendances des peuples, il est mêlé, par l'étude approfondie des documents, aux mœurs des ancêtres. En assis-

tant à l'explosion de leurs passions, en pénétrant leurs mobiles, il vit entièrement, avec eux, la vie d'autrefois, il forme, dans ces temps éloignés, un groupe étendu de personnages avec lesquels il communique par la pensée, dont il blâme ou approuve la conduite avec d'autant plus de calme et d'impartialité que les événements sont plus lointains, il devient leur contemporain, tout en conservant sa liberté d'appréciation.

Combien de fois, en entendant prononcer le nom d'un maire, d'un échevin, d'un bourgeois, d'un artisan de notre antique cité, n'avez-vous pas été tentés de vous écrier : « Mais je le connais beaucoup, c'est un vieil ami ? »

C'est confiant dans ces sentiments de sympathie, de cordialité d'ancienne date, que je me permets, Messieurs, de vous entretenir d'une institution d'autrefois que vous connaissez bien et que vous estimez. Elle a toujours rempli dignement son rôle tout d'abnégation, elle a été bénie continuellement, à travers les siècles, par les infortunés qu'elle soignait, qu'elle nourrissait, qu'elle conduisait jusque dans la mort.

Je veux vous parler des « maistre, freres et se-reurs de l'ostelerie Dieu et Monseigneur Saint Jehan Baptiste en Amiens. »

Cette charitable maison, qu'elle fût établie au Hocquet, sur l'eau Monseigneur l'Evêque (fin du xii^e siècle) ou qu'elle fût installée au lieu où nous la voyons aujourd'hui (1236-1261), avait, dans les

siècles passés, si souvent désolés par la stérilité, la famine, la guerre et la peste, de nombreux malheureux à assister « povres creatures, femmes enchainées et orphelins (1) » en un mot, pour employer une touchante expression de ce temps « povres membres de Dieu. »

Au début, des donations de terres, des redevances en grains aux environs d'Amiens, des subventions en argent comme celles que l'Évêque et l'échevinage donnèrent, lors du transfert de l'hôpital dans la Chaussée au blé, permirent aux religieux et religieuses de l'ordre de S^t Augustin qui administraient l'hôtellerie, d'apporter aide et assistance aux misères du pauvre peuple.

Des quêtes à domicile à Amiens, dans les pays avoisinants, la banlieue, le Ponthieu, le Vimeu et même jusque dans le diocèse « de Morinie », fournissaient des secours bien accueillis, car les revenus étaient peu considérables.

La bourgeoisie amiénoise, émue de pitié pour les pauvres et voulant participer « aux œuvres de miséricorde qui estoient aemplies » dans l'Hôtel-Dieu, faisait des dons, parfois considérables, en argent ou en cens sur des maisons de la ville ou des biens ruraux.

L'hôtellerie, conduite avec vigilance et sagesse,

(1) Donation de M^e Pierre Alais, chantre et chanoine de N. D. d'Amiens, en date du 27 janv. 1419 (v. st.) Arch. des hosp. d'Amiens, carton 365, Série B.

prospérait, malgré de grandes difficultés d'argent, avec des revenus médiocres, précaires, car le cens, cette forme de la rente, assise sur un immeuble, qui paraît être, à cette époque, le dernier mot de la prudence pour placements de père de famille, offrait bien des inconvénients.

Le cens, ce démembrement de la propriété, était un droit réel, perpétuel, non rachetable, à moins que le contrat ne stipulât les conditions du rachat. Plus tard, on admit le rachat, même quand il y eut silence complet sur ce point, lors de la constitution, et les ordonnances royales en établirent les règles.

Le cens était établi, primitivement, par le propriétaire d'un immeuble en roture, et le censier abandonnait, alors, à un tiers, le censitaire, *la possessio*, *l'usus*, le *fructus* dont il retenait toutefois une partie, sous forme de redevances en nature, grains, vins, chapons, et de redevances en argent.

Il lui donnait même *l'abusus*, car il était permis au censitaire, dans un moment de gêne, « pour pieur markié eskever » d'aliéner, moyennant une somme de deniers qu'il recevait, une autre partie du *fructus*.

Quoique le premier censier fût couvert par le privilège du tréfonds, il y avait là un manque de prévision de sa part : il permettait au censitaire de diminuer la plénitude de sa jouissance et ce dernier, n'ayant plus le même intérêt à entretenir et à faire valoir sa chose, finissait, en enlevant ses

meubles, par l'abandonner, pour les cens et les arrérages, dans un état souvent déplorable, surtout si c'était une propriété bâtie.

On tente de remédier à ces inconvénients, en inscrivant dans les actes que le censitaire n'aura pas le droit de charger l'immeuble « d'autres ne plus grans cens » que ceux constitués au moment du contrat, que le censier aura le droit de saisir les meubles dans la maison comme pour « hostaige ou louaige de maison. »

Enfin on donnera, aux possesseurs d'immeubles acensés, faculté de *retrait* sur les rentes garanties par leurs propriétés et vendues à des tiers (Lettres de Charles VI, avril 1393. *Rec. des Ordonnances des Rois de France*, T. VIII. pp. 637 et 638).

On peut, même, induire de cette dernière mesure, qu'elle fut l'origine du rachat ordonné et déterminé par les édits royaux, car on comprit l'avantage de pouvoir libérer la propriété, pour les détenteurs comme pour les censiers.

Le cens avait pour garantie l'immeuble jusqu'au moment où le censitaire « guerpissait » le lieu et alors « l'yretage est donné à chil qui aura seur l'yretage le premier chens c'on appelle le tres fons. » (Art. 76 de la coutume d'Amiens. Aug. Thierry. *Docum. Inéd. pour servir à l'hist. du Tiers-État*. Tome I, p. 172).

Mais, d'autres fois, l'immeuble disparaissait : cela peut paraître étrange, et pourtant on rencontre souvent ce cas dans les comptes de cens. Le cen-

sitaire, écrasé par des redevances, laissait dépérir son bien. Si c'était une maison, ses ruines, mêlées à celles des mesures voisines, ne permettaient plus de distinguer la « plache » qui aurait dû supporter le cens et l'on rayait ce droit du cueilloir « faute de rensaing. » Si c'était une pièce de terre, la guerre qui forçait à laisser les champs en friche protégeait l'envahissement par les ronces et faisait perdre, quelquefois, les limites de la propriété.

L'acte de constitution du cens était un chirographe passé devant la justice seigneuriale dont relevait l'immeuble.

Après ces observations sommaires sur le cens, on comprend les difficultés que les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, le maître et le procureur, autre religieux qui venait immédiatement après lui, rencontraient pour exercer leurs droits.

Procès fréquents, pertes de revenus notables par suite de l'abandon de la propriété par le censitaire ou de la disparition du gage du censier, ce qui était plus grave.

Un grand élément de chicane était l'absence de pièces constatant la constitution du cens.

Quoique les actes fussent sur parchemin, ils disparaissaient fréquemment et il semble qu'il était difficile de retrouver les minutes originales, même quand l'échevinage d'Amiens avait, comme seigneur, authentiqué le contrat par une sentence rendue en son auditoire des Cloquiers.

Nous sommes en février 1333 (n. st.), l'Hôtel-

Dieu réclame un cens annuel de 4 s. 4 chapons sur une maison, au coin de la rue du Cloître et de la rue aux Fromages, et il agit comme tout censier, en présence du défaut de paiement par le débiteur du cens, il fait dépendre les portes de la maison (Art. 74-75 de la cout. d'Amiens, *loc. cit.*, et assigne le possesseur devant la justice, après son refus de paiement constaté depuis l'exécution.

Lisons, si vous le voulez, dans notre bonne vieille langue, la sentence de l'échevinage d'Amiens qui, après avoir résumé les débats, établit le droit du demandeur (1).

« Sachent tout chil qui chest escript verront ou
« orront, comme debas fust meus pardevant le
« maieur et eskevins d'Amiens entre le procureur de
« l'ostellerie d'Amiens *d'une part*, et Jake de Saint
« Fuscien *d'autre*, seur che que lidis procureires
« avoit justichie et hoste les huys d'un tenement
« audit Jake appartenant, seant en le rue as From-
« machez, en costé le porte du grant manoir ychelli
« Jake d'une part, et s'estent seur le rue du Clois-
« tre d'autre, a quoy s'estoit lidis Jakez opposes.
« Et a le journée, seur ledite oposicion, asdi-
« tez partiez pardevant le maieur et eskevins
« d'Amiens assignee, lidis procureires eust pro-
« pose ou non et pour ledite hostellerie, que li

(1) La pièce est transcrite avec la ponctuation du manuscrit, elle est intéressante au point de vue de la langue et offre un exemple de la déclinaison du nom : *li procureires*, cas sujet, *du procureur*, le *procureur*, cas régime.

« maistres, frere et sereur d'ichelle avoient et de
« leur droit a cause de l'ostelerie dessusdite
« quatre saus et quatre capons de chens par an
« seur le maison dessus expressee et que lidit frere
« et sereur, par euls ou par personnes de par euls,
« estoient en souffisante et boinne saisine de pren-
« dre, avoir et recevoir seur ledite maison lez
« quatre saus et quatre capons de chens dessus-
« dis et de personne aiant cause et droit en ledite
« maison et especialement dudit Jake, et en avoient
« este par pluseurs foyz paie paisiblement, et de
« tamps souffisant a saisine.

« Et maintenoit encore lidis procureires, que en
« estoit en arrierez par quatre anez de paier les
« lez chens dessusdis, par devers ledite hostelerie
« et les frerez et sereurs d'ichelle avec plusieurs
« autres fais qu'il maintenoit, tendant a le fin que
« lidis Jakes fust contrains a paier lez arrierez
« dessusdis ou a guerpier heritalement, ou non
« et au pourfit de ledite hostelerie, au droit de
« ledite maison pour lez chens et arrierez dessus
« expresses, se il connoissoit qu'il fust ainssi, se il
« le nioit, tant en feroit savoir lidis procureires que
« souffire li deveroit as intencion.

« Et lidis Jakez niast audit procureur ses fais,
« pour lezquels prouver lidis procureires conduit
« pluseurs témoins que seur che par ches fait et
« parfait entre lezditiez partiez, conclut en le cause
« et journee asditiez partiez pour oir droit assi-
« gnee ychellez presentez requerans que droit leur

« fust fait, ledit proches veu et tout che qui faisoit
« a le cause diligamment examine, dit fu par juge-
« ment dezdis maieur et eskevins et pour droit
« prononchie, que lidis procureires avoit bien
« prouve ses fais, par quoy a boinne cause avoit
« justichie ledit lieu et tenement et que lidis Jakez
« seroit contrains à guerpir heritalement au droit
« du lieu dessusdit pour lezdis chens et arrieragez
« ou a ychiaus chens et arrieragez paier.

« Et en tesmongage de cheste cose chis chiro-
« graphe fu fais a le requeste dudit procureur.
« Che fu fait et rendu par Vinchent Boinnavel, (1)
« maieur d'Amiens, par Jehan de Sorchy, Pierre
« d'Arras, Jehan de Cokerel, Gille de Croy, Jehan
« de Saint Quentin, Ernoul le Mannier, Fermin
« Pie de Leu, Jehan de Monstiers, Pierre de Saint
« Fuscien et Jehan de Rue, eskevins et plulseurs
« autres en l'an de grace mil ccc trente et deus, le
« merkedî prochain aprez lez octavez de le cande-
« lier

Ainsi l'Hôtel-Dieu gagne son procès, il a droit au paiement du cens et des arrérages et le défendeur est obligé, s'il ne s'exécute, « a guerpir heritalement au droit du lieu pour les chens » c'est-à-dire à abandonner la maison au censier ; l'hô-

(1) La Morlière donne *Bournavel* ; les autres historiens d'Amiens ont copié la liste des maires sur la sienne. — *Boinnavel*, dans le chirographe très nettement écrit des arch. des hosp. d'Amiens, Série B. carton 365, est très bien tracé avec le signe ' sur l'i. C'est donc le véritable nom de ce maire.

pital a été obligé de prouver, par témoins, son droit de propriété du cens, il n'avait pas de titre. Jacques de Saint-Fuscien n'a rien non plus, concernant cette rente sur sa maison, car il s'est refusé, pendant quatre ans, à acquitter cette redevance et se laisse intenter une action qui tourne contre lui et Jacques appartient à une famille notable d'Amiens qui donne des maires à la ville, sire Pierre de St-Fuscien (1345), des maires de bannières aux waidiers, Jehan de St-Fuscien fil Jaque (1352) (1).

Il fait partie de cette bourgeoisie « *si piteuse au pauvre peuple* » et ne se serait pas défendu, aussi ardemment, contre cet établissement charitable s'il n'eût cru être dans son droit et résister à un empiètement sur sa propriété.

Mais voilà un titre, grâce au jugement des maire et échevins d'Amiens. Voyons maintenant comment il se conserva.

L'enlèvement, la maison attenante à la porte du grand manoir de Jacques de St-Fuscien, est au coin de la rue du Cloître et de la rue aux Fromages, c'est actuellement le n° 32 de la rue des Sergents : la suite des pièces produites en donnera la certitude.

Dans un acte postérieur que nous allons produire plus loin, nous voyons la maison désignée comme faisant le coin de la rue Nicole Accart et de la rue du Marché aux Fromages.

(1) Archives munic. d'Amiens. Reg. F, f° 1, recto ; f° 4, recto.

L'hôtel des de St-Fuscien qui occupait l'emplacement des n° 28 et 30 de la rue des Sergents (1) et qui offrait cette particularité, c'est que la porte était contre le n° 32 et non contre le n° 28, comme elle a été placée, lors de la reconstruction de l'immeuble, au xvii^e siècle, est passé entre les mains de M^e Nicole Accart, qui fut échevin du lendemain de la Saint-Simon et St-Jude, 1398 (2), maître des ouvrages (1405-1406), puis prévôt en 1420, lieutenant du maire Sire Pierre Clabaut en 1422 et 1425. Il occupa, encore, les fonctions de prévôt six fois de 1423 à 1431.

M^e Nicole Accart avait, on le voit, tenu une place importante dans la cité, il devait être surtout versé en jurisprudence, comme paraissent l'indiquer les fonctions qu'il a remplies au sein de l'échevinage, et ses contemporains n'hésitaient pas, en considération de ses services, à appeler, de son nom, la rue qui longeait une de ses propriétés. Il devait posséder une belle fortune, car nous le voyons acheter, en 1425, une maison en la court «Sire Fremin-le-Roux, (3) » derrière son immeuble de la rue du Marché aux Fromages, et sa fille Marie Accarde fut recherchée par Guillaume de Conty qui fut échevin (1421), grand compteur (1433), prévôt (1434)

(1) Dubois. *Les rues d'Amiens*. Bulletin de la Société des des Antiq. de Picardie. Tome XVI. 1886-87-88. p. 422.

(2) Arch. munic. d'Amiens, Reg. F, f° 28, recto et passim.

(3) C^{te} de la ville d'Amiens, 1424-1425. Chap. — De yssue de deniers.

et devint enfin, comme maire, sire Guillaume de Conty (1438-1448-1452).

Descendant d'une riche et illustre famille de waidiers d'Amiens, sire Guillaume pouvait citer son grand-père « Estene de Conti », maieur de bannière de cette corporation, et échevin en 1347, son père sire de Willame de Conty, échevin dès 1362 et onze fois maire de 1366 à 1398 (1).

Les biens des de Conty étaient importants. Nous retrouvons dans la ville d'Amiens :

Une grandemaison devant l'escorcherie (*Compte de la ville 1385-1386*), — une maison, tenant à la précédente, faisant le touquet de la rue de Gra-teigny, dans le même compte, et désignée, dans celui de 1404-1405, comme faisant trois demeures, — une maison qui fut jointe au *chapeau de Roses* en face le petit portail de St-Germain (2), — enfin le fief de Conty, près de la porte de Beauvais, qu'Etienne de Conty, fils de Guillaume de Conty et Marie Accarde, devait léguer au chapitre d'Amiens (3).

La prédominance des biens des de Conty dans la paroisse St-Germain s'explique par leur commerce.

Ils vendaient la waide ou pastel, cette plante tinctoriale, qui faisait, à cette époque, la richesse

(1) Arch. munic. Reg. F passim.

(2) Arch. des hosp. d'Amiens E. 115 c^{te} de 1455-1456.

(3) *Ibid.*

de la ville et des environs, ils avaient leurs comptoirs et leurs entrepôts auprès du quai et du Windacq.

Sire Willame de Conty, le père de celui qui nous occupe, faisait sortir, en 1386-1387, 65 tonneaux de waide et payait toute leur expédition, à raison de 32 s. par tonnel, 104 l. par. Seul Pierre d'Aut, atteignait ce chiffre pour l'exportation, car il payait, la même année, (*C^{te} de la Ville de 1386-1387*) 105 l. 12 s. par. c'est-à-dire qu'il faisait sortir 66 tonneaux de waide.

Guillaume ne se livra pas à un commerce aussi important, il était de la corporation des waidiers pour arriver aux fonctions municipales. Aussi était-il venu habiter un quartier plus sain, chercher un voisinage plus relevé. Rue du Marché aux Fromages, il était près de l'hôtel des Clocquiers, près des cloîtres occupés par le Chapitre, au sein de l'administration, de la politique, entre les deux grandes puissances qui se partageaient la cité sous l'œil jaloux du bailli d'Amiens.

Il avait là un beau manoir, avec vastes terrains par derrière : du reste, sa femme devait tenir à y habiter, puisque c'était un propre à elle.

Toutefois sire Guillaume, en homme sage et avisé, louait le tènement au coin de la rue et n'avait pas songé à le réunir, à l'immeuble principal, pour en faire des communs.

En 1443, c'était un pelletier qui occupait cette maison, Gille de Lespine ; en 1444, c'était « Jehan

Dobe le Jone », procureur, qui installa alors une étude, dans laquelle nous verrons de 1519 à 1569, se succéder des procureurs au bailliage d'Amiens.

Mais revenons à la perception de la redevance due à l'Hôtel-Dieu. M^e Nicole Accart ne l'avait jamais contestée : s'il n'avait pas ses parchemins en règle sur ce point, tout au moins il connaissait la sentence rendue, en 1333, par l'échevinage. Il n'en fut pas de même de sire Guillaume, son gendre ; ne trouvant pas de chirographe, il refusa le paiement du cens et laissa accumuler cinq années d'arrérages.

Qu'avait à faire l'Hôtel-Dieu ? reprendre la procédure suivie, il y avait 110 ans, avec une base excellente, la sentence de 1333 qui a été donnée ci-dessus et existe encore dans les Archives hospitalières.

« A honorables et sages mes treshonorez seigneurs Messeig^{rs} maieur et échevins de la ville
« et cité d'Amiens, Mathieu Queullu, sergent à
« mace de ladite ville, soumis à tous vos commandemens et plaisirs, mes trèshonorez seigneurs plaise vous savoir :

« Que le xxviii^e jour de may l'an mil miii^e xlix.
« à la requeste des maistre frèrez et sereurs de
« l'Ostel-Dieu et S^t-Jehan en Amiens, me transportay en ladite ville, au devant de l'uis d'une
« maison séans en la rue du marchié aux
« frommages, ou demeure de présent Gille de Lespine, pletier, appartenant à sire Guillaume de

« Conty, tenant d'un costé à le porte de le grant
« maison dudit sire Guillaume, d'autre part fai-
« sant le coing de le rue que on nomme le rue
« Nicole Accart, auquel lieu je trouvay icellui sire
« Guillaume en luy disant, que à le requeste des
« dis maistre frères et sereurs je aloye pour hoster
« l'uis de ladite maison pour la somme de chinc-
« quante huit solz parisis que lesdis maistre,
« frères et sereurs dient à eulz estre deubx pour
« chincq années d'arriérages à cause de quatre
« solz et quatre cappons de cens qu'ilz main-
« tiennent devoir prendre et avoir, chacun an,
« héritablement, aux termes de ladite ville, sur
« icelle maison et les appendances d'icelle. Lequel
« sire Guillaume me requist que je me deportasse
« de hoster lesdis huis de ladite maison et qu'il
« tenoit ledit huis comme pour hosté et ladite
« justice et exécucion pour faicte comme si icellui
« huis eut esté hosté et despendu hors des gons
« dont et de laquelle exécucion je me deportay
« de plus avant faire.

« Et ce fait, ledit jour, ledit sire Guillaume et
« moy, nous transportasmes par devers vous,
« mondit seigneur le maieur, et à ladite justice et
« exécucion se opposa à vous icellui sire Guil-
« laume, à laquelle vous le recheustes et de votre
« commandement lui donnay et assignay jour à
« estre et comparoir par devant vous, en l'ordi-
« naire de vos plais, à l'encontre desdis maistre,
« frères et sereurs ou de leur procureur, à du

« jœudy prochain aprèz ensuivant en quinze
« jours, pour sur ladite oposicion et en
« oultre répondre procéder et aler avant selon
« raison.

« Et ce vous certiffie je estre vray par cette
« moye rellacion selée de mon seel faicte et es-
« cripte l'an et jour dessusdis.

De remise à quinzaine en remise à quinzaine, et ils étaient nombreux les délais que le défendeur pouvait obtenir, « délai de conseil, d'avis, de garandz, d'absence, » sans parler des renvois du juge à une autre audience ni des trois défauts où l'on pouvait encore se laisser couler sans qu'il y eût possibilité, pour la partie diligente, d'obtenir jugement, en sa faveur, avant le troisième défaut bien constaté, l'affaire se termina, le 23 Avril 1444, par la reconnaissance du droit de l'Hôtel-Dieu.

Une sentence de l'échevinage à cette date (1) nous apprend la comparution de sire Guillaume de Conty qui « en son nom et comme procureur de demoiselle Marie Accarde, sa femme, et soy faisant fort d'icelle, » reconnut le droit des maître, frères et sœurs.

« Frère Nicole Perraille, prestre, frère dudit
« Hostel Dieu et procureur d'iceulz maistre, frères
« et sereurs, comparant par devant nous, et ledit
« sire Guillaume, ou dit nom, se sont soubmis et
« rapportez et par ses présentes submectent et rap-

(1) Arch. des Hosp. d'Amiens. Série B. carton 365.

« portent oudit jugement, ordonnance et appoin-
« tement de Jehan Dobe l'aisné (1) et Rasse de le
« Porte, procureurs au siège du bailliage d'Amiens
« pour en ordonner et appointier du tout à leurs
« volonteiz et consciences, de jour en jour et au
« plus brief que faire se porra. »

Ainsi, pour finir, il y a transaction sur le paiement des arrérages et des frais. C'est que le défendeur est un haut et puissant personnage et qu'il y a intérêt à le ménager. Du reste, l'hôpital est son censitaire pour « certaines plaches et masures atribues au pourpris dudit Hostel Dieu (2) » et lui doit, de ce chef, 15 s. de cens. Peut-être aussi, s'était-on un peu pressé et n'avait-on pas communiqué à sire Guillaume la copie du jugement de 1333 ? car il semble que, devant ce titre dont il aurait pu contrôler l'authenticité par les registres de la ville, il n'aurait pas poussé aussi loin la résistance.

En tous cas, l'Hôtel-Dieu a, désormais, son droit bien établi et, depuis cette date du 23 Avril 1444, nous suivons dans les cueilloirs, le paiement régulier de cette redevance : « de sire Guillaume de
« Conty à cause de sa femme pour sa maison joi-
« gnant à la porte de se grande maison au Noël

(1) Le commencement de cette pièce donne, pour locataire de la maison qui est l'objet du l'ilige, « Jehan Dobe le Jone », procureur.

(2) Arch. des hosp. E. 115, c^{te} de 1455-1456.

« iij s, iij cappons (1) » et la formule ne change que dans le compte de 1467-1468 (Arch. des hosp. d'Amiens E. 118), où M^e Baugoys Marie, prestre, met : « de M^e Nicole de Conty à cause de deffuncté « sa mère... »

L'article du fief de Conty nous apprend que sire Guillaume était aussi décédé à cette date, car c'est M^e Nicole qui est porté comme débiteur du cens que ce bien devait à l'Hôtel-Dieu, 10 s. par an.

Nous savons même que M^e Nicole habite la maison de la rue du « *Marchié aux frommages* ». Dans le compte de 1480-1481, rendu par Simon Garnet, « prestre, chappelain de l'église d'Amiens » (2) il est dit :

« de M^e Nicole de Conty pour une maison séant « auprez sa grande maison où il demeure..... etc.

En 1517-1518 apparaît

« Michelle de Pardieu au lieu de maistre Nicole de « Conty pour sa maison située sur le marchiet au « carbon faisant le coing de la rue des Crignons, au « terme de Noël iij s. iij cappons (3).

Le même collecteur, « frère Pierre d'Argilliere, prestre, religieux et procureur de l'hostel-Dieu d'Amiens », dans un compte suivant (4) inscrit M. An-

(1) Arch. des hosp. E. 115, C^{te} de 1455-1456.

(2) Arch. des hosp. d'Amiens. E. 119. C^{te} de 1480-1481.

(3) Arch. des hosp. d'Amiens. E. 130. C^{te} de 1517-1518.

(4) Arch. des hosp. d'Amiens. E. 131. C^{te} de 1519-1520.

thoinel le Clerc, au lieu de Michelle de Pardieu, comme occupant cette maison faisant « le coing d'en haut de la rue des Crignons » et avec lui reparait l'étude de procureur, dont nous avons perdu la trace depuis « Jehan Dobe le Jone ».

« Jehan d'Ainval au lieu de maistre Anthoine
« le Clerc pour sa maison faisant le coing de la
« rue des Crignons tenant d'un côté et pardevant
« sur rue, d'autre à Mons^r du Chastelet. »

Tel est, dans le compte général des recettes et mises de 1526-1527, (Arch. des hosp. E. 134), le libellé de cet article.

Le successeur de Jehan d'Ainval fut Guy Bauduin qui n'apparaît qu'en 1554-1555 (1), peut-être par une négligence du clerc qui recopiait les comptes, en se reportant toujours au précédent, sans tenir note des changements apportés dans les cueilloirs préparatoires, et inscrivait ainsi, pendant des années, comme propriétaires, des personnes qui avaient depuis longtemps cessé de l'être.

Il paraîtrait curieux qu'il n'y eût pas ici une omission de ce genre, car, dès 1559-1560 (2), la maison est au nom de « Estienne Baudhuyn, fils de Guy Baudhuyn ».

Ce fut le dernier détenteur de la maison qui paya cens à l'Hôtel-Dieu ; à la date du 3 mars 1569, nous assistons au remboursement de la rente de 4 s. et 4 chapons.

(1) Arch. des hosp. d'Amiens. E, 162 : C^o de 1554-1555.

(2) Arch. des Hosp. E, 166 : C^o de 1559-1560.

« Pardevant Philippes Dubois et Anthoine Cas-
« telet, notaires royaulx establis en la ville et
« bailliage d'Amyens, soubzsignans :

« Estienne Bauduyn, procureur audit bailliage
« d'Amyens, a payé, nombré et delivré comptant
« à frère Jehan le Vaasseur prestre, religieux et
« procureur de l'Hostel Dieu et Saint Jehan Baptiste
« en Amyens, la somme de neuf livres tournois, en
« espèces de testons et douzains, pour le rembour
« et sort principal de quatre solz, quatre chappons
« de cens, surcens ou rente que lesdictz de l'Hos-
« tel Dieu avoyent droit de prendre, chacun an,
« sur une maison, ou ledict Bauduyn est depré-
« sent demourant, et à luy appartenant, assise,
« audit Amyens, au lieu dict le marché au charbon,
« tenant d'un costé à l'hostel du Chastelet et d'autre
« costé faisant l'un des coyngs de la rue des Cry-
« nons, lesquelz quatre solz, quatre chappons
« de cens, surcens ou rente demeureront confuz
« et estainctz pour l'advenir.

« Et a ledict le Vaasseur déclaré, que icelluy
« Bauduyn a payé tous arrerages desdictz cens,
« surcens ou rente du passé jusques a huy, des-
« quels neuf livres tournois ledict Vaasseur, au
« dict nom procuratoire, a, en l'instant et es pré-
« sences d'iceulx notaires, delivré,ourny et payé
« à Jacques Babel, marchand fondeur de métal,
« demourant audit Amyens, et Magdaleyne Boytel
« sa femme, pour le rembour de douze solz aussi
« de cens, surcens ou rente que lesdictz Babel et

« sa femme, à cause d'elle, avoyent droict de prendre, chacun an, sur ung journal de terre qui fut
« à Jehenne de Vauchelles, vesve de feu Colyn
« Boullenger, et par elle donné ausdictz de l'Hostel
« Dieu, assis au dehors et assez prez de la porte
« de Montrescu dudict Amyens, tenant d'un costé
« aulx vingnes desdictz de l'Hostel Dieu et d'autre
« au chemyn de Saint Saulveur, lesquels xij. s.
« demoureront aussy confuz et estaintz.

« Et ont iceulx Jacques Babel et sa femme, icelle
« femme de l'auctorité de sondict mary, pour ce
« comparans, quicté et quictent iceulx de l'Hostel
« Dieu du cours d'icelle rente, cens ou surcens
« de xijs. et sy ont déclaré estre satisfaction de
« tous arrérages escheux du passé jusques à huy.
« Mesmes ont rendu audict le Vaasseur unes
« lectres de recongnissance dudict droit de cens,
« passées, pardevant les mayeur et eschevins du dict
« Amiens, par ladicte de Vauchelles au prouffict
« de Jehan Boytel, adprésent deffunct, qui fut
« père d'icelle Magdelayne, dactées du xvij^e jour
« de febvrier, an mil v^e et vingt. Faict et passé
« à Amyens, pardevant lesdictz notaires royaulx,
« le jeudi tiers jour de mars an mil cinq cens soixante neuf.

« CASTELET.

DUBOIS. »

On voit, par cet exemple, combien le cens était imparfait pour garantir le capital et le revenu d'une rente payable en argent.

Ainsi un cens en argent (il ne peut être question de rentes en nature), important, lors de sa constitution, vers le ^{xii}^e ou ^{xiii}^e siècle, donnait un revenu qui, très médiocre au ^{xvi}^e siècle, devenait dérisoire en 1789.

A cause de la perpétuité du cens, le bénéficiaire ne pouvait pas réclamer la somme d'argent prêtée à l'origine ou celle que le constituant avait calculé représenter le capital de la partie du *fructus* qu'il retenait.

Il subissait, non seulement, la dépréciation monétaire qu'occasionnait la frappe des pièces dont le titre variait souvent dans de larges proportions, mais, encore, l'avilissement lent du pouvoir d'achat des métaux précieux.

Cette diminution, peu sensible d'abord, par suite du développement peu marqué du commerce et de ses moyens d'action, prit une plus grande énergie avec l'apparition abondante de l'or et de l'argent, depuis la découverte de l'Amérique. Elle devait s'accroître, aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, par suite de l'emploi d'instruments de crédit nouveaux, tels que les lettres de change et les billets de banque, pour arriver à donner, à notre époque, des résultats encore plus frappants, conséquences de l'extension du crédit et de l'exploitation des riches mines de l'Australie, de l'Amérique et de l'Afrique du Sud.

Comme nous ne retrouvons pas l'origine du droit de cens dont nous vous avons entretenus, prenons, comme point de départ, l'acte de 1333 et

étant dans l'impossibilité d'établir la valeur du chapon de cens à cette époque, puisque les archives municipales ne renferment pas de comptes avant 1385-1386, nous laisserons de côté les quatre chapons.

Si nous estimons que le sou parisis, en 1333, est représenté, en valeur actuelle, par f. 4,10. les 4 sous de rente donnent un revenu annuel de f. 16,40.

En 1444, les 4 sous parisis équivaldront à f. 13 de notre époque, le sol parisis ressortant à f. 3.25.

En 1569, la rente en argent, c'est-à-dire 4 sous par. ne monte plus qu'à f. 3,25.

Ainsi en un peu moins de deux siècles et demi, la partie de cette rente payable en argent tombe de f. 16,40 à f. 3,25 et l'on comprend qu'au milieu du xvi^e siècle l'on rencontre, dans les cueilloirs, de nombreux remboursements.

Si l'on se libérait d'une redevance qui devenait de moins en moins lourde, on le faisait, toutefois, avec un capital peu élevé, puisque les édits royaux fixaient, quand le taux de remboursement n'était pas déterminé par l'acte de constitution, le denier quinze.

L'Hôtel-Dieu s'empresse de rembourser un cens qu'il doit sur un autre immeuble. Son opération n'est pas aussi bonne que celle d'Estienne Bauduyn, car, avec le capital donné pour éteindre une redevance de 4 s. par. et 4 chapons c'est-à-dire 13 s. 8 d. t. en argent, il ne se libère que de 12 s. t. de cens, créé récemment, mais il est obligé au emploi

en pareille nature de fente ou à l'amortissement d'un autre cens.

C'est ce dernier parti qu'il prend : il libère une pièce de terre et il semble qu'il ait bien fait, car l'argent continue à se déprécier et son placement en cens se serait avili jusqu'à ne représenter qu'une valeur insignifiante en 1789.

Si maintenant, en passant, rue des Sergents, devant la boucherie d'Allonville, vous voyez renaître le manoir de Jacques de S^t Fuscien, de sire Guillaume de Conty, si vous les apercevez, vêtus de leurs longues robes doublées de *noirs agneaulx* ou de martres qu'ils laissent entr'ouvertes, en faisant voir, ainsi, leur justaucorps de fin drap de Flandre ou d'étoffe italienne de soie brochée d'or et d'argent, bonnet fourré en tête ou riche chapeçon de velours brodé d'or et orné de bijoux, attendant le sergent à masse qui va *justichier* leur tènement ou s'acheminant, d'un air digne, vers l'*œrieul* (1) des Cloquiers, à l'heure du plaid, pour y défendre leur cause contre le procureur de l'Hôtel-Dieu, si vous composez un petit tableau de genre dont l'architecture et le groupement des personnages sont laissés à votre imagination qui colorera le tout,

(1) C'est le nom employé fréquemment dans les comptes de la ville pour désigner l'auditoire des Cloquiers. Ducange donne *oriolum*, *porticus*, *atrium*. Les textes qu'il cite renfermant ce mot sont tirés de Matthieu Paris. Dans une addition de D. Carpentier, on trouve *oriol* dans un texte en langue vulgaire de 1338.

avec un grand sentiment et une grande vérité, et si, remontant à la source de cette réminiscence, vous voulez songer à votre collègue, ce sera la plus douce satisfaction que vous pourrez lui procurer, ce sera le plus gracieux droit d'auteur que vous lui accorderez pour sa part de collaboration, car il verra que, s'il vous a retenu bien longtemps, ce soir, il est pardonné et qu'il peut encore compter sur votre sympathique souvenir.

— M. le Président répond à M. Boudon en ces termes :

MONSIEUR,

Quand vous parlez de votre insuffisance, vous me permettrez de vous dire que vous êtes trop modeste. C'est parce qu'elle connaît la valeur de vos travaux et le fruit qu'elle doit retirer de vos lumières que la Société a été heureuse de vous inscrire parmi ses membres.

A côté de l'historien, dont le rôle est de développer sous une forme littéraire un petit nombre de faits généraux et d'en tirer des déductions philosophiques, il y a l'érudit qui doit lui fournir les matériaux, et pour qui ses grands faits ne sont plus que des jalons, qui pénètre plus avant dans le passé, ressuscite en quelque sorte la vie de nos pères, apprend leur langage, se met au courant de leurs institutions, entre chez eux, s'assoit à leurs foyers, et cause avec eux de leurs biens, de leur manière de vivre, de leurs idées. Dans ce grand

travail de découverte, de reconstitution, nul moyen d'information n'est à négliger ; mais les ressources de notre intelligence sont trop bornées pour nous permettre à tous d'embrasser tout le passé d'un seul regard, chacun, suivant ses facultés doit donc se spécialiser et diriger ses efforts vers un point particulier. Vous avez choisi, Monsieur, un sujet d'investigations des moins explorés parce qu'il est des plus ardu, et pourtant intéressant au premier chef, l'histoire financière de notre pays. Vos connaissances professionnelles vous rendent tout à fait apte à une tâche qui effraierait tout autre qu'un financier ; vos longues et patientes études dans nos archives, particulièrement dans le dépôt si riche et trop peu connu des hospices de la ville d'Amiens, nous font espérer un travail qui rendra les plus grands services aux historiens de notre région. Nous venons d'en entendre un spécimen des plus intéressants.

Trop de gens aujourd'hui considèrent comme inutile tout travail qui ne rapporte pas quelque argent. Vous n'êtes pas de ceux-là, Monsieur, vous êtes de ceux au contraire qui savent que l'homme ne vit pas seulement de pain, et vous savez utiliser les loisirs que vous laisse le travail ingrat de votre profession, à une étude qui, en enrichissant l'intelligence, élève l'âme au-dessus des misères et des pauvretés de la vie matérielle.

Votre place était donc marquée parmi nous, et c'est avec la certitude que vous remplirez digne-

ment, que la Société toute entière vous souhaite aujourd'hui la bienvenue.

Ces deux discours ont été vivement applaudis.

— M. Duhamel, exprime le désir que le catalogue de notre bibliothèque, attendu depuis si longtemps, soit dressé le plus tôt possible.

Notre collègue à ce propos passe en revue les différentes manières d'établir un catalogue.

Le mode systématique et le mode alphabétique lui semblent très défectueux au point de vue de la facilité des recherches. M. Duhamel préfère de beaucoup le système idéologique mis en pratique par un savant et un érudit dont le nom fait autorité, M. Nizet, conservateur de la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Le classement se fait non point d'après les facultés, non point d'après les noms d'auteurs, mais d'après l'idée même qui est développée dans l'ouvrage. Le catalogue idéologique existe non seulement à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, mais à celles de la Faculté de droit de Paris, de l'Institut, de la Société de Géographie, du Musée Guimet etc. Ce système facilite d'une façon extraordinaire les recherches, et en quelques minutes on trouve sûrement et complètement tous les matériaux ayant trait aux études dont on s'occupe.

— M. le chanoine De Cagny lit une note sur les statuettes que l'on découvre dans les sépultures Gallo-Romaines. Les objets existent surtout dans les tombeaux des personnes très jeunes.

Ils représentent généralement des divinités, et presque toujours elles ont été mutilées intentionnellement avant d'être introduites dans les sépultures. Après avoir terminé son intéressante communication, notre collègue offre pour le musée les fragments de deux de ces statuettes Gallo-Romaines, en terre blanche, qui ont été découvertes à Vichy (Allier) en 1861.

Les volumes reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits du n° 19729 au n° 19771.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

LE MENHIR DE PAS-EN-ARTOIS

ou

TRONE DU ROI DES GUÉTIFS.

Par M. G. Cappe

Le *Pagus atrebatensis* était sous la domination romaine limité par les *Pagi* des Ambiens, des Nerviens, des Menapiens, du Ponthieu et du Ter-
vanais. Il se décomposait lui-même en quatre *Pagi*,
savoir : l'*Adharctisus*, l'*Arida-Gamantia*, le *Scir-
biu*, et la *Goharia*.

Ces différents *Pagi* étaient limités entre eux par
des arbres ou des bornes que l'on consacrait par
des rites religieux. Quelques-unes de ces pierres-
limites, entourées d'un superstitieux respect, ont
traversé le cours des âges et sont parvenues jus-
qu'à nous.

Parmi celles-ci : je vous signalerai le grès, gros-
sièrement équarri, haut d'environ 0^m60 et présen-
tant une surface d'égale dimension, que l'on re-
marque à Pas-en-Artois, arrondissement d'Arras,

Pas-de-Calais, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où il est connu sous le nom de *Trône du Roi des Guétifs*.

Cette pierre, qui paraît être un *menhir*, séparait en cet endroit, on n'en peut douter, le *pagus Adharctisus* de celui des Ambiens et de celui de l'Arida-Gamantia (1).

Elle est légendaire, et rappelle à la génération présente l'une de ces associations, si communes au moyen-âge, qu'un empiètement sur l'autorité urbaine avait permis d'établir en certains endroits, où elle faisait la petite police.

J'ai nommé les *Guétifs*, voici ce qu'en dit M^r Harbaville dans son mémorial du Pas-de-Calais (2) :

« Au moyen-âge, on célébrait en ce bourg des
« fêtes burlesques, comme on le faisait en beaucoup
« d'autres lieux. Une confrérie existait, à la tête de
« laquelle était un *roi des Guétifs* (3) dont les
« attributions étaient analogues à celles des rois
« des ribauds. Cette institution était dans toute
« sa force au temps des ducs de Bourgogne au
« XV^e siècle. Ce *magistrat des guenilles* était
« électif.

(1) A. Terinck, sa réponse, à la 10^e question du Congrès Archéologique de France tenu à Arras en 1880, désigne Pas comme limite de ces différents *pagi*.

(2) Tome 1^{er}, pages 232 et 234.

(3) Questif. Picardis quasi Quæstuarius à Quærendo. Mendicus. Rob. Etienne. *Thésaurus ling. lat.* Questif, Chétif celui qui fait la quête, Borel, dict. du vieux français.

« Il connaissait les querelles et *batteries* de
« cabaret, lorsqu'il n'y avait pas de *navrure à sang*
« *coulant*. Il exerçait la contre police des mœurs ;
« les ménages scandaleux étaient surtout justi-
« ciables de son autorité.

« Arrivait-il dans l'endroit une esclandre, le roi
« des Guétifs convoquait aussitôt ses joyeux sujets
« autour de son trône (large pierre qui existe en-
« core contre une des maisons de la place), et le
« cas échéant, on montait sur le toit, et la maison
« du scandale était prestement découverte. On
« pouvait quelque fois se rédimier de cette *vergoi-*
« *gne* moyennant finance. »

L'almanach d'Artois pour l'année 1770, (1) com-
plète les renseignements ci-dessus, dans l'article
suivant, que nous sommes heureux de lui em-
prunter :

« Avant 1707, on élisait à Pas un roi des Guétifs ;
« l'élu étoit toujours pris dans le menu peuple ; il
« avoit une compagnie nombreuse, que l'on nom-
« moit *Franco-Hommes*, composée de gens de son
« état. Le roi des Guétifs, à la tête de sa compa-
« gnie, rendoit tous les ans deux visites aux Eche-
« vins le jour du renouvellement de la Loi, et le
« jour de la fête de St-Martin, patron de la parois-
« se de Pas. Les Echevins leur accordaient certaine
« somme sur les revenus de la ville, pour se diver-

(1) Arras, chez Michel Nicolas, Imprimeur-Libraire, rue St-
Géry.

« tir pendant ces jours de visite. Les seigneurs de
« Pas toléraient même alors que ce roi des Guétifs
« coupât chaque jour son chauffage dans leurs
« bois ; mais sous la condition expresse qu'il n'au-
« roit chez lui qu'un fagot lié et un autre délié, à
« peine d'amende, en cas de contravention, et
« d'être privé de chauffage pendant sa royauté.

« Ce roi des Guétifs prenoit connaissance des
« différents entre maris et femmes tant du bourg
« de Pas que des lieux circonvoisins, et lorsque
« deux ou trois de ses *Francs-Hommes* lui dépo-
« soient sommairement qu'une femme usurpoit
« l'autorité maritale, aussitôt il faisoit battre la
« *Chamade*, (1) et sa troupe se rassemblait à l'ins-
« tant au devant de sa maison pour recevoir ses
« ordres et l'accompagner partout où il voudroit.
« Alors le roi des Guétifs, monté sur un âne, con-
« duisoit ses *Francs-Hommes* qui le suivoient à
« pied, à la maison de la femme qui dominoit sur
« le mari, arrachoit une paille de la couverture ;
« à ce signal les *Francs-Hommes* s'élançoient
« sur cette couverture et la jetoient bas dans l'ins-
« tant ; l'on ne touchoit point à celle des autres
« bâtiments.

« Le fait rapporté plus loin a contribué autant
« que la suppression du magistrat, à la chute de
« cet établissement, que les vieillards de ce canton
« regrettent encore, parce que disent-ils, la crainte

(1) *Chiamata*, appel ; Ital.) terme de guerre, signal.

« du roi des *Guétifs* et de ses *Francs-Hommes*
« rendoit leurs chères moitiés beaucoup plus
« dociles que leurs petites filles ; le voici :

« Au commencement de ce siècle (ceci a été ré-
« digé au XVIII^e siècle) le propriétaire d'une mai-
« son de Pas, fâché de ce que le roi des Guétifs
« l'avoit vengé de la même manière que les autres,
« de l'empire que sa femme avoit pris sur lui, se
« rendit à Arras, porta sa plainte à M. le Lieute-
« nant du Roy, auquel il raconta naïvement son
« aventure ; il lui demanda des ordres contre le
« roi des Guétifs et ses *Francs-Hommes*. M. le
« Lieutenant du Roy écrivit effectivement, ordonna
« à cet homme de remettre la lettre aussi-tôt son
« retour au roi des Guétifs, en lui disant qu'il ver-
« roit beau jeu. Cet homme auquel l'espoir de la
« vengeance donnoit de nouvelles forces, raccou-
« rut à Pas, remit, avant de rentrer chez lui, la
« lettre au roi des Guétifs, en lui répétant qu'il
« verroit beau jeu. Celui-ci, qui ne savoit point
« lire, eut recours à un de ses *Francs-Hommes* ;
« il fut fort surpris d'entendre : « Si le roi des
« Guétifs de Pas n'a pas assez d'hommes pour
« exercer sa justice, je lui enverrai des troupes de
« la garnison. » Etoit signé le Lieutenant du Roy
« d'Arras.

« Le roi des Guétifs fait sur le champ battre la
« caisse, ses *Francs-Hommes* se rassemblent, et
« monté sur un âne, il les conduit à la maison
« qu'ils avoient découverte quelques jours aupara-

« vant, arrache une paille de la couverture de la
« grange, qui fut aussi-tôt découverte, ainsi que
« les autres bâtiments de la maison.

« La femme du propriétaire, à qui cette seconde
« correction déplut encore plus que la première,
« fit retourner son mari à Arras, qui y vint donner
« sa plainte à M. le Procureur du Roy au bailliage
« de cette ville contre le roi des Guétifs ; l'affaire
« resta sans poursuite ; mais après 1707 on ne vit
« plus d'assemblée de *Francs-Hommes* par ce
« roi. »

G. CAPPE,

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 3^e TRIMESTRE DE 1889.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1^o Revue des Etudes Grecques. Tome II. n^o 5. janvier-mars. 1889. — 2^o Journal des Savants. Mai 1889. juin 1889. — 3^o Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1888, n^{os} 3 et 4. — 4^o Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France. Année 1888. — 5^o Société de Géographie. 1889. n^o 12. — 6^o Revue historique. juillet-août 1889. — 7^o Musée Guimet : Les Moines Egyptiens. Vie de Schnoudi, par E. Amélineau. — Annales du Musée Guimet. — 8^o Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1889. n^o 1. — 9^o Musée Guimet, Revue de l'histoire des religions, par Jean Réville. Tome XIX. n^{os} 1, 2 et 3. — 10^o Journal des Savants. Juillet 1889. Août 1889. n^o 1. — 11^o Revue historique, septembre-octobre 1889. — 12^o Revue historique des Etudes Grecques. Tome II. n^o 6. avril-juin, 1889.

II. Ville d'Amiens.

1^o Travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Somme. Tome xxxi. Année 1888.

III. Les Auteurs.

1^o Les reliques de Fontenelle. St Josse. Quentovic, par A. Van Robais. — 2^o La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne et l'histoire des sièges de la même ville sous Charles VI et Charles VII, par M. Alexandre Sorel, Président du Tribunal civil et de la Société historique de Compiègne, chevalier de la légion d'Honneur, avec vues et plan. vol. in-8^o. Paris. Alphonse Picard, 1889. — 3^o Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de France le 7 mai 1889 par M. le comte de Luçay, président. — 4^o Les biens de l'abbaye de Saint-Vaast, dans les diocèses de Beauvais, de Noyon, de Soissons et d'Amiens, par M. Louis Ricouart. Anzin, imprimerie Ricouart-Dugour. 1888. Un volume. in-8^o. — 5^o Les Gravures du bréviaire d'Amiens. 1746-1889. Notice par M. Robert de Guyencourt. Amiens. Douillet. 1889. — 6^o London in 1889. Illustrated by 18 birds-eye views of the principal streets. By Herbert Fry, continued by S. W. Kerschaw F. S. A., and A. M. Heathcote.

IV. Sociétés françaises.

1^o Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome xvi. 3^e livraison. — 2^o Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 1^{er} trimestre de 1889. — 3^o Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. 1889. nos 4, 5 et 6. — 4^o Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. XXX^e volume. 1889. — 5^o Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie. 150^e livraison. Avril-mai-juin. 1889. — Mémoires, tome xxi. — 6^o Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques. ix^e volume. 4^e livraison. — 7^o Société d'agriculture de Compiègne, l'Agronome praticien. Tome x. n^o 6. — 8^o Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville. Année 1889, nos 1 et 2. — 9^o Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de

Clermont-Ferrand. Tome xxix. — 10° Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres. Tome viii. 3° fascicule. 1888-1889. — 11° Société archéologique de Béziers. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 2° série. 1888. 1 à 12. — 13° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. Tome xxvii. n° 2. Mars 1889. — 14° Bulletin du Comice d'Abbeville. 48° année, n° 7, n° 8 et n° 9. — 15° Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation des Alpes-Maritimes. Bulletin. Journal, 29° année, n° 7 et n° 8. — 16° Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. Juillet 1889. 90° livraison. — 17. La Thiérache. Bulletin de la Société archéologique de Ver vins. Tome xi. — 18° Bulletin de la Société Dunoise. n° 81. Juillet 1889. — 19° Bulletin de l'Académie Delphinale. 4° série. Tome ii. 1887-1888. — 20° Mémoires de la Société Eduenne. Nouvelle série. Tome xvi. — 21° Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. nos 4-6. Avril-Juin 1889. — 22° Bulletin de la Société d'agriculture sciences et arts de la Sarthe. 2° série. Tome xxiv. 1^{er} fascicule. — 23° Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1887-1888 — 24° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Tome xi. 2° livraison. — 25° Bibliothèque de l'école des Chartes. L. 3° livraison. — 26° Société Belfortaine d'émulation. Supplément. Notice sur l'histoire militaire de Belfort, avec vues et plans du xv^e au xix^e siècle. — 27° Revue Savoisienne. Publication de la Société Florimontoise. 30° année. Août 1889. — 28° Société archéologique et historique du Limousin. Bulletin, Tome xiv, 2° série. Tome xxxvi. 2° livraison. — 29° Société archéologique et historique de la Charente. 5° série. Tome x. Bulletin. Année 1888. — 30° Bulletin de la Société archéologique de Soissons. Tome xvii. 2° série. 1886. — 31° Académie nationale de Reims. 83° volume. Année 1887-1888. Tome i. — 32° Société archéologique de Constantine. Recueil des notices et mémoires. 25° volume de la collection. — 33° Société Havraise d'études diverses. Recueil des publications 1886-1887-1888. — Concours scientifique et littéraire de l'année 1887. — 34° Académie de Stanislas de Nancy. 5° série, tome vi. —

Thierry, 1888. — 40° Commission départementale des antiquités et des arts de Seine-et-Oise. Exposition universelle de 1889. Mémoires, IX° volume. — 41° Académie de Nîmes. Mémoires, 7° série, Tome x. — 42° Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, Tome xxv, nos 7, 8, et 9. — 43° Société d'agriculture de Valenciennes, tome xl, nos 4, 5, 6, 7 et 8. — 44° Annales de la Société académique de Nantes, 7° série, Tome I, 1^{er} semestre. — 45° Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, Tome III, nos 41 et 42.

V. Sociétés étrangères.

1° Revue belge de numismatique, 45° année, 3° livraison. — 2° Société littéraire de l'université catholique de Louvain, Choix de mémoires, Tomes XIII et XIV. — 3° Atti della Reale Accademia dei lincei, rendiconti. Volume v°. Fascicoli 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, e indice del volume. 1889. 1^{er} semestre. — 4° Jahrbücher des vereins von Alterthumsfrendden im Rheinlande Helft LXXXVII. Mit 6 tafeln und Abbildungen im text. Bonn. — 5° Proceedings of the Society of Antiquaries of London, november 22, 1888, to march 28, 1889. Second series, vol. XII, n° 3. — 6° Mémoires de l'Académie de Metz, 2° période, LXVII^e année, 3° série XV^e année 1885-1886. — 7° Messenger des sciences historiques ou Archives des arts et de la bibliographie de Belgique. Gand, année 1889, 2° livraison. — 8° Académie Royale de Belgique, Bulletins, 57° année, 3° série, Tomes XIII et XIV. — Mémoires couronnés et autres Mémoires publiés, collection in-8°, Tomes XL, XLI et XLII. — Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers, Tome XLIX. in-4°. 1888. — Annuaire de l'Académie Royale de Belgique, 54° et 55° années. — Biographie nationale, Tome IX, 3° fascicule. — Bulletins, 58° année 3° série, Tome XV et Tome XVI. Bruxelles, 1888. — 9° Handelingen en Mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden, over het Jaar 1888. Levensberichten den Afgestorvene Medeleden van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde. Leiden, 1888. — 10° Friesch Genvotschap van Geschied-Oudheid en Taalkunde te Leeuwarden. De Vrije Fries. Mengelingen. 1888. Zestigste Verslag der Handes lingers 1887-1888. — 11° Cercle archéologique du pays de Waas, Tome XII. 2° livraison. — 12° Koniglichen Gesellschaft der Wissens-

35° Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var. Tome ix. Juin et juillet 1889. — 36° Société archéologique de Bordeaux. Tome xiii. 3° fascicule. 1888. — 37° Société d'émulation du Doubs. 6° série. iii° volume. — 38° Académie d'Hippone, Comptes-rendus des réunions, bulletin n° 24. 1889. — 39° Annales de la Société historique de Châteaufichten. Nachrichten. Jahre 1885. n° 1, 13, 1886. n° 1, 20. 1888. n° 1, 17. — Abhandlungen der historisch. Iweiunddreissigster bond. Abhandlungen. Dreiunddreissigster bond. 1886. — 15° Annales de la Société archéologique de Namur. Tome xviii. 2° livraison. — 16° Société impériale archéologique de Saint-Petersbourg. Mémoires. Tome iii. 4° livraison. — 17° Smithsonian Institution, Annual report of the Board of regents. Part. i. 1889 — 18° Real academia de Ciencias exactas, físicas y naturales de Madrid, Revista de los progresos de las ciencias. Tomo 22. n° 5, 6, et 7. Memorias, Tomo xiii, Parte 2. Parte 3. — 19° Proceedings of the academy of natural sciences of Philadelphia. Part. i. January-April 1889.

VI. Publications périodiques.

1° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, sous la direction de M. le chanoine Vitasse n° 940 à 952. — 2° Gazette médicale de Picardie, publiée par la Société médicale d'Amiens. — 3° La Revue de l'art chrétien. 2° série. Tome vii, 1889, 3° livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1889. — 4^{me} TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 12 novembre 1889.

Présidence de M^r DURAND, Président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Durand, Duvette, de Guyencourt, Josse, Leleu, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux et Soyez, membres résidants.

MM. l'abbé Hareux, de Puisieux et Rousseau, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Janvier et Oudin se font excuser.

— M. le Trésorier demande qu'à l'avenir les ouvrages proposés pour l'impression soient l'objet de rapports écrits, dont la Société sera appelée à voter les conclusions. M. le Président fait observer que la commission d'impression est chargée de ce soin et que la Société est libre d'adopter

ou de rejeter ses propositions. M. Darsy, président de la commission d'impression, ajoute que le nombre de feuilles à imprimer, pour chaque ouvrage, est toujours prévu et aussi par conséquent le coût du mémoire. M. Duvette, réclame que toute proposition d'impression soit mise à l'ordre du jour de la séance.

— Le ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi de plusieurs volumes contenant le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal, de la bibliothèque Mazarine, des établissements hospitaliers et de plusieurs bibliothèques de provinces.

— Le ministère de l'Instruction publique adresse des ouvrages provenant de Belgique, d'Italie, des Etats-Unis et des Pays-Bas.

— M. le Maire d'Abbeville remercie la Société de l'envoi d'un volume pour la Bibliothèque communale.

— L'Institut de France adresse un bon pour retirer l'ouvrage intitulé : Lois, Statuts et Règlements de l'Institut.

— La famille fait part de la mort de M. Victor Delattre, receveur municipal de la ville de Cambrai et membre de notre Société.

— M. le Président donne connaissance à la Société de la correspondance échangée avec M. Houzel, notaire à Hesdin, à propos des chapiteaux de Dommartin, dont plusieurs sont maintenant mutilés.

— Le Secrétaire-perpétuel fait passer sous les yeux de l'assemblée une lampe gallo-romaine, trouvée rue des Huguenots. Elle a été acquise pour le Musée.

— Il fait part à la Société du décès de M. de Kayser, membre correspondant, conservateur du musée d'Anvers.

— Des remerciements sont votés à MM. Daussy, John Evans, l'abbé Fromentin, de Galametz, l'abbé Pihan, d'Acy, Ricouart et de Guyencourt, qui ont offert différents ouvrages à la Société.

— M. Poujol de Fréchencourt lit un article extrait du journal « *le Hainaut* », article d'après lequel un plan original conservé à Bruxelles et que l'on a cru être celui de l'église de Sainte Waudru, de Mons (Belgique), serait le plan de la cathédrale d'Amiens. Cette communication intéresse vivement la Compagnie qui témoigne le désir d'avoir, s'il est possible, une copie de la pièce en question.

— MM. de Cagny, Boudon et Poujol de Fréchencourt présentent comme membre titulaire non résidant, M. Arthur Vinchon, Avocat à Saint-Quentin (Aisne).

— MM. Duvette, Roux et Boudon présentent, en la même qualité, M. Norbert Boulanger, négociant à Amiens. Conformément aux statuts, les votes sur ces deux candidatures auront lieu dans un mois.

— M. Darsy, président de la commission d'impression, informe la Société que, pendant le cours

des vacances, il a dû être pourvu au remplacement de l'imprimeur de la Société, l'établissement dirigé par M. Douillet ayant cessé de fonctionner. Il donne connaissance à la Compagnie des négociations qui ont eu lieu à ce sujet avec différentes maisons de la ville, et des motifs qui ont fait adopter par la commission l'imprimerie Yvert et Tellier.

— M. Dubois signale l'inhumation de Catherine Rohault, mère du poète Gresset, qui eut lieu, en 1749, dans l'église des Cordeliers d'Amiens, présentement en cours de démolition.

— M. Soyez, au nom de la Commission chargée d'examiner le mémoire archéologique présenté au concours de cette année, lit un rapport concluant à la délivrance du prix Ledieu. La Société ayant adopté les conclusions de la commission, M. le Secrétaire-perpétuel ouvre l'enveloppe portant la devise correspondante à celle du manuscrit et proclame le nom du lauréat : M. Camille Enlart, archiviste-paléographe.

— M. le Président donne lecture du travail qu'il a préparé pour la séance publique. Il est intitulé : *« L'ameublement civil au XVI^e siècle d'après les sculptures des stalles de la Cathédrale d'Amiens »*; cette lecture sera accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.

— La Société décide qu'une séance supplémentaire, destinée à la préparation de la séance publique, sera tenue le mardi 19 novembre.

— M. le Président annonce que plusieurs manuscrits ont été achetés à M. Voisin, libraire.

Les volumes reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les n^{os} 19772 à 19867.

La séance est levée à neuf heures 3¼.

Séance supplémentaire du 19 novembre 1889.

Présidence de M. DURAND, Président

Sont présents: MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duval, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Poujol de Fréchencourt, Roux et de Louvencourt, membres résidants.

MM. de Boutray, l'abbé Hareux et de Puisieux, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Duhamel et de Roquemont se font excuser.

— M. le Maire d'Amiens remercie la Société des volumes qu'elle a offerts à la bibliothèque communale.

— La famille fait part de la mort de M. l'abbé Caron, secrétaire de l'Académie de Chauny.

— La demande faite par deux membres non résidants, de rester, après leur démission, comme correspondants, est rejetée. La Société n'admet en cette qualité que des personnalités du monde savant, ou ceux de ses anciens membres qui ont rendu de grands services à la Compagnie.

— M. Leleu présente trois monnaies d'or, dont l'une a été trouvée à Argœuves ; sur sa demande,

elles sont acquises pour le Musée moyennant la somme de quatre-vingt-quinze francs.

— M. le Président propose à la Société de décider que la séance publique aura lieu le mercredi 4 décembre, à 8 heures du soir, dans la grande salle de la Société Industrielle. Cette proposition est adoptée.

M. Vagniez-Fiquet veut bien prêter ses appareils pour les projections, et M. Duchaussoy, professeur de chimie au Lycée, se met avec une grande obligeance à la disposition de notre Compagnie pour les exécuter.

— M. le Secrétaire-perpétuel donne lecture de son compte-rendu des travaux de l'année.

— M. Guerlin lit le rapport qu'il a fait, au nom de la Commission chargée d'examiner les mémoires des concurrents pour le prix Le Prince. Deux manuscrits ont été présentés. Un seul, celui portant pour devise « *pænā et pennā* » a été jugé digne d'une mention honorable. Le prix ne sera pas décerné cette année. Les conclusions de la commission sont adoptées, et l'enveloppe sur laquelle se trouve la devise mentionnée ci-dessus, ayant été ouverte, M. le Secrétaire-perpétuel, proclame le nom de l'auteur, M. l'abbé Charlier, curé de Quesnoy-sur-Airaines.

La seconde enveloppe est immédiatement détruite.

— M. Janvier, lit une étude sur les mœurs amiénoises et scènes populaires au moyen-âge, d'après les archives communales d'Amiens.

La Société décide que cette communication fort intéressante sera ajoutée au programme de la Séance publique.

— M. le Président donne connaissance d'une note de M. le Comte de Marsy, ayant trait au fait signalé à la séance précédente par M. Poujol de Fréchencourt. C'est M. Hubert, architecte, qui a reconnu le premier, comme étant le plan de la Cathédrale d'Amiens, celui que l'on croyait être le « *patron* » de Sainte-Waudru, de Mons. Du reste cette identification est contestée, et il convient d'attendre la publication des recherches de M. Hubert, surtout la reproduction du plan.

— Le programme de la Séance publique est arrêté comme il suit :

- 1° *Lecture de M. le Président Durand.*
- 2° *Compte-rendu des travaux de l'année, par M. Poujol de Fréchencourt, Secrétaire-perpétuel.*
- 3° *Rapport sur le Concours d'histoire, par M. Guerlin.*
- 4° *Rapport sur le Concours d'archéologie, par M. Soyez.*
- 5° *Excursion à travers les archives municipales d'Amiens, lecture par M. Janvier.*

La Séance générale se tiendra le jeudi 5 décembre, à 1 heure, dans la Salle de la Société, au Musée de Picardie.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les n° 19868 à 19891.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

Funérailles de M. Charles SALMON

Le dimanche 24 novembre 1889, s'éteignait dans son habitation de Saint-Fuscien (Somme), M. Charles Salmon, Chevalier de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien Président et membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Une délégation, composée de MM. Durand, Président de la Société, Pinsard, Vice-Président, de Guyencourt et Soyez, se rendit à Saint-Fuscien, le 26 du même mois, pour assister aux obsèques du regretté défunt. M. le Maire de Saint-Fuscien MM. Durand, Soyez et de Guyencourt ont été priés de tenir les coins du drap funèbre, pendant le trajet de la maison mortuaire à l'église.

On remarquait à la suite du clergé, au milieu d'un grand concours d'habitants du pays, M. le chanoine Daveluy, archiprêtre, curé de la Cathédrale d'Amiens, MM. les chanoines Deschamps, Boucher et Vitasse, le R. P. Laroche, de la Compagnie de Jésus, M. le Supérieur de l'école des Frères de Saint-Joseph, M. l'abbé Chivot, M. Amédée Jourdain, etc.

Un service solennel fut célébré par M. l'abbé Messio, curé-doyen de Sains, qui tint à retracer en quelques paroles émues, l'existence vertueuse et si bien remplie de M. Charles Salmon.

Après l'absoute donnée par M. l'archiprêtre, le convoi se dirigea vers le cimetière de Saint-

Fuscien, où M. Durand prononça sur la tombe de notre éminent et regretté collègue, le discours suivant :

Messieurs,

« Il semble que cette année la mort veuille frapper la Société des Antiquaires de Picardie d'une façon particulièrement cruelle. Après les regrettés MM. Hesse et Duthoit, voici encore une fois que la tombe s'ouvre pour un de nos collègues les plus éminents.

Né au mois d'Avril 1832, Charles Salmon s'adonna de bonne heure aux études historiques. Ses connaissances profondes des antiquités et de l'hagiographie du diocèse d'Amiens l'attirèrent bientôt dans notre Société, où il fut reçu membre titulaire résidant dans la séance du 9 juin 1857. Il y lut, à titre de bienvenue, un remarquable discours sur l'importance historique des Actes des Saints. Depuis ce temps, il ne cessa de faire honneur à la Société par ses savants et nombreux travaux. Qui ne connaît son *Histoire de Saint Firmin*, qu'il fit paraître en 1861, où la précision du style ne le cède en rien à la sûreté de l'érudition et qui valut à son auteur une mention honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres? En 1884 il publiait encore une intéressante *Histoire de Mgr Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, Evêque d'Amiens*. Le temps m'a manqué

pour relever tous les travaux, tous les opuscules que M. Salmon a donnés dans diverses publications, notamment dans la *Semaine Religieuse*, qu'il a dirigée pendant plusieurs années. Je me bornerai à rappeler ici celles qui se trouvent dans les *Mémoires* et le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, et la liste en est déjà longue. C'est un curieux mémoire sur quelques contradictions de saint Grégoire de Tours au sujet de ses prédécesseurs ; *Trois Reines chez les Carmélites d'Amiens*, lu en séance publique le 20 juillet 1873 ; la publication des *Actes inédits des Saints Martyrs Fuscien, Victor et Gentien*, et de ceux de *Saint Lucien, premier évêque de Beauvais* ; enfin les *Recherches sur l'époque de la Prédication de l'Evangile dans les Gaules et en Picardie, et sur le temps du martyre de Saint Firmin*, dans laquelle l'auteur défendait, avec une érudition tout à fait remarquable, l'opinion qui lui était particulièrement chère, de l'origine apostolique de l'Eglise de France et en particulier de celle de saint Firmin.

Notre Société a aussi publié de lui quelques comptes-rendus bibliographiques très sérieusement étudiés, et dans lesquels on peut admirer le sens critique de leur auteur : notamment sur l'*Histoire des Protestants en Picardie*, par M. Rossier, sur la *Vie de Saint Front*, par M. l'abbé Pergot, sur l'*Eglise d'Amiens de 1734 à 1856*, par M. l'abbé Roze, etc.

Aussi la Compagnie fut-elle fière de le mettre plusieurs fois à sa tête : élu quatre fois vice-président, en 1863, 1865, 1866 et 1878, il occupa deux fois le fauteuil présidentiel en 1867 et 1879.

Dès son entrée parmi nous, il avait rempli les fonctions de secrétaire annuel en 1861 et 1862.

Comme récompense de ses nombreux travaux d'histoire ecclésiastique, il avait reçu du Souverain Pontife la décoration de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Voilà en quelques mots ce qu'a été M. Salmon dans la Société des Antiquaires de Picardie. La Société perd en lui un de ses membres les plus dévoués et les plus érudits, trop tôt enlevé à la science. Cher et regretté collègue, Adieu ! »

Séance publique du 4 décembre 1889.

Présidence de M. DURAND, président.

La Société se réunit à 8 heures du soir, dans la grande salle de la Société Industrielle.

Sont présents : MM. Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Hénocque, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Pinsard, Pujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux, Soyez et Vion, membres titulaires résidants, et MM. Georges Antoine, l'abbé Boucher, Caron, Hodent, l'abbé Marle, le Commandant Morel, Milvoy, l'abbé Vitasse et Gaëtan de Witasse, membres non résidants.

Se sont excusés : MM. De Cagny, Pouy, Josse, Oudin, Antoine, membres résidants ; Mgr de Ragnau, MM. le Comte de Marsy, président de la Société française d'Archéologie, Lucas, d'Abblaincourt, de Jancigny, Martinval, le Comte de Frohen, membres non résidants.

Parmi les invités ont adressé des lettres d'excuses : M. le premier Président Daussy, M. le Général de Cools, Commandant le 2^e Corps d'armée, Mgr l'Evêque d'Amiens, M. le Général Delloye, M. le Sénateur, Maire de la Ville d'Amiens, M. l'abbé Fréchon, Vicaire-Général, M. le Comte de Clermont-Tonnerre, M. l'abbé Gavard et M. Dumeige.

L'auditoire exceptionnellement nombreux remplit presque entièrement la vaste salle de la Société Industrielle. Il réunit plusieurs de nos concitoyens les plus notables. Beaucoup de dames ont bien voulu venir rehausser par leur présence l'éclat de la solennité.

— M. le Président Durand, entouré des membres du bureau et de ceux de nos collègues qui doivent prendre la parole, ouvre la Séance par la lecture d'une *Etude sur le mobilier civil au XVI^e siècle d'après les sculptures des stalles de la Cathédrale d'Amiens*. Des projections à la lumière oxhydrique, représentant les principaux objets décrits, ajoutent un grand charme à l'audition de ce travail qui est accueilli avec beaucoup d'intérêt.

Aussi, en terminant, M. Durand se fait-il un devoir de proclamer le nom de M. Duchaussoy, professeur de chimie au Lycée d'Amiens, qui a bien voulu se charger de l'exécution des projections et les a fait réussir à la satisfaction générale.

— M. Poujol de Fréchencourt, Secrétaire-perpétuel lit ensuite le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1888-1889 : ce discours est vivement applaudi.

— M. Guerlin donne lecture du rapport sur le concours d'histoire. Le mémoire portant pour titre : « *Etude sur les effets dans une paroisse de campagne, en Picardie, du décri des espèces monétaires et de la création des billets de banque, 1712-1725* », a mérité une mention honorable.

Aux applaudissements de l'auditoire, M. le Président proclame le nom de l'auteur de ce travail, M. l'abbé Charlier, curé du Quesnoy-sur-Airaines.

— Le rapport sur le concours d'archéologie est ensuite lu par M. Soyez. Le mémoire intitulé : « *Etude sur l'architecture monastique au XII^e siècle dans l'ancien diocèse d'Amiens*, seul présenté au concours, a été trouvé digne d'obtenir le prix Ledieu, qui n'avait pas été décerné depuis plusieurs années.

M. le Président, en proclamant le nom du lauréat, M. Camille Enlart, archiviste paléographe, exprime la satisfaction qu'éprouve la Société de pouvoir couronner une œuvre des plus remarquables, et telle qu'on lui en envoie rarement.

Du reste elle a valu à son auteur l'honneur de sortir le second de l'Ecole des Chartes. M. Camille Enlart, actuellement membre de l'école française de Rome, ne peut venir lui-même recevoir la médaille d'or qu'il a obtenue.

— M. Janvier clot la série des discours, par la lecture d'une notice intitulée : « *Excursion à travers les Archives communales d'Amiens* ». Ce travail est vivement applaudi.

La Séance est levée à 10 heures 1/4.

Séance générale du 5 décembre 1889.

Présidence de M. DURAND, Président.

La Société se réunit à 1 heure, au Musée de Picardie.

Sont présents : MM. Boudon, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Hénocque, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, Duhamel et Roux, membres titulaires résidants.

M. Maurice Le Dieu, membre non résidant, assiste à la séance.

MM. Antoine et Soyez, se font excuser.

— M. Janvier constate l'intérêt qu'il y aurait à posséder la photographie du plan présumé de la Cathédrale d'Amiens, conservé à Mons. Il propose de solliciter cette reproduction auprès de la Société archéologique de Mons.

— Le Secrétaire-perpétuel fait part de la mort de M. l'abbé Laurent, curé de Brimeu (Pas-de-Calais), et de M. Jules Lefebvre, d'Abbeville, tous deux membres de la Société.

— Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. Deslavières, notaire à Abbeville, annonçant que M. Lefebvre a légué à notre Compagnie son médaillier, avec les médailles et monnaies qu'il contient.

— M. le chanoine De Cagny offre, de la part de M. Turpin, un fer du XVIII^e siècle, qui servait à marquer les cuirs. Il provient d'Amiens. Les remerciements de la Société seront transmis au donateur.

— L'ordre du jour indique la discussion du programme des concours de 1890.

La Société décide de maintenir en 1890, le programme tel qu'il a été arrêté pour 1889.

Sur la demande de M. Guerlin, l'attention des candidats sera appelée tout particulièrement sur ceux des cantons de l'arrondissement d'Amiens et de l'arrondissement de Montdidier, qui n'ont pas encore eu d'historiens. Ce *desideratum* sera indiqué au programme, sans avoir toutefois un caractère impératif.

— Sur la proposition de M. le Président, la Société décide qu'un exemplaire de l'Album archéologique sera remis à M. Duchaussoy, professeur de chimie au Lycée d'Amiens, pour le remercier de la participation qu'il a bien voulu prendre à la Séance publique, en s'occupant des projections avec une si parfaite obligeance.

La séance est terminée par une intéressante lecture de M. de Roquemont. A propos de la démolition de l'église Saint-Remi, notre collègue fait l'historique des deux églises d'Amiens, placées successivement sous ce vocable.

Il y joint de nombreuses notes biographiques sur les curés qui ont desservi la dernière depuis le commencement du XIX^e siècle.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n^{os} 19892 à 19912.

La Séance est levée à 2 heures 3/4.

Séance ordinaire du 10 décembre 1889.

Présidence de M. DURAND, Président.

Sont présents : MM. Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, de Guyencourt, Leleu, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez, membres titulaires résidants.

MM. de Boutray, Maurice Le Dieu, Marle, de Moncourt, de Puisieux et le Commandant Morel, membres non résidants, assistent à la séance.

MM. Antoine, De Cagny, Janvier et de Roquemont, se font excuser.

— M. Van Robais, offre à la Société sa « *Notice sur un Manuscrit d'Abbeville attribué au XI^e siècle* ». Des remerciements sont votés au donateur.

— M. Enlart remercie, dans les termes les plus aimables, la Société, qui lui a décerné le prix Le Dieu au dernier concours. Si pendant son séjour à Rome, il a l'heureuse chance de découvrir quelques documents concernant la Picardie, il se fera un plaisir d'en donner connaissance à la Société.

— M. Créau offre quelques monnaies anciennes. Des remerciements lui sont votés.

— M. Féragu accuse réception de la lampe gallo-romaine acquise par notre Compagnie pour le Musée de Picardie.

— M. de Guyencourt donne lecture d'une étude fort intéressante sur les mœurs, us et coutumes des habitants de Meigneux (près Poix), au commencement du XVIII^e siècle.

— L'ordre du jour appelle le vote pour le renouvellement du bureau. Mais la Société n'étant pas en nombre, une réunion supplémentaire pour procéder aux élections aura lieu avant la fin de l'année, conformément aux Statuts. La Société fixe cette Séance au mardi 17 décembre.

— MM. Vinchon et Boulanger, dont la présentation a eu lieu le 12 novembre, sont élus en qualité de membres titulaires non résidants.

— M. Poujol de Fréchencourt communique à la Société les recherches de M. Pouy, sur les débuts du commerce de la librairie en France, commerce exercé, à l'origine surtout, par des Allemands.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n^{os} 19913 et 19914.

La Séance est levée à 9 heures.

Séance supplémentaire du 17 décembre 1889

Présidence de M. DURAND, Président.

Sont présents : MM. Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, membres titulaires résidants. M. de Boutray, membre non résidant, assiste à la séance.

— Le Ministère de l'Instruction publique, adresse les dix-neuf volumes de catalogues de manuscrits, annoncés dans la séance du 12 novembre.

La Société remercie M. le Ministre du don de cette importante et précieuse publication.

— M. de Roquemont remet plusieurs volumes de la part du Comité Archéologique de Noyon. Notre collègue est prié de vouloir bien offrir au Comité les remerciements de la Compagnie.

— Le Secrétaire-perpétuel communique à l'assemblée, deux lettres, l'une de M. Deslavières, notaire à Abbeville, et l'autre de M. Van Robais, donnant des renseignements sur l'importance du legs fait par M. Jules Lefebvre, et le montant approximatif des frais qui incomberont à la Société.

Le legs est accepté par la Compagnie, reconnaissante du souvenir de son ancien collègue.

— M. Arthur Vinchon remercie de son admission comme membre non résidant.

— L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du bureau. Selon le règlement, le scrutin est secret.

M. Durand est réélu président pour l'année 1890.

Deux scrutins ont lieu successivement pour la nomination du vice-président; au second tour M. Janvier est élu.

M. de Guyencourt est élu de nouveau comme secrétaire annuel.

Sur la proposition de M. le Président, la Société décide que M. de Guyencourt remplira désormais la charge de bibliothécaire, de concert avec le Secrétaire-perpétuel.

Le bureau se trouve donc composé ainsi pour l'année 1890 :

Président, M. Durand.

Vice-Président, M. Janvier.

Secrétaire-perpétuel, M. Poujol de Fréchencourt.

Trésorier, M. Duvette.

Secrétaire annuel et Bibliothécaire, M. de Guyencourt.

MM. Durand, Janvier et Poujol de Fréchencourt présentent, en qualité de membre titulaire non-résidant, M. le Baron de Bonnault d'Houet, archiviste paléographe, inspecteur de la Société Française d'Archéologie, demeurant à Hailles (Somme).

— M. Dubois, communique un document qui prouve que le peintre Quentin Warin, naquit à Beauvais. C'est l'acte de réception du célèbre artiste comme bourgeois d'Amiens, en date du 20 octobre 1609. Notre collègue accompagne cette communication de la formule du serment prêté par les nouveaux bourgeois d'Amiens, et de la liste des droits perçus à l'occasion de leur réception.

— M. de Guyencourt lit le compte-rendu d'une excursion faite, en juillet dernier par M. Pinsard et lui au Hamel-sous-Corbie. Au lieu dit « *le Manoir* », sur le territoire de cette commune, on a découvert en 1888 des substructions qui semblent se rapporter à un édifice du moyen-âge. Le château et l'église du Hamel conservent plusieurs inscriptions qui proviennent de la famille Boistel d'Welles. L'église possède quelques tableaux remarquables.

M. Guerlin et M. Janvier font observer qu'une des inscriptions citées se trouvait autrefois à Amiens, probablement dans l'église Saint-Firmin-le-Confesseur.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n° 19915 à 19922.

La Séance est levée à 8 heures 1/2.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE (PRIX LE PRINCE).

Lu dans la séance publique du 4 décembre 1889

Par M. Robert GUERLIN, rapporteur (1).

MESSIEURS,

Sur les trois mémoires qui ont été présentés cette année à la Société des Antiquaires de Picardie, deux relèvent du Concours d'Histoire.

Le premier, sous la devise "*Pœnā et Pennā*" est intitulé « *Effets dans une paroisse de campagne de Picardie, du décri des espèces monétaires et de la création des Billets de Banque 1712-1725.* »

Il ne contient que 28 pages, sans division, son peu d'étendue n'en comportant pas, du reste.

Comme son titre l'indique, il a trait aux conséquences funestes qu'eut la dépréciation des monnaies et des billets de banque pour le budget d'une paroisse rurale de notre province.

Quelle est cette paroisse ? l'auteur, par crainte sans doute de trahir son incognito, s'est abstenu de nous la nommer ; c'est, on en conviendra, de sa part, un scrupule quelque peu exagéré.

Voici, Messieurs, en peu de mots l'analyse du mémoire.

(1) La commission se composait de MM. Boudon, Guerleu et de Louvencourt.

Dans les huit premières pages, sont exposés brièvement d'après Thiers, Chéruel et Lemontey, le plan, l'origine et les débuts du système financier de Law.

Viennent ensuite diverses réflexions assez judicieuses sur la manière dont les habitants des campagnes accueillirent le papier-monnaie et sur l'emploi qu'ils en firent de préférence, savoir : le paiement de leurs impôts et l'acquit des redevances auxquelles ils étaient soumis.

Or, parmi ces redevances, un certain nombre regardaient les églises et faisaient partie de leur revenu. Elles furent comme les autres soldées en billets de banque qui avaient, on le sait, cours forcé.

Survint la catastrophe inévitable : les billets de banque perdirent rapidement toute valeur, et la Fabrique qui nous occupe n'ayant pu se défaire des siens en temps utile, éprouva de ce chef un préjudice d'autant plus funeste qu'il vint aggraver une situation déjà fort difficile, par suite des décriés successifs des monnaies.

C'est par l'histoire de ces embarras financiers que l'auteur termine son travail. Les notes qu'il reproduit, et qui occupent environ douze pages, ont été rédigées par le curé qui fut témoin de ces événements. Nous aurions été heureux de connaître son nom ; mais l'auteur a crû devoir nous le taire, comme il nous avait caché au début le nom de la paroisse, et, sans doute, pour le même motif.

On le conçoit, en raison de sa brièveté, ce travail qui ne renferme guère que la matière d'une lecture, ne pouvait prétendre au prix Le Prince. Toutefois, il mérite de ne pas être rejeté du concours, car l'auteur a su présenter d'une manière claire et intéressante un sujet heureusement choisi et qui n'a pas encore, que nous sachions, été traité pour la Picardie.

Sans doute, comme pour toute étude, il y aurait lieu de faire çà et là quelques réserves. Par exemple, à l'égard de certaines définitions d'offices seigneuriaux ou de charges de la communauté rurale, — le lieutenant, le procureur d'office, le syndic, — données par l'auteur et qui ne sont pas absolument exactes.

Toutefois, Messieurs, malgré ces imperfections, votre Commission considérant l'intérêt du sujet et sa nouveauté, vous propose d'accorder à l'auteur du mémoire n° 1, une mention honorable, qui le décidera, certainement, à nous renvoyer quelque jour son travail plus complet et, digne, par conséquent, d'une plus large récompense.



Le deuxième mémoire porte pour devise :
« *Veritatem Colui,* » et pour titre : « *Essai historique sur la Renaissance et sur la réforme religieuse en Picardie, depuis la fin du XV^e siècle, jusqu'à la St-Barthélemy.* »

Bien qu'il soit plus étendu que le premier, — il comprend 152 pages et renferme 7 chapitres, suivis d'une table, — je n'aurai, Messieurs, que peu de chose à vous en dire.

La partie relative à la Renaissance, sorte d'étude archéologique, pourrait, il est vrai, donner matière à de nombreuses critiques, mais il serait, je crois, superflu de nous y arrêter, car les chapitres consacrés à la Réforme ayant été empruntés d'une manière beaucoup trop large et trop *textuelle* à divers auteurs, la Société des Antiquaires de Picardie ne saurait, pour ce motif, admettre le mémoire au concours.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE (PRIX LE DIEU),

Lu dans la Séance publique du 4 Décembre 1889,

Par M. Edmond SOYEZ, rapporteur. (1)

MESSIEURS,

Interprète de la Commission du Concours d'Archéologie pour l'année 1889, j'ai à vous faire connaître l'unique ouvrage présenté à l'examen de cette Commission.

(1) La commission se composait de MM. Antoine, Duhamel, Pinsard et Soyez.

Il consiste en un mémoire petit in-4°, de 180 feuillets, intitulé : *Etude sur l'Architecture monastique du XII^e siècle, dans l'ancien diocèse d'Amiens.*

Ce mémoire est orné d'un grand nombre de photographies, prises sur les monuments originaux, ou reproduisant des plans et des détails d'architecture dessinés par l'auteur du manuscrit.

L'épigraphe inscrite au frontispice, empruntée à Viollet-le-Duc, est ainsi conçue :

Chacun peut exprimer son sentiment, quand il s'agit d'une œuvre d'art ; dire, ceci me plaît, ou cela me déplaît, mais il n'est permis à personne de juger le produit de la raison autrement que par le raisonnement.

Dans la première partie, l'auteur cherche à déterminer les caractères généraux de l'architecture religieuse en Picardie, à l'époque ci-dessus indiquée ; la seconde et dernière contient la description des monuments de ce temps qui subsistent encore, entiers ou mutilés, sur le territoire de l'ancien diocèse d'Amiens.

On pourrait reprocher au titre de l'ouvrage de n'être pas rigoureusement exact : d'après son énoncé, il était permis de s'attendre, sinon à des monographies complètes d'abbayes, de prieurés et de couvents, du moins à des notices sommaires sur les bâtiments qui composaient au XII^e siècle l'habitation des moines et des religieuses de nos contrées. Or, il n'est ici question que d'églises,

élevées pour l'usage des monastères, il est vrai ; quant aux édifices conventuels proprement dits, les pages que nous'avons sous les yeux ne nous en disent rien, ou presque rien. Sans doute, ces bâtiments claustraux ont, pour la plupart, presque'entièrement disparu, tandis que les temples sont encore debout, mais le programme que l'auteur semblait s'être tracé, comportait à notre avis l'étude de la disposition non-seulement des églises, mais encore, et surtout, de l'ensemble des monastères au temps marqué. Du reste, il ne s'est pas contenté de la simple description des églises monastiques du diocèse ; il établit entre elles des rapprochements, souvent judicieux, non-seulement avec celles des diocèses voisins, mais encore avec celles de pays beaucoup plus éloignés.

Ces descriptions nous permettent d'apprécier l'étendue des connaissances de l'auteur, qui ne s'est point borné à étudier l'architecture d'une seule région ; il a rendu sa science plus générale. Des fruits précieux ont été recueillis dans ces explorations et les lecteurs en profitent.

Au début de son travail, l'auteur rejette comme dénuée de tout fondement la théorie plus ou moins ingénieuse *« qui fait de l'architecture romane un art clérical, et de l'architecture gothique un art purement laïc..... toutefois, dit-il, il est impossible de ne pas reconnaître que l'époque romane est celle de la prospérité et de la prépondérance des abbayes, tandis que le XIII^e*

siècle, qui a produit les somptueuses cathédrales, a vu fleurir les communes et le clergé séculier. » Il constate l'existence de ce phénomène social dans la Picardie, et en particulier dans le diocèse d'Amiens. Il aborde ensuite son sujet en donnant, d'après les édifices du XII^e siècle que le temps a jusqu'à présent épargnés un aperçu des caractères que présentait alors l'architecture religieuse, *qui comprend deux périodes bien distinctes, correspondant assez bien aux deux moitiés du siècle. La première période, dit-il, est représentée par Notre-Dame d'Airaines, et l'église de Berteau-court-les-Dames ; Saint-Taurin, près Roye, participe des deux ; Dommartin, sur la lisière de l'Artois, et Saint-Etienne de Corbie, sont d'excellents exemples de la seconde.*

Ces préliminaires étant posés, l'étude proprement dite commence son cours. Notre attention est appelée d'abord sur le plan des édifices : puis on nous fait passer en revue les différentes espèces de matériaux, les appareils et procédés de construction ; nous sommes longtemps arrêtés sur les systèmes de voûtes, lesquelles ont toujours été, relativement, très rares dans la contrée, probablement à cause de la pénurie, et, par suite du prix élevé de la pierre. D'après l'auteur du mémoire, l'arc plein cintre, employé à toutes les époques, a dû être seul usité jusqu'à la fin du XI^e siècle. C'est là une affirmation que l'on nous permettra de trouver trop absolue. Nous aurions voulu que l'on

nous donnât une explication plus complète, au moins par une note, de la doctrine ici adoptée sur la croisée d'ogives, et de l'emploi exclusif de ce mot dans le sens qu'il avait au moyen-âge, c'est-à-dire, pour désigner les nervures diagonales d'une voûte. On sait en effet que depuis le commencement de notre siècle le mot ogive a été pris dans un tout autre sens, celui d'arc aigu. C'est encore celui qu'il a généralement aujourd'hui. Il eut donc été bon que le lecteur fut prévenu du système suivi par l'auteur à cet égard. Nous entrons ensuite dans le détail de la disposition intérieure et extérieure des églises : nefs et travées, transsepts et absides, façades, clochers, piliers, colonnes et colonnettes, contreforts et arcs-boutants, portails principaux et latéraux, fenêtres en plein cintre, fenêtres rondes ou *oculi*, arcatures dissimulant la nudité des murs, escaliers, toitures, pavages, sont successivement l'objet d'une longue étude analytique, à laquelle le temps dont nous disposons ne nous permet d'accorder qu'une simple mention. La Commission a trouvé dans cette partie de l'ouvrage plus d'un point qui appellerait des éclaircissements ou même des rectifications ; plus d'une assertion émise à la légère, et qu'il serait facile de contester.

En Picardie, nous dit-on, les clochers du XII^e siècle sont en général latéraux et non point centraux. Cette proposition paraît bien affirmative, surtout étant donné le petit nombre de spécimens

qui subsistent, et pour peu que l'on s'étende aux diocèses voisins on trouverait aisément des exemples contraires.

De la construction, à laquelle près de trente-quatre pages sont consacrées, nous passons à la décoration ; la sculpture, comprenant l'ornementation appliquée aux voussures des portails, aux chapiteaux des colonnes et aux clefs de voûte, et la statuaire proprement dite forment le sujet de ce paragraphe.

Le mémoire, tout en paraissant admettre en thèse générale le principe posé par Viollet-le-Duc, que les sculptures en bas-relief étaient pour la plupart faites avant d'être mises en place, dit que cette règle souffre de nombreuses exceptions, surtout en ce qui concerne le temps antérieur au XIII^e siècle, et nous acceptons volontiers cette opinion.

Notons ici un bon passage sur la succession des formes sculpturales au moyen-âge ; nous avons lu avec intérêt des détails nombreux sur les animaux fantastiques, les fleurettes, les galons, les griffes, les oves, les palmettes, les perles et tous les autres motifs d'ornementation employés à profusion par les artistes du XII^e siècle. Nous nous permettons toutefois une observation relative aux chapiteaux ornés de figures d'hommes ou d'animaux : ils n'ont pas du être aussi rares qu'on nous le dit ; et ceux que nous voyons encore à Lucheux et au musée d'Amiens, par exemple, nous permettent de supposer

qu'il devait s'en trouver dans les églises du diocèse d'Amiens.

Viennent ensuite ce que l'auteur appelle les accessoires de l'architecture, autels, bénitiers, fonts baptismaux et tombeaux. Il y a là beaucoup de détails intéressants, mais nous sera-t-il permis incidemment d'émettre un doute sur la date du XIII^e siècle que le mémoire paraît assigner à la cuve baptismale de la cathédrale d'Amiens, tandis que d'autres archéologues la font remonter, et avec raison selon nous, à une époque antérieure ? Il n'y a là peut-être qu'une erreur de copiste, mais elle n'aurait pas dû échapper à une révision sérieuse du travail.

La première partie se termine par une conclusion que nous résumerons ainsi : il n'y a pas eu au XII^e siècle d'école d'architecture spéciale à la Picardie, bien que les monuments dont la description va suivre aient été classés sous le titre d'*Ecole Picarde* dans la *Carte des Ecoles romanes* publiée par la Commission des monuments historiques. Cette école, d'ailleurs, n'a jamais été définie ; l'auteur recherche les caractères principaux qui pourraient lui être attribués en les dégagant de quelques influences secondaires. Il écarte d'abord l'imitation des formes de la Syrie centrale que Viollet-le-Duc a cru reconnaître dans le tracé des volutes de l'époque romane ; le système de décoration curviligne usité en Syrie ne comporte que les volutes enroulées vers le bas, tandis que les

volutes de l'époque romane sont toutes relevées vers le haut.

Il ne se montre pas davantage disposé à admettre qu'une direction ait été imprimée à l'architecture par ce que l'on a appelé les *Ecoles Monastiques* ; il repousse notamment tout ce qu'a dit Viollet-le-Duc sur la prétendue influence exercée par les moines de Cluny ; pour lui, ce qui est probable et naturel, c'est que les mêmes artistes ont travaillé souvent aux mêmes dates et dans les mêmes régions pour un même Ordre.

Il admet, et appuie par des exemples l'influence de l'école normande sur les édifices religieux de la Picardie ; mais il trouve cette influence très restreinte et très faible. Pour lui, c'est à l'école de l'Ile de France, si bien caractérisée par quelques archéologues éminents, qu'appartiennent les artistes de nos contrées, et le rayonnement de cette école, il l'étend à tout le Nord de la France, lui fait même franchir les limites de la Belgique actuelle, et place son centre non pas à Paris, mais entre Senlis, Compiègne et Beauvais. Sa frontière, quittant la côte vers Dieppe, va passer à Mantes, puis à Chartres, descend jusque près d'Orléans, remonte à Château-Thierry, Laon, Soissons, Hirson ou Mézières, pour atteindre, vers notre frontière du Nord, la limite de l'école germanique. Elle est comprise entre celle-ci à l'Est et au Nord, la mer à l'Ouest, l'école normande au Sud-Ouest, et enfin, au Sud, l'école qui règne sur les bords de

la Loire, et à laquelle se rattacheraient les monuments du Gâtinais, qui diffèrent des autres monuments de l'île de France.

La seconde partie est consacrée à la monographie des monuments monastiques, ou plus exactement, des églises conventuelles de style roman, de l'ancien diocèse d'Amiens.

La description de ces édifices est divisée en plusieurs sections, qui répondent aux différents Ordres religieux auxquels est due leur construction.

L'Ordre de Saint-Benoît nous a laissé quatre églises qui nous sont parvenues plus ou moins mutilées ou modifiées : Berteaucourt-les-Dames, Saint-Salve de Montreuil, Saint-Josse-sur-Mer, Saint-Etienne de Corbie. Chaque description est précédée d'une courte notice historique sur la fondation du monastère, et les vicissitudes par lesquelles il est passé à travers les âges. Signalons une erreur relative à la fondation de Berteaucourt : l'évêque d'Amiens qui obtint des seigneurs du lieu la cession de l'église aux religieuses Bénédictines, est désigné sous le nom d'Adam ; or, le siège épiscopal de notre ville n'a jamais été occupé par un prélat de ce nom ; c'est Gervin, prédécesseur de saint Geoffroy, qui, en 1095, à l'instigation de saint Gauthier, abbé de St-Martin-de-Pontoise, approuva la fondation du monastère de Berteaucourt par deux pieuses sœurs, nommées Godelinde et Helwige. L'auteur s'est beaucoup

servi des travaux de M. Dusevel pour la rédaction de cette notice. Il donne à l'église de Berteaucourt, dont la nef seule, anciennement réservée aux paroissiens, est debout aujourd'hui, tandis que le chœur des religieuses a disparu dans la tourmente révolutionnaire, une description étendue et bien faite. Il signale cette particularité que les fenêtres de la nef de Berteaucourt, au nombre de sept, comme les travées, ne correspondent nullement à celles-ci, mais, bien que semblables entre elles, sont percées d'une manière très irrégulière. A côté de ce manque absolu de préoccupation de la symétrie, il est intéressant de remarquer que l'architecte n'a point négligé l'utilité pratique dans son œuvre : il a disposé, au dessus des arcades des collatéraux, une ligne de corbeaux intérieurs destinés à recevoir des planchettes permettant l'accès aux fenêtres supérieures pour réparer ou nettoyer les vitrages.

La description de Berteaucourt se termine par un exposé des travaux de restauration entrepris dans cette église durant ces dernières années. Les critiques qui accompagnent cette appréciation où l'éloge n'a été distribué qu'avec parcimonie, auraient besoin d'être adoucies, tout au moins dans la forme.

De Saint-Salve de Montreuil, abbaye bénédictine d'hommes qui a donné naissance à la ville de Montreuil-sur-Mer, et qui était l'un des plus anciens monastères du diocèse d'Amiens, puisque

sa fondation remontait à la fin du IX^e siècle, il ne reste plus qu'une tour appartenant au XII^e siècle ; l'ancienne église du couvent s'étant écroulée et ayant été reconstruite à la fin du XV^e siècle, cette tour a été elle-même très remaniée. Le mémoire en donne la description.

Vient ensuite l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer dont le rédacteur du travail que nous analysons, promet d'écrire un jour l'histoire complète, avec ses intéressants détails. De l'église et du monastère plusieurs fois ruinés, il ne reste que quelques chapiteaux, conservés, les uns au musée de Boulogne-sur-Mer, les autres dans la collection particulière de l'archéologue qui nous a présenté ce mémoire. Plusieurs de ces débris appartiennent au XII^e siècle. Ce qui concerne le monastère de Saint-Josse, aujourd'hui entièrement disparu, est nécessairement fort court.

Plus étendue est la notice consacrée à l'église de Saint-Etienne, anciennement Notre-Dame, appartenant à la célèbre abbaye de Corbie, qui, à côté de son église principale, possédait comme beaucoup de monastères, d'autres églises secondaires. Celle de Saint-Etienne, qui servait de paroisse aux habitants de Corbie, ne consiste plus aujourd'hui qu'en une nef, rendue au culte il y a quelques années et qui forme une chapelle dédiée à Sainte-Colette. La construction paraît remonter au milieu du XII^e siècle ; elle serait un peu postérieure à l'incendie qui, en 1137, dévora la ville entière. Le mémoire

compare l'église Saint-Etienne avec celle aujourd'hui détruite de Saint-Jean, qui lui était voisine. Une gravure exécutée en 1677 sert pour établir ce parallèle, et comme l'ont sait que Saint-Jean a été consacré en 1174, l'auteur du mémoire conclut que ces deux édifices ont été construits à des dates très rapprochées l'une de l'autre.

Après les constructions bénédictines viennent celles qui sont dues aux moines de Cluny.

L'Ordre de Cluny, branche de l'Ordre de Saint-Benoît, aurait eu, d'après Viollet-le-Duc, une école d'architecture spéciale. Le mémoire n'admet point la vérité de cette assertion, qui, selon lui, n'est appuyée par aucune des études faites sur la question.

Le diocèse d'Amiens possédait deux prieurés clunisiens : Notre-Dame d'Airaines, et Saint-Taurin près de Roye

Notre-Dame, encore debout, sert actuellement d'annexe à l'église paroissiale du bourg d'Airaines. Elle est décrite avec grands détails, et l'on en donne soigneusement les dimensions. Par sa position sur un terrain en pente rapide de l'Ouest à l'Est, cet édifice forme à sa partie occidentale une véritable crypte, tandis que l'extrémité opposée est bâtie sur remblai. Beaucoup d'églises romanes offrent une disposition analogue, qui n'est évidemment pas le résultat forcé de l'assiette du sol, mais qui a été volontairement cherchée, on ne saurait dire dans quel but. Notons dans la notice

sur l'église d'Airaines une remarque intéressante relative aux dimensions de la dernière arcade orientale de la nef, dont la largeur est moins grande que celle des autres travées. Cette diminution se retrouve dans beaucoup d'églises de cette époque, et notamment à Nesle. C'est un artifice de construction qui a pour objet de contrebuter les grandes arcades du carré du transept.

Quelques pages sont consacrées à l'église de Saint-Aurin, ou plutôt *Saint-Taurin*, près de Roye (car le patron titulaire est bien l'évêque d'Evreux, *Taurinus*, et le *T* initial de son nom n'a été supprimé qu'au siècle dernier). Là encore nous trouvons une étude bien faite des caractères architectoniques, et toujours une recherche exacte des points de comparaison avec les autres édifices de même date.

L'Ordre de Prémontré avait fondé, au diocèse d'Amiens, Dommartin, Saint-Josse-au-bois, Saint-André-au-bois, Saint-Jean-lès-Amiens et Selincourt.

L'abbaye de Dommartin située aux environs des villes de Montreuil et d'Hesdin, dans le Pas-de-Calais actuel, et qui datait de 1153, a trouvé naguère dans notre collègue M. de Calonne, un historien joignant la science de l'érudit au talent de l'écrivain, comme se plaît à le constater l'auteur du mémoire. Ce monastère a été saccagé dans les guerres qui désolèrent la contrée ; la Révolution consumma sa destruction en 1792. L'église, dont

il ne reste plus que quelques débris, à demi ensevelis sous les broussailles, était l'un des plus beaux édifices du style de transition du roman au gothique qui fussent au monde. Le mémoire entre dans de grands détails sur sa construction dont les ruines encore debout permettent d'apprécier le caractère grandiose. La sculpture de Dommartin était peut-être plus belle encore que son architecture. Les chapiteaux des piliers, dont malheureusement un trop grand nombre a disparu, sont admirablement ciselés. De toutes les descriptions que contient le mémoire, celle de Dommartin est la plus détaillée. L'écrivain paraît avoir une prédilection pour cette basilique. Il s'étend sur toutes ses parties, et la compare avec un grand nombre d'églises de France, d'Italie, d'Allemagne, et même d'Afrique. Il s'arrête surtout à l'église de Heisterbach (Allemagne), dont le plan offre une telle similitude avec celui de Dommartin que l'on prendrait facilement l'un pour l'autre à première vue. Toutefois, il ne faudrait pas se hâter de conclure de ces points de ressemblance qu'un de ces édifices ait été copié sur l'autre. L'impossibilité de ce fait est démontrée à l'aide des dates. Il y a seulement entre ces églises bâties par un même Ordre religieux, communauté d'origine ou application d'un même principe. L'existence d'un prototype germanique paraît néanmoins ici prouvée par le nombre des églises analogues qui existent en Allemagne et l'absence d'aucune autre église

picarde d'un plan identique, tandis que le plan de Dommartin se trouve encore presque sans modification dans l'église des Saints-Apôtres à Cologne, construite entre l'an 1020 et l'an 1035.

Après cette monographie étendue de l'église de Dommartin, l'auteur n'a plus que peu de chose à nous dire sur les autres abbayes de l'ancien diocèse d'Amiens qui appartiennent à l'époque objet de son étude. Les ruines même de ces antiques monastères ont péri. De Saint-Josse-au-Bois, berceau de Dommartin, une pierre tombale, retrouvée il y a une vingtaine d'années, et placée aujourd'hui dans l'église de Tortefontaine, est le seul monument qui subsiste. Deux colonnes, encastrées dans une construction du XVIII^e siècle, sont la modeste épave échappée à la destruction de Saint-André-au-Bois. L'abbaye de Saint-Jean-lès-Amiens nous a légué quelques chapiteaux mutilés, aujourd'hui conservés dans les niches creusées dans la muraille qui entoure la cour d'honneur du musée de Picardie. Le même musée a aussi recueilli une belle cuve baptismale exécutée au milieu du XII^e siècle, et provenant de l'abbaye de Selincourt.

L'Ordre de Citeaux possédait dans le diocèse d'Amiens, une abbaye qui, de Balances, fut transférée à Valloires vers le milieu du XII^e siècle. Rebâti au XIII^e, puis au XVIII^e siècle, ce monastère est encore à peu près dans l'état où l'a laissé sa dernière reconstruction, mais de ces temps primitifs il n'a conservé presque aucun débris, à

l'exception de quelques petits chapiteaux provenant d'un cloître ou d'un triforium.

Une simple mention suffisait donc pour constater l'existence de ces fragments, et c'est sur cette mention que le mémoire se termine brusquement, en trompant l'attente du lecteur, qui s'attendait à une conclusion résumant l'ensemble de l'ouvrage, et qui, en tournant la page est désagréablement surpris de ne trouver qu'une table très incomplète, n'indiquant ni l'ordre des matières, ni la division des chapitres ; cet appendice, en apparence si modeste, en réalité si important, de tout travail sérieux auquel il donne sa valeur complète en lui servant de clef, est entièrement à faire.

Au surplus, l'ensemble du mémoire que nous avons essayé de vous faire connaître, réclame une révision sévère et attentive. Pressé probablement par le temps fixé pour la clôture du Concours, l'auteur n'a pas eu le loisir de revoir son travail qui manque un peu d'ensemble et d'unité. On remarque en bien des endroits des lacunes singulières ; des chiffres indicateurs de dates ou de dimensions sont absents sur plus d'une page, et leur place est restée en blanc. Nous trouvons même des phrases incomplètes et inintelligibles. Le style se ressent de la précipitation d'une composition hâtive ; des expressions incorrectes, des néologismes bizarres, qui parfois sont en désaccord avec les règles de la grammaire, ont échappé à la

plume de l'écrivain. On peut aussi reprocher à l'auteur une concision exagérée qui nuit parfois à la clarté. Les expressions sévères employées pour qualifier certaines restaurations modernes ou quelques modifications prises alors pour des embellissements et apportées au XVII^e et au XVIII^e siècle aux monuments du moyen-âge ne sont pas toujours empreintes de la modération qui convient à un travail aussi sérieux que celui auquel nous avons à faire : un mémoire archéologique ne doit pas être l'écho du langage parfois violent de la polémique des journaux contemporains. Les idées sont généralement excellentes, mais souvent quelque peu dénaturées par une tendance regrettable à généraliser sans un examen suffisamment approfondi.

Nous n'avons que des éloges à donner aux belles photographies qui accompagnent le texte et lui servent de complément et de commentaire. Ce sont ou des reproductions fort bien réussies de dessins exécutés par l'auteur du manuscrit et figurant les plans, coupes ou élévations des monuments décrits, ou bien des détails d'architecture ou d'ornementation. Quelques-unes, d'un aspect très pittoresque représentent d'après nature les édifices intacts ou à demi ruinés qui subsistent encore.

Ma tâche est terminée, Messieurs ; l'analyse que vous venez d'entendre, tout imparfaite qu'elle soit, vous permet d'avoir une idée du mémoire

soumis à l'appréciation de la Commission. Les quelques réserves que celle-ci a cru devoir faire ne l'empêchent pas de tenir en haute estime le travail présenté cette année au Concours d'Archéologie. Si parfois vous avez pu trouver que nous nous montrons sévères, c'est que la valeur intrinsèque de l'ouvrage dont vous nous aviez chargé de vous rendre compte ne nous permettait pas de fermer les yeux sur quelques légères imperfections, qu'il sera facile de faire disparaître, afin qu'aucune tache ne dépare la beauté de l'ensemble. Mais nous le disons hardiment : ce serait un bonheur pour la Société d'avoir souvent à couronner des études de cette importance, aussi consciencieusement faites, aussi bien conduites, aussi intéressantes et aussi instructives. C'est pourquoi, Messieurs, au nom de la Commission, nous avons l'honneur de vous proposer d'accorder le prix Le Dieu à l'auteur du manuscrit intitulé : *Étude sur l'architecture monastique du XII^e siècle dans l'ancien diocèse d'Amiens.*

UN PLAN

DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS VERS 1450.

Communication de M. le Comte de MARSY,

*Membre titulaire non résidant, Président de la Société
Française d'Archéologie.*

Il existe aux Archives de l'État à Mons deux plans ou patrons d'églises, dont l'un porte la date 1448, (1) et qui ont toujours passé pour les projets de l'église de Sainte Waudru à Mons, projets dus à Michel de Rains, maître maçon de la ville de Valenciennes.

C'est sous cette désignation notamment qu'ils ont figuré en 1883 à l'exposition organisée à Bruxelles par la Société centrale d'Architecture et qu'ils sont portés au catalogue sous les n° 193 et 194.

Une note de M. Léopold Devillers, archiviste de l'Etat, annonçait en ces termes leur origine.

« Ces plans ont été dessinés par Michel de Rains, maître maçon de la ville de Valenciennes, ainsi qu'on le voit par le passage suivant du compte de

(1) Ils figurent sous les n° 408 et 409 dans l'inventaire des Archives. Le n° 409 serait le plan de la Cathédrale d'Amiens.

Le Catalogue de l'Exposition de 1883 indique la date de 1448, M. J. Hubert donne celle de 1449 dans la lettre que nous citons. Du reste le plan daté ne serait pas celui d'Amiens.

février 1448 (v. s.) à la Saint Remy 1449. A maistre Michiel de Rains pour avoir mis et compasset en parchemin ij patrons de la manière del ouvrage qu'il appartenra à faire seloncq son advis, sour le plache de la Trésorerie, et cœr, a esté payet ij guillarmus de... iiij livres tournois ».

Il est probable que les patrons de Michel de Rains conserveraient encore et pour longtemps leur attribution, si M. J. Hubert, architecte, chargé de la restauration de l'église de Sainte Waudru, n'avait pris soin de les examiner et de les comparer à divers autres plans et à l'édifice actuel. Or, de cet examen, M. J. Hubert est arrivé à conclure, dans un mémoire lu successivement à la Société centrale d'Architecture de Belgique et à la Société d'Archéologie de Bruxelles, que ni l'un ni l'autre de ces plans n'avait pu servir à la reconstruction de Sainte Waudru et que l'un d'eux n'était même qu'un plan de la cathédrale d'Amiens.

Nous n'avons pas à rappeler les points sur lesquels s'appuie M. J. Hubert, dont le mémoire n'est pas encore imprimé, mais paraîtra bientôt dans l'*Emulation*, organe de la Société centrale d'Architecture de Belgique (1). Les plans dont il annonce la publication prochaine dans le même recueil aideront à résoudre la question.

Tout ce que nous avons désiré, c'est de faire connaître à nos confrères de la Société des Anti-

(1) Et aussi dans les *Annales* de la Société d'Archéologie de Bruxelles.

quaires de Picardie un document qui peut offrir un intérêt sérieux pour l'histoire de la Cathédrale d'Amiens ; aussi remercions-nous vivement M. J. Hubert, d'avoir bien voulu nous envoyer le numéro du Journal *le Hainaut*, du 10 novembre 1889, qui renferme une lettre sur sa communication, que nous ne connaissions encore que par une note insérée en septembre dans l'*Étoile Belge* (n° du 15). Nous devons ajouter que M. Devillers n'accepte pas les conclusions de M. J. Hubert, mais nous ignorons sur quel point.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 4^{mo} TRIMESTRE DE 1889

I. Ministère de l'Instruction publique.

1^o Bulletin des bibliothèques et des archives. Année 1889, n° 1. — 2^o Archives des missions scientifiques et littéraires, 3^e série. Tome xv. — 3^o Bulletin de la Société de géographie. 1^{er} trimestre 1889. — 4^o Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1889, nos 1 et 2. — 5^o Journal des savants. Septembre 1889. Octobre 1889. — 6^o Revue historique. 14^e année. Tome xli. Novembre et Décembre 1889. — 7^o Société de géographie. Bulletin. 7^e série. Tome x. 2^e semestre 1889. — 9^o Société de géographie. Comptendu des séances de la commission centrale. Séance du 22 novembre 1889. — 10^o Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France, Bibliothèque de l'Arsenal, 4 volumes.

— Bibliothèque Mazarine, 2 volumes. — Bibliothèques des départements, 11 volumes. — 11° Catalogue des manuscrits grecs. — 12° Catalogue général des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières. — 13° L'Institut de France. Lois, statuts et règlements concernant les anciennes Académies et l'Institut de 1653 à 1889. Collection publiée par M. Léon Aucoc. — 14° Revue des Etudes Grecques. Tome II, n° 7. Juillet-Septembre 1889. — 15° Documents inédits, lettres de Mazarin. Tome V, publiées par M. Chéruel.

II. Les Auteurs.

1° Wailly-lez-Arras, notice historique, religieuse et statistique par l'abbé Fromentin, curé de Fressin. Brochure de l'Imprimerie Salésienne. Lille. 1889. — 2° Les variations des limites du Ponthieu et de l'Artois au XIII^e siècle, par le comte de Brandt de Galametz. Brochure in 8°. Imprimerie Paillart. Abbeville. 1889. — 3° Esquisse descriptive des monuments historiques dans l'Oise, (avec planches) par l'abbé Pihan, chanoine titulaire, secrétaire-général de l'évêché de Beauvais. Volume in-8°. Imprimerie D. Père. Beauvais. 1889. — 4° Les cranes de Caustadt, de Néanderthal et de l'Olmo, par E. d'Acy. Brochure in-8°. Paris. 1889. Bureaux des Annales de philosophie chrétienne. — 5° La charte de commune de la ville d'Encre (Albert). Texte et traduction par H. Daussy avec la collaboration de M. Devauchelle. — 6° Mouvement communal à Airaines, par l'abbé A. Marchand, curé d'Airaines. Brochure in-8°. Imprimerie du Cabinet historique. Abbeville. 1889. — 7° La Picardie, Saint-Quentin en Vermandois, par Charles Desmaze. Paris, Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte. 1882. — 8° Villers-sous-Ailly, par le président de Roquemont. Volume in-8°. Imprimerie Amiénoise. Douillet. 1889. — 9° Onyx cameo bearing the head of medusa, par sir John Evans, président de la Société des antiquaires de Londres. — 10° Anniversary adress to the numismatic Society of London, par sir John Evans. — 11° Adress of John Evans, esq. président of the Society of antiquaries of London. — 12° On a military decoration relating to the Roman conquest of Britain, par sir John Evans. — 13° Conférence sur l'enseignement professionnel en France depuis 1789 par Charles Lucas, architecte, membre corres-

pondant de la Société des Antiquaires de Picardie. — 14° Les rues et enseignes d'Amiens, première et deuxième enceintes, par M. Dubois, membre de la Société des antiquaires de Picardie. — 15° Proverbes et dictons picards, par M. Dubois, membre de la Société des antiquaires de Picardie. — 16° Notice sur un manuscrit d'Abbeville, attribué au XI^e siècle, par A. Van Robais.

III. Sociétés correspondantes.

1° L'agronome praticien de l'arrondissement de Compiègne. Tome x. n^{os} 7, 8, 9 et 10. 1889. — 2° Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon. 5^e série. Tome x. 6^e série. Tome i. — 3° Académie de Lyon, classe des lettres, mémoires. Tomes xxiv, xxv et xxvi ; classe des sciences, Tome xxix. — Revue Savoisienne, publication de la Société Florimontane. Septembre. Octobre. 1889. — 5° Comité d'histoire Vosgienne. Documents inédits publiés par Chapellier, Chevreux et Gley. Tome ix 1889. — 6° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. 91^e livraison. — 7° Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher. Mémoires. 4^e série. Tome v. — Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. Bulletin, n^{os} 298, 299 et 300. — 9° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2^e et 3^e trimestres. 1889. — 10° Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, Tome ix, n^o 138. — 11° Bulletin de la Société libre d'Emulation de Seine-Inférieure. 1888-1889. 2^e partie. — 12° Bulletin-Journal de la Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation des Alpes-Maritimes. 29^e année, n^{os} 9 et 10. 1889. — 13° Académie d'Hippone. Bulletin n^o 29. Fascicules 1 à 4. — Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Nouvelle série. 151^e livraison. — 15° Comice agricole d'Abbeville. 48^e année. n^{os} 10 et 11. — 16° Société d'Emulation des Vosges. Annales. 1889. Lxv année. — 17° Mémoires de l'Académie d'Arras. 2^e série. Tome xx. — 18° Société de statistique sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres. Mémoires. 3^e série. Tome iv. Bulletin. 1889. n^{os} 7-9. — 19° Société Dunoise. Bulletin n^o 82. — 20° Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix. 2^e série. Tome iii. — 21° Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Mémoires, 2^e série. Tome ii.

3° Bulletin. — 22° Mémoires de la Société Philomatique de Verdun. Tome xi. — 23° Comité archéologique et historique de Noyon. Comptes-rendus et mémoires. Tome vi, vii et viii. — 24° Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. Tome viii. 1^{re} livraison. — 25° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. L. 4^e et 5^e livraisons. — 26° Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. Bulletin. Tome xvi. 27° Société archéologique de Tournaine. Bulletin. Tome viii. 1^{er} et 2^e trimestres de 1889. — 28° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, de Gap, de Grenoble et de Viviers, ix^e volume. — 29° Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques. Tome ix. 6^e livraison. — 30° Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, Tome i. 1^{re} livraison. Bulletin. Tome i. 1^{re} livraison. — 31° Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, statistique monumentale. Tome iii. 8^e et 9^e livraisons. Epigraphie du département du Pas-de-Calais. Tome ii. 1^{er} fascicule. — 32° Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. Tome xlii. — 33° Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var. Août, Septembre et Octobre 1889. Bulletin. Tome ix. — 34° Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin. Tome xvi. 5^e livraison. — 35° Société archéologique de la Corrèze. Tome xi. 3^e livraison. — 36° Bulletin des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Tome xliii.

IV. Sociétés étrangères.

1° Memorie della Regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena, serie ii, volume vi. — 2° Revue Belge de numismatique. 45^e année. 4^e livraison. — 3° Verein für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde : neue folge, schester band, heft 3 und 4. Thüringische Geschichtsquellen. neue folge, vierter band. Urkundenbuch des Klosterz Paulinzelle — Erstes heft. 1068-1314. Namens des Vereins für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde herausgegeben von Ernst Anemüller. — 4° Quartalblätter historischen vereins für das Grossherzogtum Hessen-Darmstadt. 1888. 1. 2. 3. 4. — 5° Württembergische vierteljahrshefte für landesgeschichte. Jahrgang xii. Heft 1. — 6° Atti della Reale Accademia dei Lincei. Rendiconti, volume v° Fascicoli 1°, 2°, 3°, 4°, ed 5°. ii semestre. — 7° Gand. Mes-

sager des sciences historiques. 1889. 3^e livraison. — 8^e Académie Royale des sciences d'Amsterdam : Verhandelingen, afdeeling Letterkunde, xviii. — Verslagen en mededeelingen, afdeeling hetterkuude, v. Jaarboek. 1888. Prijvers Adam et Christus. — Historischen Verein für Steiermarch. xxxvii. Heft. Graz. 1889. — 10^e Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern. xii Band. Drittes heft. — 11^e Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. Jahrgang. 1889.

V. Publications périodiques.

1^o Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, sous la direction de M. le chanoine Vitasse, n^{os} 953 à 964. — 2^o Gazette Médicale de Picardie, publiée par la Société médicale d'Amiens.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1890. — 1^{er} TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 14 janvier.

Présidence de Mr Durand, Président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Pujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux et Soyer.

MM. Antoine, Darsy et Pinsard se font excuser.

Le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. Desmaze, ancien Conseiller à la Cour d'appel de Paris, membre non résidant depuis 1865, auteur de nombreux ouvrages historiques, est nommé, sur sa demande, membre correspondant.

— M. le Préfet de la Somme réclame un certain nombre de pièces, afin de pouvoir remplir les for-

malités nécessaires pour autoriser la Société à accepter le legs de M. Lefebvre, d'Abbeville.

— Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts adresse à la Société une circulaire annonçant la xiv^e session des Sociétés des Beaux-arts des départements.

Il donne avis de la prochaine expédition des ouvrages envoyés par la Compagnie à l'Exposition Universelle.

— M. Houzel, notaire à Hesdin, prévient la Société qu'il est autorisé à lui céder pour la somme de 600 francs, les sculptures choisies à Dommartin par la commission des recherches. — Le Président est autorisé à traiter pour ce prix.

— M. l'abbé de Cagny informe la Société que ses démarches faites en vue d'acquérir pour le musée une tapisserie à l'aiguille, n'ont point abouti.

— M. Norbert Boulanger remercie la Société de son admission comme membre non résidant.

— MM. Durand, Desmazes et Dancoisne offrent des ouvrages pour la bibliothèque.

— M. Boudon dépose sur le bureau la photographie d'une charte des archives hospitalières d'Amiens, dont il a parlé dans son discours de réception. Il résulte de cette pièce authentique que le nom du mayor d'Amiens à cette époque est *Boinnavel* et non pas *Bournavel*, comme on l'a parfois écrit.

— Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. le Secrétaire-perpétuel présente une plaque de cuivre finement repoussée au marteau, achetée pour le musée par la Commission des recherches. Cet objet, qui semble dater du XVIII^e siècle, représente les armoiries de la famille Morel, dont les différentes branches possédaient les seigneuries de Cresmery, Foucaucourt, Bécordel, Boncourt, etc. Cet écusson est conforme à celui qui est sculpté à la voûte de l'église Saint-Jean, à Péronne, en mémoire de Philippe Morel, seigneur de Cresmery, mayor de cette ville en 1508. Philippe Morel, ayant sauvé Charles VIII à la bataille de Fornoue, obtint en récompense le droit d'ajouter une fleur de lys d'or à ses armes primitives.

— M. Pinsard dépose sur le bureau quelques photographies de l'église Saint-Remi, actuellement en démolition.

— Le Secrétaire-perpétuel annonce que les numéros 2 et 3 du bulletin, et le 4^e fascicule de l'album sont prêts à être distribués ; sur sa demande, il est décidé que désormais toutes les publications de la Société seront conservées en double exemplaire dans les archives.

L'ordre du jour appelle l'installation du Bureau pour l'année 1890.

— M. Durand, réélu président, prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

Il y a un an à pareil jour, en prenant possession

de ces fonctions que vous avez bien voulu me confier, je ne vous apportais que ma bonne volonté, mais en même temps je vous promettais qu'elle ne ferait pas défaut à la Société. L'honneur insigne que vous venez de me faire, et dont j'ai été profondément touché, m'est la preuve la plus certaine que je n'ai pas failli à ma promesse. Aussi bien avez-vous singulièrement facilité ma tâche, les anciens par leurs conseils et leur expérience, les jeunes, par leur activité infatigable; tous, par une bienveillance dont je ne saurais trop vous remercier, Messieurs, par un esprit de cordialité et de bonne entente dont notre société a le droit d'être fière, parcequ'elle n'a qu'un seul but, l'intérêt de la science et de notre histoire locale.

J'ai le droit de dire qu'à ce point de vue, l'année qui vient de s'écouler n'a pas été stérile : la patiente et laborieuse préparation du *Cartulaire du chapitre de la cathédrale* se poursuit avec un soin qui nous est un sûr garant de l'exactitude avec laquelle ce précieux recueil de documents sera publié. En attendant, la série de nos mémoires in-4° se continue par l'impression de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul*, fruit des longues et patientes recherches, de l'érudition et de la critique sévère de notre collègue M. Roux. Notre album, qui fait la juste admiration du monde savant et artistique, s'est enrichi de deux nouveaux fascicules, enfin nous avons livré à la publicité le tome trentième de nos mémoires in-8°, qui contient

le compte-rendu de notre congrès de 1886, et toutes les savantes communications qui y ont été lues. Quant aux nombreux et intéressants opuscules qui remplissent le bulletin, l'énumération en serait trop longue.

Je puis dès à présent vous annoncer l'heureuse issue de nos négociations pour sauver quelques chapiteaux et une pierre tombale de l'église de Dommartin, bien faibles épaves d'un édifice qui était certainement un des plus beaux de notre province, et qui, s'il était encore debout, compterait parmi les plus célèbres de France. Que MM. Pinsard, de Guyencourt et Poujol de Fréchencourt me permettent de mentionner tout particulièrement le zèle qu'ils ont mis à entreprendre plusieurs fois un voyage pénible et difficile, et dans la mauvaise saison, et de ne s'être jamais rebutés dans la plus ingrate des missions.

Je viens de parler de M. Pinsard, notre vice-président sortant : sa science, son expérience d'ancien membre, et surtout son dévouement sans borne à tout ce qui tient à notre Société, et qui sont connus de tous, m'ont été d'un grand secours et je l'en remercie bien sincèrement.

Vous lui avez donné pour digne successeur en la personne de M. Janvier, un homme à qui la Société n'est pas moins redevable et qui, depuis nombre d'années, lui rend d'éminents services, en même temps qu'il lui fait honneur par son savoir et ses travaux.

Je suis heureux de retrouver ici la plus grande partie du bureau qui m'avait si bien secondé l'an dernier. M. Pujol de Fréchencourt s'est mis vite au courant des fonctions lourdes et compliquées de la charge de secrétaire-perpétuel, et a rendu insensible le trouble inévitable dans deux changements successifs de titulaires.

Par son habileté à gérer les finances de la Société et à défendre ses intérêts matériels, M. Duvette, notre trésorier, dont l'éloge n'est plus à faire, l'a mis en état à faire face aux nombreux sacrifices qu'elle s'impose pour le bien de la science.

Enfin la Société n'a cru pouvoir mieux reconnaître les inappréciables services que lui a rendus et que lui rend tous les jours M. de Guyencourt, que de le maintenir encore pour cette année, dans les fonctions de secrétaire annuel. Indépendamment de la rédaction des procès verbaux des séances, M. de Guyencourt a entrepris la réorganisation de notre bibliothèque, travail déjà considérablement avancé. En l'adjoignant à titre de bibliothécaire, au secrétaire perpétuel, vous n'avez donc fait que consacrer officiellement un fait accompli depuis longtemps.

Permettez moi à ce sujet d'attirer votre attention sur ce point important. Notre bibliothèque ne s'est jusqu'à présent augmentée que de l'échange avec les autres sociétés, et des dons qui lui sont faits. Ne pensez-vous pas qu'il serait tout au moins utile, à l'instar de beaucoup d'autres sociétés, de

nous créer une bibliothèque aussi complète que possible d'archéologie et d'histoire. J'y voudrais voir figurer toute la bibliographie historique de notre province, avec les principaux ouvrages généraux, les principales revues, les principales nouveautés nécessaires à qui veut étudier sérieusement une partie quelconque des sciences historiques, et se tenir au courant des découvertes qui sont faites.

La bibliothèque de la ville, obligée de faire face à de nombreux besoins, dans des ordres d'idées très différents, ne peut consacrer à l'histoire qu'une faible partie de son budget. Je crois donc qu'en créant à Amiens une bibliothèque historique bien montée, mise largement mais avec ordre, à la disposition des membres de la Société et de tous les archéologues sérieux, nous aurions rendu un service signalé à la science. Dans une entreprise de ce genre, le difficile est souvent de trouver un bibliothécaire qui joigne aux connaissances requises des loisirs suffisants. Nous n'avons pas cet embarras avec M. de Guyencourt, qui nous a déjà donné tant de preuves de son dévouement et de son érudition. Veuillez donc, Messieurs, réfléchir sur ma proposition, et voir si les finances de la Société peuvent lui permettre de consacrer quelques centaines de francs par an à une institution éminemment utile.

Je voudrais arrêter ici ces quelques paroles, mais il me reste encore un douloureux devoir à remplir. L'année 1889 a été particulièrement

cruelle pour notre société. elle a perdu trois de ses membres les plus distingués : MM. Hesse, Duthoit et Salmon. Puisse l'année 1890 être plus clémente, et plutôt à Dieu que l'an prochain je n'aie à évoquer aucun triste souvenir.

Et maintenant, Messieurs, à l'œuvre et que l'année qui commence soit féconde comme toutes celles qui l'ont précédée.

Ce discours est vivement applaudi.

— M. le Président invite M. Janvier à venir prendre la place qui lui est réservée. M. le Vice-président remercie en quelques mots la Société de l'honneur qu'elle lui a fait, et l'assure de son entier dévouement.

La commission d'impression est nommée au scrutin secret.

Le résultat du vote appelle à en faire partie :

MM. Duhamel, Roux, Crampon, Darsy et Soyez. M. le Président adjoint messieurs de Guyencourt, Janvier et Pinsard, à cette commission pour s'occuper spécialement de l'Album archéologique.

— M. le Président désigne pour la commission des recherches : MM. Antoine, de Guyencourt, Janvier, Pinsard et Roux.

Les membres de l'ancienne commission de l'Annuaire sont prorogés dans leurs fonctions.

Sur la demande de M. Boudon, il est décidé que le secrétaire-perpétuel adressera la publication de la Société à la rédaction de la Revue historique.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. Milvoy.

Le vote a lieu au scrutin secret.

— M. Amédée Milvoy, architecte, ayant réuni la majorité des suffrages est proclamé membre titulaire résidant de la Société.

— M. le baron Xavier de Bonnault d'Houët, archiviste-paléographe, résidant à Hailles (Somme), présenté dans l'une des dernières séances, est élu membre titulaire non résidant.

— M. Janvier, annonce que dans une prochaine séance il entretiendra la Compagnie d'un projet de modification à l'article du règlement ayant trait au vote pour les élections. Notre collègue proposera d'autoriser les membres absents à voter par lettre.

— M. le Trésorier fait un rapport verbal sur la gestion des finances de la Société pendant l'année 1889.

— M. le Président, désigne MM. Boudon, de Calonne et Leleu comme membres de la Commission des finances. Ils voudront bien examiner les comptes de l'année 1889, établir le budget de 1890, et présenter à la Société dans sa prochaine réunion un rapport sur ces deux objets.

— La Société décide, sur la proposition de MM. de Calonne, Roux et Crampon, que la commission des finances inscrira sur le prochain budget une somme de 400 fr. destinée à l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque.

Les volumes reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les n^{os} 19923 à 19980.

La séance est levée à 9 heures.

Séance ordinaire du 11 février 1890.

Présidence de M. DURAND, Président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Durand, Duvette, de Guyencourt, Janvier, Milvoy, Oudin, Pujol de Fréchencourt et Roux.

MM. Galet et l'abbé Marle, membres non résidents, assistent à la séance.

MM. Antoine et de Roquemont se font excuser.

Le Secrétaire-perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le comte de Marsy offre pour la bibliothèque de la Société, un opuscule sur *la fausse Jeanne d'Arc*.

— M. Rendu envoie une *Notice sur le fort du Tronquoy* (Oise). Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. Milvoy, remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre parmi ses membres titulaires résidents.

— M. Desmaze, adresse ses remerciements à notre Compagnie qui lui a décerné le titre de correspondant.

— Le ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant d'Autriche, d'Italie et des Etats-Unis.

— La Société Industrielle d'Amiens adresse le programme de ses concours pour 1890.

— Le Secrétaire-perpétuel signale à l'attention de ses collègues le dernier bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, dans lequel il est question de plusieurs biens ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Riquier, et le volume des mémoires de la Société Liégeoise qui contient un certain nombre de pièces en patois Wallon.

— M. Pujol de Fréchencourt donne ensuite quelques renseignements sommaires sur les monnaies contenues dans le médaillier légué par M. Hesse.

Sur sa demande, la Société décide qu'une commission sera chargée de faire un rapport sur ces monnaies et médailles, et d'en dresser le catalogue. M. le Président désigne pour ce travail MM. de Calonne et Leleu.

— M. le Président signale, dans le catalogue de la vente Henneguiér, plusieurs ouvrages qui intéressent la Société, entre autres la *Vie manuscrite de Saint-Josse*. Il demande s'il n'y aurait pas lieu de prier un de nos collègues de se rendre à Hazebrouck pour assister à cette vente. La Société accueille favorablement cette proposition. Elle vote à cet effet une somme de cinq cents francs, à prendre soit sur la rente Beauvillé, soit sur le crédit affecté à la bibliothèque, selon les acquisitions qui seront faites. M. de Calonne accepte la mission qui lui est proposée, il agira au mieux des intérêts de la Société.

— M. Boudon, donne lecture du rapport de la Commission des finances.

La Société en adopte les conclusions et vote :

- 1^o L'approbation des comptes de l'exercice 1889.
- 2^o Des remerciements à M. Duvette, trésorier.
- 2^o L'adoption du budget pour 1890.

— M. le Trésorier, fait observer que, par suite du nombre inusité de séances extraordinaires tenues cette année, un fait anormal se présente pour la première fois depuis la fondation de la Société. Quelques uns de nos collègues ayant assisté à chacune de ces réunions se trouvent non seulement libérés de toute dette, mais créanciers de la Société, s'ils reçoivent les jetons auxquels ils semblent avoir droit. Après une légère discussion sur cet incident, la Société décide que la question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. de Guyencourt donne lecture d'une note de M. Pouy sur le manuscrit de Morvilliers, dédié à la ville d'Amiens et intitulé *de Ethicâ polithicâ, et economicâ*.

Les ouvrages reçus depuis la dernière séance ont été inscrits sous les n^{os} 19981 à 20028.

La séance est levée à 8 h. 3/4.

Séance ordinaire du 11 mars 1890.

Présidence de M. DURAND, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette,

Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Rocquemont, Roux et Milvoy.

M. le commandant Morel, membre non résidant, assiste à la séance.

M. Duhamel se fait excuser.

— M. le Secrétaire-perpétuel dépouille la correspondance :

La famille fait part de la mort de M. Deschamps de Pas, secrétaire-général de la Société des antiquaires de la Morinie et l'un des plus anciens membres non résidants de notre Compagnie. Il est décédé le 1^{er} mars 1890.

— M. le baron de Bonnault d'Houët, remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre en qualité de membre non résidant.

— Le ministère de l'Instruction publique adresse des ouvrages provenant de Belgique, et accuse réception de l'envoi de 262 exemplaires des bulletins de la Société n^{os} 2 et 3 de 1889.

— M. Oudin transmet les remerciements de M. Papillon, de Vervins, auquel la Société a offert les deux derniers volumes de l'histoire de St Riquier.

— M. Pinsard annonce que les chapiteaux achetés à Dommartin sont arrivés en bon état au musée.

— M. le Président de la Société Industrielle d'Amiens remercie notre compagnie du don qu'elle lui a fait d'un certain nombre d'échantillons d'anciennes étoffes de fabrication amiénoise.

— M. Antoine présente le mémoire des

frais d'entretien du tombeau de M. Bouthors.

— Le Secrétaire-perpétuel signale à l'attention de ses collègues une très intéressante étude sur la Bastille qui se trouve dans le dernier numéro de la Revue historique.

— M. Guerlin offre à la Société une *Notice sur l'ancienne église de Saint Firmin à la porte*.

— M. Macqueron fait également hommage à notre compagnie d'une brochure intitulée : *Deux anciens plans d'Abbeville*.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— L'ordre du jour appelle la règlementation du droit aux jetons de présence. Après une courte discussion, il est décidé par un vote, sur l'initiative de M. le chanoine Crampon, que quel que soit le nombre des réunions de la Société pendant le cours de l'année, la somme due pour jetons de présence ne devra jamais excéder trente francs.

La proposition de M. Pouy, émise par lettre, tendant à faire accorder des jetons de travail, n'est pas adoptée.

— M. le Président annonce à la Société que les chapiteaux de Dommartin, acquis par notre compagnie après de nombreuses et pénibles démarches, ont été reçus avec la plus grande satisfaction par l'administration du musée. Aussi voudrait-elle compléter ce qui a été fait par l'acquisition de quelques bases de colonnes, et différents autres morceaux de sculpture. Sur la demande de M. le Président, la Société décide que pour

favoriser le projet de l'administration du musée, elle participera aux frais de la nouvelle acquisition. Elle ne fixe point de chiffre et laisse à notre collègue M. Oudin, qui doit accompagner à Dom-martin M. l'architecte du Musée, le soin d'étudier dans quelle proportion la Société doit contribuer à la dépense qui sera faite.

M. le baron de Calonne rend compte de sa mission à Hazebrouck, donne quelques détails fort intéressants sur la vente de la bibliothèque de M. Henneguiér, et particulièrement sur les achats qu'il a faits pour la Société. Il est heureux d'avoir pu se rendre possesseur pour notre bibliothèque de la *Vie manuscrite de Saint Josse*, qui nous a été vivement disputée par la Bibliothèque nationale.

— La Société décide que la liste complète des ouvrages et brochures acquis à la vente Henneguiér sera publiée dans le prochain bulletin, et vote des remerciements à M. de Calonne.

— M. le commandant Morel, donne connaissance d'une pièce concernant la seigneurie de Herleville, et offre à la Société d'en laisser prendre copie.

— M. le chanoine Marle, empêché d'assister à la séance, a confié à M. Darsy, qui en fait la lecture, une étude sur *les écoles de Béthune avant 1789*. — Fondés au XII^e siècle par les seigneurs du lieu, ces établissements d'abord florissants, perdirent vers le XV^e siècle une partie de leur éclat. On dut à cette époque créer des écoles dominicales pour les enfants. Au XVI^e siècle plusieurs communautés reli-

gieuses se chargèrent de donner l'instruction. Il en fut de même au ^{xvii}^e siècle. Parallèlement existaient des établissements laïques ; de telle sorte que l'instruction était largement distribuée aux habitants de Béthune, et le nombre des illettrés se trouvait très restreint. L'instruction supérieure n'était pas négligée, l'échevinage favorisait puissamment les progrès des écoliers, et n'oubliait pas d'encourager et d'honorer les maîtres. En 1616 les jésuites fondèrent à Béthune un collège qui devint bientôt très prospère : successivement supprimé et rétabli, il disparut au moment de la révolution pour ne plus se relever.

— M. Dubois fait connaître ce que coûta à la ville d'Amiens en 1464 la confection matérielle du livre des *Estiques politiques et yconomicques* de Philippe de Morvilliers, dont M. Pouy nous a entretenu à la dernière séance.

— M. le Président propose de nommer une commission chargée des achats de livres pour la bibliothèque. Cette proposition est favorablement accueillie.

— MM. de Calonne, de Guyencourt, Leleu et Poujol de Fréchencourt, sont désignés pour former cette commission.

A cause des vacances de Pâques la prochaine séance de la Société est fixée au 3^e mardi d'avril.

— MM. Durand, de Calonne et Poujol de Fréchencourt présentent comme membre titulaire non résidant M. Camille Enlart, archiviste paléographe.

membre de l'école Française de Rome et lauréat de la Société. Conformément au règlement l'élection aura lieu dans un mois.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 20029 à 20104.

La séance est levée à 8 h. 3/4.

US ET COUTUMES

DES HABITANTS DE MEIGNEUX AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE.

Par M. de GUYENCOURT.

Au début du XVIII^e siècle la terre et le marquisat de Meigneux (1), appartenait à « haute et puissante dame, Madame Marie Madeleine des Essars, dame et marquise de Meigneux, vicomtesse de la Fiéville de Bercq (2), baronne de Breqsen (3), dame de Colletterie (4), Mesnil-Huchon (5), Choqueuse,

(1) Maigneux, Migneux, Migneulx, Canton de Poix (Somme).

(2) La Fiéville de Bercq doit être la vieille ville à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), par opposition au nom des deux hameaux de la Neuville qui sont voisins de Berck.

(3) Bréxent, canton d'Etaples (Pas-de-Calais).

(4) Fief sur le territoire de Lignières-Chatelain (Somme).

(5) Un hameau de Frettemolle et une ferme sur le territoire de Marlers portent ce nom, dans le département de la Somme. Ces deux endroits sont près de Meigneux, mais on ne sait duquel il s'agit ici. V. dict. Top. du Dép. de la Somme. par J. Garnier.

Quincampoix, Maresquelle, Trepied, Dom-Leger(1)» et d'une bonne demi-douzaine d'autres lieux, « veuve de haut et puissant seigneur, Messire Nicolas de Fresnoy, chevalier, seigneur marquis du dit Fresnoy, seigneur de Nœuilly, Mesnil-St-Denis, etc. etc. Lieutenant pour sa Majesté (2) en la province de Champagne. »

Pour exercer les droits qui lui incombaient dans sa seigneurie de Meigneux, Madame la marquise avait recours à des lieutenants.

De 1700 à 1708 on en compte trois successivement.

C'est d'abord Alexandre Haudoire, qui réside à Lignières-Chatelain. Il a succédé à Charles Leroy précédé lui-même par François Hesse qui instrumentait avant 1670 (3).

Haudoire s'intitule « sieur des Marets et de Frety, conseiller du roy, président au grenier à sel d'Aumalle, et lieutenant du marquisat de Migneulx et dépendances ». On le voit, Alexandre Haudoire n'était pas le premier venu bien qu'il fut, au début de sa carrière, simple « procureur aux juridictions

(1) Quincampoix, Oise ; Choqueuse, fief à Marlers; Maresquel et Trépied, localités du Pas-de-Calais. Dom-Léger, Somme.

(2) Le roi Louis XIV.

(3) Toutes les pièces consultées au cours de ce travail s'échelonnent entre 1700 et 1709. Une seule, date de 1719. François Hesse est cité comme lieutenant de Meigneux avant octobre 1670, époque de sa mort, dans un acte postérieur à 1700. De même Charles Leroy. Avant François Hesse, N. le Fort et Pierre Planchon avaient occupé le poste de lieutenant de Meigneux.

royales de Grandvilliers et certificateur des criées d'icelle ville. » Il meurt en 1703 et bientôt est remplacé par Charles François Houppin, notaire royal demeurant à Lignières-Chatelain. Pourtant immédiatement après la mort d'Haudoire, dans le courant même de l'année 1703, Nicolas Daire avait rempli les fonctions de lieutenant de Meigneux, par interim probablement (1).

Pour le greffier ordinaire il reste immuable et sous la direction des trois officiers précités, François Denel (2) continue imperturbablement à gratter son papier timbré et à rédiger des actes « en son hostel » de Meigneux d'où il était originaire. Les pièces qui émanaient de lui, étaient ensuite contrôlées à Poix. Nous allons les examiner avec l'espoir de trouver dans ce chaos d'inventaires, de contrats de mariages et d'acquisitions, de procès-verbaux, de testaments, d'actes de donations et de partages, de baux, de déclarations variées, d'enquêtes et d'informations, — car le lieutenant de Meigneux cumulait un peu les fonctions de notaire avec celles de brigadier de gendarmerie, — quelque trait de mœurs, quelque scène pittoresque de la vie champêtre au temps passé, peut-être une phrase, une expression typique, un mot picard reflétant bien le cachet de son époque, et

(1) Inventaire chez Françoise Halline 30 mai 1703. Meigneux.

(2) Il avait été précédé dans les fonctions de greffier par Jean Lecoïnte.

susceptible par là même de nous intéresser (1).

On admettra facilement que, sous l'ancien régime, tout fermier des « dismes » devait être particulièrement détesté.

C'était précisément le cas de Jean Lapostolle dit Cadet qui en exerçait les fonctions à Meigneux.

Ne s'avisait-il pas aussi, d'entrer un jour, avec sa charette, « en queuillant ses redevances, » dans un champ couvert « de bled en gavelles » appartenant aux époux Quennetier, champ situé près du bois de Meigneux au lieu dit le Poienvallée.

Le ménage Quennetier était présent. Aussitôt il tombe à bras raccourci sur Lapostolle, dont il avait eu à se plaindre antérieurement, et tant à coups de cailloux qu'à coups de « cheville » lui fait un très mauvais parti.

Ceci se passe le 13 août 1702.

Naturellement Lapostolle porte plainte contre ses agresseurs, par devant M. le lieutenant de Meigneux et, dès le 14 août, on commence à instruire la cause par une enquête en règle.

Charles Callet laboureur à Marlers appelé comme témoin déclare « être mémoratif » de tout ce que l'on vient de rapporter.

Pierre Laloue « pigneur de laine à Lignières », qui « soiait du bled » (2) non loin du lieu de la rixe,

(1) Les pièces provenant du greffe de Meigneux qui existent encore passèrent à la famille de Mons d'Hédicourt, au moment de la vente de la seigneurie du lieu.

(2) Soier le bled, couper le blé avec une faucille.

fait la même déposition; mais Jean Rabot et Norbert Galampoix ont entendu en plus, la qualification « d'apragé (1) » et autres injures semblables, adressées par les Quennetier à leur victime. Le chirurgien de Lignières, M. Dargent, a visité les blessures de Lapostolle qui sera contraint d'observer le repos pendant plusieurs jours; il est aussi bien et dûment constaté que le collecteur des dîmes n'a pas fait tort au blé « parce qu'il étoit soié et mis en gavelles (2) ».

Mais tel n'est pas l'avis des Quennetier qui finissent par obtenir contre-enquête et seconde visite de Lapostolle par les « chérurgiens » d'Aumale et « du bourg de Hornoy », en la présence toutefois de celui de Lignières.

Qu'advint-il de cette grave affaire? Ses suites demeurent inconnues. Résignons nous donc à passer brusquement à un autre sujet.

La famille Trannel tenait un rang fort modeste à « Migneux » et à Grandvillers. Plusieurs de ses membres ne savaient pas même écrire. Du nombre étoit l'un de ses alliés Claude Leroux qui fut convoqué en 1703 pour signer un inventaire (3). Celui-ci, en vrai picard qu'il étoit, se garda bien de perdre une aussi belle occasion de mettre son nom en rebus. Il marqua la pièce qui lui fut présentée d'une roue grossièrement dessinée.

(1) Enragé.

(2) Javelles.

(3) Inventaire après le décès de Jacques Trannel.

En 1700, maistre Louis Trannel fils de Charles et de Jeanne Boitte était « sergent garnadier dans le régiment de Perse » (1) où on le connaissait sous le pseudonyme de La-Rose-le-Picard.

Les honneurs devaient bientôt venir le trouver. Il obtint le grade de lieutenant et perdit du même coup son pittoresque nom de guerre (2).

La fortune se montra plus récalcitrante.

Une portion de maison et « quatre bettes à linne, » voilà tout l'avoir de notre militaire.

Ces animaux motivèrent un contrat assez original, — un cheuchon (3), comme on dit au village, — passé le 7 janvier 1708 entre leur propriétaire et Jean Gentien, de Ste-Segrée (4), par devant le greffier François Dannel qui servit de « témoin. »

Trannel livre pour trois ans ses « bettes à linne (5) » à Gentien qui s'engage à « bien et deubment les herbagers, paturer et garantir de tout péril et accident » autre que la mort naturelle. A l'expiration du terme fixé, on partagera le troupeau moitié par moitié. Entre temps les « angneaux

(1) Le régiment du Perche.

(2) En 1720 Louis Trannel était lieutenant d'une compagnie d'invalides en garnison au château de Péronne.

(3) Voyez « Etudes pour servir à un glossaire étymologique du patois picard » par J. B. Jouancoux, V^e Chuchon.

(4) Canton de Poix (Somme).

(5) Laine : Les finales en *aine* s'écrivent souvent par *inne* à Meigneux. Laine *Linne*, Chaîne *Chinne*, cheraine (baratte) *chrine*, etc. On trouve aussi *line* et *ligne*, mais cette orthographe ne devait avoir aucune influence sur la prononciation.

males » seront vendus, et avec leur prix on achètera « des portières (1) » qui accroîtront le fond commun. Mais si Trannel vient à mourir avant l'achèvement des trois ans, Gentien vendra, après cette période révolue, la part qui aurait dû revenir à son associé et emploiera l'argent qui en proviendra, « à faire prier Dieu pour le dit bailleur, sans que lui, preneur, en puisse estre enqueté (2) ». Charles Ternisien, neveu de Trannel, est cependant chargé de faire valoir le troupeau « au plus grand prouffit » de son oncle, si celui-ci se trouve simplement empêché de « revenir de ses campagnes » après l'échéance du terme.

Comme on l'a constaté, les sentiments religieux étaient très vifs à Meigneux, en voici encore d'autres preuves.

En exprimant ses dernières volontés le 20 mars 1704, Charles Boitte, petit charpentier peu favorisé de la fortune et complètement illettré, demande « trois services solennels quand on l'ensépulturera avec un pareil service au bout de l'an ».

De son côté, Charlotte Buignet femme de Pierre Dennel, déclare par son testament du 1^{er} avril 1702 qu'elle veut « être ensépulturée et inhumée dans l'atre sainte et cimetière de Migneux au lieu et place de son mari (3) ». On fera célébrer « trois services solempnels avec vigiles et commendaces »

(1) Brebis pour la reproduction.

(2) Inquiété, recherché.

(3) Qui n'était pas encore mort.

le jour de ses funérailles, « et au bout de l'an, une haulte messe avec vigiles et commendaces. Pour le regard de son luminaire, il y sera employé une livre et demie de cire en treize petits cierges. » Elle donne à son mari « l'usufruit du résidu de ses biens » parmi lesquels se trouvent des rentes sur l'hôtel de Ville de Paris, mais celui-ci, sa vie durant, fera dire une messe tous les ans pour la testatrice.

Charlotte Buignet appartenait à une famille aisée de « sergers(1) » dont l'industrie était très florissante à Meigneux au xviii^e siècle.

La femme de Jean Varlet, l'un des plus riches parmi ces fabricants, met 100 sols dans le bassin de la Vierge le jour des obsèques de son mari ; elle donne 10 livres au vicaire de Meigneux pour la location des objets qui servirent à la cérémonie funèbre. Le luminaire qui l'éclaira, coûte 4 livres 4 sols, « ensemble les cierges de l'autel de la vierge ». Le « cœurcœul » et la croix sont payés 60 sols, le sonneur et le magister (2) touchent l'un 30 sols, l'autre 50 sols, pour leurs honoraires (3).

C'est, on le voit, un enterrement villageois de toute première classe, mais la confection de la

(1) Serger, fabricant de serge, sorte d'étoffe de laine.

(2) En 1702 l'instituteur de Meigneux s'appelait Louis Bonnaire. L'Instruction publique était peu développée dans le village au xviii^e siècle, car la plupart des actes sont marqués de croix et de signes.

(3) Inventaire chez defunt Jean Varlet, 20 novembre 1702.

serge semble avoir beaucoup enrichi ses adeptes.

Les femmes paraissent s'y être adonnées au moins autant que les hommes; mais on exerçait rarement une seule profession, et la serge ne faisait point tort à la culture. Chacun avait aussi ses fonctions particulières dans la fabrication; l'un tissait, l'autre « pignoit linne (1) » etc.

On a fréquemment relevé dans les inventaires les noms des outils et des matières premières qui constituaient le mobilier spécial d'un serger.

Chez lui on trouve :

Un verrain (2) à rellaver line avec la cheville de fer et le bacquet, prisés ensemble 45 sols (3).

Un rois (rouet) avec les tournettes servant à babiner fillé (4). Le tout vendu 20 sols.

De la houppe pignée (5) qui vaut 20 sols la livre.

De la linne à 5 sols le quarteron (6).

(1) Acte de Tutelle du 7 juin 1702. François Hesse veuf de Marie Boitte a la gérance des biens de son fils, mineur jusqu'à vingt ans. Il est obligé de l'entretenir, loger, nourrir, alimenter et de lui faire apprendre le « mestier de serger ou pigneur de laine. »

(2) Engin horizontal que l'on fait tourner dans l'eau pour y agiter la laine dont il est garni et que l'on veut nettoyer.

(3) Vente après le décès d'Adrien Planchon, 22 novembre 1701. A Meigneux les ventes se faisaient le dimanche « au devant la porte de l'église à l'issue des vespres », elles étaient annoncées après la messe.

(4) Babiner fillé, dévider du fil sur une bobine.

(5) Laine peignée (de seconde qualité ?) Inv. de Françoise Halline.

(6) Quarteron, quatrième partie de la livre. Inv. d'Adrien Planchon.

Du fil tant chinné (1) qu'en flure (2) à 50 sols le poids (3).

De la linne crue (4) à 75 livres le cens (5).

De la linne pignée à 90 livres le cens (6).

Du pignon (7) à 60 sols la livre, (8).

Du fillé (9) blang, bleu ou roux à 50 sols le poids.

Un ou plusieurs mettiers à faire serge, tout atranquillés (10) à 27 livres la pièce (11).

Des essignoles (12) qui vont toujours par paires.

Un bauchet (13) de bois ferré avec les ballanches et des poids en fer et en plomb pour peser la linne.

De la drapée de serge d'Omale (14) blanche,

(1) Fil chiné, fil composé de brins de plusieurs couleurs retordus ensemble.

(2) En flure ; on trouve aussi « Enflure » en un seul mot, et pris substantivement, « 3 livres d'enflures ». Est-ce du fil cardé, ou du fil floche ?

(3) Poids, quantité variable selon les localités. Inv. de Françoise Halline.

(4) Laine brute.

(5) Cens — poids de 100 livres. Inv. de Jean Varlet.

(6) Inv. de Jean Varlet — 20 novembre 1702.

(7) Déchets de laine.

(8) Inv. de Varlet.

(9) Fil de laine.

(10) Atranquillé — accompagné des accessoires.

(11) Inv. de Jean Varlet.

(12) Dévidoirs horizontaux servant à former les échevaux.

(13) Bauchet — fléau de balance V. Etudes pour servir à un glossaire étymologique du patois picard par J. B. Jouancoux, Verbo Bauque.

(14) La ville d'Aumale.

cordelière (1) ou de toute autre couleur, qui vaut un peu moins de 2 livres l'one.

Et enfin, dans la cour, un engin à mettre serge en estat (2).

On serait en droit de supposer que dans un village qui produisait tant de serge, (3) les habitants étaient les premiers à en faire usage. Certainement ils utilisaient très largement leurs produits, mais pas exclusivement. Les inventaires relatent en effet parmi les étoffes qu'on employait la présence de serge de Londe (4). Le « bazine », la « futenne » et le « coutty » se rencontrent aussi assez fréquemment.

Puisque le sujet nous y invite, jetons un coup d'œil sur les objets servant à la toilette des habitants de Meigneux, nous sommes certains que rien ne nous sera « caché ni lattité (5) », mais nous noterons seulement les choses principales.

Les dames possèdent toutes un « milloir » et un « pangne » (6), puis des cotillons bleus ou « couleur

(1) Couleur brune pareille à celle de la robe des religieux cordeliers.

(2) Inv. de Jean Varlet.

(3) Toutes les serges fabriquées sur les confins de la Picardie et de la Normandie, étaient connues sous le nom générique de serge d'Aumale.

(4) Londres. — Inv. chez Françoise Halline femme d'Antoine Dubois, 30 mai 1703.

(5) Même sens que le mot *caché*. — Formule qui se retrouve à la fin de tous les inventaires.

(6) Milloir, pangne, Miroir, peigne.

de violette ou encore couleur de cordillère », des boïettes (1) des côtes et des corps (2) rouges, musques, bleus, jaunes. Quelquefois les manches sont d'une nuance qui n'est pas celle du vêtement ; on les fait souvent « blanques » quand le « corps » est rouge. On a des « devantiaux » (3) de serge pour garantir les habits contre les accidents, et l'on conserve tout un assortiment de coiffes, de collets (4) et de chausses. •

Françoise Halline est propriétaire en 1703 d'un vêtement noir complet, ce qui est une véritable rareté. Il est estimé 12 livres y compris la « hottoire (5) ».

Le linge de corpsse compose, en moyenne, d'une dizaine de chemises en toile de chanvre. Généralement on en a aussi deux ou trois en lin.

Quant aux mouchoirs ils sont en nombre tout-à-fait insuffisant ; bien souvent ces dames n'en possèdent qu'un, et l'on se demande avec inquiétude

(1) Jupon de dessous. V. Gloss. etym. du patois picard par Jouancoux. V^e bayette.

(2) Cotte et corps, jupe et corsage.

(3) Devantiau, tablier.

(4) On dit aussi colliers.

(5) On relève à Meigneux, au début du XVIII^e siècle, les formes *hattoire*, *ahoitaires*, *hottoire*. toutes écrites par le greffier François Dannel qui n'était pas bien fixé sur l'orthographe du mot. C'est un voile invariablement noir, que les femmes se mettent sur la tête pour aller à l'église et aux enterrements. Son usage tend à disparaître, aujourd'hui. La véritable forme du mot est *ahotoir* ou *aotoir*, V. Jouancoux, loc. cit. à ce dernier mot.

comment elles faisaient en cas de rhume de cerveau.

La « platine (1) à empesser linge » se rencontre de temps en temps, de même que « le bacquet à foire buée (2), le fer à retendre (3), le couverché de fœure (4) servant à couller la lessive, le pot à savon verd, et le cuvier avec son plavacher » (5).

Les bijoux sont en petit nombre et consistent en des croix d'argent. Seule Françoise Halline orne sa main d'une « bacque » et d'une « alliane » (6). Marie Daire peut aussi s'enorgueillir en 1703 d'un « collier d'ivoire avec une croix d'argent », le tout formant peut-être un chapelet.

Le sexe fort est moins raffiné dans ses ajustements. La « cœullotte de couire » que Claude Leroy, le riche fermier du domaine de Meigneux, portait avant 1702, peut en témoigner.

« Quasaques, vestes, hustocors (7), guettes, hault-de-chausses, » voici ce que l'on rencontre d'ordinaire dans les inventaires. Les hommes choi-

(1) Vase très plat où l'on mettait l'empois ?

(2) Buée, lessive. V. Jouancoux loc. cit. V^o Buresse.

(3) Fer à repasser.

(4) Proprement : couvercle de paille ; probablement claie de paille servant à séparer le linge, de la cendre mise au fond du baquet pour servir à la lessive.

(5) Plavacher, cuvier de petite dimension qu'on plaçait sur le sol pour recueillir l'eau de la lessive faite dans un baquet plus grand. On appelait parfois ce récipient *plat-vaisseau*, ce dernier mot indique l'étymologie de notre *plavacher*.

(6) Bague, alliane ; bague, alliance.

(7) Juste-au-corps.

sissent des étoffes moins éclatantes que celles affectionnées par leurs épouses. C'est souvent pour le juste-au-corps « de la serge drapée grise ou de cordillière ; » Ces messieurs portent la cravate.

En 1701 Jean Varlet possède « un manchon en peau de chien » estimé 30 sols. Celui d'Adrien Planchon est vendu après décès à Louis Quevillart pour six deniers.

Bien qu'au XVIII^e siècle, les élégants des villes portassent des manchons(1), on serait en droit de supposer que cette mode ne s'introduisit guère dans les campagnes où à notre époque, elle est absolument repoussée par les hommes.

Le travail devait suffire amplement pour réchauffer des mains viriles engourdies par le froid. Du reste pouvaient-elles jamais rester inactives ? Eh bien ! à Meigneux, c'est surtout dans les garde-robes masculines que l'on constate la présence de ce petit meuble. On est aussi obligé d'exclure à propos de manchon toute idée de gants fourrés ou de garnitures en fourrure destinées à border les manches des vêtements, car on relève ce mot toujours écrit au singulier.

Adrien Planchon qui vient d'être nommé, avait aussi « une ceinture de bœuf ». Après sa mort, en 1701, elle fut estimée 2 sols et adjugée pour 5 sols à Josse Boite. Ses galoches prisées 5 sols ne trouvèrent preneur que pour 4 sols. Claude Leroux les

(1) Voyez Jouancoux, Loc. cit. V^o mancheron.

acheta. Son vieux rasoir même qui ne valait que 1 sol 6 deniers dût subir le feu des enchères.

En ce qui concerne le linge de corps, on peut faire pour celui des hommes, les mêmes observations que pour le trousseau des femmes.

Est-il bien nécessaire, après l'auteur de la vie agricole sous l'ancien régime (1), de nommer les pièces qui composent le mobilier ? Si je le fais c'est uniquement pour avoir l'occasion de citer les formes locales de plusieurs mots picards qui prendront place dans mon récit, et aussi le prix de différents objets.

A Meigneux, comme partout dans le nord de la France, on trouve donc, chez chaque habitant : la cramellye (2) (10 sols) et les andiers du foyer (10s.) la cherine à battre beurre avec la baterolle (3) (20 s.) une flourière (10s.) (4) une moie (3 livres 10 s.) avec le prétricoir (5) (3 s.) des gribles (6), des tamis de soie et de crin, des bultés à passer farine (7) (5 s.), un gris (8), une poille (9) (15 s.), des chaul-

(1) M. le baron A. de Calonne.

(2) *Cramelye*, *cramillye*, *cramillie*, crémaillère.

(3) *Chrine*, baratte ; *baterolle*, engin avec lequel on bat le lait dans la baratte pour faire le beurre.

(4) Boîte pour conserver la fleur de farine ? par extension, boîte à sel.

(5) *Moie*, huche ; *prétichoire*, *prettissoir*, *pertissoire*, *perti-choir*, petit pétrin, indépendant de la moie.

(6) Crible.

(7) Bluteau.

(8) Gril.

(9) Poêle.

drons d'arain (de 30 à 60 s.), un pot au feu nommé marmite, qui est parfois en fer fontif (9 s.), des loucets (1) (4 s.), des crasés (2), (3 s.) et une scelle (3) ferrée pour conserver l'eau.

Autour de la table de bous (4) (30 s.) il y a généralement six « chesses (5) » et sur la « pottière » (6) s'étaient « des quennes, (7), des buyres de grès, des gattes (8), des escuelles, des gomels (9), de la vaisselle et des cœuillères d'estaing (10), » pendant que dans un coin de l'appartement, sous un « quasier à mettre le pain », près du « lavurier » (11) ou derrière le « noirchon » (12) se dissimule la « churquette » (1 s.) pour attrapper les souris.

(1) *Loucet, louchet, lucete, louche*. La *lucete* est plutôt une cuiller à bouche.

(2) *Crasé, Creset*, lampe primitive généralement en fer forgé encore en usage dans les environs d'Amiens il y a peu d'années.

(3) *Scelle, seau*.

(4) *Bous, bos*, bois. On conçoit que les prix indiqués ne se rencontrent pas, toujours les mêmes, dans chaque inventaire ; Ils diffèrent de l'un à l'autre, selon l'état des objets dont ils représentent la valeur.

(5) *Chaise*. L'orthographe constante que l'on reproduit ici, correspond probablement à une prononciation locale du mot chaise.

(6) *Étagère* où l'on étale la vaisselle au dessus d'une sorte de buffet.

(7) *Vase*, servait aussi de mesure de capacité pour les liquides.

(8) *Jatte*.

(9) *Pot à anses* pour contenir la boisson servie sur table ; on trouve aussi gomeau.

(10) L'étain est estimé 8 sols la livre.

(11) *Lavurier*, baquet pour relaver la vaisselle.

(12) *Noirchon*, bac ou récipient pour mettre les eaux grasses.

A la cheminée est parfois suspendu un vieux fusil « monté de canon », ou des pistolets, souvenirs peut-être des campagnes de jadis.

Les « lits garnis de paillaces et de traversins en coutty rellé (1) pleins de plumes » sont abondamment pourvus de draps de chanvre, et même, chez les gens très cossus, « de draps de ling avec tour et escouetaine (2) (10 livres) ». Ils sont recouverts « de loudiers (3) (5s.) ou de quasquelongnes (4) vertes ou blanches ».

Le coffre regorge de linge de ménage. — C'était le grand luxe des habitants de Meigneux. — « Serviettes, nappes, essuettes (5), coupons de toile » ; le tout habituellement en chanvre, s'y rencontrent en nombre respectable.

Notons encore « des mandes (6), un ratoir (7),

les détritux de toutes sortes, débris de cuisine, ordures, épluchures destinés aux porcs.

(1) Coutil rayé.

(2) Ne faudrait-il pas lire *escourtaine* ? En ce cas l'escourtaine serait la *courtine*, le baldaquin, les rideaux du lit ; pourtant il existe un mot *couette* qui désigne un matelas de plumes. Voyez Littré. dict. V. couette.

(3) Couverture de lit formée de deux étoffes piquées, entre lesquelles on a introduit de la laine, de l'ouate etc.

(4) Couvertures de lits que l'on fabriquait originairement en Catalogne. V. Jouancoux loc. cit. Verbo. Catelongne. Il y a eu, à Meigneux, changement de *t* en *qu* fréquent en picard.

(5) Linge pour essuyer, torchon ?

(6) Manne.

(7) Grattoir pour extraire la cendre du four, ou pour recueillir la boue et la poussière sur les chemins.

des terpiés (1), des houssoirs (2), des pangniers d'ozière (3) et des pangniers à nonette (4) » qui sont éparpillés çà et là parmi les outils du maître de la maison, « soiettes a soier bois, quoignées (5), terelles, terriaux, huyberquins (6) (8 s.), hetaux (4 s.) etc. », pendant qu'une cassette de « blanc-bous », remplie des titres de propriété et du numéraire (7) que l'on peut posséder, profite du désordre général pour se dérober de son mieux aux regards des indiscrets.

L'alimentation est frugale. La « char » de porc en est la base. Dans le « salloir » on conserve parfois jusqu'à trente livres de lard et toujours quelques andouilles sont suspendues au plafond en compagnie de plusieurs jambons. Chaque ménage garde aussi en réserve « un petit pain d'ouen ». Nulle trace de vin, nulle trace de bière. La boisson ordinaire est le cidre que l'on boit « au tonneau », car les inventaires ne décèlent point la présence de bouteilles. Le « trois-quarts » de cidre vaut 6 l. y compris la futaille, en 1702. Le 30 octobre de la même année, Jean Crucifix, cordonnier à Migneux, loue pour trois ans à Josse Crucifix son

(1) Trepieds pour supporter la moie, le cuvier, etc.

(2) Brosse pour enlever la cendre qui peut se trouver sur le pain au sortir du four.

(3) Panier d'osier.

(4) Panier rond avec anse et couvercle.

(5) Petite scie pour couper le bois. *Cuignie*, cognée.

(6) Tarière, vilebrequin.

(7) Vingt et un escus blancs se montent en 1702, à 77 l. 14 s.

frère, une maison « moyennant un demi-muid de cidre avec un escu d'argent, le tout une fois payé. » Il est vrai que Josse doit faire de grosses réparations à l'immeuble et payer les censives.

Si l'on pratiquait la sobriété c'était surtout par économie, car dans la bergerie il y avait des « bettes a linne » ; des vaches et des génisses dans l'étable, et aussi des « truyes aveq leurs petites forcées ».

Quant au « pouillié (1) » il était peuplé de volailles de toutes espèces. « Vingt poules et deux cannars » sont estimés tous ensemble à 10 l. en 1702. D'autre part, une seule poule est payée 5 s. Une « truye avec sept petits cochons blangs » vaut 10 l.

Nous voici tout naturellement amenés à parler des animaux de traits et des choses agricoles.

Claude Leroy, fermier du domaine de Meigneux et gros cultivateur, possédait en 1702 « cinq chevaux de plusieurs poils » ainsi qu'une « borique » pour faire la petite besogne. Il n'avait pourtant que dix moutons dans sa bergerie.

Sous son « hüngard » on trouva « un trin, un harnat (2) avec une herche et une vollée et deux chinnes (3) servant à l'herche ». Il gardait aussi une « corde à marler (4) ».

(1) Poulailier.

(2) Harnais.

(3) Chaîne.

(4) *Corde à marler* ou *corde à marleur*. Est-ce une corde

Les « jarbes d'avoine et de bled, les bottes de houras (1), de vesche (2), d'ivernache (3) », sont par centaines dans sa grange.

Un « darre à faucher avoine » est vendu 21 sols en 1701, parce qu'il est « en bon estat », mais « une fauche vielle et usée » n'est estimée que « 10 sous » en 1702, bien qu'elle soit toute montée.

Jean Varlet qui exerçait la profession de serger, possédait un cheval « couvert de poil noir avec l'estoile au fronq ». Cet animal valait 30 l. (4). Chez ce même Varlet on trouva après décès, « cent dixaulx de ouara et vesche » qui furent vendus 10 l., ce qui représente environ deux bottes de fourrage pour moins d'un sou, en monnaie de notre époque; deux et même trois bottes de fourrage pour le prix de la poignée de mouron que l'on donne aux petits oiseaux du xix^e siècle!

« Un harnat (5) atranquillé d'un fer (6), un vend à venner bled et un coudre vieux et usé » sont prisés 70 sous, tout ensemble, dans l'estimation du mobilier du défunt précité.

employée pour l'extraction de la marne que l'on répand sur les terres ?

(1) Ouara, oira, warat, fourrage composé de fèves et de *jarats* ou lentilles à une fleur.

(2) Vesce, fourrage.

(3) Mélange de seigle et de vesce, fourrage. V. Corblet, glossaire etym. et comp. du patois picard, etc. V^o *Hivernage*.

(4) 1702.

(5) *Harnat*, *hacnat*, *enhacnaché*, harnais, enharnaché.

(6) *Atranquillé* accompagné d'accessoires; *atranquilleure* les accessoires.

Enfin le total d'une dizaine d'inventaires pris au hasard parmi ceux qui proviennent de Meigneux donne, pour la valeur des biens meubles des habitants du lieu, une moyenne qui s'élève à 510 l. environ, soit à peu près mille francs de notre monnaie. Le plus riche mobilier décrit dans ces actes est estimé 950 l., et le moindre, celui d'un malheureux, seulement 39 livres.

Les contrats de mariages et de vente, les accommodements, et aussi les donations entre vifs et les partages anticipés qui étaient très en usage à Meigneux, pourraient fournir des éléments pour la description d'une habitation de ce village.

Indépendamment des granges et des étables qui formaient des annexes séparées, la maison proprement dite se composait d'un rez-de-chaussée divisé en plusieurs « espaces ». Un grenier s'élevait au-dessus. Dans la cour, devant les fenêtres, s'étendait un fumier estimé 10 sols la charette, et derrière le bâtiment se trouvait un modeste jardin.

Les propriétés bâties sont désignées par leurs tenants et aboutissants, l'un des côtés est toujours limité par le « *flocq* (1) » de la rue.

Très souvent la maison est divisée entre les ayant-cause d'un même défunt ou d'un donateur, appartement par appartement, « espace par espace », et l'on possède cette part en toute propri-

(1) *Flocq*, *flegard*, bordure de la rue, contre les maisons, sur laquelle s'égoûtent les toits; espace imprescriptible entre la façade des maisons et la voie publique. On dit plus souvent *frocq*.

été, mais la cour et le jardin restent indivis.

S'ils'agit d'un partage anticipé, le père de famille se réserve toujours le droit d'être chauffé, logé et nourri par ses hoirs, dans l'habitation qu'il leur abandonne. Lorsque ceux-ci sont célibataires, il est spécifié qu'en cas de mariage de l'un d'eux, le partage deviendra révocable, et que l'immeuble rentrera dans la succession paternelle, qui sera partagée en temps utile selon la coutume du bailage d'Amiens.

Malgré la facilité avec laquelle les habitants de Meigneux consentaient, sur le déclin de leur existence, à des partages anticipés, les contrats de mariage ne dénotent point une grande générosité envers les enfants de la part des parents, s'ils vivent encore au moment de la confection de l'acte. Bien souvent les jeunes ménages devaient se trouver dans un état voisin de la gêne quand leurs ascendants étaient dans la force de l'âge. Cette position n'existait pas, bien entendu, si l'un des futurs conjoints possédait déjà tout ou partie de sa fortune par suite de succession.

S'il avait encore ses parents, le jeune homme à marier recevait un logement dans la masure (1) paternelle, des vêtements, du linge, « de blanches bettes à linne advenues et à venir », quelques gros

(1) En Picardie le mot masure a souvent le sens de propriété non bâtie, V. Jouancoux, loc. cit. V^o Masure. — A Meigneux le futur époux devait parfois faire bâtir un « espace » sur la « masure » paternelle.

meubles, des outils et « un mettier à foire serge ».

De son côté la future épouse montait le ménage de menus objets, apportait ses nippes et parfois un petit coin de terre, une vache (1) ou quelque argent.

Voilà le fond de tout contrat de mariage. Mais on trouve aussi une mention spéciale qui se rencontre assez souvent pour constituer une sorte d'usage. L'acte annonce donc fort habituellement, quand le père du futur est vivant, la donation d'un manteau que ce père fera à son fils « au jour des espousailles ».

Cela ne serait-il pas le symbole de la dignité nouvelle que revet l'homme qui se marie? N'est-ce point dans toute la puissance du terme, une sorte d'investiture donnée par le vieillard qui s'éteint à l'homme jeune-devenu le véritable chef et l'espoir de la famille?

Cette coutume patriarcale semble dénoter à Meigneux des mœurs bien pacifiques; ce serait pourtant une erreur que de s'y trop fier. On se souvient de la mésaventure arrivée à Jean Lapostolle; voici encore un fait qui prouve le caractère violent des habitants de la région.

Non loin de sa seigneurie de Meigneux, Madame la marquise de Fresnoy possédait avec sa sœur

(1) 17 avril 1701 Jean Cressonnier *munier* a Migneulx et Delle Boite sa femme donnent quittance pour une vache vendue 30 l. Louis Boite avait donné cette vache à sa fille par contrat de mariage.

Madame la marquise de Thurin (1) la ferme de Caulerette située à proximité de Caulières sur le territoire de Lignières-Chatelain. Ce domaine était loué à Norbert Galampoix qui déjà observait soigneusement une coutume devenue depuis très en faveur: il ne payait pas ses fermages.

En 1704 les intéressés firent donc opérer une saisie chez Norbert Galampoix, qui sans doute prit la fuite. Jean Fourré sergent de Lignières, avec Quentin Lapostolle cabaretier au même lieu et Adrien Mangnier « ses records », ainsi que Jean Froment, sergent de Meigneux, « furent mis en garnison dans la ferme » (2).

Ils y étaient depuis huit jours, quand le mercredi dernier d'avril, l'immeuble qu'ils gardaient, est assailli. — probablement à l'instigation de Galampoix, — par Charles Mantel sergent royal demeurant à Hornoy, et par Charles Danger, Louis Bailieux, Thomas Martin et Claude Duval tous habitants de Caulières.

Les assaillants, « par violence et jurant et blasphémant le saint nom de Dieu » entrent dans la grange où Louis Duval battait de l'avoine. Ils jettent le grain hors de l'aire « sur des garbées et

(1) Marguerite des Essars épousc de messire Jean-Baptiste Bellon, chevalier, marquis de Thurin. Le n qui termine le nom de cette localité doit être le résultat d'une nasalisation picarde; il faut donc lire Thury.

(2) Furent installés dans la ferme pour la garder, et contraindre ainsi le locataire au paiement de ses fermages.

autres fœures (1) » ; prennent du blé dans « la tasse-rie (2) » et veulent le faire battre immédiatement pour l'enlever ensuite.

Après avoir donné ses ordres, Mantel, le chef des agresseurs, « qui étoit venu armé d'un fusil », se retire en laissant à ses acolytes le soin d'exécuter la besogne par lui commandée.

C'est alors que survient Jean Fourré, avec les siens.

Ses adversaires prétendent qu'il n'a pas le droit de les empêcher de battre. — Tel n'est pas l'avis du sergent de Lignières, car il a saisi lui-même les récoltes, et en a été constitué gardien. Il veut donner acte de son opposition. On le repousse. Il dresse alors son procès-verbal, après avoir ordonné à Froment, à Lapostolle et à Mangnier de se coucher sur « les jarbes déjà destassées et mises dans l'aire ». Tous exécutent cette consigne. Mais Danger, l'un des suppôts de Mantel, crie à ses complices qui « avoient des flaïeux (3) » ; « tapez, tapez, mordieu tapez ! » Ceux-ci hésitent pourtant, et finissent par s'en aller.

Le bon droit triomphait. L'affaire n'en fut pas moins poursuivie et donna lieu à de nombreuses enquêtes qui, à défaut d'autres renseignements, nous révèlent que les acteurs de ce petit drame

(1) Fourrage.

(2) Endroit de la grange où les gerbes sont accumulées en tas.

(3) Fléau.

villageois, quel que fut le parti qu'ils tinssent, étaient tous, si non parents, du moins alliés. La chose s'était donc passée en famille. Du reste l'issue du débat ne nous est point connue.

Il ne conviendrait pas, de rester sous l'influence d'une impression mauvaise, et François Dannel se chargera d'opérer une diversion.

Maintenant l'honnête greffier de Meigneux est devenu vieux, car nous sommes parvenus au 12 mai 1719 (1). Il met quelque négligence à soigner les actes dont il était jadis si jaloux, et pousse même l'indifférence jusqu'à écrire le brouillon d'une lettre sur la feuille blanche qui recouvre l'un d'entre eux.

Dans cette page Dannel s'adresse à son fils, jeune militaire revêtu du grade de sergent et lui dit entre autre choses : «..... Vostre chère mère vous embrasse comme une fidèle mère ; il n'y a ny heure ny moment qu'elle ne songe à vous souhaiter d'être toujours jolly garçon..... Vos deux sœurs prient le bon Dieu qu'il vous maintienne en joye et en santé. Puisque vous restez sergent dans la

(1) La pièce dont il va être question est la plus moderne qui ait servi à rédiger cette notice, les autres s'échelonnent entre 1700 et 1708. En 1719 Dannel n'était plus greffier (Josse Crucifix remplissait ces fonctions) mais il conservait encore bien des actes chez lui. Ils furent seulement remis en 1762 par sa fille Anne Dannel au seigneur de Meigneux, comme le constate une note qui les accompagne. Le fils de Josse Crucifix était marchand *clincallier* à Paris.

compagnie de Monsieur Delarronville (1), nous voudrions bien scavoir sy vous (vous) acquittez bien de vostre debvoir..... Vous me direz s'il vous plaist, sy le garçon de Villers-Bertonneux (2) est encore avec vous sergent dans la compagnie ? C'est qu'on m'a raporté qu'il avoit esté en prison auparavant votre départ d'Amiens.

Est-il vrai que vous avez racheté une espée à vos dépens ? j'ai peur sy cela est, que vous eussiez besoingt d'argent..... Le premier jour de mai le tonnoire est tombé dans la cours Jossaine (3). Il a tout plumé l'arbre en se relevant ; que le bon Dieu nous conserve !

Vostre mère vous prie fort d'avoir bien soingt de vous tenir propre et de faire accommoder vostre linge, d'aller tous les jours à la messe sy faire se peut..... Sergeant, ne malletrétez personne, tenez (vous) dans vostre grandeur, puisque le bon Dieu et les honettes gens ont bien voulu vous donner cette charge. C'est pourquoy je le (4) prie derechef que vous puissiez bien vous en acquitter, par envers vostre capitaine, d'avoir soingt de vos soldats. Vous m'envoierez sy vous estes bien gay et sil ny

(1) La Ronville dép. de Wimille (Pas-de-Calais). Fief appartenant au xviii^e siècle à la famille de Crendalle, alliée aux des Essars, seigneurs de Meigneux. — de Rosny, recherches généalogiques.

(2) Villers-Bretonneux (Somme).

(3) C'est probablement le nom de baptême d'une voisine de Fr. Dannel.

(4) Le bon Dieu.

a rien qu'y vous manque, vous me ferez response au plus tost... etc. »

L'on conviendra que la prose de ce petit greffier d'un petit village de Picardie, si elle n'a ni la limpidité ni la correction de celle de Voltaire, enseigne du moins avec bonhomie une très saine morale. Combien de pères, dans nos campagnes, feraient aujourd'hui de telles recommandations à leurs fils sous les drapeaux ? Au milieu de maintes banalités François Dannel sait trouver le moment de tenir le langage d'un père attentif, vigilant et bon, d'un homme de bien et d'un esprit accessible aux meilleurs sentiments. Ce simple mérite compense et au delà, des qualités littéraires plus brillantes, tout en prouvant qu'à Meigneux où les têtes étaient vives, du moins l'on avait du cœur.

LE MANUSCRIT DE MORVILLERS

DÉDIÉ A LA VILLE D'AMIENS, 1436-1464.

par Mr POUY.

En 1436, le premier Président de Morvillers après avoir été chassé de Paris par les Anglais utilisa ses loisirs, en composant en latin, un ouvrage de morale, sans doute d'après Aristote et ses vues personnelles (il n'en existe aucune analyse), qu'il dédia à Amiens, sa ville natale. Ce

manuscrit, sur grand papier, était intitulé : *de Ethica politica et economica*. Ce fut seulement en 1464, qu'il fut communiqué à l'échevinage d'Amiens de la part du Chancelier de Morvillers, fils du premier Président, par son cousin Philippe de Morvillers maître. Par une délibération du 17 décembre 1464, il fut décidé que cette copie serait *grossée* par des clercs entendant le latin, et qu'elle serait placée dans la chambre du Conseil où elle demeurerait fixée et attachée par une chaîne de fer, afin de servir de règle aux échevins pour le gouvernement et la police de la cité.

Cette copie faite, le manuscrit original a dû être remis entre les mains du maire, et la dite copie soigneusement écrite et reliée, ainsi qu'on le voit par le registre aux comptes (1), devait demeurer à l'échevinage, sous le titre suivant : Ethique politique et économyque, traduit du latin; mais ce livre a-t-il été réellement installé et enchaîné dans la chambre du conseil, conformément à la décision des échevins? C'est ce que ne fait connaître aucune des délibérations nouvelles, ni aucun document postérieur à 1464. Les inventaires qui ont été dressés ne font même pas mention de cette précieuse copie; les anciens chroniqueurs et historiens gardent le silence à ce sujet, il n'en est pas question non plus dans les papiers de Dom Grenier, cités par

(1) 1464-1465, détails reproduits plus amplement dans ma brochure intitulée : Les de Morvillers, Amiens, 1888, in-8°.

A. Thierry. On ne trouve dans ces liasses, que la copie de la délibération de 1464, et c'est seulement en marge que le titre latin du manuscrit est inscrit *par une main qui n'est pas celle de Dom Grenier*. C'est l'avis d'un paléographe émérite, M. Léopold Delisle, dont personne ne peut contester la compétence. A. Thierry, ainsi que ses copistes, se sont donc trompés en attribuant cette mention à Dom Grenier.

Il est regrettable que Dom Grenier n'ait pu voir la copie du manuscrit ayant appartenu à la ville d'Amiens, il en aurait sans doute fait une description analytique qui serait aujourd'hui un document intéressant, car on ignore encore ce que contenait ce traité de morale, philosophie, économie politique, etc., qui devait servir de règle à nos anciens édiles, suivant les termes de la délibération échevinale du 17 décembre 1464 « pour veoir et lire par « Messeigneurs quand il leur plaira pour toujours « apprendre aucunes choses pour le gouvernement « et la police de la cité (d'Amiens) (1).

(1) Le corps de ville a eu un autre guide pour l'administration de la cité, c'était l'ouvrage surnommé le *livre noir* ou littéralement : *Recueil des dernières et principales ordonnances qui concerne principalement l'honneur de Dieu, la garde et seureté de la ville d'Amiens et le gouvernement et police d'icelles, tirées de plusieurs édicts du Roy ordonnances et publications des registres de l'hostel commun de la dite ville d'Amiens, mises par ordre et par chapitre séparés, suivant les matières au long déclarées en la table estant en la fin du présent recueil*. Ce recueil est resté manuscrit depuis 1586 jusqu'en 1653, date à

D'après l'exposé qui précède, on peut supposer avec grande probabilité, que la copie manuscrite qui nous occupe, et dont la trace est perdue depuis 1464, n'a jamais figuré à la place qu'elle devait avoir dans l'échevinage. Le remplacement du maire, et les événements politiques qui sont survenus ont sans doute empêché la réalisation de ce projet.

Et comme si tout ce qui concerne cet ouvrage devait demeurer un peu obscur et presque légendaire, il n'est pas jusqu'au titre français de ce livre qui n'ait été plus ou moins tronqué par les écrivains modernes de la localité (1).

En dédiant son manuscrit à la ville d'Amiens il y a plus de 400 ans, le Président de Morvillers, ne se doutait guère des tribulations qu'il causerait aux chercheurs et aux curieux de notre temps.

Je crois en ce qui me concerne, avoir mis fin à tout débat, a propos de l'orthographe du titre de ce recueil, en reproduisant plus haut ce titre tel qu'il a été traduit en 1464.

laquelle il a été imprimé à Amiens, par Robert Hubaut, in-4^o de 162 pages chif. et 8 pages non chif. pour la table.

(1) Entre-autres : Dusevel 1^{re} édition de *l'histoire d'Amiens*, A. Janvier, dans (*Les Clabault*, etc.).

NOTE RELATIVE

AU MANUSCRIT DE MORVILLERS.

par M. DUBOIS.

MM.

Dans une note remise à la dernière séance de la Société, M. Pouy vous parle d'un manuscrit qui devrait se trouver à la Mairie d'Amiens. C'est un travail de M^e Philippe de Morvillers intitulé Estiques politiques et yconomiques.

Comme curiosité je viens vous faire connaître ce qu'a coûté la confection de cet ouvrage.

A Jacques Hanys parcheminier pour 24 cayers de parchemin à 2 sols 8 deniers le cayer, pour escrire et faire ung livre nomme Estiques et Politiques pour l'ordonnance deschevinage lequel fist et composa deffunct lors vivant M. Maistre Philippe de Morviller, chevalier, premier Président de la court de Parlement pour le régime et gouvernement de la ville et cite d'Amyens comme par mandement du 4^e jour de février 1464 64 sols.

A Robert Petit escrivain pour avoir lyé et livré estoffes a ses dépens ung livre nommé Etiques politiques et yconomiques au commandement des dits maieur et eschevins pour le bien de la dicte ville païé par mandement du 14 mars. 20 sols.

A Jehan Lefebvre escrivain la somme de 40 sols tant moins et en déduction de ce qui luy sera

deue pour sa paine salaire et disserte a cause qu'il a escript et grossé de sa main en parchemin, certain livre faisant mension des Ethiques politicques et yconomiques pour le gouvernement et police des citez le quel fist, compila et ordonnast deffunct lors vivant Mons Maistre Philippe de Morviller en son vivant chevalier seigneur de Morviller et premier Président, le quel livre mes dicts seigneurs maieur et Eschevins avaient ordonné par eschevinage estre grossé et faict aux dépens de la dicte ville pour le bien et utilité d'icelle.

A luy aussi pour son salaire du dict livre payé pour mandement 24 sols.

Au dict Jehan Lefevre sur la façon et escript du livre dont l'article précédent faict mension 32 sols.

Je n'ai pu trouver le coût ni la livraison de la chaine qui devait tenir ce manuscrit attaché à la table de l'hôtel des clouquiers.

ACHATS

FAITS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ A LA VENTE DE

M. HENNEQUIER

le 14 février 1890.

I. — Dix-sept ordonnances municipales concernant la ville d'Abbeville :

1° Gouvernement et garde de la ville d'Abbe-

4.

ville, 1723. — 2° Détérioration des remparts et des fortifications, 1723. — 3° Vagabondage, 1732. — 4° Droit de palette, 1734. — 5° Police des chiens, 1737. — 6° Marché au lin et au chanvre, 1738. — 7° Police des marchés, 1738. — 8° Police des auberges, 1739. — 9° Promenade du paty, 1740. — 10° Comptes des communautés de marchands et artisans, 1740. — 11° Charivaris, 1740. — 12° Police des marchés, 1740. — 13° Camionneurs, 1740. — 14° Droits de chaussées, 1740. — 15° Police des marchés, 1741. — 16° Incendies, 1742. — 17° Loges et boutiques de la foire de la Madeleine.

II. — Apanage de Mgr le Comte d'Artois. Idée générale de l'instance pour les propriétaires, habitants et communauté du pays de Marquenterre en Ponthieu, contre le sieur Guerrier de Lormoy, capitaine des haras de M. le Comte d'Artois, et encore contre M. le Comte d'Artois, Prince apanagiste du Comté de Ponthieu.

III. — Abbeville : Confirmation des privilèges locaux ; édit et déclaration du Roy du mois d'avril 1594.

IV. — Statuts et réglemens des marchands merciers d'Abbeville, 1717.

V. — Lettres patentes et réglemens de l'hôpital général d'Abbeville, 1728.

VI. — Statuts et privilèges des orfèvres d'Abbeville, 1742.

VII. — Réclamation de l'Echevinage d'Abbe-

ville au sujet de la navigation de la Somme, 1747.

VIII. — Affaire du Crucifix d'Abbeville. — Mémoire à consulter pour Moynel, du Maisniel de Saveuse et Douville de Maillefeu, 1766. — Réhabilitation de la Barre et d'Etalon de Morival, 26 brumaire an II.

IX. — Arrêt de mort de le Roy de Valines, 1764.

X. — Mémoires de la Marquise de l'Aubespain contre le syndicat des propriétaires de la vallée d'Authie. — Dessèchement de la vallée d'Authie. Procès-verbal de classement, 1824.

VI. — Le miroir de la Somme, deux numéros, 1822.

XII. Décret de la Convention Nationale qui annule deux jugements du tribunal d'Amiens, à propos de Jean-Baptiste Dailly.

XIII. — Eloge à la gloire immortelle de S. Walery avec les oraisons communes et des trois festes de l'année. Paris, imprimerie de Mille de Beaujeu, 1669.

XIV. — Observations pour l'Echevinage d'Abbeville au sujet du privilège de MM. Van Robais.

XV. — Lettre de participation aux prières, donnée par frère Germain, prieur de Notre-Dame du Gard, à Madame Ursule de Will... à Montreuil, 1818.

XVI. — Centimes additionnels requis par le préfet de la Somme pour faire face aux réquisitions des alliés, 1815.

XVII. — La *Vie de Saint-Josse*, manuscrit du commencement du ^{xvi}^e siècle.

Ce manuscrit latin d'une fort belle écriture contient cent dix-huit feuillets ; chaque page est composée de dix huit lignes. Lettres capitales, en bleu pour la plupart, quelques unes en rouge. La hauteur des feuillets est de dix-neuf centimètres, leur largeur de treize centimètres et demi. Reliure en parchemin. Il y avait deux fermoirs qui ont été brisés. On lit cette note sur la couverture : *Ceste ancienne vie de St-Josse a esté ainsy relliée en l'an 1657 par les soins de M^{re} Estienne Moreau, Pb^{re} docteur en théologie, abbé et comte de St-Josse, désigné Evesque d'Arras.*

Ce manuscrit, avec quelques changements et additions, est la reproduction du récit que le moine Isembart composa à la fin du ^x^e siècle pour Horbald, abbé de Saint-Josse-sur-Mer ; récit de la vie du saint ermite, de l'Invention de ses reliques et des prodiges qui s'accomplirent, par son intercession, sous les règnes de Hugues Capet et de Robert-le-Pieux.

La *Vie de Saint-Josse* acquise par la Société porte des notes marginales de l'abbé Moreau, elle servit à Louis Abelly, Evêque de Rodez, pour son histoire de Saint-Josse (volume in-12, 1666). Toutefois Abelly a négligé d'y puiser bon nombre de renseignements qui sont restés inédits.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 1^{er} TRIMESTRE DE 1890.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1^o Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome xx, n^o 1 et n^o 2. — 2^o Annales du Musée Guimet. Tome xxv, La Siav Hio ou morale de la jeunesse, traduite du Chinois par M. de Harlez. Tome xxvi, 1^{re} partie. Les hypogées royaux de Thèbes, par E. Lefébure. 2^e partie. Tombeau de Ramsès IV. Tome xxvii. Monuments pour servir à l'histoire de l'Egypte chrétienne au iv^e siècle, histoire de Saint-Pakôme et de ses communautés, par E. Amélineau. — 3^o Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1889, n^o 2. — 4^o Journal des Savants, novembre et décembre 1889. — 5^o Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur : Rapports des Conseils Généraux des facultés pour l'année scolaire 1887-1888. — Projet d'organisation des études de la licence en droit. Rapports sur les observations astronomiques de province. — 6^o Revue historique. Tome 42^e. janvier-février 1890. — 7^o Bulletin des bibliothèques et des archives, 1889, n^o 2.

II. Ministère de la Guerre.

Exposition universelle internationale à Paris en 1889. Catalogue général officiel. Section v. Arts militaires.

III. Préfecture de la Somme.

1^o Conseil Général de la Somme. Session d'Août 1889. Rapport du Préfet. 2^o Conseil Général de la Somme. Session d'Août 1889. Procès-verbal des délibérations.

IV. Les auteurs.

1^o Méreaux communaux d'Arras, par L. Dancoisne. Bruxelles, Fr. Cobbaerts, imprimeur du Roi. 1890. 2^o Les métiers de Paris avec les sceaux des artisans par Charles Desmaze, conseiller à la Cour d'appel de Paris. 1874. Ernest Leroux, éditeur. Paris. — 3^o La Croix de Blanchefosse, (Ardennes), par M. Georges Durand. Extrait du bulletin monumental. Brochure avec planches. Caen, imprimerie Henri Delesques, 1889. — 4^o Note

sur une plaque émaillée de la cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand. Extrait du bulletin archéologique. Brochure avec planche. Paris Ernest Leroux, éditeur, 1889. 5° La fausse Jeanne d'Arc, Claude des Armoises, par M. le comte de Marsy. Brochure in-8°, 1890, imprimerie Henry Lefebvre, Compiègne. — 6° Deux anciens plans d'Abbeville. Brochure in-8° par M. Henri Macqueron. — 7° Notice sur l'ancienne église Saint-Firmin-à-la-porte, d'Amiens, par M. Robert Guerlin, brochure in-8° Amiens. Langlois, éditeur, 1890. — 8° Cimetière Mérovingien. Découvertes faites à Vorges, Aisne, par M. Hidé. Laon, imprimerie Cortilliot 1889. — 9° Cimetière Mérovingien de Vorges, planches par M. Hidé. Laon, Cortilliot, 1889.

V. Sociétés Françaises.

1° Comice agricole d'Abbeville, bulletin, 1889 n° 12. 1890, n° 1 et 2. — 2° Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer. Tome xxv, n° 10, 11 et 12. — 3° L'agronome praticien de Compiègne. Tome x. 1889 n° 11 et 12. 1890, n° 1 et 2. — 4° Société académique de Brest. Bulletin 4^e série. Tome xiv. 1888-1889. — 5° Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation des Alpes-Maritimes. Bulletin-Journal, 29^e année, n° 11 et 12. — 6° Revue de Saintonge et d'Aunis. X^e volume, 1^{re} et 2^e livraisons. — 7° Bulletin de la Société académique de Chauny. Tome III. — Société Florimontane d'Annecy. Revue Savoisienne, 1889, n° 11 et 12, 1890, n° 1 et 2. — 9° Mémoire de la Société des Antiquaires du Centre. Tome xvi. — 10° Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 11^e série. Tome xxiv, 2^e fascicule. — 11° Société de géographie. Compte-rendu des séances de la Commission centrale, 1889, n° 15, 16 et 17. 1890, n° 1, 2, 3, 4 et 5. Bulletin 7^e série. Tome x. 3^e trimestre 1889. — 12° Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var. Tome ix. Novembre et décembre 1889. Janvier et février 1890. — Société des Antiquaires de la Morinie : Les Chartes de Saint-Bertin publiées par M. l'Abbé Haigneré. Tome II. Bulletin, 152^e livraison. — 14° Académie d'Hippone. Compte-rendu des séances 1889, page xxi à lxxvi. — 15° Société historique de Langres. Tome III, n° 43. — 16° Société historique et archéologique du Périgord. Tome xvi. 6^e livraison. Tome xvii. 1^{re} livraison. — 17° Société d'archéologie et de statistique de la Drome. 92^e livraison. — 18° Académie de Dijon. 4^e série.

Tome 1. — 19° Société des Antiquaires de l'Ouest. Tome xi. 2° série. Année 1888. — 20° Académie de Besançon. Année 1887. Année 1888. — 21° Société Dunoise. Bulletin n° 83. — 22° Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin, tome ix. n° 139. — 23° Société académique de Poitiers. Bulletin n° 301 et 302. — 24° Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France. Mémoires, tomes xiv et xv. Bulletin, 14° et 15° années. L'Hôtel-Dieu de Paris au Moyen-âge, histoire et documents par E. Coyecque. Tome II. Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, rédigé au temps de l'abbé Irminon et publié par Auguste Longnon. 2° partie, table. — 25° Société historique et archéologique du Maine. Tome xxv°, 1^{er} semestre. Tome xxvi, 2^e semestre. — 26° Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie. Mémoires et documents. 2° série. Tome III. — 27° Société archéologique de Vervins. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache, par M. Amédée Piette. Analyse du Cartulaire de l'abbaye de Foigny, par le comte Edouard de Barthélemy. — 28° Société historique et archéologique de la Corrèze (Siège à Brives). Tome xi. 4^e livraison. — 29° Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. Mémoires, année 1888. — 30° Société d'Emulation d'Abbeville. Bulletin, 1888, n° 1, 2, 3 et 4. 1889, n° 1, 2, 3 et 4. Mémoires tome xvii. 4^e série, tome 1. 1^{re} partie. — 31° Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, Bulletins et mémoires. Tome xxvii. 1889. Bulletin, 1890, n° 1. — 32° Société Bellocfortaine d'Emulation. Bulletin, 1888-1889, n° 9. — 33° Académie d'Amiens. Tome xxxvi. — 34° Académie de Toulouse, sciences, inscriptions et belles-lettres. 9° série, Tome 1. — 35° Société Linnéenne. Bulletin, n° 201, 202 et 203. — 36° Société industrielle d'Amiens, Bulletin. Tome xxvii. N° 4 et 5. — 37° Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. N° 10 et 12. — 38° Société archéologique du Finistère. Bulletin. Tome xvii, 1890, 1^{re} et 2^e livraisons. — 39° Société d'archéologie Lorraine. Mémoires. 3^e série. Tome xvii. — 39° Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie. 4^e série. Tome II. — 41° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. 6^e livraison. — 42° Mémoire de la Société archéologique de Touraine, Tome xxxv. Histoire du Château de Richelieu. — 43° Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. 4^e série. Tome III.

— 44° Société Française de numismatique et d'archéologie. Annuaire de 1889, Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6. — 45° Société des Etudes du Lot. Bulletin. Tome xiv. 1, 2, 3 et 4 fascicules. — 46° Société académique de l'Oise. Tome xiv. 1^{re} partie. — 47° Académie d'Aix. Mémoires. Tome xix. Séance publique de 1888. Séance publique de 1889,

VI. Sociétés étrangères

1° Koniglichen Bayerischen Akademie der Wissenschaften zu Munchen: Abhandlungen der Philosophisch-Philologischen classe. Gedachtnisrede auf Karl von Prantl. Sitzungsberichte der Philosophisch-Philologischen und historischen-classe 1888. Heft II, III. Band II. Heft I, II, III, classe 1889. Heft I, II. — 2° Atti della Reale Accademia dei Lincei. Rendiconti. Volume v°. Fascicoli, 6°, 7°, 8°, 9°, 10°, 11°, 12°. Volume vi°. Fascicoli, 1°, 2°, 3°. — 3° Abhandlungen der Koniglichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottingen. Jahre 1888. 4° Revue Belge de numismatique. 1890. 1^{re} livraison. — 5° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. Part II. May-september, 1889. — 6° Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Wien. 1889. cxvii Band. cxviii Band. Archiv für Österreichische Geschichte. Vierunsiebzigster Band. Erste halfte. Zweite halfte. — 7° Société d'histoire d'Archéologie de Genève. Mémorial des cinquante premières années, 1838-1888, par Edouard Fabre. — 8° Kaiserlichen und Koniglichen Géographischen Gesellschafter in Wien, 1888. Mittheilungen xxi Band. (Der neuen Folge, xxi). — Reale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Rendiconti, serie II. Volume xxi. Milano, 1888. — 10° Société Liégeoise de littérature Wallonne, 2° série. Tomes xiii et xiv.

VII. Publications périodiques.

1° Le dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, sous la direction de M. le chanoine Vitassec. Nos 965 à 976. — 2° Gazette médicale de Picardie, publiée par la Société médicale d'Amiens. — 3° La Revue de l'art chrétien, xxxii^e année. 1889. 4° livraison. — 4° Le Messager des sciences historiques de Gand. 1889. 4° livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1890. — 2^e TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 15 avril.

Présidence de M. Durand, Président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Milvoy, Oudin, Poujol de Fréchencourt et Soyez, membres résidants.

MM. Joseph Antoine, le commandant Morel et Gaëtan de Witasse, membres non résidants, assistent à la séance.

M. de Roquemont se fait excuser.

— La famille fait part de la mort de M. Armand van Robais, membre de notre Compagnie.

Le secrétaire perpétuel est chargé de transmettre au frère de notre savant collègue l'expression des vifs regrets de la Société.

M. Bouillot, sculpteur, annonce le prochain envoi au musée du buste de M. l'abbé Corblet, dont il est l'auteur.

Le ministère de l'Instruction publique adresse plusieurs circulaires relatives au congrès des sociétés savantes et à la session des sociétés des Beaux-arts des départements. Il envoie des ouvrages provenant du musée Guimet.

— Le secrétaire-perpétuel annonce qu'il a reçu, pour le concours de 1890, un mémoire qui porte pour devise le mot : *colligite*.

Un des musées de Saint-Quentin possède un assez grand nombre de nos mémoires qui lui ont été légués par M. le Serrurier. M. Eck, conservateur des musées de cette ville, serait heureux que la Société voulût bien compléter la collection, et continuer à titre gracieux l'envoi de ses œuvres.

Cette demande est favorablement accueillie.

— Le secrétaire-perpétuel annonce qu'il est entré en possession du médaillier légué par M. Lefebvre, d'Abbeville. Sur la demande de M. Poujol de Fréchencourt, les remerciements de la Société seront adressés à M. Lefebvre de Bécourt et à M. Acoulon, frère et parent du donateur, qui ont facilité avec la plus grande bienveillance la remise de ce legs.

— MM. Hidé, Raoul Poujol de Fréchencourt, Duhamel et le comte de Marsy offrent des ouvrages à la Société.

— M. Roux donne un plan du domaine de l'abbaye de Saint-Acheul, dressé par M. Pinsard.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le secrétaire-perpétuel recommande à l'attention de ses collègues un travail publié dans la Revue de l'art chrétien, (n° 4 de 1889), par Mgr Dehaisne. Cette étude est intitulée : *L'art à Amiens vers la fin du Moyen-âge, dans ses rapports avec l'école flamande primitive.*

La cathédrale d'Amiens, les édifices de la ville, les œuvres artistiques de la confrérie de Notre-Dame du Puy seront successivement examinés par Mgr Dehaisne au point de vue particulier auquel il se place. Dans ce premier article la cathédrale seule est étudiée ; les objets les plus remarquables qui la décorent sont cités avec les noms de leurs auteurs. Les stalles fixent particulièrement l'attention du savant écrivain qui y reconnaît des traces du naturalisme du Nord, imprégné de l'esprit français. Ce fait ne doit point étonner si l'on considère que ces boiseries sculptées ont été exécutées par des artistes picards qui allèrent étudier les stalles de la cathédrale de Rouen, œuvres certaines d'artistes flamands. — Du reste, la cathédrale d'Amiens fut elle-même un foyer d'où l'art devait rayonner fort loin.

— M. le Président rend compte de plusieurs

brochures offertes à la Société par M. Hubert, architecte, à Mons (Belgique).

Elles s'occupent spécialement des deux plans ou « *patrons* », dont il a déjà été question. L'un d'eux serait celui de la cathédrale d'Amiens. D'après le tracé qu'en donne M. Hubert, il paraît évident qu'ils n'ont rien de commun avec Sainte-Waudru, de Mons. Malheureusement ces reproductions sont trop petites pour en permettre l'étude approfondie. La vue de ces plans ou de bonnes photographies pourraient seules donner la solution de bien des points intéressants pour l'histoire de la cathédrale d'Amiens.

— M. le Secrétaire-perpétuel signale les belles publications de la Société d'archéologie de Bruxelles et demande l'autorisation d'offrir à cette société naissante l'histoire de l'abbaye de Saint-Riquier, pour obtenir d'elle, en échange, les volumes qu'elle a publiés depuis sa fondation.

— M. Poujol de Fréchencourt propose d'envoyer l'Album archéologique publié par la société à la rédaction de la Revue de l'art chrétien. Ces deux demandes sont favorablement accueillies.

— L'ordre du jour appelle l'installation de M. Milvoy en qualité de membre titulaire résidant.

M. le Président donne la parole au récipiendaire qui s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

A 200 kilomètres sud de Philippeville si nous

quittons la ville de Batna et portons nos pas vers le sud-est, nous traversons une plaine assez large, coupée de ravins, l'horizon est borné à gauche par la chaîne du Bou-Arif, à droite par le versant nord des monts de l'Aurès.

Dans un sinus formé par les premiers contre-forts de l'Aurès est assise sur le versant incliné l'antique Lambæsis ; son étendue considérable, la grande quantité de ses ruines émergeant du sol attestent son importance et sa splendeur d'autre-fois.

Je ne m'arrêterai point en cet endroit si connu aujourd'hui et encore si plein d'intérêt, malgré les mutilations faites même par des mains françaises. Laissons cette ville et poursuivons notre route vers l'est.

Les eaux vives et les jardins verdoyants donnent une note gaie à Lambèse ; les crêtes des monts d'alentour, hérissées de chênes verts et de cèdres séculaires, ajoutent au tableau un caractère de véritable majesté.

A quelques kilomètres à peine, le paysage change brusquement : la végétation disparaît, le sol est dénudé ; seuls des cailloux roulant sous le pied des mulets émaillent la plaine ; un horizon fauve, brûlé, s'étend à perte de vue.

Après 3 heures de chevauchée, apparaît sur notre droite, saillant du vague de la plaine, un point sombre doré par le soleil et faisant tache sur un fond grisâtre : c'est la ville romaine de Thamugas que

l'on aperçoit : ce point, c'est l'arc de triomphe, cette tache grise ce sont les fouilles entreprises par le service des monuments historiques.

Nous traversons à gué l'Oued Mériel et 1500 mètres plus loin nous touchons au but. L'œil embrasse toute la ville qui ressemble assez à une vaste nécropole. Des alignements de pierres debout jalonnent les rues ; des amas plus considérables révèlent la place des monuments. Une masse imposante au sud et en dehors de la ville : c'est la forteresse byzantine.

Thamugas ne peut rien nous offrir qui ne soit ruiné : l'invasion vandale a tout détruit, renversé, mutilé, et de ses débris la restauration byzantine a fait à la hâte une reconstitution appropriée aux plus indispensables besoins ; puis est venue (après l'insurrection indigène dirigée par le gouverneur même de l'Afrique, le patrice Grégoire) l'invasion arabe qui a également tout saccagé.

Seul le plan conservé avec tous ses dallages en place, nous donnera la disposition véritablement grandiose de cette ville bien autrement intéressante à ce point de vue que Pompéï. Seulement, point de bibelots, rien que des pierres jetées pêle-mêle et quantité d'inscriptions d'une inestimable valeur documentaire, voilà tout ce qui se présente à notre observation.

Pourquoi, se demande-t-on en contemplant l'aspect désolé du site, les Romains ont-ils planté en cet endroit une ville aussi somptueusement, aussi

luxueusement bâtie et décorée, une ville de plaisance en un mot, car je n'hésite pas à lui donner cette épithète méritée, comme vous le verrez du reste par la description de ses monuments ?

Les envahisseurs ont détruit la végétation même, et par suite les influences climatiques ont dû se modifier quelque peu. Ce qui est certain c'est qu'à l'époque romaine, il y avait de l'eau en abondance et de la verdure, la plaine était cultivée; les oliviers n'y étaient point rares, car j'ai observé des moulins à l'huile à trois kilomètres dans la campagne, et naturellement l'olive était récoltée et utilisée sur place.

Pourquoi encore la ville se trouve-t-elle ensevelie sous un linceul plus ou moins épais de terre, de sable et de cendres même ?

Après sa ruine, habitée par les indigènes pendant quelque temps, elle dut être définitivement abandonnée. On se rend aisément compte dès lors de ce qui arriva: le vent du sud, le siroco qui souffle presque constamment en été, amoncela dans les creux des ruines et au pied des pans de murailles, le sable et la poussière de la plaine. Sous l'influence des pluies et de la neige (car nous sommes à une altitude de 1200 mètres) des graminées couvrirent ces sortes de dunes et au bout de quelques siècles le niveau montant peu à peu, inonda et nivela toute la cité, c'est pourquoi nous ne voyons plus que les saillies les plus fortes qui donnent les alignements dont j'ai déjà parlé. Ces jalons furent

les indices qui guidèrent les premiers explorateurs.

Les déportés de 1848 ont laissé par écrit le souvenir de leurs recherches.

En 1851, l'illustre Léon Renier révéla l'importance de Thamugas, par ses découvertes épigraphiques.

Heureusement pour l'art et pour la science, les ruines étaient loin de tout centre de colonisation et on ne parlait pas encore de route dans les parages; il n'existait qu'une piste praticable en bon temps, reliant Lambèse à Keuchela, l'antique Mascula; cette piste passe dans la plaine à 3.000 mètres nord en vue de la ville.

Aussi quand la première mission envoyée par le Ministère des Beaux-Arts arriva à Thamugas, elle la trouva encore intacte enfouie sous son tertre protecteur; seuls de nombreux puits avaient été creusés autour des pierres portant inscriptions, qui saillaient du reste des ruines. Le plus riche gisement de ces inscriptions avait donné la place du Forum; c'est là qu'en 1881, sous la direction du Maître regretté, M. Edmond Duthoit, Messieurs Bernard et Maintenay commencèrent les recherches. Ils fouillèrent un peu partout pour opérer le lever du plan général de la ville.

Quelques jours après son retour en France M. Maintenay mourait de la fièvre jaune, dont il avait contracté le germe durant son séjour en Afrique. M. Bernard, peu après tombait très gravement atteint d'une fièvre maligne, et ce n'est que deux

ans plus tard qu'il se remit en route ; c'est en 1883 qu'il reprit les travaux de fouilles et dégagea une partie du Forum.

Je lui succédai et continuai les travaux en avril 1885. Dans le cours de la même mission, je relevai et remis en place les fragments qui gisaient épars ; je déblayai entièrement le Forum. Ce semblant de reconstitution donne une idée plus nette de ce qu'avait pu être l'ordonnance de cet ensemble merveilleux.

Je vais vous donner une description aussi fidèle que possible de Thamugas, d'après les travaux et les fouilles pratiqués dans le cours des missions de 1885, 86 et 87.

Nous pénétrons par la porte nord dont il ne reste que le soubassement. Une seule arcade donnait passage à la voie qui conduit au cœur de la ville, à droite et à gauche de la porte, un réduit.

Nous voici devant le Forum. Perpendiculairement à la voie que nous venons de gravir, une autre longe la face Nord du forum et passe par l'arc de triomphe. Elle se dirige vers Lambæsis à l'ouest, et du côté opposé vers Mascula et Theveste ; c'est la grande voie triomphale du sud de l'Afrique romaine.

L'entrée monumentale du forum, décorée de pilastres et de colonnes engagées dominait la colonnade extérieure, sur laquelle s'ouvraient du côté de Mascula, des boutiques et à la suite des latrines reliées par un escalier spécial à l'intérieur de la

place. Ces latrines méritent examen : sur une des faces de la salle affectée à cette destination se voit un bassin élevé de 0.20 centimètres seulement du sol ; devant ce bassin et sur les côtés l'accès est libre et c'est là que se pratiquaient les ablutions de circonstance ; à droite et à gauche du bassin et se continuant au pourtour de la salle, étaient disposés des sièges séparés les uns des autres par des stalles en pierre d'environ 0.80 cent. de hauteur et portant sculpté un dauphin sur la rive supérieure. Une stalle était en place, ce qui m'a permis de reconstituer les autres dont j'ai trouvé des fragments. Le bassin était alimenté par le fond ; un trop plein disposé en gradins déversait l'eau dans une rigole. Elle faisait le tour de la pièce en passant au-devant des sièges, recueillait les urines et aboutissait à l'égoût.

Cette disposition permettait un entretien prompt et facile ; j'irai jusqu'à qualifier de raffiné cet aménagement d'un confortable qui n'a pas été dépassé de nos jours, tant s'en faut. A la suite des latrines, une fontaine en partie détruite avec une auge en avant. De l'autre côté vers Lambæsis, la colonnade se poursuit également, et sur le portique prend jour toute une série de boutiques ; j'ai trouvé dans plusieurs d'entre-elles des mortiers destinés à préparer les marchandises qui se trouvaient mises en vente.

Sur les pieds-droits et linteaux de ces logettes sont gravés des chiffres ; d'aucuns y ont vu des points

de repère, des sortes de numéros d'ordre ; pour moi il n'en est rien : ce sont tout simplement des marques de tailleurs de pierre qui n'ont dû servir que pour et pendant la construction, car j'en ai découvert gravées sur des parements cachés, sur des pierres qui recevaient par exemple des reins de voûte ; toutes ces logettes d'ailleurs étaient voûtées, ainsi que l'attestent des débris de poteries bloquées à plein mortier et encore à leur place ; ces poteries ont la forme de bouteilles mais sans fond et sont disposées de telle sorte que le goulot de chacune vient s'encaster dans le fond de la poterie supérieure. Certain archéologue fantaisiste a reconnu dans ces poteries un ensemble de conduits de chaleur provenant d'hypocauste ; la simple inspection de la chose suffit à l'œil quelque peu initié à la construction pour y voir un système de voûtes qui du reste est encore employé aujourd'hui ; enfin, après les boutiques, comme de l'autre côté une fontaine complète, avec bassin également en avant, seulement ce bassin est formé de dalles debout encastées à chaque extrémité dans des montants qui portent feuillures ; les dalles sont profondément usées par suite d'un long usage.

Pénétrons dans la place par la porte monumentale, dix marches y donnent accès. Ce porche est revêtu de placages de marbre, et orné de plusieurs monuments commémoratifs qui recevaient des statues.

Un portique couvert entourait l'aréa qui possède

en grande partie, son dallage ; les colonnes ont encore leur disposition marquée sur le pourtour de l'area. Il a été facile de la sorte de remettre en place bases et tronçons de colonnes exhumés de la fouille.

Deux marches séparent ce portique de l'area, où nous trouvons de tous côtés des monuments votifs et commémoratifs élevés à différentes époques ; bon nombre datent du règne de Trajan, d'Hadrien et surtout d'Antonin-le-Pieux et de Marc-Aurèle ; la colonie fondée par Trajan a brillé d'un éclat incomparable dans tout le cours du deuxième siècle. La plupart de ces monuments portent les entailles et les scellements des statues, ou des trophées qui les surmontaient ; beaucoup, d'après ces indices, devaient être en métal et ont dû particulièrement tenter la cupidité des envahisseurs.

Au centre de la place, tracé sur le dallage, on voit un gigantesque cadran solaire ; moyen pour le moins original de donner l'heure aux habitués du forum.

Les dimensions de l'area, 43 mètres sur 50, sont assez restreintes, étant donnés le nombre et l'importance des édifices qui l'entourent. Tout le côté est occupé par un des plus considérables : la basilique, la bourse de commerce d'alors : une vaste salle prend accès à l'ouest par 2 portes sur la colonnade intérieure du forum, au nord 3 absidioles, dont une en hexèdre, qui devaient être décorées de statues ; en face, une tribune élevée de

2 mètres et desservie latéralement par un escalier ; puis du côté opposé au forum des cases dépendantes, telles que la salle des archives par exemple. La face nord de la place était remplie par des salles fermées, sur le portique, par de simples balustrades en bronze ; les scellements sont encore visibles sur les bases des colonnes.

A la face ouest nous trouvons d'abord une curie où l'on voit un dernier débris de marbre appliqué sur le parement d'un pilastre ; c'est le seul témoin en place qui existe ; cette curie est adossée au temple de la Victoire ; une pile restée debout permet la reconstitution de cet édifice : au-devant du pronaos s'étend une plate-forme assez large bordée d'une cymaise où sont pratiquées des entailles ; c'est là qu'était la tribune aux harangues, qui jouait un rôle si important dans la cité antique ; la barre était encastrée dans ces entailles ; un petit escalier mettait la tribune en communication avec la place.

Un atrium bordé sur deux faces d'un portique couvert et pavé de mosaïque, dépend du temple ; après l'atrium peut-être y avait-il des logements ; la faible dimension des substructions qui restent, peut le faire supposer.

Juxtaposée au portique dont je viens de parler s'élève d'une demi-douzaine de marches au-dessus du forum et bien au point central, une curie de disposition plus somptueuse que les autres édifices : les parements des murs, bâtis en grès, étaient

revêtus entièrement de marbres de différentes couleurs ; le marbre gris veiné y dominait ; il y était tellement abondant qu'on en retira un plein tombereau.

C'est là aussi que je trouvai un tronçon en marbre blanc de statue impériale et une tête couronnée ; ces morceaux sont d'une facture supérieure et laissent bien loin en arrière la plupart des statues de commande qui partaient d'Italie à destination de toutes les provinces de l'empire.

Après cette curie, jusqu'à l'angle sud-ouest se trouve un ensemble de constructions d'un caractère moins pompeux : des piscines ayant conservé leur enduit sur forme en béton, s'y voient encore.

Ce ne sont point des thermes, la construction est trop restreinte pour donner place à tous les services que l'on rencontre dans ces sortes de monuments ; c'est néanmoins un établissement analogue mais dans des dispositions rudimentaires.

Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur la face du forum, opposée à l'entrée principale.

Nous y voyons toute une série de logettes, de boutiques ouvertes sur la colonnade et séparées chacune par un massif en terre-plein. Ces terre-pleins forment contreforts et soutiennent la voie extérieure qui isole le forum du théâtre ; deux escaliers y donnent accès.

Nous voici au théâtre : deux entrées latérales aboutissent à l'orchestre qui tenait le fond de la cavea. Une faible partie des gradins est en place ;

un podium ou balustrade formée d'une dalle, précédé de 3 marches où étaient probablement disposés des sièges mobiles, sépare les spectateurs de l'orchestre.

La première précinction est marquée par un passage et un second podium. Sept escaliers partant du centre desservaient toutes les places jusqu'au sommet de la cavea. Deux ont disparu entraînés par la chute des voûtes qui couvraient les entrées.

Le pulpitum ou prosœnium était décoré d'une colonnade minuscule dont on a retrouvé les débris de colonnettes et d'entablement ; l'escalier de chaque côté dans le corps de ce pulpitum débouchait sur la scène ; le plancher reposait sur trois rangées de dés en pierre symétriquement espacés. Quant au postsœnium qui devait être percé de ses trois portes réglementaires, il n'en existe plus trace ; on ne peut guère en déterminer l'emplacement que par la largeur des escaliers situés à chaque extrémité de la colonnade extérieure qui termine le monument. En arrière des gradins, d'énormes massifs de moëllons bloqués limitent le mur d'enceinte.

La fouille de ce monument a été particulièrement difficile : en certain endroit les remblais atteignaient une profondeur de 7 mètres ; et au milieu d'un gâchis indescriptible de matériaux, un enchevêtrement inextricable de tronçons de colonnes ; on y voit certainement un travail acharné de destruction.

Les démolisseurs enlevaient toutes les pierres équarries, abandonnant les colonnes, chapiteaux, statues.

Plusieurs pierres sont encore à demi soulevées de leur lit de pose, une cale les maintient en bascule ; on procédait alors avec précipitation.

Quittons le théâtre et traversons de nouveau le forum.

A une centaine de mètres sur la voie principale, se dresse l'arc de triomphe élevé à Trajan ; problème de vertigineux équilibre déterminé par des tremblements de terre. Les deux faces sont identiques ; une grande arcade centrale sous laquelle deux ornières taillées profondément dans la dalle, facilitent la circulation des chars en les maintenant à une égale distance de chacun des pieds-droits, d'autant plus que la pente en cet endroit devient très rapide. C'est là une application des chasseroues en manière romaine.

Deux arcades basses réservées au passage des piétons flanquent celle du centre.

Quatre colonnes corinthiennes cannelées décorent l'édifice ; un fronton circulaire au-dessus des arcades latérales couronne une niche encadrée d'un petit ordre ; j'ai eu le bonheur de trouver tous les éléments de reconstitution de cet ordre ainsi qu'un fragment de statue. Sur la voie, des bases encore en place et portant des entailles profondes recevaient des bornes milliaires ; quelques-unes ont

été ramassées non loin de là, elles donnaient les distances de Lambæsis et de Theveste.

Sur la face ouest au-devant des piédestaux de l'arcade centrale, deux monuments avaient leur position marquée par leur socle en place ; ils étaient dédiés l'un à la concorde et l'autre à la guerre.

En continuant vers l'ouest, nous arrivons à une voie perpendiculaire qui se dirige vers le midi ; sur le côté de cette voie nous trouvons un édifice bien curieux : une area disposée comme celle du forum, dallée et entourée de portiques ; mais ses dimensions sont bien moindres. Au centre de la place, une fontaine ; au pourtour, s'ouvrant sur le portique, des boutiques. Le côté opposé à l'entrée est disposé en hexèdre qui contient 5 boutiques ; leurs tables de pierre sont intactes et au-dessous se trouvent nombre de vases en terre cuite. Nous sommes au Marcellum, c'est le marché.

Des consoles de toute beauté, d'une facture qui dénote une influence grecque prononcée, gisent au centre de la place ; elles proviennent de l'hexèdre ; une disposition analogue observée à Lambæsis et malheureusement détruite sans raison, par le propriétaire même, donne la position occupée ici par ces consoles.

Un peu plus loin vers le midi nous avons encore à notre droite, faisant pendant au théâtre, une colonnade de dimensions imposantes ; les colonnes

mesurent 16 pieds de hauteur. Ayant trouvé les bases intactes, j'ai redressé quatre colonnes; c'est le plus pénible travail que nous ayons effectué avec les rudimentaires engins dont nous disposions.

Ce sont les propylées qui bordent un atrium important, cadre grandiose pour le temple de Jupiter capitolin. Cet édifice est ruiné de fond en comble; les voûtes qui portaient le perron, le pro-naos et la cella se sont effondrées; les colonnes de 1 m. 60 de diamètre à leur base ont dû être secouées par des tremblements de terre et se sont écroulées à différentes époques, entraînant dans leur ruine le socle qui les portait; on retrouve à demi enterrées ces colonnes: la base, les tambours du fût et le chapiteau, tous ces morceaux sont jetés les uns à la suite des autres suivant l'ordre qu'ils occupaient avant la chute.

Un exemple d'harmonie dans l'écroulement, est bien visible à Djemilah l'ancienne Cuiculum en petite Kabylie: toute la face sud du temple de la Victoire au forum s'est renversée d'un seul coup et toutes ses pierres paraissent avoir été disposées par l'appareilleur avant leur mise en œuvre; seul un tremblement de terre a pu produire d'aussi curieux effets.

Revenons au temple de Jupiter; je n'ai rencontré en aucun autre endroit de l'Algérie une aussi grande abondance, une aussi complète variété de marbres que dans les effondrements de la cella.

Quant aux détails d'architecture, ils sont bien



Cella

The diagram is a floor plan of a room. A large square is labeled 'Cella'. To its left are several horizontal lines. Below the 'Cella' label are four small circles arranged horizontally. At the bottom left, there is a small rectangular area with a hatched pattern, labeled 'F... à Trajan'.

F...
à Trajan

peu nombreux ; on ne voit en dehors des colonnes qu'un morceau d'architrave. Les fouilles qui seront poussées sur ce point en donneront sans doute davantage. L'édifice vaut la peine d'être étudié avec soin.

Outre ces monuments, cinq basiliques chrétiennes et par conséquent d'une époque bien ultérieure au siècle qui a vu Thamugas si florissant sont les seules constructions visibles qui paraissent dignes d'intérêt. Par-ci par-là quelques fragments de mosaïque et des fourneaux font pressentir l'existence de thermes ; les fouilles viendront confirmer ces probabilités, car des établissements de bains chez les romains étaient de première nécessité : une table de jeu gravée par quelque soldat, sur une dalle du forum nous dit d'ailleurs que l'idéal de la vie à cette époque était résumé dans ces mots qui expriment bien la situation :

« *Venari, lavari,*
Ludere, ridere.
Hoc est vivere. »

Chasser, se baigner, jouer et rire, voilà la vie.

Thamugas prenait ses eaux dans l'oued Taga situé à 5 kilomètres, par une canalisation dont on retrouve des tronçons dans le flanc des ravins creusés par les pluies printanières. L'eau était distribuée partout en abondance par des caniveaux en maçonnerie, aussi bien que par des tuyaux en plomb soudé.

L'assainissement de la ville et l'écoulement des eaux pluviales était assuré par un système d'égouts dont pourrait être fière plus d'une ville moderne ; on n'a qu'à regarder ces innombrables orifices creusés dans les dallages ; au forum notamment la question est résolue avec un soin parfait.

Le ravin situé derrière le temple de Jupiter et qui partageait la ville en deux parties inégales faisait l'office d'égout collecteur.

Ce ravin devait être couvert, à en juger par les substructions qui le bordent, dans toute la traversée de la ville, et certes cette partie ne devait pas être des moins intéressantes ; malheureusement des quantités effroyables d'eau qui arrivent des plateaux supérieurs en temps d'orage et de fonte de neige se précipitent furibondes dans ce ravin et renversent tout ; l'échancrure s'élargit, change de place et l'eau mine de plus en plus les constructions riveraines.

Seules, quelques tombes creusées dans le roc, au pied des premières rampes de l'Aurès au sud de la ville, donnent la situation du cimetière ; toutes les pierres tumulaires ont disparu.

Je n'ai plus qu'à vous décrire un monument qui les contient tous en quelque sorte, je veux parler de la forteresse byzantine.

Un rescrit daté du 13 avril 534 adressé par Justinien, à Bélisaire maître de la milice en Afrique, nous montre avec quelle ardeur a été reconstituée l'organisation militaire. Justinien voulait rendre

aux provinces d'Afrique l'importance et le prestige dont elles jouissaient avant l'invasion Vandale.

Tout est mis en œuvre et nous voyons Solomon préfet du prétoire, revêtu également de l'autorité militaire « gloriosissimus et excellentissimus magister militum », élever un peu partout des forteresses avec les matériaux des villes ruinées : colonnes, sarcophages, autels, pierres épigraphiques ou tumulaires, tout est utilisé ; les remparts se dressent rapidement et mettent à l'abri des coups de main les populations fidèles à l'empire.

C'est dans la forteresse élevée au sud de Thamugas qu'il faut aller chercher tout ce qui manque dans les monuments saccagés de la ville.

De forme rectangulaire, cette forteresse mesure 80 mètres sur 120 ; une tour carrée protège chaque angle ainsi que le milieu des courtines ; sur les petites faces la tour centrale possédait un réduit voûté, celui du côté Est est bien conservé.

C'est là le dernier rempart de la domination romaine. Bientôt les indigènes s'en rendirent maîtres ; à ce moment la ville ruinée fut habitée ; elle devait ressembler à un immense bivouac : partout en effet les voies sont barricadées ; des alignements de pierres de toutes formes donnent abri aux survivants des années terribles. L'arc de triomphe offre un tableau tout original ; il est défendu de tous côtés par des amoncellements de matériaux empilés.

Les Arabes, envahisseurs plus farouches que les

Vandales, portent un dernier coup à l'existence de la ville. Le forum, ce foyer d'activité, de splendeur, devient un champ de sépulture ; nombre de tombes fermées de tuiles plates avec faîtières ont été trouvées sur les dallages.

C'en est fait de Thamugas.

Là aussi finit notre tâche.

Je viens de vous exposer l'œuvre, laissez-moi Messieurs, vous parler maintenant du maître de l'œuvre.

En 1872, le Ministère des Beaux-Arts ému de la situation faite aux nombreuses et intéressantes ruines qui jonchent le sol de l'Afrique romaine, créa le poste d'Architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie ; il y appela Edmond Duthoit, votre regretté collègue. Nul plus que lui n'était digne de la mission qu'il recevait. Naturellement préparé aux études prescrites, par les belles et fructueuses missions d'Orient accomplies à la suite de Renan, en compagnie des Waddington et Melchior de Vogüé, il donna bientôt à l'entreprise nouvelle un essor auquel sont dus les succès d'aujourd'hui.

Les débuts furent pénibles : il eut à lutter jusqu'au moment où des lois protectrices mirent les restes de la civilisation romaine à l'abri du vandalisme des entrepreneurs de routes, à l'abri du vandalisme de certaines administrations qui causèrent des ravages aussi grands que ceux produits par les invasions barbares.

Un exemple entre mille :

Veut-on voir aujourd'hui les 21 rangs de gradins de l'amphithéâtre de Lambæsis, encore debout il y a 40 ans (les vieux du pays ont été les témoins du fait), qu'on aille à la maison centrale ; ces gradins ont été employés à faire les soubassements du bâtiment cellulaire. Mutilation véritablement pleine de génie !

Si les obstacles de la première heure furent grands, elles furent grandes aussi les compensations dans le résultat obtenu. Je ne perdrai jamais le souvenir des moments passés avec le maître sous la même tente, vivant des mêmes émotions, au milieu de nos ruines aimées, étonnés nous-mêmes des trouvailles merveilleuses que nous faisons.

C'est à Edmond Duthoit que le monde savant doit Thamugas exhumé ; son nom y restera attaché ; la mort est venue malheureusement interrompre ses études qui devaient figurer à l'Exposition universelle.

Vous m'avez, Messieurs, grandes ouvert vos portes : non-résidant depuis une année seulement, j'ai aspiré à devenir vôtre par des liens plus étroits. Je ne vous cacherai pas que mon sentiment a été surtout de prendre possession du fauteuil laissé vacant par la mort du vénéré maître.

Voilà, Messieurs, la raison pour laquelle je m'asseois aujourd'hui parmi vous.

Vous ne regarderez pas si je suis jeune et si j'ai trop présumé de mes forces. Vous me jugerez, je

l'espère, en disciple qui a au plus haut degré le culte d'un maître inoubliable.

En réponse au discours de M. Milvoy, M. le Président prononce ces paroles :

MONSIEUR,

Ce n'est pas un faible attrait pour nous autres antiquaires, que de voir revivre dans les vieux titres et les vieux parchemins les générations passées, d'y retrouver les institutions de nos pères, leurs vies, leurs mœurs, leurs passions, leurs qualités, leurs défauts, leurs joies et leurs angoisses : il y a certains moments où une véritable émotion s'empare de nous, et où nous nous sentons presque contemporains des faits que nous retrouvons. Mais combien plus grande doit être encore cette émotion, si le théâtre des événements réapparaît tout à coup à nos yeux, si nous nous retrouvons au milieu d'une ville telle que l'a laissée une civilisation disparue, avec ses remparts, ses rues, ses places, ses monuments ? Cette émotion vous l'avez goûtée, Monsieur, et vous venez de nous la faire partager, car je ne crois pas me tromper en vous disant que tout cet auditoire vous suivait tout à l'heure avec étonnement, je dirais presque avec crainte, à travers les rues de cette ville de l'ancienne Afrique romaine, jadis si florissante, que vous avez eu le rare bonheur de coopérer à exhumer, sous la direction d'un maître regretté, qui

pour vous à la science la plus sérieuse et au talent le plus exquis, joignait la cordiale affabilité d'un ami.

Vous avez puisé auprès de lui les éléments de l'architecture, art difficile et complexe, vous avez appris de lui le secret qu'il connaissait si bien d'accorder la beauté avec la raison. Il vous a initié à l'étude des monuments anciens, si féconde pour les artistes modernes, à condition qu'ils chercheront à en tirer les véritables enseignements sans se contenter de copier des formes avec plus ou moins d'à propos.

Vous avez étudié avec lui l'architecture de presque tous les pays, et de presque tous les temps, depuis les classiques et grandioses ruines romaines, jusqu'aux hardies et originales constructions du moyen-âge, en passant par l'architecture orientale, syriaque, byzantine et arabe. Vous avez appris en même temps à aimer et à respecter le beau, partout où il se trouve, sans parti pris pour un genre plutôt que pour un autre, mais avec une critique sévère et un jugement éclairé.

Tant de raisons sont plus que suffisantes, Monsieur, pour marquer votre place parmi nous, à celle de notre regretté collègue M. Duthoit, que, par un sentiment bien naturel, vous avez désiré occuper ; vous la remplirez dignement, j'en suis convaincu, vous nous en avez déjà donné des preuves. Nous nous rappelons encore les jolis dessins de croix en fer forgé que l'an dernier vous

avez fait passer sous nos yeux ; nous savons qu'en ce moment vous avez mis votre talent de dessinateur à la disposition de la Société pour illustrer une de ses prochaines publications. Nous espérons en user encore, et mettre souvent vos connaissances techniques à contribution. Vous viendrez en aide à nos zélés collègues MM. Pinsard et Antoine, qui ont rendu et qui rendent encore de si éminents services à la Société des Antiquaires de Picardie.

Soyez donc le bienvenu parmi nous, assuré que vous êtes de l'estime de tous nos collègues qui se réjouissent de vous voir prendre part à leurs travaux.

Ces deux discours sont vivement applaudis.

— M. Leleu, dans un rapport très complet, énumère et décrit la plupart des monnaies, médailles et jetons légués à la Société par M. Hesse. Beaucoup de ces pièces sont fort remarquables, soit par la beauté singulière de leur frappe et de leur conservation, soit par leur rareté. En un mot le legs fait à la Compagnie par notre regretté collègue a une réelle importance.

— M. Camille Enlart, lauréat de la Société, membre de l'Ecole française de Rome, archiviste paléographe, présenté à la dernière séance comme membre titulaire non résidant, est admis en cette qualité.

— M. le Secrétaire-perpétuel demande l'autorisation de distribuer le quatrième numéro du bulletin de 1889.

— Les volumes reçus depuis la dernière séance sont inscrits sous les numéros 20.106 à 20.176.

— La séance est levée à 9 heures 3/4.

Séance ordinaire du 13 mai 1890.

Présidence de M. JANVIER, vice-président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Poujol de Fréchencourt et Roux, membres titulaires résidents.

MM. le commandant Morel et J. Rousseau, membres titulaires non résidents, assistent à la séance.

— Le Ministère de l'Instruction publique accuse réception des ouvrages destinés, par la voie du service des échanges, à plusieurs Sociétés correspondantes. Il a fait parvenir à destination les bulletins qui lui avaient été adressés.

— La Société des Antiquaires de Londres remercie notre Compagnie des volumes qui lui ont été envoyés.

— La Commission Royale d'art et d'archéologie de Belgique adresse ses remerciements à la Société qui lui a fait don d'un certain nombre de ses ouvrages pour remplacer ceux qui avaient disparu dans l'incendie de sa bibliothèque.

— M. Lefebvre de Bécourt répond qu'il est heureux d'avoir pu contribuer à la prompte délivrance du legs fait par son frère à la Société.

— M. le marquis de Beaucourt offre un ouvrage à notre Compagnie. Il recommande la Société naissante d'histoire contemporaine dont il envoie le prospectus.

— M. le Préfet de la Somme remercie la Société qui a bien voulu lui faire remettre l'Album archéologique et l'assure de toute sa bienveillance.

— Le Ministère de l'Instruction publique nous adresse des ouvrages provenant des Etats-Unis.

— La Société d'archéologie de Bruxelles, en réponse à notre demande, nous envoie le complément de ses ouvrages.

Des remerciements lui sont votés.

— La Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de Belgique prie qu'il soit adressé un rapport sur les travaux de notre Compagnie. Le Secrétaire-perpétuel s'est chargé de répondre à cette demande.

— Le conservateur des Musées de Saint-Quentin accuse réception et remercie des ouvrages qui lui ont été envoyés.

— M. le Secrétaire-perpétuel fait connaître les titres des mémoires adressés pour le concours de 1890. Trois ouvrages ont été reçus pour le concours d'histoire (Prix Leprince).

1° Histoire de Beauvais et de ses institutions

municipales jusqu'au commencement du XV^e siècle. Devise : Sincero animo et grato corde.

2^o *Les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie. Devise : Peut-être.*

3^o *Documents pour servir à l'histoire religieuse de l'ancien diocèse de Noyon et pouillé de ce même diocèse de 1686 à 1750. Devise : Colligate.*

Un seul travail est présenté pour le prix offert par M. Pinsard. Il est intitulé : *Notice sur des armes et autres objets des temps préhistoriques trouvés en Picardie. Devise : Montaigne a dit : Que sais-je ? et Rabelais : Peut-être.*

— M. le Secrétaire-perpétuel regrette qu'aucun plan d'une commune de la Somme n'ait été envoyé pour obtenir le prix si généreusement offert par M^{me} Garnier.

— M. le Président désigne : MM. de Calonne, Duhamel, Guerlin, Leleu et de Louvencourt, pour composer la commission chargée d'examiner les ouvrages historiques. MM. Antoine, Milvoy et Pinsard, pour juger le mémoire qui traite des questions préhistoriques.

— Le Secrétaire-perpétuel recommande à l'attention de ses collègues les Annales de la Société académique d'architecture de Lyon, qui renferment de superbes planches, et la dernière livraison de la Revue de l'art chrétien. Elle contient le second article de Mgr Dehaisne sur l'art à Amiens.

— M. de Guyencout présente à la Société quatre

vases Gallo-romains et quelques petits objets qui, d'après le vendeur, ont été trouvés à Amiens dans un champ situé à l'extrémité de la rue Saint-Louis. L'un de ces vases en terre dite de Samos se recommande par la rareté de sa forme. Le tout a été acheté pour le musée par la commission des recherches. M. de Guyencourt informe la Société qu'une marmite Gallo-romaine en bronze est à vendre chez un brocanteur d'Amiens. Le musée de Picardie possédant déjà plusieurs objets analogues, il est décidé qu'il n'y a pas lieu d'acquérir celui-ci.

La Société charge la commission des recherches de traiter avec un amateur de la ville, pour l'acquisition d'une inscription lapidaire commémorative de la pose d'une première pierre par Henri Feydeau de Brou, Evêque d'Amiens, dans l'ancien couvent des Capucins. Elle pourra acheter en même temps une seconde pierre portant les armoiries de ce prélat.

Enfin la même commission se réunira pour aller voir une croix en grès, ornée des figures du Christ et d'un saint, sur laquelle on lit la date de 1589, et l'achètera, s'il y a lieu.

— M. de Calonne annonce que, sur l'avis de la commission chargée des achats pour la bibliothèque, il a demandé à un libraire de Paris le Glossaire latin de du Cange, édition Fabre. La Société décide que l'on y joindra le Glossaire français de la Curne de Sainte-Palaye.

— M. Darsy lit une notice sur la grande halle de Gamaches récemment démolie. Il en donne une description très complète. Ce monument plus curieux qu'artistique avait été élevé au début du XVI^e siècle par Aloph Rouault, chevalier, seigneur de Gamaches. Ses armoiries, celles de sa femme Jacqueline de Soissons-Moreuil, et celles de la ville de Gamaches étaient sculptées sur les trois piliers de la face principale. Cette étude est accompagnée d'un dessin de la halle, exécuté en 1885 par M. Pinsard.

— M. de Guyencourt communique ses nouvelles recherches sur les *us et coutumes* des habitants de Meigneux au xvii^e siècle. Cette lecture est la suite de celle qui a été faite dans une autre séance.

— M. Poujol de Fréchencourt lit un travail de M. Cappe sur *les Souvenirs de l'époque Gauloise à Bouret-sur-Canche*, près des limites de l'ancien Ponthieu. Après avoir donné quelques détails sur la localité, M. Cappe signale deux *tumuli* et quelques fosses ou mardelles, puis il décrit les objets de silex et les tessons qu'il y a découverts. A propos de la chapelle de Notre-Dame de Bon-secours de Bouret, notre collègue rappelle plusieurs légendes qui sont probablement d'ancienne origine. Les brouillards qui, à certaines époques entourent cette chapelle, ont le don d'effrayer particulièrement les habitants du village. Ils y voient les spectres des dames de Grand-Rullecourt, qui n'ont jamais en rien justifié cette terreur. Plusieurs dessins, re-

présentant des objets de silex, accompagnent l'étude de M. Cappe.

— MM. de Calonne, Duvette et Janvier présentent comme membre non-résidant M. Trudon des Ormes, archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale. Il sera statué sur cette présentation à la séance du mois de juin, conformément aux statuts.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 20.176 à 20.238.

La séance est levée à 9 heures et demie.

Séance ordinaire du 10 Juin 1890.

Présidence de M. DURAND, président

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont et Roux, membres titulaires résidants.

— Le commandant Morel et M. Gaëtan de Wittasse, membres titulaires non-résidants, assistent à la séance.

— Le Ministère de l'Instruction publique transmet des ouvrages provenant des Pays-Bas, des Etats-Unis, du Wurtemberg, de Zurich et du Musée Guimet.

— La bibliothèque d'Amiens, la Société des Antiquaires de Zurich, la Société des Sciences et

des Arts d'Utrecht, l'Académie Royale des Lyncei, remercient des dons qui leur ont été faits.

— M. Renard, de Terramesnil, autorise la reproduction dans l'Album archéologique, d'une Vierge en ivoire qui lui appartient et donne quelques renseignements sur cet objet.

— M. le Préfet de la Somme adresse des cartes pour assister à la distribution des prix du concours régional.

M. le baron de Bonnault et M. Rattel font hommage à la Société de deux ouvrages intitulés, l'un : *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle au commencement du XVIII^e siècle*; l'autre : *Les hortillonnages d'Amiens*. MM. John Evans, Président de la Société des Antiquaires de Londres, le comte de Marsy et le commandant Morel offrent différentes brochures.

— Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. le Secrétaire-perpétuel attire l'attention de ses collègues sur le bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, qui contient une intéressante étude sur les bourgeois de Bayonne. Il analyse ensuite un travail de M. Flammermont paru dans la dernière livraison de la Revue historique. A propos de l'emploi des documents inédits, l'auteur donne de très sages conseils sur le choix à faire parmi ces pièces et sur le soin avec lequel on doit les étudier. S'en tenir à l'examen du papier et de l'écriture ne suffit pas. Les faussaires ont un talent incroyable d'imitation et se livrent avec une

grande ardeur au commerce très lucratif des faux documents et surtout des lettres soi-disant autographes. M. Flammermont recommande particulièrement aux riches érudits qui possèdent d'anciennes archives de famille et désirent les compléter, de mentionner toujours sur ces dernières pièces qu'elles proviennent d'acquisition. Cet important avis regarde également les conservateurs de bibliothèques et d'archives publiques. Enfin M. Poujol de Fréchencourt annonce que dans la même Revue historique et dans la dernière livraison de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes se trouve un compte-rendu très élogieux d'un ouvrage qui vient d'être acquis par M. Durand pour les Archives départementales de la Somme : *Le Manuel de Paléographie latine et française* par M. Prou.

— M. de Guyencourt offre à la Société, de la part de M. Jacques Rousseau, plusieurs vases Gallo-romains qui auraient été trouvés à l'extrémité de la rue Saint-Louis et quelques autres objets antiques de provenance indéterminée.

— Des remerciements sont votés à M. Rousseau.

— M. de Guyencourt annonce que les deux pierres dont il a été question à la dernière séance ont été achetées à M. Le Bœuf. Elles sont déposées au Musée, ainsi que la croix de grès portant la date de 1589, vendue par M. Lenel.

— M. le Président donne la description d'une pierre tumulaire découverte le 31 mai dernier, en creusant les fondations de la nouvelle église Saint-

Remi. On y voit un homme barbu, gravé de profil, ce qui est fort rare, et dans l'attitude de la marche; c'est *sire Pierre Ravengniaus*, d'après l'inscription de l'arc trilobé qui se trouve au-dessus de la tête. Rien n'indique dans le costume du personnage s'il est clerc ou laïque. Même embarras relativement à l'époque du monument. La date peut varier du milieu du XIII^e siècle jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Seule la qualification de « *sire* » pourrait, avec la présence de la barbe, faire supposer que Ravengniaus était laïque. Mais cela demande à être vérifié. Quant au nom, il est inconnu dans l'histoire d'Amiens. La pierre est en assez bon état, quoique brisée en trois morceaux. Elle mérite d'être conservée avec soin.

M. Durand ajoute qu'il ne pense pas que la tombe de plomb renfermant un corps embaumé, trouvée également sur le terrain de l'église Saint-Remi, soit celle d'un ecclésiastique. Les débris de vêtement qui accompagnent le corps se rapportent plutôt à un laïque. Il faudrait donc écarter l'hypothèse qui désignait ce tombeau comme celui de Nicolas de la Couture, Evêque d'Hébron, que l'on sait cependant avoir été enterré dans l'église des Cordeliers.

M. Josse lit les épitaphes de deux Amiénois qu'il a relevées dans la Collégiale de Saint-Quentin. L'une est celle de Ghislain Mabile, chanoine de la dite Collégiale; l'autre celle de Jacques Ro-

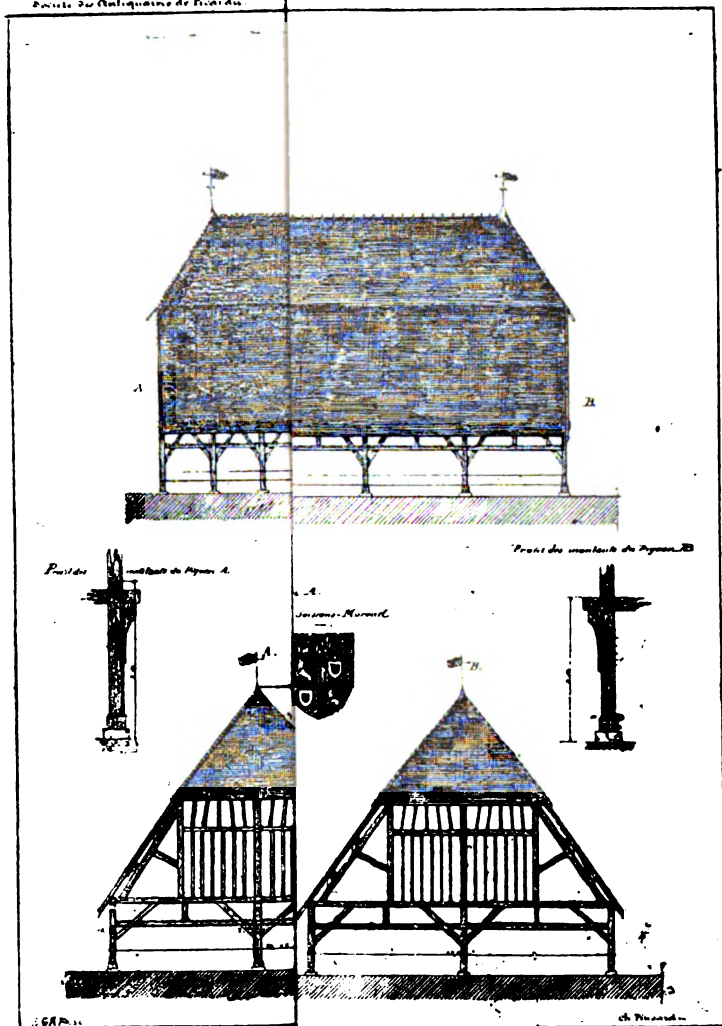
hault, aussi chanoine de Saint-Quentin, et frère du célèbre Jacques Rohault.

— M. de Guyencourt communique quelques remarques au sujet du buste de Jean d'Alesso, conservé au musée du Louvre et étudié par M. Courajod dans les mémoires de la Société des Antiquaires de France. Ce buste doit être restitué à l'iconographie picarde, car la famille d'Alesso est la même que celle des de Lessau, connue en Picardie longtemps avant l'arrivée en France de Saint François de Paule, époque à laquelle on prétend à tort que les d'Alesso vinrent d'Italie.

— M. Leleu annonce l'élévation au siège archi-épiscopal de Bordeaux, de Monseigneur Lecot, évêque de Dijon, qui fut autrefois membre de notre compagnie lorsqu'il résidait à Noyon. Les félicitations de la Société seront transmises à Monseigneur Lecot.

— M. l'abbé De Cagny demande que la séance publique de la Société soit fixée cette année et maintenue dans l'avenir au mois de juillet, comme l'indiquent les statuts. Après en avoir délibéré, la Société estime que pour cette année il est matériellement impossible de tenir la séance publique au mois de juillet. Il sera statué ultérieurement pour les années suivantes.

— M. le secrétaire-perpétuel lit la charte de de fondation de deux foires instituées à Frévent (Pas-de-Calais) en 1493. La copie de cette pièce a été transmise par M. Cappe membre non-résidant.



M. Darsy fait remarquer la similitude de ce document avec beaucoup de ceux de même nature qu'il a eu l'occasion d'étudier.

— M. Trudon des Ormes, archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque nationale, présenté dans la dernière séance, est admis en qualité de membre titulaire non-résident.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les numéros 20.239 à 20.292.

La séance est levée à 9 heures.

NOTICE

SUR

LA GRANDE HALLE ET LES MARCHÉS DE GAMACHES.

PAR M. DARSY.

M. Pinsard, notre actif collaborateur, l'obligeant illustrateur des œuvres historiques de plusieurs d'entre nous, avait dessiné en 1885, à la veille du jour où il allait être détruit, un édifice qui n'était pas dépourvu d'intérêt : la grande halle du bourg de Gamaches. Il a pensé, comme moi, qu'il ne vous serait pas désagréable, Messieurs, d'entendre un court historique de ce monument d'une espèce particulière, tout en mettant sous vos yeux le dessin original. Je le fais précéder de quelques explications.

En dehors des grandes villes, nos pères ne trouvaient que difficilement à se fournir des objets nécessaires aux besoins journaliers de la vie et surtout à ceux du luxe. A mesure que le bien-être et la civilisation grandissaient, on sentait mieux le besoin de rapprocher les centres commerciaux et de les mettre à la portée des consommateurs. C'est alors que les seigneurs des petites villes et des bourgades sollicitèrent, à l'envi, l'établissement de marchés et de foires dans leurs domaines. Les marchands qui s'y rendaient jouissaient de quelques privilèges spéciaux, tels que l'affranchissement des droits de travers et autres, perçus au profit des seigneurs. C'est de là que vint la dénomination de marché franc et franche foire.

Le mot *marché* s'entendait à la fois du point de réunion destiné au trafic et aux affaires commerciales, de l'époque fixée pour cette réunion et enfin de la réunion elle-même. Le mot *foire* désignait plus particulièrement l'époque et le lieu d'une réunion de produits nombreux appartenant à l'industrie et au commerce, dont certaines circonstances locales, telles qu'une fête religieuse et un pèlerinage, devaient faciliter l'écoulement.

La place du marché était ordinairement située au centre de la ville et du bourg. On s'y tenait ou en plein air, ou bien sous des constructions qui abritaient les marchands avec leurs denrées, étoffes et objets divers, aussi bien que les acheteurs.

Les plus célèbres foires de notre Picardie sont celles de St Jean-Baptiste à Amiens, qui subsiste encore et a eu pour origine le pèlerinage au chef du précurseur de N-S. Jésus-Christ (1), et celles du Lendit et de la fête du saint patron, à St-Riquier (2). Elles n'existent plus ni l'une ni l'autre.

Des foires de moindre importance et des marchés francs furent établis successivement dans le cours des XVI^e et XVII^e siècles. J'en rappellerai ici plusieurs, par ordre de date.

A Corbie, sur la demande des habitants, le roi François II autorise l'établissement d'un marché franc le lundi de chaque semaine, par lettres données à Fontainebleau, au mois d'août 1560. On y lit : « Voullons que audict marché tous marchans puissent aller, fréquenter, séjourner, vendre, acheter et trocquer toutes denrées et marchandises licites et convenables... et pour icelluy tenir avons

(1) La durée de cette foire était de trois jours, du 24 au 26 juin. Par lettres patentes du mois de mars 1740, le roi Louis XV octroya une foire de huit jours. Depuis, sa durée s'est accrue graduellement : elle est aujourd'hui d'un mois. (Cf. l'abbé Corblet, *Notice historique sur la foire de la St-Jean à Amiens*, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, tome XIV, p. 709 ; et Darsy, *Quelques notes sur la ville d'Amiens*, p. 14.)

(2) La première se tenait le lendemain de la Pentecôte, à l'occasion de la procession des reliques de St-Riquier et de St-Vigor, qui se faisait solennellement ledit jour chaque année. — La seconde avait lieu au mois d'octobre et durait trois jours, comme la fête religieuse. (Cf. Bourquelot, dans l'*Encyclopédie*

permis ausd. supplians qu'ils puissent faire construire et édifier, dresser et establir en ladite ville de Corbeye, en lieu plus comode et où bon leur semblera, halles, estaulx, loges et aultres choses nécessaires et convenables pour tenir ledict marché. »

Cette autorisation est renouvelée par lettres patentes de Henri IV, données à Paris au mois de janvier 1599, dans lesquelles le roi répète la permission de faire construire une halle en ladite ville, « et autres choses nécessaires pour loger les marchands et leurs marchandises... » (1).

A Hornoy, sur la demande de Philippe de Rambores, écuyer, seigneur du lieu, le roi Charles IX, par lettres données à Blois au mois de décembre 1565, établit un marché le dernier lundy de

moderne, au mot *Foire*, tome XV, col. 455, et l'*Histoire de l'abbaye et de la ville de St-Riquier*, par M. l'abbé Hénocque, tome I^{er}, p. 521 et 530, tome II, p. 512.) — D'un autre côté, on lit dans la coutume locale : « Les religieux, abbé et couvent de l'église et monastère de St-Riquier..... ont une franche feste durant trois jours, à sçavoir la veille, le jour et lendemain de la St-Denis et St-Riquier, neuviesme jour d'octobre. » (*Coutumes locales du Bailliage d'Amiens*, publiées par Bouthors, I, 512, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie; documents inédits.)

(1) Dans un registre aux ordonnances de police de Corbie, manuscrit du xvi^e siècle, folio 149, on lit : « article 29, item « usage est chose fréquente de ancienneté comme on a tous jours usé.... de faire le *Marchié au bled* en le cauchie, de « vendre les draps en le *halle*, et de plusieurs choses pareilles. » (Voy. *Coutumes locales du bailliage d'Amiens*, publiées par Bouthors, loc. cit., tome V, p. 298.)

chaque mois et autorise la construction d'une halle, dans des termes à peu près identiques à ceux précédemment cités.

- A Rubempré, « à la supplication d'André de Bourbon, seigneur du lieu, » le roi Charles IX permet l'établissement d'un marché franc le mercredi de chaque semaine et deux foires par an, l'une au jour de St-Marc (25 avril) et l'autre au jour de St-Denis (8 octobre), par lettres données à Gaillon au mois de septembre 1566. Ces lettres n'ayant pas été mises à exécution en temps voulu, le sire de Rubempré en avait obtenu de nouvelles datées à Paris du 14 juin 1574, mandant au bailli d'Amiens, Anthoine de Hallewin, de procéder à l'exécution des lettres patentes, nonobstant qu'elles soient surannées. L'entérinement des nouvelles lettres eut lieu au bailliage le 28 dudit mois de juin.

A Vinacourt, à la sollicitation de Loys d'Ailly, vidame d'Amiens, seigneur du lieu, le roi Charles IX « crée et établit ung marché le mercredi de chacune sepmaine..., permet de faire construire et édifier, si besoing est, halles, bancqs et estaulx pour la teneur dud. marché », par lettres données à Avignon au mois d'août 1567.

A Crécy un marché était[†] établi dès le XIII^e siècle. Il se tenait le lundi de chaque semaine, comme on le voit dans des lettres données par Edouard, roi d'Angleterre et Aliénor, sa femme, comtesse de Ponthieu, le 4 novembre 1279, por-

tant exemption du droit de tonlieu sur toutes les marchandises qui y étaient mises en vente. Ce marché fut confirmé par lettres patentes de Henri III, roi de France et de Pologne, datées du mois de juin 1575 (1).

A Wargnies, sur la requête de Robert de Saint Delis, chevalier, sieur de Haucourt, seigneur de Haverna et de la terre et châtellenie de Wargnies, le roi Louis XIII, par lettres patentes données à St-Germain-en-laie au mois de janvier 1634, autorise quatre foires par an dans le bourg et un marché par semaine : « Attendu que ledict lieu est scitué en bon païs sur un passage où il se faict traficque de commerce de bledz, vins, toiles, bestal et autres choses quy se transportent en diverses provinces... luy permettons de faire bastir et édifier halles, bancqs, estaux, mesures et autres choses requises et nécessaires » (2).

Gamaches est un bourg important situé sur les confins de la Picardie et de la Normandie. Il est souvent appelé ville dans l'histoire, à cause de la muraille garnie de tours qui l'enfermait, et de son château-fort à double enceinte de murailles, avec

(1) Cf. *Répertoire et Appendice des histoires locales de la Picardie*, tome I, p. 225 et 226.

(2) Voyez, pour les diverses lettres patentes citées précédemment, fonds du bailliage d'Amiens, registres cotés B. 1, f° 51 ; B. 2, f° 21 et 69 ; B. 8, f° 49 ; B. 15, f° 1 ; B. 21, f° 34. — Archives du département de la Somme.

fossés profonds, dont le donjon était connu depuis des siècles sous le nom de *tour bise*.

Des marchés francs s'y tiennent le premier mercredi de chaque mois. On ne connaît pas la date précise de leur création, mais elle doit remonter à une époque relativement ancienne. Des lettres patentes du roi Louis XII, datées du mois de juillet 1498, confirmèrent les privilèges accordés aux habitants de Gamaches en Vimeu par les rois ses prédécesseurs, et notamment par Charles VIII, le privilège d'avoir douze marchés francs par année. D'autres lettres données par le roi Henri III, au mois de mai 1579, à la demande du sieur de Gamaches et des habitants du lieu, confirmèrent les privilèges, franchises, libertés, usances, exceptions et coutumes desdits marchés et d'une *foire franche* « appelée au pays la franche feste, par chacun an huit jours durant, à commencer le premier jour après Quasimodo, à eux cy devant accordés par les Rois prédécesseurs de sa Majesté, non obstant qu'ils n'en ayent pas obtenu la confirmation des rois Henry, François et Charles derniers décédés, dont sa Majesté les a relevés par ces présentes. » Ces lettres furent entérinées au Bureau des Finances d'Amiens (1). Elles font connaître une chose

(1) *Ordonnances des Rois de France*, tome XXI, p. 226, note 4, p. 98. Archives du royaume. Trésor des Chartes, Reg. 230, n° 293. — D. Grenier vol. 74, folio 3 v° (ancien paquet 12, n° 1, p. 6.) Extrait des registres aux chartes du Bureau des Finances d'Amiens, f°s 53 et 54. Bibliothèque nationale, section des ma-

entièrement oubliée aujourd'hui, l'existence ancienne d'une foire de huit jours à Gamaches.

La position du bourg de Gamaches sur les confins de la Picardie et de la Normandie en faisait un point de réunion tout naturel pour l'échange des produits de ces deux contrées voisines. Aussi ses marchés ont-ils toujours été et sont-ils encore des plus fréquentés.

A la longue, le marché du mois de mai devint une sorte de foire qui attira la jeunesse des villages environnants, ce qui lui fit donner le nom de *Marché aux couples*.

Des marchés se tiennent aussi à Gamaches le mardi et samedi de chaque semaine, depuis une époque reculée.

Pour abriter marchands et acheteurs, le seigneur du lieu Alof Rouault (1) fit construire, au commencement du XVI^e siècle, une vaste et belle halle, toute en bois de chêne du plus fort équarrissage. Les piliers mesuraient communément 37 centimètres sur 27 et à leur base 44 centimètres sur 34. La disposition de la charpente était propre à assurer la solidité de l'édifice, qui avait à supporter la charge énorme d'une couverture en tuiles (2).

nuscrits. Le registre qui contenait les lettres patentes de 1579 manque aux Archives de la Somme, où il devrait se trouver dans le fonds du Bailliage d'Amiens, sous la lettre B.

(1) Alof Rouault, 2^e du nom, avait succédé à son père vers 1520. Il mourut avant 1555. (Cf. *Gamaches et ses seigneurs*, p. 153.)

(2) Pour donner une idée de la surface de cette couverture,

Le dessin ci-joint représente la façade à l'est de la halle, dans son état primitif, c'est-à-dire avant l'addition dont je parlerai, qui y fut faite dans la suite. Elle était divisée en deux nefs donnant une largeur de 13 mètres 25 centimètres prise extérieurement. La longueur totale était de 59 mètres 90 cent. et divisée en 22 travées, dont seize au sud de 2 mètres 15 cent. chacune, et six au nord de 4 mètres 20 cent. chacune. Ces dernières étaient ainsi disposées probablement pour permettre l'accès des voitures qui portaient des grains et autres marchandises encombrantes, telles que lin et chanvre.

La hauteur du sol aux poutres était de 3 mètres 50 cent., et de celles-ci à la faîtière de 8 mètres 70 cent., au total 12 mètres 20 cent. La toiture était légèrement brisée dans ses pentes longitudinales. Cette disposition se rencontre parfois encore, mais rarement : on ne s'en explique guère le motif.

Notre monument, plus curieux qu'artistique, était surtout remarquable tant par l'énorme quantité de bois employée à sa construction, le produit pour ainsi dire de toute une forêt, que par l'élévation considérable du comble au dessus de la partie utilisée.

Sous ce vaste comble, on aurait pu emmagasiner, dans des étages superposés, des milliers

nous n'avons qu'à faire connaître l'importance de la dépense faite pour sa réparation en 1840. Le travail fut adjugé le 7 septembre moyennant 10,236 francs, pardevant le sous-préfet d'Abbeville.

de sacs de blé, en faire un grenier d'abondance pour une grande ville. A l'angle nord-ouest on établit, dans la suite, un local dans lequel on déposait, pesait et livrait le lin en bottes (1) apporté au marché.

Cette halle était estimée la plus belle du royaume, nous dit l'*Almanach de Ponthieu* de l'année 1777.

Les détails descriptifs qui précèdent sont, aussi bien que le dessin, l'œuvre de M. Pinsard : ce qui est pour nous une garantie d'exactitude.

Les trois piliers du pignon au sud portaient des armoiries sculptées ; celui de gauche, l'écu d'Alof Rouault : deux léopards ; celui de droite, les armes de Jacqueline de Soissons (2), sa femme : l'écu des Moreuil, écartelé au premier et au quatrième du lion naissant, au deuxième et au troisième, de l'écusson en cœur des Bournel de Thiembronne ; enfin le pilier central portait l'écu de la commune : échiquier de quatre traits, au chef crénelé ou hersé (3).

Malgré son étendue, la halle de Gamaches était-

(1) Le poids de la botte de lin était, dans l'usage, de quatre livres (2 kilogrammes) ; on disait une *pierre* de lin, parce qu'on se servait d'une pierre pour peser.

(2) Alof Rouault avait épousé J. de Soissons en 1527.

(3) Voy. *Répertoire et Appendice des histoires locales de la Picardie*, tome 1^{er}, p. 176 et 181. — On remarquera dans le dessin que les armoiries n'occupent pas tout le cadre en forme d'écu qui avait été entaillé avant le travail de l'artiste. La partie non employée est indiquée par des lignes brisées.

elle devenue insuffisante ? Il faut le croire, car à une époque qui ne peut être précisée le seigneur fit établir deux nouvelles nefs, une de chaque côté et de la largeur d'environ deux mètres. Pareille addition fut faite aux deux extrémités, sur une largeur de deux mètres au nord et de trois mètres au sud. Il en résulta nécessairement une grande diminution de jour à l'intérieur, d'autant qu'il n'existait aucun éclairage par le toit. L'étendue de cette halle couvrait 1120 mètres carrés de terrain, selon le cadastre.

Les seigneurs avaient encore fait construire à Gamaches, dans la grande rue auprès de la maison de l'échevinage, une autre halle, en bois de chêne, mais dans des proportions beaucoup moins vastes. Elle mesurait 17 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur et servait, comme aujourd'hui encore, pour les marchés aux grains et aux légumes des mardi et samedi de chaque semaine. Il en est parlé dès l'année 1600, dans les registres de l'échevinage (1).

Cette petite halle fut brûlée le 9 mai 1783, avec vingt-huit maisons de la grande rue (2). Mais elle fut bientôt rétablie. Elle est aujourd'hui remplacée

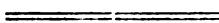
(1) Archives communales, liasse cotée 63°. Registre de l'échevinage à la date du 3 juin.

(2) *Gamaches et ses seigneurs*, p. 227. — Le procès-verbal de cet incendie, aux Archives de la commune, cote 49°, constate que les pertes totales se sont élevées à 174,430 livres, dont 15,000 livres pour la halle.

par une construction en briques, contenant au premier étage la salle de la Justice de Paix.

Au commencement de l'année 1793 la municipalité de Gamaches avait fait proposer aux agents du seigneur, Nicolas Aloph Félicité comte de Rouault, de vendre à la commune la grande halle, moyennant cinq mille livres, et la petite halle moyennant huit à neufs cents livres. Mais les graves événements qui se précipitèrent empêchèrent la conclusion du marché (1), et la confiscation s'en suivit. Plus tard, en 1830, l'héritière du comte de Rouault, mort en émigration, intenta contre la commune une action judiciaire en revendication, laquelle fut rejetée par jugement du tribunal civil d'Abbeville du 23 janvier 1832.

Disons, en finissant, que la grande halle de Gamaches a été vendue et démolie au mois de juillet 1885, après trois siècles et demi d'existence, non sans causer quelques regrets tant aux curieux qu'aux habitants du bourg.



(1) Registre aux délibérations du directoire du département de la Somme, 3^e bureau, séance du 9 mai 1793. Arch. départem.

II

US ET COUTUMES

DES HABITANTS DE MEIGNEUX AU XVII^e SIÈCLE

Par M. de GUYENCOURT.

Un mot d'abord sur la seconde liasse des papiers provenant du greffe seigneurial de Meigneux

Elle se compose exactement de cent pièces de toute nature, réunies sans ordre apparent, et qui s'échelonnent entre 1660 et 1680.

Les plus anciennes sont donc antérieures d'environ cinquante ans à celles précédemment examinées.

Nous sommes maintenant en plein xvii^e siècle, pendant la période la plus brillante du règne de Louis XIV.

Dès le début un fait se dégage de l'analyse de ces actes ; c'est la prospérité qui, alors, se manifeste généralement à Meigneux, à un degré bien plus évident qu'au début du xviii^e siècle (1). A cette époque les contrats de mariages, surtout, dénotent la gêne dans laquelle se trouvent les parents des fiancés. Par contre, au xvii^e siècle, les père et mère des jeunes époux se montrent toujours d'une générosité qui leur était facile, car les

(1) Tout compte fait, bien entendu, des cas exceptionnels qui existent même pendant les temps les plus prospères.

grandes fautes du grand roi n'avaient point encore produit leurs funestes effets.

Comme si, dans ce monde, toutes les choses étaient solidaires, la rédaction et l'orthographe même des actes sont aussi, sous la plume du scribe du xvii^e siècle, un peu supérieures à ce qu'elles doivent devenir bientôt.

Ces pièces sont l'œuvre d'un seul greffier, Jean Lecointe « clercq » de Meigneux (1), qui les dresse sous l'œil vigilant de Pierre Planchon (1660), de François Hesse (1663), de Hadrien Houppin (1664), de François Hesse encore (1665-1669), ou de Charles Leroy (1671-1677), tous lieutenants de Meigneux. — Du reste les habitants du lieu sont toujours parfaitement illettrés, et les signatures sont rares et pénibles.

On a parlé tantôt des contrats de mariages. Comme il serait fastidieux d'énumérer toutes les richesses qu'ils révèlent, soit en terres, en numéraire, ou en meubles, on signalera seulement ce qui, parmi eux, se recommande par l'originalité.

Un excellent moyen d'émulation pour exciter

(1) Son successeur fut Nicolas Crucifix. En 1661 Pierre Lefort s'intitule bailli de Meigneux. En 1660 c'est Pierre Planchon qui porte ce titre. Pendant la plus grande partie de la période qui nous occupe le seigneur de Meigneux était Charles des Essars, chevalier, marquis de Meigneux, vicomte de Bergue (Berck-sur-Mer) et autres lieux, demeurant en la ville de Paris en 1677.

les jeunes filles à entrer en ménage, serait de proposer une prime à la première qui convolerait. Aussi le 12 avril 1663, Jean Gambart fait-il stipuler dans le contrat de son fils François qui va épouser Marguerite Leué, que « le dict François sera tenu de payer, au jour des épousailles de la première de ses sœurs qui s'alliera par mariage, la somme de 30^{li}, et non aux autres enfants dudict Jean Gambart, mais à la première mariante seulement. » A cette condition le père donne à son fils, entre autres choses, « la quatrième partie d'une maison et d'un jardin où il demeure, avec un espace qui va jusqu'à l'esteu ou est pendu l'huis (1) de cette maison, plus un mettier à serger (2), » mais il se réserve, sa vie durant, la jouissance de cet engin.

Le contrat de Louise Hetrel épouse de François Vacquet, dit Caron (3) ne se fait remarquer que par la forme des noms donnés aux objets qui y sont énumérés. Parmi ses « ustensiles et menus menagements (4), » il y a en effet « des esuiettes (5), un gomel (6), des louches d'estain (7), un plat-voisseau (8) et une flœurrière (9). »

(1) Jusqu'au montant où est pendue la porte de cette maison.

(2) Métier pour tisser la serge.

(3) Charron.

(4) Ustensiles et petits objets de ménage, on trouve aussi « enmenagements ».

(5) Serviettes.

(6) Vase à anse pour mettre les boissons.

(7) Cuillères.

(8) Petite cuve pour la lessive.

(9) Récipient pour conserver la fleur de farine.

Au nombre de ses vêtements, on compte « un foillon (1) et deux garderobbes (2) de toile de lin (3). »

D'autres actes font passer sous les yeux des « payelles (4), » des « crassets (5), » des « ratissoirs (6), des « cheses fœurrées (7), » des « forgets (8), » « de l'estimerie (9) ; » mais le « plavacher » du xviii^e siècle est présentement un « plat-voisseau », un « plat-vasseau » et même un « plat-cuvier, » un « cuvellet » ou une « cuvellette (10). » Le « preticoire » de la même période, est un « pétrissoir (11) » au temps plus reculé qui nous occupe. Le mot « laine » qui bientôt deviendra « linne » et même « ligne, » s'écrit comme de nos jours; mais l'atelier ou l'on fait la serge est généralement un « ouvroir » et presque toutes les maisons possèdent cet appartement.

(1) Voile de tête généralement en riche étoffe.

(2) Tabliers.

(3) Contrat de François Vacquet et de Marguerite Hetrel, passé à Meigneux, le 5 février 1668, par devant F. Hesse, lieutenant en présence de Robert Lefebvre et de Nicollas Mallet *chirurgien*, (chirurgien) à Meigneux, tesmoings.

(4) Poeles à frire.

(5) Petites lampes des paysans picards.

(6) Au xviii^e siècle on dira « ratoir » : sorte de grattoir pour retirer la cendre du four.

(7) Chaises paillées.

(8) Petits coffrets en fer.

(9) Vaisselle d'étain en général.

(10) Tous ces mots désignent de petites cuves pour la lessive.

(11) Pétrin.

Faut-il noter que tel père donne à son fils « un cochon, pris en deux qu'il a en sa cour » ; que tel autre se dépouille « d'une ruche garnie de mouches à miel », ou « de bettes à laine de quatre dents (1) » ? Tout cela ne présente pas un vif attrait. Ne nous appesantissons donc point sur les contrats de mariages ; nous y reviendrons plus tard s'il le faut.

Comme partout en Picardie, les surnoms — les surpiqueux, — étaient nombreux à Meigneux. Beaucoup d'entre eux n'offrent qu'un intérêt restreint. Simon Vacquet, par exemple, était appelé « Caron (2) », Jean Froment répondait au nom de « Damiens (3) », Pierre Vacquet à celui de « Claude », tel autre à celui de « Deon (4) ». Mais en 1672 Adrien Leroux était surnommé « Gassion ». Nous aimons à croire, car cela n'est pas invraisemblable, que le porteur de ce vocable était un ancien soldat de Rocroi. Il reçut le nom du général sous les ordres de qui il combattait le jour de la victoire célèbre, quelque peu contestée à notre époque au grand Condé, pour être attribuée toute entière à celui qui devait être bientôt le maréchal de Gassion.

De tous temps dans notre pays, les noms des guerriers illustres et ceux des victoires mémorables

(1) De trois ans. Expression toujours usitée.

(2) Charron, nom de profession.

(3) Nom tiré du lieu d'origine.

(4) Nom inexpliqué.

sont facilement devenus les surnoms de ceux qui combattirent sous ces chefs, qui prirent part à ces grandes luttes ; témoins, tous les Mac-Mahon, tous les Faidherbe que possède la Picardie et tous les Magenta qui y vivent non moins nombreux. L'affaire du Mamelon-Vert, incident de la campagne de Crimée, fut même la patronne d'un de nos compatriotes qu'on appelle « Ch'mamlon ».

Parlerons-nous à présent sur la question agricole ? Ce nous est chose possible, car notre liasse renferme plusieurs baux. Voici notamment le résumé d'un acte de métayage, passé pour trois ans, le 18 décembre 1664, entre « vertueuse et noble damoiselle Suzanne du Bos, veuve de feu sire Jean de Monsures, escuyer, seigneur de Ste-Ségréé en partie, et Antoine Vuatel, laboureur à Meigneux. » Les pièces de terre, en quantité respectable, et presque toujours limitées par les biens de M. de Hébert, seigneur de Ste-Ségréé, ou par les possessions du sieur curé du même village et de l'église de Saulchoy (1), doivent être « assemencées » à frais communs et on fera la « despouille moitié par moitié à l'août (2). Cette despouille se partira à la jarbe (3). A l'après-août, le preneur sera tenu de cacher les gachères (4), pour les semer en bled au

(1) Saulchoy-sous-Poix, cant. de Poix.

(2) On fera la récolte moitié par moitié, au moment de la moisson.

(3) Cette récolte se partagera à la gerbe.

(4) Défricher les jachères. *Cacher*, chasser, repousser,

moment de la semison des couveraines (1) », toujours à frais communs. Vuatel devra « labourer ces terres de toutes les royes (2) convenables et en saison. D'oultre et au pardessus les conditions ci-dessus, il chariera avant sa propre part de récolte, celle de la bailleresse jusqu'en ses granges de Ste-Segrée et rependra sur les champs, — les charrois restant à sa charge, — du fien (3) qu'il trouvera dans la cour de la dite Suzanne du Bos. De plus il transportera chez elle, à Ste-Segrée, deux cens de foing des prés de ladite demoiselle au Mauroy, avec un cent de fagots et une corde de bois, pris où bon semblera à la bailleresse, du bois de Bertizel mais non plus loing », et pour sa peine, il aura droit à « un cent et demy de foing ».

N'oublions pas la « poullinée (4) » d'un pigeonnier, que le fermier sera tenu de conduire sur des terres que ladite demoiselle se réserve..... et puis, c'est tout, car jamais entre les partis, il ne sera question d'autres redevances. Pourtant en cas de mort de la dame de Monsures, le bail deviendra résiliable, mais alors Vuatel aura droit à une indemnité à cause des frais faits pour l'année courante.

Le clergé de Meigneux lui-même, n'était pas

écarter, défricher, id. *parchasser*. Une *cache* ou une *terre cachée*, est une terre défrichée.

(1) Semailles des graines d'automne

(2) Sillon, par extension de sens, *labour* et même *assolement*.

(3) Fumier.

(4) Fumier des oiseaux de basse-cour.

indifférent aux choses agricoles. Il faisait de la culture. Témoin, « honorable et discrète personne mestre Louis Lanquer, prêtre, vicaire de ce lieu et y demeurant », qui le 13 janvier 1670 loue pour trois ans à Gabrielle Dubus « moyennant 53' 4^d d'an en an » un journal de terre sis à Ste-Segrée, et s'oblige « à faire mener et conduire sur ledit journal, durant lesdits trois ans, le nombre de dix chartées (1) de bon fien ».

Certains bailleurs, en sus de ce « bon fien, » exigent encore le « marlage (2). »

Pour un journal et demi de terre, loué quatre livres tournois par an « port ou non port (3), » Jean Froment s'engage à remettre chaque année dix sols sur le prix de ce fermage, à Pierre Planchon, de Meigneux, son locataire « qui fera marler le champ..... Et c'est ce que les partis sont convenus de tenir et en tout bellement accomplir, » le 7 décembre 1667.

Si les pièces analysées jusqu'ici ne brillent pas par une grande variété, il en est d'autres, qui, au contraire fourmillent de choses imprévues. — Ce sont les instructions des délits commis dans le ressort de la justice seigneuriale de Meigneux. Parcourons-en quelques-unes.

Le 17 avril 1660, la veuve de François Hallinne

(1) Contenu d'une charrette.

(2) Opération qui consiste à répandre de la marne sur les terres. Marler, accomplir cette opération.

(3) Que la terre porte récolte ou non.

qui s'appelait Marie Desnoise, — un nom prédestiné, — eut gravement à se plaindre d'Antoine Vacquet. Celui-ci lui avait confié un « carteron (1) » de laine pour la filer avec délicatesse, et la bonne femme s'était assez grossièrement acquitté de sa tâche. *Inde iræ*. Il y eut une scène violente à la suite de laquelle, Marie Desnoise porta plainte contre Vacquet et le soir du même jour le lieutenant Pierre Planchon recueillait les dépositions des personnes qui avaient été témoins de l'affaire.

François Dumont, « du mettier de tondillier (2) » bien qu'il habitât Frettemolle (3), était à Meigneux chez son beau-fils Jean Delabofve au moment de la dispute. Il affirme que Vacquet a juré, qu'il a insulté Marie Desnoise et même, dans le feu de son courroux, qu'il « vous la rima très richement en *tain*, » comme devait faire, un siècle plus tard, l'immortel perroquet de Gresset (4).

Dumont reçut 10" pour sa vacation, c'était le prix réglementaire.

Jean Delabofve serger et sergent à Meigneux (5), — l'un est-il la conséquence de l'autre ? — a tout entendu, comme son beau-père et d'autant mieux que la cour de sa maison est commune entre lui et Marie Desnoise. Vacquet a abreuvé la plaignante

(1) Quart de livre.

(2) Tonnelier.

(3) Cant. de Poix (Somme).

(4) Ver-Vert : chant quatrième.

(5) En 1667, Robert Lefebvre était sergent de Meigneux.

de dures paroles, il a dit « qu'il l'a montreroit du doigt aux gens de guerre et qu'il la maintenoit pour..... » ce que Ver-Vert, retour de Nantes indocile et mutin, articulait d'un bec trop savant.

Mais le porcher de Meigneux, qui était parent des deux partis, n'avait pas envie de mettre son doigt entre l'arbre et l'écorce. Il déclare donc que Vacquet a juré « morbieu ! » et..... il n'en sait pas plus, car, dans la maison où il était, « plusieurs rouets faisoient du bruit qui l'empêcha d'en entendre davantage. »

Pourtant, Vacquet rongé par le remords et par la crainte d'une grosse amende, avoue son méfait et vient s'humilier devant son juge. Il dit qu'il se soumet « à la miséricorde de Dieu, du Roi, de Monseigneur (1) et de la justice et prie qu'on lui veuille remettre sa faute. Il l'a véritablement commise, il a vomi quelques jurements, mais la colère l'emportoit. C'est contre vérité qu'il a injurié Marie Desnoise, seule la colère contre la fileresse de son fillé (2) l'a entraîné a proferer lesdits jurons atroces et scandalleux, car Marie Desnoise est femme de bien et d'honneur, il ne veut donc contre elle imposer aucun reproche ni scandalle. »

Après ce plaidoyer pathétique, le juge, ému mais juste toujours, conclut en ces termes :

(1) Le seigneur de Meigneux, qui était alors un des Essarts.

(2) La fileuse de son fil de laine.

« Nous, voyant la soubmision dudit Vacquet et y o btemperant, avons icelluy condempné et condempnons à sept sous parisis d'amende, applicables à la fabricque dudit Meigneux et le condempnons aux dépens duprocès, défendons audit Vacquet d'y plus recidiver sous peine de punition plus rigoureuse..... et avons icelluy Vacquet mis et le mettons libre, sans plus procéder contre lui pour ladite cause et procès, dont acte a été accordé à ladite Desnoise pour lui servir et valloir en temps et lieu que de raison, etc. »

C'est pour la première fois que nous rencontrons à Meigneux une enquête accompagnée du jugement qu'elle motive.

On a remarqué dans la précédente affaire l'intervention du nommé Jean Delabofve.

En sa qualité de sergent de Meigneux, celui-ci, comme certain personnage de Molière, devait sans cesse voir « se former, de loin, un nuage de coups de bâton toujours prêt à crever sur ses épaules (1), » principalement quand il s'agissait de recueillir les impôts.

Le 6 février 1660, l'horizon dut lui paraître particulièrement orageux et plombé, car ce jour-là, « viron (2) une heure de rellevé », il se rend avec « Pasquier Froment affermé et Louis Quevillard autre recepveur et collecteur, » chez Jehan Fro-

(1) Fourberies de Scapin, A. I, S. I.

(2) Environ.

ment dit Damiens, pour lui réclamer « le payement du roole des deniers royaux qui estoit en bonne forme ». Mais Froment, sa femme Jeanne Vuidelinne, son fils Florimond et ses deux filles, reçoivent fort mal les receveurs en général et Delabofve en particulier. Ils commettent des « excès et battures (1) » sur la personne de ce dernier. « Estant en rébellion par force et violence, » ils lui donnent « plusieurs mauvais coups tant de tinets (2) que autres battons, dont ledit Delabofve peut être grandement incommodé d'un bras ». Les collecteurs « ainsi contrebattus et houspillés » crient « à l'ayde et au volleur » et la bataille cessant fait place à la réflexion.

Aussitôt la famille Froment juge qu'elle s'est mise dans un fort mauvais cas. Le père et la mère, seuls responsables, vont donc « de leur pure et franche volonté se soubmettre à miséricorde de justice » et le lieutenant de Meigneux, leur sachant gré de cette démarche, les condamne simplement à 60 " d'amende. — Par un accord avec Jean Delabofve, ils promettent aussi de payer son médecin « jusqu'à parfaite garison ».

Il se guérit parfaitement bien. Mais, après cette aventure, malgré la force de son esprit, sa chair resta faible, — longtemps — et le 24 décembre 1668, par un brusque retour des choses d'ici-bas, il se

(1) Coup.

(2) Gros bâton pour porter les fardeaux. V. Corblet, gloss, du patois picard.

vit sur le point d'être traduit lui-même devant la justice, où il avait entraîné tant d'infortunés. Il fut menacé d'un procès.

Pour l'éviter il transigea.

En ce temps, la recherche de la paternité n'était pas interdite et une jeune mère, voulut bien se contenter des 15 " que lui offrit Jean Delabofve, pour renoncer à l'inquiéter en quoi que ce soit au sujet d'un gros poupon qui venait de naître et resta pour compte à la charge du malheureux sergent.

Revenons, si vous le voulez bien, aux contrats de mariage pour y relever les noms de quelques objets de toilette.

Marie Froment, future épouse d'Isaac Vaquet (1), possède dans son trousseau des « colliers (2) » et des « cornettes de toile de lin ». La femme de Jean Quennetier nage dans le luxe et l'abondance; elle a « deux colliers de fine toile de lin entourés de dentelle, des coiffes à picque et des coiffes cornettes (3), des garderobbes de toile de lin noires, d'autres en chanvre, des devantaux (4) de serge, et des cotterons d'estamet (5) violet ».

Disons encore, avant d'abandonner définitivement les documents matrimoniaux, que souvent

(1) Meigneux 3 mai 1665.

(2) Collerette.

(3) Coiffures diverses.

(4) *Garde-robe, devanteau*, tablier.

(5) Jupon d'étamine, contrat du 20 octobre 1671.

« le jeune fils à marier » prend pour témoin de son contrat « un feal ami de son aage » et qu'il s'oblige parfois, s'il vient à aliéner les immeubles de sa femme, à les remplacer par un autre « fond d'héritage » ; si non, la future épouse pourra exercer des reprises sur « le plus clair des biens » de son mari(1).

Les inventaires nous fourniront les noms de plusieurs outils spéciaux aux sergers, tels que « des ourdissoires, des rouets à trimer, des rattels ou des ratteaux à monter cayennes (2), des cloyes (3) à battre laine. » Voici encore des échevaux d'enflure grise (4). En 1661 le poids de houppe (5) vaut 40", et chaque viaurre (6) de laine crue (7) est estimée 19 " 10 ". Mais beaucoup d'autres meubles et objets ne manquent point d'intérêt bien qu'ils ne soient pas particuliers aux sergers. Nous citerons donc au hasard des « sizels (8) » des « tarelles (9) », des « vuidebrequins (10) »

(1) 12 juillet 1672.

(2) Partie de l'ourdissoir faite en forme de rateau, aux dents duquel viennent s'attacher les fils de la chaîne de l'étoffe.

(3) Claie.

(4) L'enflure est la laine floche.

(5) Laine peignée.

(6) A propos du mot *Viautrage*, Ducange dit : « tributum quod pro mercibus vehendis solvitur », d'où l'on peut conclure que le ou la viaurre est la charge d'une voiture. Le t est tombé devant r, ce qui est fréquent en picard : c'est une *voiturée*. V. Ducange v. v. Vectura et vehitura.

(7) Laine brute.

(8) Ciseau.

(9) Forêt.

(10) Vilebrequin.

des « marteaux à darre avec l'enclume (1) », des « esculliers (2) », des « carriots à mettre petits enfans, » des « assiettes de tiercin (3), » des « escabiaux » des « candliers (4) et tout ce qui s'ensuit ».

Deux « gantiers (5) » valent 12 sols, et une « tinette (6) » 20 sols. « L'estimerie (7) » atteint le prix de 11 sols la livre. Dans toutes les maisons il y a un « caudron » pour faire la cuisine et l'on entretient le feu avec des « quauterets (8), » parfois même avec du bois de « carne (9) ».

La boisson la plus usitée (10) est une sorte de bière trouble, dans la composition de laquelle le son entre en quantité notable. Cela s'appelle de la « bouillie », aussi trouve-t-on continuellement « des barils à bouillir ».

En 1665 une poule vaut 8". Quatre ans plus tôt une ruche de mouches à miel est estimée 6" 5" et un quartier d'avoine (11) 12".

(1) Marteau pour battre la faux.

(2) Meuble pour ranger la vaisselle.

(3) Alliage de plomb et d'étain.

(4) Chandelier.

(5) Le contexte de la pièce d'où ce mot est extrait, indique qu'il s'agit ici de *chenets*, bien que « gantier » signifie généralement *tréteau*. Le chenet a été assimilé à un petit tréteau de fer, ou plutôt, le scribe a voulu écrire *andier*.

(6) Petite cuve en bois (Corblet).

(7) Ensemble des objets d'étain.

(8) Fagots, cotrets.

(9) Charmes.

(10) A cette époque le cidre est aussi très en faveur.

(11) La quatrième partie d'un boisseau.

Plusieurs inventaires mentionnent un passif. Ainsi, tel serger doit une certaine somme « au foulon de serge du moulin de S^t-Vuarry (1), plus deux années de clergie (2) au clercq de Meigneux, » qui tenait probablement les écritures de commerce (3). — Tel agriculteur doit au berger « l'herbage » (4) de « quelques bettes à laine » et comme de juste, tous les défunts s'en vont avant d'avoir réglé le médecin.

Parfois les intéressés demandent une saisie-arrière. Le 6 septembre 1675 Jacques Lesueur et Jean Thiebaut « ventiers (5) » du bois du Boisle (6), demeurant à Beaucamps-le-Jeune (7), après avoir vendu une corde de bois à Gédéon Froment, de Meigneux, qui est mort sans avoir acquitté sa dette, prient le bailli du lieu « de faire saisir et arrêter tous et un chacun des deniers, meubles et immeubles, de la succession dudit Froment, car ce faisant il fera bien et justice. » La saisie fut donc ordonnée.

Est-il besoin de citer d'autres réclamations, car on en trouve de tous les genres ? Généralement un accord intervient qui les fait promptement

(1) Le moulin de Saint-Valery, près Aumale (Seine-Inférieure).

(2) Travail d'écritures.

(3) Inventaire de Jean Vacquet 1661.

(4) Soins pris pour faire pâturer.

(5) Celui qui achète en gros une coupe de bois pour la revendre en détail.

(6) Cant. de Crécy (Somme).

(7) Cant. d'Hornoy (Somme).

cesser. C'est ce qui arriva le 25 avril 1671, jour où « honorable homme Jean Pigou laisné, seigneur du Millart (1) demeurant en la ville d'Amiens, rue des Vergeaux paroisse St-Firmin que on dit en Castillon » conclut un arrangement avec plusieurs membres de la famille Leroy, de Meigneux, à propos d'une terre qu'il leur avait achetée en 1667 et qui n'avait point sa « continence ».

Mais nous attarder plus longtemps sur ce sujet deviendrait abusif. Revenons donc aux informations, nous aurons l'occasion d'y retrouver notre vieille connaissance, Jean Delabofve, sergent et officier de la justice de Meigneux.

Il recevait 15" pour la rédaction d'un procès-verbal et toucha cette somme le 25 octobre 1674, lorsqu'il instrumenta contre Nicolas Belhomme. Celui-ci « avoit derobbé du bois nouvellement coupé aux arbres fruitiers de la routière (2) tirant dudit Meigneux vers Caulerette (3) qui avoient été esmondés. »

Ce bois appartenait au seigneur.

Jean Delabofve assisté de Nicolas du Héron, escuyer s' du Coudray, d'Alexandre Duvivier et consorts, se rendit donc au domicile de l'inculpé pour y faire une perquisition.

Il retrouva le corps du délit, sous les espèces de « dixbuches fendues par quartiers qui apparemment

(1) Le Meillard ? cant. de Bernaville (Somme).

(2) Chemin bordé d'arbres.

(3) Ferme à Lignièrès-Chatelain, vers Caulières.

avoient été sciées aux arbres seigneuriaux. » Immédiatement ce bois fut saisi et transporté dans le local de la justice.

Entre temps Belhomme n'était pas chez lui. — Sa femme seule gardait la maison, demandant grâce pour le coupable, « car c'étoit son premier meffoict. » — Mais quand il rentra, il s'emporta contre Delabofve et du Heron, il blasphéma et jura qu'il les aurait tués s'il avait été présent au moment de la saisie. Il est prouvé du reste, que déjà Belhomme a soustrait du blé à François Hesse et des harnais à Gédéon Boitte. Aux réclamations de ceux-ci, il n'a répondu que par des menaces d'incendie et de mort. S'il n'a pas été poursuivi alors, son dernier méfait comble la mesure et voilà pourquoi Jean Delabofve dresse un procès-verbal le 25 octobre 1674 et du même coup gagne ses 15 sols.

On a sans doute remarqué la bonne humeur qui règne sans cesse dans tous les actes du greffe de Meigneux, même quand ils traitent des sujets les plus graves, quand ils dévoilent les excès les plus répréhensibles. C'est au point que, pour en rendre compte, on se trouve tout naturellement entraîné à adopter leur ton joyeux.

Pourtant il est une catégorie de documents qui, eux, produisent une impression d'angoisse diamétralement opposée. Il s'agit de tous les actes qui concernent les tutelles.

Passe encore quand les enfants mineurs ont

l'inappréciable bonheur d'avoir conservé l'un de leurs ascendants. Celui-ci les soignera, administrera leurs biens, enverra les garçons « aux petites escolles », et le moment de la reddition des comptes étant arrivé, composera avec leurs biens des lots qui seront ensuite « tirés au chapeau », par devant M. le lieutenant. Mais qu'elle est morne la position des orphelins de père et de mère ! Leurs meubles sont vendus à la criée, l'argent qui en provient et le reste de leur avoir vont dépérir entre les mains de parents indifférents parfois et toujours ennuyés, la maison paternelle même, qu'on loue soi-disant pour leur plus grand avantage, afin de les reléguer chez des étrangers, tombe bientôt en ruine et sa restauration exige des frais considérables.

Voici la triste peinture que le greffier de Meigneux nous fait en 1667 de celle des enfants de Louis Crucifix.

« Il faut remettre une solle (1) de la longueur de la maison, plus un esteu (2) sous la poutre d'icelle pour empêcher le destriment (3) de ruyne qu'il en pourrait arriver, attendu qu'icelle poutre est avalée (4) de un demy pied. Comme aussi convient d'employer sur icelle maison, pour la rendre en

(1) Pièce de bois posée au dessus du soubassement d'une construction et sur laquelle s'appuie la charpente.

(2) Etai.

(3) Dommage.

(4) Abaissée.

estat logeable de couverture, le nombre de cent et demy (1) de chosme pour rebroquer (2) en quelques endroits, demy cent de verges, cent et demy de ployon (3) et autant de harchelle (4) ». La grange réclame un « bau (5) porté avec une solle traversine (6), deux liens et un poteau. Les manteaux (7) de la porte de la rue, ainsi que le potuy (8) » sont à refaire. On n'y voit « ni véroux, ni cliquette (9), ni fermet, ni carnyer (10) ». Que dire du cellier ? Ce n'est plus un cellier, mais seulement « un trou en forme de scellier, toujours plein d'eau et non recevable ».

Il faut « resoliner (11) » l'étable et refaire l'aire de la maison. « L'aistre (12) du feu est despané (13), un cent de bricques ou carreaux » sera à

(1) Cent cinquante bottes de chaume.

(2) Repiquer un toit, en boucher les trous.

(3) Baguettes flexibles employées pour la couverture des toits de chaume.

(4) Liens faits avec des branches flexibles.

(5) Poutre.

(6) Pièce de bois mise en travers de la grange.

(7) Les vantaux.

(8) Le poteau d'huissierie ? pièce de charpente où sont fixées les parties immobiles des gonds d'une porte. Peut-être *Pétuy*, litt. pertuis, petite porte.

(9) Loquet.

(10) Charnière.

(11) Remettre des solles, on dit aussi *soliner*.

(12) Atre.

(13) Privé de *pannes*, sortes de tuiles que l'on emploie pour construire les foyers.

peine suffisant pour « respaner (1) ledit aistre défectif ».

Le « fourny n'a plus de fenestre, le buhot (2) et les gantes(3) de la cheminée » s'écroulent. Autrefois de « belles hayes vives » entouraient le clos, maintenant elles sont réduites à « vingt esperneaux (4) ». Quant au puits, il faut nécessairement le recouvrir « d'essielles (5) ou de crouttes (6). »

Voilà ce que deviennent les biens des pauvres orphelins, malgré toutes les précautions prises dans les actes pour les sauvegarder. Mais quel sort est donc réservé à leurs personnes? Un intérêt mal entendu les fait mettre au rabais, en adjudication publique. Au moins offrant, à celui qui saura tirer le meilleur parti et le plus gros profit de leur travail, avec le moindre débours, est confié le soin de les élever.

Deux fois, après la messe paroissiale du dimanche, à quinze jours d'intervalle, deux fois aussi au plaid du bailli, l'adjudication est annoncée. En 1663, les enfants de François Boitte et de Marie de Fontaine, deux jeunes filles de 18 et de 14 ans, sont les victimes désignées. Le cahier des charges prévoit leur nourriture, leur entretien, leur couchage, leur chauffage, leur instruction qui se

(1) Remettre des pannes.

(2) Partie de la cheminée qui dépasse le toit.

(3) Les jambages.

(4) Souches vives.

(5) Planchettes.

(6) Planches faites avec la partie superficielle de l'arbre.

bornera à les faire apprendre à lire. En même temps qu'elles, leurs immeubles seront loués, mais au plus offrant, eux.

Le sergent achève la lecture de l'avis. Il termine en disant : « s'il y en a aucun qui y sent son profit, qu'il s'approche, il y sera reçu. »

Le bailli Pierre Le Fort est à son siège, car c'est un jour « plaidoiable », quant tout a coup il s'avise de remarquer que Marie Boitte a 18 ans, qu'elle peut se suffire à elle-même, et qu'on doit la retirer du marché et il en est décidé ainsi.

Mais il reste Louise qui n'a que 14 ans, et les biens des deux sœurs.

Gédéon Boitte offre 70" pour la location des terres et il consent à se charger de la fillette, sa parente sans doute, moyennant 20" par an ; mais il y a un rabais à 15" portant sur la tête de celle-ci et les terres montent à 80".

Cela paraît encore trop et trop peu. Rien n'est conclu.

Les publications recommencent donc par deux fois, de huitaine en huitaine, puis, un jour d'audience, le bailli adjuge enfin la location des terres pour 81", mais la pauvre enfant ne trouve plus preneur.

Que faire ? C'est bien simple. On va réitérer les publications et dans quinze jours, *s'il y en a aucun qui y sent son profit, qu'il s'approche, il y sera reçu.*

Notes.

PAGE 219. — La famille des Essars possédait un fief nommé Marescot « situé paroisse d'Elcourt » (Elencourt ? Oise). Est-ce de ce bien qu'a voulu parler le greffier de Meigneux, quand il écrivit *Maresquille*?

PAGE 233. — Parmi les significations multiples du mot *noirchon*, on relève celles de jeune porc marqué de taches noires, de balai destiné aux plus vils usages et, au figuré, celle d'homme plus que négligé dans sa tenue.

PAGE 236. — Le mot *Harnas* inexactement traduit par Harnais, désigne une charrue.

PAGE 320. — La boisson appelée *bouillie* était encore usitée dans le département du Pas-de-Calais il y a moins d'un demi-siècle. A Meigneux on relève aussi la forme *bouillon*. Pour la fermentation du cidre on emploie un « tonneau à bouillir. »

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 2^{me} TRIMESTRE DE 1890.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1^o Journal des savants Janvier, Février et Mars 1890. — 2^o Revue des études grecques, Tome III, nos 8 et 9. — 3^o Revue historique, Mars et Avril, Mai et Juin 1890. — 4^o Comité des travaux historiques et scientifiques. Instructions adressées aux correspondants du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts. Littérature latine et histoire du Moyen-âge par L. Delisle. Bulletin historique et philologique, 1889, nos 3 et 4. Bulletin archéologique, 1889, n^o 3. — 5^o Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome XX, n^o 3. Tome XXI, nos 1 et 2. Religions de l'Inde, par M. L. de Milloué. — 6^o Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1890, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

II. Les Auteurs.

1^o Notice historique et archéologique sur Elincourt-Sainte-Marguerite, par A. Peyrecave. Compiègne, imprimerie Mennezier. — 2^o Le procès de Jacques Cœur, par G. du Fresne de Beaucourt. — 3^o Hommage à la mémoire de M. Ernest Duseille, secrétaire annuel de la Société académique de Boulogne-sur-mer, par M. Louis Bénard. — 4^o Catalogue du bulletin de la Société archéologique de Nantes, par A. Legendre. — 5^o Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques-de-Compostelle, au commencement du XVIII^e siècle, publié et annoté par le B^{on} de Bonnault d'Houet, archiviste paléographe. — 6^o Les hortilonnages d'Amiens, notes et documents recueillis par Th. Rattel, pharmacien. — 7^o Anniversary address to the numismatic society of London, by the president John Evans. — 8^o Address of John Evans, président of the Society of antiquaries of London, delivered at their anniversary meeting, april 30, 1889. — 9^o Address of John Evans, président of the Society of antiquaries of London, delivered at their anniversary meeting, avril 23, 1890. — 10^o Notes généalogiques et biographiques sur la famille Caignart, de Saint-Quentin, et ses alliances, par le Commandant

Morel, membre titulaire non-résidant de la Société des antiquaires de Picardie. — 11° La Picardie et l'Artois à l'exposition rétrospective du Trocadéro en 1889, par le comte de Marsy. — 12° Jeanne d'Arc à Nancy et la chronique de Lorraine par M. Léon Mougenot. — 13° La Picardie à l'Exposition Universelle de 1889, par M. Raoul Poujol de Fréchencourt. Imprimerie Yvert et Tellier, Amiens. — 14° Pierre Cauchon, Evêque de Beauvais, par le comte de Marsy. Brochure in-4°, imprimerie Henry Lefebvre, Compiègne. — 15° Notice biographique sur M. l'abbé Guidet, curé-doyen de Nesle, par M. Duhamel-Décéjean. Imprimerie Quentin, Péronne. — 16° Des architectes de l'église collégiale de Sainte-Waudru à Mons, par J. Hubert, avec plan de cette église et un autre que l'on suppose celui de la cathédrale d'Amiens. Extrait du Tome III des Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles et de l'Emulation, organe de la Société centrale d'architecture de Belgique, Tome XIV°. — 17° Pericope genealogica da familia Sanches de Baëna, deduzida do primeiro ramo da serenissima Casa de Bragança.

III. Sociétés françaises.

1° Bulletin du Comice d'Abbeville. 1890. Nos 3, 4, 5 et 6. — 2° Bulletin-Journal de la Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation des Alpes-Maritimes. 1890. Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6. — 3° L'agronome praticien de Compiègne. 1890. Tome x. Nos 3 et 4. — 4° Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin. 4° trimestre. 1889. 1^{er} trimestre. 1890. Mémoires. 2° série. Tome XII. — 5° Commission archéologique de Narbonne. 1889. 2° semestre. — 6° Académie du Var. Bulletin. Tome xv. No 1. — 7° Société industrielle d'Elbœuf. Bulletin des travaux. 1888. no 4. 1889. — 8° Académie d'Hippone. Décembre 1889. — 10° Société Linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel. Nos 203, 204, 205, 206, 207 et 208. — 11° Société archéologique du Midi de la France. Mémoires. Tome XIV. 3^e livraison. Bulletin. no 4. — 12° Société archéologique du Tarn-et-Garonne. Tome XVII. — 13° Académie nationale de Reims. Tome LXXXII. 2^e partie. Tome LXXXIV. 2^e partie. — 13° Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique. Tome XL, tome XLI, nos 1, 2; 3, 4 et 5. — 14° Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin, 153^e livraison. — 15° Société française d'archéologie, congrès archéolo-

gique de France. LIV session. Séances générales tenues à Soissons et à Laon. — 16° Académie d'Angers, séance du 28 Décembre 1889. — 17° Société des sciences morales de Seine-et-Oise. Tome xvi. — 18° Société d'archéologie de la Drôme. Bulletin, 93° livraison. — 19° Société de Géographie, compte-rendu. 1890, n° 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Bulletin. 7° série. Tome x. 4° trimestre. — 20° Société archéologique du Finistère. Bulletin. Tome xvii. 3° livraison. — 21° Société d'agriculture de Boulogne-sur-mer. Tome xxvi, n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6. — 22° Société industrielle et agricole d'Angers. Bulletin. 1^{er} et 2° semestres. — 23° Société d'agriculture de la Haute-Saône. Bulletin. 3° série, n° 19. — 24° Académie de Caen. Mémoires. 1889. — 25° Société académique de Nantes. Annales, 6° série. Tome x. 2° semestre. — 26° Société industrielle d'Amiens. Tome xxvii, n° 6. Tome xxviii, n° 1. — 27° Société d'agriculture d'Indre-et-Loire. Bulletin. Tome lxi. — 28° Société historique et archéologique de l'Orléanais. Tome ix, n° 140. — 29° Revue de Saintonge et d'Aunis. Tome x. 3° livraison. — 30° Société d'émulation de Montbéliard. Tome xx. — 31° Société académique d'architecture de Lyon. Annales. Tome ix. — 32° Société Dunoise. Bulletin. n° 84. — 33° Société historique et archéologique de Langres. Bulletin. Avril 1890. — 34° Société archéologique de la Corrèze à Brives. Tome xii. 1^{re} livraison. — 35° Société archéologique de Touraine. Bulletin. Tome viii, 3° et 4° trimestres. — 36° Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Tome xliii. — 37° Société polymathique du Morbihan. Années 1888 et 1889. — 38° Société archéologique d'Ille-et-Villaine. Bulletin et Mémoires. Tome xix, Tome xx. 1^{re} partie. — 39° Société académique de Saint-Quentin, 4° série. Tome viii. — 40° Société archéologique de Béziers. Bulletin. 2° série. Tome xiii. 2° livraison. — 42° Société des sciences, lettres et arts de Pau. Bulletin. 2° série. Tomes xvii et xviii. — 43° Société philotechnique. Tome xlviii. — 44° Société de l'histoire de France. Annuaire-bulletin, 1889. — 45° Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. Mémoires. 2° série, Tome viii. — 46° Société des sciences et arts de Vitry-le-François. Mémoires. Tome xiv. — 47° Société d'émulation de Roubaix. Mémoires. 2° série. Tome iv. — 48° Académie de Clermont-Ferrand. Bulletin historique de l'Auvergne. 1889, n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. Mémoi-

res. 2^e série, 1^{er} et 2^e fascicules.— 49^o Académie de Besançon. 1889.
— 50^o Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres. Bulletin, Janvier-Mars 1890. 51^o Société académique de Poitiers, nos 303 et 304.— 52^o Société d'émulation des Côtes-du-Nord, bulletin, 1890, nos 2, 3, 4 et 5. — 53^o Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, Tome LI, 1^{re} et 2^{me} livraisons. — 54^o Revue Savoisienne, publication de la Société Florimontane. 1890, Mars-Avril.
— 56^o Société archéologique et historique du Périgord, Tome xvii, 2^{me} livraison. — 57^o Société Havraise d'études diverses, 56^{me} année. — 58^o Académie Delphinale. Bulletin, 4^{me} série, Tome III. Table des matières contenues dans les mémoires, bulletins et autres documents publiés par l'académie Delphinale, 1787-1886 par A. Piollet.

IV. Sociétés étrangères.

1^o Proceedings of the society of antiquaries of London, 1889,
— 2^o Zeitschrift des Historischen vereins für Schwaben und Neubourg, 1888-1889. — 3^o Atti della Reale accademia dei Lincei. Rendiconti, volume vi^o, fascicoli 4^o, 5^o, 6^o, 7^o. — 4^o Société d'archéologie de Bruxelles. Annales. Tomes I, II et III. Tome IV, 1^{re} livraison. Annuaire 1890, Tome I. Le poignard de Silex, étude de mœurs préhistoriques par G. Hagemans. — 5^o Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden ein Rheinlande. Heft, LXXXVIII. — 6^o Smithsonian Institution: Bibliography of the Iroquoian languages by James Constantine Pilling-Textile fabric's of ancient Peru by W.-H. Holmes. The problem of the Ohio mounds, by Cyrus Thomas. Fifth annual report. Sixth annual report. — 7^o Provincial Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen: Algemeene vergadering, 1889. Catalogus der archeologische verzameling van het Provinciaal Utrechtsch Genootschap (Vervolg). — 8^o Friesch Genootschap van Geschied-Oudheid en Talkunde te Leeuwarden. Eenenzestigste Verslag 1888-1889. — 9^o Antiquarischen Gesellschaft in Zurich: Mittheilungen. Band xxii, heft 6. — 10^o Société impériale d'archéologie Russe. Tome IV, livraisons 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Mémoires, Tome xx. — 11^o Mittheilungen aus dem Germanischen Nationalmuseum. II Band. 3 Heft. Nuremberg, 1889. Anzeiger des Germanischen Nationalmuseums. II Band. 3 Heft. Katalog der im Germanischen muséum. Nuremberg, 1889. — 12^o Société pour la conservation des monuments historiques

d'Alsace. Bulletin. 11^e série, Tome xiv. — 13^e Société archéologique de Namur: Bibliographie Namuroise. 1^{re} partie. Tome II. 1^{re} livraison. Annales. Tome xviii. 3^e livraison. — 14^e Société d'émulation de Liège. Nouvelle série. Tome viii. — 15^e Institut archéologique Liégeois. Rapports de 1865 à 1887. Bulletin. Tome xxi. 2^e livraison. — 16^e Commissions Royales d'art et d'archéologie de Bruxelles. 27^e année, nos 1 à 12. — 17^e Société historique et littéraire de Tournai. Tome xxii. — 18^e Institut archéologique du Luxembourg. Tome xxi des Annales. Les communes Luxembourgeoises par Emile Tandel. Tome I. Partie générale. Tome II. L'arrondissement d'Arlon. — 19^e Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers. xlii. 4^e série. Tome iv. — 20^e Annales de la Société archéologique de Nivelles. Tome iii. 5^e livraison. — 21^e Académie d'archéologie d'Anvers. Bulletin. xvii, xviii, xix, xx, xxi. — 22^e Annales du Cercle archéologique du pays de Waas. Tome xii. 3^e livraison. — 23^e Revue Belge de numismatique, 1890, 2^e livraison.

V. Achats faits par la Société.

1^o Glossarium mediæ et infimæ latinitatis conditum a Carolo du Fresne, domino du Cange, auctum a monachis O.S.B. cum supplementis integris D.P. Carpentier. Editio nova a Leopold Favre. X volumes. — 2^o Dictionnaire historique de l'ancien langage français ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, par la Curie de Sainte Palaye, publié par les soins de L. Favre. X volumes.

VI. Revues périodiques.

1^o Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, sous la direction de M. le chanoine Vitasse, nos 977 à 989. — 2^o Gazette médicale de Picardie, publiée par la Société médicale d'Amiens. — 3^o La Revue de l'art chrétien 1890, 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} livraisons. — 4^o Le Messager des sciences historiques de Gand, 1890. 1^{re} livraison. — La Revue des questions historiques, 1890, 1^{re} et 2^{me} livraisons.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

ANNÉE 1890. — 3^e TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 8 juillet

Présidence de MM. Janvier, Vice-Président et
Durand, Président.

Sont présents : MM. Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchen-court, de Roquemont, Roux, Soyer et Durand.

MM. Hidé, le chanoine Marle, le Commandant Morel et Jacques Rousseau, membres non-résidants assistent à la séance.

Le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— La famille fait part de la mort de Madame Marie de Pastoret, Comtesse de Rougé, Marquise du Plessis-Bellièvre, qui était membre de notre Compagnie.

— Le secrétaire-perpétuel est chargé d'exprimer

à Monsieur le Marquis de Rougé, par l'entremise de Monseigneur de Ragnau, notre collègue, les regrets de la Société.

— La fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de Belgique tiendra cette année ses assises à Liège. Elle prie les Antiquaires de Picardie de vouloir bien s'y faire représenter. M. Janvier ayant l'intention de se rendre à ce congrès, la Société est heureuse de pouvoir le désigner comme son délégué près cette savante réunion.

— M. Trudon des Ormes remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres non résidants.

— M. le Maire de Laucourt écrit que le Conseil de fabrique et le Conseil municipal ne trouvent pas suffisante la somme offerte par notre Compagnie pour l'acquisition du jubé. La Société est d'avis que le prix proposé est très suffisant et qu'il n'y a pas lieu de l'augmenter. M. le Président fera les démarches nécessaires pour que le jubé de Laucourt soit classé parmi les monuments historiques.

— M. Lefevre-Marchand a bien voulu s'acquitter de la mission qui lui avait été confiée. Les objets proposés par M^{lle} Lerouge n'offrent pas assez d'intérêt pour être acquis par la Société.

— Notre collègue signale quelques débris de sculpture déposés dans l'église de Chaulnes qu'il serait désirable de voir transporter au musée de

Picardie. Ce renseignement est renvoyé à la Commission des recherches.

— M. de Jancigny, fait don à la Société de plusieurs documents anciens se rapportant à la Picardie :

Un compte des dépenses de la Ville d'Amiens pour le renouvellement de la loi en 1592.

Un feuillet des comptes du Chapitre de la cathédrale d'Amiens de 1387.

Différentes pièces concernant Remiencourt, les familles de Famechon, de Louvencourt, d'Aguesseau.

Un document signé par Jacques Cornet, était joint à ce dossier ; M. de Jancigny a bien voulu l'en distraire en faveur de M. Poujol de Fréchencourt, à la condition qu'une copie en soit remise à la Société avec mention du don de l'original fait à M. le Secrétaire-perpétuel.

Des remerciements sont votés par acclamation au généreux donateur.

— M. Durand, veut bien se charger de faire un rapport sur ces pièces à une des prochaines séances.

A propos du feuillet des comptes du chapitre de 1387, M. le Président dit qu'on lui a déjà indiqué quelques feuillets analogues.

— M. Boudon en a vu d'autres employés dans des reliures.

— M. Léon Mongenot offre une *Étude sur Jeanne d'Arc*. Des remerciements lui sont votés.

— M. le Secrétaire-perpétuel attire l'attention de ses collègues sur deux études publiées dans le dernier numéro de la Revue de l'art chrétien : l'une par Monseigneur Dehaisne sur les œuvres d'art de la confrérie de Notre-Dame du Puy d'Amiens ; l'autre par Monseigneur Barbier de Montault sur les reliques de Saint-Jean-Baptiste vénérées en Italie. M. Poujol de Fréchencourt formule des réserves expresses à propos de ce dernier travail. Le savant auteur, dans la description qu'il donne du chef du Saint Précurseur conservé à Rome, semble ignorer complètement l'existence de l'insigne relique de la Cathédrale d'Amiens ou en contester l'authenticité. Sans rappeler ici les travaux de du Cange et toutes les preuves qui militent en faveur de l'authenticité du trésor si cher à la Picardie, il suffit de citer l'opinion du célèbre cardinal Wiseman. Le vénérable prélat a *ou lui-même*, a *examiné avec soin* la partie du chef de Saint-Jean-Baptiste déposé provisoirement dans l'église de Sainte-Pudentienne, lors d'un de ses voyages à Rome et il a *constaté parfaitement* *qu'il n'y avait du chef vénéré que la partie postérieure*. Peu de temps après se trouvant à Amiens, la *face vénérable* lui fut présentée par Monseigneur de Salinis, il la reçut *dans ses mains émues*. *C'est bien*, dit l'archevêque de Wetminster, *la face et ce n'est que la face. Rien ne s'y trouve de la partie tout à fait supérieure, ni du front, ni de l'occiput... Quant aux proportions et à la*

couleur, elles répondent entièrement à celles du fragment que j'avais vu à Sainte-Pudentienne (1).

A la suite de cette communication la Société décide que M. le Président voudra bien en référer à Monseigneur Barbier de Montault, par l'intermédiaire de la rédaction de la Revue de l'Art chrétien.

A noter encore dans la Revue historique une étude de M. Luchaire sur les communes françaises à l'époque des premiers Capétiens. Elle contient d'intéressants détails sur le Nord de la France.

— M. le Président offre de la part de M. le Préfet le dernier volume des rapports présentés au Conseil général de la Somme.

— M. le Secrétaire perpétuel annonce que les glossaires de du Cange et de la Curie de Sainte Palaye, achetés par la Société, sont arrivés au Musée.

— M. Oudin fait part de la mort de MM. Papillon de Vervins. Bien que n'étant pas membres de notre Compagnie, ces deux savants archéologues ont été souvent en relation avec la Société, à laquelle ils ont toujours témoigné un grand intérêt. MM. Papillon s'étaient spécialement

(1) *Essays on Religion and Literature by various Writers* Edited by H. E. Manning. D. D. London 1865. The truth of supposed legends and fables. — Lettre circulaire de Monseigneur Bataille, Evêque d'Amiens, n° 51, en date du 14 avril 1879.

consacrés à l'histoire de la Thiérache. Ces deux frères sont morts fort âgés à trois jours d'intervalle. Le journal de Vervins contenant la notice qui leur est consacrée sera conservé dans nos archives.

— M. Roux donne quelques détails sur une Vierge d'argent, datée de 1594. Cette pièce d'orfèvrerie mesure environ 0,35 centimètres de hauteur. Elle a perdu quelque peu de son mérite artistique par suite des nettoyages réitérés auxquels on l'a soumise. Elle a été montée sur un socle de style Louis XIV et appartient à l'église de Pont-Remy, mais une famille de la localité en a la garde. Une photographie de cette Vierge accompagne la communication de M. Roux. Le même membre présente plusieurs photographies de l'église de Mareuil. Elles sont destinées à illustrer un ouvrage de M. Camille Enlart que la Société se propose de faire imprimer. M. Roux annonce que le xiv^e volume in-4° des mémoires, qui contient l'*Histoire de l'Abbaye de Saint-Acheul* est terminé. L'auteur sera reconnaissant à ses collègues des observations qu'ils voudront bien lui adresser sur cet ouvrage.

— M. Guerlin, lit une étude sur les domestiques d'autrefois. Après avoir relevé les griefs reprochés par les auteurs aux gens de service, notre collègue trouve, à Amiens même, une multitude d'exemples qui contredisent les anciens écrivains. Ainsi les testaments par lesquels des maîtres font des legs

à leurs serviteurs, souvent dans les termes les plus affectueux sont innombrables. Du reste les domestiques étaient souvent considérés comme les amis de la famille, et les rapports de maîtres à serviteurs étaient bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui.

— M. Pouy écrit pour demander des renseignements sur André Arnoult Acloque né à Amiens en 1730. En qualité de Commandant de la Garde Nationale de Paris, il était aux Tuileries le 20 juin 1792, au moment de l'envahissement du Château. Il contribua par son dévouement à préserver la vie du Roi.

— M. Pinsard fait passer sous les yeux de ses collègues un album renfermant de nombreux dessins relevés à Airaines dans l'église du Prieuré.

— M. Roux lit une note de M. l'abbé Le Sueur relatant l'usage des habitants de Duncq (annexe de Liercourt) de faire des prières, en commun au pied d'un calvaire, à l'heure du salut de carême, que l'on célébrait à Liercourt. Le curé à l'issue de l'office venait bénir la population de Duncq. Cet usage n'a cessé qu'en 1840.

— M. l'abbé Le Sueur signale aussi trois croix de fer forgé du XVIII^e siècle à Eaucourt, à Gransart et à Villers-Campsart.

— Avec l'autorisation de la Société, M. le secrétaire-perpétuel distribue aux membres présents l'*Histoire de l'Abbaye de Saint-Acheul* par M. Roux et le 1^{er} numéro du bulletin de 1890.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 20,293 à 20,367.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 8 heures $3/4$.

Séance ordinaire du 12 août 1890.

Présidence de M. DURAND, Président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Durand, de Guyencourt, Leleu, Oudin, Poujol de Fréchen-court, de Roquemont, Roux et Milvoy.

MM. Boulanger et le chanoine Marle assistent à la séance.

M. le Président annonce qu'il a écrit à Monseigneur Barbier de Montault au sujet du chef de Saint-Jean-Baptiste. Il n'a pas encore reçu de réponse.

Le secrétaire-perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le Général commandant le 2^e corps d'armée a envoyé des cartes pour la revue du 14 juillet.

M. le Proviseur du lycée d'Amiens fait connaître le nom du lauréat du prix du Cange décerné par la Société. C'est M. Jules Buquant, de Lesbœufs (Somme), élève de la classe préparatoire à l'école militaire de Saint-Cyr.

— M. le Proviseur adresse les invitations pour la distribution des prix.

— Monseigneur de Ragnau remercie la Société des témoignages de sympathie adressés à la famille de Rougé à l'occasion de la mort de madame la marquise du Plessis-Bellièvre. Il annonce que la regrettée défunte laisse, presque achevée, une histoire de Moreuil et de ses seigneurs dont on peut espérer la publication.

— Le Ministère de l'Instruction publique accuse réception d'un de nos volumes destiné à l'Académie Royale de Munich. Il adresse des questionnaires relatifs à l'habitat en France et aux changements survenus depuis cinquante ans dans la condition des ouvriers.

— M. le Préfet remercie la Société de l'exemplaire de *l'Histoire de l'Abbaye de Saint-Acheul* qui lui a été adressé.

— M. l'abbé Roze envoie une note tendant à prouver que les mémoires manuscrits relatifs à l'abbaye de Saint-Acheul conservés dans la bibliothèque de M. de Beauvillé sont l'œuvre de l'abbé Poussemothe de l'Etoile. M. Roux adopte entièrement les conclusions de M. l'abbé Roze.

— M. le Vice-président de la commission du Musée de Picardie remercie la Société des nombreux dons qu'elle a faits à cet établissement.

— M. de Guyencourt offre une brochure intitulée : *Us et coutumes du village de Meigneux au xvii^e et au xviii^e siècles*.

— M. de Roquemont dépose sur le bureau une notice sur l'église Saint-Remi d'Amiens.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— Le Secrétaire-perpétuel propose de remettre à la bibliothèque communale d'Amiens un certain nombre de pièces conservées dans nos archives, qui concernent la fondation et l'organisation de cet établissement. Après en avoir délibéré la Société décide que ces documents seront envoyés à M. le Maire d'Amiens.

— M. le Président annonce que d'anciens papiers provenant des ducs de Chaulnes sont entre les mains d'un libraire de Paris. Ils ne sont pas sans intérêt. La Société l'autorise à en faire l'achat.

— Le Secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau *le Trésor de Chronologie* par le *Comte de Mas-Latrie*, qui vient d'être acquis pour la bibliothèque

— M. de Guyencourt lit une note biographique adressée par M. Francis Molart sur Giovanni Cibo-Reno, annaliste Génois du xvi^e siècle, dont les œuvres manuscrites conservées à Gènes sont encore inédites. M. Molart en extrait un récit de la bataille de Saint-Quentin, intéressant pour la Picardie et dont le texte latin pourra être traduit pour une prochaine séance.

— M. le Président donne lecture d'une note de M. Pouy, relative à une inscription funéraire de l'époque Gallo-Romaine, trouvée à Saint-Acheul. Elle est gravée sur une plaque de granit vert-rosé qui était fixée à l'aide de clous en bronze. Le seul qui ait été conservé est orné d'un mascaron.

— M. Héron de Villefosse a lu, comme suit, ce qui subsiste de l'inscription :

D
MACCI
LVCILIV
PVB
RVEVS
EIRMVS
AM

Dans cette inscription les F des noms *Rufus* et *Firmus* sont faits comme des E, ce qui indique une basse époque. M. Pouy est possesseur de l'inscription dont il offre le dessin.

— M. de Guyencourt lit un rapport sur une excursion qu'il a faite à Chaulnes avec M. Pinsard pour examiner, au lieu-dit Saint-Claude, l'emplacement où l'on découvrit, il y a quelques années, des substructions disposées sur un plan circulaire. Les matériaux de ces fondations indiquent la période Gallo-Romaine. Le rapporteur décrit aussi diverses sculptures en marbre blanc, débris présumés du tombeau d'un duc de Chaulnes, qui sont conservées dans l'église de cette localité. Ces sculptures du xvii^e siècle se composent de deux sphynx assis et d'un couronnement décoré de deux lions fantastiques, affrontés et séparés par une urne enflammée. Le travail en est assez médiocre.

— M. de Guyencourt donne lecture d'une lettre

de M. Lefèvre-Marchand, notre laborieux collègue de Chaulnes. Elle annonce que M. Conte, d'Albert, vient d'acheter le Grès dit de Saint-Martin, que l'on voit à Assevillers, pour le faire transporter dans son parc, à Albert. Il pèserait de huit à dix mille kilogrammes. M. Lefèvre-Marchand surveillera son enlèvement. Bien que la conservation de la pierre d'Assevillers, soit désormais assurée, il n'en est pas moins regrettable de lui voir quitter son emplacement primitif (1).

— M. de Guyencourt sait parfaitement allier l'*utile dulci*. Il a profité d'une visite de famille faite à Havernas pour étudier les quelques objets curieux de cette localité.

C'est d'abord une croix de pierre sculptée au ^{xvii}^e siècle ; elle a pour base une cuve baptismale de la fin du ^{xii}^e ou du ^{xiii}^e siècle. Elle est érigée sur l'une des places du village. Dans l'église, toute moderne, on conserve quelques jolies sculptures du ^{xvi}^e siècle, une piscine, des socles, des dais etc, qui proviennent du monument antérieur. Il serait désirable que ces débris soient transportés au musée de Picardie. Une statue équestre de Saint-Georges, sculptée en bois, que possédait l'église d'Havernas, a été dernièrement la proie des flammes, dans l'incendie de la maison Buisine, de Lille, où elle était en restauration.

(1) Ce monument mégalithique a été décrit dans le Bulletin de la Société, année 1867.

On remarque encore dans cette église un bas-relief en chêne, représentant le convoi funèbre de la Vierge, qui est digne d'intérêt.

M. Boudon offre à la Société au nom de M. Gédéon Baril une feuille manuscrite qui recouvrait un cartonnage. C'est un fragment des comptes du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens datant de la fin du xv^e siècle.

-- M. Boudon donne une intéressante analyse de cette pièce. La Société décide que ce travail sera publié dans le bulletin et vote des remerciements à M. Gédéon Baril. Le nom de la chapelle Saint-Laurent se trouve dans cette feuille manuscrite. A ce propos M. Antoine rappelle qu'une pierre tombale et un crâne curieusement trépané ont été découverts sur l'emplacement de ce sanctuaire et offerts au Musée de Picardie. Ces deux objets y sont toujours conservés.

— M. le Président signale un fragment de pierre tombale, en marbre noir de Belgique, qui vient d'être découvert en perçant les fondations de la nouvelle église de Saint-Remi d'Amiens. Le peu qui subsiste de cette tombe du xiv^e siècle dénote un réel mérite artistique.

— M. de Guyencourt lit une note de M. Lefèvre-Marchand sur trois monnaies romaines trouvées à Chaulnes. Un grand bronze de Trajan qui, d'après les fastes consulaires, date de l'an 112 après Jésus-Christ ; un moyen bronze de Gallus,

III^e siècle ; un petit bronze, à fleur de coin, de Salonine, femme de l'Empereur Gallien.

M. Lefevre-Marchand décrit aussi une médaille d'argent de Maximien Hercule, trouvée en 1890 près du chemin qui mène de Puzeaux à Hyencourt-le-Petit (Somme). Dans cette dernière commune, ajoute notre collègue, on découvrit, il y a quelques années une hache de pierre cachée sous le seuil de la porte d'une ferme. Pareille trouvaille fut faite dans la clef du cintre de la porte d'une maison, à Chaulnes. C'est un dernier vestige de la consécration *sub asciâ*, des anciens, destinée à préserver les tombeaux et aussi les habitations.

Les haches de pierre étaient réputées en Picardie préservatrices contre les accidents, l'incendie et le tonnerre, d'où leur nom de pierre de foudre. La Société remercie M. Lefèvre-Marchand de son intéressante communication.

— M. Milvoy présente un beau relevé de la façade de l'ancien bailliage d'Amiens exécuté par M. Pollart. La commission du legs Beauvillé sera appelée à juger de l'opportunité d'acquérir ce dessin.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les N^{os} 20,368 à 20,411.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/4.

UN FRAGMENT DE COMPTE

DU CHAPITRE DE NOTRE-DAME D'AMIENS

(FIN DU XV^e SIÈCLE).

Par M. G. BOUDON.

MESSIEURS,

A la dernière Séance, la vue du parchemin donné à la Société par M. Dubois de Jancigny, comme provenant d'un compte du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens, me remit en mémoire certain cartonnage recouvert d'une feuille manuscrite que je voyais, depuis maintes années, dans un coin de bibliothèque particulière.

Ce document m'avait été offert plusieurs fois, aussi à peine avais-je insinué que je désirais l'obtenir pour les Antiquaires de Picardie, que le propriétaire, M. Gédéon Baril, me le remettait pour vous le présenter, Messieurs, et vous prier de l'accepter.

Je suis heureux de pouvoir, aujourd'hui, m'acquitter de mon mandat.

Les deux folios de cette pièce ont les côtés externes noirs de poussière et l'écriture y est usée par le frottement. La partie interne, protégée par

un carton assez épais qu'il a fallu décoller, présente des inscriptions très nettes et très lisibles.

Ce parchemin provient d'un compte du Chapitre de Notre-Dame d'Amiens, car les dîmes et les cens, mentionnés à la deuxième page, concernent tous des biens du Chapitre.

L'un des premiers cens, celui dû par le moulin à vent de Poulainville, est bien indiqué comme payable aux doyen et Chapitre d'Amiens.

Plus bas on lit :

« Ambianum — Flourencius Hanon pro gardino
« Sancti Laurencii, in quo solebat esse grangia
« capituli, sibi tradito ad census, in quo edificavit
« domum, solvendo anno quolibet in festo omnium
« sanctorum, xxxij s. ».

Cette terre était, on n'a pas besoin de le dire, contigüe à la chapelle St-Laurent (1) et la chapelle St-Laurent appartenait au Chapitre (2).

En continuant à étudier, un à un, les articles de cette page, nous les retrouverons relatés dans l'excellent ouvrage de notre collègue, M. Darsy, *les Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*, comme biens du Chapitre.

(1) Un magasin de M. Henneveux, situé derrière les nos 28, 30, 32 de la rue de Beauvais, occupe l'emplacement de cette chapelle. Au n° 22, même rue, est un passage donnant accès dans une cour dite cour St-Laurent. Les nos 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36 sont, ainsi que leurs dépendances, bâtis sur l'emplacement de St-Laurent et des jardins environnants.

(2) Darsy, *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*, T. I, note p. 90 et 91.

Enfin ce compte ne peut pas être antérieur à l'an 1486, car, sous la rubrique *recette des arrérages en argent*, il contient la mention d'arrérages pour l'année 1485.

Il faut noter que la pièce a été rognée vers la partie supérieure et que chaque folio a, dans l'état actuel, 350^{mm} de hauteur sur 335^{mm} de largeur.

La première page donne le total des avoines revendues, 50 muids, 17 setiers, 1 piquet (mesure de Chapitre) représentant une somme de 119 l. 8 s. 3 d.

Ces avoines revendues sont des grains que les fermiers de biens ou de dîmes et les censitaires acquittaient en argent, ne pouvant pas les livrer en nature. Aussi voyons-nous l'appréciation des valeurs varier, probablement, suivant le terroir. Nous rencontrons les prix suivants pour un setier: 8 s., 3 s., 2 s. 9 d., 2 s. 6 d., 2 s.

Vient ensuite le chapitre des ventes d'avoines. Il est peu lisible quoiqu'entièrement conservé. Il contient des cessions faites, à des particuliers, à 3 s., 2 s. 9 d., 2 s. 8 d., 2 s., le setier.

Le Chapitre d'Amiens sort ainsi de ses greniers, 67 muids, 10 setiers, 2 piquets et encaisse, de ce chef, viii^{xx} xviii l. viii s. ii d.

Le verso de cette feuille est affecté à la recette des dîmes et des cens. Protégé par le carton sur lequel il était fixé au moyen de la colle de pâte, il est très bien conservé et nous avons déjà utilisé certains renseignements qu'il contient pour établir

que ce parchemin faisait partie d'un compte du Chapitre.

Nous avons vu que Poulainville possédait un moulin à vent qui payait, chaque année, redevance aux doyen et Chapitre d'Amiens. En 1486, il était baillé à cens annuel, payable à Pâques, à Ricard de St-Fuscien, citoyen d'Amiens, moyennant 4 l.

La ligne suivante est intéressante, car elle confirme la date indiquée pour ce compte.

« Pro minutis decimis dicti loci (il s'agit toujours « de Poulainville) pro quibus reddevanciis annuis « preteritis. xxxii s. nichil propter guerras, nichil ».

En septembre 1486, Maximilien, duc d'Autriche, rompant le traité d'Arras (1482), ravitailla Thérrouenne et prit Lens en Artois. Le seigneur des Querdes, gouverneur de Picardie, et le seigneur de Gié, tous deux maréchaux de France, garnirent de vivres et de soldats les places frontières, et avec une armée, surveillèrent les mouvements de l'ennemi.

Le Roi était à Beauvais, il s'avança à Clermont en Beauvoisis.

On comprend qu'avec ces passages de troupes le paysan picard, surtout celui de la région au Nord de la Somme qui avait à craindre les partis ennemis et à souffrir gens de pied et gens d'armes français, dût mal s'acquitter de ses redevances, cette année là (1).

(1) Guillaume de Jaligny — Histoire de plusieurs choses

Mez, Monsures, Plachy. Pleschier, Romescamp, St-Marc en Chaussée, Vieux Tilloy, Villers aux Eraules, tels sont les pays cités dans cette deuxième page et on les retrouve dans les *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*, soit à titre de cens, soit à titre de dime (1).

Revelles mérite d'être transcrit entièrement.

« Revella — Johannes Houbillart, loco heredum
« Petri Campagneux pro uno jornal..... terre in
« territorio dicti loci, tenenti ex uno latere terris
« cappellanie et ex alio terris Geffridi Libussart,
« abutanti itineri quo itur de Revella ad Frennoy
« et terris Jacobi Clabaut, quolibet anno in festo
« Sancti Remigii, III s. » (2).

Un titre du 5 septembre 1373, trouvé dans les Archives hospitalières d'Amiens, nous donne acte de vente passé par devant Jehan Amansois et Jehan Ligier, auditeurs du Roy à Amiens, au profit de Godefroy de Wailly, clerc (3).

mémorales adveniies du règne de Charles VIII. Paris, 1684, in-folio, p. 3 à 7.

(1) Mez (le Pont de Metz) Darsy. Bénéf. de l'Eglise d'Amiens, T. 1 p. 27. — Monsures (le fief de Betlessart) ibid. T. 1 p. 21. — Plachy ibid. T. 1 p. 28. — Pleschier (le Plessier-Rozainvillers, censives du bois de Quiry le Vert) ibid. T. 1 p. 28. — Romescamps ibid. T. 1 p. 28. — St-Marc en Chaussée (cⁿ de Roze) ibid. T. 1 p. 29. — Vieux-Tilloy (Tilloy-lès-Conty) ibid. T. 1 p. 29 — Villers aux Eraules (Villers aux Erables) ibid. T. 1 p. 30.

(2) Revelles, ibid. T. 1 p. 28. — Fresnoy au Val (cⁿ de Molliens-Vidame).

(3) Un autre acte (Arch. hospit. d'Amiens) du 8 mars 1390

« Messire Adam Crisnon, prestre, maistre de
« l'ostellerie d'Amiens » l'un des exécuteurs tes-
tamentaires de « feue demisielle Marguerite
« Biaupignié, veuve de Colart de Poix » et fondé
de procuration des autres exécuteurs, vend 23 flo-
rins d'or « frans du coing du Roy », quatre jour-
naux de terre « touchans du les et costé devers
« Fresnoy à le terre Jaque Feret et du les et costé
« devers Revelles es terres des seigneurs de
« cappitle d'Amiens et a le terre de le cappelle de
« Revelles, aboutans d'un bout au quemin de
« Fresnoy et de l'autre bout aux terres desdis
« seigneurs de cappitle, desquels quatre journeuls
« les trois sont tenus des seigneurs de Hame-
« ville (2) et l'autre journal desdis seigneurs de
« cappitle ».

C'est ce dernier que nous retrouvons décrit,
en 1486, comme compris entre les terres de la
chapelle, celles de Geffroy Libussart, tenant d'un
bout au chemin de Revelles à Fresnoy, d'autre aux
terres de Jaques Clabaut.

Cette feuille de parchemin, où est relaté ce cens
sur un journal de terre, aussi nettement délimité,

v. s.) nous le montre acquéreur de treize journaux, un quartier,
« terroir de Mez » terre du Chapitre, sous le nom de Messire
Godefroy de Wailly, chapelain de Notre-Dame d'Amiens,
moyennant 45 « florins d'or, frans au coing de France, frans
« deniers. »

(2) Hameville forme d'Aigneville, cⁿ de Gamaches. Garnier,
Dict. Topog. du département de la Somme. Mém. de la Société
des Antiquaires de Picardie. T. 21.

terroir de Revelle, est donc bien un débris d'un compte du Chapitre d'Amiens.

A la 3^{me} page :

Somme de la recette en argent — 78 l. 18 s. 3 d., puis les recettes d'arrérages en argent depuis 1465. Nous en transcrivons le dernier article :

« De arreragiis anni M^o III^o LXXXV quorum
« summa erat LII l. II s. XI d. ob., recepi a Gia-
« noto de Fresviller VII l., — a Johanne le
« Fournier le Roy a Mez III s. III d. ob., — de
« relictis Johannis Feret de Mez III s. X d., — a
« Johanne Feret seniore IX s. V d. ob., — a Firmino
« Feret XIII s. II d. ob., — a Johanne Feret
« juniore X s. V d. ob., — a Johanne le Pruvost de
« Ambiano pro Bardino Ambianensi (?) X l. — a
« Tassino Boucry a Longuaqua XXXVI s., — a
« Matheo Roussel CIII s., — a Roberto Catel
« Cateleti XXVIII s., — a Raulleto Fourry de
« Milliaco III l. XXXIII l. VIII s. VI d. ob.
« Restant ad requirendum XVIII l. XIII s. V d. »

Le total des recettes d'arrérages est de 54 l. 17 s. 4 d. ob.; le total des recettes en argent est de 1133 l. 15 s. 11 d. ob.

La quatrième page, et la dernière, Messieurs, est très effacée; elle contient bien des détails intéressants que je n'ai pu qu'entrevoir. Plus expert que moi vous en dira le contenu.

Il s'agit des dépenses faites par le chapitre ou au sujet de ses biens et le total s'élève à VI^{xx} V l. V s. III d.

Relevons les articles suivants :

« Item pro reparacione unius palette ferree pro
« dicto molendino de Ver. xviii s.

« Item pro uno viaggio apud Corbeiam pro
« pecuniis recipiendis. xiiii s.

« Item pro pensione mei officarii. xx l. »

Le voyage à Corbie me paraît cher. A raison de 2 fr., valeur représentative actuelle de celle d'un sou de cette époque, cela fait 28 fr. et l'on peut considérer que c'est une belle indemnité de déplacement pour aller en recette.

Quant à la pension de 20 l. par an, c'est un traitement de 800 fr. de nos jours et cette somme paraîtra maigre. Il y avait probablement d'autres revenus attachés à cette charge.

Laissez-moi, Messieurs, en terminant cette trop longue communication, exprimer l'espoir que d'actives recherches, de nouvelles trouvailles et de nombreux dons enrichiront la collection de la Société et permettront, un jour, à un de nos collègues de donner une idée complète des comptes du Chapitre d'Amiens au xv^e siècle.

QUELQUES ÉPHÉMÉRIDES PICARDES

BEAUVAIS, GERBEROY, MONTDIDIER.

1587-1803

par M. le Comte DE MARSY, Directeur de la Société Française
d'Archéologie.

J'ai eu, il y a quelques années, l'occasion d'acheter un petit volume publié en 1579 par Jean d'Ongoy, morinien, sous le nom de *Promptuaire* (1) et qui n'est autre qu'un recueil d'éphémérides historiques, classées par jour, comme nos agendas. Je ne vous parlerais pas de ce petit volume, malgré sa rareté, s'il n'offrait cette particularité que, pendant plus de deux siècles, ses possesseurs successifs ont utilisé la partie restée blanche des pages de ce recueil pour y inscrire,

(1) Le promptuaire de tout ce qui est advenu plus digne de mémoire depuis la création du monde jusques à présent. Auquel ont esté adjoustez (à ceste seconde édition) les catalogues des Papes, Empereurs..... par Jean d'Ongoy, morinien. A Paris chez Jean de Bordeaux, au mont S. Hilaire à l'enseigne de l'Occasion, et en sa boutique en la court du Palais, près la chambre du Trésor. MDLXXIX. in-16. 602 p. non compris les feuillets liminaires et tables.

les uns, les dates qui les intéressaient au point de vue de leur famille et en ont fait ainsi une sorte de livre de raison, le dernier, un certain nombre de faits historiques et d'observations sur des phénomènes naturels et principalement sur des tremblements de terre.

Le premier possesseur du *Promptuaire* paraît avoir habité Beauvais, et, dès 1587, il y inscrivait en ces termes la mort d'un chanoine de cette ville : 1587. 4 juin. « Décéda noble homme M^e Claude Gougnon, chanoine de Beauvais ».

Le second possesseur, du nom de Testard, était originaire de Gerberoy. Elevé d'abord au collège de Beauvais, il entra dans les ordres et paraît avoir été attaché à la collégiale de son lieu de naissance. Deux ecclésiastiques de ce nom ont vécu à Gerberoy au xvi^e siècle, François Testard, qui était chanoine clerc en 1655, et un autre, dont le prénom ne nous est pas connu et qui y était à la même date prêtre habitué.

Les indications mises par Testard s'étendent de 1628 à 1675 environ.

1629, 24 novembre « Décéda honeste personne escollier demeurant à Beauvais, Jean Le Clerc. On l'emmena fort malade dans une charette et mourut de froid en le ramenant ».

Testard était, croyons-nous, encore au collège à cette époque et ce devait être un de ses camarades. Nous verrons plusieurs autres mentions relatives à des écoliers et à des professeurs ou régents

1630, 17 mars. « L'an 1630 décéda Jobin. escollier de la 2^e classe, demeurant à Beauvais. En s'en retournant au pays mourut subitement ».

1631, 21 octobre. « Décéda honeste personne M. Hiérosme Le Grand, qui a esté sept ans régent au collège de Beauvais, puis alors s'en alla à Paris et là y mourut ».

De temps en temps on trouve des facéties ou du moins des naïvetés écrites dans le premier quart du dix-septième siècle. Nous citerons seulement le commencement d'une :

« L'an 1628^e, il arriva un oisiaus du ciel qui avoit en son bec un billet. Ce qu'il y avoit sur ce billet, il ne m'en souviens plus et je crois que vous le savez bien, etc. »

1632, 3 décembre. L'écolier commence à nous raconter la pendaison de Mathieu..... Il efface le nom de famille, après l'avoir tracé

En 1632, au 21 décembre. on trouve le commencement de la scie : « A esté descendu un oyseau du ciel qui avoit ». La suite manque.

1636, 21 novembre. Le possesseur annonce en ces termes la mort de sa mère : « Décéda en ce jour Marie Dussart, femme de M^e Nicolas Testard, marchand drappier, demeurant à Gerberoy. mes père et mère ».

1637, 18 juin. « M^{re} Sanson Testard décéda à Beauvais et fut rapporté en son lieu natal et là est enterré entre les S. fonts baptismaux et la porte de l'église collégiale ».

1643, 29 octobre. C'est l'enterrement de la servante : « Ce jour mourust Françoise Moyart. demeurant chez M. Nicolas Testard l'aisné et fust enterrée juxte la petite porte de la vieille église de S. Jean du costé droit. dedans l'enceinte de la dite église, proche les parens et ancêtres dudit Testard, son maistre ».

1645, 8 juin. « Marie Heu mourust subitement ayant esté frappée du tonnerre ».

1645, 22 octobre. « Ce jour, j'ay chanté ma première messe solennement, à laquelle M^r de Mailly, plus antien chanoine m'a fait l'honneur de chanter l'évangile et M^{re} Léonor du Caurroy l'épître. Célébrant la messe en leur église collégiale de S. Pierre de Gerberoy, le dimanche jour que dessus. l'an 1645. En laquelle église j'estois pourveu du soubz-diaconat et M. Florimon, doyen dudiet lieu, fist une exhortation scientifique ».

1648, 10 février. Mort de la sœur du possesseur : « Hodiè, anno 1648, obiit Maria Testard, filia Nicolai Testard et Mariæ Dusart, ætatis suæ circa vigesimum secundum annum ».

Vers 1650, 13 février. « Ce jour, un nommé Mathias Barbe, maistre Mathias Barbe, maistre égar(?) de la saccaterie, rompa son alenne en 2 ».

Aussi la même année sans doute ; 14 février. « Ce jour s'est vendu 3 fromages mous un carolus la pièce par une femme de Concarvillié ».

1650, 12 août. « Entre dix et onze heures du matin, mourut Nicolas Testard, marchand drap-

pier, demeurant à Gerberoy aagé (au moins) de soixante et quinze ans ». (Père du rédacteur).

1651. 10 août. « L'an 1651, décéda Liénarde Le Febvre, femme en 2^{es} nopces de M^{re} Louys de Lardière, M^{re} teinturier et M^{re} porteur de bled, sur le quay de la Grève et en premières nopces de Hugues Testard, marchand drappier, demeurant à Paris ».

1653, 7 juillet. « Michel Testard, fils de Nicolas et de Barbe Clopin, mourust aagé d'environ 14 à 15 ans ».

1655, 20 septembre. « Entre X et XI heures, avant midy, mourust M^{re} Nicolas Alletz, prestre, curé de Gerberoy, aagé environ de 78 ans ».

1657, 19 janvier. « Mourut M^{re} Charles Testard, mary de la dame Anthoine du Cansel et procureur à Gerberoy ».

1669, 27 juillet. « Mourut M^{re} Léonor Du Caurroy, chanoine de Gerberoy ».

1670, mention de la réunion de la mense abbatiale de Saint-Corneille de Compiègne au Val-de-Grâce de Paris.

1673, 25 mai. « Entre 3 et 4 heures après midy, fut trouvé mort Philippe Testard, procureur à Gerberoy, âgé environ de 57 ans ».

1675, 8 juin. « Mourust M^{re} Loys Saget, curé de la Chapelle-sous-Gerberoy, aagé de 43 ans ou environ ».

1679, 28 juin. « Est décédé M^{re} Nicolas Testard, prestre, mon oncle, lequel est inhumé à

Hannoille, proche la chapelle de S. Nicolas, selon qu'il a souhaité. Requiescat in pace ».

1679, 21 juillet. Memento de la mort de l'évêque de Beauvais Nicolas Choart de Buzenval.

1696, 28 juin. D'une autre écriture que les mentions précédentes : « Est décédé M^{re} Jean Baptiste Testard, prestre, lequel a esté inhumé à St Ernoult, sa paroisse, devant le Tabernacle ».

C'est en 1740. seulement que reprennent les annotations, le volume est alors entre les mains d'un habitant de Montdidier, Claude Hippolyte Pucelle, dont le nom est cité à plusieurs reprises par V. de Beauvillé (1), et qui s'est fait connaître par ses observations sur les phénomènes physiques dont sa ville natale fut le théâtre pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

L'historien de Montdidier paraît avoir eu connaissance, sinon de ce volume, du moins de notes analogues du même observateur, car il est certains faits qu'il rapporte dans des termes presque identiques.

Claude Hippolyte fut premier assesseur de l'Hôtel-de-Ville de Montdidier et il eut un fils qui devint député à la Convention. La signature de Cl. H. Pucelle se trouve au titre et sur la dédicace de notre *Promptuaire*.

L'hiver de 1740 fut des plus rigoureux. Pucelle en donne ainsi les détails : « L'hiver de l'année

(1) Histoire de Montdidier.

bissextile 1740, ayant lune intercalaire, a pris commencement le 21 décembre 1739. Il a été précédé par des gelées très rudes au mois de novembre. Le mois de décembre s'est passé en pluies, gelées, brouillards et frimas. Le 5 janvier 1740, les 9, 10 et 11 les gelées ont été si fortes que l'on ne pouvait supporter l'air et quantité de corps d'arbres se sont fendus et ouverts. Le froid a passé de beaucoup le dernier degré. Les gelées ont continué sans relâche ni interruption depuis ledit jour 5 janvier jusqu'au 6 mars, sans beaucoup de neige aux environs de Montdidier, n'y en ayant pas là plus de 4 pouces d'épaisseur. Le dégel est venu presque sans pluies et il a été si lent que la terre n'étoit point dégélée à fond au 8 avril. Le Carême s'est passé sans aucunes herbes ni légumes et à Pâques, qui étoit le 17, à peine y avoit-il de l'oseille. Le mois d'avril a été aussi très froid, s'étant passé en gelées, vent glacial du Nord, Nord-Ouest et septentrional.

« Les blés au 15 dudit mois n'étoient pas si avancés qu'ils le sont ordinairement au mois de décembre.

« Les 1^{er} et 3 mai, il est tombé beaucoup de neige et de grêle avec aussi vent glacial du Nord-Nord-Ouest, qui a continué jusqu'au 12. Il n'y avoit pas encore d'épis de seigle que l'on a coutume de voir sur la fin d'avril et la terre n'étoit pas encore entièrement couverte par les blés. Les arbres n'étoient pas encore en feuilles et la vigne

pas si avancée qu'elle l'est ordinairement au 15 avril.

« Le 3 mai, l'on eut recours aux prières et ce jour les corps de S. Lugle et S. Luglien, patrons de la ville de Montdidier, furent descendus et le 6 leurs châsses. La procession générale se fit le dimanche 8, par la permission de Mgr l'évêque d'Amiens.

.....

« L'on s'est aperçu sur la fin de mai que les blés étoient fort endommagés et que la récolte seroit fort chétive et une grande partie des terres furent reboulées (?) pour semer de l'orge qui valoit 50 livres le sac. Dans le mois de juin le blé augmenta considérablement et il y eut, dans quantité d'endroits, et même à Versailles, des tumultes populaires.

.....

« Les 16, 18 et 21 juin, la populace de Montdidier arrêta les blattiers et mit leurs blés au pillage. Le 23, le grand prévôt d'Amiens arriva avec quelques brigades de maréchaussée et fit emprisonner quelques femmes qui restèrent quelques jours en prison, sans autres punitions.

« Le mois de juillet se passa en pluies, quelques gelées et brouillards qui niellèrent les blés. La moisson ne s'ouvrit que sur la fin d'août et elle ne fut faite que dans le mois d'octobre. Il gela aussi dans les mois d'août et de septembre.

« Les blés étant fort chétifs et niellés, ils augmentèrent considérablement et se vendirent 55 livres le sac de Montdidier.

« Les 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 octobre, il gela à glace avec un vent du Nord très rude. Le raisin à moitié mûr fut entièrement perdu en sorte qu'il ne sera pas propre à faire verjus ni vin. Enfin il n'est pas possible qu'il arrive une année plus extraordinaire. Beaucoup de maladies règnent et particulièrement la petite vérole.

« Depuis le 6 octobre, le vin de pays augmenta de 50 livres la barrique (1).

« Après les gelées d'octobre qui continuèrent jusqu'au 15 novembre, il vint des pluies et neiges avec des vents impétueux et les pluies et neiges ne discontinuèrent point de tout le mois de décembre qui causèrent des débordements les plus grands; quantité de ponts rompus et maisons entraînées; la terre était le 30 décembre encore couverte de deux pieds de neige ».

Pucelle transcrit ensuite un arrêt du Parlement du 15 décembre 1740 relatif au règlement des paiements des pensions en grains. On y trouve la proportion établie pour les bailliages d'Abbeville, d'Amiens, de Montdidier, etc., qui montre quelle était dans chacun d'eux l'importance des dégâts (2).

(1) Tout ce récit a été écrit d'un seul jet. Ce qui suit est d'une autre encre et n'a dû être écrit qu'au commencement de 1741.

(2) Abbeville: Froment, moitié moisson, moitié en nature,

1742, à la date du 8 juillet, Pucelle nous entretient de la loterie en 1741 et 1742 et nous raconte la bonne fortune qu'eut ce jour-là son compatriote Maître Jean de Baillon, avocat au bailliage de Montdidier et fils d'un conseiller au même siège, de gagner le lot de 100.000 livres, à la loterie des pauvres, avec le n° 24,626, qu'il associa à celui de sa sœur aînée qui était 24,625. « Il laisse le gros lot du quatrième tirage qui sera le 29^e août à Mademoiselle sa sœur en sorte que si elle adresse à son tour aussi bien que lui, elle aura 200,000 livres et la société se trouvera de 300,000. Je lui souhaite de grand cœur ». Pucelle n'en disant rien au 29 août, son souhait n'aura pas suffi pour faire gagner Mademoiselle de Baillon.

1751, 12 mai. « Il a été enlevé de l'arsenal de Montdidier deux canons de fonte qui y étoient avant le règne d'Henri IV, avec plusieurs fauconneaux, boulets et tous les fusils qui y étoient, en sorte que l'on a fait le dit arsenal net et balayé ».

1756, 18 février. « Sur les 8 heures du matin, on sentit, à Montdidier, une légère secousse de tremblement de terre. Elle s'est fait aussi ressentir à Paris et en d'autres villes du royaume ».

moitié en argent ; — Seigle, orge, avoine et pomelle, tout en nature.

Amiens : Toutes espèces, moitié en nature, moitié en argent.
Montdidier : Idem.

Péronne : Froment, méteil, seigle, un tiers en nature deux tiers en argent ; orge, avoine et seigle en nature.

Roye : tout en nature.

1756, 26 avril. Nouvelle secousse à 3 heures et demie du soir. Pucelle ajoute qu'il ne l'a pas sentie.

1756, 30 avril, à 9 heures un quart du soir, secousse plus sérieuse, accompagnée d'un bruit semblable à celui d'un carosse. « Il m'a paru que la direction du mouvement étoit du Sud au Nord. Cette secousse a répandu l'alarme dans toute la ville ».

1756, le 2 mai, on a fait sur les 7 heures du soir la découverte de la chasse des patrons de Montdidier pour obtenir de Dieu par leur intercession, la cessation des tremblements de terre qui ont fait l'année dernière et cette année tant de ravages en Portugal et ailleurs.

1756, 10 mai. Descente, procession générale et remise de la chasse des Saints Patrons.

1756, 15 mai. Deux secousses dans la nuit, à 2 et 3 heures.

M. de Beauvillé, en faisant allusion à un fait analogue lui donne, à tort croyons-nous, la date de 1750 et cependant indique les mêmes quantités du mois (1).

1765, 9 avril. « Aujourd'hui la fille d'un nommé Baudiot, fendeur de bois, a rejeté une fève qu'elle avoit avalé en badinant et dont elle a été beaucoup incommodée pendant trois mois et demi, etc. »

1776, 11 janvier. Grande abondance de neige dans la nuit du 11 au 12 et dans celle du 12 au 13.

(1) Hist. de Montdidier, tome 1^{er} p. 319, 1^{re} édition.

suivie d'un froid des plus rudes qui a duré jusqu'au 2 février.

Le 1^{er} février est le plus grand jour de froid de l'année. Le thermomètre descend à 17° 1/2 au-dessous de la congélation de l'eau, 2 degrés de plus qu'en 1709, à Montdidier.

1784. Grand hiver, qui a duré du 14 décembre 1783 jusqu'au 21 février, excepté peu de jours d'intervalle, grande abondance de neige.

Finissons ces mentions météorologiques par la date du 13 juillet 1788, jour de la dédicace, où la grêle a cassé beaucoup de vitres et ruiné beaucoup de champs à Montdidier et aux environs.

Cet ouragan et ses suites ont été racontés par M. Seré-Depoin, dans son livre intitulé *Trois catastrophes* (1). Il montre les efforts de la charité publique pour atténuer les effets de ce désastre qui s'étendirent de la Flandre aux portes de Paris.

En revenant de quelques années en arrière, nous avons, le 18 mai 1780, la chute de la maison de l'Epine, marchand, sous laquelle il a été écrasé avec sa femme et un de ses enfants.

Bien que M. de Beauvillé ait rappelé avec beaucoup de détails, dont quelques-uns semblent trop piquants pour être exacts, le passage de Napoléon I^{er} à Montdidier, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt la note que lui consacre, d'une main encore ferme, Pucelle alors plus qu'octogé-

(1) Pontoisc, 1880, in-8

naire, note qui est du reste la dernière de notre recueil :

« Le 26 juin 1803, an XI de la République, Bonaparte, premier consul, est passé à Montdidier avec son épouse, pour se rendre à Amiens et de là aller visiter les places frontières. Il fut dressé pour le recevoir un arc de triomphe au faubourg d'Amiens où tous les corps constitués l'attendoient, toute la gendarmerie et le corps des vétérans l'ont attendu pour le complimenter. Il est arrivé vers les 3 heures de relevé par la route de Compiègne. Il n'est pas entré dans la ville.

« Lendremy, sous-préfet, l'a félicité, puis Pucelle, président du Tribunal (1), Le Cocquerel, maire; Thoin, général de division, s'y est trouvé. Il a promis à ce dernier de placer son fils au Lycée National, tous ont été bien accueillis. Il leur a fait plusieurs questions relatives au bonheur public, sur les récoltes, les incendies, sur les causes judiciaires. Il s'est enquis si on étoit content du code. Il lui fut présenté un bouquet à la dernière maison du faubourg ».

En signalant ce petit volume à mes confrères de la Société des Antiquaires de Picardie, j'ai eu surtout pour but d'appeler leur attention sur ce que l'on peut rencontrer dans un certain nombre de bouquins dédaignés à cause de leur long usage et des griffonnages dont leurs pages blanches,

(1) C'était le fils du rédacteur, ancien conventionnel.

leurs marges et souvent leurs gardes sont couverts.

Ces mentions nous font assez souvent connaître des faits qui n'ont pas trouvé place dans les historiens locaux et jusqu'à un certain point elles peuvent parfois suppléer au manque de journaux à cette époque.

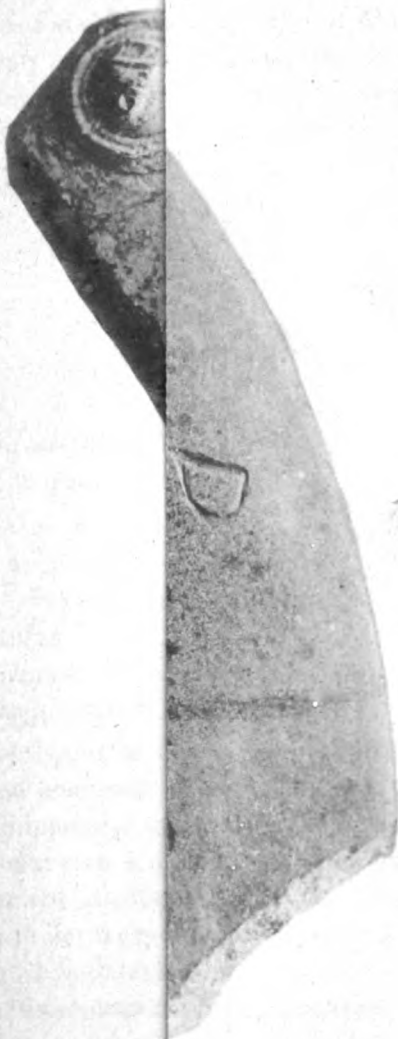
INSCRIPTION

FUNÉRAIRE GALLO-ROMAINE

TROUVÉE A SAINT-ACHEUL-LEZ-AMIENS.

Par M. Pour.

On sait combien sont rares en Picardie les inscriptions funéraires de l'époque Gallo-Romaine, les sépultures sur lesquelles elles étaient gravées, ayant presque toutes disparu. Je suis heureux de pouvoir offrir à la Société la copie d'un fragment d'une de ces inscriptions trouvé à St-Acheul, gravé sur une plaque de granit vert rosé, mesurant 13 cent. sur 14 cent., et qui était fixé à l'aide de clous en bronze. A ce fragment adhère encore un des clous dont la tête est ornée



d'un mascaron. M. Héron de Villefosse a lu sur cette partie de plaque les mots suivants :

D
MACCI.....
LVCILIV.....
PVB.....
RVEVS.
FIRMVS.....
AM.....

La première ligne contenait sans doute la formule d (iis) [m (anibus)] les lettres qui subsistent aux lignes suivantes paraissent appartenir à des noms propres.

Macci [us]

Luciliu[s]

Pub[lianus]

Rufus

Firmus

Am [amdu[s] ou Am [œnu[s] ou Am [pliatus? etc.]

Les F, ont la forme de E, ce qui indique une époque relativement basse. L'inscription provient probablement d'une sépulture de famille.

Je n'ai rien à ajouter à la lecture fort bien faite du savant antiquaire que je viens de nommer ; mais je ferai remarquer que la position de la plaque que je possède est de forme très irrégulière à cause des brisures qu'elle a subies ; les dimen-

sions indiquées ont été prises sur les plus grandes hauteur et largeur, ainsi qu'on peut le voir par le fac-simile ci-joint.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 3^{me} TRIMESTRE DE 1890.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1^o Journal des savants Avril, Mai. Juin 1890. — 2^o Revue historique, Juillet-Août. — 3^o Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés à la Séance Générale le 31 mai 1890 par M. Maunoir et par M. Léon Bourgeois, Ministre de l'Instruction publique. — 4^o Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions publiée sous la direction de M. Jean Gréville. Tome xxi, n^o 3. — 5^o Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1890, n^o 1. — 6^o Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. Rapports des Conseils Généraux des facultés pour 1888-1889. — 7^o Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. Médecine et pharmacie. Projets de lois recueillis et publiés par A. de Beauchamp 1803-1826. — 8^o Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. Rapports sur les observations astronomiques de province. — 9^o Journal des savants, Juillet et Août 1890. — 10^o Revue des Etudes Grecques. Tome iii, n^o 10. — 11 Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, année 1890, n^o 1.

II. Préfecture de la Somme.

1^o Conseil Général de la Somme. 1^{re} session ordinaire de 1890. — 2^o Travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Somme. Tome xxxii, 1889.

III. Les auteurs.

1^o Us et coutumes des habitants de Meigneux, par M. Robert de Guyencourt. — 2^o Notice sur la vie et les travaux de M. Deschamps de Pas, par M. Pagart d'Hermansart.

IV. Sociétés françaises.

1° Société archéologique du Périgord. Tome xvii, 3^{me} livraison. — 2° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie. 154^e livraison. — 3° Bulletin du Comice d'Abbeville. 1890 nos 7, 8 et 9. — 4° Société de Géographie. Compte-rendu des séances, 1890, nos 12 et 13. Bulletin 7^{me} série, Tome x, 1^{er} trimestre. — 5° Société d'agriculture du Var. Bulletin, Mai, Juin, Juillet et Août 1890. — 6° Revue Savoisienne de la Société Florimontane, Mai, Juin, Juillet. — 7° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, Bulletin nos 6 et 7. — 7° Société archéologique de la Corrèze, à Brives. Bulletin, Tome xii, 2^{me} livraison. — 9° Bulletin-Journal de la Société d'acclimatation des Alpes-Maritimes. Juin, Juillet, Août 1890. — 10° Société Industrielle d'Amiens, 1890 Bulletin, nos 2 et 3. — 11° Société d'Émulation de Rouen, 1889-1890, 1^{re} partie. — 12° Société d'archéologie de la Drôme, 94^e livraison. — 13° Mémoires de l'Académie de Nîmes. 1888, Tome xi. — 14° Bulletin de la Société académique de Laon, Tome xxvii. — 15° Société littéraire des Pyrénées-Orientales, Tome xxxi. — 16° Société Linnéenne du Nord de la France. Bulletin, Tome ix, nos 209 et 210. Tome x, nos 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217 et 218. — 17° Société archéologique de l'Orléanais. Bulletin, n° 141. — 18° Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie. Mémoires, Tome xxv. — 19° Société Nationale des Antiquaires de France. Bulletin, année 1888. Mémoires, 5^{me} série, Tome ix. — 20° Société archéologique du Finistère. Procès-verbaux et mémoires, 1890, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e livraisons. — 21° Bulletin de la Société Dunoise, n° 85. — 22° Mémoires de la Société académique de l'Aube. 3^{me} série, Tome xxvi. — 23° Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Bulletin, 1889-1890, 3^{me} fascicule. — 24° Société archéologique de Langres. Tome iii, n° 45. — 25° Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires. 2^{me} série, Tome iii. — 26° Commission archéologique de Narbonne. Bulletin, 1890, 2^e semestre. — 27° Bulletin de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1889. — 28° Bulletin de la Société archéologique de Soissons. Tome xxviii, 2^{me} série. — 29° Société archéologique de Rambouillet. Etude archéologique sur l'abbaye de Notre-Dame des Vaux de Cernay. — 30° Société d'agri-

culture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon. Tome II, 6^{me} série. — 31^e Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1890, n^{os} 7, 8 et 9. — 32^e Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, 1890, n^{os} 6, 7 et 8. — 33^e Bulletin de la Société archéologique de Touraine. 1^{er} et 2^{me} trimestres de 1890. — 34^e Société académique de Chauny. Bulletin mensuel. — 35^e Mémoires de l'académie de Stanislas. Tome VII, 5^{me} série. — 36^e Société Eduenne. Mémoires, nouvelle série, Tome XVII. — 37^e Bulletin de la Société archéologique de la Charente, 1889. — 38^e Société de l'Ecole des Chartes. Tome LI, 3^e et 4^e livraisons. — 39^e Société d'Emulation de l'Allier: Catalogue du Musée départemental de Moulins. Bulletin, Tome XVIII, 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} livraisons.

V. Sociétés étrangères.

1^o Historischen Vereins für das Großherzogtum Hessen. Oberhewisches Wörterbuch von Wilhem Crecelius. Erste lieserung. — 2^o Proceedings of the Society of Antiquaries of London, vol. XIII, n^o 1. — 3^o Revue Belge de numismatique, 1890, 3^{me} livraison. — 4^o Atti della Reale Accademia dei Lincei. 1890, Rendiconti vol. VI^o, fascicoli 8, 9, 10, 11, 12. — 5^o Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. Tome IV, 2^e livraison. — 6^o Compte-rendu des travaux du Congrès tenu à Anvers et à Middelbourg en 1889 par la Fédération archéologique et historique de Belgique. — 7^o Smithsonian Institution Annual report of the board of regents, 1886 part. II. National Museum 1887 part. I, part. II. — 8^o Annales de la Société archéologique de Namur. Tome XVIII, 4^e livraison. — 9^o Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforchung. Wiesbaden. 1890.

VI. Publications périodiques.

1^o Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, n^{os} 990 à 998. — 2^o La Revue des questions historiques, 1890, 3^e livraison. — 3^o Revue de l'art chrétien, 1890, 4^e livraison. — 4^o Le Messenger des sciences historiques de Gand. 1890. 2^e livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

ANNÉE 1890. — 4^e TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 11 novembre.

Présidence de M. Durand, président.

Sont présents : MM. Boudon, le chanoine Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont et Roux.

MM. l'abbé Boucher, de Boutray, l'abbé Hareux et le chanoine Marle, membres non résidants, assistent à la séance.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts accuse réception des exemplaires du Bulletin et du Tome XII des mémoires in-4^o qui lui ont été adressés pour le service des échanges. Il annonce l'envoi d'ouvrages provenant des Etats-

Unis, de Belgique, des Pays-Bas et du musée Guimet.

— M. le Sénateur, maire de la ville d'Amiens, remercie la Société du don qu'elle vient de faire à la Bibliothèque Communale, d'un certain nombre de pièces manuscrites concernant cet établissement, et du XII^e volume de ses mémoires in-4°.

— M. Levasseur informe notre Compagnie que, dans une fouille, faite au lieu-dit *la vallée de Tenfol*, près de Picquigny, il a découvert deux vases anciens, des monnaies romaines et du Moyen-Age et deux squelettes.

— La famille fait part du décès de M. l'abbé Traullé, curé de Thieulloy-la-Ville, et membre de la Société.

— Des remerciements sont votés à madame Garnier, à MM. Frédéric Moreau, le chanoine Pihan, le comte de Marsy, Janvier, l'abbé Marle, Pouy, de Roquemont, Henri Macqueron et Ris-Pacquot qui ont offert des ouvrages à la bibliothèque de la Société.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le diplôme et la médaille obtenus par la Société à l'Exposition Universelle de 1889.

— La date de la Séance publique est fixée au dimanche 7 décembre. Elle aura lieu à 4 heures dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

— M. le Président lit un travail préparé pour cette solennité. Il est intitulé : *Etude sur les vitraux de la Cathédrale d'Amiens*.

— M. Pinsard donne la description d'un bracelet gallo-romain parfaitement conservé. Il est en calcaire blanc, très léger, très dur et coloré en brun noirâtre, soit artificiellement, soit par suite d'un séjour prolongé dans la tourbe. Quelques irrégularités indiquent que cet objet, malgré sa belle exécution, n'a pas été fait au tour.

— Notre collègue présente aussi à l'assemblée une pièce de plomb anépigraphe, portant d'un côté la représentation d'un évêque bénissant, et de l'autre une croix pattée, cantonnée de quatre objets indistincts. Elle ne figure pas dans les *Médailles des Evêques des Innocents et des Fous*, par M. Rigollot. C'est fort probablement, d'après M. Dubois, une médaille de pèlerinage. Les deux objets décrits par M. Pinsard et examinés avec intérêt par la Société, appartiennent à M. Cosserat. Ils ont été trouvés à Amiens, au faubourg de Hem, sur la rive gauche de la Selle.

— M. de Guyencourt lit la traduction d'un récit latin de la bataille de Saint-Quentin (1557), extrait par M. Molart des annales inédites de Giovanni Cibo-Reno.

— M. le Président annonce que la Société vient d'acquérir pour le Musée de Picardie :
1° Deux colonnettes de pierres avec leurs chapiteaux, elles sont du commencement du ^{xiii}^e siècle et proviennent, croit-on, de Pont-Remy ;
2° La tête d'une statue de femme datant du ^{xiii}^e

siècle ; 3° Un fragment d'inscription présumée gallo-romaine qui porte les mots :

TORINI FILIA

— M. Poujol de Fréchencourt extrait du journal scientifique *La Nature* une note sur la taille des silex, telle qu'elle se pratique à Porcheriaux (Loir-et-Cher). Les éclats obtenus rappellent par leur forme les armes préhistoriques, mais on ne sait dans quel but certains industriels les font fabriquer. Le secret est merveilleusement gardé. Les ouvriers qui accomplissent ce travail deviennent souvent phthisiques, à cause de l'absorption de la poussière de silex. Il est à remarquer que les ouvriers picards qui taillent les grès dans les environs d'Amiens, à Molliens-au-Bois, Rainneville, Pierregot, Mirvaux, sont généralement atteints de la même maladie.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les n^{os} 20,412 à 20,534.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures trois quarts.

Séance supplémentaire du 27 novembre 1890.

Présidence de M. Durand, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne,

Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez.

M. l'abbé Marle, membre non résidant assiste à la séance.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. de Lhomel adresse deux études qui sont déposées sur le bureau. Elles seront transmises à la Commission d'impression.

— M. Pouy offre à la Société les comptes-rendus de deux ouvrages de M. Tamizey de Larroque, qu'il a publiés dans le journal *Le Progrès de la Somme*. L'un est une étude sur le capitaine d'Argilemont ou d'Arzilemont, personnage du xvi^e siècle, que l'on croit picard ; l'autre donne de nombreux détails sur la vie de l'antiquaire Borrilli.

— M. le Maire de Boulogne-sur-Mer adresse un exemplaire du *Recueil des cahiers des doléances dressés par les Trois Ordres du Boulonnais en vue des Etats-Généraux de 1789*.

— M. le Préfet de la Somme informe la Société que, sur sa demande, le Conseil Général a renouvelé pour l'année 1891 la subvention de 500 francs en faveur de notre Compagnie.

— M. Hodent offre un exemplaire de la première partie de son *Histoire de Sainte-Segrée*.

— Des remerciements sont votés au Conseil Général de la Somme, à M. le Préfet, à M. le Maire de Boulogne, à M. Pouy et à M. Hodent.

— L'ordre du jour appelle la suite de la préparation de la séance publique.

— M. de Calonne donne lecture du rapport sur *le Concours d'histoire*. La commission, nommée pour juger le mérite des ouvrages présentés, propose d'accorder :

1° Le prix Le Prince à l'auteur du mémoire intitulé : *Histoire de Beauvais et de ses institutions municipales jusqu'au commencement du XVI^e siècle*.

2° Une médaille d'argent à l'auteur de *l'Etude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie*.

3° Une mention honorable avec médaille de bronze à l'auteur des *Documents pour servir à l'étude religieuse de l'ancien diocèse de Noyon*.

— Les conclusions du rapport de M. de Calonne sont adoptées.

La Commission nommée pour juger le mémoire présenté au concours ouvert par M. Pinsard, sur l'histoire des temps préhistoriques en Picardie, a chargé M. Milvoy d'être son interprète.

Le travail présenté ne répond pas aux conditions du programme, néanmoins il offre un certain mérite et il est accompagné de dessins remarquables. La Commission propose de ne pas délivrer le prix, mais d'accorder à l'auteur une médaille d'argent. Les conclusions de M. Milvoy sont adoptées.

— A la suite de ces votes, le Secrétaire perpétuel

ouvre les enveloppes portant les devises et renfermant les noms des concurrents.

Le prix Le Prince est décerné à M. Labande, archiviste paléographe ; la médaille d'argent est attribuée à M. Trudon des Ormes, archiviste paléographe, et une mention honorable avec médaille de bronze à M. l'abbé Martinval, curé de Boulogne-la-Grasse.

Monsieur Vinchon, avocat à Saint-Quentin, obtient la médaille d'argent offerte par M. Pinsard.

— M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du compte-rendu des travaux de l'année qui figure au programme de la séance publique. Ce rapport est adopté.

— M. Poujol de Fréchencourt dépose sur le bureau et analyse une notice envoyée par M. Cappe. Ce travail est consacré à la mémoire de plusieurs personnages nés à Frévent (Pas-de-Calais). Il se termine par de nombreux détails biographiques relatifs à M. Le Tellier, artiste peintre, ancien membre de la Société.

— M. Darsy lit une *Etude sur le clergé de l'Eglise d'Amiens en 1789*. Elle est accueillie favorablement et adoptée pour la séance publique.

Le programme de cette séance, qui reste fixée au Dimanche 7 décembre à 4 heures du soir, en la grande salle de l'Hôtel-de-Ville comprendra donc :

1° La lecture de M. le Président.

2° Le rapport de M. de Calonne sur le concours d'histoire.

3° Le rapport de M. Milvoy sur le concours ouvert par M. Pinsard.

4° Le compte-rendu sur les travaux de l'année par M. Poujol de Fréchencourt.

5° La lecture de M. Darsy.

La séance ordinaire de décembre est fixée au troisième mardi de ce mois.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les n° 20,535 à 20,548.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Séance publique du 7 décembre 1890.

Présidence de M. Durand, président.

La Société se réunit à 4 heures dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Sont présents: MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, de Guyencourt, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux et Soyez, membres titulaires résidants; MM. Georges Antoine, Joseph Antoine, Xavier de Bonnault, de Boutray, Caron, Cosserat, Amédée de Francqueville, Graire, Henri Hesse, l'abbé Marle, le Commandant Morel, Trudon des Ormes et Arthur Vinchon, membres titulaires non résidants.

Un public nombreux a bien voulu répondre à notre appel, il remplit presque entièrement le vaste local mis gracieusement à la disposition de notre Compagnie.

A quatre heures 1/4 M. le Président, ayant à sa droite M. le Général Mercier, commandant la 3^{me} division d'infanterie, déclare la séance ouverte et lit une *Etude sur les vitraux de la Cathédrale d'Amiens*.

MM. Poujol de Fréchencourt, de Calonne et Milvoy prennent successivement la parole pour donner lecture de leurs rapports sur les travaux de l'année, le concours d'histoire et le concours d'archéologie.

— M. le Président proclame ensuite, aux applaudissements de l'assemblée, les noms des lauréats de la Société: Concours d'histoire, Prix Le Prince: M. Labande archiviste, conservateur du Musée et de la bibliothèque d'Avignon. — Médaille d'argent, M. Trudon des Ormes, archiviste, attaché à la Bibliothèque Nationale. — Mention honorable avec médaille de bronze, M. l'abbé Martinval, curé de Boulogne-la-Grasse. — Concours d'archéologie: médaille d'argent, M. Arthur Vinchon, avocat à Saint-Quentin.

La séance est terminée par la lecture de M. Darsy: *Le clergé du diocèse d'Amiens en 1789*.

Séance générale du 8 décembre 1890.

Présidence de M. Durand, président.

La Société se réunit au Musée de Picardie à 1 heure.

Sont présents: MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Hénocque, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux et Soyez, membres titulaires résidants. MM. Macqueron, l'abbé Marle, Vinchon et l'abbé Vitasse membres titulaires non résidants assistent à la séance.

— MM. d'Ablaincourt, Cappe, l'abbé Deschamps, Labande, Lucas, Macquet et Mgr de Ragnau se font excuser.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. Lucas, architecte à Paris, propose quelques sujets qu'il voudrait voir mettre au concours, mais ils sont complètement étrangers à nos études et au but de la Société.

— Le ministère de l'Instruction publique adresse des ouvrages provenant des Pays-Bas et du Musée Guimet.

— M. Labande remercie la Société du prix qui lui a été décerné.

— M. Trudon des Ormes offre aussi des remerciements pour la médaille d'argent qu'il a obtenue.

— M. le chanoine De Cagny renouvelle sa proposition de fixer, conformément au règlement, l'époque de la séance publique au mois de juillet. La majorité de l'assemblée décide par un vote que la séance publique aura encore lieu cette année à la fin de l'automne.

— M. le chanoine De Cagny voudrait au moins que l'heure des séances mensuelles fût changée et qu'elles eussent lieu l'après-midi. Cette proposition sera mise à l'ordre du jour de la séance de janvier.

— La Société s'occupe ensuite de fixer le programme des concours de 1891.

Après une discussion approfondie, la Société décide le maintien et la stricte observation du règlement des concours tel qu'il existe. — Le programme pour les concours d'histoire, d'archéologie et pour le prix Pinsard reste le même qu'en 1890.

— Pour faciliter l'accomplissement des conditions imposées aux concurrents pour le prix de topographie, sur la proposition de MM. De Cagny et Duhamel, la Société décide de supprimer la clause exigeant le *tracé des courbes de niveau*; elles seront remplacées par de simples *cotes de hauteur*.

— La date fixée pour le dépôt des manuscrits présentés au concours de 1891 est reportée au 1^{er} juillet.

— La parole est ensuite donnée à M. Dubois.

Il communique à l'assemblée ses intéressantes recherches sur le pèlerinage accompli en 1659, à Notre-Dame de Liesse, par le premier échevin d'Amiens et trois de ses collègues, à la suite d'un vœu public fait à la Sainte-Vierge, pour obtenir la cessation de la peste qui dévorait la ville en 1633.

— La séance générale est terminée par une lecture de M. de Guyencourt. Notre collègue communique à l'assemblée quelques nouvelles pièces, qui complètent son intéressante étude sur les Us et Coutumes des habitants de Meigneux au xvii^e siècle.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n^{os} 20,549 à 20,561.

La séance est levée à 3 heures.

Séance ordinaire du 16 décembre 1890.

Présidence de M. Janvier, vice-président.

Sont présents: MM. Boudon, de Calonne, Darsy, Dubois, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt et Roux.

M. de Boutray, membre non résidant, assiste à la séance.

— M. Pinsard adresse une note de M. Pouy qui donne la description d'une statuette en marbre blanc, jauni par le temps, trouvée à l'Etoile

dans une tourbière. Elle mesure 0^m17 centimètres de hauteur. Le personnage revêtu d'une double tunique plissée, retenue à la taille par une ceinture, porte des cheveux bouclés tombant sur les épaules. Un voile, fixé sur la tête par une couronne de fleurs, recouvre la chevelure par derrière. La main droite est posée sur la poitrine, la gauche tient un bouquet. Cette figure, d'après les renseignements pris par M. Pouy auprès de personnes compétentes, représenterait la déesse des fleurs. Elle daterait de l'époque gallo-romaine et serait la seule Flora découverte en Gaule jusqu'à ce jour. A ce point de vue elle aurait un grand intérêt, mais elle en a moins si l'on ne considère que son mérite artistique.

La communication de M. Pouy est accompagnée d'une photographie.

L'ordre du jour prévoit le renouvellement du bureau ; la Société n'étant pas en nombre, l'élection est remise au 23 décembre.

— M. l'abbé Bornet, curé-doyen de Saint-Germer-de-Fly (Oise), et MM. Lebœuf, Lupart et Scellier sont élus en qualité de membres titulaires non résidents.

— M. Dubois communique un texte qui prouve que ce ne fut point une *bougie filée* de la longueur de l'enceinte de la ville d'Amiens, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, mais une représentation en cire de l'enceinte même de la cité, qui fut offerte en 1418 à la cathédrale, comme ex-voto, pour

obtenir la protection divine et la cessation de la peste.

— M. Roux, au nom de la Commission des recherches, lit un rapport sur des fresques du ^{xvii}^e siècle que l'on voit encore dans deux appartements du premier étage de l'ancien couvent des Minimes, aujourd'hui occupé par l'usine de M. Hubaut, rue Dallery à Amiens.

— M. Pinsard envoie à la Société une description du souterrain de Ribeaucourt déjà signalé à la Société par M. Siffait de Moncourt. L'excavation est située dans le bois de Ribeaucourt, vers le village de Longvillers; on la découvrit en 1862. A l'heure actuelle on y pénètre par un escalier en vis, assez moderne et très étroit.

La carrière comprend deux étages. Le premier — à 7^m60 sous le sol — se compose d'un passage en plein cintre, bas, étroit, maçonné et long de 0,60 cent. qui donne entrée sur une artère de 46^m65 de longueur, desservant plusieurs chambres. Celles-ci, presque toujours semblables, cubent environ 40 mètres. Le peu de cohésion de la craie ne permettait pas de donner une grande portée à leurs voûtes. Les entrées étaient presque toutes maçonnées; on pouvait les fermer intérieurement au moyen d'un panneau mobile, maintenu par deux barres de bois, comme le prouvent les trous pratiqués pour les recevoir. L'un de ces trous est toujours plus profond que l'autre pour faciliter le jeu de la barre.

Partout sur les parois, jusqu'à hauteur d'épaule, on remarque des traces d'usure, la raison en est difficile à déterminer. Les proportions du souterrain sont trop exigües pour qu'on ait pu y abriter des bestiaux.

Dans une chambre on remarque ces mots : « Vive Henri IV » ! Dans une seconde on lit la date de 1452 à la fin d'une inscription effacée ; dans d'autres on constate la présence de trous disposés pour y introduire des poutres qui devaient diviser en deux la hauteur du local.

Il y a dix-huit chambres au premier étage. Peut-être quelques-unes sont-elles les amorces de galeries effondrées, dont une, au moins, devait donner à la carrière un accès de plain-pied vers le dehors.

L'étage inférieur du souterrain est à 10^m20, environ, sous le sol. Son aspect diffère de celui de la partie supérieure. Ici on est franchement dans une carrière où l'on ne voit qu'une vaste chambre avec la naissance d'une cavité effondrée qui donnait peut-être accès vers d'autres cellules.

Il est assurément possible que tout le souterrain ait été habité ; la fermeture intérieure des portes et l'usure des pierres en font foi. Mais cette occupation a dû être accidentelle et de très peu de durée, autrement on constaterait des traces plus nombreuses de la fumée des lampes. Encore faut-il supposer qu'il existait alors, une entrée différente de l'escalier actuel qui ne convient pas

plus pour donner accès dans une carrière que dans un refuge. Il ne pouvait guère servir qu'à la sentinelle chargée de garder le souterrain; en cas de danger il lui était facile de se retirer par l'escalier, après en avoir dissimulé l'entrée.

A quelle époque l'excavation a-t-elle été creusée? Ses dimensions, quoique petites, sont encore trop vastes pour que l'on puisse supposer que ce soit à l'occasion d'une guerre et surtout pendant une guerre. Du reste les marques de tacherons que l'on découvre sur certaines pierres et les caractères de la maçonnerie ne peuvent en rien nous éclairer sur ce sujet.

Une chapelle, dont le souvenir s'est conservé, existait jadis près de l'entrée de l'escalier qui donne accès au souterrain.

— Après cette lecture, M. Milvoy fait remarquer que le mode de fermeture signalé dans le travail sur le souterrain de Ribeaucourt était très usité en Afrique pendant la période romaine.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n^{os} 20,562 à 20,567.

Séance supplémentaire du 23 décembre 1890.

Présidence de M. Durand, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, le chanoine Crampon, Dubois, Durand, Duvette,

Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt et Roux.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. de Lhomel demande à la Société s'il ne serait pas possible de faire imprimer à bref délai sa liste des Mayeurs de Montreuil.

— M. le comte de Marsy regrette de n'avoir pu assister à la séance générale.

— M. Lupart remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres non-résidents.

— M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts envoie le programme de la 15^{me} session des Sociétés savantes qui se tiendra en 1891.

— M. Scalabrino, architecte au Câteau informe la Société qu'il est l'auteur des dessins accompagnant le mémoire de M. Vinchon récompensé, à la séance publique, par une médaille d'argent.

— Sur la demande de M. Boudon, le Secrétaire perpétuel a recherché dans les archives, et met sous les yeux de l'assemblée, un dessin sur parchemin tracé en 1530. Il représente un portail, non exécuté, qui devait orner la façade de la salle Saint-Jean à l'Hôtel-Dieu d'Amiens. On remarque avec intérêt le costume des religieuses qui desservaient l'Hôtel-Dieu au xvi^e siècle. Plusieurs d'entr'elles figurent dans une scène d'ensevelissement, qui devait décorer le tympan.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du

bureau, selon le règlement les élections ont lieu au scrutin secret.

Sont élus : Président, M. Janvier ; Vice-Président, M. Robert de Guyencourt ; Secrétaire annuel M. Robert Guerlin.

Le bureau de la Société sera donc ainsi composé pour l'année 1891 :

M. Janvier, Président. M. de Guyencourt, Vice-Président et bibliothécaire. M. Poujol de Fréchen-court, Secrétaire perpétuel. M. Duvette, Trésorier et M. Guerlin, Secrétaire annuel.

— M. de Guyencourt lit un rapport sur le cimetière Mérovingien de Irlès (canton d'Albert, Somme), qu'il est allé visiter avec M. Pinsard. Ce cimetière vient d'être fouillé par M. Lelorrain. Soixante tombes, toutes orientées, avaient été découvertes lors de la visite de nos collègues. La plupart des inhumations ont eu lieu dans une simple fosse creusée dans la craie,

Les parois garnies d'une maçonnerie en pierres sèches sont recouvertes par d'autres pierres plus larges. Les sépultures se trouvent à 1^m50 ou 2 mètres de profondeur. Presque toutes ont servi à plusieurs inhumations successives ; ce qui explique le désordre constaté dans la position des ossements et le peu d'objets recueillis. On n'a découvert aucune monnaie. Des boucles d'oreilles incrustées de verroteries, des armes, des plaques de ceinturons en fer damasquiné d'argent, les débris d'une chaînette en bronze, des fibules en bronze et en

argent ont été trouvés en petit nombre. Une élégante fibule, en bronze revêtu d'or portant des incrustations en nacre, des cabochons en verre de diverses couleurs et des ornements en filigrane d'or, est la pièce la plus intéressante découverte, pendant ces fouilles, par M. Lelorrain.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n^{os} 20,568 à 20,624.

La séance est levée à 8 heures 3¼.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE (PRIX LE PRINCE),

par le BON DE CALONNE.

Lu à la Séance publique du 7 décembre 1890.

Trois mémoires ont été soumis au jugement de la commission nommée pour examiner s'il y a lieu de décerner le prix Leprince (1).

Le premier est intitulé : « *Documents pour servir à l'histoire de l'ancien diocèse de Noyon et pouillé de ce diocèse. 1686-1750* ».

(1) Cette commission se composait de MM. De Cagny, de Calonne, Duhamel-Decéjean, Guerlin, Leleu et de Louvencourt.

Le second a pour titre : « *Etude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie* ».

Le troisième est une « *Histoire de Beauvais et de ses institutions municipales jusqu'au commencement du XV^e siècle* ».

De ces trois mémoires le plus important est sans contredit l'histoire des institutions municipales de Beauvais.

L'auteur en a trouvé les éléments principaux dans les notes recueillies par le chanoine Danse et par les magistrats Borel et Bocquet : trois savants de grand mérite qui entreprirent, au début du siècle dernier, de rédiger, en collaboration, l'histoire de Beauvais. Leurs précieux manuscrits sont actuellement en la possession de M. Aux Cousteaux, du baron de Bretizel et du comte de Troussures, qui les ont obligeamment communiqués, en sorte qu'il est juste d'attribuer à ces érudits du passé une bonne part des éloges que nous prodiguerons à celui à qui échoit la bonne fortune de mettre en lumière le fruit de leurs longues veilles.

Les Archives nationales, les Archives de l'Oise ; celles de la ville et du Chapitre de Beauvais ont aussi fourni de riches documents dont l'ensemble constitue la mine la plus complète qu'il soit donné à un historien d'exploiter. Hâtons nous de dire que matériaux si variés ne pouvaient tomber en meilleures mains.

Mis en ordre avec grande sureté de méthode,

soigneusement analysés, habilement condensés, ils forment un tout parfait.

Le mémoire débute par un aperçu rapide sur le rôle des Bellovaques dans la guerre entreprise pour l'indépendance des Gaules. Vient ensuite la dissertation de rigueur sur l'antique *Bratuspantium* dont l'emplacement demeurera l'éternelle *sub judicio lis* ; enfin, la description du *Cæsaromagus*, le berceau de la ville de Beauvais.

Le christianisme a-t-il pénétré dans le Beauvaisis au premier siècle de notre ère ou au troisième ? grosse question renouvelée du débat que soulevait, il y a quelques années, la question de l'apostolat de saint Firmin à Amiens et que l'auteur n'ose trancher *ex-professo* tout en penchant pour la date la plus récente.

L'origine du pouvoir temporel des évêques donne lieu à une savante dissertation dans laquelle nous trouvons en quelque sorte la mesure du soin apporté à peser le pour et le contre, avant de fixer un jugement. Ce chapitre est particulièrement intéressant.

Dom Grenier et d'autres, parmi les plus sérieux, ont avancé que le comté remonte à la cession que Eudes III, comte de Blois, aurait faite à son frère Roger, évêque de Beauvais, en échange du comté de Sancerre.

Cette tradition n'est point exacte. D'abord, le comte de Blois n'est pas le frère de Roger. Le système de dom Grenier est basé sur la fausse inter-

prétation de deux chartes dont la première — au dire de l'auteur et il le prouve — serait postérieure de deux siècles à la date qu'on lui attribue, tandis que la seconde, loin de conférer tout le comté de Beauvais à l'évêque, ne marque qu'un accroissement des acquisitions obtenues antérieurement. D'après lui, les évêques de Beauvais, déjà possesseurs d'une notable portion de la cité, au x^e siècle, virent successivement le patrimoine épiscopal s'augmenter aux dépens du pouvoir royal, d'abord, puis englober certains fiefs d'une importance notable, pour arriver à l'apogée en 1151, que le Pape Eugène III confirme solennellement l'ensemble du comté.

A signaler la distinction entre le *castrum* ou *civitas* et le *burgum* ou *suburbium* ; la *civitas* étant la partie comprise dans l'enceinte des murailles élevées soit à l'époque romaine, soit à l'époque mérovingienne ; le *suburbium* étant le territoire situé hors les murs. Dans nombre de villes, la possession par le clergé de tout ou partie de la *civitas* précède la possession du bourg. —

Ausein de la cité vanaitre et grandir la commune dont le principe, à Beauvais, comme ailleurs, fut l'*association* conclue sous la garantie du serment mutuel ; association partielle au début : association qui, sous prétexte de fédération industrielle, ou de fédération commerciale, ou de fédération religieuse, devient le germe, le prototype de la fédération plus largement ouverte de la commune !

Nulle part on ne débute par la commune. Il se constitue primitivement des associations de marchands et d'artisans dont l'importance s'accroît graduellement, au point de constituer une force avec laquelle devront compter, ici, la puissance ecclésiastique et là, la puissance féodale. Or, à Beauvais, c'est avec l'évêque que se produit le premier choc. Ancel, c'était son nom, ne put lutter victorieusement et le résultat de la première transaction fut l'abandon aux fédérations révoltées de l'indépendance en matière de juridiction. 1099.

Remarquons en passant que le fait de sociétés particulières devenant le noyau de l'union politique étendue à la cité tout entière explique comment les municipalités se trouvent en mesure de fonctionner du jour même de l'insurrection communale.

Ces sociétés ou ces fédérations, comme on voudra les appeler, ont déjà des habitudes prises, elles ont un commencement d'organisation ; elles ont pratiqué les réunions publiques, elles sont rompues aux affaires ; à Beauvais, comme ailleurs, le dixième siècle les avait vues naître, grandir et prospérer. Comment les bourgeois ainsi groupés obtiennent-ils la reconnaissance du principe communal ?

A prix d'argent, très probablement.

Les textes manquent, mais il est assez vraisemblable qu'au cours des difficultés sans nombre que le chatelain et le clergé lui-même suscitaient alors

à l'évêque, celui-ci, désireux de se faire un allié de la population et de se créer les ressources qui lui manquaient, celui-ci, dis-je, consentit à reconnaître l'association jurée des bourgeois.

D'abord très restreints, les privilèges s'accroissent rapidement, parce que les bourgeois profitent de toutes les occasions.

Il nous semble les entendre :

« Vous réclamez notre assistance dans la lutte
« par vous entreprise contre tel ou tel de vos feudataires ou de vos prêtres, disent-ils au prélat,
« nous voici prêts à marcher sous votre bannière!
« ou bien encore, vos coffres sont vides, nous
« voici prêts à y verser l'argent de notre fédération ;
« accordez-nous seulement telle franchise que
« vous refusiez hier encore !! »

Or, ce qui était vrai, sous l'épiscopat d'Ansel, le fut bien plus après lui, quand, durant trois longues années, l'ambition des rivaux qui se disputaient sa succession au trône épiscopal, dut sacrifier bien des privilèges, renoncer à maintes prérogatives !

Rien d'étonnant, dès lors, que la commune de Beauvais soit déjà puissante lorsque Louis VI daigne lui accorder l'existence légale.

Le pouvoir royal entre en lutte pour ou contre les communes selon qu'il juge avoir plus ou moins à craindre du clergé ou de la bourgeoisie. Louis VI s'était montré bienveillant ; Louis VII le sera

moins et Philippe-Auguste couronnera l'édifice en sanctionnant la création du mayeur, dont la haute personnalité devait centraliser le pouvoir municipal que se partageaient, jusque-là, douze pairs souvent peu d'accord entre eux.

Louis IX se signale par un véritable coup d'état et, pour mettre fin aux contestations survenues entre les classes dirigeantes et le « commun du peuple », impose d'office un mayeur de son choix. Philippe-le-Hardi assiste à la révolution qui menace l'existence même de l'évêque Renaud de Nanteuil et telle est l'arrogance des bourgeois qu'ils s'insurgent ouvertement contre le prélat ; l'exilant sans merci, s'emparant des fortifications de la cité dont ils ruinent ou incendient la plupart des maisons, fournissant au roi une excellente occasion d'intervenir et de mettre les partis d'accord par l'arrestation simultanée du mayeur et du bailli de l'évêque, suivie de la confiscation à son profit de la juridiction municipale et de la juridiction épiscopale.

La guerre de cent ans servit utilement la monarchie dans ses empiètements sur les communes, en légitimant, sous prétexte de défense nationale, l'immixtion des officiers royaux dans les affaires de la cité. Ainsi, déjà à la fin du ^{xiv}^e siècle, le lieutenant du bailli royal de Senlis s'est introduit à Beauvais ; encore un peu et il supplantera les magistrats municipaux.

La charte communale de Beauvais a été une

charte type que Soissons a imitée. Or Soissons a servi de modèle à Laon, à Meaux, à Lens, à Dijon et par suite à beaucoup de communes bourguignonnes.

La charte de Beauvais a donc exercé une influence considérable sur la région sud-est. Cette influence fut moindre au nord et à l'ouest, Amiens et les cités voisines offrant un autre caractère, parce que l'action du roi y est plus sensible et parce que le prévôt royal y a toujours une part dans l'administration et dans la justice.

La résidence d'un an et d'un jour est la seule condition à l'exercice du droit de bourgeoisie : pas de redevance comme à Amiens. Une fois entré dans l'association par le serment, vous êtes soumis à toutes les obligations fiscales et militaires, mais, par contre, les magistrats viennent à votre aide dans la revendication de vos droits : Voilà en deux mots l'aide mutuelle spécifiée et prescrite en tête de la charte ; voilà la source, voilà le secret des revendications. L'évêque de Beauvais abuse-t-il de son autorité envers quelqu'un, la commune tout entière proteste. Primitivement elle protestait les armes à la main ; plus tard elle ira demander justice au Parlement.

Juridiction de la commune ; juridiction de l'évêque, toutes deux rivales et également jalouses de leurs droits ; celle-ci réclamant pour les bourgeois le privilège d'être jugés par leurs pairs ; celle-là redevenue plus puissante depuis que le

fameux arrêt de 1218 lui a attribué la connaissance des obligations et contrats passés entre communiens ; source intarissable de conflits. Ajoutons que la juridiction sur les franchises et les libertés bourgeoises ressortissait au Roi.

En tant que seigneur haut justicier, l'évêque a sa curie formée à l'image de la *curia regis*. On y voit siéger en grand appareil : le chatelain, le sénéchal, le bouteiller, le chambellan, le panetier, les veneurs, le maréchal, le chancelier, tous connus sous le nom de *francs-hommes*. Leur rôle cessa de bonne heure. Au début du XIII^e siècle la cour de l'évêque dépouille cette splendeur et le luxe de ces officiers de bouche, de chambre ou de cabinet. Le service personnel cessant, il en resta un souvenir qui subsista jusqu'à la Révolution ; il consistait à s'acquitter, au jour de la première entrée du prélat dans sa ville, des fonctions que l'on remplissait jadis quotidiennement. Un exemple : L'évêque n'est plus servi par un bouteiller, mais au seigneur de l'antique fief de *la coupe* échoit l'honneur de lui donner à boire au banquet offert à l'occasion de la prise de possession. Il n'y a plus de panetier, mais le fief de *la paneterie* confère le droit de servir le pain dans la même circonstance. Il n'y a plus de chambellan, mais le fief de *chambellage* donne le privilège de présenter le livre sur lequel l'évêque prête le serment ; de lui laver les pieds au vestiaire de la cathé-

drale et de coucher dans ses appartements pendant la première nuit.

A l'histoire de la municipalité de Beauvais se rattachent nécessairement le tableau de la police, l'histoire du commerce et de l'industrie que 22 corps de métier exerçaient au xii^e siècle; vaste sujet que je n'ose même aborder dans la crainte d'abuser de votre bienveillante attention et que l'auteur a traité également de main de maître; en sorte que du commencement à la fin de deux volumineux manuscrits dont je viens d'esquisser à grands traits l'imparfaite analyse, l'intérêt historique se soutient sans défaillir. A peine le critique le plus sévère relèverait-il quelques négligences de style qui disparaissent noyées dans un ensemble auquel la commission s'est plu à reconnaître un incontestable mérite, jugeant que l'histoire de la municipalité de Beauvais est digne du prix de cinq cents francs que M. le Prince, de très respectable mémoire, a fondé pour encourager les études historiques dans la province de Picardie.

C'est tout au plus lisons-nous, dans l'introduction de l'*Étude sur le Temple en Picardie*, si les écrivains picards mentionnent « comme par hasard trois ou quatre des maisons les plus importantes de l'Ordre ». Sans doute, l'histoire des Templiers de Picardie n'a point encore été traitée

et nous devons savoir gré au chercheur qui le premier ose aborder un sujet ingrat et inédit, mais ce chercheur semble oublier que l'abbé Decagny, ainsi que MM. de Beauvillé et Prarond ont à peu près réuni sur les commanderies des environs de Péronne, de Montdidier et d'Abbeville tout ce que le temps a épargné de documents intéressants; que si l'auteur du mémoire avait poussé ses recherches jusque par delà l'Authie, il eut rencontré chez nous-mêmes des notes qui l'auraient mis en garde contre les regrettables confusions que nous signalerons en parlant du temple de Waben.

L'origine des Templiers est suffisamment connue. On sait que neuf chevaliers, parmi lesquels trois picards, forment une association toute privée qui grandit et prospère au point de devenir, par la consécration solennelle qu'en fit le concile de Troyes, le fameux ordre religieux-militaire destiné à défendre la chrétienté! Sa richesse est devenue proverbiale. La plupart des commanderies de la Picardie datent de la seconde moitié du douzième siècle. La participation que Geoffroy de St-Omer prit à la fondation de l'Ordre explique son développement rapide dans le Ponthieu. Geoffroy était le frère du chatelain de Beaurain; or, la chatellenie de Beaurain s'étendait entre Canche et Authie. Loison, Campagne et Conchil proviendraient vraisemblablement de la générosité de Guillaume de St-Omer qui s'empessa d'attirer dans le voisi-

nage de son château les religieux dont l'institution demeurera la gloire de sa famille.

Le *précepteur* d'une commanderie habite et fait valoir le domaine. Sous ses ordres gravite tout un personnel affilié à l'ordre depuis le chapelain jusqu'aux plus modestes serviteurs. La procédure instruite sous Philippe-le-Bel révèle l'existence de frères bergers, de frères vigneron, de frères meuniers, de frères maréchaux. Aux nobles est réservée la robe blanche; à ceux-ci la robe brune; les uns et les autres portent la croix-rouge sur la poitrine.

La condamnation de la milice du temple — 25 mars 1311 — est le plus grand scandale du pontificat de Clément V et la pire des iniquités du règne de Philippe-le-Bel. On accusait les malheureux des crimes les plus odieux. L'enquête a effectivement enregistré, dans notre province, des dépositions très graves, mais, outre qu'il est permis de se demander, avec l'auteur du mémoire, jusqu'à quel point la procédure en garantissait l'indépendance, il ressort de l'examen du procès que la plupart des inculpés sont précisément des *frères servants*, espèce de domestiques travaillant dans les commanderies, gens grossiers aux ordres des précepteurs qui n'y résident pour ainsi dire jamais.

Si, par exemple, Jacques de Rougemont, gardien des granges de *Sommereux* reconnaît qu'il s'est vu contraint de cracher sur la croix au jour de sa réception, le précepteur de la *Viéville* déclare formellement n'avoir jamais entendu parler des

pratiques honteuses qui faisaient soi-disant partie du cérémonial de l'affiliation.

Les possessions du Temple en Picardie se rattachent à deux baillies affiliées à la maison centrale de Paris :

la baillie de Ponthieu
la baillie de Vermandois.

La première comprenait 21 commanderies situées partie dans les diocèses de Thérouanne et d'Amiens.

La seconde, 17 commanderies situées partie dans les diocèses de Beauvais et d'Amiens.

Plusieurs sont uniquement connues par une simple mention relevée au procès.

Monfliers, par exemple : « Un frère servant déclare avoir été admis en 1280 dans la chapelle du Temple de Monfliers ».

Conclusion : il existait une maison à Monfliers.

Les *Correaux*, encore : « Nicolas d'Amiens déclare avoir été admis en 1300 dans la chapelle du Temple des Correaux ».

Conclusion : il existait une maison aux Correaux.

Et ainsi d'autres comme Rosières, Bellicourt ; exceptionnellement, Montécourt produit en quelque sorte son acte de naissance sous forme de bulle du pape Eugène III.

Le cartulaire de Sommereux, conservé dans la collection de sir Thomas Philipps existe à Cheltenham. C'était une bonne fortune. Nous regrettons

que l'auteur n'ait pas pris la peine de le consulter ; il n'a pas eu entre les mains un seul document de l'importance de celui-ci qu'il se borne à signaler. Par contre, — il est vrai que c'était plus facile à consulter que des titres relégués par delà le détroit — la commission a relevé plusieurs notes empruntées à un livre bien peu sérieux : au guide Joanne ! Joanne fait commettre une erreur grossière en désignant « le large fragment de muraille blancheâtre situé à Beaurain-le-Château » comme étant « le dernier débris de l'église du Temple » alors que c'est tout simplement la ruine des Lianne qui n'a jamais appartenu aux Templiers.

Joanne est-il plus exact quand il signale des épaves de commanderies à Péronne, à Maurepas, à Beaulieu ? Nous aimons à le croire, mais le fait que nous venons de signaler prouve qu'il est dangereux de ne pas contrôler ses indications.

La grosse difficulté pour l'écrivain qui compose l'histoire locale à distance, c'est la confusion résultant de noms mal lus ou mal interprétés. Ainsi le mémoire reproduit sans les avoir suffisamment vérifiés et les extraits de l'état des biens de l'ordre de St-Jean de Jérusalem en 1373 et les erreurs échappées à Cassini ou à la carte de l'état-major.

Sous le bénéfice de ces observations nous n'hésitons cependant pas à reconnaître dans l'histoire du Temple en Picardie une étude marquée au bon coin. Dans certains de nos concours, l'historien du Temple serait arrivé bon premier. Cette année,

la commission doit se borner à le proclamer excellent second et la médaille d'argent qu'elle lui a décernée, ce qui n'est pas absolument dans les traditions de la Société, prouve qu'elle apprécie les très sérieuses qualités de ce travail que l'aridité du sujet et la rareté des documents rendaient particulièrement ardu.

Excellentes qualités aussi dans le *troisième mémoire* encore que la commission ait reconnu dans cette étude moins une *histoire religieuse du diocèse de Noyon* qu'une série de documents intéressants pouvant servir à cette histoire. Après un aperçu sur les origines du siège épiscopal de Vermand transporté à Noyon, par Saint-Médard, dans les premières années du vi^e siècle, aperçu emprunté aux manuscrits Letellier, l'auteur passe successivement en revue les prélats qui se succédèrent sur le siège épiscopal; il signale plusieurs synodes réunis à Noyon; puis viennent par ordre: la nomenclature des dignitaires du chapitre, la liste des établissements charitables, le précis du cérémonial usité pour la prise de possession des évêques; le tableau des fêtes du diocèse, etc., mais la partie essentielle de l'ouvrage est le pouillé des paroisses de chacun des neuf doyennés, augmenté des procès-verbaux de visites de trois prélats: Mgr de Clermont en 1688; Mgr de Rochebrune en

en 1729 et 1730; Mgr de Bourzac en 1741 et 1744. Ces procès-verbaux mentionnent le nom du desservant, celui du patron et celui du décimateur avec indication des revenus imputés à la cure, à la fabrique et aux pauvres.

Malheureusement, beaucoup des documents qui composent le mémoire n'ont pas la saveur de l'inédit. La commission en a retrouvé un bon nombre dans les ouvrages de notre savant collègue, M. le chanoine De Cagny, sur l'arrondissement de Péronne; dans ceux de Colliette sur le Vermandois et dans les volumes de Grare sur le Beauvaisis. Ces emprunts, dont l'auteur n'indique pas la provenance, ont un peu infirmé le *mérite* de cette étude à nos yeux.

Est-ce à dire que le travail personnel fasse défaut? Assurément non. Ça et là se trouvent d'excellentes notices historiques et nous savons gré à l'auteur de sauver de l'oubli de curieuses pierres tombales relevées dans ses courses à travers l'ancien diocèse de Noyon et d'avoir donné la description de monuments intéressants. La commission a pensé qu'il y avait lieu de récompenser un travailleur aussi zélé qui partage avec l'historien du Temple en Picardie la malechance de s'être trouvé en ligne avec le mémoire que nous avons analysé d'abord et qui défiait la critique à ce point que la lutte devenait presque impossible, tout au moins fort difficile. Elle a donc proposé de lui accorder une mention très honorable avec médaille de bronze.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

(PRIX PINSARD).

lu à la Séance publique du 7 Décembre 1890
par M. MILVOY.

MESSIEURS,

Un seul ouvrage a été présenté au concours, concernant une étude sur les temps préhistoriques dans les limites de l'ancienne Picardie.

« L'auteur, nous dit le programme, étudiera les terrains quaternaires et les alluvions modernes qui ont modifié le sol; il donnera l'indication des objets de l'industrie humaine trouvés dans ces terrains; il indiquera les lieux où ont été trouvés des objets, armes, outils, etc., des âges paléolithiques ou néolithiques, soit dans le sol, soit à la surface; il donnera un aperçu anthropologique basé sur les découvertes d'ossements humains, notamment d'après la conformation des crânes ».

L'auteur du mémoire présenté a-t-il répondu aux questions du programme?

La commission chargée d'apprécier le travail a résumé son examen dans l'observation suivante:

Nous avons la description d'une collection particulière de silex taillés, mais c'est là tout ce qu'il y a d'original dans l'étude qui nous est présentée, et encore cette description est-elle bien superflue, car une magnifique série de dessins, qui accompagne le mémoire, est de beaucoup plus éloquente.

En dehors de cette nomenclature, trouvons-nous un point ayant un intérêt local à quelque degré que ce soit? Ici encore nous répondrons par la négative.

Vous le voyez, Messieurs, une seule question a été effleurée, mais bien incomplètement, par une simple description et encore, l'auteur, après avoir passé en revue les objets de sa propre collection recueillis dans les environs d'Ennemain et de St-Quentin, nous entraîne-t-il, bien mal à propos, hors des limites de l'ancienne Picardie. Nous le suivons jusque dans l'Allier, voire même jusque sur les bords du Nil en Egypte et en Nubie; c'est dépasser, vous l'avouerez, le cadre imposé.

Avec l'inventaire des objets mis à sa disposition, l'auteur vient apporter des considérations d'un ordre général, qui pourraient certainement être retenues, si elles venaient prouver par analogie ou compléter un fait, une thèse locale; mais ces considérations n'ont rien à voir avec les questions limitées qui sont stipulées au programme — *non erat hic locus*.

En conséquence, il n'y a pas lieu de décerner le prix affecté au concours dont il s'agit.

Néanmoins, Messieurs, la somme de travail et de talent qu'il a fallu dépenser, pour reproduire en dessin les objets décrits, est telle que la Commission vous propose de décerner à l'auteur du mémoire une médaille d'argent.

Ce mémoire peut avoir quelque utilité, en ce sens qu'il apporte un document au grand travail de la science préhistorique, qui en est encore à ses débuts malgré les découvertes immenses réalisées en ces derniers temps.

Le linceul de terre plus ou moins épais qui a enseveli tant de choses, est loin de nous avoir livré tous ses secrets, tous ses trésors.

Le sphinx n'en est pas à sa dernière énigme. C'est pourquoi nous rendons ici hommage à ceux qui viennent concourir à déchiffrer les mystères dont le sol, à travers les générations, a gardé la clef. Les progrès, dans la voie des Boucher de Perthes, si faibles soient-ils, seront toujours salués par nous, car toujours nous verrons dans l'effort tenté une marche en avant.

LA PESTE A AMIENS AU XVII^E SIÈCLE

ET LE VŒU DE L'ECHEVINAGE A N.-D. DE LIESSE.

Par M. Dubois.

Les guerres que la France eut à soutenir dans le xvii^e siècle, particulièrement en Picardie, et la grande agglomération d'hommes qui en résulta amenèrent à Amiens, pendant tout son cours, des maladies terribles, que l'on désigna sous le nom de Pestes.

Ce fléau se montra redoutable dans les années 1632, 1633 et 1634.

Nos administrateurs sentant que la puissante main de Dieu s'appesantissait de plus en plus sur eux, invoquèrent avec ferveur la protection toute particulière de la Mère de Dieu.

Afin de vous donner une idée de la grande dévotion de nos aïeux en cette puissante protectrice, je viens aujourd'hui porter à votre connaissance quelques extraits du registre de l'Echevinage d'Amiens relativement à un vœu fait en 1633 et la suite donnée à ce vœu.

Echevinage du 4 août 1633.

« Sur la proposition faite par M. le Premier

qu'à cause de l'augmentation de la maladie contagieuse il seroit à propos de faire un vœu publicq à ce qu'il plaise à Dieu apaiser son courroux et retirer le fléau de ceste ville, comme aussi adviser des moyens convenables pour continuer les aumones que la ville a faites jusqu'à ce jour aux pauvres pestiférés, lesquels ne peuvent plus être fournis par le manquement de deniers et nécessités de la ville, ce qui ne se poroit faire que par une assemblée générale, laquelle Monseigneur le duc de Chaulnes gouverneur général en ceste province a permis par plusieurs de ses lettres. Il a esté résolu que ladite assemblée sera faicte en l'hostel de ville samedi prochain ».

Le samedi 13 août MM. du Chapitre et l'Evêque n'étant pas venus à l'assemblée, elle est remise au jeudi suivant. Cependant on décide que des Bourgeois seront commis pour surveiller la marche de la contagion.

« Il sera commis deux gardes à la maison de santé pour empêcher les pestiférés de sortir, lesquels pestiférés l'appel sera fait deux fois par jour pour congnoistre les absens et pourront les dits gardes porter battons à feu et tirer sur les pestiférés réfractaires ».

Dans la grande assemblée tenue le jeudi 18 août 1633, toutes les notabilités de la ville, tant ecclésiastiques que civiles sont présentes.

M. le premier échevin dit: « qu'il y a 50 malades en la salle des pestiférés. Que depuis trois ou

quatre jours il y avoit eu en une seule nuit 17 corps enterrés et la nuit dernière 20 corps, plus 300 personnes pestiférées dans le lieu de santé nourries aux dépens de la ville, 6/24 maisons nouvelles pestiférées durant le mois de juillet et 7/26 maisons depuis le premier courant; qu'avec toutes les dépenses et emprunts que l'on avoit faicts on restoit devoir plus de trente mille livres et que l'on avoit déjà dépensé plus de 30.000 livres. On doit à un marchand de bled 6.000 livres; à des boulangers au moins 4.000 livres et une infinité d'autres dettes.

« Il demande que l'on fasse un vœu publicq à la Sainte-Vierge.

« La Compagnie est suppliée d'arrester en quel lieu, si à Notre-Dame de Liesse ou Notre-Dame de Foye ou ces deux églises ensemble.

« Il a esté arresté que l'on demandera au Roy lettres patentes pour prendre argent à rente, vendre et aliéner une partie du patrimoine de la ville et des communs et marais dicelle les moins utiles.

« On levera sur les habitants quatre années de taxe ordinaire du bureau des pauvres.

« Les deniers seront remis entre les mains de David Quignon et Nicolas Marchand, bourgeois, pour les distribuer.

« Les habitants quy refuseront de payer la taxe y seront contraints par un sergent royal et un autre de la ville.

« On recevra des taverniers ce que l'on pourra sur la ferme du huitième de vin qu'ils n'ont pas payé depuis un an et plus.

« Il sera fait un vœu et présent à l'autel de Notre-Dame de Foy aux Augustins de ceste ville et à celui de Notre-Dame de Liesse des deniers qui seront recueillis et donnés volontairement par les dits habitants et sera la somme totale employée $\frac{2}{3}$ à Notre-Dame de Foy et $\frac{1}{3}$ à Notre-Dame de Liesse ».

Pagès, T. I^{er} page 265, nous dit que la statue de la vierge destinée à Notre-Dame de Foye a été portée le 16 août 1634 au couvent des Augustins et qu'elle pesait 25 marcs.

Quant à celle de Notre-Dame de Liesse ce n'est que 26 ans après le vœu que l'on a pu l'accomplir.

Le récit suivant, espèce de procès-verbal tiré des registres de l'échevinage vous le fera connaître :

Jeudi 4 septembre 1659. « Sur ce que mon dit sieur Premier a dit que dès l'année 1633, la ville avoit fait vœu de donner à Notre-Dame de Liesse une image d'argent pour estre délivrée de la peste dont elle estoit pour lors fort affligée, laquelle ayant esté faite ensuite du dict vœu en l'année 1636 et a esté gardée jusqu'à présent en l'hostel commun de la dite ville à cause du péril des chemins, lesquels se trouvent plus libres par la cessation des armes, on pouvoit s'acquitter du dict vœu, ce qu'ayant esté mis en délibération,

« A esté résolu de porter à Notre-Dame de Liesse

l'image de la Vierge qui lui a esté vouée et de partir incessamment, comme aussi de donner avis à MM. du chapitre de la présente résolution adfin de faire une procession générale à cest effect.

« Le 10 septembre 1659, suivant la résolution du 4 de ce mois pour l'accomplissement du vœu faict à Notre-Dame de Liesse a esté fait la procession générale jusqu'à Saint Acheul, en laquelle a esté portée l'image d'argent de la Vierge par MM. Cornet et Delattre eschevins, aux deux costés de laquelle estoient pendantes les armes de la ville, MM. du Présidial d'un costé et MM. les Premier et eschevins avec tous les officiers de la ville, d'autre, suivis d'un très grand nombre de personnes de la ville avec tous les témoignages d'une dévotion très fervente envers la Sainte-Vierge.

« Estant proche de la dite église Saint-Acheul, les religieux ont fait sonner toutes les cloches et la procession y estant entrée, MM. du chapitre ont chanté une haute messe. A l'issu M. le Premier a dit qu'il s'en aloit partir avec trois de MM. les Eschevins pour accomplir le vœu au nom de toute la ville. Pourquoy il invitoit un chacun de joindre ses prières et ses intentions pour ce même sujet, pour l'accomplissement du mariage du Roy et la paix générale.

« Tous les corps ecclésiastiques et séculiers étant sortis dans le même ordre qu'ils estoient entrés pour s'en retourner jusqu'à Notre-Dame en pro-

cession, la femme de Vincent Tassegon (1), marchande, qui estoit demeurée dans l'église, ayant apperçu qu'on la portoit dans le carosse, pria de lui donner à baiser et l'ayant embrassée avec une dévotion très fervente et une très grande confiance envers la Sainte-Vierge, s'est trouvée miraculeusement guérie d'une surdité dont elle étoit travaillée depuis plusieurs années.

« Tout le long du chemin se trouvoient dans les villages plusieurs personnes qui attendoient pour saluer l'image de la Vierge, lesquels d'abord prioient de leur faire veoir et se prosternoient à terre, luy rendoient de grands respects et de grands témoignages de dévotion.

« Mesdits sieurs estant arrivés en la ville de Noion furent aussitôt chez M. l'Evêque, lequel quoique malade voulu leur parler et après avoir baisé l'image, les embrassa tous et témoigna beaucoup de satisfaction de la piété de la ville d'Amiens. Ensuite l'image fut portée dans l'église où tout le monde de la ville se trouva pour la saluer.

« MM. les Maire et Eschevins de la dite ville furent saluer Messieurs et après les avoir congratulés du sujet de leur voiage, leurs présentèrent les présents de la ville qui estoient 12 bouteilles de vin et 12 pains et ensuite mes dits sieurs allèrent rendre leurs civilités à M. le Maire.

(1) Féjacq Jeanne, mariée en juin 1633 (St-Leu) avec Vincent Tassegon. (Note de l'auteur.)

« A la Fère, le Révérend père gardien des capucins ayant esté prier ces MM. d'agréer que le lendemain matin, l'image fut portée dans leur église, vinrent à la porte de leur couvent, chacun un cierge à la main, et le père gardien ayant reçu l'image de M. le Premier la porta sur l'autel, accompagné de ses religieux suivis de mes dits sieurs et autres personnes de la ville d'Amiens, chacun un cierge à la main. La messe achevée avec les prières de la Vierge mes dits sieurs continuèrent leur pèlerinage.

« Et estant à un quart de lieue de Liesse, tous les Ecclésiastiques et les Maire et Eschevins du dit lieu s'y trouvèrent et deux des dits ecclésiastiques ayant reçu des mains de M. le Premier l'image, la portèrent jusques dans l'église et la placèrent dans le lieu destiné sous l'image de Notre-Dame de Liesse, tout le monde marchoit à pied en procession. Mes dits sieurs estant retournés de l'église trouvèrent dans leur hostellerye les dits maieur et eschevins, lesquels après avoir témoigné toutes les civilités possibles et assurés qu'ils joindroient volontiers leurs vœux à ceux d'Amiens, firent les présents du lieu qui estoient 6 bouteilles de vin.

« Le lendemain matin, la messe chantée et après que mes dits sieurs eurent faits leurs dévotions avec un grand nombre de prestres de la dite ville d'Amiens, prirent un certificat du poids et de la réception de la dite image et ensuite se mirent en chemin et estant arrivés en la ville ont esté remer-

ciés, le dit certificat mis au greffe avec les reçus du dict voyage pour y estre registrés ».

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 4^{me} TRIMESTRE DE 1890.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1^o Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome xxii, nos 1 et 2. — 2^o Revue historique. XLIV, nos 5 et 6. — 3^o Comité des travaux historiques et scientifiques : l'Epigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine, par M. Edmond le Blant, membre de l'Institut. — 4^o Table générale des archives des missions scientifiques et littéraires. 3^e série, Tome xv bis. — 5^o Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques. 1890, n^o 2. — 6^o Journal des savants. Septembre et octobre 1890. — 7^o Revue des études grecques. 1890, Tome III. — 8^o Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1890, nos 2 et 3.

II. Préfecture de la Somme.

1^o Conseil général. Procès-verbal des délibérations. Session d'août 1890. — 2^o Rapport de M. le Préfet de la Somme.

III. La ville de Boulogne-sur-Mer.

Etats-généraux de 1789. Assemblées du Boulonnais. Cahiers de remontrances et doléances des Trois Ordres. Cahiers de doléances des paroisses et communautés.

IV. Les auteurs.

1^o Notice historique sur l'église de Saint-Remi à Amiens par le président de Roquemont. — 2^o Les bas-reliefs relatifs à Saint-Firmin-le-Martyr, à Amiens et à Saint-Acheul, par M. Pouy. — 3^o Compte-rendu sur l'ouvrage de M. le B^{on} de Bonnault d'Houet : *Pèlerinage de quatre paysans picards à Saint-Jacques de Compostelle*, par le Comte de Marsy. — 4^o Album Caranda. Supplément au fascicule de 1888. Les fouilles de Cys-

la-Commune et fin de celles de Chassemy, en 1889, par M. Frédéric Moreau. — 5° Les propos de mon ami S... par M. Janvier. — 6° Conférences sur la religion par le chanoine Marle. — 7° Collections Lefrançois, de Rouen. Catalogue, Novembre 1890. — 8° Histoire de Sainte-Segrée. 1^{re} partie, par M. L. Hodent. — 9° La conservation des monuments et des objets d'art, par Charles Lucas. — 10° Le siège de Beauvais et la fête de l'assaut, par M. le chanoine Pihan. — 11° Liancourt-Saint-Pierre. Une page d'histoire locale, par M. le chanoine Pihan.

V. Sociétés françaises.

1° L'agronôme praticien de Compiègne. Tome x, nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. — 2° Société des Sciences de la Creuse. 2^e série, Tome I, 4^e bulletin. — 3° Revue de Saintonge et d'Aunis. Tome x, 5^e et 6^e livraisons. — 4° Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes. 1890. Bulletin, nos 9 et 10. — 5° Société académique de Nantes. 7^e série. Tome I, 1^{er} semestre. — Société de Géographie. Bulletin du 2^e trimestre de 1890. Comptendu n° 14. — 7° Société des sciences et arts de Bayonne. 1890. 1^{er} semestre. — 8° Société historique du Périgord. Tome xvii. 4^e et 5^e livraisons. — 9° Société d'Emulation de Roubaix. Mémoires. Tome xii. — 10° Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Flore du sud-ouest de la France. — 11° Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France. Mémoires. Tome xvi. Epître adressée à Robert Gaguin par Guillaume Fichet. Reproduction héliographique de l'exemplaire de l'Université de Bâle. — 12° Académie d'Aix. Séance publique. — 13° Société historique de Compiègne. Le séjour royal par Charpentier. Réimpression. — 14° Alpes-Maritimes. Bulletin-journal. 1890, nos 9, 10, 11 et 12. — 15° Commission des antiquités de Seine-et-Oise. x^e volume. — 16° Société d'archéologie de la Drôme. 1890. 95^e livraison. — 17° Société d'Emulation d'Abbeville. 3^e série, 2^e volume. Tome xvii. 4^e série. Années 1834 et 1835. — 18° Société historique de Pontoise. Mémoires. Tome xiii. — 19° Mémoires de la société historique du Cher. 4^e série, 6^e volume. — 20° Société archéologique du Finistère. Bulletin, 8^e et 9^e livraisons. — 21° Société des sciences historiques de l'Yonne. Tome xlii. — 22° Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres. 1890, nos 4-6. — 23° Société Dunoise. Bulletin n° 86. — 24° Société d'Emulation

des Vosges. Annales LXVI^e année. — 25^e Société Industrielle d'Amiens. Tome XXVIII, n^o IV. — 26^e Académie d'Hippone. Compte-rendu. Mars 1890. — 27^e Société historique de la Corrèze. Tome XII. 3^e livraison. — 28^e Académie de Rouen. Travaux de l'année 1888-1889. — 29^e Mémoires de la Société Dunkerquoise. Tome XXV. — 30^e Société d'archéologie de la Manche. Tome IX. — 31^e Société Linnéenne du Nord de la France, n^{os} 219, 220 et 221. — 32^e Revue Savoisienne de la Société Florimontane. Août-Octobre 1890. — 33^e Bulletin du comice agricole d'Abbeville, n^{os} 10, 11 et 12. — 34^e Société des sciences et arts de la Marne. 1889 1^{re} et 2^e parties. — 35^e Bulletin de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais. — 36^e Société archéologique de l'Orléanais. Bulletin n^o 142. — 37^e Société archéologique du Midi. Bulletin, n^o 5. — 38^e Société d'Emulation de Cambrai. Mémoires. Tome XLV. — 39^e Société des arts et belles-lettres de l'Eure. Tome VII. — 40^e Société académique de Brest. 2^e série. Tome XV. — 41^e Société d'Emulation du Doubs. 6^e série. 4^e volume. — 42^e Bulletin de la Société d'agriculture et d'industrie du Var 1890, n^{os} 9, 10 et 11. — 43^e Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. Bulletin n^o 8.

VI. Sociétés étrangères.

1^o Atti della Reale accademia dei Lincei. 1890. Rendiconti. Fascicoli 1-8. — 2^o Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. January-March 1890. — 3^o Académie Royale des sciences d'Amsterdam. Verslagen en mededeelingen. Afdeeling Letterkunde. — Jaarboek 1889. — Amor, Carmen elegiacum Rudolphi van Oppenraay. — 4^o Société Impériale d'archéologie de Saint-Petersbourg. Tome V livre I. — 5^o Zeitschrift des Vereins für Thuringische Geschichte und Altertumskunde. Neue folge. Siebenter band, Heft 1 und 2. — 6^o Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. Heft LXXXIX. — 7^o Verein für Kunst und alterthum in Ulm und Oberschwaben. — 8^o Archiv des historischen Vereins des kantons Bern. XIII Band. Erstes Heft. — Adrian von Bubenbergh. Charakterbild aus der Heldenzeit der alten Eidgenossenschaft, von Jakob Sterchi. — 9^o Friesch Genootschap van Geschied-Oudheid en Taalkunde. Deel XVII. Aflevering vier. Leeuwarden. — 10^o Annales du Cercle archéologique

de Mons. Tome xxii. — 11° Handelingen en Mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden — Bijlage tot de Handelingen van 1889. Leiden. — 12° Société d'archéologie de Bruxelles. Annales. Mémoires. Tome iv. Livraisons iii et iv. — 13° Württembergische Verein für Landesgeschichte. Jahrgang xiii 1890. Heft I und II. — 14° Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. Jahrgang 1890.

VII. Revues périodiques.

1° Le messager des sciences historiques de Gand. 1890 3° livraison. — Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, nos 999 à 1016. — 3° Revue des Questions historiques. Octobre 1890. — 4° Revue de l'Art chrétien. 1890. 5° et 6° livraisons.

VIII. Don de Madame Garnier.

1° Recueils de poésies, sermons et discours picards. — 2° Le saint Evangile selon Saint Matthieu, traduit en picard amiénois, par Edouard Pâris. — 3° Statuts et règlements de la Société de Consolation des pauvres d'Abbeville.

IX. Achat fait par la Société.

1° Revue des questions historiques. 1866 à 1888, 44 volumes. — 2° Table des tomes i à xx. — 3° Table des tomes xxi à xl.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

ANNÉE 1891. — 1^{er} TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 13 janvier.

Présidence de MM. Durand et Janvier, présidents.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Duvette, Guérin, de Guyencourt, Janvier, de Louvencourt, Poujol de Fréchencourt et Roux.

M. de Witasse, membre non résidant, assiste à la séance.

MM. Antoine et Pinsard se font excuser.

Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le chanoine Pihan, M. Picou, juge suppléant au tribunal de commerce de la Seine, et M. le baron de Baye, dont les remarquables travaux sur l'époque préhistorique sont connus de tout le monde savant, offrent à la Société les ou-

vrages suivants : Notice sur M. l'abbé Deladreue, Etat-civil de la famille Sainte-Beuve Daubigny, L'Art chez les barbares à la chute de l'Empire Romain. Des remerciements sont votés aux donateurs.

L'ordre du jour appelle l'installation du bureau. Avant de céder le fauteuil à M. Janvier, M. Durand prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

Vous avez bien voulu me confier, pendant deux années de suite, l'honneur de présider vos séances. Cet honneur m'a été d'autant plus sensible que je l'avais moins recherché. Permettez-moi donc, avant de quitter ce fauteuil, de vous témoigner une dernière fois combien j'ai été touché de cette marque de bienveillance qui a grossi ma dette de gratitude, déjà bien forte, envers la Société des Antiquaires de Picardie.

Quels ont été nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler ? Nous l'avons entendu naguère de la bouche de notre sympathique et dévoué Secrétaire perpétuel, d'une façon plus complète et plus attrayante que je ne pourrais le faire ici. Constatons seulement qu'elle n'a pas été moins fructueuse que les autres, grâce à votre zèle, Messieurs, pour l'histoire et l'archéologie de notre province.

Le choix que vous avez fait pour présider la Société d'un de ses plus anciens membres, dont

le nom tient un des premiers rangs dans la bibliographie de la Picardie, est du plus heureux présage pour l'année qui commence.

En plaçant à côté de lui M. de Guyencourt, vous avez voulu reconnaître les services de celui qui, pendant trois ans, a rempli avec tant d'intelligence les fonctions de Secrétaire annuel, et qui a vaillamment entrepris la tâche longue et ingrate, mais utile au premier chef, de réorganiser notre bibliothèque.

La compétence de notre Trésorier et son dévouement à assurer les intérêts matériels de notre Société vous sont trop connus pour que j'aie à vous redire que ses finances sont entre bonnes mains.

Enfin, vous ne pouviez pas donner à M. de Guyencourt de meilleur successeur que M. Guerlin, qui, par ses aptitudes spéciales, son exactitude et son obligeance bien connues, saura retracer un tableau fidèle de nos séances.

Plus heureuse que celle qui l'a précédée, l'année qui finit n'a fait aucun vide dans nos rangs. Puisse notre nouveau président n'avoir pas cette année de pénible devoir à remplir.

Mais notre Société n'est pas faite pour les vaines paroles : ses moments sont trop précieux pour que j'abuse plus longtemps de votre bienveillante attention ; je laisse donc la place au nouveau bureau pour commencer les travaux de 1891.

— M. Janvier prend ensuite la présidence de l'assemblée, invite les membres du nouveau bu-

reau à s'asseoir à ses côtés et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Malgré le désir que j'avais manifesté à quelques uns de vous, vos bienveillants suffrages m'ont appelé pour la seconde fois, à l'honneur de présider la Société des Antiquaires de Picardie ; mes premières paroles ne peuvent donc être que le témoignage de la gratitude que j'éprouve, du choix que vous avez bien voulu faire de mon humble individualité pour représenter notre compagnie. Mais en m'asseyant sur ce fauteuil où j'ai vu se succéder tant de nos honorables et savants collègues, en prenant la place de l'érudit et infatigable archiviste auquel je succède, ce n'est pas sans une certaine méfiance de mes forces, que je considère les devoirs qui m'incombent, et je me demande, en bonne conscience, si vous n'aurez pas à regretter bientôt le vote que vous avez émis le 23 du mois dernier. Mon dévouement, certes, est acquis sans réserve aux intérêts de notre Société, je crois en avoir fourni la preuve depuis le jour où elle m'ouvrit ses portes avec une confiance que ne justifiait pas le faible bagage, avec lequel j'osai me présenter devant elle, mais je redoute, que ma bonne volonté, si grande qu'elle puisse être, ne se trouve entravée par les exigences d'une santé chancelante, qui s'accomode aujourd'hui assez volontiers du repos et de la paresse, et qu'elle ne

laisse bien souvent retomber sur mes collaborateurs, une partie des fonctions que je suis appelé à remplir. Une considération a toutefois fait taire les derniers scrupules qui pouvaient encore me rester, et m'a déterminé à accepter le mandat dont vous m'honorez, c'est la certitude que le vice-président que vous m'avez donné comme adjoint, est là pour suppléer aux défaillances qui pourraient m'atteindre et que, dans ces circonstances, je ne ferai pas inutilement appel à son zèle, à son dévouement bien connus et j'ose le dire à son amitié !

Mon hésitation tenait peut-être à des craintes exagérées, et mon rôle sera sans doute moins difficile que je ne me le représentais tout d'abord. La Société des Antiquaires de Picardie, grâce à la sage direction que ses présidents et ses bureaux ont su lui imprimer depuis plusieurs années, est aujourd'hui dans une situation florissante. Elle a conservé aux yeux du monde savant et de nos concitoyens, le rang honorable auquel l'ont placé ses nombreux travaux historiques, depuis plus d'un demi siècle, et les monuments dont elle a, par sa persévérance, doté la ville d'Amiens. Ma tâche doit donc se borner à m'inspirer de l'esprit qui a guidé mes devanciers, et à suivre leurs exemples. Fort de l'appui et du concours de M. Robert de Guyencourt, de son amour et de ses connaissances profondes de l'histoire, des usages, de la langue et des familles de notre vieille terre picarde, du concours de notre dévoué Secrétaire perpétuel,

M. Poujol de Fréchencourt, dont il serait superflu de faire ici l'éloge, les consciencieux et lumineux comptes-rendus annuels qu'il consacre à nos travaux sont à cet égard beaucoup plus éloquents que mes paroles, sûr enfin que notre trésorier veille avec un soin jaloux, sur le parfait et régulier état de nos finances, et que notre nouveau Secrétaire annuel, dans des fonctions souvent assujettissantes, tiendra à honneur de conserver à nos procès-verbaux, le caractère de clarté et de lucidité que leur ont donné ses prédécesseurs, confiant enfin dans la bienveillance de tous mes collègues, j'espère que la Société n'aura pas trop à souffrir de mon passage, et que Dieu aidant, j'aurai la satisfaction de la remettre, l'année prochaine, entre les mains d'un plus digne, dans l'état satisfaisant où je la reçois, sans l'avoir laissé déchoir de sa bonne renommée.

Messieurs, avant de reprendre le cours de nos travaux habituels, il me reste un devoir bien légitime à remplir, c'est d'exprimer aux membres du bureau sortant, et particulièrement au Président qui deux années consécutives est resté à notre tête, le témoignage de notre gratitude, pour les services qu'ils ont rendus. Je crois être l'interprète fidèle de vos désirs, en vous proposant de leur adresser nos remerciements, avec inscription au procès-verbal.

De vifs applaudissements accueillent ces deux discours.

Il est procédé, suivant l'usage, à la nomination des membres des diverses commissions : Impressions et Album archéologique, Recherches, Legs Beauvillé, Bibliothèque, Finances, qui devront fonctionner pendant l'année 1891.

— M. le Trésorier présente un rapport verbal sur le dernier exercice.

— M. de Guyencourt rend compte d'une excursion qu'il a faite au mois d'août avec M. Pinsard dans la commune de Caix. Accompagnés par M. Leblan, membre de la Société, nos collègues sont allés voir, non loin d'Harbonnières et près du chemin de grande communication d'Amiens à Péronne, un monument découvert depuis peu. Il se compose de quatre grès, d'assez forte dimension, placés l'un sur l'autre sans mortier. Quelques débris de constructions gallo-romaines ont été trouvés à proximité; il est néanmoins difficile de reconnaître quelle a été la destination de ce monument. MM. Pinsard et de Guyencourt se sont ensuite rendus à Caix et ont examiné les nombreux silex taillés découverts par M. Leblan, au lieu dit la *Vallée Warrand*. On a trouvé une vingtaine de pièces dans un emplacement qui ne mesure pas un mètre carré. Le type de ces objets mérite d'être signalé; leur épaisseur est minime et cette circonstance engage nos collègues à faire adresser quelques spécimens des silex de Caix au Musée de Saint-Germain, pour avoir l'avis des savants préposés à sa direction.

— MM. Pinsard et de Guyencourt sont allés pendant le mois de septembre au château de Bichecourt, pour examiner une pierre tombale qui leur avait été signalée. C'est une dalle en marbre noir de 2 m. 80 sur 1 m. 50. Elle paraît remonter au début du xv^e siècle. Aux angles se trouvent, dans des médaillons quadrilobés, les symboles des quatre Évangélistes ; puis, au milieu d'ornements et de motifs d'architecture en style ogival, on voit la représentation du personnage décédé. Il serait facile de faire disparaître la mousse qui empêche de déchiffrer l'inscription, dans le cas où l'on voudrait acquérir cette pierre pour le Musée de Picardie.

M. de Guyencourt signale aussi les belles boiserie de style Louis XIV qui se trouvent dans l'église d'Hangest-sur-Somme. Elles proviennent, dit-on, de l'abbaye du Gard. Quant à la remarquable crèche en fer, œuvre de l'artiste amiénois Charles Lejeune, que l'on admirait encore il y a peu d'années dans l'église d'Hangest, elle a disparu comme disparaissent, hélas ! beaucoup d'objets anciens et curieux appartenant à nos vieilles églises picardes.

— M. Milvoy informe la Société que la crèche en fer forgé, dont il s'agit, a figuré parmi les objets réunis au *Pavillon de l'éclairage*, lors de l'Exposition Universelle de 1889.

— M. de Guyencourt lit au nom de M. Pouy une étude sur la seconde partie de la correspondance

de Peiresc, publiée par M. Tamizey de Laroque. Comme la précédente, elle est riche en documents sur les sciences les plus diverses et abonde en renseignements historiques de toute nature.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les n^{os} 20.625 à 20.642.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/2.

Séance ordinaire du mercredi 7 février.

Présidence de M. de Guyencourt, vice-président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyéz.

MM. Janvier et de Roquemont se font excuser.

MM. l'abbé Hareux, de Boutray, Carbon, Gallet et Rousseau de Forceville, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— Le Ministère de l'Instruction publique adresse divers ouvrages de Belgique et d'Italie, ainsi que le tome XXII-3 de la Revue de l'Histoire des religions et le tome III de la bibliothèque de vulgarisation, publiés par la direction des Annales du Musée Guimet.

Plusieurs brochures ont été offertes à la Société

par MM. le baron de Baye, le commandant Morel, Delignières, président de la Société d'émulation d'Abbeville, et Soyez — Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. Edouard Lévêque, manufacturier à Amiens, présenté à la dernière séance, est admis en qualité de membre titulaire non résident.

— M. Boudon donne lecture du rapport de la commission des finances.

— M. Rousseau de Forceville présente ensuite un très intéressant rapport sur les médailles provenant du legs de M. Lefebvre, d'Abbeville.

— M. Roux donne la description de la belle pierre tombale trouvée à Vaux-sous-Corbie. Il joint à son travail une photographie, qui permet d'apprécier le réel intérêt de ce monument.

— M. Guerlin rend compte d'une étude de M. le baron de Baye sur des épées, de fabrication Franque, trouvées en Suède et en Norwège.

— M. Roux communique une lettre de M. Henri Macqueron, d'Abbeville, dans laquelle se trouvent quelques renseignements sur le baron Aclocque, défenseur intrépide de Louis XVI.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n^{os} 20,643 à 20,696.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 heures 3/4.

Obsèques de M. le Chanoine Jourdain

Membre titulaire résidant de la Société des Antiquaires
de Picardie.

Le lundi, 2 mars 1891, les membres de la Société des Antiquaires de Picardie, se sont réunis au Musée pour se rendre en Corps aux obsèques de M. l'abbé Edouard Jourdain, leur collègue, chanoine titulaire de la cathédrale, décédé le vendredi précédent, à l'âge de 86 ans. Le cortège s'étant formé à la maison mortuaire, rue des Canettes, la levée du corps fut faite par M. le chanoine Hénocque, doyen du Chapitre, membre titulaire résidant de notre compagnie. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le chanoine Duval, membre de la Société des Antiquaires, Debeaumont, curé-doyen de Saint-Remi, de Favernay, conseiller à la Cour d'appel, membre du Conseil de Fabrique de l'église Notre-Dame, et Robert de Guyencourt, vice-président de la Société des Antiquaires de Picardie.

Suivant la coutume observée pour les funérailles des membres du Chapitre, le convoi pénétra dans l'église cathédrale par le grand portail. Après la messe solennelle célébrée par M. le doyen du Chapitre et l'absoute donnée par S. G. Monseigneur l'Evêque d'Amiens, le cortège se dirigea vers le cimetière de la Madeleine. Après l'inhumation,

M. de Guyencourt, au nom de M. Janvier, fit en ces termes, l'éloge du regretté défunt.

« Messieurs,

« Retenu par des raisons de santé, le Président de la Société des Antiquaires de Picardie, à son grand regret, s'est trouvé dans l'impossibilité de venir rendre les derniers devoirs à celui dont il eut l'honneur d'être si longtemps le collègue. Il m'a prié de le remplacer dans cette triste circonstance et de vouloir bien, à son défaut, prononcer les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Il y a à peine quelques semaines, vous m'appeliez à l'honneur de présider la Société des Antiquaires de Picardie, et déjà m'incombe l'un des plus tristes et des plus douloureux devoirs de mes fonctions, celui d'adresser en votre nom le suprême adieu à l'un de nos collègues.

« La mort qui vient trop souvent décimer nos rangs et briser des liens sympathiques à tant de titres, semblait, après la perte de M. Hesse et du regretté Edmond Duthoit, nous avoir momentanément oubliés.

« Trompeuse confiance ! décevante illusion ! Cette fois elle nous ravit l'un de nos plus anciens et de nos plus dévoués collaborateurs ; le doyen d'âge et de réception de nos membres titulaires résidents, M. le chanoine Edouard Jourdain.

« Quelque préparé que l'on puisse être à de

semblables séparations, le coup n'en est pas moins douloureux à supporter.

« Vous n'attendez sans doute pas de moi que je retrace la carrière, tout entière si bien remplie, de celui que nous pleurons. Je crois que ce ne sont ici ni le lieu, ni le moment propices pour de tels développements. Mais j'aime à penser qu'une main pieuse se chargera bientôt de suppléer au laconisme que je me suis imposé et qu'elle tiendra à honneur de nous révéler les trésors de bonté, de justice, d'équité, de sentiments élevés, qu'une longue amitié l'a mis plus à même que tout autre de connaître et d'apprécier comme ils le méritent.

« Né à Amiens le 21 mars 1804 d'une des plus honorables et des plus notables familles du haut commerce de notre cité, chanoine honoraire et vicaire de la cathédrale, l'abbé Jourdain se vit ouvrir à deux battants les portes de notre compagnie, il y aura bientôt près d'un demi-siècle, le 11 janvier 1843.

« Son élection, en augmentant le nombre des érudits qui s'étaient donné la patriotique mission de faire connaître tous les monuments de l'art et de l'histoire que l'antiquité et le moyen-âge avaient laissés en Picardie, allait bientôt produire les plus heureux fruits, en nous révélant certaines beautés du plus beau de nos monuments religieux, encore voilées à beaucoup de regards.

« Durant plus de quarante ans, l'abbé Jourdain prit la part la plus active à nos réunions, jusqu'à

l'époque où sa santé dut enfin l'éloigner définitivement de nos séances.

« Dès 1843, M. le Préfet de la Somme demandait à la Société son avis motivé sur l'état de la partie de la cathédrale qui était à restaurer et sur les réparations nécessaires à entreprendre. La commission chargée de répondre aux désirs manifestés par ce magistrat ne pouvait choisir de rapporteurs plus compétents que MM. Jourdain et Duval, et le rapport sur le portail de la Vierge dorée publié dans le tome sixième de nos mémoires est encore aujourd'hui la monographie la plus complète et la plus scrupuleusement exacte de cette partie du monument.

« En 1844 paraît l'ouvrage capital et le plus populaire des deux mêmes collaborateurs, qui ont désormais voué leur plume et leur existence à la glorification de la magnifique basilique dont ils sont les ministres : L'histoire des stalles qui décorent le chœur de Notre-Dame d'Amiens et qui consacrent à jamais pour la postérité les noms des Avernier, des Trupin, des Huet, des Boulin, ces sublimes et modestes artistes du xvi^e siècle. Les auteurs anciens n'avaient parlé que fort sommairement de ces chefs-d'œuvre de boiserie et de sculpture. Le patriotisme de nos deux compatriotes, qui les ont montrés tels qu'ils étaient, fit voir que les stalles d'Amiens n'étaient pas inférieures à celles si vantées de Poitiers, d'Auch, de Saint-Bertrand de Comminges, de Brou et de plus

de vingt autres édifices religieux signalés pour ce genre d'ameublement.

« Bientôt un heureux hasard découvrit à leurs yeux des restes de peintures murales, autrefois signalées par dom Grenier, et enrichit notre tome sixième d'une notice sur les Sybilles, cette ornementation de la chapelle de Saint-Eloi, due à la libéralité du vénérable doyen Adrien de Hénencourt.

« Après les stalles, les clôtures du chœur, également élevées aux frais de ce généreux donateur, leur fournissent une nouvelle occasion de se montrer descripteurs aussi patients et historiens aussi minutieux que dans leurs précédentes études.

« En 1868, enfin, leur collaboration enrichit encore notre tome vingt-deuxième de la description de deux grandes verrières représentant des parties de l'histoire de la Sainte-Vierge et des rois d'Angleterre, saint Edmond le martyr et saint Edouard le confesseur. Pourquoi faut-il hélas ! que leur plume se soit si tôt reposée dans la noble tâche qu'ils avaient entreprise ?

« L'abbé Jourdain prit une part des plus actives à ce que j'appellerai les travaux intérieurs de la Société et fut successivement membre des commissions de l'exposition rétrospective de 1860, de la statue de Pierre l'Ermite, de l'acquisition de la collection Bouvier, enfin de la commission de cession du musée à la ville.

« Secrétaire annuel en 1846, vice-président pen-

dant les années 1847-1849, ses collègues l'appellent en 1868 à la présidence de la Société, que sa modestie lui avait toujours fait décliner. Cette fois il accepta. Ce n'était pas à l'honneur qu'on l'envoyait, mais à la brèche. Jamais, en effet, cette grave question du musée n'était arrivée à une période aussi aiguë.

« Son discours d'installation manifesta hautement que les droits de la compagnie se trouvaient en bonnes mains.

« Si je ne suis pas prophète, ni fils de prophète, disait-il, je suis encore moins le moniteur de notre édilité et cependant il me semble que le jour approche, (et il sera un jour de gloire pour les représentants que nos suffrages ont portés à l'Hôtel-de-Ville), le grand jour approche où Amiens pourra compter un palais parmi ses édifices municipaux et inscrire à son fronton cette dédicace — Musée communal.

« Cependant devant les difficultés qu'il entrevoyait de mener à bien par les voies amiables la mission qu'il avait acceptée, il offrit sa démission, mais la Société tout entière la refusa. Le 12 janvier 1869 en quittant la présidence que ses collègues à l'unanimité avaient voulu lui confier de nouveau, il disait avec un juste orgueil et la satisfaction d'un grand et patriotique devoir accompli : « Comme centre important de civilisation, d'intelligence et d'étude, Amiens devait avoir son musée. Il a son musée. C'est un fait acquis. C'est une légi-

time et définitive satisfaction donnée à l'équité, au droit, aux convenances d'une grande cité. Le vote municipal du 3 octobre 1868 et l'acceptation loyale que vous avez faite de ce vote, ont été de part et d'autre le résultat d'un examen approfondi de la question à tous ses points de vue, et la résolution des deux côtés n'a pu être inspirée que par un égal sentiment de l'honneur et de l'amour du pays.

« Messieurs, je puis le dire bien haut, sans diminuer en rien le mérite de ses dévoués collaborateurs, c'est incontestablement à la conduite tout à la fois énergique et conciliante de l'abbé Jourdain, à sa persévérance, aux sentiments de justice et de modération, à l'éloquence persuasive dont il fit preuve dans les longues et difficiles négociations entre la Société et la Ville, que la grave et irritante question, qui divisait alors les esprits, trouva sa solution définitive et que la Ville dut la propriété du musée dont elle est fière.

« Malheureusement, après ce succès, le chanoine Jourdain n'assiste plus que rarement à nos séances, l'âge et la maladie dont il souffre finissent par l'en éloigner tout à fait, mais s'il ne prend plus part à nos travaux, l'amour de sa chère cathédrale ne s'est pas refroidi en lui et c'est encore elle qui est l'objet de ses dernières préoccupations archéologiques.

« Le protestataire contre l'enlèvement des grilles du chœur et le déplacement des tombes des évê-

ques fondateurs, a un dernier regret : c'est de ne pas voir, il le craint, le rétablissement du magnifique groupe en marbre blanc du sculpteur amiénois Blasset, l'Assomption de la Vierge.

« Par ses démarches persévérantes, la réalisation de ce projet paraissait devoir être prochaine, et en 1882, il sollicitait une intervention auprès du maire d'Amiens pour obtenir de lui les anges qui faisaient autrefois partie de ce groupe, et qui étaient venus, au milieu des vicissitudes subies par le chef-d'œuvre, s'échouer dans les caves du Musée. Le désir de notre collègue ne fut réalisé qu'en partie, mais ses yeux ont eu avant de se clore, la suprême joie de voir la statue de la Sainte Vierge rétablie dans une place honorable.

« Adieu cher et vénéré collègue, reposez en paix dans le sein du Seigneur dont vous avez si dignement desservi les autels. Si la mort a pu vous arracher à notre affection, elle ne peut vous effacer de notre mémoire et chaque jour la vue de la cathédrale, en réveillant le souvenir d'un de ses plus savants historiens, ramènera sur nos lèvres le nom d'un collègue que ses aimables qualités avaient rendu si cher à chacun de nous.

« Au nom de tous ceux qui furent vos amis, Adieu ! »

Séance ordinaire du Mardi 10 Mars 1891.

Présidence de M. de Guyencourt, vice-président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Josse, Leleu, Milvoy, Pujol de Fréchencourt et Roux.

MM. Janvier et Oudin se font excuser.

MM. Carbon, l'abbé Hareux et le commandant Morel, membres non résidants, assistent à la séance.

M. le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

Le Ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des Etats-Unis et adresse une circulaire relative au prochain congrès des Beaux-Arts.

— M. Edouard Levêque remercie la société d'avoir bien voulu l'admettre parmi ses membres.

— M. Roux lit, au nom de M. le chanoine Marle, empêché, une notice sur la charte communale de Noyon. L'évêque Baudry, élu en 1098, avait trouvé la ville en proie à des luttes sans cesse renouvelées. Pour amener les partis rivaux à se réconcilier, il convoqua les habitants et leur présenta une charte qui constituait le corps des bourgeois en association perpétuelle, sous des magistrats appelés *Jurés*. M. Marle rappelle les principaux articles de cette charte et ses citations permettent d'apprécier la sagesse et l'esprit de conciliation qui avaient

inspiré à l'évêque Baudry sa généreuse proposition.

— M. Dubois, en continuant ses recherches dans les registres de l'Echevinage, en a extrait le récit d'un fait assez curieux de l'histoire financière d'Amiens. « Un usage, une loi peut-être, permettait aux créanciers de l'administration municipale de faire retomber la responsabilité sur les bourgeois et de les faire arrêter comme devant répondre de la ville. » Dame Marie Crocquoison, veuve de Antoine de Seraigne, ne recula pas devant ce moyen rigoureux pour obtenir le remboursement d'une somme qui lui était due par la caisse communale, pour un droit de travers par eau.

Les vexations qu'elle provoqua contre MM. de Sachy, Adrien Cornet, Jacques Cornet, Augustin Damyens, Henri Delattre, causèrent un grave préjudice au commerce local. Les marchands Amiénois n'osaient plus se rendre à Paris pour leurs affaires, de crainte d'un pareil sort. On ne sait malheureusement pas quelle fut l'issue de ce singulier incident.

— M. l'abbé Cauët, curé de Bouchavesnies, fait part à la société de diverses remarques sur l'orientation des tables Théodosiennes et sur les proportions des lignes indiquant les distances qui séparent les diverses villes portées sur ces tables. L'opinion de notre correspondant est que proportions et orientations sont également défectueuses.

M. l'abbé Cauët, dans une seconde note, s'oc-

cupe des camps romains que l'on accepte comme type. Suivant lui, il conviendrait de les considérer ~~seulement~~ comme des sectionnements d'anciens camps, dont on aurait relevé les talus et ouvert de nouveau les fossés au moyen-âge,

— M. de Guyencourt lit, au nom de M. Lefèvre-Marchand, une note sur une pierre dite la *Haute-Borne*, qui limite les territoires d'Hyencourt-le-Grand et d'Omiécourt. Ce monolithe peut être considéré comme un peulvan. Il a dû sa conservation à cette circonstance qu'il sert de borne entre les deux pays.

— M. Le secrétaire perpétuel donne l'analyse d'un dossier, contenant 52 pièces, acquis en 1890, sur les fonds du legs Beauvillé. Il concerne la maison de Chaulnes. Plusieurs de ces pièces offrent un réel intérêt. M. Poujol de Fréchencourt cite entre autres :

1° Un relevé général de toutes les terres, bois, prés et remises composant le duché de Chaulnes en 1787 ;

2° Plusieurs notes ayant trait à son administration financière ;

3° Un volumineux dossier relatif à la vente de la baronnie de Saint-Christ-Briost ;

4° De nombreuses et intéressantes pièces concernant la succession si obérée de Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, et les contestations entre le nouveau duc de Chaulnes et sa mère remariée à M. de Giac.

— MM. Fernand Proyard, avocat à Cambrai, et Henneveux, négociant à Amiens, présentés à la dernière séance, sont admis en qualité de **membres titulaires non résidants**.

— M. de Guyencourt commence la lecture d'une très intéressante étude sur l'église Saint-Remy, l'ancienne église des Cordeliers, dont le chœur vient d'être démoli, pour faire place à un nouvel édifice. Après avoir rappelé l'époque de construction des diverses parties de ce monument, notre collègue en donne une description complète. Il relève la disposition de la nef et du bas-côté, l'emplacement des autels, les inscriptions qui existaient sur les murs, et mentionne les objets artistiques ou curieux renfermés dans l'église et dans la sacristie.

M. Milvoy rappelle, à propos de ce travail, qu'il existait dans le chœur de Saint-Remi, derrière le maître-autel, deux statues assez remarquables dues, croit-il, au ciseau de Crescent. Elles ont été malheureusement brisées, il y a peu d'années, et celles qui les ont remplacées n'offrent aucun mérite artistique.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 20,697 à 20,743.

La séance est levée à 9 heures 1/4.

RAPPORT

FAIT PAR M. J. ROUSSEAU DE FORCEVILLE,
SUR LE MÉDAILLIER, QUE M. LEFEBVRE, D'ABBEVILLE,
A LÉGUÉ A LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES.

MESSIEURS,

La collection que vous avez bien voulu me charger de classer se compose d'une grande quantité de monnaies impériales romaines, de deux consulaires seulement, de quelques monnaies grecques sans importance, et d'un grand nombre de jetons de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, fort communs, qui ne méritent pas une mention spéciale.

Pour le classement des monnaies impériales romaines, dont je vous parlerai tout d'abord, je me suis servi de l'ouvrage de Cahen.

Sans renfermer des pièces d'une rareté exceptionnelle, cette collection en comprend cependant quelques-unes d'un certain intérêt : c'est de celles-là que je vous demande la permission de vous entretenir.

En feuilletant un ouvrage intitulé *l'Histoire Romaine éclaircie par les médailles*, j'ai trouvé la description de la première des monnaies consulaires, qui est de la famille Junia. Elle présente deux têtes : celle de Servilius Ahala sur le côté principal avec l'inscription Ahala, et sur l'autre côté une autre tête avec l'inscription Brutus.

Cette pièce est de l'époque de Marcus Junius Brutus, l'assassin de César, qui faisait remonter son origine du côté paternel jusqu'à Lucius Junius, Brutus qui chassa les Tarquins. Il prétendait également être par sa mère un descendant de Servilius Ahala, général sous le dictateur Cincinnatus, 438 avant J.-C. Voilà pourquoi il a fait représenter ces deux têtes.

Plutarque, dans la vie de Brutus, nous apprend que ce n'était pas par vanité que le jeune Brutus faisait descendre son origine de Lucius Junius, qui chassa la maison des Tarquins, mais qu'il était effectivement un de ces descendants. Il réfute l'opinion que l'ancien Brutus, en faisant exécuter ses deux fils, Titus et Tibère, détruisit toute sa famille; il dit au contraire qu'il n'y eut que les deux fils aînés qui périrent, mais que le troisième encore en bas-âge, survécut et que par lui la famille fut relevée. La consanguinité de Brutus avec Servilius Ahala du côté maternel est encore attestée par Plutarque de manière à ne laisser aucun doute à ce sujet.

J'arrive aux monnaies impériales romaines qui sont au nombre de trois ou quatre cents environ. Voici les plus remarquables. Je note d'abord une monnaie de Jules César assez curieuse, comme spécimen, bien que fausse. D'un côté, tête de Jules César à gauche avec le bâton d'Augure et l'inscription : *Cesar dictator*; au revers : *Veni, Vidi, Vici*, dans une couronne de chêne. Cette pièce, si

elle était authentique, aurait une très grande valeur.

Le règne d'Auguste est représenté par une dizaine de pièces, dont une seule mérite d'être citée.

Le côté principal présente la tête d'Auguste tournée à droite, couronnée d'une auréole qui, sur les monnaies des premiers empereurs, est toujours le signe de l'apothéose ; autour de la tête et au dessus : *Divus Augustus*. Sur le revers, Auguste est représenté sur une chaise curule ; de la main droite il tient une branche de laurier, et une boule dans la gauche. Légende : *Consensu Senatûs et Equestris ordinis*.

La seconde monnaie Impériale est un moyen bronze d'Agrippa et d'Auguste, de la colonie de Nîmes ; têtes adossées d'Agrippa et d'Auguste l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale. Revers : crocodile tourné à droite, enchaîné à un palmier, orné d'une couronne, à terre deux palmes.

Vient ensuite une médaille de Livie, son buste diadémé à droite, avec l'inscription : *Justitia*.

Je note ensuite une monnaie de Tibère César et de son frère Néron Drusus, tous deux fils de Drusus. Têtes de Tibère et de son jeune frère sur deux cornes d'abondance, au milieu un caducé ailé.

Une monnaie de Germanicus Cesar, debout dans un quadriga à droite. — Revers : *Signis receptis devictis Germanis*. Germanicus debout, tenant un sceptre, la main droite levée.

J'appellerai encore votre attention sur trois médailles de Néron, Trajan et Faustine.

Néron. — Revers. Table des jeux, ornée d'un bas relief représentant deux griffons, avec cette inscription : *Instituit et quinquennale certamen primus omnium Romæ.*

Trajan. — Revers : *Rex Parthis datus.* Trajan, assis sur une estrade à droite, accompagné du préfet du prétoire, debout et présentant un roi qui se tient debout au pied de l'estrade.

Faustine. — Revers : Trône sur lequel jouent Commode, enfant et son frère jumeau Antonin, sur leurs têtes deux étoiles.

Une monnaie d'Antonin est assez amusante (si j'ose toutefois me servir du langage des marchands de bric à brac) : Tête laurée d'Antonin à droite. — Revers : *Temporum felicitas.* Deux cornes d'abondance en sautoir surmontées des bustes des deux enfants jumeaux de Marc Aurèle.

Une autre ensuite avec le revers *consecratio* et un bûcher à quatre étages.

Je pourrais encore vous citer d'autres monnaies du même empereur, mais elles sont très communes et ne méritent pas une mention.

Puis une médaille de Faustine mère, femme d'Antonin. — Revers : *Æternitas.* L'éternité ou Faustine assise à gauche, tenant un globe surmonté d'un phénix et un sceptre.

Les monnaies de Marc Aurèle que j'ai trouvées dans cette collection n'offrent aucun intérêt ; du reste, elles sont toutes très mal marquées ; les re-

vers sont tous frustes et toute trace d'inscription a complètement disparu.

Je m'arrêterai encore sur une monnaie de Faustine jeunè, femme de Marc Aurèle César. *Faustina Augusta*. Buste de Faustine à droite, tous les cheveux ondés. — Revers : *Diana Lucifera*. Diane de bout à gauche, tenant des deux mains une torche.

Une série qui est assez curieuse est celle des empereurs Valérien, Postume, Tetricus et Gallien.

Bien que toutes ces monnaies que j'ai décrites dans le catalogue ne soient pas rares, elles ont cependant un assez grand intérêt ; pas un revers n'est pareil. L'énumération de ces revers serait trop longue et trop fastidieuse. Je vous demanderai donc de ne pas vous les citer, il y en a une cinquantaine.

J'aurais voulu vous faire un rapport beaucoup plus complet, mais après avoir regardé les 500 numéros du catalogue que j'ai dressé, je n'ai trouvé absolument que ces monnaies comme étant les plus curieuses.

Je terminerai donc ce rapide exposé en vous décrivant une dernière monnaie qui, je pense, vous intéressera tout particulièrement, car elle a trait à la Picardie. Je veux parler d'une monnaie de l'empereur Carausius, elle paraît avoir été frappée à Boulogne.

M. Feuarent, dans le catalogue d'une collection de monnaies impériales romaines, ajoute que probablement cette pièce a été frappée à Amiens.

Il est du reste un fait certain ; c'est que des ateliers monétaires existaient dans notre ville depuis l'empereur Postume.

Je ne veux pas vous raconter en détail l'histoire de cet usurpateur je me contenterai de vous citer quelques faits saillants de sa vie.

Le specimen de monnaie que j'ai eu à classer est assez fruste, malgré cela, on voit encore distinctement la tête de l'empereur et l'inscription : *Imperator Carausius*.

Ses ateliers monétaires étaient Londres, Colchester, Boulogne et Amiens.

Carausius était Ménapien ; les Ménapiens à cette époque occupaient le pays touchant aux Morins, c'est-à-dire la côte où sont Boulogne et Calais.

Maximien avait remarqué la bravoure et l'intelligence de Carausius qui était un excellent officier de marine. Il lui donna pour mission de mettre à la raison les pirates Francs et Saxons.

Mais si Carausius avait le courage nécessaire pour mener à bonne fin cette entreprise, il manquait de probité. Il laissait passer les corsaires, les attaquait seulement lorsqu'ils revenaient richement chargés de butin et ne donnait qu'une très petite part de sa prise au trésor impérial.

Averti de la conduite peu scrupuleuse de son lieutenant, Maximien voulut le faire tuer. Carausius, prévenu à temps, parvint à passer avec sa flotte en Grande-Bretagne et là il s'adjoignit les Francs et les Saxons.

Fort heureusement pour lui, Maximien était occupé à combattre les Germains, il ne put réunir une flotte assez vite et laissa à Carausius tout le temps nécessaire pour s'entourer de forces imposantes.

Dès lors Maximien fut obligé de céder et Carausius resta possesseur de la Grande Bretagne, avec le titre d'Auguste. Ce fut alors que s'associant avec Dioclétien et Maximien, il fit frapper une médaille avec cette inscription : La paix des trois Auguste.

Il était réservé à Constance Chlore de défaire l'usurpateur. Il l'assiégea dans Boulogne et parvint, au moyen d'une digue, à empêcher l'approvisionnement de cette ville par la flotte de Carausius : procédé que renouvela plus tard Richelieu devant la Rochelle.

Ainsi réduite à ses propres ressources, Boulogne ne put résister longtemps et fut obligée de se rendre.

Constance n'en demeura pas là ; pendant trois ans, il soutint différentes guerres et en même temps fit construire une flotte pour aller en Grande-Bretagne. Ces préparatifs ne lui servirent pas contre Carausius ; il venait en effet, d'être assassiné par un de ses lieutenants, Allectus, qui prit le titre d'Auguste. Constance, arrivé en Grande Bretagne, lui livra bataille, Allectus fut vaincu et tué.

Telles sont, Messieurs, les monnaies romaines sur lesquelles j'avais à m'arrêter.

Quant aux monnaies grecques qui figurent dans cette collection, elles présentent toutes cinq types principaux. Syracuse, Agrigente, Thasos, Corinthe et Amphipolis.

Je note enfin deux monnaies frappées à Alexandrie : l'une porte l'effigie de Vespasien, l'autre celle de Maximien Hercule.

Quant aux monnaies françaises, je n'ai trouvé qu'un écu de six livres de Louis XVI.

Telle est, Messieurs, dans son ensemble, la collection qui a été donnée à la Société. Je n'ai voulu décrire que les types les plus marquants, les autres monnaies sont contenues dans le catalogue, un certain nombre de pièces restent encore à classer, mais un rapide examen m'a permis de constater qu'aucune ne méritait une place dans ce travail.

LES PEINTURES

DE L'ANCIEN COUVENT DES MINIMES D'AMIENS

Rapport fait au nom de la Commission des recherches,
par M. Roux.

A la fin du mois de septembre, la commission des recherches, guidée par M. Pinsard, se rendit dans l'ancien couvent des Minimes, aujourd'hui occupé par l'usine de M. Hubault, rue Dallery.

Là, dans un bâtiment servant aujourd'hui de

magasin, au premier étage, nous trouvâmes sur le mur des restes de peintures à demi effacées, mais dont on peut encore saisir le sujet.

La première d'entre elles offrait, dans la partie supérieure, à droite du spectateur, un homme d'une trentaine d'années, présentant le type ordinairement consacré au Christ. Cet homme est assis, vêtu d'une robe blanche et d'un manteau rouge ; il tient de la main droite une faucille. A sa gauche, dans l'attitude de quelqu'un qui écoute ou attend des ordres, un ange armé également d'une faucille.

A la droite du personnage principal et sur le même plan que lui, un ange lui montre de la main droite la terre couverte de vignes ; au-dessous de ce dernier, un troisième ange s'éloigne en courant de haut en bas. Enfin, encore au-dessous de celui-ci, un quatrième ange foule dans une cuve des matières qui donnent naissance à un jet de liquide rouge s'échappant par un trou et formant une nappe de même couleur.

A travers cette scène, des phylactères qui la coupent à différentes hauteurs, portent, en minuscule romaine, un texte dont il ne subsiste que les fragments, mais qu'il nous a été facile de reconstituer sûrement, l'Apocalypse à la main.

(Chap. XIV. v. 14.) « Et vidi et ecce nubem candidam et super nubem sedentem similem filio hominis, habentem in capite suo auream coronam et in manu sua falcem acutam.

« Et alius angelus exivit de templo clamans voce magna ad sedentem super nubem. « Mitte falcem tuam et mete ; quia venit hora ut metatur, quoniam aruit messis terræ ».

« Et misit qui sedebat super nubem falcem suam in terram et demessa est terra.

« Et alius angelus exivit de altari, qui habebat potestatem supra ignem, et clamavit voce magna ad eum qui habebat falcem acutam, dicens : « Mitte falcem tuam acutam et vindemia botros vineæ terræ, quoniam maturæ sunt uvæ ejus ».

« Et misit Angelus falcem suam acutam in terram et vindemiavit vineam terræ et misit in lacum iræ Dei magnum.

« Et calcatus est lacus extra civitatem et exivit sanguis de lacu usque ad frenos equorum per stadia mille sexcenta ».

Pas de difficulté pour l'interprétation de la scène figurée par le peintre. C'est bien le Christ ou plutôt un personnage semblable au Fils de l'homme, selon l'expression employée par Saint Jean, qui se trouve en haut. A côté de lui, à gauche, l'ange armé d'une faucille est sans doute celui qui doit moissonner les récoltes de la terre cachées probablement au-delà de la cloison qui coupe en cet endroit le sujet.

Le texte veut, il est vrai, que ce soit le Christ lui-même qui fauche la récolte, mais, comme nous allons le voir, au contraire, lancer sa faucille vers les vignes placées à droite, ce désaccord avec

le programme trahit une erreur de l'artiste.

En effet, l'ange placé à la droite du Christ l'invite à vendanger les vignes plantées à la surface du sol, et la cuve où un autre ange foule la vendange représente le lac de la colère de Dieu, d'où s'écoulent des flots de sang assez abondants pour monter au mors des chevaux, sur un espace de 1600 stades.

Enfin, dans le coin inférieur de la fresque, à la gauche de l'observateur, un homme à la barbe taillée en pointe, portant le costume et ayant la physionomie des personnages du temps de Louis XIII, est agenouillé devant un prie-Dieu à lambrequins. Sur ces lambrequins un écusson, peint en grisaille et portant un lion accompagné de trois étoiles à six raies placées 2 et 1, a semblé à notre confrère M. de Guyencourt, représenter les armes de la famille Fouache.

Le maître d'Amiens, Gaspard Fouache (1574) avait en effet, d'après le tableau des armoiries des maîtres d'Amiens peint par Villers-Rousseville et actuellement entre les mains de M. Caumartin, d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules accompagné de trois étoiles d'or à six raies.

C'est sans doute un descendant de Gaspard Fouache qui est portraicturé dans notre peinture, que la finesse de la tête du Christ et de diverses autres parties nous autorise à considérer comme ayant une certaine valeur.

Plus loin, dans le même bâtiment et à la suite

d'une chapelle dont la porte ajourée et ornée de balustres élégants garde bien le cachet du xvii^e siècle, mais dont les murs sont couverts de peintures grossières, nous retrouvâmes une seconde fresque encore consacrée à des sujets tirés de l'Apocalypse, mais faciles à reconnaître dès le premier abord.

A droite du spectateur, une femme luxueusement vêtue, montée sur un dragon rouge et placée en avant d'édifices en ruine d'où s'élèvent des flammes, présente de la main droite un vase fort riche à un groupe de personnages agenouillés devant elle. Le plus apparent de ceux-ci, couvert d'un manteau d'hermine, la couronne en tête et les mains jointes, occupe le premier plan et cache toute une série d'hommes dont on n'aperçoit que les têtes.

Enfin, à gauche du tableau, un autre dragon est posé au devant d'une petite montagne dont sa queue atteint le sommet. Il vomit du sang.

Dans la partie supérieure, plusieurs anges vident le contenu de vases qu'ils tiennent à la main, l'un sur la bête que porte la femme, l'autre sur le dragon dont nous venons de parler, un troisième et un quatrième dans une coupe à côté de laquelle se voit une nappe de liquide rouge.

L'artiste a voulu retracer ici l'allégorie contenue dans les versets 1 à 5 du chapitre XVII de l'Apocalypse.

La grande prostituée des nations est assise sur

une bête d'une couleur écarlate et présente aux rois le vin furieux de son impudicité renfermé dans un vase d'or. La bête a sept têtes dont la signification symbolique est donnée par le verset 9 du même chapitre.

Sur l'ordre d'une voix sortie du temple que nous voyons figuré par une petite église, les anges, nous dit le chapitre XVI, versent sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu; et il se fait une plaie cruelle sur les hommes qui ont le caractère de la bête et sur les adorateurs de son image. Le troisième ange répand sa coupe sur les fleuves les sources des eaux; et ils se changent en sang, continue le texte sacré. L'action des autres anges nous est sans doute dérobée par le mur de refend qui empêche l'œil de l'investigateur de suivre plus loin le tableau. Il devait appartenir à la même suite de fresques que celui examiné tout à l'heure.

Avant de quitter le bâtiment des Minimes nous avons remarqué des écussons ronds sculptés en relief sur le parement extérieur des murs. La plupart sont trop frustes pour que l'on puisse distinguer les armoiries qui y figuraient, cependant nous avons cru reconnaître sur l'un d'eux les trois lions de la famille de Pisseleu, bienfaitrice des Minimes.

LA PIERRE TOMBALE

DE VAUX-SOUS-CORBIE

Rapport fait au nom de la Commission des recherches

Par M. Roux.

Dans le cimetière actuel de Vaux-sous-Corbie se trouve compris l'emplacement d'une chapelle (1) dont une dépression très apparente du sol rappelle seule aujourd'hui l'existence.

Aucune inhumation n'avait eu lieu en cet endroit jusqu'au mois d'octobre 1890. A cette époque on y creusa une fosse et les ouvriers rencontrèrent, à un mètre de profondeur, une pierre tombale en calcaire blanc jaunâtre du pays.

Elle mesure 2 m. 59 c. de long sur 1 m. 15 c. de large, mais il convient d'observer qu'elle ne forme pas un parallélogramme parfait, l'un de ses côtés étant un peu plus long que l'autre. Son épaisseur est de 0 m. 18 c.

Cette pierre porte gravée au trait la représentation de la dame dont on a retrouvé les ossements au-dessous.

Le mastic noir qui remplissait les creux de la gravure a presque totalement disparu. L'effigie de la défunte est placée sous une arcature trilobée en

(1) Le souvenir de cette chapelle subsiste dans la population de Vaux.



en forme de dais, portée sur deux colonnettes fort simples dont les bases ne sont profilées qu'à l'intérieur du dessin et dont à l'extérieur les fûts se prolongent jusqu'à des cercles composés de deux traits concentriques, dans lesquels sont inscrits des écussons. Ces deux cercles sont reliés par une bande légèrement oblique formée de deux traits largement espacés.

L'arcature décrit une ogive équilatérale surmontée d'un gâble dont les rampants sont ornés de feuillages ondulant vers le haut et qui est terminée par un fleuron.

Un trèfle remplit l'angle supérieur du gâble au-dessus de la pointe de l'arcature. Enfin, les pieds-droits qui partant des reins de cette arcature supportent les extrémités inférieures du gâble se prolongent jusqu'à des cercles semblables à ceux placés au bas du dessin et réunis par une bande horizontale formée de deux traits.

Les contours des écussons inscrits dans les quatre cercles sont seuls gravés, et des traces de couleur rouge indiquent encore, dans celui de droite en haut et dans celui de gauche en bas, que les armoiries de la défunte devaient être peintes sur leurs champs.

L'archivolte de l'arcature porte l'inscription suivante : « Chi : gist : me : dame : Mahaus : de : Vaus : Pries : pour same (1).

(1) Quelques-uns des E de la légende ont été mal reproduits

Mahaut est représentée debout, les mains jointes. Ses doigts sont étendus et leur extrémité supérieure affleure au haut de la poitrine. Sa figure est grossièrement dessinée, elle a les yeux fermés. Son vêtement se compose d'abord d'un surcot long à manches plates, couvrant complètement la cotte de dessous, que Demay (1) dit avoir été en usage depuis 1233 environ jusqu'en 1290. Un chaperon surmonte cette première pièce de son habillement à laquelle elle tient peut-être, et qui prendrait dès lors le nom de huque. A demi rabattu en arrière, ce chaperon, dont les plis inférieurs cachent le bord supérieur de la chape, laisse apparaître au-dessus de la tête la guimpe, pièce de linge encadrant le visage et entourant le cou, qui constituait un arrangement particulier aux veuves. M. Demay en cite dans le sceau de Jeanne de Châtillon veuve de Pierre d'Alençon, qui date de 1277, un exemple contemporain de notre pierre tombale (2).

Enfin une chape complète le costume de Mahaut. Des fausses manches ou ailes assez semblables à celles des mac-ferlan modernes, tombent du haut des épaules jusqu'à mi-jambe et sont dessinées par des traits parallèles et serrés. Le premier de ces traits en s'arrêtant aux bras du personnage déce-

par la gravure, ils sont tous semblables à celui du mot Pries, onciaux et fermés par un trait continu.

(1) *Le costume au moyen-âge d'après les sceaux*, pp. 5 et 93, Paris, Dumoulin, 1880, in-8°.

(2) *Ibidem*, p. 103, fig. 51.

une ouverture qui permet à ce membre de traverser la chape et de poser sur les plis qu'elle forme en se croisant sur la poitrine et le ventre.

À l'endroit du poignet un trait bien distinct de celui qui détermine au milieu de l'avant-bras le bout de la manche du surcot nous indique que, conformément à l'usage, Mahaut devait être gantée.

La grossièreté relative du dessin, la forme des ornements qui encadrent l'effigie de la défunte et surtout la forme des feuillages qui décorent le gâble, enfin la similitude frappante de cette pierre tombale avec nombre d'autres appartenant d'une manière certaine à la fin du XIII^e siècle nous portent à lui assigner le même âge.

Mais quelle était la dame dont elle abritait la dépouille ?

De Rosny signale une « Mehaut (sic) de Vaus, épouse d'Amaury de Fontaines » dans les termes suivants : « Madame de Vaus tient plusieurs hommages de Ponches entre autres le fief de Mehaut de Vaus, femme de Amaury de Fontaines, chevalier, seigneur de Miannay en partie, vers 1260 (Archives d'Abbeville) ».

La date de 1260 se rapporte-t-elle à Mahaut ou à la dame de Vaus ; l'obscurité de cette phrase nous laisse indécis sur cette question et le vague de la référence indiquée ne nous permet pas de le vérifier dans le titre où de Rosny aura puisé ce renseignement. En tout cas, l'époque où ce document la ferait vivre concorde bien avec celle que nous in-

diquent les caractères intrinsèques de son monument funéraire.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 1^{er} TRIMESTRE DE 1891.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts.

1° Revue historique. Janvier-février 1891. — 2° Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France. Paris : Bibliothèque Mazarine. Tome III. Bibliothèque de l' Arsenal. Tome V. — Bibliothèque des départements. Tome XI. Chartres. Tome XIV. Clermont-Ferrand. Caen. Toulon. Draguignan. Fréjus. Grasse. Nice. Tarascon. — 3° Journal des savants. Janvier et février 1891. — 4° Annuaire des Bibliothèques et des Archives pour 1891. — 5° Bulletin des Bibliothèques et des Archives, année 1889, n° 3. — 6° Revue historique. Mars-avril 1891. — 7° Revue des Etudes grecques. Tome III, n° 12. — 8° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1890, n° 3.

II. Les auteurs.

1° Tableaux généalogiques par M. Victor Picou, juge suppléant au Tribunal de Commerce de la Seine. — 2° L'abbé Deladrue et ses ouvrages par M. le chanoine Pihan, secrétaire général de l'évêché de Beauvais. — 3° L'anthropologie. L'art chez les barbares, par M. le baron de Baye. — 4° Le congrès historique et archéologique de Liège. 1890 par M. le baron de Baye. — 5° Note sur saint Wulfran par M. Emile Delignières, président de la Société d'Emulation d'Abbeville. — 6° Notice sur les tableaux de Louis David et d'Ingres, au château de Moreuil, par M. Emile Delignières, président de la Société d'Emulation d'Abbeville. — 7° La chapelle des marins à Cayeux-sur-Mer, par M. Emile Delignières, président de la Société d'Emulation d'Abbeville. — 8° Le sanctuaire de la cathédrale d'Amiens, par M. Edmond Soyez. Langlois, éditeur

à Amiens. 1890. — 9° Note sur les origines du domaine et du château de Mailly, commune de Laval (près Laon), par M. le commandant Morel. — 10° Histoire et description de l'église de Saint-Wulfran, à Abbeville, par M. Emile Delignières.

III. Sociétés françaises.

1° Société historique du Vexin, monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise, par M. Eugène Lefèvre-Pontalis. — 2° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. 10^{me} année. Livraisons 62 à 68. — 3° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome xvii, 6^{me} livraison. Tome xviii, 1^{re} livraison. — 4° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, 96^{me} livraison. — 5° Société de Géographie. Bulletin, 3^{me} et 4^{me} trimestres de 1890. Compte-rendu n° 15, 16, 17 de 1890. n° 1 et 2 de 1891. — 6° Société archéologique de Bordeaux. Tome xiii, 4^{me} fascicule. Tome xiv, 1^{er} fascicule. — 7° Société d'Emulation de la Seine-Inférieure. 1889-1890, 2^{me} partie. — 8° Société Dunoise, bulletin, n° 87. — 9° Société Linnéenne du Nord de la France, n° 222 et 223. — 10° Académie d'Hippone. Janvier 1891. — 11° Société archéologique du Finistère. Bulletin 11^{me} livraison, 1890 et 1^{re} livraison de 1891. — 12° Société archéologique du Tarn-et-Garonne. Tome xviii, 1^{er}, 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} trimestres. — 13° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. Bulletin et Mémoires, Tome xxviii. — 14° Académie de Mâcon. Annales, II^{me} série, Tome vii. — 15° Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône. III^{me} série, n° 20. — 16° Société archéologique de la Corrèze, à Brive. Tome xii, 4^{me} livraison. — 17° Société des Etudes littéraires du Lot. Tome xii. 1^{er} fascicule. Tome xiv, 3^{me} fascicule. Tome xv, 1^{er}, 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} fascicules. — 18° Société de statistique de Marseille. Tome xlii, 1^{re} partie. — 19° Musée Guimet. Annales, les Hétéens, par A. H. Saya. Revue de l'histoire des religions. Tome xxii, n° 3. — 20° Société d'agriculture de Valenciennes. Tome xli, n° 11 et 12. — 21° Société Industrielle d'Amiens. Bulletin. Tome xxviii, n° 5. — 22° Société de statistique des Deux-Sèvres, Bulletin et mémoires. Tome vii. 1890 Bulletin n° 10-12. — 23° Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 156^{me} livraison. — 24° Société d'agriculture de la Sarthe. Tome xxii, 4^e fasci-

cule. — 25° Bulletin de la Société académique de Poitiers, nos 305 et 306. — 26° Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. 1890. bulletin n° 9. — 27° Bulletin du Comice d'Abbeville, 1891, nos 1 et 2. — 28° Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Mémoires. 4° série. Tome iv. — 29° Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie. Tome xxix. — 30° Académie du Var. Nouvelle série. Tome xv, 2° fascicule. — 31° Société archéologique de Nantes. Mémoires. Tome xxviii. — 32° Société historique et archéologique du Maine. Mémoires. Tome xxvii, 1^{er} et 2° semestres. — 33° Commission archéologique de Narbonne. Bulletin 1890. 1^{er} semestre. — 34° Société archéologique du Midi de la France, in-8°, n° 6. — 35° Bulletin-journal de la Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation des Alpes-Maritimes. 1891, nos 1, 2 et 3. — 36° Revue de Saintonge et d'Aunis. Tome xi, 2° livraison. — 37° Société archéologique de l'Orléanais. Bulletin, n° 143. — 38° Société française de Numismatique. Annuaire de 1890. — 39° Société de l'Ecole des Chartes. LI. Novembre-décembre, 1890. — 40° Annales de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres d'Indre-et-Loire. Tome lxx, nos 1 à 10. — 41° Société d'agriculture du Var. Bulletin, décembre 1890. Janvier, février, mars, 1891. — 42° Société d'Emulation de Montbéliard. Mémoires xxi^e volume, 1^{er} fascicule. — 43° Mémoires de l'Académie nationale de Caen, 1890. — 44° Annales de la Société académique de Nantes. 7° série. Tome 1.

IV. Sociétés étrangères.

1° Revue belge de numismatique 1891. 1^{re} livraison. — 2° Société des Antiquaires de Londres. Archaeologica, volume LI. — 3° Reale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Rendiconti. Série II, volume XXII. — Memorie, volume xvii fascicolo II. — 4° Annales du Cercle archéologique du pays de Waas. Tome xii, 1^{re} livraison. — 5° Commissions Royales d'art et d'archéologie de Bruxelles. 28^e année, nos 1 à 12. — 6° Atti della Reale Accademia dei Lincei. Rendiconti, volume vi^o, fascicoli 11, 12, 2° semestre, volume vii^o, fascicoli 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°. — 7° Compte-rendu des travaux du vi^e Congrès tenu à Liège en 1890. Fédération archéologique et historique de Belgique. — 8° Nuremberg-Katalog der im germanischen Muséum befindli

chen Originalskulpturen mit abbildungen. Mitteilungen aus dem germanischen Nationalmuseum. Jahrgang 1890. Anzeiger des germanischen Nationalmuseums. Jahrgang 1890. — 9° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. April-September 1890. — 10° Proceedings of the Society of Antiquaries of London. April-June 1890. — 11° Historischen Verein für Schwaben und Neuburg. Zeitschrift Siebenzehnter-Jahrgang.

V. Revues Périodiques.

1° Revue des Questions historiques Janvier 1891. — 2° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, n° 1021 à 1033. — 3° Le Messenger des sciences historiques, publié à Gand, 1890, 4° livraison. — 4° La Revue de l'art chrétien, 1891 1° livraison.

VI. Achats faits par la Société.

1° Trésor de chronologie par le comte de Mas-Latrie. — 2° Histoire de la ville de Guise par l'abbé Prêcheur. — 3° Histoire de la ville et cité de Beauvais et des antiquitez du pays de Beauvaisis par Pierre Louvet, avocat en parlement. 4° Supplément à l'histoire du Beauvaisis, par M. Simon, conseiller au présidial de Beauvais. — 5° Histoire du duché de Valois par Carlier, prieur d'Andresy. — 6° Les Antiquités, histoires et choses plus remarquables de la ville d'Amiens. 3° édition, par Adrien de la Morlière, 1642 avec le Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE

ANNÉE 1891. — 2^m TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 14 avril.

Présidence de M. JANVIER, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Milvoy, Oudin, Pinsard, Pujol de Fréchencourt et Soyez.

MM. le baron de Boutray, Laurent Caron, l'abbé Hareux et le chanoine Marle, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

M. Durand se fait excuser.

— Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Sénateur, Maire d'Amiens, remercie

Par suite d'une erreur le précédent bulletin, qui est paginé de 1 à 44, aurait dû l'être de 432 à 465.

la Société des différents dons qu'elle a faits au Musée de Picardie pendant l'année 1890.

— Le Gouvernement autorise la Société à accepter le legs de M. Hesse.

— Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts adresse une circulaire relative au congrès des sociétés savantes ; envoie des ouvrages provenant du Musée Guimet, de la Belgique et des Etats-Unis ; et accuse réception des bulletins, n^{os} 2 et 3 de 1890, destinés au service des échanges.

— MM. Proyard et Henneveux remercient la Société de leur admission comme membres titulaires non résidants.

— M. le Capitaine Froissard fait exécuter des fouilles à l'ancienne abbaye de Dommartin, dont il est propriétaire. Il adresse à la Société, par l'entremise de M. Guerlin, un plan de l'état actuel des travaux, et il invite gracieusement notre Compagnie à déléguer quelques uns de ses membres pour visiter les parties déblayées.

— M. Gaëtan de Witasse, membre titulaire non résidant, vient d'obtenir une médaille de vermeil au dernier concours de la Société archéologique de Saint-Quentin.

L'assemblée adresse ses vives félicitations au lauréat.

— M. le Chanoine Roze envoie deux extraits de pièces intéressant l'histoire religieuse de notre pays. Dans l'une, il est question d'un chroniqueur amiénois, du xiii^e siècle, qui parle d'une cathédrale

élevée à Amiens et consacrée en 1152 par Samson, archevêque de Reims, sur la demande de l'évêque Théodoric. La seconde, tirée de Robert du Mont, mentionne une lettre adressée par Hugues, archevêque de Rouen, à Théodoric, évêque d'Amiens.

On y trouve des détails sur la construction des monuments religieux à cette époque.

— Sur la demande de la Fédération archéologique de Belgique, la Société désigne pour la représenter au congrès de Bruxelles, M. Janvier, qui accepte cette mission.

— M. Milvoy doit lire une étude sur Thamugas (alias Timegatte) au prochain congrès des Sociétés savantes, à Paris. M. Guerlin a préparé pour le congrès des beaux-arts un travail sur les broderies exécutées au xvii^e siècle par les religieuses Ursulines d'Amiens. Nos deux collègues voudront bien représenter, à ces congrès, la Société qui les délègue officiellement à cet effet.

— MM. de Boutray et de Guyencourt prennent successivement la parole pour rendre compte de deux excursions faites à Pierregot, dans le but d'examiner un ancien cimetière, récemment découvert au lieu-dit la cavée, près du chemin de grande communication d'Amiens à Pas. M. Hodent a bien voulu mettre en rapport nos collègues, auxquels s'était joint M. Pinsard, avec le propriétaire, M. Daullé.

Un groupe de six à sept tombes a été mis à jour ; on a trouvé différents objets, entre autres

trois bracelets et un fragment de verre blanc. Il serait intéressant de continuer les fouilles, car on ne doit pas oublier qu'il y a environ trente ans, on a découvert non loin de là une grande quantité de monnaies anciennes.

— M. le Président ajoute que ces monnaies en électrum, étaient des pièces gauloises au type du cheval.

— M. Janvier offre à la Société deux photographies, reproduisant une page d'un manuscrit de la Bibliothèque communale. Elles ont été faites sur sa demande pour accompagner un travail qu'il prépare.

— M. de Guyencourt dépose sur le bureau plusieurs phototypies exécutées par M. le Comte de Landreville. Elles représentent les ruines du château de Wailly et les inondations à Monsures en 1891.

— M. le capitaine Carbon fait don à la Société de plusieurs poids anciens. Ils compléteront la série de ceux qui se trouvent dans le médaillier légué par M. Hesse à notre Compagnie.

— M. le chanoine Pihan offre un ouvrage intitulé : Couvent de Notre-Dame de la Garde, à la Neuville-en-Hez. Notice sur Adrien Baillet.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. l'abbé Cauet, curé de Bouchavesnes, présenté à la dernière séance, est admis en qualité de membre titulaire non résidant.

— M. de Calonne prend ensuite la parole et fait

le récit, d'après les documents les plus authentiques, des derniers jours de la ligue à Amiens. Cette page si attachante de nos annales a déjà tenté la plume de plusieurs historiens, néanmoins M. de Calonne sait lui donner un intérêt nouveau. Avec lui nous assistons aux émouvantes péripéties de la lutte désespérée, engagée entre le vieux parti des ligueurs et celui du Roi, qui se fortifie de jour en jour. Mayenne sent le terrain manquer sous ses pas : malgré la formidable pression qu'il exerce, les royalistes pénètrent jusque dans l'Echevinage et ne se donnent plus la peine de dissimuler leurs sentiments. C'est en vain que les mesures rigoureuses se multiplient, que les privilèges de la ville sont violés, que les expulsions et les emprisonnements atteignent nombre de bourgeois. Un adversaire est désarmé, dix autres apparaissent ; si bien, que Mayenne est obligé de quitter la ville. Le duc d'Aumale, que le Maire avait appelé à son secours, joue, dans la nuit du 8 au 9 août, la partie suprême pour tenter de conserver Amiens aux ligueurs. Il est trop tard, la sourde fermentation des jours précédents s'est changée en révolte ouverte. Les barricades surgissent comme par enchantement, et les principaux lieutenants de d'Aumale passent à l'ennemi, au cri de : Vive le Roi ! Quelques heures plus tard les membres de l'Echevinage, restés à leur poste, cèdent aux événements et prétent, avec des sentiments bien divers, il est vrai, le serment de fidélité à Henri IV.

L'allégresse est générale et va croissant jusqu'au 15 août, jour de l'entrée solennelle du Roi, qui vient s'unir en personne au *Te Deum* de reconnaissance chanté dans la cathédrale par la population toute entière. C'est par le récit de cette journée que M. de Calonne termine sa lecture, accueillie par les applaudissements de l'Assemblée.

— M. de Guyencourt communique, au nom de M. Lefèvre-Marchand, une note sur l'abbé Lejeune, qui préserva pendant la Révolution le tombeau de Monseigneur Sabatier, dans la cathédrale d'Amiens. Notre collègue rappelle dans quelles conditions ce beau mausolée fut élevé, par l'amiénois Dupuis, dont le maître, Jean-Baptiste Poultier, aussi sculpteur picard, était natif d'Huppy.

— M. Guerlin entretient la Société de deux feuillets de parchemin qui lui ont été remis par notre collègue, M. Alfred de Puisieux. Ces précieux fragments, qui recouvraient le cartonnage de deux livres de peu de valeur, ont été reconnus pour les pages 55, 56, 57 et 58 d'un cartulaire du Chapitre de Picquigny, exécuté au xvii^e siècle et maintenant perdu. Les chartes qui s'y trouvaient consignées ont également disparu. On est donc en présence de pièces uniques. Elles ont par là-même un réel intérêt. Voici l'inventaire sommaire de ces pièces :

Page 55, vente ou donation au chapitre de Picquigny de la terre de Goy, 2 avril 1369.

Page 56, accord pardevant l'officiel d'Amiens, entre le dit Chapitre et les Maître, frères et sœurs

de l'hôpital de Picquigny, relativement à l'annate des prébendes du Chapitre. Lundi après la Nativité, 1278.

Page 57, sentence du bailliage d'Amiens sur le même objet, 1^{er} février 1581.

Page 58, au sujet de deux muids d'avoine et de vingt-huit chapons à prendre sur la terre de Hange, 1410.

— M. Guerlin a déposé ces pièces aux Archives départementales.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 20744 à 20784.

La séance est levée à 9 heures 1½.

Séance ordinaire du 12 mai.

Présidence de M. JANVIER, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Poujol de Fréchen-court, Pinsard, de Roquemont et Roux.

MM. de Boutray, le chanoine Marle, le commandant Morel et Gaëtan de Witasse, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Après la lecture du procès-verbal, le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à propos des prochains congrès.

— La Société Archéologique de Soissons fait part de la mort de M. Choron, président d'honneur.

— Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant que l'ouverture des congrès est remise au 22 mai.

— M. l'abbé Cauet, curé de Bouchavesnes, entretient la Société de la trouvaille faite à Cléry, il y a peu d'années, d'une pierre ornée de sculptures et portant une inscription. Il serait intéressant, dit-il, de savoir ce qu'elle est devenue.

— M. Cauet engage la Société à déléguer un de ses membres pour visiter les chantiers d'exploitation de phosphates à Bouchavesnes et dans les environs. On aurait découvert des sépultures Gallo-Romaines et même des restes de constructions.

— Les ouvrages suivants sont offerts à la Société : Tessères romaines de plomb, par M. Dancoisne. Le graveur Beauvarlet et l'école Abbevilloise au XVIII^e siècle, par M. Delignières. Les vieux Sayetiers d'Amiens, par M. Edouard Gand.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

— M. Janvier lit une note sur deux maquettes autrefois déposées au musée.

La première était une reproduction de l'église Sainte-Geneviève de Paris, exécutée, disait le catalogue, en 1764 sous les yeux de Soufflot et envoyée par les Génovéfains de Paris à ceux d'Amiens. Détail particulier : d'après cette maquette, le dôme était soutenu par quatre piliers, travail qui n'a été exécuté qu'au XIX^e siècle.

— M. Janvier a remarqué dans le registre C. 9. des archives départementales, à la date du 20 janvier 1780, l'envoi par un sieur Grasset d'un prospectus relatif à un modèle en relief de la même église Sainte-Genièvre. Quel était ce Grasset ? le modèle est-il celui dont il vient d'être parlé ? Questions dont la solution est assez difficile.

Il y avait aussi au Musée, dit M. Janvier, la représentation des façades et d'une galerie de la halle-aux-grains qui fut présentée, en 1785, à l'intendant d'Agay et aux échevins d'Amiens. Ne pourrait-on faire compléter ce qui reste de cette reproduction par les soins d'un élève de l'Ecole des beaux-arts de notre ville ?

— M. de Guyencourt continue son étude sur la partie actuellement démolie de l'ancienne église des Cordeliers.

— M. Pinsard, chargé d'une expertise à la suite de l'affaissement produit rue des Sergents, a visité les caves de plusieurs maisons. Il décrit les restes de maçonnerie Gallo-romaine qu'il y a rencontrés.

— M. Pinsard entretient aussi l'assemblée d'une excursion qu'il a faite avec M. de Guyencourt dans la forêt d'Ailly-sur-Somme. Nos collègues sont allés visiter un travail en terre exécuté de main d'homme. Les levées de terre et les fossés sont encore reconnaissables, malgré les éboulements. Il serait intéressant de rechercher l'origine et l'époque de ces enceintes qu'on rencontre sur plu-

sieurs points de la Picardie. Notons que dans le voisinage de celle d'Ailly se trouvait une voie romaine ou plus probablement un chemin gaulois rectifié par les conquérants.

M. Pinsard termine en signalant la récente découverte, au n° 22 de la rue Saint-Louis, d'une sépulture gallo-romaine. La tête était tournée vers le sud, ce qui est rare; aux côtés du mort, on a trouvé divers fragments de poterie et deux vases fort élégants, à en juger par les dessins que notre collègue nous présente,

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 20,785 à 20,822.

La Séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance ordinaire du 9 Juin.

Présidence de M. JANVIER, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Darsy, Dubois, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Pujol de Fréchencourt et Roux.

M. J. Rousseau, membre titulaire non résidant, assiste à la séance.

Après la lecture du procès-verbal, le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le Ministre de l'Instruction publique informe la Société qu'il vient de lui accorder une allocation de mille francs : cette somme est destinée à sub-

venir aux frais de publication de l'Album archéologique. M. le Président est prié d'adresser à M. le Ministre les remerciements de la Compagnie.

— Le Ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des États-Unis, de Russie, d'Autriche et d'Italie.

— M. le Comte de Marsy se fait un plaisir d'informer notre Compagnie que, par décision du Conseil d'administration, M. Janvier vient d'être nommé inspecteur de la *Société Française d'Archéologie* pour le département de la Somme — Cette nouvelle est accueillie par les applaudissements de l'assemblée.

— La famille fait part de la mort de M. de Cannettement, membre titulaire non résidant.

— M. René Vion prie la Société d'accepter la démission de M. Michel Vion, son père, que la maladie éloigne de nos séances depuis plusieurs années. En faisant droit à cette requête, l'assemblée ne veut pas que tout lien soit rompu entre notre Compagnie et l'historien de Pierre l'Hermitte. M. Michel Vion, membre titulaire résidant depuis l'année 1853, est proclamé membre honoraire.

— M. de Guyencourt signale, de la part de M. Duchaussoy, un Christ en bois, sculpté par Carpentier et placé dans le cimetière d'Hangest-sur-Somme. Il pourrait être acquis pour le Musée.

— MM. de Guyencourt et Antoine entretiennent la Société de la découverte de plusieurs débris de

sculpture des xiv^e et xvi^e siècles, qui vient d'être faite au cours des travaux exécutés chez M. Masson, rue Victor Hugo.

— MM. Janvier, Poujol de Fréchencourt et de Guyencourt présentent commemembre titulaire non résidant M. Oswald Letellier, propriétaire à Talmas. D'après le règlement, l'élection aura lieu dans un mois.

— M. Poujol de Fréchencourt analyse plusieurs brochures offertes par M^{me} Garnier, après avoir adressé à la donatrice les remerciements de la Société.

— M. Dubois lit une note ayant trait au droit de bourgeoisie à Amiens. Le fils d'un bourgeois était bourgeois de droit, s'il était né après l'accession de son père à la bourgeoisie. Si non, il devait être admis, sans jouir d'aucun privilège du fait de son père, comme le prouve une délibération de l'Échevinage d'Amiens, du 12 novembre 1452, dont M. Dubois donne la teneur.

— M. de Guyencourt continue la lecture de son étude sur la partie de l'ancienne église des Cordeliers qui vient d'être démolie. La Société décide que cet intéressant travail sera imprimé dans le prochain volume des mémoires.

— M. de Calonne signale dans le tome IX de la deuxième série des mémoires de l'Académie de Bar-le-Duc une étude qui tendrait à contester à Parmentier, notre compatriote, l'honneur d'avoir vulgarisé l'usage de la pomme de terre.

— Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 20.823 à 20.877.

La Séance est levée à 9 h. 1/2.

SUR QUELQUES BROCHURES

OFFERTES PAR MADAME GARNIER A LA SOCIÉTÉ.

Note par M. POUJOL DE FRÉCHENCOURT.

MESSIEURS,

Dans la dernière séance, j'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau quelques brochures offertes à la Société par madame Garnier. Avant de vous donner une rapide analyse de ces publications, permettez-moi tout d'abord d'envoyer, en votre nom, nos remerciements empressés et l'expression de notre profonde sympathie à la digne et fidèle compagne de notre si regretté Secrétaire perpétuel.

La 1^{re} notice, par ordre de date, est intitulée : *Relation des réjouissances faites en la ville d'Amiens pour l'heureuse naissance de Mgr le*

Dauphin. — Cette pièce a été, en partie, reproduite dans l'Histoire d'Amiens du P. Daire. Je n'entreprendrai pas de vous en faire l'exact résumé, mais je crois pouvoir affirmer que les plus belles fêtes publiques données en notre ville à l'époque actuelle, n'atteignent pas la magnificence de celle qui eut lieu à Amiens le 25 septembre 1729. Elle commence par une grande procession présidée par Mgr l'Évêque. Tout le clergé séculier et régulier de la ville épiscopale lui forme un splendide cortège. La chasse de saint Firmin, portée par six notables, est suivie du duc d'Elbœuf, entouré de ses gardes et accompagné de toutes les autorités locales : M. l'Intendant, MM. du Présidial, le Maire, les échevins et l'élite de la noblesse. Toute la milice bourgeoise est sous les armes, et à chaque instant les salves d'artillerie se font entendre. A midi, repas de 120 couverts à l'Hôtel-de-Ville — à 5 heures, Te Deum en musique à la Cathédrale, illuminée d'un nombre prodigieux de cierges. — La fête se continue par le feu d'artifice tiré sur la place d'Armes, puis par un véritable embrasement de l'Hôtel-de-Ville, du Beffroy et de toutes les maisons qui environnent ces deux monuments. Enfin la journée se termine par un bal public donné dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. « La satisfaction de Mgr le Duc d'Elbœuf, Gouverneur de la Province fut comblée, lisons-nous, quand en se retirant à son hôtel, il vit toutes les places, toutes les maisons galamment illuminées, des feux de

« joye à chaque porte, des tables dressées à la
« plupart et une joye éclatante universellement
« répandue. »

La 2^{me} pièce est une *Notice des ouvrages Manuscrits de du Cange*, imprimée à Paris en 1750. L'auteur divise son travail en deux parties. Il s'occupe d'abord des manuscrits conservés à cette époque à la Bibliothèque Impériale de Vienne. Il donne ensuite la nomenclature détaillée de tous ceux qu'avait réunis avec un soin pieux et au prix de continuelles démarches et de grands sacrifices pécuniaires, un petit neveu de du Cange, Jean-Charles du Fresne d'Aubigny. « On doit, dit un
« des doyens de notre Compagnie, M. le Conseiller
« Hardouin, dans sa Notice sur du Cange, on doit
« citer avec éloge le nom de d'Aubigny. C'est par
« ses efforts, non moins désintéressés qu'assidus
« que la conservation de tous les manuscrits de
« notre savant compatriote a été assurée à la
« France, et cependant nul biographe n'a daigné
« dire un mot de d'Aubigny, dont la vie est de-
« meurée par conséquent ignorée. »

La 3^e brochure contient : *La relation de ce qui s'est passé à Amiens à l'entrée de très haut et très puissant seigneur M. le Duc de Chaulnes, Gouverneur général de la Province de Picardie.*

Le P. Daire termine le premier volume de l'histoire civile et ecclésiastique d'Amiens par ces mots : « Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc
« de Chaulnes... fut nommé Gouverneur Général

« de cette province en 1751. Il a fait le 12 août 1753,
« une entrée la plus belle que l'on ait encore vue
« dans Amiens, en pareilles circonstances. La
« relation en a été imprimée dans le temps en
« 26 pages in-4°. » Ceux d'entre vous, Messieurs,
qui voudront lire cette notice pourront s'assurer
que notre historien picard n'a point exagéré.
L'entrée du duc et de la duchesse de Chaulnes fut
en effet très brillante. Il est évident que la person-
nalité du nouveau gouverneur contribua beaucoup
à l'éclat de la fête. D'après la brochure que j'ai
sous les yeux, les Amiénois étaient fiers de voir
pour ainsi dire un des leurs, le seigneur de Pic-
quigny, de Chaulnes et de tant d'autres terres
picardes, le gouverneur particulier de leur ville,
succéder à trois princes de la grande Maison de
Lorraine et entrer en possession de cette charge
éminente, confiée longtemps à des princes du sang
et même à des Fils de France. On trouve dans cette
relation d'intéressants détails, non seulement sur
la grande fête du 12 août 1753, mais sur les
préparatifs qui commencèrent dès le mois de
juin 1752. Le Corps de ville, la Milice bourgeoise,
les Compagnies des privilégiés et surtout la Jeu-
nesse rivalisent de zèle et d'ardeur pour que
l'entrée du nouveau gouverneur dépasse tout ce
qui a été fait jusque là. Pendant que nos bons
échevins compulsent leurs plus vieux registres, afin
de « ne rien ômettre de ce qui étoit dû en pareilles
« circonstances » et discutent longuement sur le

choix des cadeaux à offrir au duc et à la duchesse, les jeunes Amiénois se font confectionner de superbes uniformes écarlates, et mettent tout en œuvre pour se procurer des chevaux. Leurs efforts sont couronnés d'un tel succès que « personne « n'eût été à pied si une quantité de jeunes hommes « qui pour cause d'absence, d'exemptions ou autres « excuses n'avoient point été compris dans la « liste, ne s'étoient venus présenter et offrir « d'eux-mêmes, tant le zèle et l'émulation étoit « grande et générale. »

Du reste, nos jeunes cavaliers furent récompensés de leur empressement. Le lendemain de son entrée le duc de Chaulnes invita 75 d'entre eux à le suivre à la chasse ; le 14, tous l'accompagnèrent à Picquigny, où il alla passer quelques heures.

Les fêtes se terminèrent le 16, jour auquel le duc et la duchesse repartirent pour Chaulnes.

Voici maintenant une simple feuille in-4° de l'Imprimerie de la Gazette de France, aux Galeries du Louvre. C'est le récit de l'explosion du Magasin à poudre, placé dans une vieille tour auprès de la porte Marcadé à Abbeville. Cet événement eut lieu le 2 novembre 1773. Une partie du rempart et soixante maisons détruites, une infinité d'autres endommagées, vingt personnes écrasées, cent trente blessées, telle fut la triste conséquence de cet horrible accident.

La 5^e pièce dont j'ai à vous donner connaissance

est une lettre du mois de novembre 1762, partie en prose, partie en vers, adressée par Gresset au duc de Choiseul, sur le Mémoire historique de la négociation entre la France et l'Angleterre.

Vient ensuite une Lettre pastorale de l'Évêque d'Amiens. Elle est écrite de Tournay, le 6 mai 1791. Mgr de Machault prévient ses diocésains que M. Desbois, soi-disant évêque d'Amiens et les mauvais prêtres qui ont reçu ou recevront de lui une prétendue institution canonique, ne sont que des intrus et des schismatiques. Aux yeux de l'Église, leurs pouvoirs sont absolument nuls. En vertu de l'autorité spirituelle dont il est revêtu, Mgr de Machault déclare le sieur Desbois nommément excommunié. La Lettre se termine par des conseils donnés aux prêtres restés fidèles.

Un petit volume de 82 pages contient un mandement d'Éléonore-Marie Desbois ; une lettre pastorale pour la convocation d'un synode ; les actes de ce synode et la liste des prêtres qui ont signé et adhéré, avec les noms de leur paroisse.

Enfin, Messieurs, la dernière pièce dont j'ai à vous parler et qui n'est pas la moins intéressante est intitulée : « *Monnoie d'Amiens. État de la vaisselle portée à ladite monnoie par les différentes personnes ci-après dénommées, à compter du 8 novembre 1759 jusques y compris le 25 janvier 1760, relativement aux lettres patentes de sa Majesté.* »

Je me permets de vous en donner lecture :

DATES DES REMISES, NOMS ET QUALITÉS
DES PERSONNES.

Envoyé à la monnoie de Paris.		POIDS DES VAISSELLES		
		Marc.	Onces.	Gros.
	Du 8 novembre 1759.	—	—	—
MM.	D'Invaux, Intendant de Picardie.	359	1	1
	Du 12.			
	Jacquin, directeur des Domaines.	37	3	0 1/2
	Du 14.			
	Degand fils	9	0	6
	Degand père	17	6	7
	Du 19.			
Envoyé	Buchère, trésorier de France, recevr des gabelles	38	3	6 1/2
à la	Du 20.			
monnoie	Rafias de la Maison Rouge, receveur du grenier à sel de Corbie	25	0	7
de	Du 21.			
Lille.	Dincourt de Fréchen-court, ancien capitaine au régiment de Poitou, à Amiens	50	5	2 1/2
	Du 22.			
	Brion, commissaire des guerres, à Abbeville.	49	3	5

POIDS
DES VAISSELLES

Marc. Onces. Gros.

MM. Langlois de Courcelles, receveur des fermes, à Amiens	209	3	4 1/2
Du 23.			
Champion, secrétaire du Roi, à Amiens	104	6	1
Du 24.			
Langlois, directeur des fortifications, à Amiens	31	5	0 1/2
L'Abbé de Maison, chan- tre de la Collégiale d'Abbeville	40	6	7 1/2
Le Marquis de Warge- mont, enseigne des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, à Ribeaucourt	74	7	3
Du 26.			
Morel, écuyer, seigneur de Boncourt, à Amiens	47	5	3
Du 27.			
Le Comte de Rusne-Bé- sieux, à Amiens. . . .	64	6	7 1/2
Du 28.			
Ancelet, directeur des droits sur les cartes.	30	2	7 1/2
M ^{me} Lefort, veuve de M. de Varenne, à Amiens. .	15	3	0 1/2

		POIDS DES VAISSELLES		
		Marcs.	Onces.	Gros.
Du premier décembre.				
M. Midy , juge-consul , à				
Amiens		15	6	0
Du 3.				
M ^{me} veuve Pavée de Villevielle,				
dame de Vaux-sous-				
Corbie.		8	0	0
Du 4.				
MM. de Sevelinges, écuyer, à				
Amiens		74	7	5
Le Camus, secrétaire de				
l'Intendance, à Amiens		24	6	6
Du 6.				
Vanrobais, l'un des entre-				
preneurs de la manu-				
facture , résidant à				
Abbeville.		99	7	2 1/2
Abraham Vanrobais, id.		100	6	2
Vanrobais fils, id. . . .		100	0	0
Du 7.				
Bernard de Mondart, di-				
recteur des fermes, à				
Amiens		39	7	5 1/2
Du 11.				
Scellier, ancien changeur,				
à Montdidier		15	1	3
Du 12.				
Bourée , receveur des				
tailles, à Abbeville. . .		103	2	2

POIDS
DES VAISSELLES

Marc. Onces. Gros.
— — —

Du 17.

MM. Le Marquis de Gouffier, maréchal des Camps et Armées du Roi, à Heilly.	66	3	4
---	----	---	---

Du 21.

M ^{mes} veuve Poujol et son fils, à Amiens.	60	3	2 1/2
---	----	---	-------

Pécoult, veuve de M. A- drien Cornet, à Amiens	55	4	3
---	----	---	---

MM. Les Prieur et Religieux de l'abbaye royale de Saint-Riquier . . .	254	0	7
---	-----	---	---

Du 22.

Dufresne, conseiller vété- ran au Bailliage d'A- miens.	51	0	6
---	----	---	---

Renouard, receveur des tailles, à Amiens . .	22	7	1 1/2
---	----	---	-------

Du 24.

Debonnaire, brigadier des Armées du Roi, à Amiens	25	2	3 1/2
---	----	---	-------

Gorin, seigneur de Tron- ville, à Amiens. . .	22	7	1 1/2
--	----	---	-------

Dincourt d'Hangard, maire, à Amiens . .	32	1	4
--	----	---	---

POIDS
DES VAISSELLES

Marc. Onces, Gros.

Du 28.

M. Marié de Domqueur, à Amiens	57	1	0 1/2
M ^{me} Pecoul, veuve de M. A- drien Cornet; à joindre à l'article du 21. . . .	11	1	1 1/2
M ^{me} veuve de M. le Marquis de Quérieux, à Amiens	26	7	4 1/2
MM. Joiron, administrateur de l'Hôpital, à Amiens.	28	0	0 1/2
Cornet, négociant, à Amiens	61	0	4 1/2

Du 29.

Les Prieur et religieux de l'abbaye de Valoire.	87	7	4
Goubet, receveur général du tabac, à Amiens.	45	5	4
Fieffé de Liéville, di- recteur des Vingtièmes, à Amiens.	22	0	3 1/2

Du 31.

Gorjon de Verville, rece- veur des tailles, à Doullens.	42	7	7
Lachenet, seigneur d'Hé- dauville, élu à Doullens	34	2	2
Debray, seigneur de Fles- selles, à Amiens. . . .	27	4	5

POIDS
DES VAISSELLES

	Mars.	Onces.	Gras.
MM. Debonnaire, chevalier, à Amiens	12	2	3
De Monsures, capitaine de cavalerie, à Amiens.	75	2	1 1/2
De la Motte-Tassard, ancien colonel d'artil- lerie, à Amiens . . .	28	6	5
M ^{me} la veuve Decourt, à Amiens	61	4	5 1/2
Du premier janvier 1760.			
MM. De Varennes, receveur destailles, à Montdidier	68	0	7 1/2
Du 7.			
Dauvringhen, à Boulogne	43	6	1
Les Prieur et religieux de Samer.	22	0	2 1/2
Du 8.			
Néret, receveur général des fermes à Saint- Quentin	57	3	3
Cottin, négociant à Saint- Quentin	44	0	1 1/2
Fromager, négociant à Saint-Quentin . . .	95	4	7
Fizeaux, écuyer, demeu- rant à Saint-Quentin.	77	1	0
Étienne Fizeaux, négo- ciant, à Saint-Quentin.	14	1	4

		POIDS DES VAISSELLES		
		Mars.	Onces.	Gras.
		—	—	—
	De Villecholles, subdélégué, à Saint-Quentin. .	13	4	3 1/2
M ^{me}	De Vic, demeurant à Saint-Quentin . . .	11	1	4
MM.	Osanne, chanoine et M ^{me} sa Sœur, à Saint-Quentin	48	0	3 1/2
	De Modène, doyen du Chapitre de St-Quentin	109	0	5 1/2
M ^{me}	la veuve Joly et Fils, à Saint-Quentin . . .	46	3	4
M.	Brissac, écuyer, à Saint-Quentin	18	5	0
Du 9.				
M ^{me}	l'Abbesse du Paraclet, à Amiens	43	5	4 1/2
MM.	Les Prieur et religieux de l'abbaye du Gard.	10	7	5 1/2
Du 17.				
	Les Prieur et religieux de l'abbaye de S. Valeri.	16	7	4
Du 19.				
	Les Prieur et religieux de l'abbaye royale de Beaupré, ordre de Cîteaux, filiation de Cler-			

POIDS
DES VAISSELLES

	Marcs.	Onces.	Gros.
	—	—	—
vaux, diocèse de Beau- vais	37	4	7
Du 21.			
Le Marquis de Sailly. .	61	5	1
Le Comte de Monchy, sénéchal du Ponthieu.	63	7	5
De Beaucoroy, lieutenant de Roi, à Montreuil- sur-Mer	2	3	3
La Chaussée, Major des place et citadelle de Montreuil.	6	2	6
Heuzé de Saint-Hilaire, à Montreuil.	7	6	4 1/2
Dupuys, écuyer, seigneur de Mégens, à Montreuil	5	7	0 1/2
De Blocq, grand-bailli d'épée en Flandre, à Montreuil.	3	3	2
Heuzé de Champdartois, ancien mousquetaire, à Montreuil.	5	4	2
De Charesieux de la Val- tière, capitaine au ré- giment de Foix, à Montreuil.	14	2	5
De la Fontaine, inspec-			

POIDS
DES VAISSELLES

Mars. Onces. Gros.

teur des milices gardes- côtes, et M. le Comte de Verton, à Montreuil,	17	2	1 1/2
--	----	---	-------

Du 22.

MM. Thuillier, juge-garde de la monnoie	10	0	7
--	----	---	---

Du 25.

Les dames religieuses de l'abbaye royale de Wuillancourt	90	2	4
--	----	---	---

Pirlot, directeur de la monnoie ,	50	0	0
--	----	---	---

A Amiens — chez la veuve Godart, imprimeur du Roi,
rue du Beau-Puits.

LES CRÉANCIERS

DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE A AMIENS EN 1657.

Par M. DUBOIS.

MESSIEURS,

Un usage, une loi peut-être, permettait aux créanciers d'une administration municipale de faire retomber la responsabilité sur les bourgeois et de

les faire arrêter comme devant répondre pour la ville.

En 1657, l'Évêque d'Amiens et une dame Marie Croquoison, veuve de M. Antoine de Seraigne étaient en procès avec la ville d'Amiens pour un droit de traverse par eau.

Monseigneur l'Évêque d'Amiens s'est désintéressé de l'affaire par une transaction avec la ville et il a abandonné aux hôpitaux la part qui lui revenait.

Mais Madame Seraigne n'est pas d'aussi bonne composition. Les négociants bourgeois d'Amiens vont s'en apercevoir.

Déjà le 18 décembre 1657, M. de Sachy, échevin, député à Paris pour les affaires de la ville, est menacé par cette dame de se voir arrêter et emprisonner pour 1,200 livres que la ville lui doit. On décide que Nicolas de Lessau lui donnera les 1,200 livres qu'il vient de toucher de M. Decourt.

A-t-elle touché cette somme ? On n'en sait rien. Mais le 5 juillet 1657, nouvel esclandre. Je laisse parler l'Echevinage « M. le Premier a dict qu'au « préjudice de l'arrêt de sauf conduit le S^r Adrien « Cornet marchand ayant esté arrêté le jour de la « Saint-Jean dernier, en la rue Saint-Martin, mis « dans une chaise et delà conduit jusques en la « rue Saint-Denis, où il aurait pris résolution de ne « se laisser emprisonner et à cet effet s'estant « jetté hors de ladite chaise fut si maltraité par les « huissiers que les habitants de la dite rue en

« ayant eu compassion d'autant plustot qu'ils
« n'avoient aucune commission valable au con-
« traire arrestoient au préjudice d'un arrest de
« sauf conduit et dans un jour de feste, l'auroient
« assisté pour le faire sortir des mains des huissiers
« et comme il en a eu advis du depuis que le sieur
« Harnaud et autres sont menacés d'estre arrestés
« sous prétexte de rébellion et qu'ils ne serait pas
« raisonnable de laisser en peine le dit sieur
« Cornet après avoir soutenu la cause publique et
« ne s'estre défendu que pour obvier aux frais de
« l'emprisonnement qui seroient tombés sur le
« publicq.

« A esté résolu de prendre le faict et cause du
« dit sieur Cornet sous le nom duquel se feront
« néanmoins les poursuites, et qu'à ceste effet sera
« escript à M. Firmin Dufresne advocat au conseil,
« auquel sera envoyé l'original dudit arrest de
« sauf conduit avec le procès que ledit sieur Cornet
« a pardevant commissaire du chastelet, du mau-
« vais traitement qu'il a reçu.

Nouvelle affaire, le 6^{me} jour de juillet 1658.
« M. le Premier a dit qu'ayant eu nouvelle ce
« matin que les sieurs Jacques Cornet et Augustin
« Damiens bourgeois et marchands de ceste ville
« retournant de la foire de Saint-Denis avoient
« esté arrestés prisonniers en la ville de Clermont
« a la requeste de la demoiselle Seraigne en vertu
« de quelque arrest du conseil portant condamna-
« tion solidaire contre tous les habitants d'Amiens

« et que plusieurs marchands de ceste ville l'estant
« venu trouver pour luy en faire la plainte et lui
« remontrer que si l'on ne s'efforçoit d'arrester le
« cours de ces violences ils estoient tous résolu de
« quitter le commerce et qu'inafailliblement cela
« causeroit rumeurs dans la ville attendu que les
« ouvriers saitiers ne trouveroient plus à gagner
« leurs vies.

« L'affaire ayant esté mise en délibération et après
« que le sieur Cornet ancien Eschevin père du dit
« Cornet et Damiens a esté oy,

« Il a esté résolu de donner charge à M^e Nicolas
« Delabarre procureur de la ville au Parlement de
« presenter requeste au nom de la ville afin d'ob-
« tenir l'élargissement des dits sieurs et de se
« servir à cet effet de l'arrest de la dite Cour du
« Parlement du 2 de ce mois portant défense la
« dite Seragne d'attenter aux personnes et biens
« des marchands, même de nouer à la dite cour
« par le moien de cet incident l'affaire principale.

Enfin le 29 aout 1658 M. le Premier fait connaître que la dite Seragne accompagnée d'un huissier du conseil a pris le 11 de ce mois à Creil dans des ballots appartenant à M. Henri Delattre et qui se trouvaient dans deux charriots de messager 614 louis d'or.

Plainte de cette violence sans exemple, déportement de ballots, emport d'argent après rupture de serrure a été portée en la Cour du Parlement.

Un arrêt de cette Cour défend à la veuve Se-

raigne d'y contrevenir à l'avenir sous peine de 1.000 livres d'amende. Elle est condamnée en outre à restituer l'argent qu'elle a fait enlever à M. Delattre.

Ce qui avait irrité la veuve Seraigne, c'est la transaction avec Monseigneur François Faure, cependant elle eut dû être touchée de la position malheureuse dans laquelle se trouvait la ville d'Amiens qui n'avait plus aucune ressource pour lui rembourser immédiatement le fonds qu'elle prétendait toucher.

La délibération d'Echevinage du 12 mars 1658 vous fera connaître cette position.

« En ceste assemblée M. le Premier a dit que
« chacun savait la naissance, le progrès et l'estat
« présent de l'affaire du travers par eux, le préju-
« dice qu'elle a fait au négoce, celui qu'elle cause
« journellement et le péril qu'il y a d'un plus
« grand par le peu de liberté que les marchands
« auront d'aller à Paris crainte d'y estre arrestés.

« Qu'il estoit à souhaiter que ceste affaire se
« put terminer à l'amiable et que le sujet de
« l'assemblée estoit pour en rechercher les expé-
« dients suivant la lettre qui en avoit esté escrite
« par M. de Bar gouverneur par laquelle il faisoit
« ouverture d'un accommodement proposé par quel-
« qu'un de MM. les Commissaires, tel que de
« bailler à la dame veuve Seraigne une somme de
« vingt mille livres moyennant quoy elle renon-
« ceroit à toutes ses prétentions sur ledit travers,

« laquelle somme de 20.000 livres seroit levée par
« capitation ou imposition sur les denrées.

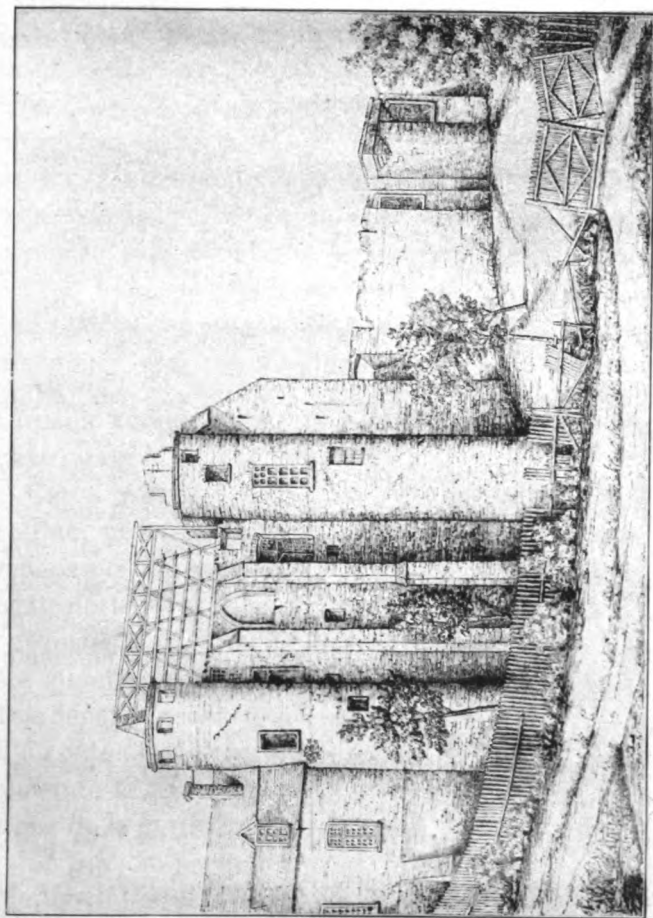
« Sur quoy le dit sieur Premier prioit la com-
« pagnie de deliberer et après que toutes les
« misères dont la ville se trouve accueillie par son
« extrême pauvreté ont esté considérées avec
« l'impossibilité de pouvoir lever cette somme voir
« même une bien moindre. Premièrement par la
« calamité présente causée par le degat des eaux
« qui oblige la moitié de la ville à secourir
« l'autre.

« Et par le defaut de moyens extraordinaires,
« l'impot sur chaque muid de vin estant engagé
« jusqu'en 1662, la seule pensée de la capitation
« faisoit horreur.

« Et enfin par la juste répugnance qu'on doit
« avoir de lever une somme considérable pour
« l'établissement de nouveaux droits pour en sup-
« primer de moindres dont le publicq ne s'en
« sentiroit point tant incommodé ne se percevant
« conformément a l'ancienne pancarte voir même
« au tarif porté par transaction faite avec M. l'E-
« vêque d'Amiens.

« Après que l'affaire a esté murement examinée,
« que les députés de tous les corps et habitants de
« la dite ville présens ont opinés : ouï le pro-
« cureur du Roy de la dite ville,

« A esté résolu et arrêté de ne faire aucune
« offre à la dame de Seragne, mais de se pourvoir
« pour faire en sorte que le tarif porté par la



CHATEAU DE MAILLY-RAINEVAL EN 1885.

« transaction faite avec M. l'Eveque d'Amiens soit
« suivi. »

Rien ne transpire plus, sur les registres, ayant
trait à cette affaire.

NOTE

SUR LE CHATEAU DE MAILLY-RAINEVAL,

par M. R. DE GUYENCOURT

Au mois de juillet 1885, on procédait à la destruction complète (1) de la dernière portion du château de Mailly-Raineval (2).

Cette ruine, assise sur le penchant d'une colline, ne comprenait plus alors que deux tours, reliées par une courtine qu'étaient deux puissants contreforts.

Plusieurs fenêtres de dimensions variées avaient été percées dans l'édifice à différentes époques. Des dépendances servant de ferme l'accompagnaient d'un côté. De l'autre, on voyait les restes d'une enceinte hérissée de tours et de contreforts, vestiges de la partie du château déjà démolie.

Ce qui subsista jusqu'en 1885 du manoir de Mailly-Raineval, datait de la fin du xiv^e siècle et était

(1) Dès 1879 la majeure partie de ce château avait été détruite.

(2) Mailly-Raineval, arrondissement de Montdidier.

construit en pierres. Des restaurations en briques y avaient été faites à plusieurs reprises. Les soubassements de grés pouvaient même être antérieurs au siècle que l'on vient d'indiquer (1).

La charpente du toit qui recouvrait le bâtiment était fort remarquable. Elle était destinée à rester apparente intérieurement, — si non, pourquoi l'avoir décorée de moulures prismatiques et de poinçons ouvragés ? — Elle datait du xvi^e siècle.

Cette charpente ne devait primitivement recouvrir qu'une seule pièce fort vaste, car elle venait s'appuyer sur une corniche en bois sculpté qui regnait, d'une manière continue, tout autour de l'appartement et se trouvait, dans ces derniers temps, interrompue à divers endroits par des cloisons assez modernes, établies pour former avec deux paliers, les chambres d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier, dans l'unique grande salle qui existait d'abord.

Le vaste vaisseau dont on vient de parler était autrefois la chapelle castrale de Mailly-Raineval. La corniche sculptée dont elle était décorée représentait un ruban enroulé autour d'un bâton noueux, placé lui-même en encorbellement au-dessus d'un feston dentelé que de petites croix relevaient de distance en distance. Ce motif ornemental se retrouve dans l'église même de Mailly-

(1) Voir pour plus de renseignements sur les différents châteaux qui se sont succédés à Mailly-Raineval, V. de Beauvillé, documents inédits. T. IV. p. 682 et suiv.

Raineval et dans celle de Castel (1) qui en est peu éloignée.

Six bouts de poutres formant consoles, — trois de chaque côté de la chapelle, — supportaient la corniche. Cinq d'entre eux se voyaient encore dans les chambres de l'étage, au moment de la démolition. Tous étaient ornés d'un écusson. Le premier était ogival et portait les armes de la famille d'Ailly qui, à la fin du xiv^e siècle, succéda à la famille de Raineval, par le fait du mariage de Baudouin d'Ailly avec Jeanne de Raineval, seule héritière des anciens seigneurs du lieu. D'Ailly portait : de gueules à l'alisier d'argent disposé en couronne (2), au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits. Une erreur du peintre, — car tous ces blasons étaient peints à plat sur le bois, ce qui fut pour eux une cause grave de dégradation, — une erreur de peintre ne lui avait fait indiquer que deux traits échiquetés au chef des armes d'Ailly.

Le deuxième écusson se trouvait caché par l'épaisseur d'une cloison. On cherchera dans un instant quel il devait être. Le troisième qui avait la forme d'un losange (3) était : parti au 1, d'Ailly, — comme ci-dessus — et au 2, de Bethune : d'argent à la fasce de gueules. Il relatait l'union de

(1) Canton d'Ailly-sur-Noye.

(2) Il avait la forme d'une lyre à Mailly-Raineval.

(3) A part le premier écusson qui était ogival, tous les autres étaient losangés.

Raoul d'Ailly avec Jacqueline de Béthune, union survenue en 1413.

L'écusson suivant, quatrième de la série, se trouvait, — comme ceux qu'on décrira après lui, — sur la paroi (1) opposée à celle où se voyaient les précédents. Il portait d'Ailly et de Bourgogne, à cause de l'alliance de Jean d'Ailly, fils de Raoul et de Jacqueline de Béthune, avec Yolande, batarde de Bourgogne.

Le blason qui venait ensuite, était parti d'Ailly, — comme toujours, — et de Crévecœur. En effet, Charles d'Ailly fils de Jean et d'Yolande de Bourgogne, s'unit à N..... de Crévecœur qui portait : d'or à trois chevrons de gueules.

Enfin le sixième et dernier était parti d'Ailly, — cela est invariable, — et de Melun, c'est-à-dire : d'azur à 7 besans d'or posés 3, 3, et 1, au chef d'or, parce que Antoine d'Ailly fils de Charles et de N..... de Crévecœur épousa en 1518 Marguerite de Melun.

Toutes ces armoiries appartenaient donc à des générations qui se sont succédées sans interruption. L'on peut en conclure que l'écu, invisible, qui, par son rang, venait avant celui de Raoul d'Ailly et de Jacqueline de Béthune, cités précédemment, devait, en vertu de la règle observée ensuite, porter les armes des père et mère de ce Raoul et

(1) La paroi du côté de la cour du château.

l'on se trouve en présence de Baudouin d'Ailly et de Jeanne de Raineval qu'on a déjà eu l'occasion de nommer. Nous obtenons ainsi une filiation suivie pendant cinq générations, des possesseurs du château de Mailly-Raineval au xv^e siècle (1).

Raineval avait pour blason, une croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent, le tout posé sur un fond d'or.

Les écoinçons formés par l'écu losangé, placé sur l'extrémité rectangulaire de chaque poutre, étaient ornés de fleurs et de feuillages sculptés en relief.

Il est évident que la peinture des écussons était postérieure à 1518, année du mariage d'Antoine d'Ailly avec Marguerite de Melun, (2) puisque ces personnages sont les derniers dont on a relevé les armoiries. Peut-être même doit-on assigner une époque encore plus moderne à cette ornementation peinte, car ici, le blason d'Ailly était chargé d'un alisier d'argent disposé en forme de lyre sur le fond de gueules de l'écu. Or, d'après Pagès, cet alisier d'argent ne fut adopté qu'assez tard par les intéressés. Ils diapraient d'abord, le champ de gueules de leurs armes avec des feuillages d'un rouge moins intense, ou bien encore, le laissaient

(1) Voir Lamorlière, familles illustres, art. Ailly, pour plus de détails sur la généalogie de la famille d'Ailly.

(2) La charpente du toit était par conséquent bien postérieure au bâtiment lui-même.

tout uni, en conservant dans les deux cas, le chef échiqueté, qui n'a jamais varié.

On descendait des combles du château de Mailly-Raineval par un remarquable escalier tournant (1), dont le limon, évidé en spirale, permettait à l'œil de plonger du haut en bas de son cours, jusqu'au rez-de-chaussée. Là, on ne trouvait rien d'intéressant, à part quelques restes de boiseries sculptées, du temps de Louis XIV et de Louis XV, et des cheminées en marbre, datant des mêmes époques. Dans l'une d'elles, on voyait une belle plaque de foyer aux armes de France. On remarquait aussi dans une salle du rez-de-chaussée une porte de fer recouverte de tôle, servant de clôture à un cabinet pratiqué dans l'une des tours.

La façade tournée vers la cour était peu intéressante ; on y voyait pourtant la porte qui, en ces dernières années, donnait accès dans les appartements. Elle était précédée d'un perron en forme de fer à cheval. Il enserrait entre ses deux branches l'entrée de souterrains fort vastes, au dire des habitants du pays.

Les communs adjacents, servent à présent de ferme, et n'offrent point d'intérêt archéologique (2).

L'autre façade du château, — celle qui regardait du côté du village de Mailly-Raineval, et que le

(1) Cet escalier était en menuiserie.

(2) Les jardins de Mailly-Raineval devaient être fort beaux et fort vastes ; des murailles les entouraient. — Ces jardins étaient disposés en gradins à certains endroits.

dessin représente, — était plus élevée que la précédente de presque toute la profondeur de la vallée située de ce côté.

On espérait retrouver sur les murailles des chambres dépouillées de leurs boiseries, des vestiges de la décoration primitive de l'ancienne chapelle castrale de Mailly-Raineval. Il n'en a rien été. Seules trois arcades juxtaposées et creusées dans l'épaisseur du mur se sont montrées dans une pièce du rez-de-chaussée, mais elles ne se reliaient à aucun système ornemental. Ces arcades avaient cela de particulier qu'elles ne faisaient aucune saillie sur le nu du mur et étaient en retrait sur le parement. La dernière moulure creuse qui formait chaque cintre s'interrompait aux retombées, pour reprendre à l'arcade suivante.

Le château de Mailly-Raineval était une des ruines les plus pittoresques de notre pays. Le souvenir seul de cette vieille demeure féodale restera désormais, c'est pourquoi on a tenu à lui consacrer ici ces quelques lignes.

COMPTE-RENDU

D'UN OUVRAGE DE M. LE BARON DE BAYE,

par M. GUERLIN.

M. Guerlin présente, au nom de M. le baron de Baye, une intéressante étude intitulée : *L'Art*

chez les Barbares à la chute de l'Empire Romain.
Elle a été publiée dans la Revue l'*Anthropologie*.

M. de Baye estime que les tentatives faites pour grouper les nécropoles Burgondes et les nécropoles Frankes, à l'aide de caractères purement archéologiques, reposent sur des conclusions au moins prématurées. Dans l'état actuel de la science, c'est sur les documents historiques et géographiques que les archéologues doivent appuyer leur argumentation.

Par exemple, les deux types de parures mis en opposition pour distinguer les Franks des Burgondes, — les plaques de ceinture ornées de sujets symboliques, attribuées aux Burgondes, et les fibules dites au type de Jouy-le-Comte, dont on a voulu faire un ornement purement Frank, — se rencontrent fréquemment en dehors des milieux qui leur sont assignés. Les fibules se retrouvent en Allemagne, en Italie, en Hongrie, et jusque dans le Caucase.

Les savants allemands cherchent non pas à diviser les groupes archéologiques, mais à les confondre dans une immense unité ethnique qui prendrait, suivant M. Lindenschmit, la désignation très vague de *Germanique*. Suivant M. de Baye, la désignation d'*Art germanique* constituerait une grave erreur et, pour le moment, nous devons nous en tenir au qualificatif d'*Art barbare*, pour cette industrie caractéristique de tous les conquérants des empires d'Orient et d'Occident.

C'est en Russie, ajoute M. de Baye, qu'il faut chercher la genèse et l'origine de cet art. Les découvertes faites dans cet immense territoire rendent inadmissible l'appellation proposée par M. Lindenschmit. Cependant elles rentrent dans l'ensemble imposant dont il s'efforce de rétablir l'homogénéité. Les bijoux barbares de la Russie méridionale sont bien des bijoux *gothiques* : leurs similaires de l'Europe centrale et occidentale en dérivent, puisqu'ils sont moins anciens. La science russe est appelée à faire la lumière sur ces nombreux vestiges inspirés par le même art, reliés par les mêmes caractères techniques qui ont été nommés tantôt *barbares*, tantôt *germaniques* et que peut être demain nous désignerons comme *gothiques*.

M. le baron de Baye, dont les remarquables travaux sur l'époque préhistorique sont universellement connus dans le monde savant, n'est pas un étranger pour notre ville. L'un de ses ancêtres exerça au xvii^e siècle, à Amiens, la charge de commissaire des Poudres-et-Salpêtres. Sa femme, Catherine Germain, décédée en 1676, laissa parmi nos concitoyens le souvenir d'une charité inépuisable que rappelait une touchante épitaphe placée dans l'église Saint-Leu.

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 2^me TRIMESTRE DE 1891.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1^o Revue historique, mars-avril 1891. — 2^o Revue des Etudes grecques. Tome III, n^o 12. — 3^o Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques, 1890, n^o 3. — 4^o Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome XXIII, n^o 1. — 5^o Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques, 1890, n^o 4. — 6^o Instructions adressées par le comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Numismatique de la France, par Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut. 1^{re} partie. Epoques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne. — 7^o Journal des Savants, mars et avril 1891. — 8^o Revue des Etudes grecques, janvier 1891. — 9^o Annales du Musée Guimet. Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites, par G. Dumontier. Revue de l'histoire des religions. Tome XXIII, n^o 2. — 10^o Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale, rédigé par Ernest Muret, et publié par les soins de M. A. Chabouillet, conservateur du département des médailles et antiques.

II. Préfecture de la Somme.

Conseil général de la Somme. 1^{re} Session de 1891.

III. Les Auteurs.

1^o Les vieux sayetiers d'Amiens. Notice historique sur les tissus-Jacquard, 1836-1861, par Edonard Gand. — 2^o Tessères romaines de plomb, par L. Dancoisne. — 3^o Documents historiques. Couvent de Notre-Dame de la Garde, à la Neuville-en-Hez et Notice bibliographique sur Adrien Baillet, par le chanoine Pihan, secrétaire général de l'Évêché de Beauvais. — 4^o Le graveur Beauvarlet et l'Ecole Abbevilloise au XVIII^e siècle, par E. Delignières, président de la Société d'Emulation d'Abbeville. — 5^o Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, par l'abbé Le Sueur, curé d'Erondelles. — 6^o Catalogues des

manuscripts grecs de Fontainebleau sous François I et Henri II, publiés et annotés par Henri Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. — 7^o Lettre sur Mers, par Octave Thorel, membre de l'Académie d'Amiens. Réponse par A. Janvier, président de la Société des Antiquaires de Picardie. — 8^o Catalogue des livres composant la bibliothèque d'histoire ancienne et d'archéologie de feu M. le baron de Witte, membre de l'Institut, par M. Champion.

IV. Don de Madame Garnier.

1^o Relation des réjouissances faites dans la ville d'Amiens, pour l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin. Septembre 1729. Imprimerie Charles Caron-Hubault. — 2^o Relation du terrible accident arrivé à Abbeville, ville de Picardie, le 2 novembre 1773. Imprimerie de la Gazette de France, aux galeries du Louvre. — 3^o Lettre à Mgr le Duc de Choiseul, sur le mémoire historique de la négociation entre la France et l'Angleterre, par Gresset, novembre 1761. Imprimerie de la veuve Godart, à Amiens. — 4^o Relation de ce qui s'est passé à Amiens, à l'entrée de M. le Duc de Chaulnes, gouverneur général de la province de Picardie, 1753. Amiens, chez la veuve Charles Caron-Hubault. — 5^o Lettre pastorale de M. l'Evêque d'Amiens, Louis-Charles de Machault, datée de Tournai, le 6 mai 1891. Imprimerie Crapart, rue d'Enfer. — 6^o Actes du Synode diocésain tenu à Amiens, dans la seconde semaine de Pâques, 1800. An VIII de la République. Imprimerie Chrétienne, rue Saint-Jacques, à Paris. — 7^o Notice des ouvrages manuscrits de Monsieur du Cange. Paris, chez Gabriel François Quillau, imprimeur-juré, libraire de l'Université, 1750. — 8^o Monnoie d'Amiens. Etat de la vaisselle portée à la dite monnoie, par les différentes personnes ci-après dénommées, à compter du 8 novembre 1759 jusques et y compris le 25 janvier 1760, relativement aux Lettres-patentes de Sa Majesté. Amiens, chez la veuve Godart.

V. Sociétés françaises.

1^o Revue agricole de la Somme. Bulletin du comice d'Abbeville, 1891, n^{os} 3, 4 et 5. — 2^o Annales de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres d'Indre-et-Loire. Tome LXX. n^{os} 1 à 10. — 3^o Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var. Décembre 1890, janvier, février,

mars, avril, mai, 1891. — 4° Revue du Maine, 1890, 2° semestre. — 5° Société industrielle d'Amiens. Bulletin. Tome xxviii, n° 6. — Tome xxix nos 1 et 2. — 6° Société d'Emulation de Montbéliard. Mémoires, xxi^e volume, 1^{er} fascicule. — 7° Mémoires de l'Académie nationale de Caen, 1890. — 8° Annales de la Société académique de Nantes. 7^e série. Tome I. — 9° Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin. Tome xviii, 1^{re} et 2^e livraisons. — 10° Bulletin-journal de la Société d'acclimatation des Alpes-Maritimes, nos 2, 3, 4 et 5. — 11° Société de Géographie. Compte-rendu des séances, nos 5 à 12. Bulletin 7^e série. Tome xii, 1^{er} trimestre. — 12° L'Agronome praticien de Compiègne. Tome x, nos 13 et 14. — 13° Revue Savoisienne, publication de la Société Florimontane, 1891, janvier, février, mars, avril. — 14° La Thiérache. Bulletin de la Société archéologique de Vervins. Tome xii. — 15° Mémoires de la Société académique de l'Oise. Tome xiv, 2^e partie. — 16° Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1891, 2^e, 3^e, et 4^e livraisons. — 17° Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1891, nos 1, 2, et 3. — 18° Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, 3^e série. Tome xviii. — 19° Société de statistique de l'Isère, 3^e série. Tome xiii, 1^{er} et 2^e fascicules. Tome xiv, 1^{er} et 2^e fascicules. Tome xv. — 20° Mémoires de l'Académie d'Arras, 2^e série. Tome xxi. — 21° Société Dunoise. Bulletin, n° 88. — 22° Bulletin de la Société archéologique de Touraine. Tome viii, 3^e et 4^e livraisons. Mémoires. Tome xxxvi. — 23° Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, avril 1891. — 24° Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. Tome xii. — 25° Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brives. Tome xiii, 1^{re} livraison. — 26° Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin. Tome xxxviii. — 27° Revue de la Société des Etudes historiques, 4^e série. Tome viii, 1890. — 28° Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2^e série. Tome xiii. Bulletin, 4^e trimestre 1890. — 29° Société Eduenne. Mémoires. Nouvelle série. Tome xviii. — 30° Société académique de Poitiers. Bulletin. — 31° Revue de Saintonge et d'Aunis. Tome xi, 3^e livraison. — 32° Compte-rendu des réunions de l'Académie d'Hippone, 1890. — 33° Société philomatique de Verdun. Tome xii. — 34° Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, janvier, février, mars, 1891. —

35° Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Barle-duc, 2° sér. Tome iv. — 36° Congrès archéologique de France, LV^e session. Dax et Bayonne, 1888. Séances générales tenues par la Société française d'archéologie. — 37° Travaux de l'Académie nationale de Reims. 85° volume, 1^{re} partie. — 38° Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. Tome xvii. — 38° bis Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes. Tome xli, nos 1, 2, 3, et 4. — 39° Bulletin des travaux de la Société industrielle d'Elbeuf, 1890. — 40° Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 44° volume. — 41° Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres. Tome iii. — 42° Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France, 1890. — 43° Société Linnéenne du Nord de la France. Bulletin, nos 224, 225 et 226. — 44° Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône. Bulletin, 3° série, n° 21. — 45° Société Havraise d'études diverses. Recueil des publications, 1^{er}, 2^e, 3^e, et 4^e trimestres de l'année 1890. — 46° Société archéologique de Bordeaux. Tome xiv, 3° fascicule. Tome xv, 2° fascicule. — 47° Bibliothèque de la Société de l'Ecole des Chartes, lxi, 1^{re} et 2° livraisons. — 48° Académie de Clermont-Ferrand. Mémoires, 3° et 4° fascicules. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. Année 1890. — 49° Mémoires de la Société d'agriculture de la Marne, 1890. — 50° Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 2° série. Tome xix. — 51° L'architecture et la construction dans le Nord, nos 1 à 6. — 52° La Société Ambiana. Excursion à Rambures.

VI. Sociétés étrangères.

1° Atti della Reale Accademia dei Lincei. Rendiconti, volume vii. Fascicoli, 4, 5, 6, 7, 8. — 2° Historischen Verein für Schwaben und Neuburg. Zeitschrift. Sieben Zehnter Jahrgang. — 3° Société d'Archéologie de Bruxelles, 1891, Annuaire, Tome ii. Annales. Tome v, 1^{re} et 2° livraisons. — 4° Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai. Tome xxiii. — 5° Académie d'Archéologie de Belgique à Anvers. Bulletin, 4° série, 1^{re} partie, nos xxii, xxiii et xxiv. 2° partie, nos i, ii et iii. — 6° Smithsonian Institution. Washington. Annual report. June 1888. July 1888. Report of the U. S. National Museum. — 7° Revue belge de numismatique, 1891, 2° et 3° livraisons. — 8° Société d'Archéologie de Russie. — Inscriptiones antiquae orae septentrio-

nalis Ponti Euxini Graecae et Latinae. Volumen secundum. Inscriptiones regni Bosporani. — 9° Antiquarischen Gesellschaft in Zurich. Mittheilungen L. V. — 10° Academy of natural sciences of Philadelphia. Oct. Dec. 1890. — 11° Memorie della Regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena. Série II, volume VII. — 12° Württembergische Verein für Landesgeschichte. Jahrgang XIII, 1890. Heft III. Heft IV mit Register für die Jahrgang 1889 und 1890. — 13° Wien. Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Band. CXX. CXXI und CXXII. Sitzungsberichte-Philosophisch-historische classe. Denkschriften. Siebenunddreissigster Band-Archiv für Österreichische Geschichte. LXXV Band. Österreichische Geschichts-Quellen-Zweite Abtheilung. Diplomataria et acta. — 14° Académie Impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Mélanges asiatiques tirés du bulletin. Tome X, 1^{re} livraison. — 15° Annales de la Société archéologique de Namur. Tome XIX. 1^{re} livraison. — 16° Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen classe der K. B. Akademie der Wissenschaften zu München, 1890. Band I, Heft I, II. Band II, Heft I, II, III. Abhandlungen der philosophisch-philologischen classe, 1891. — 17° Handelingen en Mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden. Over het Jaar 1889-1890. Levensberichten der Afgestorven Medelenden van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde. Bijlage tot de Handelingen van 1890. — 18° Provincial Utrechtsch Genootschap van Kunste en Wetenschappen te Utrecht. Tweenzestigste Verslag der Handelingen van het Friesch Genootschap van Geschied-Oudheid en Taalkunde te Leeuwarden. Over het Jaar, 1889-1890. — 19° Verslag der Algemeene Vergadering 1890. Aanteekeningen van de Sectie. Vergadering 1890. — 20° Fédération archéologique et historique de Belgique, 7^e session, 1891. Mémoires et documents. 1^{re} livraison.

VII. Achat de la Société.

Les antiquités, histoires et choses plus remarquables de la ville d'Amiens. Troisième édition, par Adrian de la Morlière, 1642, avec le recueil de plusieurs nobles et illustres Maisons.

VIII. Revues périodiques.

1° Messenger des sciences historiques et littéraires publié à Gand, 1891, 1^{re} livraison. — 2° Le Dimanche, semaine reli-

gieuse du diocèse d'Amiens, nos 1029 à 1041. — 3° Revue des questions historiques, avril 1891. — 4° Revue de l'art chrétien. 4° série. Tome II, 2° livraison.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

ANNÉE 1891. — 3^{me} TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 7 juillet.

Présidence de M. Janvier, président.

Sont présents : MM. Boudon, Crampon, Dubois, Durand, de Guyencourt, Janvier, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez.

— M. le capitaine Carbon, membre titulaire non résidant, assiste à la séance.

— Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le Sénateur, Maire d'Amiens, remercie la Société du don qu'elle a fait à la bibliothèque communale du 5^{me} fascicule de l'album archéologique.

— Des remerciements sont votés à MM : Thorrel, Le Sueur, Omont, Moreau et Ulysse Chevalier

qui ont offert des ouvrages à la bibliothèque de la Société.

— Le secrétaire perpétuel signale parmi les ouvrages déposés sur le bureau : 1° le catalogue des monnaies gauloises de la bibliothèque nationale : 2° dans la Revue des questions historiques un article sur le général Tersier, qui s'était marié à Amiens : 3° une étude sur les églises ogivales d'Angleterre dans les mémoires de la Société archéologique de Bruxelles et 4° un sermon sur saint Jean-Baptiste, riche en documents et rempli d'érudition, donné à la Cathédrale d'Amiens, le 24 juin dernier, par Mgr de Ragnau, membre de la Société. (Voir la semaine religieuse du diocèse).

— M. le président annonce que M. Roux a obtenu une mention honorable pour son histoire de Saint-Acheul, au concours des antiquités nationales, ouvert par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Cette nouvelle est accueillie par de vifs applaudissements.

— M. le secrétaire perpétuel annonce qu'il a reçu :

- 1° Pour le concours de topographie, (prix de M^{me} Garnier). Une carte de la commune de Vervandovillers.
- 2° Pour le concours d'histoire, (prix Leprince).
 - A. Histoire du Quesnoy-sous-Airaines.
 - B. Histoire du canton de Bernaville.

C. Notice historique sur Rollot et ses dépendances.

D. Généalogie de la famille Piquet.

3° Pour le concours d'archéologie, (Prix Ledieu).
Histoire d'une famille picarde de fondeurs de cloches aux xvii^e et xviii^e siècles.

— M. le président désigne pour juger ces ouvrages :

I. Concours de topographie :
MM. Antoine, Milvoy et Pinsard.

II. Concours d'histoire :
MM. Darsy, Dubois, Leleu, de Louvencourt et Soyez.

III. Concours d'archéologie :
MM. de Calonne, Crampon, de Guyencourt, Pinsard et Roux.

— M. Poujol de Fréchencourt entretient la Société de deux manuscrits du « *Somnium super materiam scismatis* » d'Honoré Bonet, qui viennent d'être retrouvés par M. Valois. Visitant en songe les souverains d'Europe, Bonet recueille, entre autres, les opinions assez conciliantes de Richard II d'Angleterre et du duc de Lancastre, au sujet du Schisme d'Occident. Ce dernier personnage renouvelle à Bonet les déclarations qu'il lui avait faites à Amiens au mois d'avril 1392. — Il résulte de ce fait que Bonet dût assister à l'entrevue de Charles vi avec Lancastre, entrevue qui eût lieu à Amiens. On y aborda sans doute les questions

religieuses qui paraissaient en avoir été écartées. Ce récit donne une importance nouvelle à la conférence d'Amiens. L'œuvre de Bonet n'étant pas un simple travail d'imagination devient ainsi, dit M. Valois, un document historique important.

— M. de Guyencourt donne quelques renseignements biographiques sur Gui de Bar, gouverneur d'Amiens de 1653 à 1694. Ils sont extraits des mémoires inédits de Jean-François Barthon de Montbas, conservés par les descendants de cet annaliste. Dans ses écrits, Montbas juge Gui de Bar avec une sévérité qui confine à l'injustice. L'écrivain et le gouverneur d'Amiens avaient eu des rivalités d'intérêt, ce qui explique les accusations passionnées du premier. M. Durand adopte l'opinion de M. de Guyencourt. Il a eu l'occasion de dépouiller la correspondance de Gui de Bar, qui s'est révélé à lui comme un caractère impétueux et irascible, mais extrêmement serviable.

— M. de Guyencourt donne lecture d'un rapport de M. Pinsard, sur le résultat des fouilles exécutées par M. Cosserat au faubourg de Hem, à Amiens, dans un îlot qui portait le nom de fief-Roy, au lieu-dit le pré l'Evêque.

— Le terrain fouillé est un alluvion de gravier, transporté par les eaux pluviales, dès l'époque gallo-romaine. Il renferme une grande quantité d'ossements d'animaux, — on y a même trouvé un crâne humain — et repose sur le tuf. Là, ont été découverts des vases en terre jaune, noire ou

grise, un plat, un plateau monté sur trois pieds, des jattes, une faux, un couteau et une hache, ces trois derniers objets en fer ; tous de l'époque gallo-romaine ou même gauloise. Par contre on a recueilli peu de poteries dites Samiennes, car on n'en rencontre guère que dans les hauts quartiers de la ville d'Amiens, où elles sont abondantes. Le moyen-âge est représenté dans la fouille de M. Cosserat par un hiberon en grés, un couteau de chasse, etc. Voici enfin une portion d'un bracelet en substance noire, soit bois fossile, soit calcaire teinté (1), qui devait offrir 0,10 c. de diamètre extérieur, lorsqu'il était entier. Cet objet est antique et fort remarquable par ses dimensions. De nombreux dessins accompagnent le rapport de M. Pinsard.

— La Société vote des remerciements à M. Cosserat pour l'obligeance avec laquelle il communique le résultat de ses fouilles.

— M. Pinsard décrit encore les sculptures trouvées rue Victor Hugo, n° 42 et 44, chez M. Masson. Deux blocs présentaient chacun une arcature trilobée, formée par un gros boudin de 0,05 cent. de diamètre ; dans l'une se trouve une rosace, dans l'autre s'épanouit une triple feuille. Ces sculptures paraissent du XIII^e ou du XIV^e siècle. On a recueilli aussi un jambage de cheminée, en pierre

(1) D'après M. Frédéric Moreau (Album Caranda, dernier n°) cette substance serait de la dysodyle originaire de Sicile.

incrustée de marbre de Belgique, datant du XVII^e siècle, des fragments de corniche du XVI^e siècle, etc. Il est difficile d'indiquer la provenance de ces débris. Il faut toutefois signaler deux chapelles aujourd'hui détruites, qui jadis se trouvaient près de l'endroit où l'on a découvert ces sculptures. L'une était dédiée à Saint-Valery et l'autre à Saint-Didier. Les objets décrits pourraient en provenir. — Des fouilles exécutées dans les mêmes maisons ont montré à 2 m. 40 sous le sol actuel un lit épais de cendres entremêlées de tuiles à rebords, de pierres, etc. A proximité un mur gallo-romain calciné en partie, a aussi été découvert. Il y avait certainement en cet endroit un important édifice gallo-romain, mais qui devait dater de la fin de la période ; car le sol vierge se trouvant à 7 m. 80 sous le pavé actuel de la rue voisine, la construction était donc établie sur un remblai déjà considérable.

— M. Letellier, propriétaire à Talmas, présenté dans la dernière séance, est élu membre non résident de la Société.

— M. le secrétaire perpétuel distribue le 1^{er} volume de la 4^e série des mémoires in-8°.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 20,875 à 20,951.

Séance ordinaire du 11 août.

Présidence de M. JANVIER, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, Crampon, Darsy, Dubois, Duvette, Janvier, Leleu, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont et Roux.

M. de Guyencourt s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion, M. le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. Voisin, proviseur du Lycée, informe la Société que le lauréat du prix du Cange est le jeune Dubois Pierre, de la classe de philosophie.

— Le Ministère de l'Instruction publique annonce l'envoi d'ouvrages provenant des Etats-Unis, de la Norwège et de la Belgique.

M. le Préfet de la Somme remercie la Société de l'envoi qu'elle lui a fait du 5^e fascicule de l'album et du XXXI^e volume des mémoires in-8^o.

— M. Leblan, membre titulaire non résidant informe la Société, qu'on vient de découvrir un cimetière Mérovingien à Pierreponts.

— M. Letellier remercie la Société de son admission en qualité de membre titulaire non résidant.

— M. le proviseur du Lycée remercie la Société de la médaille accordée au lauréat du prix d'histoire.

Des remerciements sont votés à M. Théophile Eck, conservateur des Musées de Saint-Quentin, pour les deux brochures dont il a bien voulu enrichir la bibliothèque, et à M. Ulysse Chevalier, qui nous a adressé un nouvel ouvrage.

— M. le président annonce à l'assemblée que notre collègue M. Soyez fait don à la Société d'une somme de vingt-cinq mille francs, destinée à subvenir aux frais d'une nouvelle publication qui pourrait être intitulée « *la Picardie historique et monumentale*. » L'ouvrage publié dans un format analogue à celui de l'album archéologique serait illustré de planches ou photogravures représentant des monuments picards. Le texte accompagnant ces planches devra être d'une certaine étendue.

Cette communication est accueillie par les plus chaleureux applaudissements.

— La Société prie Monsieur le président de vouloir bien adresser à M. Soyez ses vifs remerciements et décide : 1° Que sur chaque volume de la *Picardie historique et monumentale* le nom de M. Edmond Soyez sera inscrit, et mention sera faite du don qui permet la publication de l'ouvrage; 2° Qu'un extrait du procès-verbal de la séance sera remis au généreux donateur.

— Le secrétaire perpétuel informe la Société que M. Séret, propriétaire à Cressy-Omencourt désire vendre un bas relief qui existe actuellement sur une porte en pierres, seul vestige de l'ancienne forteresse de Moyencourt, près Nesle.

— M. Duhamel notre collègue, a bien voulu adresser à la Société la description de ce bas relief et entrer en relation avec le propriétaire. Le prix demandé paraît trop élevé, et la Société juge inutile de poursuivre cette négociation.

— M. Roux donne la description du bâtiment d'habitation dépendant d'un petit manoir sis à Rumigny (Somme). Il appartenait jadis à l'abbaye de Saint-Fuscien. Cette maison remonte au xvi^e siècle. La façade sur la route est décorée de deux fenêtres en pierre, très richement ornées dans le style de l'époque. Contre la face intérieure du pignon Ouest, au dessus du toit, on aperçoit une souche de cheminée des plus curieuses. Cette intéressante lecture, accompagnée d'une photographie exécutée par l'auteur est très applaudie. On sait combien sont rares les édifices civils du moyen-âge et de la renaissance que conserve encore la Picardie. La communication de M. Roux n'en est que plus appréciée par l'assemblée.

— M. Pinsard présente à la Société le dessin exécuté de grandeur réelle d'une pointe de javelot en os trouvée à 4 mètres de profondeur dans une tourbière de la commune de Blangy-Tronville. Cet objet fort remarquable, dont il n'existe pas à la connaissance de notre collègue, de similaire au musée de Picardie, lui a été communiqué par M. Octave de Septenville, membre titulaire non résidant. Le javelot de Blangy peut être classé dans l'époque Robenhausienne de Mortillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 1/4. Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les numéros 20,952 à 20,995.

EXTRAIT DU PROGRAMME

DU

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE
EN 1892.

Section d'Histoire et de Philologie.

2° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

3° Histoire des anciennes foires et marchés.

4° Anciens livres de raison et de comptes. —
Journaux de famille.

5° Vieilles liturgies des églises de France.

6° Textes inédits ou nouvellement signalés de chartes de communes ou de coutumes.

7° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs. Distinguer entre l'emploi de l'idiome local et celui du français.

8° Jeux et divertissements publics ayant un

caractère de périodicité et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes.

9° Origine, commerce et préparation des aliments avant le xvii^e siècle.

10° Etudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région ; en donner, autant que possible, la forme exacte ; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

13° Transport des correspondances et transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV.

14° Recueillir les indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes.

Section d'Archéologie.

1° Signaler les inventaires des collections particulières d'objets antiques, statues, bas-reliefs, monnaies, formées en province du xvi^e au xviii^e siècle.

Nos musées, tant ceux de Paris que ceux de la province, sont remplis d'objets dont la provenance est inconnue ou tout au moins incertaine ; or, tout le monde sait de quelle importance il peut être de connaître l'origine des objets que l'on veut étudier ; tous les archéologues se rappellent les étranges illusions dans lesquelles des erreurs de provenance ont fait tomber certains savants. Les anciens inventaires sont d'une grande utilité pour dissiper ces erreurs : ils nous apprennent en quelles mains certains monuments ont passé avant d'être recueillis dans les collections où ils sont aujourd'hui ; ils nous permettent parfois, en remontant, de proche en proche, de retrouver l'ori-

gine exacte de ces monuments ; ils servent tout au moins à détruire ces légendes qui entourent bien souvent les monuments et qui sont la source des attributions les plus fantaisistes. On ne saurait trop engager les membres des sociétés savantes à rechercher dans les archives de leur région, en particulier dans celles des notaires, les inventaires de ces nombreux cabinets d'amateurs formés depuis le xvi^e siècle, et dont on peut retrouver des épaves dans nos musées provinciaux. On ne demande pas, bien entendu, d'apporter au Congrès le texte même de ces inventaires, mais de signaler les documents de ce genre qui peuvent offrir quelque intérêt, en en dégagant les renseignements qui paraîtraient utiles à recueillir.

2° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

4° Signaler les objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

Par suite de dons ou de legs, bon nombre de musées de province se sont enrichis d'objets que l'on est souvent fort étonné d'y rencontrer. Dans nos villes maritimes en particulier il n'est pas rare que des officiers de marine ou des voyageurs aient donné au musée de la localité des antiquités parfois fort curieuses qu'ils avaient recueillies en Italie, en Grèce, en Orient. Quelques villes ont acquis de la sorte de fort belles collections dont elles sont justement fières. Un beaucoup plus grand nombre ne possèdent que quelques-unes de ces antiquités étrangères à la région, et ces objets, isolés au milieu des collections d'origine locale, échappent à l'attention des érudits qui auraient intérêt à les connaître. Ce sont surtout ces objets isolés qu'il est utile de signaler avec dessins à l'appui et en fournissant tous les renseignements possibles sur leur provenance et sur les circonstances qui les ont fait entrer dans les collections où on les conserve actuellement.

5° Signaler les actes notariés du xiv^e au xvi^e

siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

Il est peut-être superflu de remarquer que la meilleure façon de présenter les documents de ce genre au Congrès serait d'en faire un résumé, où l'on s'attacherait à mettre en relief les données nouvelles qu'ils fournissent à l'histoire de l'art, et à faire ressortir les points sur lesquels ils confirment, complètent ou contredisent les renseignements que l'on possède d'autre part.

7° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Rechercher dans chaque département ou arrondissement les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

La France est encore couverte de ruines féodales dont l'importance étonne les voyageurs. Or, bien souvent de ces ruines on ne sait presque rien. C'est aux savants qui habitent nos provinces à décrire ces vieux monuments, à restituer le plan de ces anciens châteaux, à découvrir les documents historiques qui permettent d'en connaître la date et d'en reconstituer l'histoire. Les monographies de ce genre, surtout si elles sont accompagnées des dessins si nécessaires pour leur intelligence, seront toujours accueillies avec faveur à la Sorbonne.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes ou les particuliers, telles que granges, étables, colombiers. En donner autant que possible les coupes et plans.

Cet article du programme ne réclame aucune explication. Le Comité croit devoir seulement insister sur la nécessité de joindre aux communications de cet ordre des dessins en plan et en élévation.

10° Signaler, comme l'a fait en 1741 l'abbé Jean-Baptiste Thiers dans son *Traité des superstitions*, les restes de vieilles croyances et pratiques superstitieuses qui peuvent subsister dans certaines parties de la France.

Croyances aux phylactères ; à la valeur surnaturelle de certains mots dépourvus de sens ; à la vertu curative spéciale de certains saints et de leurs tombes.

Pèlerinages à des roches ou à des fontaines.

Degré de diffusion locale des livres de superstitions populaires : clé des songes, traité du Grand Albert et autres recueils toujours réimprimés, reproduisant des signes, figures et formules en usage depuis plusieurs siècles.

Feux de Saint-Jean.

Paroles de l'Évangile détournées de leur sens.

Invocation des anges Uriel, Assiriel, Iniel, Anarael et autres de même sorte.

12° Signaler dans chaque région de la France les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits.

Il existe encore dans un grand nombre d'églises, principalement dans le Centre et le Midi, des reliquaires, des croix et autres objets d'orfèvrerie qui n'ont pas encore été étudiés convenablement, qui bien souvent même n'ont jamais été signalés à l'attention des archéologues. C'est aux savants de province qu'il appartient de rechercher ces objets ; d'en dresser des listes raisonnées, d'en retracer l'histoire, de découvrir où ils ont été fabriqués et, en les rapprochant les uns des autres, de

reconnaitre les caractères propres aux différents centres de production artistique au moyen âge.

13° Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier.

On sait combien il est souvent difficile de déterminer l'âge des outils anciens que le hasard fait parfois découvrir. Ce n'est qu'en s'aidant des peintures et sculptures où les artistes de l'antiquité et du moyen âge en ont figuré qu'on peut établir avec quelque certitude les caractères propres à ces objets aux diverses époques de notre histoire.

15° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

On connaît aujourd'hui dans leurs traits essentiels les principaux éléments du costume de nos pères. Mais à côté des grandes lois de la mode, que l'on observait partout plus ou moins, il y avait dans beaucoup de provinces des usages spéciaux qui influaient sur les modes. Ce sont ces particularités locales qu'on n'a guère étudiées jusqu'ici, sauf pour des époques très voisines de nous. Il serait intéressant d'en rechercher la trace dans les monuments du moyen âge.

16° Étudier dans les *Acta sanctorum*, parmi les biographies des saints d'une région de la France ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région.

Quoique souvent bien postérieures aux faits qu'elles rapportent, les vies des saints sont une précieuse source de renseignements, encore trop peu explorés. Elles peuvent être d'une grande utilité pour l'histoire des arts, à la condition de bien déterminer, avant d'en invoquer le témoignage, l'époque où elles furent écrites.

17° Signaler les découvertes numismatiques faites soit isolément, soit par groupes, dans une circonscription déterminée. Les classer par époques depuis

les temps les plus reculés (époque gauloise) jusqu'au xvii^e siècle. — Étudier les causes historiques et économiques qui justifient la présence de ces monnaies.

Section des Sciences.

24° L'Age du creusement des vallées dans les diverses régions de la France.

26° Rechercher dans le plus grand nombre possible de têtes osseuses néolithiques celles qui reproduisent à des degrés divers les caractères des races de l'époque précédente ; signaler les faits de fusion et de juxtaposition de caractères qu'elles peuvent présenter.

27° Préciser, surtout par la considération des têtes osseuses, le type ou les types nouveaux venus, dans une région déterminée, aux époques de la pierre polie, du cuivre, du bronze et du fer.

28° Déterminer les éléments ethniques, dont le mélange a donné naissance à une de nos populations actuelles.

29° Étudier et décrire avec détail quelque'une de nos populations que l'on peut regarder comme ayant été le moins atteinte par les mélanges ethniques. Rechercher et décrire les îlots de population spéciale et distincte qui existent sur divers points de notre territoire.

30° Rechercher l'influence que peut exercer sur la taille et les caractères physiques des populations

la nature des terrains et autres conditions de milieu.

Section de Géographie Historique et Descriptive.

2° Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées ; cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc.

3° Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789.

5° De l'habitat actuel en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourg, villages et hameaux. — Dispositions particulières des locaux d'habitation, fermes, granges, etc. Origine et raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximum des centres habités, depuis les temps historiques.

6° De l'habitat en France, dans les temps préhistoriques. Cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., ayant renfermé des restes de l'époque quaternaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie.

8° Limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les coutumes locales, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage, des eaux, etc.).

LES VOYAGES

D'UN LILLOIS EN PICARDIE

(1690-1697)

EXTRAITS SUIVIS DE NOTES SUR QUELQUES VOYAGES DANS CETTE
PROVINCE AU XVII^e SIÈCLE

Communication du Comte DE MARSY,
Membre titulaire non résidant.

J'ai rencontré dernièrement, dans la Bibliothèque de la ville de Lille, un manuscrit écrit par un habitant de cette ville et contenant le récit de plusieurs voyages en France et dans les Pays-Bas, accomplis par lui de 1690 à 1697.

L'auteur ne fait pas connaître son nom, mais on peut voir aux détails qu'il donne, qu'il occupait une certaine situation et jouissait d'une fortune assez considérable, car il faisait une partie de ses trajets dans son carrosse et avec ses chevaux.

Notre Lillois ne voyage ordinairement pas seul, il est accompagné d'un ami qui, dit-il, l'a toujours suivi « en fidèle compagnon ». Bien que quelquefois il ait eu pour but d'aller visiter des parents, le plus souvent c'est pour son agrément qu'il parcourt la France, et, à partir de 1695, c'est pour se consoler de la mort de sa femme.

Les impressions de voyage recueillies par notre

anonyme offrent quelque intérêt surtout au point de vue de la description du pays qu'il parcourt et dont il s'efforce de retracer l'aspect, et parfois d'esquisser les mœurs, bien que ses récits soient loin d'approcher sous ce dernier rapport de ceux du rémois Jean Maillefer (1), dont nous avons eu à parler dernièrement, de ceux de Balthazar de Monconys (2) et surtout de ceux d'un voyageur peu connu, Jouvin, de Rochefort, dont je dirai quelques mots en terminant.

Les passages des voyages de l'anonyme Lillois concernant la Picardie ne seront pas lus, croyons-nous, sans quelque intérêt. Ils se rapportent aux années 1692, 1695 et 1697. J'ai supprimé seulement certaines indications qui m'ont paru inutiles parce qu'elles sont empruntées aux *États de la France*, ou à quelques uns des manuels de voyage que l'on commençait à publier tels que le *Fidèle conducteur pour le voyage en France*, de Louis Coulon (1654), le *Voyage de France pour l'ins-*

(1) Les *Mémoires de Jean Maillefer* ont été publiés en 1890 par M. Henry Jodart, dans les Travaux de l'Académie de Reims.

(2) Les Voyages de Monconys sont des plus curieux, malheureusement les détails les plus intéressants sont noyés dans un fatras de recettes et d'observations scientifiques le plus souvent sans importance. J'en ai extrait et publié dans le *Bulletin de la Société des Beaux Arts de Caen* (1880) tout ce qui offre un intérêt pour les beaux arts et l'archéologie. M. Ch. Henry a fait en 1887 la contre-partie de ce travail en résumant les observations véritablement scientifiques du voyageur lyonnais (Paris, Hermann, in-4).

truction des Français, de Duvivier (1657 et 1687), les *Voyages de Payen* (1), la *Guide Universelle* du P. Boussingault, et peu d'années après, en 1699, le *Voyage en France*, du P. Olivier de Varenne, souvent réimprimé (2), ainsi que les manuels géographiques, tels que la *Description de la France et de ses Provinces*, du P. Duval, d'Abbeville (1658), la *Description géographique de toute l'Europe et des curiosités qui se trouvent en chaque province*, en français et en latin, par le père J. B. jésuite (Lyon, 1882) (3) ou même des ouvrages plus généraux tels que le *Cabinet* ou la

(1) *Les Voyages de Monsieur Payen dédiés à Monseigneur de Lionne* (Paris, Loyson, 1667, in-12) ont servi de guide à de nombreux voyageurs et notamment au poète Regnard qui en a même copié des passages dans le récit de son voyage en Suède (voir notre édition du *Voyage de Regnard*, Paris, Lemerre, 1874, in-8). Payen ne donne pour la France que des itinéraires et n'a pas traversé la Picardie, s'étant rendu en Angleterre, en passant par Dieppe.

Regnard, au début de son voyage, à la fin d'avril 1681, traverse Senlis, Gournay et Péronne pour se rendre à Cambrai et gagner la Flandre. Il ne parle guère que de Péronne dont il signale les excellentes carpes, et « les canards en quantité, dont les pâtés ne sont pas moins estimés ».

(2) V. les études sur les anciens voyageurs de M. Alfred Babeau et les curieuses notes placées par notre ami M. le Baron X. de Bonnault d'Houët dans son *Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle*, Montdidier, 1890, in-8.

(3) L'auteur ne trouve à citer en Picardie qu'une merveille et elle est assez singulièrement choisie. « Il y a près d'Amiens une Abbaye nommée du Paraclet, dont les prairies ont la propriété de faire taire les grenouilles, et même si d'ailleurs on les apporte là, d'abord elles deviennent muettes. » !!

Bibliothèque des Grands, de Gédéon Pontier (1) dans laquelle nous lisons « qu'Abbeville paroist l'une des plus grandes villes du Royaume, par ses grands marais et grands jardinages qu'elle a dans son enceinte. »

Le manuscrit qui nous a fourni les extraits qui suivent, est d'une bonne écriture, et forme deux volumes petit in-quarto, terminés par une table alphabétique des villes parcourues. Quelquefois, des gravures, des placards sont joints au récit. C'est ainsi qu'on y trouve trois vues de la cathédrale de Strasbourg, une description imprimée de l'horloge de la primatiale de Lyon, quelques gravures représentant des antiquités d'Arles, etc.

M. Le Glay, dans son *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de Lille* en a donné la description et quelques extraits (N° 182 ; D. I. 1.).

I

1692, 6 Septembre (2).

« Nous primes la poste à *Arras* pour *Amiens*, faute d'autres voitures. Nous passames par *Dourlens*, qui est la première ville de Picardie, à 8 grosses lieues d'*Arras*.

« *Dourlens* est une petite ville de Picardie, située sur la rivière d'*Authie*, au pied de deux

(1) Paris, Audinet, 1681, 2 vol.

(2) T. 1^{er} page 167 et suiv.

collines, sur l'une desquelles est batie la citadelle composée de quatre gros bastions royaux revêtus et très bien entretenus. La rivière d'*Authie* sépare la ville de la citadelle. Nous mangeâmes un morceau à l'*Écu de France*, où l'on est très bien.

« Nous reprîmes la poste, nous changeâmes de chevaux à *Talma* (3 lieues) et lors vous arrivez à *Amiens*, (4 lieues). Tout le pays que nous passâmes est tout rempli de montées et de descentes ; la terre fort pierreuse et blanchâtre ; néanmoins, ce pays est assez fertile en bled et l'on voit même du lin en assez grande quantité. Il est découvert sans aucun arbre.

Amiens (1)

« Le Roi y entretient toujours une garnison qui est très faible. Les fortifications de la ville ne consistent qu'en une simple muraille avec des fossés secs d'une profondeur extraordinaire. Cette ville est assez grande, de forme ronde, les rues assez bien percées, mais remplies de fort vilaines maisons, toutes baties de bois, néanmoins bien peuplées.

« Nous commençâmes à voir la ville par l'église cathédrale de Notre-Dame. Elle est d'une beauté achevée et ne doit céder à aucune église du royaume. La façade est de même architecture et

(1) Je supprime les renseignements sur l'état civil, la liste des juridictions, et la courte notice sur l'histoire de la ville, qui précèdent chaque description.

de même dessin que celle de Notre-Dame à Paris, ornée de grosses tours sans flèches ou pyramides. Le dedans de l'église est orné de plusieurs épitaphes et tombeaux de marbre. Les plus curieux sont ceux du Cardinal Aymar du Puy, de M. Faure, dernier évêque d'Amiens et de M. Christophe de Lannoy de la Boissière. Il semble que l'on a ramassé tous les plus vieux tableaux de la ville pour en orner les piliers de cette église et que l'on préfère les vieux tableaux aux modernes (1).

« L'on voit dans cette église, dans une chapelle à gauche où il faut monter vingt à trente marches, une très belle relique qui est la tête de Saint Jean-Baptiste.

.

« L'église des Ursulines est un petit bijou. Les murailles sont garnies de plusieurs pièces de tapisserie qu'elles ont travaillées elles-mêmes, ainsi que le tableau du grand-autel, qui est une Assomption de la Vierge. Le tabernacle est d'une beauté qui charme. Il ne manque à cette église qu'un pavé de marbre pour la rendre parfaite.

« L'église des Cordeliers, où nous avons entendu la messe, n'a rien de considérable que le tombeau de M^{re} Nicolas de Lannoy d'Améaucourt, connestable héréditaire du Boulonnais ; c'est assurément l'un des plus somptueux monuments que

(1) Sont-ce les tableaux de la Confrérie de Notre-Dame du Puy, dont il est parlé ici si irrévérencieusement ?

l'on puisse voir. Il est à genoux dessus, avec sa femme et la renommée entre les deux qui tient leurs armes. Il est tout de marbre blanc et noir.

« Voila ce qu'il y a de curieux à voir à Amiens, *dans les églises*. La promenade des remparts est très belle ; l'on est toujours entre deux rangées d'arbres tirés à la ligne. Les ramparts servent de promenade aux dames.

Nous logeâmes à la *Coqueluche*, où l'on est parfaitement bien.

« Le 9, nous en partîmes pour aller à *Abbeville* ; nous prîmes la voiture ordinaire, qui est un fregon ou petite charette, que quatre chevaux mènent toujours au trot. Nous dinâmes à *Fliecourt*, à l'*Écu de France* ; c'est la moitié du chemin. Depuis *Amiens* jusqu'à une lieue par de là *Fliecourt*, le pays est fort méchant, extrêmement pierreux et montueux. Mais, après cela, le pays est parfaitement beau, tout uni : Vous passez des plaines à perte de vue, où vous ne voyez que le ciel et la terre sans aucun buisson ; vous côtoyez presque toujours la *Somme* que vous laissez sur la gauche. Il y a dix lieues d'*Amiens* à *Abbeville*.

« *Abbeville* Cette ville est d'une situation très forte, au milieu des marais, et en retenant les eaux de la rivière, vous inondez tout le pays d'alentour. Il n'y a qu'un endroit par où l'on peut l'attaquer ; l'on la fortifie de ce côté d'un ouvrage à corne et d'une contre-garde et l'on

travaille à réparer les murailles du corps de la place.

« Pour ce qui est de la beauté de la ville, c'est une grande ville, fort grande. Il n'y a que le milieu de la ville qui est habité, le reste n'est que jardinage et même l'on y laboure.

« Il n'y a pas une église qui peut passer pour belle. Saint-Wulfrand, la première église, n'est pas encore achevée ; il n'y a qu'une partie de la grande nef et de la façade. Cette façade est de même dessin que celle d'Amiens, avec deux grosses tours aux côtés.

« La promenade de la Portelette est ce qu'il y a de plus beau à voir ; c'est le *Cours d'Abbeville*.

« L'on travaille dans cette ville de très belles et bonnes armes à feu.

Nous logeâmes à la *Tête de Bœuf* où l'on est parfaitement bien, mais fort cher.

« Le 11, nous partimes d'*Abbeville*, en chaise de poste, fort mal attelée, pour aller coucher à *Eu* (8 lieues). Vous passez les villages suivants : *Miannay*, *Valances*, *Fourchenville* où l'on rafraichit et *Quincourt*. »

II

1695, Août (1).

Cette année pour se distraire de la perte de sa femme, notre voyageur lillois entreprend un

(1) T. 1^{er} p. 275-285.

voyage en Champagne, en Lorraine et en Alsace, afin d'aller voir les nouvelles conquêtes du roi ; il part toujours accompagné de son ami, et se rend à Cambrai, dans son carrosse :

« Le 26 (août) nous partîmes de *Cambray*, pour aller coucher à Saint-Quentin ; nous dîna-mes au *Castelet* (5 lieues). Avant que d'y entrer l'*Escaut* prend sa source à un quart de lieue de là, près d'une petite abbaye, nommée le *Mont-Saint-Martin*. Le *Castelet* estoit autrefois fortifié. L'on en a rasé les fortifications depuis que *Cambray*, est au Roy. C'est un meschant bourg, qui n'a qu'une rue. Nous logeâmes au *Grand-Saint-Pierre* où l'on est bien. L'on compte du *Castelet* à *Saint-Quentin*, 5 lieues.

« Tout le pays, dès que vous sortez de *Camb-ray* n'est qu'une plaine à perte de vue, à toujours monter et descendre.

« *Saint-Quentin* est l'*Augusta Veromanduo-rum* des anciens, l'une des principales villes de la Picardie, située au bord de la *Somme*, qui coule au pied de ses ramparts. Elle est très bien fortifiée. Cette ville est très jolie et bien peuplée, les rues larges et bien percées ; quant aux maisons, elles sont de platres. Nous allâmes voir la grande église, qui est l'une des plus belles églises que j'aye vue, sans aucun embarras de bancs, ou autres choses. Il y a double croisée, ce qui fait la forme d'une croix papale. Les ramparts sont très beaux, très bien plantés d'arbres. C'est le cours ou la prome-

nade ordinaire de Saint-Quentin. Cette ville est de forme quarrée. Nous logeâmes au *Cygne*, où l'on est fort bien.

« Le 27, nous primes la poste pour aller dîner à *Laon*. Je renvoyai mon carrosse avec mes chevaux qui m'avoient amené jusques icy. Nous nous servîmes des mêmes chevaux jusques à *La Fère* (5 lieues).

« *La Fère* est la première ville de *Champagne* située sur la rivière d'*Oise*. C'est une meschante bicoque où il n'y a rien à voir. Le duc de Mazarin, à qui appartient la Fère, y a un château très bien basti, mais qui n'est point entretenu. Nous mangeâmes un morceau à la *Chasse royale*, qui est la poste, où nous changeâmes de chevaux.

« Nous en partîmes à 9 heures et arrivâmes à *Laon*, à 11 heures, éloigné de 5 grosses lieues, dans un pays montueux et sablonneux, rempli de grands bois qu'il faut nécessairement passer. Ce sont de véritables coupe-gorge. Avant que d'arriver à *Laon*, vous passez aux portes de Crépi en Laonnois, qui est un gros bourg.

« *Laon* est la seconde ville du comté de *Champagne*, bastie dans la situation la plus avantageuse que l'on saurait désirer pour la bien fortifier. On pourroit en faire une place imprenable. Elle occupe tout le sommet d'une montagne qui s'élève à perte de vue, escarpée de tous les costes, de manière que l'on n'y peut monter que par les deux chaussées que l'on y a fait, qui sont même très difficiles à

monter. Toute la croupe de la montagne est plantée de vignobles.

« Laon est un évêché suffragant de Reims. Mons' de Clermont en est évêque ; il porte la qualité de duc et pair de France. C'est l'un des trois ducs et pairs ecclésiastiques qui assistent au couronnement des rois. Outre que cette ville est un évêché, il y a présidial, bailliage et élection.

« Toute cette ville consiste en deux grandes rues qui traversent la ville d'un bout à l'autre, sçavoir depuis la citadelle jusques à l'abbaye de Saint-Martin, qui est à l'autre extrémité de la ville. Elle est très peuplée et remplie de beaucoup d'honnêtes gens.

« Nous commençâmes à voir la ville par l'église cathédrale, dédiée à Notre-Dame, qui est très belle et d'une grandeur extraordinaire, sans aucun embarras, comme il y a dans plusieurs églises. Le chœur est d'une beauté achevée. Nous eusmes le plaisir de nous y trouver la veille de la dédicace générale du diocèse et, par ce moyen, nous vismes l'autel orné avec toute l'argenterie qui est très belle et le chœur tendu d'une tapisserie, qui répondoit à tout le reste. Ce grand vaisseau est embelli au dehors de sept clochers qui font découvrir cette église de dix lieues de loin.

« Ayant vu cette église, nous passâmes à l'autre bout de la ville, pour aller voir l'abbaye de *Saint-Martin*, de l'ordre de Prémontré, où il y a plusieurs pièces très considérables, entre autres une

grande croix de vermeil antique, garnie de pierres, où il y a du bois de la vraie croix, le bras gauche, jusqu'au coude, de Saint-Laurent, où l'on voit encore les ongles. Il y a encore quantité d'autres reliques qui ne sont pas fort considérables.

« Le bastiment de cette abbaye est assez beau, mais le jardin qui est la promenade de la ville est très beau ; ce n'est qu'un grand carré de potagers, les allées sont charmantes.

« En retournant à l'auberge, nous vismes la petite église de *Saint-Brice* qui est très propre.

« Ayant diné, nous allâmes promener vers la citadelle qui a quatre bastions, que l'on laisse tomber en ruines, n'y ayant personne qui l'habite, pas même un homme de garde.

« Au faubourg de *Neuville*, l'on voit la Sainte-Face, que nous n'eusmes pas le temps d'aller voir.

« Nous logeâmes au *Dauphin*, où l'on est très bien.

« Nous partîmes, le même jour, de *Laon*, encore en poste, à six heures du soir pour aller coucher à *Liesse*, éloigné de trois lieues. Nous descendîmes par la même porte que nous estions entré, n'y ayant que deux portes à *Laon*, l'une du côté de la Picardie et l'autre du côté de la France. Nous sortîmes par la porte de Picardie, nous traversâmes le faubourg de *Vaux*, nous passâmes ensuite le *Gizy* (1). Vous avez après à faire une

(1) Canton de *Sissonne*.

grande lieue de bois qui est la forêt de *Samoussy* (1), puis *Athies*, village, et *Notre-Dame de Liesse*, ensuite (3 lieues).

« *Liesse* est une petite ville de Champagne, fort renommée par la dévotion que tout le monde a d'y aller servir une image miraculeuse de la Vierge, qui a été miraculeusement apportée de Barbarie par trois frères qui estoient prisonniers pour la Foy, qui se sont trouvez, en une nuit, transportez en France. L'affluence du peuple y est extraordinaire, il y en vient de tous les endroits du royaume. L'église n'est pas belle. L'image de Notre-Dame est au dessus du tabernacle du grand autel qui estoit très magnifiquement orné, à cause de la Dédicace générale du Diocèse de Laon. Les lampes, les chandeliers, les figures d'argent n'y manquent pas, et toutes les murailles du chœur sont tapissées de dons votifs d'argent.

« Nous logeâmes à l'*Escu de France*, où l'on est passablement bien.

« Le 28, nous reprîmes encore la poste, ayant entendu la messe devant l'image miraculeuse de la Vierge pour la prier de nous conserver pendant le reste de notre voyage.

« Au sortir de *Liesse*, nous entrâmes dans les bois que nous ne quittâmes qu'à une demie-lieue de *Corbigny* (Corbeny). Vous passez le village de *Montaigu*, qui est tout au milieu des bois.

(1) Canton de Sissonne.

« *Corbigny* (Corbeny) est un gros bourg esloigné quatre lieues de *Liesse*. C'est encore un lieu de dévotion où l'on va servir S. Marcoul. Ses reliques reposent dans la grande église de l'abbaye du mesme nom, dans une grande chasse d'argent qui est au dessus du tabernacle du grand-autel. Cette abbaye est de bénédictins réformés. Nous descendimes de cheval, pour faire nostre prière au saint ; ensuite, nous remontasmes à cheval pour aller prendre d'autres chevaux à *Pont-à-Vesle* (une lieue).

« *Pont-à-Vesle* (Pontavert) (1) est un bourg situé au bord de la rivière d'*Aisne*, qui s'en va jeter dans la rivière d'*Oise* à *Compiègne*.

Ayant déjeuné à la poste, nous remontasmes à cheval. Au sortir de ce bourg l'on passe la rivière d'*Aisne*, dans un ponton. Vous passez *Cormicy* (2), gros bourg fermé de murailles et, jusqu'à *Reims*, le pays continue toujours à être fort montueux, avec des petits bois de temps en temps, et si sablonneux que les chevaux ont de la peine à courir. Vous laissez, sur votre droite, à une lieue de *Reims*, l'abbaye de *Saint-Thierry*, qui paroît estre très belle.

« Nous arrivasmes à *Reims*, à midy et demy, éloigné du *Pont-à-Vesles*, 5 lieues.

« Vous entrez dans la Champagne, dès que

(1) Canton de Neufchatel.

(2) Marne.

vous avez passé la rivière d'*Aisne*, qui la sépare de la Picardie.

III

Deux ans plus tard, nos voyageurs viennent de nouveau en Picardie et vont à *Amiens* et à *Beauvais*, se rendant en Normandie. C'est par ces dernières citations que nous terminerons nos extraits:

« 1697. Je ne parlerai pas cette fois d'*Amiens*. Nous vîmes cependant dans le séjour que nous y fîmes, le 13, l'Abbaye de *Saint-Acheul* qui est à une portée de canon de la ville. C'est une des plus belles abbayes que l'on puisse voir, tant pour ses bâtiments et jardins que pour la vue que l'on a sur toute la ville d'*Amiens*, qui lui sert de perspective. L'église est propre, mais petite.

« Nous logeâmes à *Amiens*, à *Sainte-Barbe*, où l'on est parfaitement bien.

« Le 14, nous en partîmes de grand matin pour aller coucher à *Beauvais* (13 lieues); nous passâmes les villages suivants : *Coupegueule*, *Crécý* (6 lieues) meschant village, où nous dinâmes très mal. L'après-midi, nous passâmes *Francadel* (3 lieues) et puis, nous arrivâmes à *Beauvais* (4 lieues), éloigné de 7 lieues de la dinée.

Beauvais.

« Elle est encore fort considérable à présent, étant très peuplée et marchande. La ville de soi-

(1) P. 402-405.

même n'est pas belle. Les maisons sont toutes baties de plâtre et de bois ; les rues étroites et tournoyantes. Il y a bailliage et présidial avec un évêché.

« Nous commençames à voir la ville par l'église cathédrale dédiée à Saint Pierre. Il n'y a que le chœur et la croisée d'achevés ; c'est un chef-d'œuvre d'architecture. Aussi le met-on au nombre des merveilles du royaume, Cela est d'une hauteur excessive. »

L'auteur énumère ensuite les différentes parties qu'il faut emprunter à Reims, Beauvais, Amiens, etc., pour faire une église parfaite et il termine ainsi sa description de Beauvais :

« Il y a de plus à voir la manufacture de tapisserie qui est une chose très curieuse. Le marché est très grand et d'une figure très régulière.

« Nous logeâmes au *Petit-Cerf*, où l'on est très bien.

« Le 15, nous partîmes de *Beauvais*, à 3 heures de l'après-midi pour aller coucher à *Chaumont* (5 lieues). »

Qu'il nous soit permis de compléter cette communication en signalant l'intérêt que présenterait pour notre pays la publication d'un travail d'ensemble sur les voyages faits en Picardie à différentes époques et spécialement dans le cours du xvii^e siècle. Les matériaux sont nombreux et il serait facile de les mettre en œuvre. Indiquons d'abord le récit donné par Aubert le Mire, dans sa

correspondance, du voyage qu'il fit à Paris, en 1609, par ordre de son oncle l'évêque d'Anvers, pour remplir une mission secrète à l'occasion de l'exécution de la trêve conclue le 9 avril 1609 entre l'Espagne et les Provinces Unies. Cette relation qui a été publiée par le chevalier Léon de Burbure (1) est écrite alternativement en latin, en français et en flamand. Nous n'en citerons que ce passage :

« D'Arras à Paris, ce sont encor cinq bonnes et grandes journées et on vat fort montant jusques à Paris, de sorte qu'il faut souventes fois descendre de la coche ad onus et pondus minuendum, et il fault monter à pied plusieurs montagnes, ut non immerito Belgium nostrum vocetur le Pays-Bas, au respect de la France. »

Le voyage de Jocodus Sincerus, ou *Itinerarium Gallie*, imprimé à Lyon en 1616 est des plus curieux et Thalès Bernard a donné, en 1859, une traduction française de cet écrivain, dont le vrai nom était Zinzerling, sous le titre de *Voyage dans la Vieille France*. L'*Ulyssès Belgico-Gallicus* d'Abraham Golnitz, publié pour la première fois à Leyde en 1631 n'a pas eu la même bonne fortune et ce n'est que par fragments que l'on possède la traduction de ce guide « le plus ancien et le plus complet des anciens itinéraires », au dire de

(1) *Messenger des Sciences historiques*, Gand, 1849, p. 318 et 438.

M. Vachez qui a montré le parti qu'on pouvait tirer pour la topographie du Lyonnais de ce récit écrit de 1628 à 1630.

On y trouve pour la région qui nous intéresse, des descriptions de Péronne, de Roye, de Gournay-sur-Aronde, de Compiègne où l'auteur vit Louis XIII toucher les écrouelles et où il ne trouva nulle part l'hospitalité et fut réduit à coucher dans le cimetière, de Senlis (p. 193-199) d'où il va à Orléans (1).

A ceux qui recherchent exclusivement l'inédit, nous recommandons l'*Itinerarium Franco-Picardo-Normannum*, de Baudot, seigneur du Buisson et d'Aubenay, l'auteur du *Journal des guerres civiles* publié par M. Gustave Saige, pour la Société de l'Histoire de Paris. Ce manuscrit du savant historiographe de France, renfermant le récit d'un voyage effectué du 11 mai au 8 août 1647, est conservé à la Bibliothèque *Mazarine*, n° 2694 B.

Monconys, que j'ai déjà cité, nous donne au commencement du voyage qu'il fit en Angleterre, en 1663, avec le duc de Luynes, quelques renseignements intéressants sur Beaumont-sur-Oise, Beauvais et Abbeville.

On était au commencement de mai et les voyageurs allèrent de Beauvais à Abbeville par Poix,

(1) Je cite d'après l'édition des Elzéviérs de 1655.

Airaines et Pont-Remi, qu'il appelle Pont-Dormis (1).

« Le mauvais temps d'un brouillard épais, froid et pluvieux, qui dura tout le soir et les pluies précédentes qui avoient gasté les chemins furent cause que nous ne fusmes diner qu'à Pois (*au Petit Pilon*) et coucher à Airennes (à la Couronne), deux également mauvaises bourgades, couvertes de paille comme toutes celles de Picardie, la plupart des maisons sans fenêtres, ou bien elles sont très petites et ne paraissent que des trous, nous ne fismes que 9 lieues.

« Le 8, nous quittasmes sans regret le plus mauvais gîte que nous eussions encore eu, et ayant passé à Pont-Dormis, petite place, forte par la petite rivière qui passe dans ses fossez et par les fortifications régulières qu'on y a faites, et traversé des campagnes à blé, où nous remarquâmes que les laboureurs ne tenoient point la queue de leur charue et que les sillons n'enfonçoient guières dans la terre, nous arrivâmes, après quatre lieues de chemin à Abbeville »

Si le *Voyageur d'Europe*, de A. Jouvin, de Rochefort, dédié à Arnauld de Pomponne, ministre et secrétaire d'Etat et imprimé à Paris, en 1672 (2) n'a plus le charme de l'inédit, sa rareté ne le rend

(1) Lyon, 1666, tome II, p. 2 et 3.

(2) Louis Billalne. Le voyage de France occupe le premier volume.

pas moins précieux et les impressions du voyageur Saintongeois, relatives à Saint-Valery, Abbeville, Amiens, Beauvais et Beaumont-sur-Oise, méritent d'être mentionnées tout spécialement : Jouvin a un talent tout particulier pour décrire les villes qu'il traverse, on en jugera par les descriptions suivantes :

Saint-Vallery (p. 188) « Si nous exceptons les fortifications de cette petite ville et deux grandes rues qui la traversent presque toute entière, il n'y a rien qui mérite d'être remarqué, si ce n'est son grand faux-bourg de la Ferté, qui s'étend le long de cette large embouchure de rivière, où il y a quelques marchands pour la commodité du lieu, et particulièrement des pêcheurs de poisson en si grand nombre qu'il n'y a point de port de mer d'où l'on envoie plus de poisson dans toute la Champagne, dans toute la Picardie, et principalement à la ville de Paris. Nous y en vîmes arriver des vingt et des trente barques toutes remplies de poisson, qu'ils déchargeaient par grandes manèquines au bord de la mer sur le sable, où je vous laisse à croire s'il est à bon marché, que les marchands de marée acheminent pour faire porter à toutes les villes voisines, où il seroit quasi à si bon marché, si on ne mettoit point d'impôts sur chaque panier de marée qui sort de ce bourg... »

Amiens (p. 295) « Entre les places qui sont dans Amiens, celles des Fleurs, et du grand Marché sont les plus considérables. Cette

dernière a plus de trois cents pas de long, où elle renferme la Halle couverte au poisson et plusieurs belles maisons très bien basties, qui l'entourent presque, où se tiennent les plus riches marchands de la ville, auxquelles on peut ajouter la place et le marché au bled, d'où on peut passer par la rue des Frippiers aux grandes Halles couvertes qui servent aux foires qui se tiennent deux ou trois fois l'année dans Amiens. Ceux qui sont curieux de voir des tombeaux et de vieux épitaphes, doivent aller dans le Cimetière et sous les Charniers de Saint-Denis ; mais je fais plus d'estime de plusieurs grands Palais qui en sont tout proches, et qui rendent ce quartier de la ville le plus beau à cause des rues larges et toujours nettes, comme elles sont en plusieurs endroits d'Amiens. »

OUVRAGES REÇUS

PENDANT LE 3^{me} TRIMESTRE DE 1891.

I. Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

1^o Journal des Savants, Mai, Juin 1891. — 2^o Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome xvii. Cambrai. — 3^o Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par Robert de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis Tome II, 1^{re} et 2^e livraisons. — 4^o Collection de documents inédits. Lettres du cardinal Mazarin, pendant son ministère, recueillies et publiées par M. Chéruel, membre de l'Institut. Tome vi. — 5^o Lettres de Pereisc aux frères Dupuis, publiées par Philippe Tamizey de Larroque. Tome II. — 6^o Comptes des bâtiments du Roi, sous le règne de Louis XIV, publiés par M. Jules Guiffrey. Tome III. Louvois et Colbert de Villacerf.

II. Préfecture de la Somme.

1^o Travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Somme. Tome xxxiii. — 2^o Documents pour servir à l'histoire de la Révolution Française dans le département de la Somme. Tome II.

III. Les Auteurs.

1^o Les silex mesviniens et les silex préquaternaires des environs de Mons, par E. d'Acy. — 2^o Compte-rendu du Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Paris du 1^{er} au 6 avril 1891. De l'origine du bronze, par E. d'Acy. — 3^o Le mystère des *Trois Doms*, joué à Romans en MDIX publié d'après le manuscrit original par MM. Paul Emile Giraud et Ulysse Chevalier. Tomes I et II. — 4^o Notes, plans et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort, par Jules Lion. 1^{re} partie. — 5^o Le cimetière mérovingien de Templeux-la-Fosse, par Théophile Eck, conservateur du musée de Saint-Quentin. — 6^o Le cimetière gallo-romain de Vermand (Aisne) par Théophile Eck, conservateur du musée de Saint-Quentin. — 7^o Nicolau Floren-

tino. Pleito historico entre Joao Sanches de Baëna e Joao Pinto Ribeiro. Offert par le Vte de Sanches de Baëna. Lisboa 1891. — 8° Les contributions de la France à cent ans de distance, 1789-1889, par le comte de Luçay, correspondant de l'Institut.

IV. Sociétés françaises.

1° L'architecture et la construction dans le Nord. 1^{re} année nos 7, 8 et 9. — 2° Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace. Tome xv, 1^{re} livraison. — 3° Bulletin de la Société Dunoise, n° 89. — 4° Société Linnéenne du Nord de la France. Bulletin n° 227. — 5° Société de Géographie. Compte-rendu, 1891, nos 14 et 15. Bulletin, Tome xi, 2^{me} trimestre de 1891. — 6° Procès analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1889-1890. — 7° Société archéologique de la Corrèze à Brives. Tome xiii, 2^{me} livraison. — 8° Bulletin de la Société départementale d'archéologie de la Drôme. 98^{me} livraison. — 9° Société archéologique du midi. Bulletin. Série in-8° n° 7. — 10° Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Tome xxv, 1^{er} fascicule. — 11° Bulletin du Comice d'Abbeville, 1891, n° 7. — 12° Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. Avril à Juin 1891. — 13° Société nationale des Antiquaires de France. Bulletin, année 1889. 2^{me} et 3^{me} trimestres de 1890. Mémoires, 5^e série, Tome x. — 14° Société archéologique du Finistère. Tome xviii, 6^{me} livraison. — 15° Académie de Nîmes. Mémoires, Tome xii. — 16° Commission archéologique de Narbonne. Bulletin 1891, 2^{me} semestre. — 17° Société des Antiquaires de Morinie. Bulletin historique, 158^e livraison. — 18° Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin, 2^{me} trimestre, 1891. — 19° Bulletin de l'académie Delphinale, 4^e série, Tome iv. — 20° Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. Mémoires, Tome xxxii. — 21° Bulletin-journal de la Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation des Alpes-Maritimes, 1891, n° 7. — 22° Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. 2^{me} série, Tome x. — 23° Bulletin de la Société archéologique de Nantes. Tome xxix. — 24° Mémoires de la Société académique de l'Aube. Tome lrv. — 25° Bulletin de l'académie d'Hippone. — 26° Société d'agriculture, commerce et industrie du Var. Juin-Juillet 1891. — 27° Revue Savoisienne,

publication de la Société Florimontane. Mai, juin et juillet 1891. — 28° Société historique et archéologique de l'Orléanais. Bulletin, n° 144. — 29° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome xviii, 4° livraison. — 30° Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires 3^{me} série, Tomes iv et v. — 31° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Tome xli, n° 5 et 6. — 32° Mémoires de l'académie de Stanislas 1890. Tome viii.

V. Sociétés étrangères.

1° Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia 1891. Part 1. — 2° Reproduction de trois mémoires sur a tuberculose. — 3° Université de Christiania. Briefe, abhandlungen und predigten aus den zwei letzten jahrhunderten des kirchlichen alterthums und dem anfang des mittelalters. Dr c. p. Caspari. — 4° Université de Christiania. Etruskisch und armenisch sprachvergleicheinde forschungen von Dr Sophus Bugge. Erste Reihe. — 5° Société de Charleroi. Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi. Tome xvii. — 6° Atti della Reale Accademia dei Lincei. Rendiconti, Volume vii°. 1° semestre, Fascicoli 10-11-12. 2° semestre, Fascicoli 1° et 2°. — 7° Fédération archéologique et historique de Belgique. Compte-rendu des travaux du vi° Congrès tenu à Liège en 1890. Tome vi, 2° fascicule Congrès historique et archéologique de Bruxelles, 1891. Mémoires-documents-questionnaire. 2^{me} livraison. — 8° Institut archéologique de Luxembourg. Les communes luxembourgeoises. Tome iii, par E. Taudel. — 9° Institut archéologique Liégeois. Tome xix, 3^{me} livraison. — 10° Mémoires de la Société des sciences, arts et lettres du Hainaut v° série. Tomes ii et iii. — 11° Annales du Cercle archéologique de Mons. Table des vingt premiers volumes. — 12 Bulletin du Cercle archéologique de Mons, 5^{me} série, 6^{me} bulletin. — 13° Annales du Cercle archéologique d'Enghien. Tome iii, Livraisons 2, 3 et 4. — 14°

VI. Revues périodiques.

1° Le Messager des sciences historiques de Gand, 1891, n° 2.
2° Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, n° 1046 à 1050.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

ANNÉE 1891. — 4^{me} TRIMESTRE.

Séance ordinaire du 10 novembre.

Présidence de M. Janvier, président.

Sont présents : MM. Antoine, Boudon, de Calonne, Crampon, Darsy, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Milvoy, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Roux et Soyez.

MM. Durand et de Roquemont se font excuser.

MM. l'abbé Hareux et Gaëtan de Witasse, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— Le ministère de l'instruction publique adresse le programme du Congrès des Sociétés savantes. Il annonce l'envoi de plusieurs ouvrages provenant des Sociétés étrangères et du musée Guimet.

— M. le Préfet de la Somme informe la Société que, sur sa demande, le Conseil général a voté, pour 1892, le renouvellement de la subvention de 500 francs en faveur de notre Compagnie. La Société remercie le Conseil général de sa libéralité et M. le Préfet de sa bienveillante intervention.

Dans une seconde lettre M. le Préfet annonce l'envoi pour la bibliothèque de la Société, du second volume des *Documents relatifs à la Révolution*, publiés en vertu d'une décision du Conseil général.

— La Société philomatique Vosgienne de Saint-Dié envoie à notre Compagnie le tome XVI^e de son bulletin, et sollicite l'échange des publications. Cette demande est favorablement accueillie.

— M. Lefebvre-Marchand signale une armoire normande conservée à Fouquescourt. Il appelle l'attention de la Société sur l'épithaphe de Florent Morand placée dans l'église de cette commune et sur divers souvenirs archéologiques qui se trouvent dans la même localité.

— M. Joseph du Theil adresse à la Société, par l'intermédiaire de M. de Lhomel, un volume intitulé : Le village de Saint-Momelin.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Nicolau Florentino-Pleito historico entre Joao Sanches de Baçna e João Pinto Ribeiro, offert par le vicomte de Sanches de Baçna. Les Contributions de la France, à cent ans de distance,

1789-1889, par le comte de Luçay. La Société historique de Compiègne dans le Beauvaisis, le pays de Bray, le Vexin et le comté de Clermont, par le comte de Marsy. Quelques éphémérides picardes, par le comte de Marsy. La Société historique de Compiègne en Belgique, par le comte de Marsy. Note sur le château de Mailly-Raineval, par M. Robert de Guyencourt. Pointes de flèches typiques en silex, de Fère-en-Tardenois, (Aisne), par M. Edmond Vielle, Juge de Paix. Etude sur les vitraux, par le chanoine Pihan. Guide-manuel de Londres, anglais-français, avec 8 plans, par S. A. Kerschaw.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Parmi les autres volumes déposés sur le bureau, le Secrétaire perpétuel appelle particulièrement l'attention de ses collègues sur : l'*Inventaire des archives communales d'Amiens*, dressé par notre savant confrère M. Durand, archiviste du département ; sur le bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer, qui renferme plusieurs communications de M. Robert Guerlin, et enfin sur le 1^{er} fascicule du tome premier des mémoires in-4° de la Société d'Emulation d'Abbeville. Il contient un très intéressant travail de M. Alcuis Ledieu sur les *Reliures artistiques et armoriées de la Bibliothèque communale d'Abbeville*. Six planches chromo-lithographiques, et douze planches exécutées en phototypie donnent un cachet tout particulier à cet ouvrage, dont la publication fait le

plus grand honneur à la Société d'Emulation et à l'auteur.

— M. le Président donne lecture de la partie du compte-rendu de la 15^e session du Congrès des Beaux-Arts, qui concerne une communication faite par M. Robert Guerlin.

— M. le chanoine Roze offre à la Société un vase antique trouvé dans le cimetière de Tilloy-lès-Conty.

— MM. de Guyencourt et le capitaine Carbon proposent de réunir dans un seul médaillier les diverses collections de monnaies offertes à la Société ; une inscription rappellerait les noms des donateurs. Cette motion est adoptée.

— M. Leleu, dans un rapport verbal, rend compte à l'assemblée des mémoires présentés au concours d'histoire (Prix le Prince) et lui fait connaître les conclusions de la Commission élue pour juger le mérite de ces travaux. Le prix serait partagé entre les auteurs de la *Notice sur Rollot* et de l'*Histoire du canton de Bernaville*, une mention honorable avec médaille d'argent serait attribuée à une *Monographie du Quesnoy-sur-Airaines*. Enfin la Commission a le regret de ne pouvoir récompenser deux autres mémoires : *La généalogie de la famille Picquet* et *Un livre de compte de la famille Cavillier*, les célèbres fondeurs de cloches de Carrépuits. Ces deux ouvrages ne lui paraissent pas exactement rentrer dans l'esprit du programme.

— Ces conclusions mises aux voix sont adoptées, les enveloppes dont les devises répondent aux mémoires couronnés sont ouvertes et M. le Président proclame les noms des lauréats. *Notice sur Rollot*, par M. l'abbé Godard, professeur à Saint-Stanislas d'Abbeville ; *Histoire du Canton de Bernaville*, par M. l'abbé Théodose Lefèvre, aumônier de la Solitude à Doullens ; *Monographie du Quesnoy-sur-Airaines*, par M. l'abbé Charlier, curé de cette paroisse. Conformément aux statuts, les deux autres enveloppes sont brûlées sans avoir été ouvertes.

— M. Milvoy donne lecture du rapport sur le concours de topographie: Prix Garnier. Le plan du territoire de Vermandovillers ne remplit pas toutes les conditions du programme, mais il n'est pas sans mérite et la Commission désignée pour l'examiner, propose d'attribuer à l'auteur de ce travail une mention honorable, avec médaille d'argent. Ces conclusions sont adoptées, l'enveloppe est ouverte et M. le Président proclame le nom de M. Ernest Dumeige, instituteur à Vermandovillers.

— La séance publique est fixée au Dimanche 6 décembre à 4 heures. L'ordre du jour est réglé ainsi qu'il suit : 1° Discours de M. le Président ; 2° Compte-rendu annuel par M. le Secrétaire perpétuel ; 3° Rapport de la Commission du concours d'histoire, par M. Leleu ; 4° Rapport de la Commission du concours de topographie par M. Milvoy ; 5° Lecture de M. le baron de Calonne.

— M. Collombier, receveur des domaines, à Amiens et M. l'abbé Boulogne, curé de Béthen-court-sur-Somme, sont présentés comme membres titulaires non résidants.

Il sera statué sur ces présentations à la prochaine réunion, que l'assemblée fixe au 24 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 heures 1/2.

Les ouvrages reçus sont inscrits sous les numéros 20,996 à 21,121.

OBSÈQUES DE M. POUY

Le mardi, 24 novembre 1891, la Société des Antiquaires, s'est réunie à 9 heures 1/2 au Musée, pour se rendre en corps aux obsèques de M. Ferdinand Pouy, ancien commissaire priseur, membre titulaire résidant de notre compagnie, correspondant du ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts, officier d'académie, décédé le samedi précédent. Un nombreux cortège formé à la maison mortuaire, rue Croix-Saint-Firmin, accompagne le corps du regretté défunt à l'église de Saint-Acheul, où un service solennel est célébré: l'inhumation a lieu ensuite au cimetière de Saint-Acheul. Les coins du poêle sont tenus par

M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires, M. Dubois, avocat, directeur de l'académie d'Amiens, M. le baron de Calonne, membre de la Société des Antiquaires et M. Ducatelle, commissaire-priseur. Suivant le désir manifesté par la famille de M. Pouy, aucun discours n'a été prononcé sur la tombe.

Séance extraordinaire du 24 novembre 1891.

Présidence de M. Janvier, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, Milvoy, Poujol de Fréchencourt et Roux.

— MM. Le commandant Morel, le chanoine Marle, l'abbé Hareux et Gaëtan de Witasse, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

MM. Antoine et Darsy s'excusent de ne pouvoir se rendre à la réunion. Ils regrettent que l'état de leur santé les ait empêchés de se joindre à leurs collègues pour assister aux obsèques de M. Pouy.

— M. Pinsard adresse deux notes extraites de l'ouvrage *Les Catacombes*, par M. Cormenin. Elles indiquent le lieu de sépulture de Charles du Fresne, de Catherine du Bos, sa femme et de Marie Lefebvre, fille de Caumartin, le garde des sceaux.

— M. l'abbé Godard et M. l'abbé Lefèvre remercient la Société de la récompense qu'elle a bien voulu leur accorder pour les travaux présentés au concours d'histoire.

— M. le Maire d'Amiens informe M. le Président qu'il met à sa disposition la grande salle de l'Hôtel-de-Ville pour la séance publique du 6 décembre.

— Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les volumes suivants : Essai historique chronologique sur la ville de Péronne par le docteur Martel. Histoire de Louis XI, autrement dictée la chronique scandaleuse. Histoire de la ligue par Mainbourg, ornée d'une belle gravure. — Ces trois ouvrages sont offerts par M. le capitaine Carbon. — Histoire de Boulogne-la-Grasse, par M. l'abbé Martinval. Histoire de Vers-Hebécourt, par M. Josse. Notes sur la défense d'Abbeville pendant la *guerre de Trente ans* par M. Macqueron. Rapport sur le congrès archéologique et historique de Bruxelles, par le baron de Baye. Des remerciements sont votés aux donateurs.

— MM. Collombier et l'abbé Boulogne, présentés à la dernière séance comme membres titulaires non résidants, sont admis en cette qualité. Sont proposés au même titre : MM. Paul de Boiville, ancien magistrat ; Charles Codevelle et l'abbé Godard, professeur à Saint-Stanislas.

— MM. Janvier, le chanoine De Cagny et Pinsard, présentent en qualité de membre titulaire rési-

dant M. Elie Fleury, rédacteur en chef de l'Echo de la Somme, lauréat de notre société. — Il sera statué sur ces présentations à la séance ordinaire du mois de décembre. Sur la proposition de M. le Président la séance est fixée au 15 décembre.

L'ordre du jour appelle la lecture du travail préparé par M. le Président pour la séance publique, du compte-rendu des travaux de l'année par M. le Secrétaire perpétuel et du rapport sur le concours d'histoire par M. Leleu.

La séance est levée à 10 heures 1/4.

Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion sont inscrits sous les n^{os} 21122 à 21153.

Séance publique du Dimanche 6 Décembre 1891.

Présidence de M. Janvier, président.

Le dimanche 6 décembre 1891 la Société des Antiquaires de Picardie a tenu sa séance publique annuelle dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, gracieusement mise à sa disposition par la Municipalité. M. le Président, ayant à sa droite M. le Procureur général Melcot, ouvre la séance à quatre heures et demie.

Sont présents : MM. de Calonne, Dubois, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Leleu, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Rocquemont, Roux et Soyez, membres titulaires résidents.

— MM. l'abbé Boucher, Norbert Boulanger, le baron de Boutray, le capitaine Carbon, Laurent Caron, Collombier, Amédée de Francqueville, Emile Gallet, Le Dieu, Edouard Lévecque, Lupart, le chanoine Marle, le commandant Morel, de Witasse, membres titulaires non résidants, assistent à cette réunion.

Une brillante et nombreuse assemblée a bien voulu, cette année encore, affirmer par sa présence l'intérêt qu'elle porte à notre Compagnie et à nos travaux.

— M. le président Janvier avait choisi pour sujet de lecture, le récit de deux baptêmes à Amiens au XVIII^e siècle. Cet intéressant tableau de mœurs, d'un âge qui paraît si loin de nous, a très favorablement impressionné l'auditoire qui a manifesté sa satisfaction par de nombreux applaudissements.

— M. Poujol de Fréchencourt, secrétaire perpétuel, a pris ensuite la parole pour rendre un dernier hommage aux collègues que la mort nous a enlevés, pour souhaiter la bienvenue à ceux que la société a nouvellement admis dans ses rangs et pour rendre compte des travaux de l'année. Puis M. Leleu, ancien proviseur du Lycée, rapporteur de la commission du prix Leprince, a donné une analyse très complète des différents mémoires présentés au concours d'histoire de 1891. Immédiatement après, M. le président a proclamé les noms des lauréats.

— M. l'abbé Godard et M. l'abbé Charlier sont venus recevoir leurs médailles, aux applaudissements de l'assistance.

— M. Milvoy, au nom de la commission du prix Garnier, a lu ensuite son rapport sur le concours de topographie. Le prix n'est pas décerné, mais une médaille d'argent est accordée à l'auteur du plan de Vermandovillers, M. Ernest Dumeige, instituteur.

La séance se termine à 6 heures 1/4 par une lecture de M. le baron de Calonne : *Les derniers jours de la ligue à Amiens*. Le récit de cet épisode, un des plus curieux de notre histoire locale, appuyé sur des documents entièrement extraits des archives municipales et mis en œuvre avec le talent habituel de l'auteur de la *Vie municipale*, est vivement applaudi.

Assemblée générale du Lundi 7 Décembre.

Présidence de M. Janvier, président.

Sont présents : MM. de Calonne, De Cagny, Crampon, Dubois, Durand, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Josse, Lelu, Milvoy, Oudin, Pinsard, Pujol de Fréchencourt, de Rocquemont et Soyez.

MM. l'abbé Boucher, l'abbé Danicourt, l'abbé Théodose Lefèvre et M. de Lhomel, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la réunion du 24 novembre et celui de la séance publique sont lus et adoptés.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le Général de Cools, M. le premier président Daussy, M. le préfet de la Somme, Mgr l'évêque d'Amiens, M. le sénateur, maire de la ville d'Amiens, M. le pasteur Larcher ; MM. Darsy et Durand, membres titulaires résidants ; MM. d'Alblaincourt, de Jancigny, Lucas, de Marsy, Macquet, Sorel et Mgr de Ragnau s'excusent de n'avoir pu se rendre à la séance publique.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau : Notice sur les broderies exécutées par les Ursulines d'Amiens, par M. Robert Guerlin ; Les bijoux gothiques de Kertch, par M. le baron de Baye ; Rapport fait au nom de la commission des antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de 1891, par M. de Lasteyrie. M. le comte de Landreville offre une phototypie représentant les ruines du château de Monsures. Des remerciements sont votés aux donateurs.

Sur la proposition de M. Robert Guerlin et à la demande de M. le baron de Baye, la Société donne son adhésion au congrès qui doit se tenir l'an prochain, à Huelva, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

L'ordre du jour appelle la discussion du programme des concours de 1892. Le texte adopté en 1891 est maintenu, sauf les deux modifications

suivantes : 1° pour le prix Ledieu, la Société ajoute à la nomenclature des différentes études archéologiques qui peuvent être présentées à ce concours, les mots « *et dessins inédits* »; 2° Les conditions requises pour obtenir le prix spécial, dû à la générosité de M. Pinsard, seront insérées *in extenso* dans les circulaires adressées au public, telles qu'elles ont été formulées lors de la fondation de ce prix.

— M. de Guyencourt rend compte d'une excursion faite avec M. Pinsard le 29 octobre dernier à Hocquincourt, sur l'invitation de M. l'abbé le Sueur, notre collègue, dans le but de visiter l'église paroissiale. Extérieurement elle ne présente rien de remarquable : le rapporteur cite toutefois cette particularité que le clocher est muni sur sa façade de contreforts qui se recourbent l'un vers l'autre, de manière à former une haute arcade ogivale dont la pointe vient affleurer une corniche qui supporte la toiture. A l'intérieur, l'église d'Hocquincourt se fait remarquer par la beauté de ses voûtes, celle du chœur est en pierres ; les nervures, formées par les ogives qui la divisent, se réunissent à trois culs-de-lampe sculptés, dignes d'être signalés. Six statuettes en bois, placées dans la nef, sont accompagnées d'armoiries des familles de Framecourt et de Vaux, qui ont possédé la seigneurie d'Hocquincourt ; un autre blason portant un semis d'hermines n'a pu être identifié avec certitude. Enfin il ne faut pas omettre de mentionner un tableau d'un réel mérite

représentant la Visitation. Le but principal de l'excursion était d'assister à l'ouverture du caveau sépulcral des anciens seigneurs d'Hocquincourt ; ouverture à laquelle M. le curé de cette paroisse s'est prêté avec la plus grande obligeance ; malheureusement la sépulture était vide, à peine a-t-on pu relever quelques inscriptions, sur les parois.

— M. Poujol de Fréchencourt lit, au nom de M. le Comte de Marsy, une communication sur les dispositions testamentaires du Cardinal de la Grange, évêque d'Amiens, en vue de son inhumation. M. Eugène Müntz a consacré un remarquable travail aux deux monuments que le Cardinal se fit élever à Amiens et à Avignon. Il cite à ce propos, non sans étonnement et avec une certaine répulsion, les dispositions prises par le prélat pour que sa chair fut séparée de ses os et envoyée à Amiens, tandis que le squelette resterait à Avignon. M. de Marsy pense, d'après le texte du testament, que l'intention du cardinal de la Grange a été celle-ci : Il désire que, dans le cas où il décèderait dans les environs d'Avignon, sa chair exposée à une rapide décomposition, à une époque où les embaumements se font dans de fort mauvaises conditions, où les moyens de transport sont si défectueux, soit séparée de ses ossements et reste à Avignon ; tandis que ceux-ci seront seuls déposés dans le mausolée d'Amiens. Il n'y a là rien que de conforme aux usages du temps : pareil fait se présenta pour les restes du roi saint Louis, d'après les chroniques

de Saint-Denis. La note de M. le Comte de Marsy permet d'apprécier exactement l'intention du Cardinal en formulant ces dispositions, qui évidemment paraissent étranges, à notre époque.

— MM. le chanoine De Cagny, Janvier et Poujol de Fréchencourt présentent, en qualité de membre titulaire résidant, M. Alfred de Puisieux.

— MM. Janvier, Guerlin et Poujol de Fréchencourt présentent, en qualité de membre titulaire non résidant, M. l'abbé Charlier, curé de Quesnoy-sur-Airaines.

Il sera statué sur ces présentations à la séance du mois de Janvier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 2 heures 3/4. — Les ouvrages reçus depuis la dernière réunion ont été inscrits sous les numéros 21154 à 21164.

Séance ordinaire du mardi 15 décembre 1891.

Présidence de M. Janvier, président.

Sont présents : MM. Boudon, de Calonne, Crampon, Dubois, Durand, Duvette, Guerlin, de Guyencourt, Janvier, Leleu, de Louvencourt, Milvoy, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, Roux et Soyez.

MM. de Boutray, Carbon, Marle et de Witasse, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de l'assemblée générale est lu et adopté.

— Le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi de plusieurs ouvrages.

— La Société des Antiquaires de Londres accuse réception de diverses publications qui lui ont été adressées par notre compagnie.

M. Collombier et M. l'abbé Boulogne remercient la Société de leur admission comme membres titulaires non résidants.

— M. Poujol de Fréchencourt annonce que M. Armand de Vismes a versé entre les mains de M. le trésorier une somme de 180 francs ; conformément à l'article 45 du règlement, il est proclamé membre perpétuel.

A la suite de quatre scrutins successifs, M. Elie Fleury est nommé membre titulaire résidant ; MM. Paul de Boiville, Charles Codevelle et l'abbé Godard sont élus titulaires non résidants.

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau pour l'année 1892. Au premier tour de scrutin, sont nommés : président, M. Edmond Soyez ; vice-président, M. Robert de Guyencourt ; secrétaire annuel, M. Guerlin. Les nouveaux élus remercient l'assemblée. Puis M. le président Janvier, après avoir félicité M. Soyez de sa nomination, lui offre au nom de la Société un bronze représentant « *Le penseur de Michel-Ange* » et lui adresse les paroles suivantes :

« Monsieur et cher collègue, veuillez accepter ce bronze que vous offre la Société des Antiquaires de Picardie, dont je suis heureux d'être en ce moment l'interprète. Ce n'est point, veuillez le croire, un banal remerciement de la dette immense qu'elle a contractée envers vous ; mais, bien que modeste, le sincère témoignage de l'estime et des sympathies personnelles de tous vos collègues et de leur reconnaissance pour l'œuvre hors ligne à laquelle vous avez bien voulu attacher leurs noms. Le *Penseur* du grand artiste toscan, dont nous vous présentons une réduction, a sa place toute naturelle auprès de vous. Vous avez comme lui longtemps pensé ! Si nous ignorons quel projet médite éternellement le héros créé par l'immortel ciseau de Michel-Ange, quel butil poursuit dans ses méditations, depuis quatre mois déjà vous nous avez révélé le secret des vôtres : votre dessein d'honorer et de glorifier votre ville natale. En même temps que vous enrichissiez de vos patriotiques et intelligentes libéralités le magnifique édifice religieux, orgueil sans rival de notre cité, vous projetiez déjà silencieusement d'ériger à notre province un nouveau monument artistique et littéraire, destiné à mieux faire connaître et apprécier son riche et glorieux passé. Grâce à vous, ce monument va s'élever rapidement et quand vous aurez posé heureusement la dernière pierre, ce ne sera plus nous seuls, membres de la Société des Antiquaires, qui resterons encore vos débiteurs,

mais tous ceux qui comme vous, ont au cœur l'ardent amour et la gloire de leur vieux sol natal. »

Ces paroles sont accueillies par les plus chaleureux applaudissements.

Sur l'invitation de M. le Président, le Secrétaire perpétuel donne lecture de la partie du procès-verbal de la séance du 11 août 1891 restée secrète. Elle est ainsi formulée : une commission composée de MM. Antoine, Darsy et Roux voudra bien rechercher et proposer à la Société le moyen de témoigner au donateur, par l'offre d'un souvenir durable, la reconnaissance de ses collègues.

En quelques mots coupés par une profonde émotion, M. Soyez remercie M. Janvier et tous ses collègues.

— M. Janvier s'est entendu avec M. Soyez sur les mesures à prendre pour l'accomplissement de ses intentions. M. Soyez désirerait que l'exécution en fut confiée aux soins d'une commission de cinq membres qui ne cesseraient d'en faire partie que par démission ou décès. Les noms proposés par M. Soyez sont ceux de MM. de Guyencourt, Oudin, Pinsard, Janvier et Durand. La Société adopte unanimement cette proposition et unanimement aussi désigne M. Soyez pour présider cette commission.

— M. de Guyencourt, au nom de M. Pinsard, présente à l'assemblée : 1° le compte-rendu des fouilles entreprises au haut de la rue St-Louis, lieu-dit « *le Mont-Thomas* » ; 2° un rapport sur

les trouvailles faites sur le terrain de M. Cosserat au faubourg de Hem ; un plan de la ville et des fortifications du Crotoy, dressé par M. Pinsard et accompagné d'un mémoire explicatif.

— M. Guerlin entretient la Société des conséquences qu'eût la publication d'un madrigal de M. de Ville.

— MM. Guerlin, Leleu et Soyez présentent, comme membre titulaire résidant, M. Billoré, architecte, inspecteur des monuments diocésains. MM. Dubois, Janvier et Soyez, présentent en la même qualité M. l'abbé Boucher, vicaire à Saint-Martin.

— MM. Durand, Guerlin et Milvoy présentent, comme membre titulaire non résidant, M. Virgile Brandicourt, chef de bureau de M. l'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées. M. l'abbé Cardon, professeur à l'école Saint-Martin, est présenté, en la même qualité, par MM. Crampon, Dubois et Milvoy. Il sera statué sur ces présentations à la réunion du mois de janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures 1/2.

Les ouvrages reçus, depuis la dernière réunion, sont inscrits sous les numéros 21167 à 21185.

CONCOURS DE TOPOGRAPHIE

(PRIX GARNIER)

Rapport par M. MILVOY.

Messieurs,

Un seul ouvrage a été adressé à la commission chargée de décerner le prix de topographie. « Le vent fracasse un chêne ou caresse une fleur » telle est la devise qui couvre le nom de l'auteur. Ma tâche sera courte et facile, Messieurs, le plan de la commune de Vermandovillers assez correctement dessiné, assez proprement lavé, est traité d'une façon trop sommaire pour donner matière à un examen approfondi.

La Société en instituant le concours de topographie ne demande point des interprétations plus ou moins fidèles des plans du cadastre ou de la carte d'état-major ; ses intentions ont porté plus loin : elle a voulu, par le travail lent mais incessant des concours annuels, doter la Picardie d'une carte précieuse donnant tous les documents qui se rattachent à l'histoire du passé de votre région ; elle s'adresse à tous ceux qui possèdent ces documents pour les réunir, les mettre en lumière et faciliter par là même les recherches aux laborieux. L'auteur est-il entré dans le cadre imposé par ce programme ? trop incomplètement répondrai-je.

Aucun lieu dit n'est indiqué et pourtant le pays possède son histoire depuis des temps reculés ; en outre de graves erreurs se sont glissées dans le nivellement surtout à l'ouest de la commune. Bien que la commission ne soit pas d'avis de décerner le prix, elle a l'honneur de vous proposer d'accorder une médaille d'argent à l'auteur du plan de la commune de Vermandovillers.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE, (PRIX LE PRINCE)

Lu dans la séance du 6 Décembre 1891

par M. LELU, ancien Proviseur du Lycée. (1)

Messieurs,

Cinq ouvrages ont été présentés à la Société des Antiquaires de Picardie pour le concours d'histoire de 1891 :

- 1° *Une Notice historique sur Rollot et ses dépendances, La Vilette, Beauvoir et Régibay.*
- 2° *Une histoire de Quesnoy-sur-Airaines avant 1789.*

(1) La Commission se composait de MM. Darsy, Dubois, Leleu, comte de Louvencourt et Soyez.

- 3° *Le canton de Bernaville comprenant l'histoire de ses 27 communes.*
- 4° *La généalogie de la famille Picquet, originaire d'Amiens.*
- 5° *Une famille de fondeurs de cloches picards aux XVII^e et XVIII^e siècles.*

La Société des Antiquaires, qui laisse aux concurrents le choix de leur sujet, voit avec plaisir que, selon le vœu qu'elle a déjà plus d'une fois exprimé, les monographies des villages, qui jusqu'ici n'avaient pas encore eu leur histoire, continuent à devenir l'objet d'études sérieuses.

Il nous est donné d'apprécier aujourd'hui trois travaux de ce genre. Ils ont d'avance toute notre sympathie, si nous ne les couronnons pas tous, ce ne sera pas la faute du sujet choisi.

Nous espérons que cette mine sera encore longtemps explorée, qu'elle sera explorée jusqu'à ce que le dernier village, le dernier hameau du département ait eu sa monographie, aussi complète que possible.

Toutes ces histoires ne sont pas faciles et sont d'autant plus méritoires. Elles exigent toujours de longues recherches qui n'aboutissent souvent qu'à de très maigres résultats. Certaines localités n'ont pour ainsi dire aucune histoire ; elles sont à peine mentionnées une ou deux fois à travers le moyen-âge, et une notice de quelques lignes est tout ce qu'on peut leur consacrer, à moins que l'auteur ne veuille grossir son sujet, ce que l'on fait trop sou-

vent en pareil cas, par des considérations générales et parfois étrangères.

La description et l'histoire de toutes les communes de certains cantons n'excède donc par les forces d'un travailleur instruit, nous en avons aujourd'hui un exemple qui le prouve. L'étude d'une localité favorise souvent celle de la localité voisine. La description physique pourrait gagner beaucoup dans ces groupements qui présentent d'ailleurs quelquefois une véritable unité historique.

Examinons d'abord l'étude sur l'histoire de Rollot dont l'auteur a pris pour devise: *Interroga majores*.

Cette notice historique, qui a soixante-quatre grandes pages, est divisée en douze chapitres.

Comme on pourrait le voir par les titres des chapitres, Rollot et son territoire y ont été examinés sous tous les aspects.

Quoique l'auteur, au 2^e chapitre, qui traite de la partie historique, déclare ne pas vouloir imiter certains écrivains qui faisant l'histoire d'un village, remontent aux temps préhistoriques et à l'époque romaine, il admet pourtant comme certain que La Villette-lès-Rollot a dû être un centre assez important de population et il en donne pour preuves de nombreux silex taillés ou polis, d'anciennes monnaies romaines, beaucoup d'objets gallo-mérovingiens, des poteries en terre rouge ou noire qu'on y a découverts, ainsi qu'un ancien cimetière, ce qui atteste, ajoute-t-il, qu'il y a eu là d'abord une peuplade aborigène à l'époque de la pierre, et plus

tard des établissements romains. Mais l'auteur, sans insister davantage, se hâte de protester de nouveau qu'il ne veut pas se lancer dans le domaine des suppositions, ni se livrer à des fantaisies peu dignes d'une œuvre sérieuse. Nous ne pouvons que le féliciter de cette sage réserve.

Il nous montre ensuite Rollot à l'époque méro-gienne devenu villa royale, *regius locus*, d'où peut-être son étymologie ; puis donné vers 877 par Charles-le-Chauve à l'Eglise Notre-Dame de Compiègne qui sera plus tard l'abbaye de Saint-Corneille. Au XII^e siècle la terre de Rollot appartient aux seigneurs de la Tournelle, qui édifient vers 1150 l'église Sainte Madeleine et y fondent des prébendes et des canonicats.

Au début du XV^e siècle, en 1418, le duc de Bourgogne est maître de Montdidier et des villages voisins. Rollot subit alors tous les malheurs de sa situation de frontière pendant plus de 50 ans. Il ne comptait guère que 47 feux. Mais on peut supposer que sa prospérité grandit ensuite assez rapidement, car au siècle suivant on voit s'y établir un marché et deux foires.

Vers 1592 les guerres civiles de religion sévirent autour de Montdidier; le château de Mortimer, refuge des troupes royales, fut alors démoli et l'on suppose que le donjon de Rollot fut également rasé à cette époque. L'histoire est muette au XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle l'auteur signale plusieurs incendies terribles, comme celui de 1754 qui consuma 90

maisons y compris le château; Rollot avait alors 1500 habitants.

Après avoir ainsi parcouru toute l'histoire du village, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, l'auteur fait l'histoire du Chapitre de la Madeleine qui posséda cinq canonicats, dont les trois premiers datent de 1206. Il parle ensuite des trois églises de Rollot : de la Madeleine, vendue comme bien national en 1791, en partie démolie, en partie convertie en habitation particulière; de l'église ou chapelle de Saint-Nicolas, qui fut d'abord la chapelle du château et qui est devenue depuis 1789 l'église paroissiale; enfin de l'église Saint-Germain, ancienne église paroissiale, située au hameau de la Villette et isolée aujourd'hui au milieu des prairies, vaste édifice, avec une belle tour carrée qui sert de clocher. L'auteur décrit avec détails l'intérieur de cette église remarquable et pourtant condamnée à la ruine, sans oublier le cimetière qui l'entoure et qui mérite qu'on s'y arrête. Puis il cite les anciens curés de Saint-Germain depuis 1532, et ceux de la paroisse Saint-Nicolas jusqu'à nos jours.

Au chapitre 6, l'auteur dit un mot du château et du donjon dont il indique l'emplacement; puis il parle des Seigneurs de Rollot depuis ceux de la maison de la Tournelle au ^{xii}^e siècle, continue par la maison de Montmorency, par celle de Roye, celle de Bourbon-Condé, celle de Belleforière, d'où la seigneurie passe par mariage aux Halluin, jusqu'au

duc de la Rochefoucauld qui en est le dernier titulaire.

Il décrit ensuite les dépendances de Rollot. Beauvoir, d'abord hameau isolé comptant 8 feux au xv^e siècle, aujourd'hui réuni au village dont il forme la partie Nord ; La Villette, située à un kilomètre de la rue Saint-Nicolas et ne comprenant plus aujourd'hui que l'église Saint Germain, le cimetière et ce que l'on appelle la ferme, avec quatre masures ; Régibay, hameau situé à 2 kilomètres à l'est, ayant 7 feux au xv^e siècle et n'en comptant guère plus actuellement.

Un chapitre est consacré à la biographie de Rollot qui a eu ses hommes distingués. D'abord Antoine Galland né en 1646, le célèbre auteur ou traducteur des *Mille et une nuits*, non moins remarquable comme savant numismate ; auquel on a érigé un monument en 1851.

L'auteur cite un Pierre Galland du xvi^e siècle, qui fut chanoine de Notre-Dame de Paris, professeur au collège de France.

Il aurait pu citer un autre Galland qui est venu s'établir à Amiens, où son fils devint maître en 1738.

Nous n'avons à reprocher à cette biographie, qu'un article malencontreux que la commission a désapprouvé et qui (pour plusieurs motifs) ne doit pas avoir sa place dans cette notice. Dans un chapitre très intéressant sur les coutumes locales, l'auteur parle du jeu de la choule dont il donne une description complète. Pourquoi l'appelle-t-il un jeu

d'un autre âge ? Est-ce à cause de sa violence peu digne de nos mœurs modernes ? ou bien est-ce parcequ'il est inconnu et inusité dans beaucoup d'autres villages ? Si l'auteur avait parcouru toute la région entre Compiègne et Montdidier, il l'aurait trouvé, encore aujourd'hui, en très grand honneur dans beaucoup de localités.

Les derniers chapitres de l'ouvrage nous présentent l'état actuel de Rollot et nous font connaître les ressources de son territoire.

En somme, cette notice historique offre un travail très sérieux, l'auteur a fait de nombreuses recherches et il a su les mettre à profit avec un réel talent.

La commission a été d'avis de lui attribuer le prix Le Prince, qui serait partagé par moitié avec un autre concurrent dont il sera ci-après question.

Le deuxième travail qui a été examiné a pour titre : *Quesnoy-sur-Airaines avant 1789*, avec la devise : *Pænā et pennā*.

Cette monographie est très étendue, elle comprend 4 volumes ; au total, plus de 900 pages.

L'auteur raconte dans sa courte introduction comment il a été amené à écrire cette histoire. Ayant trouvé au presbytère de Quesnoy d'anciens papiers, des registres du xvii^e et du xviii^e siècle contenant d'intéressantes relations sur le passé du village, il résolut de profiter de ces documents dont il compléta la collection en recueillant tous

les titres anciens qu'on voulut bien mettre à sa disposition.

Il étudia en même temps les auteurs qui ont traité avec compétence de l'histoire locale, les ouvrages où il est question de l'histoire des populations rurales ; et bien armé de toutes pièces, il se mit à l'œuvre.

Son but, dit-il, a été de recueillir et de mettre en ordre quelques matériaux, laissant à d'autres le soin de les polir et de les disposer avec art.

L'auteur est trop modeste. Il aurait dû lui-même et il le pouvait, prendre le soin de disposer avec méthode les nombreux documents recueillis, de retrancher tout ce qui était inutile et de composer un ouvrage substantiel, régulier et néanmoins très intéressant encore.

En élaguant les deux tiers de ce qu'il nous a donné, il eut fait une très bonne et très suffisante monographie.

L'auteur qui a de l'esprit, beaucoup d'imagination, beaucoup de littérature, a usé et abusé de ces dons dangereux pour un historien. Il cite très volontiers les poètes et à tout propos. Il ne craint ni les longs épisodes, ni même les hors-d'œuvre les plus... inattendus. Cela part d'une excellente intention. Il a voulu jeter de la variété sur son sujet ; il a réussi peut-être ; mais en tombant dans une exagération qui l'éloigne trop souvent du but de son ouvrage et même en fausse le caractère.

Après avoir signalé ce défaut capital, il convient

d'indiquer le plan et les divisions adoptés par l'auteur dans son travail. Il y traite surtout de l'histoire de Quesnoy-sur-Airaines aux ^{xvi}^e et ^{xviii}^e siècles, période sur laquelle ses documents abondent. Mais, par l'histoire des seigneurs, il peut remonter jusqu'au commencement du ^{xiv}^e siècle ; par les documents généraux, il peut donner l'idée de l'organisation d'une communauté ou d'un village au moyen-âge, enfin quelques débris retrouvés lui permettent de parler de l'époque romaine, et les silex taillés, de l'époque préhistorique. L'ouvrage est divisé en trois parties : 1° le village depuis les temps les plus anciens, un volume ; 2° le château, un volume ; 3° l'église, deux volumes.

La première partie, le village, comprend trois chapitres où il est traité : 1° de l'étymologie, de la situation, des vestiges du passé, de la nature du terrain, des lieux-dits ; etc ; 2° de la communauté et de son rôle au moyen-âge et dans l'âge moderne, des coutumes, des mesures et monnaies ; 3° de l'habitation, de l'intérieur et du mobilier, de la cour et des dépendances, de l'habillement, de l'alimentation, etc.

La deuxième partie, du château, renferme deux chapitres où il est parlé : 1° du château primitif ruiné en partie au ^{xv}^e siècle, des différentes familles seigneuriales qui se sont succédées : les Quiéret, les d'Ailly, les d'Aoust, les le Fort, les le Roy de Valanglart ; du château moderne bâti vers 1683 ; 2° des droits seigneuriaux, droits utiles,

honorifiques et droits de justice, qui nous montrent dans leurs fonctions le bailli, le lieutenant, le greffier, le procureur fiscal.

Enfin la troisième partie, traitant de l'église et du clergé comprend neuf chapitres où l'on voit : 1° la description de l'église dans tous ses détails, la vie et l'administration des curés depuis 1507 jusqu'en 1792 (comprenant environ 230 pages), le presbytère et ses transformations, la fabrique et les diverses confréries, les fêtes et les pratiques pieuses, la ladrerie dont l'emplacement est indiqué, et qui fut rattachée plus tard à l'hospice de Picquigny, l'histoire de la fondation Louis Leroy et celle de la fondation de l'abbé Louis Cardon, qui donne lieu à l'auteur de faire sur les rosières un article par trop fantaisiste.

Cette analyse, Messieurs, vous expose toutes les matières traitées par l'auteur. Elle vous explique, par la quantité de choses indiquées, pourquoi la Commission a été d'avis de récompenser un travail très réel et méritoire ; mais je n'ai pas suivi l'auteur dans tous les détails inutiles et les hors-d'œuvre qui à nos yeux gâtent son travail et n'ont pas permis de lui accorder au delà de la mention honorable avec médaille d'argent.

La Société des Antiquaires, en accordant cette récompense pour la partie de l'ouvrage vraiment sérieuse et renfermée strictement dans les limites du sujet, n'entend accepter la responsabilité ni des opinions de l'auteur, ni de sa manière de

présenter les faits, ni des parties défectueuses de son histoire, ni des inexactitudes qui peuvent s'y rencontrer, soit dans les expressions, comme lorsqu'il parle des troupeaux d'Epicure à propos de l'étymologie du village de Soues, soit dans les choses, comme lorsque voulant indiquer la situation géographique de Quesnoy, il le place au 50° 50' 45'' de latitude nord, au lieu du 49° 57' 30'', et au 0° 39' de longitude ouest, au lieu du 0° 20' 40''.

Tout différent est le travail que nous avons maintenant à examiner et qui est intitulé *Canton de Bernaville*, avec la devise : *Pius est patriæ facta referre labor*.

Il y avait tout à l'heure surabondance ; il y a ici juste le nécessaire ; mais il y est très suffisamment.

L'auteur, sans autre préambule que l'indication des sources où il a puisé, depuis les archives nationales jusqu'aux études des notaires de la contrée, sans même un chapitre d'introduction qui apprécierait en général la région dont il s'occupe, nous donne par ordre alphabétique la monographie des vingt-sept communes et autres localités du canton de Bernaville. Toutes ces monographies rédigées d'après un plan uniforme et méthodique, contiennent les différentes dénominations du village ou du hameau, la circonscription ecclésiastique, judiciaire et administrative à laquelle il appartenait, son étendue, sa population, son histoire, autant qu'il a été possible de la refaire, l'histoire des maisons seigneuriales qui y ont joué un rôle ou

possédé des domaines, l'indication des biens appartenant aux couvents et ordres religieux, la nomenclature et l'importance des fiefs situés dans l'étendue du territoire ; les lieux-dits, la description des monuments, églises, châteaux ou ruines, enfin la liste des maires depuis la Révolution et des curés depuis le xvii^e siècle. C'est en résumé l'histoire et la description de chaque village, avec tous les renseignements qu'il a été possible de trouver. Quelques localités ont des monographies très intéressantes et bien fournies, ainsi Bernaville que l'on a pu suivre depuis son origine au milieu du onzième siècle, Authoux, Candas, Fienvillers, Frohen, Mézerolles, Occoches ; — d'autres sont moins riches de détails historiques. On sent que les documents ont dû faire défaut. Mais partout, dans toutes ces monographies, nous trouvons la preuve d'un travail soigné et d'études consciencieuses. Le canton de Bernaville présente peu d'anciens monuments ; mal placé sur une frontière longtemps désolée par des guerres incessantes et par de continuels ravages, il perdit la plupart de ses vestiges du passé. Nous ne pouvons demander à l'auteur de nous raconter et de nous décrire ce qui n'existe plus et dont il ne reste aucune trace. Il a fait ce qui était possible, et la commission tenant compte de la somme considérable de recherches qu'il a dû faire et mettre en œuvre, a proposé unanimement de lui accorder le prix, qui serait partagé par moitié avec l'auteur de la notice historique sur Rollot.

Le 4^e ouvrage présenté a pour titre : *Généalogie de la famille Picquet*, avec la devise : *à la gloire des aïeux*.

Le premier ancêtre connu de cette famille, Jean Picquet, paraît en 1331 au tournoi célèbre de Tournay. Il était bourgeois d'Amiens et remplissait en 1347 la charge de lieutenant du Bailli dans cette ville. Jacques Picquet son frère, qui alla comme lui à Tournay, fut échevin d'Amiens de 1345 à 1348, devint maieur en 1348 et mourut dans cette charge en 1349.

Le fils de Jean Picquet, portant le même nom que son père, acquit une grande notoriété. Bourgeois de la rue Saint-Leu, il fut très souvent échevin de 1360 à 1400, et quatre fois maieur d'Amiens de 1384 à 1401. Il fut d'ailleurs conseiller général des aides, gouverneur de la seigneurie de Boves et seigneur du Quesnel.

De ses deux fils, l'aîné Jean Picquet, écuyer, seigneur du Quesnel, a été plusieurs fois échevin, et le second, Antoine Picquet, seigneur de Liancourt en partie, sera le chef d'une branche collatérale qui subsistera jusqu'au xviii^e siècle.

Le petit fils de Jean, Adrien Picquet, au xvi^e siècle, est seigneur d'Aveslès, du Quesnel et du Chaussoy; Adrien eut deux fils dont l'aîné, Jean IV Picquet, seigneur d'Aveslès, du Quesnel et du Chaussoy est créé chevalier en 1546, et dont le second Charles Picquet, seigneur de Dourier, sera le chef d'une branche collatérale, dont les membres

se continueront jusqu'au milieu du xviii^e siècle et occuperont de hauts emplois dans la magistrature, au bailliage d'Amiens. Cette branche elle-même se subdivisera en branche des seigneurs de Dourier et en branche des seigneurs de Becquigny.

Revenons à la branche aînée. Jean IV Picquet a deux fils dont le second, Jean Picquet est auteur de la branche des seigneurs d'Aigumont et de Belloy.

Adrien Picquet, l'aîné, qui signe la ligue en 1576, aura six fils d'où sortiront encore plusieurs branches. Cette famille si nombreuse, comme on le voit, au xvii^e siècle, ne sera pas moins prospère au xviii^e. Ses derniers représentants ont disparu il y a quelques années seulement.

Telle est la famille considérable que l'auteur a suivie pendant cinq siècles dans toutes ses ramifications et dans tous ses membres. Il se servit pour ce travail du grand ouvrage de Lachesnaye-Desbois qu'il compléta par de nombreux documents pris à différentes sources.

Ceux qui se sont occupés de ce genre de travail savent combien sont longues, minutieuses et souvent difficiles les recherches qu'il exige. La commission comprend toute l'importance et le mérite de cette étude, elle est loin d'en contester l'utilité historique. Mais, obligée de faire un choix, elle a dû reconnaître que cette utilité était plus restreinte que celle des monographies qu'elle a proposées pour les récompenses dont elle dispose. Elle ne

peut donc que féliciter l'auteur pour son excellent travail et le remercier pour les éclaircissements et la part de contribution qu'il apporte à l'histoire de la Picardie.

Le 5^e ouvrage est intitulé : *Une famille de fondateurs de cloche Picards aux xvii^e et xviii^e siècles*, avec la devise : *Il y a une précieuse mine*. Ce travail, qui a 302 pages, a été examiné successivement par la commission d'archéologie et par celle d'histoire. Il est précédé d'une introduction où est présentée l'histoire résumée de la famille Cavillier, depuis qu'elle est venue à Corbie vers le milieu du xvi^e siècle. Roger Cavillier, le premier fondateur de cloches connu de la famille, né à Corbie en 1548, a été s'établir vers la fin du xvi^e siècle à Noyon où il est mort en 1629. Philippe Cavillier, l'un de ses quatre fils est venu vers 1636 se fixer à Carrépuits, village voisin de Roye, où ses descendants continuent encore aujourd'hui sa profession. Il eut deux fils, Nicolas Cavillier qui continua la branche directe, et Charles qui fut le chef d'une branche collatérale établie aussi à Carrépuits, et dont le petit-fils alla fonder vers 1763 à Aumale une maison qui dura jusqu'à la Révolution. Philippe II, fils de Nicolas, représenta la branche aînée pendant la première partie du xviii^e siècle (1676-1753). Il eut un frère, Jean Cavillier, dont le fils paraît avoir été fondateur à Rouen jusqu'en 1782. Philippe III est le chef de la branche aînée, dans la deuxième partie du xviii^e siècle jusque vers la Révolution. Son frère, Floren-

tin Cavillier forma une nouvelle branche collatérale et avec son fils, Louis Florentin, établit à Carrépuits en 1779 une fonderie distincte, laquelle, en 1817, fut transportée à Solente où elle fonctionna jusqu'en 1890. C'est aussi au xix^e siècle que plusieurs rameaux de la branche directe ont créé les fonderies de cloches de Beauvais et d'Amiens, l'une disparue et l'autre passée en d'autres mains.

Il n'y a plus aujourd'hui que la fonderie de Carrépuits qui appartienne aux Cavillier. M. Xavier Cavillier encore fabricant est le cinquième successeur de Philippe III Cavillier, et il représente la neuvième génération des fondeurs de cloches de la famille depuis le *Roger Cavillier* du xvi^e siècle.

L'ouvrage en lui-même est divisé en deux parties. La première intitulée : *La fonte des cloches autrefois*, et d'après les archives des Cavillier, se divise en trois chapitres : 1^o Les préliminaires ou le marché ; 2^o Le travail lui-même ; 3^o Après le travail terminé ou le paiement.

La 2^e partie qui a pour titre : *Essai de catalogue de l'œuvre des Cavillier aux xvii^e et xviii^e siècles*, s'occupe spécialement de la branche aînée.

L'ouvrage se termine par trois extraits des archives assez courts, donnés comme spécimens, ayant plutôt un caractère commercial qu'historique, et par une bibliographie composée de très brèves notices sur les archives et registres des Cavillier aux xvii^e et xviii^e siècles, sur les traités de Philippe II Cavillier. (Traité de pyrotechnie et

art campanaire), sur le livre de raison et l'histoire de la famille laissés par Philippe III.

Il ressort de la table des matières, que l'auteur comptait donner trois parties à son ouvrage et qu'il a supprimé la 2^e intitulée la vie du *fondeur de cloches*, où il eut traité de la carrière du fondeur, des métiers annexés et de l'argot des hommes du métier. La table annonce aussi, après l'appendice, un dernier titre : dessins, fac-simile de signatures et de marques, qui n'existe à la dernière ligne de tout l'ouvrage qu'à l'état de promesse rétrospective.

L'appréciation de ces différentes parties ne saurait être bien longue. L'ouvrage tel qu'il est, rentre peu dans le cadre des études historiques que la Société s'est donné pour mission de couronner.

Il n'est qu'ébauché à ce point de vue et tout à fait incomplet. L'auteur, dans les documents trouvés aux archives de la Maison Cavillier, a vu, dit-il, une mine précieuse. Nous pouvons le remercier de l'avoir indiquée, mais il ne l'a pas exploitée ; il ne l'a exploitée ni dans le sens archéologique, car il ne présente aucune description des nombreuses cloches qui ont été fondues par les Cavillier, ni dans le sens historique, car sa première partie sur le travail de la fonte des cloches ne renferme aucun détail qui intéresse sérieusement l'histoire locale, et sa deuxième partie, son essai de catalogue, n'est qu'un résumé du registre des commandes et travaux de la famille Cavillier, où l'on chercherait vainement un document de quelque valeur et de quelque inté-

rét historique. Nous y trouvons la nomenclature des nombreuses paroisses qui, pendant deux siècles, ont profité du savoir-faire des fondeurs de Carrépuits, avec une indication de livraison de marchandises, mais rien de plus; de même pour les notes bibliographiques, ce sont de simples indications.

La commission, en conséquence, estimant que ce travail est insuffisant et incomplet, malgré son étendue et les mérites réels qu'elle lui reconnaît sur plusieurs points, regrette de ne pouvoir lui assigner aucune de ses récompenses.

Elle reconnaît d'ailleurs que l'auteur, par sa connaissance du sujet, par son intelligence, par ses qualités de style et d'exposition, est plus que tout autre à même de mener ce travail à bonne fin. Elle l'engage donc vivement à le compléter, tout en lui adressant ses félicitations et ses remerciements pour la partie déjà considérable qu'il a présentée à son concours.

COMMUNICATION DE M. PINSARD

J'ai l'honneur de vous présenter le dessin d'une pointe de javelot en os, trouvée dans une tourbière de la commune de Blangy-Tronville, et qui m'a été communiquée par M. de Septenville, propriétaire, demeurant au Château de Tronville et Correspondant de notre Société.

Cet objet, dont il n'existe pas à ma connaissance un similaire dans notre Musée, a été trouvé à une profondeur de quatre mètres environ. La matière a été teintée d'une couleur brun pâle, due à son séjour dans la tourbe.

Il peut être classé dans l'Epoque Robenhau-sienne de Mortillet.

Le musée de St-Germain possède un javelot à peu près semblable à celui-ci.

D'un côté, est une arête bien prononcée ; de l'autre, la surface est courbée régulièrement. Enfin, il est remarquable par la finesse de son exécution. Sa conservation est parfaite.

La qualification d'époque Rubenhausienne a été donnée à cause des objets trouvés à Rubenhausen, localité du Canton de Zurich, en Suisse. Dans cette station Lacustre, on a trouvé beaucoup d'objets révélant les mœurs et habitudes des hommes de la fin de la pierre polie, suivant Mortillet.

Le javelot de Blangy-Tronville peut donc être classé après la pierre polie.

COMPOSITION DES COMMISSIONS
POUR L'ANNÉE 1892

I. Impressions.

MM. Darsy, Roux, Duhamel, Crampon, Janvier
et le Secrétaire perpétuel.

II. Album.

MM. Durand, de Guyencourt et Pinsard.

III. Recherches.

MM. Antoine, Durand, de Guyencourt, Pinsard
et Roux.

IV. Achat de Livres et Manuscrits.

MM. Darsy, Durand, Pinsard, de Calonne, de
Guyencourt, Leleu et le Secrétaire perpétuel.

V. Picardie historique et monumentale.

MM. Soyez, Durand, de Guyencourt, Janvier,
Oudin, Pinsard et le Secrétaire perpétuel.

TABLE DES MATIÈRES

NOTA

Deux fautes de pagination se sont produites pendant l'impression de ce volume. Les pages, depuis 84 A, jusqu'à 84 D, ont été intercalées, et celles de 422 à 465 portent les nos 1 à 44. Dans le premier cas, on a fait suivre les indications que donnent cette table des lettres A, B, C ou D, qui accompagnent les numéros des pages où l'on renvoie. Dans le second cas, les indications donnent le numéro que la page devrait porter et, entre parenthèses, le numéro qu'elle porte en réalité mais par erreur.

A

Achats d'ouvrages pour la bibliothèque. 210.

— à la vente de M. Henneguiér. 250.

— pour le musée. 376.

Aclocque (A.-A.) Renseignements. 340, 431.

Ailly-le-Haut-Clocher. Croix dans le cimetière. 22.

Ailly-sur-Somme. Ouvrage en terre dans la forêt. 474.

Airaines. Dessins de l'église du Prieuré. 340.

Album. Commission. 11, 209.

Alesso (Jean d'). Son buste conservé au Louvre. 293.

Ameublement civil au xvi^e siècle, par M. Durand. 156.

Angilbert. Protestation de M. de Roquemont contre l'erreur historique concernant. 84 D.

- Annuaire (commission de l'). 11, 209.
Antiquités préhistoriques (commission des). 286.
Antoine (M.). de la commission des concours en 1889. 72.
— Discours sur la tombe de M. Duthoit. 77.
— de la commission des recherches. 209
— de la commission des antiquités préhistoriques.
286.
— signale des fouilles rue Victor-Hugo à Amiens.
476.
— de la commission du concours de topographie.
515.
Antoine (M. Joseph). Note sur le collège des Quatre-Nations. 66.
— Note sur la lanterne des morts de
Comelle. 97.
Argilemont (d') ou d'Arzilemont (étude sur) par M. Tamisey de
Larroque. 378.
Argœuves. Monnaie d'or qui y fut trouvée. 157.
Art à Amiens (l'), vers la fin du moyen-âge etc. par Mgr
Dehaisne. 260. 286. 337.
Assevillers. Le grès dit pierre de St-Martin. 345

B

- Bacq (de). Sépulture d'un membre de cette famille. 19. 64.
Bailliage d'Amiens. Dessin. 347.
Bar (Gui de). Gouverneur d'Amiens. 516.
Barbier de Montault (Mgr). Note sur les reliques de Saint
Jean-Baptiste. 337. 341.
Baril (M. G.). Offre une page d'un manuscrit. 346.
Bas-relief de Moyencourt près Nesle. 520.
Baye (Baron de). Note sur un de ses ouvrages. (10) 431. 504.
Béthune (les écoles de). 216.
Bihécourt. Pierre tombale. (8) 429.
Billoré (M.). Présenté comme membre titulaire résidant. 573.
Blangy-Tronville. Javelot en os qu'on y a trouvé. 521. 593.
Boinnâvel et non Bournavel. Maieur d'Amiens. 203.
Boiseries de l'église d'Hangest-sur-Somme. (8) 429.

- Boiville (M. de) présenté comme membre non résidant. 562.
Elu, 570.
- Bonet (Honoré). *Somnium super materiam scismatis*. 515.
- Bonnault d'Houet (le baron X. de) élu membre non résidant. 210.
- Bornet (M. l'abbé) élu membre titulaire non résidant. 386.
- Borrilli, antiquaire. Etude par M. Tamisey de Larroque. 378.
- Boucher (M. l'abbé) présenté comme membre titulaire résidant. 573.
- Boulogne (M. l'abbé) présenté comme membre non résidant, 560. Elu, 562. Remercie, 570.
- Bouchavesnes. Fouilles. 473.
- Boudon (M.). Elu membre titulaire résidant. 72.
- membre de la commission des concours. 73.
 - Discours d'installation. 113.
 - offre une photographie. 203.
 - de la commission des finances. 210.
 - fait le rapport de la commission des finances. 212.
 - analyse une pièce manuscrite offerte par M. Baril. 346.
 - offre un fragment de compte du chapitre de Notre-Dame d'Amiens. 348.
 - Rapporteur de la commission des finances. (10) 431.
- Bouillot (M.). Auteur du buste de M. l'abbé Corblet. 259.
- Bouret-sur-Cauchie. Souvenirs de l'époque gauloise, par M. Cappe. 288.
- Bourgeoisie d'Amiens. 477.
- Bournavel. Non inexact du Maître d'Amiens Boinnavel. 203.
- Boutray (Baron de) signale un cimetière antique à Pierregot. 468.
- Bracelet gallo-romain décrit par M. Pinsard. 376.
- Bracelet antique. 516.
- Brandicourt (M.) présenté comme membre non résidant. 573.
- Bronze offert à M. Soyez. 570.
- Bullant ou Bulan. Architectes amiénois. 84.
- Buquant (M. J.). Lauréat de la Société, prix Ducange, 1890. 311.
- Bureau. Sa composition pour 1890. 171.
- Pour 1891. 391.
 - Pour 1892. 570.
- Buste de Jean d'Alesso. 293.
- Buste de M. l'abbé Corblet. 259.

C

Caix. Silex taillés qu'on y a trouvés. (7) 428.

Calendrier Norvégien du xvi^e siècle, offert par M. Plichon, 2.

Calonne (Baron de). Etude sur la ville d'Amiens, depuis ses origines jusqu'aux invasions barbares. 19.

— Objections étymologiques. 68.

— Notes sur la Ligue à Amiens. 72.

— de la Commission des finances. 210.

— désigné pour classer le médaillier de M. Hesse. 212.

— délégué à la vente de M. Henneguier. 212

— rend compte de sa mission à la vente Henneguier. 216.

— de la commission de la bibliothèque. 217.

— de la commission du concours d'Histoire pour 1890. 286.

— achète pour la Société, le glossaire latin de Du Cange. 287.

— fait le rapport sur le concours d'Histoire en 1890. 392.

— Etude sur les derniers jours de la Ligue à Amiens. 469.

— signale une étude sur Parmentier. 477.

— de la commission du concours d'Archéologie. 515.

Camps Romains. Notes de M. Cauët (20) 441.

Canettemont (M. de). Sa mort. 476.

Cange (du). Acquisition de son glossaire. 287.

Cappe (M.). Signale la découverte de sépultures mérovingiennes à Sibiville (Pas-de-Calais). 65.

— Description d'une petite clochette de sanctuaire du xv^e siècle. 65.

— Le menhir de Pas-en-Artois ou trône du roi des Guétifs. 68. 142.

— Souvenirs de l'époque gauloise à Bouret-sur-Canche. 288.

- Cappe (M.). Note sur les dames de Grand-Rullecourt. 288.
— Etude sur la charte des foires de Frévent. 293.
— Notice sur plusieurs personnages nés à Frévent (Pas-de-Calais), et sur M. Le Tellier, artiste peintre. 380.
- Capucins d'Amiens. La première pierre de leur couvent posée par H. Feydeau de Brou. 287.
- Carbon (M. le Capitaine). Offre des poids anciens. 469.
- Cardinal de la Grange (le). Son testament. 568.
- Cardon (M. l'Abbé). Présenté comme membre non résidant. 573.
- Caron (M. l'Abbé). Sa mort. 157.
- Cartulaire de Picquigny. 471. 472.
- Catalogue de la bibliothèque. 140.
- Cathédrale d'Amiens. Plan conservé à Mons (Belgique). 155. 159. 260.
- Cauët (M. l'Abbé). Note sur les tables Théodosiennes. (20) 441.
— Note sur les Camps Romains. (20) 441.
— élu membre de la Société. 469.
— Note sur des fouilles à Cléry et à Boucharvesnes. 473.
- Cauvel de Beauvillé (M.). Son portrait, par M. Feragu. 2.
- Chalon (M. Renier). Sa mort. 20.
- Chapitre de Notre-Dame d'Amiens. Fragment de compte. 348.
- Charlier (l'Abbé). Lauréat. 559. Présenté comme membre non résidant. 569.
- Charte de Noyon. (19) 440.
- Charte des foires de Frévent. 293.
- Chaulnes (Maison de). (21) 442.
- Chaulnes. 335. 344. 346.
- Chevalier (M. l'Abbé U.). Offre des ouvrages. 513. 520.
- Choron (M.). Sa mort. 473.
- Cibo-Reno (Giovanni). Note sur la bataille de St-Quentin. 343. 376.
- Cimetière antique à Pierregot. 468.
- Cimetière mérovingien d'Irles. Rapport. 391.
- Cimetière Saint-Denis. Note sur les Cloîtres, par M. Guerlin. 69.
- Clergé d'Amiens. Etude par M. Darsy. 380.
- Cléry. Fouilles. 473.
- Clochette du x^ve siècle. Description par M. Cappe. 65.
- Codevelle (M.). Présenté comme membre non résidant, 562. Elu, 570.

- Collège des Quatres-Nations. Note de M. J. Antoine. 66.
- Collombier (M.). Présenté comme membre non résidant, 560.
Elu, 562. Remercie, 570
- Comelle (Oise). Note sur la lanterne des morts, par M. J. Antoine. 97.
- Commission d'impression. 11. 209.
- de l'album. 11. 209.
 - de l'annuaire. 11. 209.
 - de la bibliothèque. 217.
 - de la Picardie historique et monumentale. 572.
 - des antiquités préhistoriques. 286.
 - des finances. 210. (10) 431.
 - des recherches. 11. 209.
 - du concours d'archéologie pour 1891. 515.
 - du concours d'histoire pour 1890. 286.
 - du concours d'histoire pour 1891. 515.
 - du concours de topographie pour 1891. 515.
- Commissions pour 1892. 594.
- Concours de 1890. Ouvrages qui y furent présentés. 285.
- d'histoire. Commission de 1890. 286.
 - — Rapport par M. le baron de Calonne. 392.
 - d'archéologie préhistorique. Rapport par M. Milvoy. 408.
 - de 1891. Ouvrages présentés. 514. 558.
 - d'histoire. Rapport. 575.
 - de topographie. 559.
 - — — rapport. 574.
 - de 1892. 566.
- Congrès des Americanistes à Huelva. 566.
- des sociétés savantes de 1892, programme 522.
- Conseil général de la Somme. Vote d'une subvention. 556.
- Conty. Note sur un tombeau de l'église, par M. Pouy. 17.
- Corblet (M. l'abbé) son buste. 65. 259.
- Cosserat (M.) reçoit les remerciements de la Société au sujet des fouilles qu'il fait exécuter. 517.
- Crampon (M. l'abbé) membre de la commission d'impression 1890. 11.
- — de la commission d'impression. 1891. 209.
 - — de la commission du concours d'archéologie. 515.
- Crane trépané. 346.

- Créanciers de la ville d'Amiens. (20) 441. 492.
Créau (M.) offre quelques monnaies anciennes. 169.
Crèche d'Hangest-sur-Somme par Charles Lejeune. 70. (8) 429.
Croix en fer forgé. 22. 340.
Croix en pierre sculptée. 345.
Crotoy (le). Plan. 573.
Curne de Sainte-Palaye (la). La société achète son glossaire français. 287.

D

- Dalle funéraire de Conty, par M. Pouy. 70.
Dames de Grand-Rullecourt (les). Note par M. Cappe. 288.
Danzel d'Aumont (M.). Note sur une cheminée à Hornoy. 65.
Darsy (M.) membre de la commission d'impression. 11.
— de la commission de l'annuaire. 11. 209.
— membre de la commission des finances. 11.
— fait le rapport de la commission des finances. 18.
— de la commission d'impression. 209. .
— Notice sur la halle de Gamaches. 288. 294.
— Etude sur le clergé de l'église d'Amiens en 1789. 380.
— de la commission du concours d'histoire. 515.
De Cagny (M. l'abbé) annonce des fouilles faites au Hamel. 24.
— — Note sur des statuettes gallo-romaines. 140.
— — n'a pu acquérir une tapisserie pour le
— — Musée. 203.
— — demande la fixation de la date de la séance
— — publique de la Société. 293.
Dehaisne (Mgr) L'art à Amiens vers la fin du moyen-âge, dans
ses rapports avec l'école flamande primitive.
260. 286.
— L'art à Amiens, confrérie de N. D. du Puy. 337.
Delaherche (M.) élu membre honoraire. 2.
• Delattre (M. Victor) sa mort. 154.
Deschamps de Pas (M.) sa mort. 214.
Desmaze (M.) nommé membre correspondant. 202.
Domestiques d'autrefois (les). Notes par M. Guerlin. 339.
Dommartin (les ruines de). 11.
— Achat de sculptures. 203. 214. 215.
— Fouilles. 467.

Dons d'ouvrages. 556. 562. 566.

Douvry (M. R.) lauréat de la société. 112.

Droit de bourgeoisie à Amiens. 477.

Dubois (M.) membre de la commission des finances. 11.

- Communication d'un acte relatif aux peintres verriers d'Amiens. 84. A.
- Les rues d'Amiens. 97.
- Note sur l'inhumation de Catherine Rohault mère du poète Gresset, dans l'église des Cordeliers d'Amiens. 156.
- Communique un document qui prouve que le peintre Quentin Warin naquit à Beauvais. 172.
- Note sur le manuscrit de Morvillers. 217. 249.
- Recherches sur le pèlerinage de 1659 à Notre-Dame de Liesse. 385.
- Note sur un ex-voto offert en 1418, à la cathédrale d'Amiens. 386.
- La peste à Amiens au xviii^e siècle. 411.
- Les créanciers de la ville d'Amiens (20) 441. 492.
- Le droit de Bourgeoisie à Amiens. 477.
- de la commission du concours d'histoire. 515.

Dubois (M. Pierre) lauréat de la société. 519.

Duhamel-Decéjean (M.). Membre de la commission d'impression. 11. 209.

- donne sa démission de secrétaire perpétuel. 13.
- annonce la mort de M. F. Mallet. 15.
- Note sur la taille des silex préhistoriques. 19.
- Note sur le concile de Nesle. 23.
- de la commission du concours archéologique de 1889. 73.
- Note sur l'histoire de Clermont-Ferrand, par M. Tardieu. 111.
- réclame un catalogue idéographique de la bibliothèque. 140.
- de la commission du concours d'histoire de 1890. 286.
- décrit un bas-relief, à Moyencourt près Nesle. 521.

Dumeige (M.). Lauréat. 559.

Duncq. Note sur un usage local. 340.

Durand (M.). discours en prenant la présidence en 1889. 7.

- membre de la commission des recherches. 11.
- Compte-rendu d'une excursion à Dommartin. 11.
- Notice sur un vase du XIII^e siècle, au musée d'Amiens. 25.
- Discours sur la tombe de M. Hesse. 62.
- reçoit une décoration académique. 71.
- répond au discours d'installation prononcé par M. Boudon. 138.
- L'ameublement civil au XVI^e siècle d'après les stalles de la Cathédrale d'Amiens. 156.
- Discours sur la tombe de M. Charles Salmon. 161.
- est réélu président pour 1890. 171.
- discours en prenant la présidence pour 1890. 204.
- Sculptures de Dommartin. 215.
- procède à l'installation de M. Milvoy. 281.
- Note sur la tombe de Pierre Kavengniaus. 291.
- désigné pour décrire des pièces manuscrites offertes par M. de Jancigny. 336.
- Discours en quittant la présidence. (2) 423.
- signale une pierre tombale trouvée à St-Remi d'Amiens. 346.
- de la commission de la Picardie monumentale. 572.

Duthoit (M. Edmond). Sa mort. 75.

- Ses funérailles. 76.

Duvette (M.). Reçoit les remerciements de la Société. 18. 213.

- Rapports sur les finances de la Société. 11. 210. (7) 428.

E

Eck (M.) offre un ouvrage. 520.

Ecoles de Bethune. 216.

Enlard (M.) remercie d'un prix obtenu. 169.

- présenté comme membre de la société. 217.
- élu membre de la société. 283.

- Entrevue de Charles VI avec Lancastre à Amiens en 1392. 515.
Ephémérides picardes par M. le comte de Marsy. 356.
Epitaphes d'Amiénois enterrés à St Quentin. 292.
Etat de la vaisselle portée à la monnaie d'Amiens en 1759-1760. 483.
Extrait du programme du congrès des sociétés savantes pour 1892. 522.
Ex-voto offert en 1418 à la cathédrale d'Amiens. 386.

F

- Fer du XVIII^e siècle servant à marquer les cuirs, offert par M. Turpin. 167.
Féragu (M.). Exécute le portrait de M. Cauvel de Beauvillé. 2.
Feydeau de Brou (Henri, Evêque d'Amiens) pose la première pierre du couvent des Capucins de cette ville. 287.
Finances de la Société. 11. 18. 210. 213. (7) 428. (10) 431.
Flesselles. Croix dans le cimetière. 22.
— Note sur une monnaie qui y fut trouvée. 65.
Fleury. Croix dans le cimetière. 22.
Fleury (M. E.). Présenté comme membre résidant, 562. Elu, 570.
Flore. Statuette gallo-romaine trouvée à l'Etoile. 385.
Foire de Frévent. 293.
Fouilles à Cléry et à Bouchavesnes. 473.
— à Dommartin. 467.
— à Harbonnières. (7) 428.
— à Pierregot. 468.
— à St-Remi d'Amiens. 291. 346. (22) 443. 474. 477.
— à Tenfol. 375.
— au Hamel-sous-Corbie. 24.
— au Mont-Thomas et au faubourg de Hem. 572.
— rue des Sergents à Amiens. 474.
— rue Victor Hugo à Amiens. 476.
Fouquescourt. Epitaphe dans l'église. 556.
Frévent. 293.
— Notice de M. Cappe sur plusieurs personnages de cette commune. 380.

Fresques du XVII^e siècle que l'on voit dans l'ancien couvent des Minimes. 387. (30) 451.

Froidure (M.) offre un chapiteau ancien à la Société. 111.

Funérailles de M. Hesse. 61.

— de M. Duthoit. 76.

— de M. Salmon. 160.

— de M. Jourdain. (11) 432.

— de M. Pouy. 560.

G

Gamaches. Notice sur la halle par M. Darsy. 288. 294.

Gand (sceau provenant de). 13.

Garnier (Mme) offre des brochures. 478.

Glossaire François (acquisition du) de la Curie de Sainte Pa-
laye. 287.

Glossaire latin de Du Cange. 287.

Godard (l'abbé) lauréat, 559. Remercie, 561.

— — présenté comme membre non résident, 562.
reçoit une médaille, 565. Elu membre non ré-
sident, 570.

Grand-Rullecourt. Notice sur les dames du lieu par M. Cappe. 288.

Grès d'Assevillers (le). 345.

Grès de Pas-en-Artois. 68.

Griffon (Anne). Son autobiographie. 111.

Grosriez (M. F. du). Élu membre non résident, 72. Remercie. 74.

Guerlin (M.). Présente des sceaux. 13.

— signale la tombe d'un membre de la famille de
Bacq, 19.

— Note sur les donations faites à Saint Firmin à la
Pierre. 69.

— Note sur les cloîtres du cimetière Saint Denis. 69.

— de la commission du concours d'histoire, 73, 286

— Note sur l'église amiénoise de Saint-Firmin, à la
Pierre. 84 B.

— Rapport sur le concours d'histoire de 1889. 173.

— Les domestiques d'autrefois. 339.

— Secrétaire annuel. 391. 570.

- Guerlin (M.). Note sur des ouvrages de M. de Baye. (10) 431. 504.
— doit représenter la société au congrès des sociétés savantes. 468.
— étudie deux feuilles du cartulaire de Picquigny, déposées aux archives départementales. 471.
— Le Madrigal de M. de Ville. 573.
- Guétifs (le trône du roi des) à Pas-en-Artois. Note par M. G. Cappe. 142.
- Guyencourt (M. de). Membre de la commission des recherches. 11. 209.
— de la commission de l'album. 11. 209.
— Objections étymologiques. 68
— Excursion à Lancourt. 109.
— Excursion à Berteaucourt-les-Dames. 110.
— Secrétaire annuel pour 1890. 171.
— Compte-rendu d'une excursion faite au Hamel-sous-Corbie. 172.
— de la commission de la bibliothèque. 217.
— Us et coutumes des habitants de Meigneux. 169. 218. 288. 306. 385, 474, 477.
— Rapport sur des vases gallo-romains trouvés à Amiens. 286.
— Note sur le buste de Jean d'Alesso. 293.
— Excursion à Chaulnes. 344.
— Note sur Havernas. 345.
— Traduction d'un récit latin de la bataille de Saint Quentin. 376.
— Vice-Président. 391. 570.
— Rapport sur le cimetière mérovingien d'Irles (canton d'Albert). 391.
— Excursion à Caix et à Harbonnières (7) 428.
— Excursion à Bihécourt et à Hangest-sur-Somme. (8) 429.
— lit un discours de M. Janvier sur la tombe du chanoine Jourdain. (12) 433.
— Les fouilles de St Remi d'Amiens, (22) 443.
— décrit le cimetière antique de Pierregot. 468.
— offre des phototypies. 469.
— Fouilles, rue Victor Hugo, à Amiens. 476.

- Guyencourt (M. de). Signale un Christ à Hangest-sur-Somme. 476.
— Note sur le château de Mailly Raineval. 498.
— de la Commission du concours d'Archéologie. 515.
— Note biographique sur Gui de Bar gouverneur d'Amiens. 516.
— propose l'unification des médailliers. 558.
— Notice sur l'église d'Hocquincourt. 567.
— de la commission de la Picardie monumentale. 572.
Guyencourt (Commune de). Croix dans le cimetière. 22.

H

- Hache en silex trouvée à Hyencourt-le-Petit. 347.
Halle de Gamache (la). Notice par M. Darsy. 288. 294.
Hamel-sous-Corbie (le). Fouilles. 24.
— Compte-rendu d'une excursion faite dans cette commune. 172.
Hangest-sur-Somme. Christ dans le cimetière. 476.
— Crèche en fer forgé et boiseries de l'église. (8) 429.
Harbonnières. Fouilles. (7) 428.
Havernas. Antiquités que possède ce village. 345.
Hazard (M.) offre une sculpture. 113.
Henneguier (M.). Sa vente. 212,
— Achats faits à sa vente. 250.
Henneveux (M.) élu membre de la Société. (22) 443.
Herleville. Pièce concernant cette seigneurie. 216.
Hesse (M. Alexandre). Ses funérailles. 61.
— Son inhumation à Maisnière. 63,
— lègue un médaillier et une somme de mille francs. 75.
— Son médaillier. 212. 283.
— Acceptation de son legs. 467.
Hocquincourt. Note sur l'église. 567.
Hodent (M.). Note sur une monnaie d'or de Henri II trouvée à Flesselles. 65.
Hornoy. Note sur une cheminée, par M. Danzel d'Aumont. 65.

Hubert (M.) offre une brochure traitant des plans présumés de la cathédrale d'Amiens conservés à Mons. 260

Hyencourt-le-Petit. Trouvaille. 347.

— La Haute-Borne. (21) 442.

I

Imprimeur de la Société. 155.

Irles. Rapport sur le cimetière mérovingien de cette commune. 391.

Inscriptions gallo-romaines. 343. 369. 377.

J

Jancigny (M. de). offre plusieurs documents anciens, 336.

Janvier (M.). de la commission de l'annuaire. 11. 209.

— de la commission de l'album. 11. 209.

— membre de la commission des recherches. 11, 209.

— offre son histoire de la famille Clabault. 74.

— Lauréat de la Société Française d'Archéologie. 113.

— Etude sur les mœurs amiénoises au moyen âge. 158.

— Vice-président pour 1890. 171.

— propose de modifier le système des élections. 210.

— désigné pour représenter la Société au congrès de Liège. 335.

— élu président. 391.

— Discours en prenant la présidence. (4) 425.

— — sur la tombe de M. l'Abbé Jourdain. (12) 433.

— représente la Société au congrès archéologique de Bruxelles. 468.

— rappelle une découverte de monnaies gauloises à Pierregot, 469.

— offre des photographies. 469.

— Note sur deux maquettes du Musée de Picardie. 473. 474.

— nommé inspecteur par la Société Française d'Archéologie. 476.

- Janvier (M.). Paroles en offrant un objet d'art à M. Soyez. 571.
— de la commission de la Picardie monumentale. 572.
Javelot en os trouvé à Blangy-Tronville. 521.
Jeanne d'Arc. Sujet d'un poème latin. 17.
Jetons de présence. Règlement. 215.
Josse (M.). Epitaphes d'Amienois relevées à St-Quentin. 292.
Jourdain (M.). Ses obsèques. (11) 432.
Jubé de Laucourt. 109. 112. 335.

K

- Kavengniaus (Pierre). Sa dalle tumulaire. 291.
Kayser (M. de). Sa mort. 155.

L

- Lampe gallo-romaine. 155.
Lanterne des morts de Comelle (Oise). Note par M. J. Antoine. 97.
Larcher (J.-B.) paléographe. Note par M. Pouy. 113.
Laucourt. Le Jubé. 109. 112. 335.
Laurent (M. l'abbé). Sa mort. 167.
Lavarenne (Vallerand de). Auteur d'un poème sur Jeanne d'Arc. 17.
Leblan (M.) découvre un cimetière ancien à Pierrepont. 519.
Lecot (Mgr) nommé archevêque de Bordeaux. 293.
Lefebvre (M. Jules). Sa mort. 167.
— lègue son médaillier. 167. 170.
— Pièces concernant son legs. 202.
— Son médaillier. 259.
— Rapport sur son médaillier. (23) 444.
Lefebvre (M. l'abbé). Lauréat. 559. Remercie. 561. Reçoit sa médaille. 565.
Lefebvre-Marchand (M.). Note sur un Christ byzantin découvert à Chaulnes. 2.
— signale des sculptures dans l'église de Chaulnes. 335.
— Note sur le grès d'Assevillers. 345.
— Note sur des monnaies trouvées à Chaulnes. 346.

- Lefebvre-Marchand. (M). Note sur une hache en pierre. 347.
— — sur la Haute-Borne à Hyencourt-le-Petit. (21) 442.
— — sur l'abbé Lejeune et les sculpteurs Dupuis et Poultier. 471.
— signale des antiquités à Fouquescourt. 556.
- Lejeune (Charles). Auteur de la crèche en fer forgé de l'église d'Hangest-sur-Somme. 70.
- Leleu (M.). Discours en quittant la présidence. 3.
— de la commission de l'annuaire. 11.
— de la commission du concours d'histoire. 73. 286. 515.
— présente une monnaie d'or trouvée à Argœuves. 157.
— de la commission des finances. 210.
— désigné pour classer le médaillier de M. Hesse. 212.
— de la commission de la bibliothèque. 217.
— Rapport sur le médaillier de M. Hesse. 283.
— annonce l'élévation de Mgr Lecot à l'archevêché de Bordeaux. 293.
— Rapport sur le concours de 1891. 558. 575.
- Lenel (M.). Offre une étude sur les rapports de Voltaire et de Gresset. 74.
- Le Sueur (M. l'abbé). Note sur des croix en fer forgé. 340.
— — Sur les usages des habitants de Duncq. 340.
— — offre un ouvrage. 513.
- Letellier (M. O.). présenté comme membre non résidant. 477.
Elu, 518. Remercie, 519.
- Le Tellier (M. D.). Détails biographiques, par M. Cappe. 380.
- L'Etoile. Statuette Gallo-romain de Flore trouvée à l'Etoile, et décrite par M. Pouy. 385,
- Levasseur (M.). Compte-rendu d'une fouille à Tenfol. 375.
- Lévêque (M. E.). Elu membre de la Société. (10) 431.
- Librairie. Recherches sur les débuts de ce commerce par M Pouy. 169.
- Liesse (Notre-Dame de). Communication sur le pèlerinage de 1659, par M. Dubois. 385.
- Ligue (la). 469.
- Louvencourt (M. de). de la commission de l'annuaire. 11.
— de la commission du concours d'histoire. 73. 286. 215.

Lupart (M.). Elu membre titulaire non résidant. 386.

M

Mabille (Ghislain) enterré à St-Quentin, 292.

Macqueron (M.). Note sur A. A. Aclocque. 10 (431).

Mailly-Raineval. 498.

Mallet (M. F.). Sa mort. 15.

Manuscrit de Morvillers. 217. 245. 249.

Manuscrits. Note sur quelques manuscrits provenant d'Amiens, par M. Omont. 92.

Manuscrits. Rapport de M. Poujo! de Frechencourt sur les manuscrits acquis avec le legs de M. de Beauvillé. 85.

Manuscrit d'Abbeville (notice sur un) par M. Van Robais. 168.

Marchand (M. l'abbé) offre une notice sur Le Plessier-Rozainvillers. 13.

Marle (M. l'abbé) élu membre de la Société. 21.

— étudie les écoles de Béthune avant 1789. 216.

— Notes sur la charte communale de Noyon. (19) 440.

Marsy (C^{te} de). Plan de la cathédrale d'Amiens conservé à Mons (Belgique). 159. 194.

— Quelques éphémérides picardes. 356.

— annonce la nomination de M. Janvier au poste d'inspecteur de la Société française d'Archéologie. 476.

— Les Voyages d'un lillois en Picardie. 530.

— Notes sur le testament du cardinal de la Grange. 568.

Martinval (M. l'abbé) autorisé à publier son histoire de Boulogne-la-Grasse. 2.

Médaille obtenue par la Société à l'exposition de 1889. 375.

Médaillier légué par M. Hesse. 212. 283.

— légué par M. J. Lefebvre. 170. 259. (23) 444.

Médailliers de la Société. Leur unification. 558.

Meigneux. Etude sur les mœurs, us et coutumes des habitants, de cette commune. 169. 218. 288. 306. 385.

Mellan grave le portrait de Peiresc. 13.

Menhir de Pas-en-Artois. 142.

Milvoy (M.). Note sur des croix en fer forgé. 22.

- élu membre titulaire résidant. 210.
- discours d'installation. 261.
- de la commission des antiquités préhistoriques. 286.
- Remarque sur le mode de fermeture du souterrain de Ribeaucourt. 389.
- Rapport sur le concours d'archéologie préhistorique. 408.
- désigné pour représenter la Société au congrès des Sociétés savantes. 468.
- de la commission du concours de topographie. 515.
- Rapport sur le concours de topographie de 1891. 559. 574.

Minimes (couvent des). Fresques du ^{xvii}^e siècle que l'on voit dans cet ancien couvent. 387. (30) 451.

Ministère de l'Instruction publique (le). Adresse une circulaire relative à une exposition. 16.

- invite la Société à prendre part à l'exposition de 1889. 16.
- annonce que les ouvrages imprimés depuis 1879 par la Société seront admis à l'exposition de 1889. 21.
- adresse différents questionnaires. 21.
- annonce un congrès ethnographique. 113.
- adresse une circulaire relative à la ^{xiv}^e session des Sociétés des beaux-arts. 203.
- adresse des questionnaires relatifs à l'habitat et à la condition des ouvriers en France. 342.
- adresse une circulaire relative au congrès des Sociétés savantes. 467. 472. 473.
- accorde à la Société une subvention. 475.
- adresse le programme du congrès des Sociétés savantes. 555.

Molart (M. F.). Communique un récit de la bataille de St Quentin par G. Cibo-Reno. 343, 376.

Monnaies trouvées à Flesselles. 65.

- anciennes offertes par M. Créau. 169.
- trouvées à Chaulnes. 346.
- romaines et du moyen âge. 375.
- — de plomb ancypigraphe décrite par M. Pinsard. 376.

- Montbas (J. F. de Barthou de). Annaliste inédit. 516.
Mont-Thomas, fouilles. 572.
Morand (Florent) son épitaphe. 556.
Moreau (M.). Offre un ouvrage. 513.
Morel (famille). Plaque de cuivre portant ses armes. 204.
Morel (M. le Commandant), élu membre de la Société. 111.
— — — communique une pièce concernant
Herleville. 216.
Moreuil (histoire de) par Mme du Plessis-Bellièvre. 342.
Morvillers. Note sur le manuscrit de Morvillers. 213. 217. 245.
249.
Moyencourt près Nesle. Le bas-relief du château. 520.
Musée d'Amiens. Vase du XIII^e siècle. 25.

N

- Nesle. Le concile qui s'y tint. 23.
Noyon, charte communale. (19) 440.

O

- Omont (M.). Note sur quelques manuscrits amiénois. 69. 92.
— offre un ouvrage. 513.
Oudin (M.). De la commission de la Picardie monumentale. 572.
Ouvrages reçus. 56. 105. 147. 196. 254. 329. 371. 418. (41) 462.
507. 551. 595.

P

- Papillon (M.) remercie la Société du don d'un ouvrage. 214.
Papillon (MM.). Leur mort. 338.
Parmentier propagateur de la pomme de terre. 477.
Pas-en-Artois. Note sur le Menhir, par M. Cappe. 68. 142.
Peintres amiénois du XVI^e siècle. Note par M. Pouy.
Peiresc. Sa correspondance. Note par M. Pouy. 12.
— Son portrait gravé par Mellan. 13.

Peste à Amiens au XVIII^e siècle, par M. Dubois. 411.

Picardie historique et monumentale. Fondation, 520. Commission, 572.

Picquigny. Cartulaire. 471. 472.

Pièces relatives à la bibliothèque d'Amiens. 343.

— relatives aux ducs de Chaulnes. 343.

Pierregot. Fouilles. 468. 469.

Pierre tombale de Bichecourt. (8) 429.

— de Vaux-sous-Corbie. (10) 431. (36) 457.

— de Pierre Kavingniaus. 291.

Pierrepont. Cimetière ancien. 519.

Pinsard (M.). De la commission de l'album. 11. 209.

— De la commission des recherches. 11. 209.

— Offre des cartes. 69.

— Présente des photographies. 70.

— De la commission du concours d'archéologie. 72. 515.

— Présente des photographies de l'église St-Remi d'Amiens. 204.

— Entretien la Société des sculptures de Dommartin. 214.

• — De la commission des antiquités préhistoriques. 286.

— Présente des dessins du prieuré d'Airaines. 340.

— Description d'un bracelet gallo-romain. 376.

— Note sur une pièce de plomb anépigraphe. 376.

— Description du souterrain de Ribeaucourt. 387.

— Fouilles rue des Sergents à Amiens. 474.

— Note sur un ouvrage en terre dans la forêt d'Ailly-sur-Somme. 474.

— Sépulture trouvée rue St-Louis à Amiens. 475.

— De la commission du concours de topographie. 515.

— Compte-rendu des fouilles exécutées au faubourg de Hem à Amiens. 516, 573.

— Décrit des sculptures trouvées rue Victor Hugo. 517.

— Javelot trouvé à Blangy-Tronville. 521. 593.

— Note sur la sépulture de Ch. du Fresne, de sa femme et de sa fille. du garde des sceaux Lefebvre de Caumartin, etc. 561.

- Pinsard (M.). De la commission de la Picardie monumentale. 572
— Fouilles au Mont-Thomas. 572.
— Présente un plan du Crottoy. 573.
Plan de la cathédrale d'Amiens conservé à Mons (Belgique).
155. 159. 194. 260.
Plaque de cuivre aux armes des Morel. 204.
Plessier-Rozainvillers (le). Note par M. l'abbé Marchand. 13.
Plessis-Bellièvre (M^{me} la marquise du). Née de Pastoret, sa
mort. 334.
— — Laisse une histoire de
Moreuil presque
terminée. 342.
Plichon (M.). Offre un calendrier Norvégien du xvi^e siècle. 2.
Pollart (M.). Exécute un dessin de la façade du bailliage d'A-
miens. 347.
Pont-Remy. Note sur la Vierge par M. Roux. 339.
Porchériaux (Loir-et-Cher). Note sur la taille des silex, par
M. de Fréchencourt. 377.
Poujol de Fréchencourt (M.). de la commission de l'annuaire. 11.
— membre de la commission des
finances. 11.
— élu secrétaire perpétuel. 18.
— remercie la Société. 18.
— annonce la démolition d'une chemi-
née ancienne à Hornoy. 19.
— remercie la Société en prenant les
fonctions de secrétaire perpé-
tuel. 20.
— Rapport sur les manuscrits achetés
avec les fonds de Beauvillé. 85.
— décrit le médaillier de M. Hesse. 212.
— de la commission de la bibliothè-
que. 217.
— analyse d'un travail de Mgr Dehaine
publié dans la revue de l'art
chrétien. 337.
— analyse d'un article de Mgr Barbier
de Montault sur les reliques de
St Jean-Baptiste. 337. 341.

- Poujol de Fréchencourt (M.). Note sur la taille des silex à Porchériaux (Loir-et-Cher). 377.
- analyse d'une notice envoyée par M. Cappe. 380.
 - analyse d'un dossier concernant la maison de Chaulnes. (21). 442.
 - Note sur quelques brochures offertes par M^{me} Garnier. 478.
 - Note sur le « *somnium super materiam scismatis* » de H. Bonet. 515.
- Pouy (M.). Note sur la correspondance de Peiresc. 12. (8) 429.
- Note sur un tombeau de l'église de Conty. 17. 70.
 - Note sur les peintres amiénois du xvi^e siècle. 66.
 - Note sur des architectes amiénois du nom de Bulant. 84.
 - Note sur J.-B. Larcher. 113.
 - Recherches sur les débuts du commerce de la librairie en France. 169.
 - Note sur le manuscrit de Morvillers. 213. 245.
 - demande des renseignements sur André Arnoult Acloque. 340.
 - Note sur une inscription gallo-romaine. 343. 369.
 - Comptes-rendus de deux ouvrages de M. Tamizey de Larroque. 378.
 - Description d'une statuette trouvée à l'Etoile. 385.
 - Ses obsèques. 560.
- Prarond (M.). offre un poème sur Jeanne d'Arc. 17.
- Préfet de la Somme (M. le). réclame des pièces concernant le legs de M. Lefebvre. 202.
- — Adresse le second volume des documents relatifs à la Révolution. 556.
 - — remercie la Société d'un don d'ouvrages. 519.
- Prieuré d'Airaines. 340.
- Programme des concours de 1892. 522.
- du congrès des Sociétés savantes en 1892. 522.
- Proyart (M. F.). Elu membre de la Société (22). 443.
- Puisieux (M. de). Présenté comme membre titulaire résidant. 569.

R

- Ragnau (Mgr). Offre un volume. 74.
— Sermon sur St-Jean-Baptiste. 514.
- Rapport sur des vases gallo-romains trouvés à Amiens. 286.
— sur le concours d'histoire 1889. 173.
— sur le concours d'archéologie 1889. 177.
— sur le concours d'histoire 1890. 392.
— sur le concours d'archéologie préhistorique 1890. 408.
— sur le concours d'histoire de 1891. 575.
— sur le concours de topographie de 1891. 559. 574.
- Renard de Terramesnil (M.) autorise la reproduction d'une vierge qui lui appartient. 290.
- Renouard (notice sur Mgr) par M. Salmon. 17.
- Ribeaucourt. Description du souterrain de cette commune par M. Pinsard. 387.
- Ricouart (M). Note sur les noms latins de plusieurs localités où l'abbaye de St-Riquier possédait des biens. 22.
— Translation des reliques de St-Wandrille. 32.
- Rohault (Catherine). Mère du poète Gresset. — Note sur son inhumation par M. Dubois. 156.
— (Jacques) enterré à St-Quentin. 292.
- Rousseau de Forceville (M. J.) offre des vases gallo-romains. 291.
— Rapport sur le médaillier de M. Lefebvre. (10) 431. (23) 444.
- Roquemont (M. de). Protestation contre une erreur historique relative à Angilbert. 84 D.
— signale l'autobiographie d'Anne Griffon. 111.
— Historique de l'église de St-Remi d'Amiens. 168.
- Roux (M.). Membre de la commission des recherches. 11. 209.
— membre de la commission d'impression. 11. 209.
— a photographié un tombeau à Conty. 17.
— présente les caractères d'imprimerie adoptés par la Société. 18.
— Note sur le siège d'Amiens en 1471. 72.
— offre le manuscrit de l'histoire de St-Acheul. 75.
— Note sur la vierge de Pont-Remy. 339.

- Roux (M.). Rapport sur des fresques du *xvii^e* siècle, dans l'ancien couvent des minimes. 387. (30) 451.
- Note sur la pierre tombale de Mahaut de Vaux. (10) 431. (36) 457.
 - Lauréat de l'académie des inscriptions et belles lettres. 514.
 - de la commission du concours d'archéologie. 515.
 - décrit un petit manoir du *xvi^e* siècle sis à Rumigny. 521.
- Roze (M. l'abbé) offre une copie du Pouillé du diocèse d'Amiens de 1302. 83.
- Note sur le manuscrit de la bibliothèque de Beauvillé relatif à St-Acheul. 342.
 - Note relative à la première cathédrale d'Amiens 467.
 - Lettre adressée à Théodoric évêque d'Amiens. 467
 - offre un vase ancien. 558.
- Rues d'Amiens (les) par M. Dubois. 97.
- Ruines (les) de Thamugas (Algérie). Notice par M. Milvoy. 261.
- Rumigny. Le manoir du *xvi^e* siècle. 521.

S

- Salmon (M.). Offre des brochures. 17.
- Ses funérailles. 160.
- St Christ-Briost. Croix dans le cimetière. 22.
- St Firmin à la Pierre. Note sur les donations faites à cette église par M. Guerlin. 69.
- — Note sur cette église par M. Guerlin. 84 B.
- St Jean-Baptiste. Ses reliques étudiées par Mgr Barbier de Montault. 337. 341.
- Saint-Josse. (Vie manuscrite de). Acquisée par la Société. 216.
- Saint-Quentin. Amiénois qui y sont enterrés. 292.
- Note sur la bataille de 1557, par Cibo-Reno, communiquée par M. Molart. 343. 376.
- Saint-Remi d'Amiens. Historique de cette église par M. de Roquemont. 168.
- Fouilles. 291. 346. (22) 443. 474. 477,
- Saint-Riquier. (Abbaye) biens lui appartenant. 212.

Saint-Wandrille. Translation de ses reliques. Note par M. Ricouart. 32.

Sceaux. 13.

Scellier (M.). Elu membre titulaire non résidant. 386.

Sculptures de l'église de Chaulnes. 335. 344.

— de Dommartin. 203. 214. 215.

Séance publique du 4 décembre 1889. 163.

— de 1890. 381.

— de 1891. 563.

Séances publiques. Fixation de leur date. 293.

Septenville (baron E. de). Elu membre de la Société. 11.

Septenville (M. O. de). Elu membre de la Société. 18.

Sépulture d'un membre de la famille de Bacq. 19.

— gallo romaine. 475.

Sépultures mérovingiennes découvertes à Sibiville, (Pas-de-Calais). 65.

Sermon sur Saint Jean-Baptiste par Mgr de Ragnau. 514.

Sibiville. (Pas-de-Calais). Détails sur des sépultures mérovingiennes qui y furent découvertes par M. Cappe. 65.

Silex de Porcheriaux. (Loir-et-Cher). Note par M. de Fréchen-court. 377.

Silex préhistoriques. Note sur la manière dont on les taillait. 19.

— trouvés à Caix. (7) 428.

Société philomatique de Saint-Dié. Echange de publications. 556.

Souëf (M. Ch.). Elu membre non résidant. 70. Remercie. 71.

Souterrain de Ribeaucourt. Description par M. Pinsard. 387.

Soyez (M.) membre de la commission d'impression. 11. 209.

— de la commission du concours d'archéologie. 72.

— Rapport sur le concours d'archéologie (Prix Le Dieu). 176.

— de la commission du concours d'histoire. 515.

— fonde « la Picardie historique et monumentale ». 520.

— élu président pour 1892. 570.

— Objet d'art qui lui est offert. 570.

— Président de la commission de la Picardie historique et monumentale. 572.

Stalles de la cathédrale d'Amiens. 156.

Statuettes gallo-romaines. Note par M. De Cagny. 140.

Statuette trouvée à l'Etoile. 385.

T

Tables théodosiennes. (20) 441.

Tamisey de Larroque (M.). Etude sur d'Argilemont ou d'Arzilemont et l'antiquaire Borrilli. 378.

Tenfol. Découverte de vases anciens et de monnaies. 375.

Tersier (le général) marié à Amiens. 514.

Thamugas (Algérie). Notice par M. Milvoy. 261.

Theil (M. J. du) adresse un ouvrage. 556.

Thorel (M.). offre un ouvrage. 513.

Tilloy-les-Conty. Découverte d'un vase ancien. 558.

Traulé (M. l'abbé). Sa mort. 375.

Trudon des Ormes (M.). Présenté comme membre non résidant. 289.

— Elu. 294.

Turpin (M.). offre un fer du XVIII^e siècle servant à marquer les cuirs. 167.

U

Usages locaux à Duncq. 340.

Us et coutumes des habitants de Meigneux. 169. 218. 288. 306. 385.

V

Valois (M.). édite le « *Somnium super materiam scismatis* » de H. Bonet. 515.

Van Robais (M.). offre une étude sur un manuscrit d'Abbeville, XI^e siècle. 168.

— Sa mort. 258.

Vase ancien trouvé à Tilloy-les-Conty. 558.

— du XIII^e siècle, musée d'Amiens. 25.

Vases anciens découvert à Tenfol. 375.

— gallo-romains offerts par M. Rousseau. 291.

— gallo-romains trouvés à Amiens. 286.

- Vaux-sous-Corbie. Découverte d'une pierre tombale. (10) 431.
(36) 457.
- Verrières de l'abbaye de St-Jean d'Amiens par M. Dubois. 84 A.
- Vienne (M. Jean de) élu membre de la Société. 18.
- Ville (M. de). Son madrigal. 573.
- Villerelle (M. l'abbé). Sa mort à Jérusalem. 83.
- Vion (M. M.). Proclamé membre honoraire. 476.
- Visme (M. A. de). Membre perpétuel. 570.
- Voyages d'un lillois en Picardie. 530

W

- Warin (Quentin). Document concernant ce peintre né à Beauvais, communiqué par M. Dubois. 172.
- Witasse (M. G. de). Lauréat de la Société archéologique de St-Quentin. 467.
-

H. A. Carver
1923

St. Louis, Mo.



This book should be returned to
the Library on or before the last date
stamped below.

A fine is incurred by retaining it
beyond the specified time.

Please return promptly.

MAY 10 '68 H

1975 707

